image
not
available









COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME

TOME DIXIEME.

COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME,

AUJOURD'HUI

S. A. R. L'INFANT

D. FERDINAND,

DUC DE PARME, PLAISANCE, GUASTALLE, &c. &c. &c.

Par M. l'Abbé de CONDILLAC, *de l'Académie Françoise & de celles de Berlin, de Parme & de Lyon; ancien Précepteur de S. A. R.*

TOME DIXIEME.



GENÈVE,

Chez DUVILLARD Fils & NOUFFER, Imprimeurs-Libraires.

M. DCC. LXXX.



HISTOIRE

MODERNE.

LIVRE ONZIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Des principaux états de l'Europe, depuis l'avénement de Charles-quint à l'empire, jusqu'au concile de Trente.

LES électeurs étoient assemblés à Francfort, & l'Europe dans une profonde paix ou plutôt dans un calme trompeur, attendoit avec inquiétude quel seroit l'empereur élu. Deux concurrens briguoient l'empire ; François, & Charles roi d'Espagne ; l'un & l'autre en apparence comme deux rivaux généreux, qui veulent vaincre sans jalousie & sans haine.

Charles, maître de l'Eſpagne, de Naples, des Pays-Bas, de l'Autriche & de pluſieurs autres provinces d'Allemagne, paroiſſoit un chef redoutable. Mais tous ſes états étoient bien ſéparés, il n'y jouiſſoit que d'un pouvoir limité, & on ne ſoupçonnoit pas encore ſon ambition.

François, abſolu dans un royaume puiſſant, pouvoit vouloir l'être dans l'empire. Son ambition s'étoit déja montrée : on connoiſſoit ſon courage; & la gloire qu'il avoit acquiſe, ſembloit devoir le rendre plus audacieux, & lui promettre de nouveaux ſuccès.

Les électeurs, partagés entre ces deux princes, les exclurent d'abord comme étrangers, & ſe réunirent en faveur de Fréderic, électeur de Saxe, le protecteur de Luther : Fréderic, qu'on ſurnommoit le Sage, refuſa, & parla pour Charles, qui fut élu.

Une puiſſance auſſi grande que celle de Charles-quint, c'eſt ainſi que nous le nommons, menaçoit la liberté du corps germanique. Les électeurs qui lui avoient vendu leurs ſuffrages, ne l'ignoroient pas; mais en lui faiſant jurer une capitulation, ils ſe flattèrent de prévenir le danger, auquel ils s'étoient expoſés par avarice. Pour vous faire juger ſi cette confiance étoit fondée, il ſuffit de remarquer qu'un des articles de cette capitulation porte que l'empire ne ſera pas héréditaire, & cependant il n'eſt plus ſorti de la maiſon d'Autriche. Chaque empereur a pourtant toujours juré d'en obſerver tous les articles. Nous aurons occaſion de remarquer bientôt les cauſes, qui, malgré la faute des électeurs, maintiendront les princes de l'Allemagne dans leurs droits.

Vous pouvez penſer ſi François fut ſenſible à la préférence donnée à ſon rival. Ce n'étoit plus le

tems des procédés généreux; il y avoit trop de ſujets de guerre entre les deux princes. D'un côté on pouvoit demander que la Navarre fût reſtituée à la maiſon d'Albret, & former des prétentions ſur le royaume de Naples : de l'autre, on pouvoit réclamer toute la ſucceſſion de Marie de Bourgogne, & prendre le Milanès ſous ſa protection.

Léon X avoit certainement plus d'eſprit que les papes, dont on avoit juſqu'alors vanté la politique: mais trop foible entre François & Charles-quint, il eſt dans le cas de n'oſer jamais ſe déclarer, & de céder cependant tour-à-tour à l'un des deux. Il voit des dangers de tous côtés, & s'il en évite un, il tombe dans un autre.

Henri VIII pouvoit ſeul tenir la balance entre ces deux monarques : auſſi le recherchent-ils l'un & l'autre. Le roi de France deſire d'avoir avec lui une entrevue près de Calais : Wolſey, qu'il a gagné, la ſollicite : elle eſt acceptée; & les deux cours attendent avec impatience le moment où elles vont diſputer de magnificence : on ne fera que cela. Cependant l'empereur, qui craint quelque choſe de plus, & qui ſait mieux que François flatter la vanité de Henri, débarque tout-à-coup à Douvre en paſſant d'Eſpagne dans les Pays-Bas. Il careſſe le roi d'Angleterre, & plus encore Wolſey: il montre la perſpective de la tiare à ce cardinal ambitieux; & il part, bien aſſuré de l'avoir mis dans ſes intérêts.

Une tente dreſſée entre Ardres & Guines, fut le lieu où François & Henri s'embraſsèrent; après avoir pris toutes les meſures que demande le cérémonial, c'eſt-à-dire, après avoir réglé le nombre des gardes que chacun conduiroit & avoir ſi bien meſuré les diſtances, que l'un ne fit pas plus de pas que l'autre.

Si François vouloit faire une visite à la reine d'Angleterre, il falloit que Henri en fît une en même-tems à la reine de France; qu'ils partissent de leurs quartiers, l'un & l'autre au même instant; qu'ils passassent au même instant la ligne de séparation, & qu'au même instant encore que François entroit dans Guines, Henri entrât dans Ardres : il faut convenir qu'il y a des choses bien difficiles pour les princes.

François, franc & généreux chevalier, dégoûté le premier de ce cérémonial méfiant & barbare, le supprima tout-à-coup; & sans en avoir prévenu Henri, il se rendit à Guines, accompagné seulement de deux gentilshommes & d'un page. Le monarque anglois, surpris & enchanté, vint le lendemain le voir à Ardres, ayant aussi laissé toute sa suite & ses gardes. Vous voyez que ces rois commençoient à se civiliser. Ils se séparèrent, après avoir passé plusieurs jours en fêtes & en tournois, & donné quelques momens aux affaires sérieuses, sur lesquelles on n'arrêta rien.

Henri rendit ensuite une visite à l'empereur à Gravelines, & l'emmena à Calais, où il le garda quelques jours. Charles-quint acheva de gagner la confiance du maître & du ministre du premier, en lui offrant de le prendre pour arbitre de tous les différens qu'il auroit avec la France; & du second, en lui promettant de nouveau le souverain pontificat, & en lui donnant les revenus de quelques évêchés. Wolsey, que Henri & les puissances étrangères enrichissoient à l'envi, avoit alors des revenus qui égaloient presque ceux de la couronne.

Pendant que ces choses se passoient, il y eut en Autriche des mouvemens qui, à la vérité, n'eurent pas de suite : l'Espagne se souleva par la crainte

qu'elle eut de devenir province de l'empire, & que toutes les graces ne fussent pour les Allemands ou pour les Flamands : la basse-Saxe & la Souabe étoient troublées par des guerres civiles : enfin Luther, dont la doctrine se répandoit, préparoit de nouveaux troubles ; & déja plusieurs princes avoient saisi le prétexte de la réforme, pour s'emparer des biens des églises.

Dans la vue d'assurer la paix & l'ordre en Allemagne, l'empereur convoqua une diète à Worms pour le mois de janvier 1521. Cette assemblée rétablit la chambre impériale, qui n'avoit pas subsisté long-tems : elle créa un conseil de régence, pour gouverner l'empire en l'absence de Charles-quint : elle cita Luther, qui comparut & ne se rétracta pas : elle confirma un pacte que les électeurs avoient fait pour la défense commune de leur dignité & de leurs privilèges ; & elle s'engagea à les maintenir dans tous leurs droits. Quelques mois après cette diète, Ferdinand épousa Anne, fille du roi de Hongrie & de Bohème ; & Charles-quint, son frere, lui céda tous les états que la maison d'Autriche avoit en Allemagne, ne se réservant que les Pays-Bas.

La révolte des Espagnols & les affaires qui occupoient Charles-quint en Allemagne facilitèrent au roi de France la conquête de la Navarre. Cette conjoncture paroissant promettre de nouveaux succès, André de Foix, son général, pénétra jusques dans la Castille. Il ne fit que réunir contre lui les forces d'Espagne, où la sédition commençoit à s'éteindre. Il fut repoussé, & reperdit le royaume de Navarre. Dans le même tems, François soutenoit Robert de la Marck, duc de Bouillon, & prince de Sedan, qui avoit pris les armes contre Marguerite, gouvernante des Pays-Bas.

Cependant il ne se passa rien de bien considérable de ce côté. Le roi se dédommagea de la perte de Tournai par la prise de Hesdin : il laissa échapper l'occasion de défaire l'armée de l'empereur : mais il fut plus malheureux en Italie, car il perdit le Milanès. Telle étoit la situation des choses à la fin de 1521.

La France avoit fait bien des fautes, & elle devoit en faire encore : car le roi, qui vouloit être conquérant, donnoit souvent à ses plaisirs & le tems & l'argent, qu'il auroit dû donner à ses affaires. Cependant Charles-quint, quoique plus jeune, étoit occupé des siennes, & les conduisoit jusques-là en homme habile.

Comme il étoit avantageux pour lui d'avoir un pape dévoué à ses intérêts, il éleva son précepteur, Adrien VI, sur la chaire de St. Pierre. Il est vrai que par ce choix il offensa Wolsey : mais dans un nouveau voyage qu'il fit en Angleterre, il le regagna d'autant plus facilement, que le grand âge d'Adrien ne permettoit pas aux espérances du cardinal, de s'évanouir tout-à-fait. Il n'eut donc pas de peine à déterminer Henri VIII à déclarer la guerre à la France. Ses négociations réussirent également auprès des Vénitiens, qu'il attira dans son parti : il s'attacha les Italiens, en donnant le duché de Milan à François Sforze, frere de Maximilien qui étoit à Paris. En un mot, il ménagea si bien toutes les puissances, que son ennemi ne conserva d'alliés que les Suisses, sur lesquels on ne pouvoit guères compter. François eut à se défendre contre une ligue, dans laquelle entroient le pape, l'empereur, le roi d'Angleterre, Ferdinand archiduc d'Autriche, le duc de Milan, les Vénitiens, les Florentins & les Génois.

Le roi de France se laissoit gouverner par sa mere, Louise de Savoie, duchesse douairière d'Autriche, femme fausse, intriguante, qui sacrifioit tout à ses passions, & dont l'avarice avoit été une des causes de la perte du Milanès. Ayant malheureusement conçu de la haine contre le connétable de Bourbon, le plus grand capitaine de son temps, elle ne cessa de le persécuter jusqu'à ce qu'elle en eût causé la ruine entière; en sorte que ce prince, qui jusqu'alors avoit bien servi sa patrie, en devint l'ennemi pour se venger. C'est à lui, sur-tout, que la France devoit le succès de la journée de Marignan : mais il lui fera payer cher cet avantage passager & trop brillant. Trop brillant, dis-je, parce qu'il entretenoit dans François I une ambition, qui ne pouvoit qu'être funeste à la France.

Par les mesures que le roi de France avoit prises, les confédérés ne firent que de vains efforts en Picardie, en Flandre & du côté des Pyrénées. Il paroît donc qu'il falloit continuer à s'en tenir à la défensive, & songer aux moyens de diviser les ennemis. Leur union ne pouvoit durer: ils avoient des intérêts trop contraires. Les peuples d'Italie ne devoient voir long-temps sans inquiétude la puissance de l'empereur. Les Vénitiens avoient été entraînés dans la ligue malgré eux. Adrien étoit mort en 1523, & Clément VII, de la famille des Médicis, occupoit sa place. Etoit-il impossible de lui faire abandonner les vues de son prédécesseur ? Henri VIII, dont les trésors étoient épuisés depuis long-temps, agissoit avec lenteur, parce que ses revenus ne pouvoient suffire aux frais de la guerre. Enfin Wolsey, trompé deux fois par Charles-quint, qui ne l'avoit pas fait pape, étoit facile à gagner. Il y

avoit donc bien des raiſons, pour eſpérer de rompre cette ligue formidable.

Mais François veut conquérir; ſon armée mal payée, paſſe les Alpes : elle eſt commandée par l'amiral Bonnivet, mauvais général; & Bourbon commande les troupes de l'empereur. Les François ſont défaits : les impériaux pénètrent dans la Provence : Bourbon aſſiége Marſeille. Le roi, qui marche lui-même, fait lever le ſiege, & les ennemis ſe retirent, après avoir perdu beaucoup de monde.

François porte encore la guerre en Italie; le pape & les Florentins ſe déclarent pour lui. Tout cède d'abord ſous l'effort de ſes armes, juſqu'à l'arrivée de Bourbon, qui étoit allé lever des troupes, & qui amène douze mille Allemands. Alors le roi, qui aſſiégeoit Pavie, eſt vaincu, fait priſonnier, & conduit en Eſpagne. *Tout eſt perdu, fors l'honneur*, écrivit-il à ſa mere. Il avoit raiſon, ſi l'honneur ne conſiſte que dans le courage : mais le véritable honneur d'un roi demande plus de ſageſſe. François parloit en gentil-homme.

Pour ſuffire aux plaiſirs du roi, à l'avarice de la ducheſſe d'Angoulême & à cette guerre malheureuſe, on avoit vendu des charges de conſeillers au parlement de Paris; François avoit aliéné ſes domaines, ce qu'aucun de ſes prédéceſſeurs n'avoit encore fait; il avoit augmenté les impoſitions; il avoit fait enlever une grille d'argent maſſif, dont Louis XI avoit entouré le tombeau de St. Martin; en un mot, on avoit fait de l'argent par tous les moyens qu'on pouvoit imaginer. Où ſeront donc actuellement les reſſources de la France?

Elle ſeront dans la ſituation même de l'empe-

reur. Ce prince manquoit d'argent, comme Maximilien son grand-pere. Si ses états étoient vastes, ses peuples étoient pauvres en général; car il n'y avoit encore de commerce & d'industrie que dans quelque ville des Pays-Bas. D'ailleurs il n'étoit pas assez absolu, pour arracher par des impôts arbitraires le peu d'argent, qui circuloit mal parmi ses sujets. Il n'avoit pas pu lever une armée pour faire une invasion en France du côté des Pyrénées, ou du côté de la Flandre. Il n'étoit pas même en état de payer les troupes qu'il avoit en Italie, & cependant elles n'excédoient pas vingt mille hommes. Bourbon avoit engagé toutes ses pierreries, pour lever douze mille Allemands, & il ne lui étoit pas possible de les entretenir bien long-tems. Il n'est donc pas douteux que tous ces soldats mercénaires & mal payés, ne se fussent bientôt débandés; si François, au lieu de s'obstiner au siege de Pavie, se fût retiré à Milan & eût attendu : mais il avoit le caractere de ces braves chevaliers, pour qui le danger étoit un attrait, & qui auroient cru se déshonorer par la prudence, parce qu'ils y voyoient de la timidité. Ce n'est pas-là le courage que doit avoir un roi.

La France sans roi, sans argent, sans armées, sans généraux, étoit ouverte de toutes parts aux armes de l'Angleterre, de l'Empire, & de l'Espagne. Cette situation est effrayante. Il semble en effet que Charles-quint n'avoit qu'à marcher pour conquérir. Il ne marcha pas : son impuissance le retenoit en Espagne; & on auroit dit qu'il étoit lui-même prisonnier à Madrid.

Des princes qui forment de grandes entreprises avec des petits moyens; qui n'ont que des troupes mercénaires, & qui sont toujours sans argent; qui sont épuisés avant d'avoir rien fait, & qui n'ont

plus de ressources après les plus grands succès, voilà le spectacle que nous offre le tems où nous sommes, & l'Europe nous donnera souvent de pareilles scènes.

La guerre avec la France n'étoit pas la seule chose, qui demandât de l'argent & des soins. Un ennemi redoutable s'élevoit depuis peu contre l'empire : c'étoit Soliman II, conquérant célèbre, & le plus grand prince qu'aient eu les Turcs. Il avoit pris Belgrade en 1521, & enlevé Rhodes l'année suivante aux chevaliers de St. Jean de Jérusalem. Tout ce que put faire l'empereur, fut de donner à ces moines guerriers un rocher, sur lequel ils sont aujourd'hui, & d'où on les appelle chevaliers de Malte.

Soliman formoit de nouveaux projets sur l'Allemagne, où les progrès du luthéranisme & des sectes qu'il avoit produites, causoient les plus grands désordres. Pendant la derniere campagne de Lombardie, tous les paysans s'étoient généralement révoltés dans la Souabe, la Franconie, la Thuringe & sur le Rhin. Ce soulèvement fut suivi d'une confédération entre les électeurs de Saxe & de Brandebourg, le landgrave de Hesse, le duc de Prusse, & les villes d'Ulm & de Nuremberg, qui avoient embrassé la prétendue réforme, & qui se liguoient contre quiconque les troubleroit dans l'exercice de leur religion, & entreprendroit de les forcer à rentrer dans la communion de l'église.

Telle étoit depuis long-tems en Allemagne la disposition des esprits. On étoit si près d'y voir naître une guerre civile, que la diète de Spire, tenue au mois de juin 1526; fut obligée de permettre la liberté de religion, en attendant que les matieres controversées eussent été jugées dans un concile général.

L'Italie qui ne savoit ni obéir ni se soustraire à l'étranger, donnoit à l'empereur d'autres sujets d'inquiétude. La victoire même de Pavie en étoit le principe : elle le rendoit trop puissant pour ne pas armer contre lui des puissances jalouses. Le pape, les Vénitiens, & Sforze duc de Milan, se liguèrent pour lui enlever le royaume de Naples, & ils invitèrent la France à entrer dans la confédération. Le secret de cette ligue fut découvert à tems, de sorte que Charles-quint en arrêta pour cette fois les effets.

Il semble que ce prince devoit au moins compter sur l'Angleterre ; car certainement les circonstances ne pouvoient pas être plus favorables à l'ambition de Henri. Mais le monarque anglois, effrayé de l'ascendant que prenoit l'empereur, crut de sa politique de rétablir l'équilibre. Il étoit d'ailleurs offensé contre Charles-quint, qui ébloui de sa gloire depuis la bataille de Pavie, ne lui écrivoit plus de sa main, & qui signoit simplement *Charles*, au lieu de signer comme auparavant *votre affectionné fils & cousin*. Voilà les minuties, qui règlent quelquefois le sort des états. D'autres minuties concourent avec celles-là, c'est-à-dire, les chagrins de Wolsey, qui s'appercevoit tous les jours que l'empereur le caressoit moins. Henri déterminé par tous ces motifs, ne fut plus sensible qu'au dessein généreux de relever un ennemi abbattu. Il dissimula cependant, il affecta même d'entendre parler avec plaisir de la journée de Pavie ; cependant il négocioit avec la duchesse d'Angoulême, à qui François avoit donné la régence du royaume. Il s'engagea, non-seulement, à procurer la liberté du roi ; mais il exigea encore de cette princesse, que pour l'obtenir elle ne consentiroit au

démembrement d'aucune province. La régente de son côté reconnut le royaume de France débiteur de Henri, pour la somme d'un million huit cents mille écus, payables en cinquante mille écus tous les six mois; & lui promit de plus, qu'après ce paiement, il conserveroit pendant sa vie une pension de cent mille écus. Wolsey ne s'oublia pas dans cette négociation.

Le roi d'Angleterre, cherchant ensuite un prétexte de rompre avec Charles-quint, lui demanda d'armer pour le mettre en possession de la Guienne, & de lui rembourser les sommes qu'il lui avoit prêtées. Il savoit bien que l'empereur n'avoit ni armée ni argent, & que d'ailleurs il ne voudroit pas le rendre maître d'une province aussi voisine de l'Espagne.

En jettant donc un coup d'œil sur l'Europe, on voit que Charles-quint étoit bien éloigné d'être aussi puissant qu'il le paroissoit; & on n'est plus étonné de son inaction. Il est tems de nous transporter à Madrid.

A la nouvelle de la victoire de Pavie, l'empereur affecta de cacher sa joie; il plaignit le sort de son captif; & il ne permit point de réjouissances, disant qu'un roi catholique ne devoit se réjouir que des victoires remportées sur les infidèles.

Il refusa long-tems sous différens prétextes de voir le roi. François en fut d'autant plus fâché, qu'il s'étoit flatté, qu'en traitant avec ce prince, il en obtiendroit des conditions plus douces, que celles qu'on lui avoit faites. Il est vrai que jusqu'alors l'empereur lui en avoit fait faire de bien dures: il exigeoit pour lui le duché de Bourgogne, & une renonciation aux états d'Italie: il demandoit pour Henri toutes les provinces sur

lesquelles l'Angleterre avoit des prétentions ; & pour le duc de Bourbon, non-seulement la restitution de ses domaines, mais encore le Dauphiné & la Provence, pour les posséder à titre de royaume & sans hommage.

La négociation n'avançoit point, & le roi tomba malade. Sa mort eût enlevé à l'empereur le fruit de sa victoire. Il en fut inquiet, & ne doutant point que le chagrin ne fût une des causes de sa maladie, il l'alla voir pour l'assurer qu'il pourroit retourner en France, quand il le jugeroit à propos. Ce langage équivoque parut contribuer au rétablissement de sa santé.

On conclut enfin un long traité, dont le principal article étoit la cession de la Bourgogne. Le roi partit de Madrid au mois de février après un an de captivité; & sur les frontieres des deux royaumes, il donna ses deux fils aînés en ôtage, pour assurer l'exécution du traité.

Les états de Bourgogne, ayant été assemblés, réclamèrent contre l'aliénation de leur province. Ce fut la réponse au ministre, qui vint au nom de l'empereur, demander la ratification du traité de Madrid. On lui apprit encore la nouvelle de la sainte ligue faite pour abaisser la puissance de l'empereur en Italie. Au mot *sainte*, vous jugez que le pape y entroit. Les autres confédérés étoient les rois de France & d'Angleterre, les Vénitiens, & Sforze de Milan.

François & Charles-quint en vinrent aux reproches, se donnèrent des démentis, & se firent mutuellement des défis. Ces puissances formidables en étoient donc réduites à se dire des injures. La sainte ligue continua cependant la guerre, & il en fut de cette ligue là comme de toutes les autres : heureusement sa désunion amena la

paix. Le roi renonça à ſes droits ſur les états de Milan & de Naples ; à toute ſouveraineté ſur la Flandre & l'Artois, & donna deux millions d'écus d'or pour la rançon de ſes deux fils.

Pendant la ſainte ligue funeſte à l'Italie & à la France, le duc de Bourbon, qui commandoit les troupes impériales en Lombardie, n'avoit point d'argent. Il offrit donc en paie à ſes ſoldats le pillage de Rome, quoique le pape vint de faire une trève de quelque mois avec l'empereur. Il marche, il pille en chemin quelques villes, il arrive, il donne l'aſſaut, il eſt tué : mais Rome eſt priſe, & les ravages que commettent les Chrétiens, ſurpaſſent toutes les horreurs des barbares.

Clément VII étoit aſſiégé dans le château St. Ange. L'empereur affligé de cette nouvelle, prit le deuil, fit faire des proceſſions pour la délivrance du pape : il ne ſongeoit pas qu'il pouvoit lui-même le délivrer, & il fallut que les François forçaſſent ſes propres troupes à lever le ſiège. Il me ſemble que depuis la victoire de Pavie, Charles-quint eſt moins grand, que lorſqu'il négocioit pour armer l'Europe contre la France. L'impuiſſance où il ſe trouve, auroit dû le rendre plus politique que jamais : cependant il aliène l'Angleterre ; il impoſe à ſon priſonnier des conditions dures, auxquelles il ſera obligé de renoncer ; & il finit par jouer une comédie ridicule.

Pendant que les princes troubloient l'Occident par des projets au-deſſus de leurs forces, Soliman ravageoit la Hongrie, & en conquéroit une partie. Louis, roi de Hongrie & de Bohème, ayant perdu la vie dans la bataille qu'il livra aux Turcs ; l'archiduc d'Autriche, qui n'avoit pas défendu ces royaumes, prétendit qu'ils lui appartenoient, en vertu de quelques traités faits avec les rois précé-

dens. Mais les Hongrois élurent Jean Zapolski, jugeant que la couronne appartenoit à la nation, & que leurs ſouverains n'avoient pu en diſpoſer. Cependant Jean, hors d'état de réſiſter à l'archiduc, demanda des ſecours à Soliman, qui entra de nouveau en Hongrie, ſe rendit maître de ce royaume, paſſa dans l'Autriche, & aſſiégea Vienne. Ce conquérant, forcé de ſe retirer après avoir perdu à ce ſiège près de ſoixante mille hommes, pouvoit garder la Hongrie ; & il eut la généroſité de mettre Jean en poſſeſſion de cette couronne, ſans lui impoſer aucune condition. Ces événemens ſe paſſoient en Allemagne pendant la guerre de la ſainte ligue, & ſont au nombre des cauſes qui forcèrent Charles-quint à ſe relâcher.

Après la retraite de Soliman & la concluſion de la paix, il reſtoit les troubles de l'Egliſe. Une diète, qui venoit de ſe tenir à Spire, n'avoit fait qu'aigrir les eſprits. Les électeurs de Saxe & de Brandebourg, le landgrave de Heſſe, pluſieurs autres princes, & quatorze villes impériales avoient proteſté contre un décret, qui ne laiſſoit pas une entiere liberté de religion, & on avoit été obligé de les ſatisfaire. C'eſt de cette proteſtation que les Luthériens ont pris le nom de Proteſtans.

L'année ſuivante, dans une autre diète tenue à Augsbourg, & à laquelle l'empereur ſe trouva, les Proteſtans, préſentèrent une confeſſion de foi, qu'on nomme pour cette raiſon, *la confeſſion d'Augsbourg*. On diſputa ſans rien conclure. Charles-quint ordonna aux Proteſtans de rentrer dans la communion de l'égliſe. Il menaça, il voulut employer la violence, & il fut obligé de céder. On arrêta ſeulement qu'on inviteroit le pape à convoquer un concile général, & qu'en attendant, chacun ſe régleroit ſur le culte d'après ſa conſcience.

Les Proteſtans n'ignoroient pas que l'empereur n'avoit cédé qu'à la néceſſité. Prévoyant donc les perſécutions dont ils étoient menacés, ils travaillèrent à rendre leur union tous les jours plus étroite. Dans cette vue ils formèrent une confédération à Smalcalde, & ils cherchèrent des ſecours hors de l'empire. François & Henri accédérent à cette confédération.

Il fallut alors les ménager d'autant plus, que Soliman ravageoit l'Autriche. On négocia : après bien des conférences, on convint de permettre généralement à tout le monde d'embraſſer le luthéraniſme, & que ſi l'empereur ou tout autre inquiétoit les Proteſtans, il ſeroit regardé & puni comme infracteur de la paix publique. Ce décret ayant été publié dans la diète de Ratisbonne, rétablit le calme : l'empereur obtint des ſecours contre les Turcs ; & Soliman fut obligé d'évacuer l'Autriche.

Dans les ſiècles où les peuples s'occupoient ſéparément chacun de leurs déſordres, une famille, dans laquelle l'empire ſe ſeroit conſervé, auroit pu profiter des diviſions pour ſubjuguer peu-à-peu tous les vaſſaux les uns par les autres : la France en eſt un exemple. Il n'en eſt plus de même depuis que les puiſſances, tranquilles ou moins agitées au dedans, commencent à regarder au dehors, & à ſe lier par des négociations & par des ligues. Vouloir dans de pareilles circonſtances entretenir des diviſions, & ſe flatter d'élever une monarchie ſur les ruines qu'elles laiſſent, c'eſt appeller les puiſſances étrangères au ſecours du parti le plus foible, & le rendre égal en forces ſupérieures. C'eſt ce que Charles-quint ne paroît pas avoir connu. Rempli du vain projet de ſoumettre les Proteſtans auxquels il eſt obligé de céder,

céder, il croit déja prévoir le moment où les Catholiques seront forcés de plier sous son joug. Il auroit mieux prévu, s'il eût jugé que les puissances voisines de l'Allemagne seroient toujours prêtes à se déclarer pour le parti qu'il voudroit opprimer. Voilà ce qui conservera la liberté du corps germanique : mais parce que la maison d'Autriche n'abandonnera pas sitôt la politique de Charles-quint, il y aura encore bien du sang répandu, & malheureusement la religion ne servira que de prétexte à l'ambition des empereurs.

Il falloit enfin que l'hérésie infectât la France, pour y préparer de nouvelles guerres & de nouvelles révolutions. Dans un tems où l'église elle-même avouoit ses abus, il n'étoit pas possible, que le bruit d'une réforme, qui se faisoit en Allemagne, n'excitât la curiosité des François. Le public qui parle, qui juge sans connoître, approuvoit, condamnoit, suivant son penchant ou son éloignement pour les nouveautés. Cependant les progrès du luthéranisme en Allemagne lui faisoient sourdement des partisans en France, & l'alliance du roi avec les Protestans sembloit les enhardir à se montrer. Ils se répandirent bientôt dans le Béarn & dans la Guienne, où ils furent ouvertement protégés par Marguerite, sœur de François & femme d'Albert roi de Navarre.

Le roi de France, qui crut étouffer le mal dans sa naissance, ordonna que tous ceux qui seroient convaincus d'hérésie, fussent condamnés à mort; & on brûla six Luthériens à Paris au mois de Janvier 1535. Mais comme on ne pouvoit pas les brûler tous, ceux qui resterent n'en eurent que plus de fanatisme. Jean Calvin, le plus célebre de ces novateurs, s'échappa. Il se retira à Genève, où il introduisit sa doctrine, & d'où il

gouverna les Prétendus Réformés de France. Cependant le roi, qui brûloit les Protestans à Paris, eut bien de la peine à se justifier auprès de ceux qu'il protégeoit en Allemagne : ils n'approuverent pas non plus l'alliance qu'il projettoit avec Soliman. Pourquoi faut-il que les princes, tombant en contradiction avec eux-mêmes, montrent du zèle pour la religion, & la sacrifient en même tems à des vues politiques ? Ne prévoient-ils pas les suites funestes de ces contradictions ? Ce n'est pas que je blâme les alliances avec les hérétiques ou avec les infideles, lorsque ce sont celles d'où l'on retire le plus d'avantages. Alors l'intérêt de l'état doit en être l'unique motif : ce n'est pas assez que la religion n'y entre pas, elle doit même ne pas paroître y entrer. Mais lorsque François I s'engageoit à prendre les armes pour assurer en Allemagne la liberté de conscience aux Luthériens, pouvoit-on présumer qu'ils les feroit brûler en France ? & n'étoient-ils pas en droit de lui reprocher cette conduite contradictoire ?

Les erreurs de Luther, parvenues de bonne heure en Angleterre, firent bientôt des prosélytes, sur-tout parmi les Lollards, dont la doctrine avoit quelques rapports avec celle de cet hérésiarque, & qui étoient encore en grand nombre dans ce royaume. Henri, alors zélé pour l'église catholique, s'opposa de tout son pouvoir au progrès de l'hérésie. Comme il se piquoit d'être théologien, que S. Thomas étoit son auteur favori, & que Luther avoit mal parlé de ce docteur, il se crut fait pour défendre la foi & le docteur évangélique. Il réfuta donc cet hérésiarque dans un ouvrage qu'il envoya à Léon X. Je ne sais si ce pape le lut : mais il en parla avec estime, &

donna à l'auteur le titre de *Défenseur de la foi.* Quant à Luther, il le parcourut au moins, car il répondit au roi avec la même aigreur, qu'il auroit fait à un moine. Le public, dit-on, lui donna la victoire : il est cependant vraisemblable que la plus saine partie ne lisoit guères ni l'un ni l'autre. Quoi qu'il en soit, un champion, tel que Henri, attira l'attention ; & sa défaite, vraie ou fausse, fit de nouveaux partisans au luthéranisme. Vous voyez par conséquent qu'un roi théologien n'est pas ce qu'il faut pour la défense de la religion : mais il est bien dangereux, quand il la combat ; c'est ce que Henri va faire.

Catherine, fille de Ferdinand & d'Isabelle, tante par conséquent de Charles quint, avoit épousé Arthur, fils ainé de Henri VII. Ce prince étant mort quelques mois après, le roi d'Angleterre obtint la dispense de Jules II, pour la marier avec son second fils, Henri VIII, alors âgé de douze ans : il les fiança. Il en témoigna à la vérité dans la suite quelque scrupule ; néanmoins après sa mort Henri VIII épousa Catherine solemnellement.

Il vivoit avec elle depuis dix-huit ans, & ne laissoit voir aucune inquiétude. Cependant la reine, qui avoit au moins six ans de plus, se flétrissoit ; le roi commençoit à sentir des dégoûts, & les dégoûts produisirent enfin les scrupules. Malheureusement pour Catherine, il remarqua dans le Lévitique ce qui lui étoit échappé jusqu'alors, la loi qui défend d'épouser la veuve de son frere. Il vit encore dans St. Thomas, que cette loi est naturelle, divine, d'obligation pour tous les hommes, & que le pape n'en peut dispenser : enfin l'amour acheva de lui ouvrir les yeux.

Anne de Boulen, depuis peu fille d'honneur de la reine, étoit dans la fleur de l'âge & de la beauté. Henri, qui la voyoit ſouvent, en devint amoureux, & connut bientôt qu'elle ne ſeroit jamais ſa maîtreſſe. Il falloit donc rompre ſon premier mariage, & il ne lui reſta d'eſpérance que dans le Lévitique & dans St. Thomas.

Alors éclatèrent ſes ſcrupules, devenus plus grands par les obſtacles que ſa paſſion rencontroit. Peut-être même n'avoient-ils commencé qu'alors: mais s'il en faut croire ce qu'il diſoit lui-même, il en étoit tourmenté depuis long-tems. Des trois enfans qu'il avoit eu de Catherine, il ne lui reſtoit que Marie, que nous verrons ſur le trône. Les droits de cette princeſſe devenoient équivoques, depuis que la conſcience timorée de Henri jettoit des doutes ſur ſon mariage. Toute la nation, qui craignoit que la ſucceſſion ne fût la cauſe d'une guerre, deſiroit impatiemment que le roi prît un parti qui diſſipât toute inquiétude. Il ſongea donc à ſolliciter ſon divorce auprès de Clément VII.

Il n'étoit pas honnête de fonder la nullité du mariage ſur l'abus, que Jules II avoit fait de ſon autorité en donnant la diſpenſe. Il y avoit un moyen pour conſerver les droits du ſaint ſiege, & pour laiſſer à un pape la liberté de caſſer ce que ſon prédéceſſeur avoit fait; c'étoit de déclarer que la bulle avoit été accordée ſur un faux expoſé. C'eſt ce qu'on fit.

Clément alors aſſiégé dans le château St. Ange, parut d'abord favorable aux propoſitions qui lui furent faites: car il n'attendoit de ſecours que de l'Angleterre & de la France. Mais lorſqu'il eut recouvré la liberté, on ne trouva plus en lui que des proteſtations vagues d'un homme qui ne veut qu'éluder.

Ce pontife étoit dans une ſituation embarraſſante. D'un côté, Henri mécontent pouvoit ſe déclarer pour la nouvelle réforme, & l'égliſe perdoit une de ſes plus belles provinces: de l'autre, l'empereur menaçoit de convoquer un concile général, pour corriger les abus de la cour de Rome. Clément y pouvoit être dépoſé, ſoit parce qu'on prétendoit avoir contre lui des preuves de ſimonie, ſoit parce qu'on ne pouvoit douter qu'il ne fût bâtard, puiſque Léon X ſon oncle avoit conſtaté ce défaut de naiſſance, en le déclarant légitime par une bulle (1). Enfin Florence, où depuis Charles VIII il y avoit toujours eu des troubles, venoit de chaſſer les Médicis; & cette république s'étoit alliée des Vénitiens, de la France & de l'Angleterre. La famille du pape ne pouvoit donc attendre aucuns ſecours de ces puiſſances: l'empereur étoit donc le ſeul objet de toutes ſes eſpérances & de toutes ſes craintes.

Sacrifiant tout à ſa ſûreté & à l'agrandiſſement de ſa maiſon, Clément réſolut de ſe refuſer à la demande de Henri: mais il voulut ne ſe déclarer qu'à propos, & faire traîner cette négociation, juſqu'à ce qu'il fût aſſuré de ſe faire un mérite de ſon refus auprès de l'empereur, & d'en obtenir ce qu'il deſiroit.

Sollicité vivement par les ambaſſadeurs de Henri, il leur donna une commiſſion pour Wolſey, par laquelle il autoriſoit ce cardinal, conjointement avec quelques autres évêques, à juger de la

(1) C'eſt encore là un droit que les papes s'étoient arrogé. Leur puiſſance avoit une force rétroactive, & pouvoit faire que ce qui avoit été, n'avoit pas été. Au reſte, la bâtardiſe pouvoit être un prétexte pour dépoſer un pape, puiſqu'elle eſt une raiſon pour ne pas promouvoir aux ordres ſacrés.

validité du mariage de Catherine. Il joignit à cela verbalement toutes les promesses & permissions, qu'on exigea de lui. Ce n'étoit pas assez : comme la cour de Londres n'ignoroit pas les ménagemens du pape pour Charles quint, on n'eut garde de s'engager plus avant sur de simples paroles, qui pouvoient être désavouées. Il fallut donc faire partir de nouveaux ambassadeurs. Il s'agissoit de lier le pape, de façon qu'il fût forcé à confirmer la sentence des commissaires, & qu'il ne pût revoquer la commission, ni évoquer l'affaire à Rome.

Il nomma une nouvelle commission, qui joignoit le cardinal de Campeggio à Wolsey : il s'engagea par une lettre à ne la pas révoquer, mais en termes équivoques, qui ne lioient point : enfin il donna à Campeggio une bulle, qui annulloit le mariage, dans le cas où il feroit jugé invalide.

Le cardinal italien trouva des prétextes, pour différer son départ pendant cinq ou six mois ; & quand il fut arrivé, il fit naître des incidens pour retarder le jugement définitif jusqu'à ce que Clément eût terminé son traité avec Charles-quint.

Le pape, qui ne vouloit pas s'engager trop avant, étoit néanmoins bien aise de paroître entrer dans les vues du roi d'Angleterre. C'étoit en effet le moyen d'obtenir de l'empereur ce qu'il pouvoit desirer : car ce prince vouloit absolument le détacher de la sainte ligue, & il prenoit avec chaleur les intérêts de Catherine sa tante. Par le traité qui fut conclu au mois de Juin 1529, le pape devoit avoir pour lui Cervia, Ravenne, Modène, Regio & Rubiera ; & pour Alexandre Médicis son petit-neveu, la souveraineté de Florence & Marguerite, fille naturelle de Charles-quint. Mais Florence étoit une conquête à faire. Les Florentins privés de tout secours, se défendirent

comme des citoyens déterminés à s'ensevelir sous les ruines de leur patrie. En 1530, trop foibles enfin contre l'empereur & le pape, ils perdirent leur liberté pour toujours; & Alexandre, avec le titre de duc, régna dans un pays ruiné. Aussi-tôt après la conclusion de ce traité, Clément évoqua l'affaire du divorce.

Henri étoit accoutumé à vouloir que ses ministres fussent les garants du succès de toutes ses entreprises. Wolsey n'avoit pas réussi. Il fut donc disgracié. Il mourut quelques mois après, lorsqu'on venoit de l'arrêter comme criminel de haute trahison : toutes les accusations portoient cependant sur des choses vagues ou sans preuves.

Henri, n'ayant pas négocié heureusement avec le pape, tenta une voie plus facile : il consulta les universités; c'est-à-dire, qu'il leur demanda un avis conforme à son amour. L'empereur n'oublia pas de les solliciter, pour en obtenir une décision favorable à sa tante : & François, qui vouloit fomenter la division entre ces deux princes, joignit ses sollicitations à celles du premier. Vous jugez par-là que les universités d'Angleterre & de France se déclarerent pour la nullité du mariage. Ce ne fut pas cependant sans difficultés, dans quelques-unes au moins. Celles d'Espagne, d'Allemagne & des Pays-Bas ne furent pas consultées, ou jugerent différemment. Les Protestans mêmes furent contraires aux desirs de Henri : mais Pavie, Ferrare, Padoue & Bologne, quoique dans les états du pape, lui furent tout-à-fait favorables.

Ceux qui soutenoient la validité du mariage, opposoient à la loi du Lévitique celle du Deutéronome, qui ordonne d'épouser la veuve de son frere. On disputa beaucoup pour savoir si les loix des Juifs sont faites pour les Anglois, &

pour juger laquelle de ces deux loix contraires devoit être regardée comme une exception. On cita plus qu'on ne raisonna. Enfin Henri, appuyé des suffrages qu'il avoit obtenus, fit casser son mariage, & déclara celui qu'il avoit déja fait secrettement avec Anne de Boulen. Le pape l'excommunia.

Il y avoit déja long-tems qu'on se plaignoit en Angleterre des abus de la cour de Rome & des désordres du clergé. Les droits du saint siege & les ecclésiastiques étoient des sujets ordinaires de conversation: les parlemens tentoient déja d'introduire quelque réforme: ils abolissoient les bulles, les dispenses & toutes les impositions de la chambre apostolique: on prêchoit que le pape n'a point d'autorité hors de son diocese. En un mot, à force de s'entretenir de ces choses, on s'accoutumoit à parler avec plus de liberté; & on applaudissoit à tel propos, dont on eût été scandalisé quelque tems auparavant. Tout préparoit donc une révolution, & l'excommunication ne pouvoit que la hâter. En effet, un nouveau parlement déclara le roi chef suprême de l'église anglicane, reconnoissant en lui, comme inhérent, le pouvoir d'examiner, de réprimer, de rectifier, de réformer, de punir toutes les hérésies, offenses, abus, profanations, crimes, comme étant du ressort de sa jurisdiction spirituelle. Il lui donna encore les annates & les décimes, qui se payoient auparavant à la cour de Rome. Ainsi le roi eut dans son royaume une puissance supérieure à celle que l'église accorde au pape.

L'ivresse de la nation, qui ne songeoit qu'à secouer le joug du saint siege, & le pouvoir absolu de Henri, à qui les parlemens ne pouvoient

rien refuser, furent les causes d'une révolution aussi subite. Le clergé même s'y prêtoit en général, parce qu'il voyoit cesser les exactions, qui le révoltoient depuis long-tems contre la cour de Rome. En un mot, tous les ordres, excepté les moines, applaudirent au changement, tant qu'on ne fut occupé que des avantages temporels, qu'on en voyoit naître. Mais lorsque ce premier enthousiasme fut un peu diminué, & qu'on se demanda avec plus de sang froid, jusqu'à quel point il falloit croire, s'il convenoit de recevoir indifféremment tous les dogmes de l'église romaine, ou d'en rejetter quelques-uns, on sentit l'embarras où l'on se trouvoit, & les plus sages commencerent à prévoir que le pas qu'on avoit fait, pouvoit conduire à de terribles conséquences. En effet, on n'avoit point de règles, pour juger où l'on devoit s'arrêter.

Le clergé étoit dans une profonde ignorance. Le peuple jusqu'alors avoit suivi aveuglément les opinions reçues, les superstitions comme les dogmes. Si on le faisoit raisonner, si on le dépouilloit une fois de sa prévention pour quelques-unes de ses superstitions, n'étoit-il pas à craindre, qu'après avoir abandonné des erreurs auxquelles il ne tenoit que par habitude, il n'abandonnât bientôt des vérités qu'il adoptoit par instinct? Or, c'étoit-là l'artifice des protestans, qui se répandoient alors en Angleterre. Ils commençoient par combattre les abus les plus grossiers. Le peuple séduit s'accoutumoit donc à rejetter une partie de ce qu'il avoit cru & le préparoit insensiblement à rejetter dans la suite une partie de ce qu'il croyoit encore.

Les papes avoient usurpé, ils avoient introduit de nouveaux usages, ils avoient établi de

nouvelles maximes. Il y avoit donc des abus: mais il y avoit aussi des usages & des maximes qui par la tradition remontoient jusqu'aux apôtres. Il auroit fallu faire la différence de ces choses pour réformer sagement ; on n'en savoit pas assez. On retrancha d'abord ce qui déplut ; faute de savoir où s'arrêter, on retrancha encore. Bientôt ce que la tradition la plus ancienne avoit conservé, fut confondu avec ce que les siecles d'ignorance avoient produit. En conséquence, on rejetta toute tradition : on cessa de reconnoître l'autorité de l'église : on n'eut plus d'autre règle que l'écriture.

Mais lorsque l'écriture est susceptible de différentes interprétations, à qui appartiendra-t-il d'en déterminer le sens ? Les réformateurs prétendus nioient que ce fût l'église. Aucun d'eux cependant n'osoit, ni ne pouvoit en pareil cas décider souverainement. Ils sentoient bien qu'ils n'avoient pas droit de forcer à voir dans les livres saints ce qu'ils y voyoient, & à n'y voir rien de plus. Ce fut donc une nécessité de dire, que chaque particulier peut lire & juger par lui-même. Voilà l'absurdité, où l'on fut entraîné de conséquence en conséquence. Je dis *absurdité* ; car dans ce systême, ceux qui n'ont pas assez d'intelligence, ou assez de tems, sont condamnés à ne savoir que penser. C'est néanmoins le plus grand nombre : mais le peuple fut flatté d'être juge de la doctrine.

Les choses en étant venues à ce point, vous jugez combien la religion sera flottante : elle variera comme les esprits. Sous prétexte d'ôter des préjugés, on niera les dogmes, on substituera des erreurs : les sectes se multiplieront : elles s'armeront les unes contre les autres : & il y

aura des troubles jusqu'à ce que chacun, ayant enfin renoncé au droit d'examiner, s'accoutume à croire ce qu'on lui a enseigné dans l'enfance, & à tolérer ceux qui ne pensent pas comme lui. Il arrivera donc que les novateurs n'auront dépouillé l'église de son autorité, qu'afin qu'on croie un jour sur l'autorité de sa nourrice. Mais ce moment de calme n'arrivera, que quand on sera las de s'égorger.

Henri ne songeoit pas à pousser la réforme aussi loin. Quoique séparé du pape, il vouloit conserver la foi catholique. Il la regardoit comme sa cause, depuis qu'il avoit écrit contre Luther. Il étoit de son amour propre de penser comme son livre. Il croyoit d'ailleurs les Protestans toujours prêts à se révolter, parce qu'il en jugeoit par la populace, qui s'étoit soulevée en Allemagne. Il se proposoit donc de sévir contr'eux par par le fer & par le feu.

C'étoit une chose assez difficile, que de conserver la foi catholique, en se séparant de l'église romaine. Henri s'étoit seul mis dans cette position. Aucun de ses ministres ni de ses courtisans ne pensoit comme lui; & peu d'accord entr'eux, ils formoient encore différens partis; les uns restoient intérieurement attachés à la communion de Rome, les autres desiroient d'introduire la nouvelle réforme. Tous cependant cachoient au roi leur façon de penser, & cherchoient les moyens de le gagner. Ceux qui vouloient favoriser les Luthériens, nourrissoient son ressentiment contre la cour de Rome, tandis que ceux qui desiroient de rétablir la religion catholique, applaudissoient en apparence à sa suprématie, voulant le porter à s'opposer de tout son pouvoir à l'établissement du luthéranisme.

C'eſt ainſi que pendant tout ce règne la cour de Londres parut incertaine entre l'ancienne & la nouvelle croyance. Henri, qui tenoit la balance entre les deux partis, laiſſoit à l'un & à l'autre l'eſpérance de le gagner. Ce n'eſt pas qu'il employât pour cela aucun artifice; au contraire il étoit franc, on le ſavoit: mais on ſavoit auſſi que la fougue de ſes paſſions étoit d'ordinaire le mobile de ſes démarches, & c'eſt pourquoi chaque parti ſe flattoit de l'attirer à ſoi. En cela ſon caractere le ſervit mieux que la politique la plus profonde: car il lui ſoumettoit également les Catholiques & les novateurs. C'eſt ainſi que tout contribuoit à l'accroiſſement de ſon autorité.

Placé entre ces deux partis qu'il condamnoit également, il ſéviſſoit indifféremment contre l'un & contre l'autre. Aucun ſoulévement n'étoit à craindre pour lui; parce que les deux partis, ſéduits par le même eſpoir, s'empreſſoient à lui montrer la même ſoumiſſion; & chacun l'excitoit & l'armoit tour-à-tour. Ainſi pendant que les Proteſtans étoient pourſuivis, qu'on étoit accuſé d'héréſie ſur les plus légeres apparences, & que pluſieurs périſſoient par le feu, les Catholiques, qui refuſoient de reconnoître la ſuprématie du roi, perdoient la tête ſur un échafaud, comme criminels de haute trahiſon. De la ſorte périt le chancelier Thomas Morus, connu dans toute l'Europe par ſa ſageſſe, ſa vertu & ſon ſavoir. Henri, qui pendant vingt-cinq ans n'avoit puni de mort perſonne pour crime d'état, devint ſanguinaire, lorſqu'il fut armé de la puiſſance ſpirituelle. Effrayé lui-même du ſang qu'il répandoit, il prit le deuil pour montrer ſa douleur: cependant il continua de ſévir. Il portoit le deuil, quand Thomas Morus fut exécuté.

Il se tramoit depuis quelque tems une intrigue, qui mérita d'attirer enfin l'attention du roi. Elisabeth Barton, de la province de Kent, étant sujette à des convulsions qui mettoient autant de désordre dans son esprit que dans son corps, avoit paru inspirée au peuple, & croyoit l'être sur la parole du peuple même. Jusques-là ce n'étoit qu'une illusion : mais un prêtre voulant mettre en vogue une chapelle de la vierge, Elisaboth contrefit les convulsions & les extases, & dit que Dieu lui avoit promis sa guérison, si on la transportoit dans cette chapelle. Le miracle se fit, il fut divulgué : on ne parla plus que de la sainte fille de Kent, c'est ainsi qu'on la nommoit.

Alors d'autres ecclésiastiques voulurent tirer un plus grand parti de ces extases. Elisabeth inspirée par eux, déclama contre les innovations qui se faisoient dans le gouvernement & contre le divorce de Henri : elle osa prédire, que si le roi épousoit une autre femme, il perdroit la couronne en moins d'un mois, qu'il seroit abandonné de Dieu en moins d'une heure, & qu'il mourroit de la mort des scélerats. Elle fut arrêtée, elle avoua son crime, sans être mise à la question, & tous ses complices furent convaincus. Cet événement fournit au roi l'occasion d'attaquer les moines. Trois monasteres furent supprimés ; & comme ce coup d'autorité excita peu de murmures, il n'en resta plus que quelques années après. Tel étoit l'état de la religion en Angleterre vers l'année 1535.

Le luthéranisme demande que nous jettions un coup d'œil sur les royaumes du Nord, parce que leurs intérêts commencent depuis cette révolution à se mêler avec ceux des autres puissances de l'Europe. Si je remontois bien haut, je ne ferois

que mettre ſous vos yeux des déſordres ſemblables à ceux que vous avez vus ailleurs : car dans ces ſiecles barbares l'hiſtoire de tous les peuples ſe reſſemble.

Waldemar III, roi de Danemarck, étant mort & n'ayant point laiſſé de fils, les états mirent ſur le trône Olaüs, fils de Haquin, roi de Norwège, & de Marguerite fille de Waldemar. Ce prince avoit des droits ſur la Suède, comme petit-fils de Magnus, que les Suédois avoient dépoſé; & Albert de Meklenbourg, qui avoit été donné pour ſucceſſeur à Magnus, avoit auſſi des droits ſur le Danemarck, parce qu'il étoit fils de la ſœur ainée de Marguerite. Cependant ces droits de part & d'autre étoient fort équivoques : car les couronnes de Suède & de Danemarck étoient proprement électives. Mais les nations ſont condamnées à ſe faire la guerre, pour les droits que les princes ſe font & qu'elles déſavouent.

Olaüs étoit âgé de douze ans. Marguerite, qui avoit eu l'habileté de le faire élire, ſe fit donner la régence; & ſon fils étant mort elle conſerva la couronne, quoique les Danois ne fuſſent pas dans l'uſage d'obéir à une femme : elle avoit ſu gagner le clergé & la nobleſſe.

Sollicitée par les peuples à leur donner un roi, mais ambitieuſe de gouverner, elle choiſit le plus jeune de ſes petits-neveux, Eric fils de Wratiſlas, duc de Poméranie. C'eſt cette princeſſe qu'on nomme la Sémiramis du Nord.

Elle conquit la Suède. Alors projettant de faire une ſeule monarchie des trois royaumes, elle en convoqua les états-généraux à Calmar. On penſa, comme elle, que cette réunion devoit terminer toutes les guerres, qui diviſoient ces peuples depuis long-tems. Son projet fut donc unanimé-

ment approuvé, & on convint que le roi feroit élu tour-à-tour en Suède, en Danemarck, en Norwège; qu'il feroit aussi tour-à-tour sa résidence dans chacun des trois royaumes; que chaque nation conserveroit ses loix, ses usages, ses privilèges; & que les dignités seroient données dans chaque royaume aux naturels du pays.

Ce projet, beau dans la spéculation, réussit tant que vécut l'héroïne, qui l'avoit formé; parce qu'elle sut maintenir l'union. Après elle, ce fut une source de guerres, parce que bien loin d'observer la loi fondamentale de la réunion, les rois affecterent de résider en Danemarck, & de traiter la Norwège & la Suède comme des provinces.

Les troubles ne furent jamais plus grands, que lorsque Christian II monta sur le trône de Danemarck. La Suède lasse d'être opprimée, s'étoit séparée depuis quelque tems. Elle n'avoit point élu de roi; elle étoit gouvernée par Steensture avec le titre d'administrateur.

Troll, archevêque d'Upsal, ayant tramé une conspiration en faveur de Christian, fut découvert, déposé, & s'étant retiré à la cour de Danemarck, il porta ses plaintes à Léon X, qui excommunia la Suède, & invita Christian à y porter ses armes.

Le roi de Danemarck eut d'abord peu de succès. Il vit même périr presque toute son armée, dans la premiere expédition qu'il fit. Forcé à traiter, il offrit de se rendre à Stockolm, si on lui donnoit en ôtage six personnes de la premiere distinction, du nombre desquelles étoit Gustave Ericson Vasa; mais dès qu'il les eut sur son vaisseau, il mit à la voile, manquant à sa parole & au droit des gens.

Il vainquit enfin. L'administrateur étant mort de ses blessures, la Suède sans chef fut obligée de se soumettre. L'armée victorieuse désola tout son passage. Christian prenoit la bulle du pape pour prétexte de ses cruautés, & se disoit le ministre des vengeances de Rome.

Reconnu & couronné; il donna dans le château de Stockolm des fêtes, auxquelles il invita les principaux du sénat & de la noblesse. Les deux premiers jours se passerent en jeux, en festins : le roi lui-même ne montra que de la joie, & parut affable à tout le monde : mais le troisieme jour, l'archevêque d'Upsal vint demander l'exécution de la bulle du pape, & la réparation de l'injure qui lui avoit été faite. Aussi-tôt des satellites qu'on avoit préparés, égorgerent quatre-vingt-quatorze sénateurs ou gentils-hommes qui étoient alors dans le château, leurs valets furent pendus, & on livra la ville à la fureur des soldats.

C'est ainsi que Christian devenoit l'horreur de ses nouveaux sujets; tandis que Gustave Vasa, échappé de la prison où il avoit été renfermé, erroit déguisé dans la Dalécarlie, attendant le moment de venger sa patrie, la mort de son pere & la captivité de sa famille. Il étoit fils d'Éric Vasa, un des sénateurs qui venoient d'être égorgés, petit-neveu de Canutson qui avoit été roi de Suède, & cousin-germain de l'administrateur Steensture.

Confondu avec des paysans qui travailloient aux mines, il attendoit tout de son courage. Il se fit reconnoître à eux, se mit à leur tête, & les mécontens ayant grossi son parti, il se vit bientôt maître d'une partie de la Suède. Le lâche Christian fit mourir la mere, les sœurs de Gustave, & tous les Suédois qu'il avoit fait prisonniers.

Ce monſtre ne pouvoit pas aller en Suède, pour s'oppoſer aux progrès de ſon ennemi; car il n'oſoit quitter le Danemarck, où il n'étoit pas moins odieux. Il convoqua les états pour en obtenir des ſecours, & il devoit s'y rendre avec une troupe de ſoldats étrangers, ſe propoſant d'uſer de violence, ſi l'on réſiſtoit à ſes volontés. Son deſſein fut connu : en 1523 les Danois s'aſſemblerent à Wibourg : ils le dépoſerent; & Magnus Munce, chef de la juſtice du Jutland, oſa lui porter l'acte de ſa dépoſition. *Mon nom*, diſoit ce magiſtrat, *devroit être écrit ſur la porte avec tous les méchans princes.* J'ajoute qu'il faudroit encore leur faire lire ſouvent le manifeſte que publierent les états de Danemarck.

Ce Nérón du Nord, c'eſt ainſi qu'on le nomme, ne montra que de la foibleſſe & de la lâcheté. Son oncle, Fréderic, duc de Holſtein, fut élu roi de Danemarck & de Norwège. Guſtave eut la couronne de Suède.

C'eſt ſous Chriſtian, Guſtave & Fréderic, que le luthéraniſme fut répandu dans le Nord. Pluſieurs cauſes en rendirent les progrès rapides. Ces peuples s'étoient convertis dans les tems où l'on prêchoit les prétentions des prêtres & des papes confuſément avec les articles de foi. Plus ils avoient eu la ſimplicité de croire qu'ils ne pouvoient rien refuſer de ce qu'on leur demandoit au nom de la religion, plus ils avoient été opprimés; & l'oppreſſion étant venue au point qu'ils ne pouvoient plus la ſupporter, ils ne ſongeoient qu'à ſecouer le joug qui les tyranniſoit. Chez eux le clergé jouiſſoit ſans contradiction de tous les droits qu'on lui conteſtoit ailleurs. Sa puiſſance, odieuſe à la nobleſſe, étoit redoutable aux ſouverains. Ses biens ſuffiſoient pour enrichir des

rois. Les personnes qui commençoient à penser, étoient scandalisées du trafic que le nonce Arcemboldi faisoit des indulgences. Enfin les esprits se révoltoient en général contre la cour de Rome, depuis que Christian s'étoit autorisé d'une bulle de Léon pour massacrer les sénateurs de Suède.

Dans ces circonstances les rois du Nord étoient vivement sollicités par les princes protestans d'Allemagne. Trop ignorans pour distinguer par eux-mêmes l'erreur de la vérité, ils traitoient la religion comme une affaire de politique. Ils ne voyoient que de l'avantage à protéger le luthéranisme; tandis que les ecclésiastiques, qui n'étoient pas mieux instruits, étoient moins capables de défendre le dogme que leur temporel. Ils voulurent soulever le peuple, & ils animerent davantage les souverains contr'eux. Fréderic & Gustave sentirent seulement la nécessité de ne rien précipiter. Ils affecterent de ne pas laisser paroître leur sentiment: mais bien loin de persécuter les Luthériens, ils les autorisoient secrétement à prêcher leur doctrine. Il paroit que les progrès de l'hérésie furent prompts: car en 1527 les états de Danemarck réglerent que personne ne pourroit être inquiété pour fait de religion; ils permirent aux moines & aux religieuses de sortir de leurs cloîtres, & même de se marier; ils ordonnerent que désormais les évêques ne s'adresseroient plus à la cour de Rome, mais seulement au roi. Vous voyez que parmi les Protestans, le prince devenoit par-tout le chef suprême de la religion. Enfin la Suède dans l'assemblée même de tout le clergé du royaume, reçut la confession d'Augsbourg comme règle de foi, & abolit le culte de l'église romaine.

Ce qu'il faut avoir sur-tout observé pour la

ſuite de l'hiſtoire, c'eſt l'état de la religion vers l'année 1535, où nous nous ſommes arrêtés. Depuis ce tems juſqu'en 1547 que François mourut, il n'y a rien d'important à remarquer pour la France. Ce prince eut encore la guerre avec Charles-quint; il l'eut même avec Henri, qui devint allié de l'empereur: il s'occupa davantage des affaires, & il protégea les lettres.

Henri accoutumé au ſang depuis quelques années, fit périr ſur l'échafaud Anne de Boulen, trois à quatre ans après l'avoir épouſée. Le crime de cette princeſſe fut d'être moins aimée depuis ſon mariage, & d'avoir une fille d'honneur qui ſut plaire. Son enjouement, qui reſſembloit aſſez à de la coqueterie, & qui la rendoit quelquefois trop peu circonſpecte, permit au roi jaloux de la ſuppoſer plus criminelle, & d'envelopper dans ſes ſoupçons pluſieurs complices prétendus qu'il fit auſſi périr. Le roi fit encore caſſer ſon mariage avec elle; & déclarer illégitime Eliſabeth qu'il avoit eu de cette reine malheureuſe. Jeanne Seymour qu'il épouſa, lui donna un fils l'année ſuivante, & mourut quelques jours après ſes couches.

Peu de tems après, Henri devenu amoureux d'Anne de Clèves ſur un portrait flatté de cette princeſſe, ſe maria pour la quatrieme fois. Bientôt dégoûté il fit encore caſſer ce mariage. Ce divorce ſouffrit d'autant moins de difficultés, qu'Anne de Clèves y parut peu ſenſible.

Catherine Howard qu'il épouſa auſſitôt après, avoit eu une mauvaiſe conduite avant ſon mariage. Il en fut inſtruit: il eut même lieu de croire que ſes mœurs n'étoient pas devenues meilleures. Cette malheureuſe laiſſa donc auſſi ſa tête ſur un échafaud.

Catherine Parr, la derniere femme de Henri,

fut sur le point d'être condamnée comme luthérienne ; parce que dans des conversations avec ce prince, elle avoit montré du penchant pour la réforme. L'ordre étoit donné pour lui faire son procès : elle para le coup dans un nouvel entretien, où elle lui fit entendre que si elle paroissoit quelquefois le contredire c'étoit dans le dessein de tirer des lumieres d'un homme fait pour éclairer l'Europe ; l'assurant qu'elle n'avoit garde de penser autrement que lui.

Henri traitoit les affaires de religion avec le même emportement & le même caprice qu'il en agissoit avec ses femmes. Il avoit donné, sous le titre *d'institution du Chrétien*, un systême d'opinions pour fixer la croyance du peuple. Ce systême étoit déja bien différent de ce qu'il avoit ordonné de croire quelque tems auparavant. Cependant il ne tarda pas d'en publier un nouveau qu'il appelloit *l'érudition du Chrétien*, & dans lequel il fit encore des changemens considérables. Il vouloit que sa façon de penser fût la règle de la nation : mais il ne prétendoit pas se fixer à une façon de penser ; jugeant qu'il ne devoit dépendre d'aucune autorité, pas même des réglemens qu'il avoit faits. Les parlemens acquiesçoient aveuglément à cette doctrine changeante, déclarant qu'ils reconnoissoient la volonté absolue du roi comme l'unique règle dans les choses spirituelles, ainsi que dans les temporelles. Ils donnerent force de loi à tous les édits, & à toutes les déclarations qu'il pourroit publier : ou plutôt ils oserent dire que cette plénitude de puissance ; émanée de Dieu, étoit par elle-même une prérogative de la royauté. C'est ainsi que la servitude donnoit une autorité sans bornes à un prince, qui n'avoit de règles que ses passions.

Plus Henri fut puissant, & plus il fut jaloux de son pouvoir. Voilà pourquoi il devint injuste, cruel, sanguinaire. Né franc, sincère, généreux, brave, ferme, intrépide, il eut des vertus, qui le garantirent de la haine d'un peuple esclave: mais il eut tous les vices, & quoiqu'il n'en ait porté aucun jusqu'aux derniers excès, il doit être mis au nombre des tyrans. Il mourut deux mois avant François I.

Charles-quint dans ses vastes états, formoit sans doute de grands projets: & cependant celui auquel il devoit le plus penser, étoit celui auquel il pensoit le moins: c'étoit d'établir l'ordre & la tranquillité. Au contraire, il étoit bien aise qu'il y eût des troubles; & si nous en croyons le pere Barre, il affectoit quelquefois de négliger l'Italie & l'Allemagne, afin d'enhardir ses ennemis à tenter quelque entreprise, bien assuré d'en tirer avantage: ce seroit-là une étrange politique. Si c'étoit ainsi qu'il vouloit parvenir à la monarchie universelle, comme on le lui reproche, il se faisoit des idées bien confuses; & si ce projet chimérique a fait peur aux autres puissances, elle voyoient tout aussi confusément que lui. Il eut un succès brillant en 1535.

Horadin Barberousse, fameux pirate, qui avoit enlevé le royaume de Tunis à Mulley-Hassem, ne cessoit de ravager les côtes d'Espagne & d'Italie. Charles-quint passa en Afrique, défit Barberousse, rétablit Hassem, & délivra tous les Chrétiens qui étoient captifs à Tunis. Il est vrai cependant qu'il dut la prise de cette ville à six mille prisonniers chrétiens, qui ayant brisé leurs chaînes, se rendirent maîtres de la citadelle.

Sur ces entrefaites le duc de Milan étant mort, François demanda l'investiture du Milanès; se

fondant sur ce que par le traité de 1529, il n'en avoit fait la cession qu'en faveur de Sforze. On arma. Charles-quint comptoit, dit-on, sur de grandes conquêtes; menoit son historien Paul Jove pour écrire la campagne qu'il alloit faire. La voici: trente mille hommes, qui attaquerent la France du côté des Pays-Bas, ne firent rien. Cinquante mille, que l'empereur conduisit en Provence, y périrent presque tous, après avoir inutilement tenté le siége de Marseille; les débris de cette grande armée repasserent en Italie avec le général & l'historien. Alors l'empereur consentit à une trève de dix ans, que le pape avoit ménagée.

Quelque tems après, Charles-quint demanda passage par la France, pour aller soumettre les Gantois, qui s'étoient révoltés. Il offrit de donner l'investiture du Milanès au duc d'Orléans, second fils du roi, mais seulement après être sorti du royaume, afin de ne pas paroître y avoir été forcé. Il passa. François I n'eut à se reprocher que quelques imprudences, que sa franchise lui fit commettre, en s'ouvrant trop sur ses projets avec un ennemi. On est étonné de la démarche de l'empereur, quand on ne songe pas à la probité du roi de France. Mais que pouvoit faire le roi? forcer ce prince, comme son prisonnier, à s'engager par un traité? mais avec ce traité n'auroit-il pas encore fallu conquérir le Milanès? De toute façon, François fit bien. Ce qui n'étonna personne, c'est que Charles-quint manqua à sa parole, & abusa de la confiance, que François lui avoit témoignée.

L'année suivante l'empereur s'occupa sans succès des moyens de concilier les Protestans d'Allemagne avec les Catholiques. Il revint ensuite en Italie, d'où il se proposoit de passer en Afrique

pour faire la conquête d'Alger. Il auroit mieux fait de mener son historien en Hongrie, où Soliman étoit alors avec toutes ses forces. Il voulut laisser l'honneur de cette expédition à son frere Ferdinand, qui fut défait par les Turcs, pendant qu'il voguoit lui-même avec vingt-quatre mille hommes sur une grande flotte, dont il ne ramena que les débris.

En 1543 Ferdinand tint une diète à Spire pour obtenir des secours contre Soliman. Ce fut là qu'on indiqua la ville de Trente pour le lieu d'un concile général : mais ces deux objets auroient demandé que la paix eût été parmi les Chrétiens. Cependant le roi de France déclara la guerre à l'empereur, & perdit l'alliance de Henri. Cette guerre fut terminée en 1544, après des succès variés, quoique l'empereur eût d'avance partagé la France avec le roi d'Angleterre. Par le traité de paix que firent Charles-quint & François, ils convinrent enfin de travailler à la paix de l'église. C'est ce qui fut cause que Paul III, alors sur le saint siege, se hâta de publier une bulle, par laquelle il convoqua un concile général à Trente pour le mois de Mars 1545.

CHAPITRE II.

Du luthéranisme vers le tems du concile de Trente.

LORSQUE Luther respectant le saint siege, & ne s'élevant que contre les abus des indulgences, n'avoit pas encore la témérité de se porter pour juge du dogme, c'étoit le moment d'étouffer l'hérésie dans sa naissance. Il falloit convoquer

un concile général, & songer sérieusement à réformer l'église. Il y avoit lieu de croire que les premiers cris contre la cour de Rome n'auroient pas eu des conséquences dangereuses pour la religion, puisque les esprits n'étoient pas encore aigris par la dispute. Mais Léon X, qui craignoit qu'un concile n'entreprît de le réformer lui & sa cour, voulut imposer silence par sa seule autorité, condamnant Luther, & demandant qu'il fût puni, ou qui lui fût livré.

Ce pape ne pouvoit pas ignorer que depuis longtems les puissances d'Allemagne souffroient impatiemment les extorsions de la cour de Rome. Il ne devoit donc pas juger qu'elles lui sacrifieroient un homme, dont la doctrine bien loin de scandaliser, étoit alors conforme aux vœux de tout le monde. Il devoit craindre, au contraire, qu'enhardi par les applaudissemens du public & par la protection de l'électeur de Saxe, Luther ne formât de nouvelles entreprises; & que communiquant insensiblement sa hardiesse au peuple ignorant, il ne conduisît les esprits de changement en changement, jusqu'à oser sapper les fondemens de la religion.

Ayant été condamné par le pape, Luther répondit d'une maniere fort injurieuse: cependant il reconnoissoit encore un juge, puisqu'il appelloit au futur concile général, auquel il offroit de se soumettre. Erasme & tous les bons esprits pensoient qu'ils ne falloit pas pousser les choses à l'extrémité, jugeant que le feu, qui consumeroit les livres de Luther, seroit pour l'Allemagne le commencement d'un incendie. Ils demandoient donc un concile. Mais les nonces presserent si vivement l'empereur, que les écrits de Luther furent brûlés dans plusieurs villes. Luther écrivit, en 1520,

encore avec plus d'emportement, & fit brûler à Witemberg la bulle de Léon avec les décrétales.

Sous prétexte de combattre des abus, Luther enseignoit déja plusieurs erreurs. Toujours plus obstiné, à proportion que les contradictions & les applaudissemens croissoient, il comparut à la diète de Worms, en 1521, où il avoit été cité, & il ne rétracta rien. Au contraire, il déclara qu'il ne reconnoîtroit ses sentimens pour faux, que lorsqu'on le convaincroit par des passages de l'écriture : car, ajoutoit-il, je ne me crois pas obligé de croire au pape ni aux conciles; puisqu'il est constant qu'ils ont erré plusieurs fois, & qu'ils se sont contredits. Il nioit donc déja la tradition, par conséquent il n'étoit plus possible de le ramener. Il est évident que la dispute alloit multiplier les questions, & produire de nouvelles erreurs. Avant que la diète se séparât, l'empereur fit publier la sentence du ban de l'empire contre Luther & contre tous ses adhérens: mais l'électeur de Saxe, voulant sauver ce novateur, le fit enlever secrétement, & conduire dans un château où il le garda une année entiere, inconnu à tout le monde, même à ses gardes.

Cette condamnation fit de nouveaux partisans à Luther, qui continua d'écrire du fond de sa retraite : c'est tout l'effet qu'elle produisit. On ne sévit point, soit parce que les puissances n'approuvoient pas toutes cette condamnation, soit parce que considérant le nombre des Luthériens, on craignoit de causer de nouveaux désordres.

La bulle du pape & la sentence de l'empereur n'ayant pas été exécutées, Adrien VI en porta ses plaintes à la diète de Nuremberg. Persuadé qu'en sévissant, on éteindroit l'hérésie, il employa les motifs les plus pressans. Il chargea même son

nonce d'avouer que les abus, les excès & les abominations de la cour de Rome, où tout se trouvoit perverti, étoient une des causes des maux de l'Eglise. Il promettoit de travailler à une réforme : & il demandoit seulement du tems, remarquant que la maladie étoit si invétérée, qu'en voulant tout réformer à la fois, on s'exposeroit à renverser tout.

On pouvoit lui répondre qu'en peu de tems l'hérésie s'étoit si fort invétérée, qu'on n'étoit pas moins embarrassé à la détruire tout-à-coup, qu'il le paroissoit lui-même à réformer l'Eglise. En effet, c'est sur les inconvéniens de sévir que porta la réponse de la diète. Elle proposa comme le remède le plus convenable un concile libre, que le pape convoqueroit avec le consentement de l'empereur dans quelques villes d'Allemagne. Voulant ensuite concourir à la réforme de la cour de Rome, elle donna ce mémoire dont j'ai parlé & qui contenoit cent griefs ; & pour y concourrir plus efficacement, elle déclara que si on ne lui faisoit pas justice, elle ne souffriroit pas plus long-tems les vexations dont elle se plaignoit.

Adrien VI est le seul, qui ait eu véritablement le dessein de réformer la cour de Rome : mais elle ne voulut pas se laisser réformer. Il vit avec chagrin qu'il n'étoit pas assez puissant, pour faire un aussi grand bien. Trop âgé pour achever cet ouvrage, il ne put seulement pas le commencer : & les aveux, qu'il fit en cette occasion, fournirent des armes à Luther : il les publia pour faire voir que les papes mêmes reconnoissent la vérité des reproches qu'il faisoit au saint siége.

Clément VII & Paul III furent plus occupés de l'agrandissement de leur famille, que des maux de l'Eglise. Leur ambition n'étoit pas propre à

ramener les peuples, qui se soulevoient: car on ne devoit pas être trop édifié, quand on considéroit qu'il ne se donnoit des soins que pour assurer des principautés, l'une à son neveu, l'autre à son fils.

Il est vrai que les guerres de l'Europe n'étoient pas une conjoncture favorable à la tenue d'un concile général, & il est vrai que ni le pape, ni l'empereur ne vouloient sérieusement le convoquer; le pape, parce qu'il s'agissoit de réformer l'église dans son chef, comme dans ses membres; & que rien n'étoit plus contraire aux vues ambitieuses de Léon X, de Clément VII & de Paul III; l'empereur parce qu'il vouloit retenir les papes dans ses intérêts, en les menaçant d'un concile; & encore parce qu'il s'imaginoit que les troubles & les divisions seroient favorables à l'accroissement de sa puissance. Car il se proposoit d'abattre les partis les uns par les autres, & de rester seul maître de l'empire, ou du moins de n'y trouver plus de vassaux capables de lui résister.

Pour assurer que Charles-quint ait eu cette ambition, il n'est pas nécessaire d'avoir son aveu: car les princes n'avouent pas de pareils desseins: mais toute sa conduite en est une preuve. Les princes protestans en étoient bien persuadés, puisqu'ils crurent devoir se liguer pour leur défense commune. Ils firent leur premiere ligue à Torgau en 1526: ils en firent une autre à Smalcalde en 1530: ils la renouvellerent dans le même lieu en 1536 & en 1540. L'ambition de Charles-quint pouvoit seule entretenir leur crainte aussi long-tems: il n'auroit tenu qu'à lui de gagner leur confiance, en écartant tout ce qui pouvoit leur paroître suspect.

Cependant il devoit arriver un tems, où un

concile entreroit dans les vues de Charles-quint : c'eſt lorſqu'il auroit lieu de juger que les Proteſtans ne ſe ſoumettroient pas ; & que par conſéquent, un jugement de l'Egliſe paroîtroit l'autoriſer à prendre les armes contr'eux. Or, dès que l'empereur voudroit un concile, les papes ne pourroient plus s'y refuſer : cependant il ſurvenoit d'autres difficultés.

Il s'agiſſoit de ſavoir de quelle maniere ſe tiendroit le concile & dans quel lieu : car c'eſt ce dont les Proteſtans & le pape vouloient également décider. Le jugement paroiſſoit dépendre de la méthode qu'on ſuivroit dans l'examen des queſtions, & la méthode dependoit du lieu. Si le concile ſe tenoit en Allemagne, les Proteſtans ſe flattoient d'y avoir plus d'influence ; & le pape n'ignoroit pas qu'il en auroit davantage lui-même, s'il ſe tenoit en Italie. Il étoit bien difficile de concilier des vues auſſi contraires.

Clément VII, ſollicité par l'empereur, conſentit en 1533 à convoquer un concile libre, où tout ſeroit réglé comme dans les premiers conciles de l'Egliſe ; & il offrit de le tenir à Mantoue, à Bologne ou à Plaiſance, au choix des Allemands. Les Proteſtans, aſſemblés à Smalcade, conférèrent ſur ces propoſitions, & déclarerent que le concile ne pouvoit être libre en Italie, parce que le pape y préſideroit par lui-même, ou par ſes nonces, que cependant il n'étoit pas raiſonnable qu'il y eût aucune autorité, puiſqu'étant partie, il ne pouvoit pas être juge ; qu'ils demandoient donc que le concile ſe tînt en Allemagne, & que tout y fût décidé, non par les maximes & par les uſages de la cour de Rome, mais par l'écriture ſeule.

Vous voyez que les Proteſtans qui étoient par-

ties, vouloient être juges; quoiqu'ils prétendissent que le pape ne pouvoit pas être juge, parce qu'il étoit partie. Cependant il falloit bien que ceux qui entreroient au concile, fussent tout à la fois juges & partie, puisqu'ils ne pouvoient être que Catholiques ou Protestans. Cela suffit pour faire prévoir que les décrets du concile, quelque part qu'on le tienne, ne seront jamais généralement reçus.

Clément VII étant mort l'année suivante, Paul III proposa en 1535 la ville de Mantoue pour le lieu du concile; & il l'y convoqua pour le mois de Mai 1737, sans avoir égard aux oppositions des Protestans. Comme il avoit déclaré dans sa bulle qu'il l'assembloit pour extirper l'hérésie luthérienne, ils s'obstinerent plus que jamais à vouloir un concile, qui fût indépendant du pape, & qui se tînt en Allemagne. Il me semble que Paul III se seroit conduit avec plus de prudence, s'il eût paru suspendre son jugement: car le moment où il convoquoit un concile pour juger leur doctrine, n'étoit pas celui qu'il falloit prendre pour les déclarer hérétiques, quoiqu'ils le fussent en effet.

Les rois de France & d'Ecosse n'ayant pas approuvé le lieu qui avoit été choisi, & le duc de Mantoue lui-même ayant refusé sa ville, le pape indiqua le concile à Vicence pour l'année 1538. Les légats s'y rendirent pour en faire l'ouverture, & ils ne la firent pas. Comme il n'y vint qu'un évêque, on fut obligé de le proroger. Enfin après avoir été convoqué à Trente pour l'année 1532, il s'ouvrit en 1545 : mais les Protestans déclarerent dans toutes les dietes, qu'ils ne le reconnoissoient point pour légitime.

Si ce concile, comme il y a lieu de le présu-

mer, n'extirpe pas l'héréſie, quel parti faudra-t-il prendre, Monſeigneur? faudra-t-il tolérer, ou ſévir par le feu? Tolérer, ſeroit un mal ſans doute; car nous devons haïr l'héréſie autant que le mahométiſme, autant que l'idolâtrie : cependant il nous eſt défendu de haïr l'hérétique, le muſulman & l'idolâtre, & la charité nous invite à travailler à leur converſion.

Si vous étiez ſouverain quelque part, & qu'un novateur entreprît de répandre une fauſſe doctrine parmi le peuple; vous le puniriez avec raiſon, & même du dernier ſupplice, ſi la nature de ſon crime le méritoit : la tolérance en pareil cas vous rendroit coupable. Mais parce qu'on prêche l'alcoran en Turquie, entreprendrez-vous de faire la guerre aux Turcs juſqu'à ce que vous les ayez convertis ou exterminés? marcherez-vous enſuite avec le même zèle contre les Perſes, contre les Indiens, contre les Chinois dont on vante la ſageſſe? Enfin, toujours vainqueur, parcourrez-vous toute la terre, ne laiſſant après vous que des ruines? Vous ſerez donc le fléau de tous les peuples, qui n'auront pas, comme vous, le bonheur d'être nés dans la vraie religion. Par conſéquent on peut vivre en paix avec les Turcs, ſans avoir à ſe reprocher une tolérance coupable.

Or, Monſeigneur, vers le milieu du ſeizieme ſiècle, ce n'étoit pas un ſeul novateur qui enſeignoit l'héréſie; c'étoient des peuples entiers qui l'avoient embraſſée, & qui la profeſſoient ſous la protection de leurs ſouverains. Les hérétiques étoient donc alors en Allemagne, par rapport aux Catholiques, comme les Turcs par rapport aux Chrétiens : c'étoient des nations.

Cependant on va prendre les armes contre les Proteſtans. Des princes, des factieux feront ſervir

à leur ambition, le zèle, la crédulité, le fanatisme des peuples. Vous verrez l'Europe souillée de tous les crimes de la superstition armée, & Henri le Grand tomber sous les coups de ce monstre, lorsqu'il alloit faire le bonheur de son peuple. Ce sont vos ancêtres qui, par un zèle aveugle, auront été la premiere cause de tous les maux, & vous les verrez au moment de perdre leur couronne.

Mais suspendez votre jugement, jusqu'à ce que l'événement vous aît éclairé. Si après des guerres longues & sanglantes, il n'y a plus d'hérésie.... Mais cela n'arrivera pas. Au contraire, il faudra finir par tolérer les Protestans, comme les Turcs. Le nombre en sera même augmenté: car la persécution fera des martyrs, & les martyrs feront des prosélytes. Si la tolérance est un mal, elle est un mal nécessaire, toutes les fois que le sang qu'on répand, au lieu de détruire l'erreur, n'est qu'un mal de plus. Mais venons à ces tems malheureux, & jugez d'après l'événement.



CHAPITRE III.

Depuis l'ouverture du concile de Trente, jusqu'à la mort de Henri II roi de France.

NON-SEULEMENT Charles-quint voyoit avec plaisir les troubles qui s'étoient formés; mais encore il n'étoit pas même fâché de la guerre que les Turcs faisoient à l'Allemagne. Elle lui fournissoit des prétextes pour épuiser les puissances de l'Empire, auxquelles il ne cessoit de demander des secours; & il croyoit déja prévoir le moment,

où il les écraseroit avec les forces qu'il tireroit de ses autres états. Ce projet chimérique n'étoit pas assez grand pour lui. Il portoit encore ses prétentions sur les couronnes du Nord, il en vouloit au moins disposer; & dans la derniere guerre qu'il avoit faite à François I, il avoit partagé la France avec Henri VIII. Une politique aussi fausse ne pouvoit avoir de plan, & en effet Charles-quint n'en a point. Ses entreprises ne se préparent jamais, elles ne tiennent point ensemble : ses idées paroissent éparses comme ses états; & ses tentatives sont presque toujours au-dessus de ses forces. C'est sur-tout l'argent qui lui manquoit : car l'Espagne portoit avec peine les impôts dont elle étoit chargée, & les trésors de l'Amérique s'étoient épuisés sans succès. Sa principale ressource étoit donc de demander aux Allemands des subsides sous prétexte de la guerre des Turcs; & il en obtenoit en offrant de terminer les disputes de religion dans la premiere diète, ou en accordant la liberté de conscience jusqu'au futur concile, qu'il promettoit de faire tenir en Allemagne.

Le pape ayant su que Charles-quint & François I devoient le presser d'assembler un concile, s'étoit hâté de le convoquer afin de ne pas paroître y avoir été forcé. L'empereur fut offensé de cette précipitation, parce qu'il auroit voulu passer pour le seul promoteur du concile, qu'il faisoit attendre depuis si long-tems. Voulant au moins faire penser qu'il régleroit lui-même les matieres qui seroient traitées, il fit publier trente-deux articles, qui avoient été rédigés par les docteurs de Louvain; & il ordonna de s'y conformer jusqu'à la décision des évêques. C'est à peu près comme s'il eût dit : je ne sais pas ce qui sera décidé, je ne sais, par conséquent, ce qu'il faudra croire : cependant voici

voici ce que j'ordonne de croire en attendant. Cette démarche inconséquente étoit à contre-tems dans le moment où le concile alloit s'assembler; mais il vouloit donner de l'inquiétude au pape & des espérances aux Protestans. Paul III, qui n'ignoroit pas que Charles-quint desiroit moins de terminer les affaires de religion, que de profiter des circonstances qu'elles feroient naître, lui offroit le secours de ses armes spirituelles & temporelles pour soumettre les Protestans, & comme l'empereur, il songea moins aux moyens de faire cesser les troubles, qu'aux avantages qu'il espéroit en retirer.

Pendant que les nonces attendoient à Trente, en Mars 1545, les évêques pour faire l'ouverture du concile, on tenoit à Worms une diète, dans laquelle l'empereur avoit promis qu'on traiteroit d'abord & principalement des moyens de terminer les différens sur le dogme & sur la discipline. Mais croyant alors devoir laisser au concile la décision de ces choses, ou prenant ce prétexte pour éluder les engagemens qu'il avoit pris; il se borna à demander des subsides, après avoir assuré, que, si les peres de Trente ne s'occupoient pas sérieusement de la réforme, on seroit toujours à tems d'y suppléer dans une autre diète.

Les Protestans déclarèrent qu'ils ne reconnoissoient pour légitime, ni le concile de Trente, ni tout autre qui seroit sous la dépendance du pape; & ils demandèrent qu'on traitât d'abord des affaires de religion, puisque c'étoit le principal objet pour lequel ils avoient été convoqués. L'empereur, voyant qu'après de longues contestations il ne gagnoit rien sur eux, rompit la diète, & en indiqua une autre à Ratisbonne pour le mois de Janvier de l'année suivante. Son dessein étoit de

tenir les choſes en ſuſpens, & de laiſſer entrevoir qu'il ſe déclareroit pour ou contre le concile de Trente, ſuivant qu'il auroit lieu d'être content ou mécontent de la diète de Ratisbonne. D'un autre côté, il ménageoit ſi fort le pape, qu'il paroiſſoit quelquefois regarder comme indifférent, que le concile ſe tînt en Allemagne, à Trente, ou même à Rome.

Cependant les évêques de Trente étoient ſcandaliſés, que l'empereur, dans la ſuppoſition que le concile ne travailleroit pas à la réforme, eût promis d'abandonner à une diète la déciſion des points controverſés. Etonnés que ce prince uſurpât ſur le ſacerdoce, ils l'étoient encore plus du ſilence du pape, qui auparavant s'étoit élevé avec courage contre une pareille entrepriſe: mais Paul III ſentoit le beſoin de ménager l'empereur, parce qu'il avoit un fils, auquel il vouloit donner les duchés de Parme & de Plaiſance.

Quoiqu'alors cet état relevât du ſaint ſiége & fît même partie de ſon domaine, le pape ne ſe flattoit pas de l'aſſurer à Pierre Louis Farnèſe ſon fils, s'il n'obtenoit auparavant le conſentement de Charles-quint. Car les empereurs, qui avoient des prétentions ſur Parme & Plaiſance, pouvoient quelque jour les faire valoir, & dépouiller les Farnèſes.

Son ambition ne ſe bornoit pas là. Il demandoit encore le duché de Milan pour Ottavio fils de Pierre Louis, & gendre de l'empereur. Ce prince avoit épouſé Marguerite d'Autriche, veuve d'Alexandre Médicis.

Ayant été refuſé, il prit ſur lui de donner l'inveſtiture de Parme & de Plaiſance à Pierre Louis Farnèſe. Quoiqu'il eût obtenu le conſentement des cardinaux, une pareille démarche, dans le tems

que les évêques s'aſſembloient pour réformer l'égliſe, prêtoit de nouvelles armes aux Luthériens, & faiſoit murmurer les Catholiques. Tout le public blâmoit l'ambition d'un pape, qui peu ſenſible aux maux de la chrétienté, donnoit des principautés à ſon fils, aux dépens même du patrimoine de St. Pierre.

Enfin le concile s'ouvrit le 13 Décembre 1545. Il s'agiſſoit de ſavoir, ſi l'on commenceroit par la réformation. L'empereur le demandoit, parce qu'il vouloit paroître entrer dans les vues des Proteſtans, & c'étoit d'ailleurs le plus sûr moyen de diminuer la prévention, où ils étoient contre le concile.

Le pape avoit d'autres intérêts. Il ne le déclaroit pas, mais on le devinoit. Il ordonna donc à ſes nonces de faire commencer par la doctrine. Cependant les avis furent d'abord partagés; & ce n'eſt qu'après avoir vivement débattu la choſe, que les peres convinrent de traiter à la fois du dogme & de la réforme.

Le pape, effrayé au ſeul nom de réforme, ne put contenir ſa colère. Il ne cacha point à ſes nonces, combien il étoit mécontent de leur condeſcendance. Il réitéra même les ordres de commencer par la doctrine. Cependant il ſe radoucit, & donna ſon conſentement à ce qui avoit été arrêté. Peut-être ſongea-t-il que les peres prendroient facilement le change; & que quand une fois ils traiteroient du dogme, ils iroient de queſtion en queſtion, & feroient long-tems ſans penſer à la réforme. C'eſt ce qui arriva.

La diète de Ratiſbonne fut renvoyée, ſous différens prétextes, juſqu'au mois de Juin 1547. L'empereur y parla avec plus de hauteur, qu'il n'avoit encore fait: il menaça même. Ce n'eſt

D 2

pas que par l'intérêt qu'il prenoit au concile de Trente, il fût offensé de ce que les Luthériens refusoient de le reconnoître ; c'est parce qu'il se croyoit alors assez puissant pour les accabler. Il avoit déja fait une partie de ses préparatifs : il étoit sur le point de conclure un traité avec le pape : afin de tomber sur eux avec toutes ses forces, il avoit fait une trève avec Soliman. Il n'attendoit donc plus que l'occasion pour éclater. Il y avoit long-tems que les Luthériens se plaignoient de la chambre impériale. L'empereur, qui cherchoit à les mécontenter pour les porter à quelque soulévement, fit dire au président de cette chambre de favoriser toujours les Catholiques.

Avant que la diète s'assemblât, le bruit s'étoit répandu que l'empereur armoit à la sollicitation du pape, & les Protestans en avoient été allarmés. Cependant Charles-quint leur avoit dit si positivement qu'il ne songeoit qu'à la paix, que, trompés par la dissimulation, ils s'étoient enfin rassurés. Le ton qu'il prit dans la diète, ne leur permit plus d'ignorer ses vrais sentimens.

Par le traité fait entre l'empereur & le pape, il étoit dit, que puisque plusieurs peuples d'Allemagne persévéroient dans l'hérésie, & refusoient de se soumettre au concile ; le pape & l'empereur avoient jugé nécessaire, pour la gloire de Dieu & le salut de la nation, d'armer contr'eux. Le pape s'obligeoit à donner à l'empereur deux cens mille écus d'or, & à fournir douze mille hommes d'infanterie & cinq cens chevaux. De plus il lui accordoit pour l'année courante la moitié des revenus des églises d'Espagne, avec la permission d'aliéner les biens des monastères de ce royaume, jusqu'à la somme de cinq cens mille écus. De son côté, Charles-quint promettoit de lui cé-

der une certaine partie de ce qu'on prendroit ſur les Proteſtans, & de ne faire aucun accord avec eux que de concert avec lui. Ils convinrent encore que ſi quelqu'autre prince catholique vouloit entrer dans cette ſainte ligue, il y ſeroit admis & auroit part aux acquiſitions comme aux frais. Ce traité étoit pour ſix mois; après lequel terme, on devoit faire de nouvelles conventions, ſi la guerre continuoit. Par un article ſecret l'empereur aſſuroit le duché de Parme à Pierre Louis Farnèſe.

Après avoir ſouvent promis de n'inquiéter perſonne au ſujet de la religion, après avoir aſſuré les Luthériens que tous les différens ſur le dogme & ſur la diſcipline ſeroient réglés dans une diète ou dans un concile tenu en Allemagne; l'empereur ſe fût démenti trop ouvertement, s'il eût déclaré aux hérétiques, qu'il prenoit les armes pour leur ſalut & pour la plus grande gloire de Dieu. Ne pouvant donc plus cacher qu'il armoit, il diſſimula que la religion en fût le prétexte, & il voulut faire croire que l'ambition n'en étoit pas le motif.

En 1542 les princes de la ligue de Smalcalde avoient porté leurs plaintes à la diète de Spire, contre Henri duc de Brunſwick qui ne ceſſoit de commettre des hoſtilités ſur les terres des Proteſtans. On avoit eu égard à leurs remontrances, & il avoit été défendu aux Catholiques de troubler la paix; mais Henri ayant continué, Jean Fréderic électeur de Saxe, & Philippe landgrave de Heſſe eurent recours aux armes, & le dépouillèrent de ſes états. L'empereur, alors obligé de ménager les Proteſtans, ne parut pas déſapprouver leur conduite. Lors même que le duc de Brunſwick vint lui demander d'être rétabli, il

répondit que c'étoit aux princes de la ligue de Smalcalde à voir le parti qu'ils voudroient prendre.

En 1544 il fut réglé que Henri pourſuivroit ſon droit en juſtice, & que juſqu'au jugement, ſon duché ſeroit en ſéqueſtre entre les mains de l'empereur. Cependant il prit les armes l'année ſuivante, malgré les défenſes de Charles-quint, qui le menaçoit de le mettre au ban de l'empire. Il fut fait priſonnier.

Alors le landgrave de Heſſe repréſenta, que Henri méritoit d'être mis au ban de l'empire, parce qu'il avoit déſobéi & manqué à tous ſes engagemens. L'empereur éluda, exhortant les confédérés à uſer de la victoire avec modération, les invitant à congédier leurs troupes, puiſqu'ils n'avoient plus rien à craindre du duc de Brunſwick. Cependant quelque adroite que fût ſa réponſe, elle fit naître des ſoupçons. En effet, il vouloit que cette guerre civile lui ſervit de prétexte pour prendre les armes contre les Proteſtans.

C'eſt certainement Henri qui avoit troublé la paix de l'empire. Néanmoins les princes alliés de la maiſon de Brunſwick ayant réuni leurs forces, l'empereur approuva non-ſeulement la ligue qu'ils avoient faite : il promit encore de leur donner des ſecours & de commander leur armée. Il crut avoir trouvé le moment qu'il attendoit : car ſes forces lui paroiſſoient alors bien ſupérieures à celles de l'électeur de Saxe & du landgrave de Heſſe. Voulant néanmoins toujours diſſimuler, il publia que l'ambition & la religion n'entroient pour rien dans ſes vues ; qu'il étoit tems de terminer une guerre civile, qui continuoit au mépris de la majeſté impériale ; & qu'il armoit uniquement contre les rebelles, dont le landgrave

de Hesse & l'électeur de Saxe étoient les chefs. Mais quelle que fût sa dissimulation, toute sa conduite parloit trop clairement. Il fut donc facile aux princes qu'il accusoit, de faire voir que la religion étoit le motif ou le prétexte de la guerre, & que l'empereur se proposoit d'asservir l'Allemagne.

Il semble qu'en cette occasion Paul III voulût ouvrir les yeux à ceux que la dissimulation de Charles-quint pouvoit tromper encore. Après avoir exposé, dans la bulle du jubilé, sa sollicitude pastorale pour le salut des hommes, après avoir gémi sur l'hérésie & sur la perte des ames, il dit, qu'il venoit de conclure une ligue avec l'empereur, pour forcer par les armes les hérétiques à se soumettre à l'église; & il exhorta les Catholiques à demander au ciel par des prieres & par des jeûnes le succès de cette guerre sainte. Le cardinal Farnèse, son légat, ayant joint l'armée dans le même esprit, voulut encore publier des indulgences: l'empereur déja mécontent de la bulle du pape, s'y opposa. Ce prince, dont tout l'artifice étoit de nier ce que tout le monde voyoit, venoit de mettre au ban de l'empire l'électeur de Saxe & le landgrave de Hesse, comme rebelles, séditieux, coupables de lèze-majesté, perturbateurs du repos public; & il avoit eu soin d'écarter tout prétexte de religion.

Cependant ses mesures étoient si mal prises, que l'électeur & le landgrave avoient déja rassemblé quatre-vingt mille hommes, lorsqu'il ne leur en pouvoit encore opposer que neuf mille. Mais le défaut de concert affoiblit toujours les puissances liguées, & souvent des intérêts particuliers font abandonner ou trahir la cause commune. C'est pourquoi les Protestans laissèrent échapper

deux fois l'occasion d'écraser l'empereur : ils ne la trouvèrent plus, lorsque ce prince eut rassemblé toutes ses forces.

L'armée de Charles-quint, mal payée, manquoit de vivres & de fourrages; le tems qui devenoit mauvais, commençoit à causer des maladies; & on délibéroit, si on ne licencieroit pas les troupes, lorsqu'une diversion prépara de plus grands succès.

En mettant l'electeur & le landgrave au ban de l'empire, Charles-quint avoit donné leurs états à Maurice de Saxe duc de Misnie; le menaçant de la même peine, s'il refusoit de joindre ses armes aux siennes.

Maurice étoit protestant & de la ligue de Smalcalde : mais il avoit encore des raisons plus fortes, pour se refuser aux offres de l'empereur : car l'électeur de Saxe, son parent & son tuteur, avoit gouverné ses biens avec beaucoup de zèle; & le landgrave de Hesse, son beau-père, lui avoit conservé la Misnie contre les entreprises de Ferdinand d'Autriche. Cependant il envahit la Saxe, que l'électeur avoit confiée à ses soins. Cette nouvelle répandit la consternation parmi les confédérés; & Jean Fréderic ayant emmené la plus grande partie des troupes pour aller aux secours de ses états, on ne songea plus qu'à mettre en quartier d'hiver celles qui restoient. Charles-quint fit alors des conquêtes. Mais le pape rappella ses troupes, sous prétexte que les six mois étoient expirés. Il commençoit à craindre la puissance de l'empereur.

Au commencement de l'année suivante la ligue de Smalcalde ne subsistoit presque plus. Elle se trouvoit privée de tout secours étranger par la mort des rois d'Angleterre & de France. Jean

Fréderic avoit recouvré ses états & même conquis la plus grande partie de la Misnie. Mais resté seul, inférieur en forces, trahi même, il fut vaincu & fait prisonnier. Il étoit fils de Fréderic le Sage.

Sans consulter les états de l'empire, l'empereur condamne à mort Jean Fréderic, qui apprend son arrêt sans émotion. Bientôt après cependant il lui fit grace de la vie, à la sollicitation de Maurice, qui craignit que l'horreur de ce jugement retombant sur lui-même, ne lui suscitât des ennemis, & ne lui fît perdre la Saxe. Jean Fréderic donna sa renonciation à l'électorat, & Charles-quint confirma la Saxe à Maurice, afin de faire croire qu'il n'avoit pas pris les armes pour la religion.

Le landgrave se livra ensuite lui-même, comptant sur la clémence de l'empereur, dont l'électeur de Brandebourg & Maurice s'étoient rendus cautions. Charles-quint, contre la foi donnée, le retint prisonnier. Maître alors des deux chefs de la ligue qu'il avoit dissipée, il établit des garnisons étrangeres dans plusieurs villes, il chargea d'impôts les peuples & sur-tout les Protestans, il crut avoir soumis tout le corps germanique; il se trompa : de pareilles révolutions ne sont pas si promptes. Il faut du tems pour accoutumer au joug des peuples aguerris, qui ne l'ont jamais porté, sur-tout quand le fanatisme leur donne un nouveau courage.

Pendant que ces choses se passoient en Allemagne, le concile s'étoit transféré à Bologne, ou plutôt il étoit proprement dissous; car une partie des évêques étoit restée à Trente, & plusieurs s'étoient tout-à-fait retirés. L'empereur, mécontent de cette translation, avoir encore un

autre fujet de plaintes contre le pape; il le foupçonnoit de s'être allié de la France, pour abaiffer la maifon d'Autriche en Italie. Sur ces entrefaites, Pierre Louis Farnèfe, qui fe faifoit détefter, fut affaffiné, l'année de la mort de François I & de Henri VIII; Ferdinand de Gonzague, gouverneur du Milanès, fe faifit de Plaifance au nom de l'empereur, qu'on foupçonna d'avoir eu part à la confpiration. Ce fut une queftion de favoir fi Plaifance appartenoit à l'empire ou au faint fiége.

Comme le concile étoit fufpendu, ou que du moins le pape ne permettoit pas aux évêques de revenir à Trente, l'empereur crut devoir prendre des mefures pour fufpendre auffi les difputes de religion. Dans cette vue il fit faire un formulaire, qu'on nomma *interim*, parce qu'il contenoit les articles qu'il falloit croire, en attendant les décifions d'un concile. Cet acte ayant été reçu dans la diète d'Augsbourg que bloquoit l'armée impériale, fut imprimé & publié. Mais bien loin de terminer les difputes, il en fit naître de nouvelles; car il ne contenta ni les Proteftans ni les Catholiques. Charles-quint cependant févifſoit contre les villes, qui ne le vouloient pas recevoir. Ce n'eft pas qu'il fût convaincu que tous les articles de fon *interim* fuffent autant d'articles de foi, puifqu'on n'y devoit croire qu'en attendant que l'églife eût décidé: mais il ne cherchoit qu'un prétexte pour exercer fon defpotifme. Il le trouva, car il y eut à ce fujet bien des révoltes & bien du fang répandu.

Depuis long-tems Charles-quint avoit fait élire roi des Romains, Ferdinand fon frère. Il fe repentoit de n'avoir pas confervé cette couronne pour un fils, qu'il croyoit former dans l'art de

gouverner, & dont il concevoit les plus grandes eſpérances, parce qu'il le trouvoit plein de diſſimulation & d'artifice. Il tenta d'obtenir la renonciation de Ferdinand, qui bien loin de la donner, prit des meſures pour ſe maintenir dans ſes droits. Maurice & les autres princes proteſtans, charmés de voir naître la diviſion dans la maiſon d'Autriche, promirent au roi des Romains de ne pas ſouffrir que l'empereur le dépouillât. Charles-quint, qui ignoroit les liaiſons de ſon frère, crut, dans l'ivreſſe de ſes ſuccès, que les électeurs n'oſeroient ſe refuſer à ſes vues. Il préſumoit trop : plus il ſe croyoit abſolu, plus il faiſoit redouter un fils, qui recueilleroit toute ſa puiſſance. Le ſeul fruit de ſon projet fut de mettre la diviſion dans ſa famille & de ſoulever l'empire.

Les Proteſtans ayant formé une nouvelle ligue, cherchèrent un appui dans une puiſſance étrangère. L'Angleterre n'étoit pas en état de donner des ſecours. Henri VIII avoit laiſſé la couronne à Edouard VI, qu'il avoit eu de Jeanne Seymour. Accoutumé au pouvoir abſolu, ce prince s'étoit imaginé qu'il le conſerveroit après ſa mort : mais le conſeil de régence, qu'il nomma pour gouverner pendant la minorité de ſon fils, n'eut rien de plus preſſé que de s'écarter de ſes dernieres volontés.

Les membres de ce conſeil étoient diviſés ſur la religion, & les principaux favoriſoient le luthéraniſme. L'héréſie fit donc de grands progrès. Le peuple embraſſa la nouvelle doctrine avec d'autant plus d'ardeur, qu'il avoit été plus contenu juſqu'alors ; & les grands excitèrent le fanatiſme, dans l'eſpérance de s'enrichir des dépouilles du clergé ſéculier, dont les biens furent

en effet envahis, comme ceux des moines l'avoient été.

Par-tout où prévaloient les Proteſtans, ils portoient la réforme juſqu'aux derniers excès, aboliſſant tout rite, toute cérémonie, toute pompe, & réduiſant la religion à une contemplation ſpirituelle. Ils croyoient que réformer, n'étoit autre choſe que rejetter tout ce que l'égliſe romaine obſervoit. Mais en condamnant tout culte qui parloit aux ſens, ils tomboient ſouvent dans des rêveries ſemblables à celles des Gnoſtiques. Pluſieurs dans leur enthouſiaſme croyoient pouvoir s'élever immédiatement juſqu'à Dieu.

La prétendue réforme devenoit donc ſuperſtitieuſe, en croyant éviter la ſuperſtition. Cette religion toute ſpirituelle avoit encore un autre inconvénient: c'eſt qu'elle ne pouvoit pas durer. Elle n'avoit pour elle que les premiers momens de ferveur, & on prévoyoit que lorſque l'enthouſiaſme ſeroit diſſipé, un culte ſans cérémonies ne ſeroit plus à la portée du peuple.

Le conſeil de régence, qui connut ces inconvéniens, crut tenir un juſte milieu entre les Catholiques & les Luthériens, en conſervant des rites de l'égliſe romaine. Il innova même plus lentement ſur le dogme: mais ces tempéramens ne ſe prenoient pas dans des circonſtances favorables. Les eſprits échauffés trouvoient qu'on faiſoit trop ou qu'on ne faiſoit pas aſſez. Ils ſe diviſoient, ils diſputoient, & les ſectes ne ceſſoient de ſe multiplier. Dans cette confuſion, il n'étoit pas poſſible de définir l'héréſie, & cependant une loi du royaume condamnoit les hérétiques au feu. Si, par conſéquent, toutes les ſectes ne s'étoient pas réunies par la haine qu'elles conſervoient contre ce qu'elles appelloient le pa-

pisme, elles se seroient brûlées les unes à l'envi des autres. Cependant le conseil de régence, parce qu'il pouvoit sévir, persécutoit ceux qui n'approuvoient pas son rituel. Edouard, plus sage, quoiqu'il n'eût que dix à onze ans, signa à regret & malgré lui, la sentence qui condamnoit une femme au feu.

Ces troubles de religion n'étoient pas les seuls. Une guerre avec l'Ecosse, une autre avec la France, des révoltes dans plusieurs provinces, & des factions continuelles qui conduisirent sur l'échafaud le chef même de la régence, sont autant de raisons qui ne permettoient pas au roi d'Angleterre de donner des secours aux Protestans d'Allemagne.

Henri II, fils de François I, régnoit en France. Il venoit de recouvrer Boulogne sur les Anglois; & de faire avec Edouard un traité de paix, dans lequel il avoit compris l'Ecosse. Aussi brave que son père & moins précipité dans ses démarches, il avoit déja la réputation d'un politique habile & d'un bon capitaine. Jaloux d'abaisser la maison d'Autriche, il entra volontiers dans la ligue des princes allemands.

Maurice étoit le chef de cette ligue. Il assiégeoit alors la ville de Magdebourg, que Charles-quint avoit mise au ban de l'empire ; & il faisoit à dessein traîner ce siege, afin d'avoir le tems de rassembler plus de forces & de s'assurer un plus grand nombre d'alliés.

L'empereur ne soupçonnoit rien de ce qui se tramoit. Il craignoit même si fort de rompre avec la France, qu'il n'osoit armer contre Ottavio Farnèse, que les troupes de Henri avoient rétabli dans le duché de Parme: Paul III étoit mort, & cette guerre ne paroissoit intéresser que le roi

de France qui soutenoit Ottavio, & Jules III, qui prétendoit que Parme appartenoit au saint siege. Charles-quint ne prévoyoit pas qu'elle feroit une diversion dont les Protestans d'Allemagne tireroient avantage.

Cependant Henri défendit par un édit d'envoyer de l'argent à Rome pour les bulles; & l'empereur, sollicité par le pape, crut enfin pouvoir faire marcher ses troupes comme auxiliaires, & faire ainsi la guerre au roi de France sans rompre la paix. Les François lui enlevèrent plusieurs places. La guerre alors s'alluma de plus en plus. Il fallut envoyer de nouvelles troupes, & dégarnir les places d'Allemagne.

Comme elle duroit plus qu'il n'avoit pensé, il se trouvoit déja dans l'embarras, parce qu'il manquoit encore d'argent. D'un autre côté, les Turcs faisoient des conquêtes dans la Transilvanie & dans la Hongrie. Telle étoit la position de l'empereur, lorsque Maurice lui déclara la guerre; apportant pour raisons la prison du landgrave contre la foi donnée, & les attentats commis contre la liberté du corps germanique.

Charles-quint, qui croyoit avoir assujetti l'Allemagne, s'enfuit à la hâte d'Inspruck; trop heureux d'échapper, il abandonna tous ses équipages, & la plus grande partie de sa cour le suivit à pied, la nuit, dans de mauvais chemins.

Hors d'état de résister aux princes ligués, il donna plein pouvoir au roi des Romains de traiter de la paix. Elle fut faite à Passaw le 2 Août 1552 par une transaction célebre, qui assura la liberté du corps germanique. Les principaux articles étoient que *l'interim* seroit supprimé; que l'empereur assembleroit une diète, pour terminer les disputes de religion; qu'en attendant, les Protes-

tans jouiroient d'une entiere liberté de conſcience ; que les aſſeſſeurs de la chambre impériale ſeroient tirés indifféremment des deux religions ; & que ſi dans là diète prochaine les eſprits ne pouvoient pas ſe concilier, la tranſaction préſente ſeroit obſervée comme loi de l'empire.

Henri II avoit conquis Metz, Toul & Verdun, qui ſont depuis reſtés à la France : mais abandonné par ſes confédérés, il ne fut point compris dans le traité de paix. Ainſi chargé ſeul de tout le poid de la guerre, il fut obligé de mettre des impôts, & d'aliéner une partie de ſon domaine.

L'empereur, voulant reprendre les places qui lui avoient été enlevées, vint mettre lui-même le ſiege devant Metz, avec une armée de cent mille hommes & une artillerie nombreuſe. Il le leva le mois de Janvier ſuivant, après avoir perdu plus du tiers de ſes troupes. Le duc de Guiſe commandoit dans la place.

Charles-quint ſe vengea de cet affront ſur Térouane, que ſes généraux prirent, & qu'il fit démolir entiérement. Il n'en reſte plus que les ruines. Ils le rendirent auſſi maître de Verdun. La guerre continua dans les Pays-Bas, & en Italie, avec des ſuccès variés ; cependant avec plus d'avantages du côté des François. Elle ſe ralentit enfin en 1555, parce qu'on étoit épuiſé de part & d'autre.

Edouard étoit mort en 1555, dans la ſeiziéme année de ſon âge, regretté des Anglois, qui aimoient en lui la douceur de ſon caractère, ſon application à l'étude & aux affaires, ſon extrême facilité, la juſteſſe de ſon eſprit, & ſon amour pour l'équité. Il laiſſoit un royaume épuiſé, les finances en mauvais état, & le domaine de la

couronne: livré au brigandage des courtisans. On espéroit que s'il eût vécu, son économie auroit pu réparer ces désordres, qui étoient uniquement l'effet de la régence.

Marie, fille de Henri VIII & de Catherine d'Arragon, monta sur le trône, malgré les intrigues du duc de Northumberland qui voulut mettre la couronne sur la tête de Jeanne Gray, sous prétexte que Marie & Elisabeth avoient été déclarées illégitimes. Vous avez vu que Marie, sœur de Henri VIII, avoit épousé Louis XII: veuve peu de tems après, elle épousa le duc de Suffolk. C'est de ce mariage que descendoit Jeanne Gray, qui se trouvoit par sa mère petite-nièce de Henri. Elle perdit la tête sur un échafaud, ainsi que le duc de Northumberland.

Aussitôt que Charles-quint eut appris que Marie étoit reine d'Angleterre, il projetta de mettre cette couronne dans sa famille, en mariant Philippe son fils, alors veuf, avec cette princesse. Il s'imaginoit sans doute qu'on est d'autant plus puissant, qu'on a un plus grand nombre de royaumes. Marie accepta cette proposition avec joie, & le mariage se fit, après qu'on eut pris toutes les mesures pour assurer les libertés de la nation angloise qui n'approuvoit point cette alliance.

Mais plus les conditions étoient favorables à l'Angleterre, moins on comptoit sur la fidélité de l'empereur à les remplir. On se rappelloit le despotisme qu'il avoit exercé sur l'empire, malgré la capitulation qu'il avoit signée à son avénement. On voyoit gémir sous son joug les Pays-Bas, le Milanès & le royaume des Deux-Siciles. Philippe, aussi dissimulé, aussi faux, paroissoit encore plus à craindre, parce qu'il montroit un orgueil qui le portoit à la tyrannie. On redoutoit

toit le tribunal de l'inquifition, que Charles-quint avoit établi, autant qu'il avoit pu dans tous fes états (1). On favoit les barbaries que les Efpagnols avoient commis dans la conquête de l'Amérique. Tout, en un mot, faifoit préfager que l'Angleterre, devenue province d'Efpagne, feroit réduite à la plus grande fervitude.

Dans le mécontentement général, que produifoit ce mariage, il ne manquoit au peuple qu'un chef. Mais foit crainte, foit prudence, la nobleffe ne remua pas; & une révolte mal concertée ne fit qu'affermir l'autorité de la reine.

Elevée dans la religion catholique, Marie fe hâta de la rétablir. La révolution fut auffi fubite qu'elle pouvoit l'être. Il eût été plus fage d'ufer de quelque modération. Comme l'héréfie avoit

(1) L'inquifition caufa de fi grands foulévemens dans les Pays-Bas, & en fit fortir un fi grand nombre de familles, que Charles-quint fut obligé d'abandonner le deffein de l'y établir. Malgré cette expérience il voulut quelque tems après l'établir dans le royaume de Naples. Ferdinand le Catholique l'avoit déja tenté inutilement. Cependant les Napolitains, plus accoutumés qu'aucun autre peuple à fouffrir toutes les vexations de la cour de Rome, paroiffoient faits pour fe foumettre encore à ce tribunal. Mais ils l'avoient connu fous les princes de la maifon d'Anjou: ils le connoiffoient encore d'après ce qui fe paffoit en Efpagne; & comme les princes d'Arragon n'avoient point reçu les inquifiteurs, ou les avoient toujours contenus, en les foumettant aux magiftrats, les Napolitains ne concevoient plus que de l'horreur pour l'inquifition. La nobleffe & le peuple, tout le monde prit les armes, & on fe battit dans Naples pendant plus de quinze jours. Il fe trouva que Charles-quint n'avoit fait que compromettre fon autorité.

Ce n'a pas été une leçon pour fes fucceffeurs ni pour les papes: car ils ont continué de faire des tentatives jufqu'en 1709, que l'empereur Charles VI, abolit tout-à-fait l'inquifition. *Voyez* Giannone, *l.* 32, *c.* 5.

gagné la multitude, & que les esprits étoient dans la chaleur de l'enthousiasme, une persécution trop ouverte ne pouvoit qu'allumer la haine contre ce qu'on appelloit le papisme. Elle devenoit d'autant plus odieuse que la reine s'étoit rendue odieuse elle-même par sa cruauté contre tous ceux qui paroissoient avoir eu part à la conspiration de Northumberland.

Une seule chose suspendit quelque peu les coups de Marie : c'est que dans l'impatience de l'arrivée de Philippe, il ne lui restoit de raison que pour compter les momens. Enflammée pour un époux qu'elle n'avoit jamais vu, piquée du silence dédaigneux qu'il gardoit avec elle, courroucée contre la nation qui n'approuvoit pas son choix, elle étoit encore inquiete avec fondement, quand elle considéroit que ses attraits, qui avoient toujours été médiocres, étoient flétris par l'âge & par la maladie, & que sa passion immodérée ne les rétablissoit pas.

Philippe arriva. Il eût fallu d'autres charmes que ceux de la reine, pour faire naître l'amour dans une ame où l'ambition régnoit seule. Elle eût voulu, pour lui plaire, mettre la couronne sur sa tête. Elle le tenta vainement. Il ne lui resta d'autres ressources que d'extorquer l'argent de ses sujets, pour assouvir l'avarice de son époux.

On s'occupa des moyens de réconcilier l'Angleterre avec l'église. Il étoit difficile de ramener le peuple : mais on composa avec les grands, à qui on abandonna les biens qu'ils avoient enlevés au clergé. Lorsque les membres du parlement virent leur fortune à couvert, ils firent peu de résistance. Les deux chambres supplièrent le roi & la reine de les protéger auprès du saint siege, pour obtenir l'absolution de leur faute ; & le

cardinal Pole, légat de Jules III, leva les censures, & reçut les Anglois à la communion de l'église.

Ce cardinal, plein de zèle pour la vraie religion, croyoit, quoique légat, qu'il ne falloit pas employer la violence pour précipiter une révolution, qu'on ne pouvoit trop desirer. On prétend même que l'empereur donnoit le même conseil à Philippe & à Marie, avouant que la persécution n'avoit fait que mettre le trouble dans ses états. La reine ne goûta pas cette modération. On a compté que dans le cours de trois ans, deux cent soixante-dix-sept personnes furent brûlées; & qu'un plus grand nombre fut condamné à d'autres peines. Mais ce n'étoit rien en comparaison de ce que Charles-quint avoit fait dans les Pays-Bas, où l'on assure que cinq mille personnes furent pendues, décapitées, enterrées vives, ou brûlées, pour n'avoir pas voulu recevoir son *interim*. Le nombre de ces exécutions n'avoit pas été moindre en France; & on remarque que les progrès de l'hérésie en avoient été plus grands. Toute l'histoire prouve que le fanatisme de la superstition est encore plus difficile à subjuguer, que le fanatisme de la liberté; & qu'il faut que le tems qui amène le calme, prépare les esprits à la vérité.

Pendant qu'on sévissoit en Angleterre, la diète d'Augsbourg, convoquée en conséquence du traité de Passaw, établissoit la tolérance en Allemagne. Il fut arrêté que les Protestans jouiroient d'une entière liberté de conscience & de tous les droits des Catholiques; & on condamna aux peines portées contre les perturbateurs du repos public, ceux qui les inquiéteroient pour la religion.

Charles-quint étoit alors à Bruxelles, où il se

préparoît à renoncer à tous ſes états en faveur de Philippe, qu'il avoit appellé auprès de lui. Il lui avoit déja donné le Milanès & le royaume de Naples : il lui céda encore les Pays-Bas, & quelques ſemaines après, l'Eſpagne & tout ce qu'il poſſédoit en Amérique. Il ouvrit les yeux en deſcendant du trône. Si c'étoit trop tard pour lui, c'étoit aſſez tôt pour éclairer ſon fils. Il lui recommanda de veiller au bonheur des peuples, & de gouverner par l'amour plutôt que par la crainte; reconnoiſſant le vuide de ſes projets ambitieux, qui avoient fait le malheur de ſes ſujets, celui de ſes voiſins & le ſien propre.

Afin que ſon fils eut le tems de s'affermir dans les états qu'il venoit d'abdiquer, il fit une trève de cinq ans avec la France; & il termina la guerre d'Italie, en donnant à Ottavio Farnèſe l'inveſtiture de Parme & de Plaiſance. Il auroit encore voulu laiſſer l'empire à ſon fils, & il fit de nouvelles tentatives auprès de Ferdinand: il crut au moins pouvoir obtenir que Philippe ſeroit déclaré vicaire de l'empire en Italie & dans les Pays-Bas. Ferdinand ne voulut rien céder.

Quoique Charles-quint n'influât plus guère ſur la terre, il crut cependant que ce qui arrivoit dans les cieux, devoit encore le regarder : il prit une comète pour le préſage de ſa mort. Cela le confirma dans le deſſein d'abdiquer l'empire : mais il s'imagina avoir beſoin du conſentement du pape, & ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt qu'il ne l'obtint pas. Il abdiqua cependant, & ſe retira en Eſpagne dans l'abbaye de St. Juſt.

Pendant que Charles-quint renonce au monde à l'âge de cinquante-cinq ans, Paul IV, près de la décrépitude, ne rouloit que des projets d'ambition, & vouloit procurer des principautés aux

Caraffes, fes neveux. Voyant que la trève qu'on venoit de conclure faifoit tomber toutes fes efpérances, il envoya des ambaffadeurs aux rois de France & d'Efpagne, fous prétexte d'offrir fa médiation pour une paix folide, & dans le vrai pour allumer la guerre de nouveau. Il y réuffit: Henri rompit la trève.

Mais foit que Philippe II, roi d'Efpagne, eût des foupçons, foit qu'il voulût profiter d'une circonftance, qui privoit le pape de tout fecours, le duc d'Albe qui commandoit dans le royaume de Naples, commença les hoftilités dans l'état eccléfiaftique. Le roi de France fit auffitôt partir des troupes, & la guerre recommença en Italie.

L'Angleterre étoit épuifée. Cependant Marie, contre l'avis de fes miniftres, voulut tout facrifier à Philippe, qui menaçoit de ne la plus revoir, fi elle ne prenoit les armes pour lui. Après avoir employé toute forte de moyen pour mettre fon peuple à contribution, elle leva dix mille hommes, qui fe joignirent à cinquante mille que le roi d'Efpagne avoit dans les Pays-Bas.

Emanuel Philibert duc de Savoie, qui commandoit cette armée, mit le fiege devant St. Quentin. Le connétable de Montmorenci, avec la moitié moins de troupes, s'avança pour faire entrer quelque fecours dans la place: il fut vaincu & fait prifonnier. Les ennemis s'étoient ouvert la frontière par cette victoire, & la confternation fe répandoit dans Paris, lorfque l'amiral de Coligui, qui s'étoit jetté dans St. Quentin, défendit fi vaillamment cette place foible & mal pourvue, qu'il fufpendit les progrès de l'armée victorieufe. La faifon fe trouvant trop avancée, elle ne fongea plus qu'à prendre fes quartiers d'hiver.

Le duc de Guiſe, rappellé d'Italie où il commandoit, enleva Calais au milieu de l'hiver, place qui paſſoit pour imprenable, & ſur laquelle les François n'avoient jamais oſé faire de tentatives. Les Anglois avoient cette place depuis deux cens ans. Elle étoit pour eux la clef du royaume : dès qu'ils l'eurent perdue, ils ne conſervèrent plus rien en France. Cependant les François reçurent encore un échec à Gravelines, où le comte d'Egmont les défit pour la ſeconde fois ; car il avoit eu beaucoup de part à la victoire de St. Quentin. Sur ces entrefaites, Marie étant morte, Philippe, à qui les intérêts de l'Angleterre devenoient indifférens, ſe prêta à une négociation de paix.

Ce fut cette année ſeulement que la renonciation de Charles-quint à l'empire fut préſentée aux électeurs ; différentes circonſtances n'ayant pas permis d'aſſembler plutôt une diéte électorale, Paul IV fit encore de nouvelles oppoſitions. Il prétendoit que l'abdication n'avoit pu ſe faire ſans ſon aveu ; & que quand il y auroit conſenti, ce ſeroit encore au ſaint ſiege à déſigner un ſucceſſeur à Charles-quint. Ce pontife ſuperbe ſe plaçoit au-deſſus des rois, & croyoit devoir encore diſpoſer des couronnes. Ce n'eſt pas là le chef qu'il falloit alors à l'égliſe.

Il ne faut pas s'étonner de cette façon de penſer du pape ; car les électeurs eccléſiaſtiques paroiſſoient l'approuver, & Ferdinand lui-même refuſoit de recevoir l'empire, s'il n'avoit auparavant le conſentement du ſaint ſiege. Il accepta cependant : mais ce ne fut qu'après avoir arrêté qu'il enverroit une ambaſſade à Rome, pour obtenir la confirmation de tout ce qui avoit été fait

Quelques mois après, Charles-quint fit célé-

brer ſes obsèques la veille de ſa mort. Son mauſolée fut dreſſé dans l'égliſe de St. Juſt : il s'étendit dans une biere : on dit ſur lui un *Dè profûndis* & un *Libera ;* & il mourut le lendemain, dans ſa cinquante-huitieme année. L'inquiſition voulut faire brûler ſon teſtament, où elle crut voir des héréſies.

Sous le règne de ce prince, les Turcs s'emparèrent de la Hongrie, pillèrent l'Autriche, ravagèrent les côtes de Naples, de Sicile, d'Italie; les François enlevèrent à l'empire de Metz, Toul & Verdun; & les Proteſtans, après avoir été perſécutés, obtinrent une entière liberté de conſcience.

L'année ſuivante la paix fut conclue entre la France, l'Angleterre & l'Eſpagne par le traité fait à Cateau-Cambreſis ; & pour en reſſerrer les nœuds, Henri donna ſa fille Eliſabeth à Philippe II : mais ce mariage occaſionna des fêtes ; qui finirent d'une manière funeſte ; car le roi de France mourut d'une bleſſure, qu'il reçut dans un tournoi. Il étoit dans la treizieme année de ſon règne & dans la quarante-unieme de ſon âge. Ce prince laiſſa le royaume dans un état qui préſageoit les plus grands malheurs.

CHAPITRE IV.

Des principales puiſſances de l'Europe pendant le règne de François II, roi de France.

LA conquête du royaume de Naples par Charles VIII changea la face de l'Europe. Les nations s'étoient occupées de leurs troubles ſéparément :

alors l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Angleterre & l'Espagne commencèrent à s'observer, & à former des ligues contre la puissance qui paroissoit plus redoutable. Si dans des circonstances aussi nouvelles les souverains n'ont pas su se conduire, il ne faut pas s'en étonner: aucun ne savoit juger ni des forces, ni des intérêts de ses voisins, ni même de ses forces & de ses intérêts propres.

Charles VIII, Louis XII, & François I croient que rien ne leur résistera au dehors, parce que rien ne leur résiste au dedans. A la tête d'une noblesse courageuse, qui n'ambitionne que de partager avec son roi la gloire d'une conquête; ils marchent comme assurés du succès; & leur confiance, mal fondée, répand une fausse alarme chez les peuples voisins de la France. Ils osent, donc ils peuvent; c'est ainsi qu'on jugeoit de leur puissance, sans considérer quelles seroient leurs ressources pour conquérir & pour conserver.

Si les Italiens avoient eu encore un Laurent Médicis, ils en auroient jugé tout autrement. Ce grand homme auroit prévu que les rois de France ne pouvoient avoir que des succès momentanés: il se seroit même flatté de les arrêter par les seules forces réunies de l'Italie: ou du moins il auroit été sûr de ruiner, en temporisant, leurs troupes, dans les champs mêmes de leurs victoires. Peut-être les rois n'auroient-ils pas seulement songé à passer les Alpes. Mais leur confiance augmenta en voyant l'effroi & les mouvemens plus inquiets que raisonnés des princes & des républiques d'Italie: parce que ces peuples craignoient de tomber sous leur domination, ils s'imaginèrent de pouvoir les subjuguer.

Cette confiance, que produit l'ignorance de ses ressources & de celles de l'ennemi, a été le

défaut des puissances de l'Europe, depuis Charles VIII jusqu'à la mort de Charles-quint. Voilà pourquoi elles entreprennent au-delà de ce qu'elles peuvent, & que leurs succès ne laissent voir que des efforts inutiles & ruineux. Vous prévoyez que, tant qu'elles ne se conduiront pas mieux, elles ne prendront les armes que pour prendre les armes; qu'elles les quitteront par épuisement, lorsqu'elles verront leurs espérances trompées, & que trop foibles pour conserver leurs conquêtes & pour recouvrer ce qu'elles auront perdu, elles seront forcées de finir par se rendre mutuellement ce qu'elles se seront pris. Il est rare qu'une province de plus rende un royaume plus puissant, souvent elle l'affoiblit: que faut-il donc penser de ces guerres, qui après avoir coûté bien des sujets, mettent dans la nécessité de fouler par des impôts ceux qui restent?

Comme d'un côté on formoit des entreprises au hasard, on cherchoit de l'autre, encore au hasard, les moyens de les faire échouer; & la fortune étoit on ne peut pas plus inconstante, parce qu'il n'y avoit pas d'homme assez habile pour la fixer. Les ligues étoient l'unique ressource: mais en les faisant on ne prévoyoit jamais rien; & on étoit bientôt obligé de s'allier avec son ennemi, contre un ami qui commençoit à donner de l'ombrage. Les Italiens, sur-tout, se sont en cela bien mal conduits: car incapables d'être unis, comme ils l'étoient sous Laurent Médicis, ils ne se sont jamais lassés d'appeller les étrangers dont ils ne vouloient point; & on voit que toujours en contradiction avec eux-mêmes, ils seront tôt ou tard la proie de ces barbares, dont ils ne savent pas se passer.

On commençoit dans ce siècle à sentir qu'on

avoit beſoin d'acquérir des alliés ; & on ne ſavoit ni les choiſir, ni ſe les attacher. L'art de négocier, que Laurent Medicis avoit créé, s'étoit perdu avec lui, & étoit encore à reproduire. Il eſt ſur-tout bien ſingulier de voir le pape entreprendre de tenir la balance entre les grandes puiſſances, & les mettre pour cela dans la Lombardie & dans le royaume de Naples, comme dans deux baſſins.

Tout l'art de négocier conſiſtoit alors à ſe tendre des piéges, à traiter de mauvaiſe foi, & à former le projet de ſe ſervir d'un allié, pour l'abandonner enſuite ou pour l'écraſer. La diſſimulation & la fauſſeté étoient le ſublime de la politique, au point qu'on tiroit vanité d'être diſſimulé & faux. Tels étoient ſur-tout Ferdinand le Catholique, Charles-quint & Philippe II, & il y a des hiſtoriens qui les en louent. Vous voyez que ſi les princes ſont quelquefois aſſez aveugles, pour croire qu'un vice eſt une vertu en eux ; les écrivains ſont ſouvent aſſez ſots ou aſſez bas pour donner à ce vice le nom de vertu. Vous ne pourrez compter ſur vos alliés, qu'autant qu'ils auront un intérêt commun avec vous. Or, cet intérêt ne peut pas ſubſiſter, lorſque la bonne foi eſt bannie. Mais, Monſeigneur, me voilà preſque au moment de faire encore un écart : car j'aurois bien des choſes à vous dire à ce ſujet. Heureuſement vous les trouverez ailleurs, & vous n'y perdrez pas (1).

Les ſiècles les plus floriſſans & les plus heureux ne ſont pas les plus inſtructifs pour un prince. Quand tout eſt bien, il paroît ſi naturel que tout ſoit bien, qu'on n'eſt preſque pas tenté d'en rechercher les cauſes. Il n'en eſt pas de même,

---

(1) Voyez le Traité des négociations.

quand tout eſt mal. Inſtruiſez-vous donc, Monſeigneur; nous allons entrer dans des tems, qui vous donneront de grandes leçons. Si je n'étois pas ſi preſſé de finir, je m'arrêterois volontiers ſur les détails, malgré les dégoûts que j'éprouve à vous en tracer une légère idée.

Je me propoſe de vous faire voir d'un coup d'œil ce qui va ſe paſſer en France, dans les Pays-Bas, en Eſpagne, en Angleterre, en Ecoſſe & en Irlande. Voilà le théatre; il ne s'agit plus que de nous bien placer. Or, Londres, où tout ne ſera pas bien, eſt le lieu où il faut nous tranſporter pour voir plus facilement tout ce qui ſera mal ailleurs. C'eſt de-là que nous pourrons ſaiſir l'enſemble.

Eliſabeth, fille d'Anne de Boulen & par conſéquent proteſtante, avoit été expoſée aux plus grands dangers, pendant le règne de ſa ſœur. Marie pouvoit ouvertement ſévir contre elle ſous le prétexte de la religion: mais elle nourriſſoit dans le ſecret de ſon ame des ſentimens dont les effets étoient encore plus à craindre. Courteney, comte de Devonshire, avoit dédaigné ſa main, & parut préférer l'eſprit & la jeuneſſe d'Eliſabeth à la couronne de Marie. La reine ſe vengea bientôt; & feignant de les croire ſuſpects, elle enferma ſa ſœur dans la Tour, & confina le comte dans un château.

Philippe, après ſon mariage, fit rendre la liberté à l'un & à l'autre, moins par générosité que par politique. Il vouloit eſſayer de gagner l'affection des Anglois; d'ailleurs il craignoit que la mort d'Eliſabeth ne réunît l'Angleterre à la France: car François dauphin, fils de Henri II, avoit épouſé Marie reine d'Ecoſſe, & cette princeſſe, qui deſcendoit de Henri VII, étoit, après

les enfans de Henri VIII, l'héritiere du royaume d'Angleterre.

Sauvée par la politique de Philippe, Elisabeth, avec une conduite toujours prudente, mérita l'estime de sa nation. On avoit partagé ses malheurs, on avoit tremblé pour elle : on ne fut plus sensible qu'à la joie, quand on la vit survivre à sa sœur. Les transports furent si universels, qu'on oublia quelque tems les disputes de religion.

Elle eut la générosité & la sagesse d'oublier les outrages qu'elle avoit reçus. Aucun de ceux dont elle pouvoit se plaindre, n'éprouva jamais les effets de son ressentiment. Tous ceux qui l'approcherent eurent lieu de s'applaudir de l'accueil qu'elle leur fit. Il n'en faut excepter que le seul Bonner, un barbare qui s'étoit plu, sous le dernier règne, à se baigner dans le sang. Elle en détourna les yeux avec une sorte d'horreur.

Elevée dans la religion protestante, elle ne pouvoit pas rentrer dans la communion de l'église, sans se soumettre à la sentence que le pape avoit portée contre le mariage de Henri VIII & d'Anne de Boulen. Elle se seroit donc déclarée illégitime, & elle n'auroit plus eu de droits à la couronne. Cependant elle voulut prévenir Paul IV, afin de le sonder, mais ce pontife orgueilleux étoit bien éloigné de la prudence que demandoit une conjoncture aussi délicate. Il répondit comme si l'Angleterre eût encore été un fief du saint siége, & qu'Elisabeth eût commis un attentat, en montant sur un trône auquel le peuple l'appelloit.

Sans ressource de ce côté, la reine considéra qu'en général la nation penchoit en secret pour la réforme. En effet, les efforts de Marie, au lieu de persuader, avoient soulevé les esprits, & les Protestans s'étoient multipliés. On avoit d'ailleurs

vu ſous Henri & ſous Edouard, combien l'ignorance diſpoſoit le peuple à ſe ſoumettre en tout au ſouverain, dont l'autorité n'avoit plus de bornes. Eliſabeth jugea donc qu'il lui ſeroit facile de rendre ſa religion dominante.

Mais elle réſolut de ne rien précipiter. Contente de laiſſer tranſpirer inſenſiblement ſes deſſeins, elle fit ouvrir les priſons à ceux qu'on y retenoit pour cauſe de religion. Les Catholiques & les Proteſtans déclamoient en chaire avec fureur les uns contre les autres: elle défendit à tous de prêcher ſans une permiſſion de ſa part; & ſi elle n'accorda cette permiſſion qu'aux Proteſtans, elle eut la prudence de ne l'accorder qu'aux modérés.

C'eſt ainſi qu'au lieu de ſévir contre les Catholiques, elle entretenoit un calme favorable à la doctrine, qu'elle vouloit répandre. Cependant elle acquéroit de l'empire ſur les eſprits en gagnant les cœurs. Ses manieres populaires, ſon air affable, ſon attention à ſe montrer au public, la ſatisfaction avec laquelle elle en partageoit les plaiſirs, & les graces qui l'accompagnoient partout, prévenoient en faveur de ſa façon de penſer, faiſoient juger que ce qu'elle croyoit devoit être cru, & tenoient lieu de démonſtrations. Elle acheva ſon ouvrage, en ne donnant qu'à des Proteſtans les chaires des univerſités & les dignités eccléſiaſtiques, & en les préférant dans la diſtribution des emplois civils & militaires. En un mot, elle employa, pour affermir l'erreur, cette ſageſſe, dont il faudroit uſer pour établir la vérité. Plût à Dieu que les princes de l'Europe euſſent été capables de prendre de ſes leçons?

Le premier parlement déclara la puiſſance ſpirituelle inhérente à la couronne, avec le pouvoir de s'en ſervir ſans le concours d'un parlement ni

du clergé. Ainſi de ſa ſeule autorité, Eliſabeth pouvoit juger du dogme, des héréſies, de la diſcipline, des rites & de tout ce qui concerne la religion. Afin même qu'elle pût exercer ce pouvoir, on lui accorda le droit de nommer une commiſſion, compoſée à ſon choix d'eccléſiaſtiques ou de laïques. On ſtatua des peines contre ceux qui refuſeroient de reconnoître ſa ſuprématie. En un mot, on lui donna toute la plénitude de puiſſance, dont ſon pere & ſon frere avoient joui : on prit même encore des meſures pour enrichir le domaine ; en achevant de ruiner le clergé. Ces réglemens, qui ſe firent ſans violence & ſans tumulte, furent exécutés ſans obſtacles & ſans troubles ; & cette révolution ſubite ſe fit auſſi facilement, que ſi elle avoit été préparée depuis longtems. Rien n'eſt plus propre à faire voir combien Marie s'étoit trompée dans le choix des moyens.

Henri II venoit de mourir, & les factions, qui diviſoient la cour de France, annonçoient des troubles d'autant plus funeſtes, que les dernieres guerres avoient formé beaucoup de grands capitaines. Mais pour remonter au premier principe des calamités qui ſe préparent, il faut reprendre les choſes de plus haut.

C'eſt ſous François I, que les femmes commencerent à jouer un rôle à la cour. Ce prince naturellement galant, leur laiſſa prendre trop d'empire : & comme l'eſprit trouve toujours des raiſons, pour autoriſer les goûts du cœur, il crut que ce ſexe foible, qui cependant le dominoit quelquefois, pourroit adoucir les mœurs de ſes courtiſans, qui juſqu'alors ne connoiſſoient guère que la gloire des armes. Mais, Monſeigneur, & vous en avez déja vu des exemples, les femmes aimables ſont ſouvent bien à redouter. Elles n'ont

que trop de pouvoir ſur les hommes : leur foibleſſe même irrite leur ambition, leur confiance s'appuie ſur leurs atraits & ſur leurs graces : la fauſſeté ſouvent achève leurs ſuccès. Bientôt, aſſurées de plaire, elles ſont tyrans, ſi elles veulent l'être, & elles le veulent preſque toujours : tyrans d'autant plus dangereux, qu'on aime à porter leurs chaînes.

Pour rendre ſa cour plus brillante, François I y attira les plus riches prélats. C'eſt par eux que le luxe avoit commencé en France à cet égard, ils étoient donc propres à rendre auſſi les mœurs plus douces. Enfin comme la culture de l'eſprit contribue à produire le même effet, ce roi appella encore les gens de lettres auprès de lui. Voyons ce qui doit naître de tout cet aſſemblage.

Les femmes voudront plaire au roi, aux miniſtres & à tous ceux qui auront du crédit : leur coquetterie remplira la cour d'intrigues, elles auront chacune leurs partiſans : elles diſtribueront les places, elles régneront en un mot. L'autorité ne ſera donc plus ni entre les mains du roi, ni entre celles des miniſtres : les femmes s'en ſaiſiront, pour ſe l'arracher les unes aux autres.

Au milieu de ces diſſentions, où la coquetterie s'arme des graces de la figure & de l'eſprit, les prélats paroîtront avec l'éclat que donnent les richeſſes. Leurs mœurs étant plus douces que celles des autres courtiſans, ils en ſeront plus aimables. La réputation d'être encore plus éclairés, autoriſera leurs protectrices à parler pour eux. Par conſéquent, ils ne ſe contenteront pas d'être un des ornemens de la cour : ils voudront la gouverner, & ils la gouverneront.

Les beaux eſprits, voulant pénétrer juſqu'au cabinet d'un ſeigneur, ou juſqu'à la toilette d'une

grande dame, prôneront l'idole du jour, ou quiconque eſt à la veille de l'être, ou moins encore. Ils prodigueront; & ſi j'oſe dire, ils vomiront les flatteries devant des cœurs que rien ne ſoulève: ils donneront la réputation d'eſprit, de talent, de génie, ſouvent à de ſots protecteurs. Ils jouiront bientôt d'une ſorte de conſidération. Ils ſe rendront néceſſaires : il faudra en avoir dans ſon parti, ſi on veut être prôné. Chaque femme à la mode aura les ſiens : un grand ſe fera honneur d'avoir de pareils protégés; bientôt on verra des eſpeces, qui ne cultiveront les lettres, que pour devenir de petits intrignans de cour. Cependant ce mêlange de femmes, de prélats, de beaux eſprits & de militaires, dont les mœurs ſont devenues plus polies, formera ce qu'on appelle une cour brillante & galante.

Les Luthériens qui ſe piquoient de mœurs auſtères, ſe répandirent en France, préciſément dans le tems où la cour devenoit galante & que les prélats en faiſoient un des ornemens. Ce contraſte, trop à l'avantage des hérétiques, étoit pour eux un ſujet de déclamation, & favoriſoit la propagation de leur doctrine : car le peuple, à qui ſon ignorance ne permet pas de raiſonner, croyoit voir la vérité où il voyoit plus de mœurs. Pour ſentir combien cette réflexion eſt vraie, il ſuffit d'imaginer St. Louis à la place de François I. Nous aurions alors un roi, qui donnant l'exemple de la vraie piété à ſes courtiſans & à ſon clergé, deviendroit le bouclier de la religion; & qui n'auroit pas beſoin d'employer le fer & le feu, pour écarter l'héréſie de ſes états. Aucun françois n'eût mis en queſtion, ſi la religion de ſon roi étoit la ſeule véritable. St. Louis n'eût pas toleré les hérétiques, parce qu'il les eût combattus par

ſes

ses mœurs, & c'est ainsi qu'il convient à un prince de ne les pas tolérer. Mais les mœurs de la cour de François I ouvrirent le royaume aux Protestans.

La ruine du clergé dans les provinces protestantes d'Allemagne alarma le clergé de France. Sans doute qu'il y eut des ecclésiastiques, qui s'éleverent contre l'erreur par un zèle aussi pur qu'éclairé : mais on ne fera pas un jugement téméraire, si on soupçonne les prélats de la cour d'avoir pris surtout la défense de leurs mœurs & de leurs richesses. Voilà le motif secret des conseils sanguinaires qu'ils donnerent à François I : voilà pourquoi ils ne cesserent pas d'exalter la religion de ce prince, lorsque du sein des plaisirs il ordonnoit la mort des hérétiques. Ils lui persuadoient qu'il se rachetoit par-là de tous les péchés, qu'il pouvoit avoir commis. Ils ne lui disoient pas qu'il perdoit le fruit de cette persécution, en protégeant les Protestans d'Allemagne, parce qu'il leur importoit peu qu'il y eût des Protestans ailleurs qu'en France.

Telle étoit la conduite des prélats courtisans ; & pour vous en convaincre, il suffit de vous faire voir que le pere Daniel écrit dans le même esprit ; car la façon de penser des courtisans est souvent contagieuse pour les historiens, parce qu'ils prennent naturellement l'esprit de chaque siecle, surtout lorsque cet esprit est celui des grands. *Nonobstant*, dit Daniel (1), *la passion de l'amour, à laquelle ce prince s'abandonna beaucoup, il conserva toujours un grand fond de religion : autant par une véritable piété que par une sage politique, il prit toutes les précautions possibles, pour empêcher que les nouveautés en matiere de religion ne s'introduisissent*

(1) A la fin de la vie de François I.

dans son royaume, *il fit de terribles exemples de sévérité.* Faisons quelques réflexions sur ce passage: car à ce *grand fond de religion*, à cette *véritable piété*, on croiroit presque qu'il seroit question d'un St. Louis.

S'il n'y a point de religion sans la foi aux dogmes, la foi aux dogmes n'est pas non plus toute la religion: l'exactitude à remplir les devoirs de son état en est certainement une partie essentielle. Louer par conséquent la piété des souverains qui les violent, c'est prostituer la religion pour flatter les vices des grands.

Or, sans parler des amours de François I, des ces amours qui, selon le pere Daniel, ne l'empêchoient pas d'être véritablement pieux, on peut lui reprocher que plus occupé des plaisirs que des affaires, il a souvent négligé les soins du gouvernement. Son peu d'économie, sa magnificence, ses fêtes dissipoient ses finances, qui se ruinoient déja, parce qu'il y mettoit peu d'ordre, qu'il ne savoit pas quelquefois l'emploi qu'on en faisoit. Il se voyoit ensuite dans la nécessité de surcharger son peuple pour soutenir ses guerres; & quelles guerres! étoient elles entreprises pour l'avantage ou pour la défense de l'état? Non, c'est une fausse gloire, qui lui faisoit prendre les armes, sans avoir rien combiné, sans avoir rien prévu. Que lui en est-il resté? Des victoires & des défaites, & des conquêtes bientôt perdues, une prison, un traité honteux, violé, un royaume ruiné. Voilà cependant le compte que ce prince religieux aura rendu de son règne. Il a cru aux dogmes, & il a brûlé ceux qui n'y croyoient pas; c'est à quoi se réduit son *grand fond de religion*, toute sa *véritable piété.* On ne dit pas qu'il a rempli tous les devoirs d'un roi: on dit seulement qu'il a fait de terribles exemples de sévérité; & on ose assurer qu'il a *pris toutes*

les précautions possibles, pour empêcher l'héréfie de pénétrer dans fes états. Mais St. Louis en auroit trouvé d'autres dans fes mœurs. Voilà cependant, Monfeigneur, la morale avec laquelle on empoifonne l'ame des princes. J'ai cru devoir relever cet endroit du pere Daniel, afin de vous prévenir contre cet écrivain & fes pareils.

François I fit donc de terribles exemples de févérité. Henri II eut à ce titre encore plus de religion que lui : car ces exemples fe multiplierent beaucoup fous fon règne, & furent plus terribles encore. Mais ces moyens étoient fi peu conformes à ceux qu'il falloit employer, que le nombre des Proteftans ne fit que s'accroître. Vous en verrez bientôt les effets.

Pendant que le luthéranifme fe répandoit, les femmes, les prélats, les beaux efprits & les grands cabaloient à la cour ; & entre plufieurs partis qui fe formerent, il y en eut deux principaux ; celui de la ducheffe d'Etampes, maîtreffe de François I, & celui de Diane de Poitiers, maîtreffe de Henri dauphin.

La cour remuée par toutes ces cabales, étoit pour le public un tableau mouvant, qui offroit fouvent de nouvelles fcènes & de nouveaux fujets de converfation. Si ceux qui s'élevoient & qui fe culbutoient, avoient été de fimples courtifans, qui n'auroient eu pour titres que leurs complaifances, leurs flatteries & leur fauffeté ; leur élévation ou leur chûte n'auroit caufé aucune commotion dans le royaume : mais il y avoit parmi eux des feigneurs qui étoient grands par eux-mêmes, qui avoient été élevés dans le métier des armes, & qui joignoient des talens à la naiffance. Ces hommes, dont les mœurs n'étoient pas encore adoucies, pourront être d'autant plus dangereux,

qu'ils feront capables de chercher des ressources jusques dans la ruine de l'état.

La disgrace de la duchesse d'Etampes suivit la mort de François I. Toute la cour changea. Les créatures, que la duchesse ne pouvoit plus soutenir, tomberent ; & Diane de Poitiers, devenue toute puissante, mit en leur place les personnes qu'elle favorisoit.

Deux factions partagerent la cour de Henri II : celle du connétable de Montmorenci, homme sage & capitaine expérimenté ; & celle de François duc de Guise, ambitieux qui joignoit à des talens, des qualités brillantes & séduisantes. La prise de Calais & d'autres services rendus à l'état parloient en sa faveur : il pouvoit compter sur quatre freres aussi ambitieux que lui, Claude duc d'Aumale, Louis cardinal de Lorraine, François grand-prieur, & René marquis d'Elbeuf : enfin sa naissance paroissoit autoriser toutes ses prétentions ; car il étoit fils de Claude, prince de la maison de Lorraine, qui s'étoit établi en France sous François I.

Après la mort de Henri, les Bourbons, à qui la couronne appartenoit au défaut de la branche des Valois, formerent une nouvelle faction. Les deux chefs de cette maison étoient Antoine, roi de Navarre, par son mariage avec Jeanne d'Albret, & Louis de Condé son frere.

Depuis la révolte du connétable de Bourbon, on se faisoit une loi de ne confier aucune autorité aux princes du sang, comme s'il étoit plus sage de la donner toute entière à des princes étrangers. Le roi de Navarre & le prince de Condé n'avoient donc aucune part à la faveur. Le premier, foible, &, par cette raison, modéré, souffroit sans se plaindre, & n'osoit rien entreprendre : le second,

d'un caractère bien différent, travailloit à former en fecret un parti contre les Guifes. Il avoit de grandes liaifons avec l'amiral de Coligni & fon frere Dandelot, deux capitaines diftingués; & il pouvoit encore s'unir au connétable de Montmorenci, dont il avoit époufé la nièce.

Ces factions préfageoient des maux d'autant plus grands, que François II, foible de corps & d'efprit, étoit incapable de prendre aucune réfolution pour lui-même. Marie Stuard, fa femme, le gouvernoit: elle avoit de la beauté, des graces, de l'efprit; & elle foutenoit les Guifes, dont elle étoit la nièce.

Cependant Catherine de Médicis, mere du roi, ambitionnoit d'être à la tête du gouvernement. Etrangère il ne lui étoit pas poffible de fe faire un parti affez puiffant pour abattre tous les autres. Il ne lui reftoit qu'à fe déclarer pour celui qui lui donneroit le plus d'autorité. Elle étoit dans cette fituation embarraffante, lorfque les Guifes la prévinrent. Elle accepta leurs offres, à condition qu'on lui abandonneroit fa rivale, Diane de Poitiers, ducheffe de Valentinois; & Diane facrifiée, quoique les Guifes lui duffent leur élévation, fe retira de la cour. Alors le duc de Guife & le cardinal de Lorraine fe faifirent du gouvernement fans oppofition, & le connétable de Montmorenci fut difgracié.

Voilà ce qui fe paffoit à la cour. Mais les difputes de religion avoient divifé tout le royaume. Les Proteftans, connus en France fous les noms de Calviniftes & de Huguenots, avoient répandu leur doctrine parmi le peuple & en avoient féduit une grande partie. Ils avoient des partifans dans le parlement de Paris, dans la cour même, & jufques dans le clergé. Raffurés par leur nombre,

ils commençoient à prendre plus de confiance, ils s'observoient moins, ils parloient avec plus de liberté; ils professoient presque ouvertement leur religion.

Cependant le parlement se plaignoit que les juges ecclésiastiques, sous prétexte d'extirper l'hérésie, usurpoient l'autorité sur les tribunaux laïques. Il représentoit que puisque les supplices avoient eu si peu d'effet, il étoit inutile de multiplier les édits; que le moyen le plus efficace, pour préserver les peuples du poison de l'erreur, étoit que les évêques & les autres pasteurs des ames résidassent dans leurs églises plus qu'ils ne faisoient; & que désormais on fit un meilleur choix de ceux qu'on destinoit à remplir ces importantes places.

Ces remontrances, ajoute le pere Daniel que je copie en cet endroit, *avoient pour principe, dans la plupart de ceux qui composoient cet illustre corps, la sagesse, la modération, & le zèle pour le bien de l'état.* Vous imagineriez peut-être que cet écrivain va conclure, que le roi devoit suivre l'esprit de ses remontrances. Non: il ne les appuie sur de bonnes raisons, que pour les rendre suspectes; car il dit aussi-tôt: *mais elles étoient fort intéressées à l'égard de quelques autres, que les livres de Calvin avoient déja mis dans ses intérêts.* J'avoue que je ne vois pas comment il étoit de l'intérêt des Calvinistes que les évêques résidassent & fussent bien choisis.

Henri II, considérant que plus on punissoit de coupables, plus le nombre en augmentoit, & qu'il ne viendroit jamais à bout de les exterminer tous, se repentit de n'avoir encore fait tomber son bras que sur des hommes de néant, & jugea qu'il falloit répandre la terreur par de grands

exemples. En conséquence, il se proposa d'aller choisir ses victimes dans le parlement même. Les Guises, & la duchesse de Valentinois, qui pensoient comme eux, avoient donné ce conseil au roi, & le président de Thou leur reproche dans cette occasion des vues intéressées. Cependant *il est certain*, dit encore le pere Daniel, *qu'il n'étoit pas contraire aux règles de la prudence*. Comment donc pouvoit-il concilier la prudence qu'il suppose dans ce conseil, avec la sagesse, la modération & le bien de l'état qu'il reconnoît dans les remontrances ? Mais laissons le pere Daniel : car je ne finirois pas, si je voulois m'arrêter à tous les mauvais raisonnemens de ce méchant historien.

Henri se rendit au parlement, fit saisir entr'autres & conduire à la Bastille, Anne Dubourg, conseiller clerc, & ordonna qu'on lui fît son procès. Etant mort sur ces entrefaites, le duc & le cardinal de Guise suivirent eux-mêmes les conseils qu'ils avoient donnés au feu roi. On ne parla plus en tous lieux que d'emprisonnemens, de confiscations, de supplices, & Dubourg fut pendu & brûlé, au mois de Décembre 1559. Certainement il n'y avoit pas eu de la prudence à faire un exemple sur un magistrat, que son intégrité & ses mœurs rendoient respectable, & qui mourut avec la constance d'un martyr. Son supplice alluma donc encore le fanatisme des Calvinistes, & leur fit de nouveaux partisans. Jusques-là, ils n'avoient pas pris les armes, ils vont les prendre.

L'Angleterre avoit changé quatre fois de religion : sous Henri VIII, sous Edouard, sous Marie & sous Elisabeth. Il semble que cela devroit y produire des troubles. Elle est tranquille cependant, & elle continuera de l'être. C'est qu'il n'y a point de factions à la cour : c'est que la reine

a toute l'autorité, & qu'elle fait inspirer l'amour & le respect.

Les Huguenots ne se seroient pas révoltés, s'ils n'avoient pas trouvé des chefs dans les factions de la cour, qui n'auroient point produit de guerres civiles, s'il n'y avoit pas eu des Huguenots. Le roi & la reine de Navarre étoient calvinistes: le prince de Condé le devint sur les conseils de Coligni, qui l'étoit lui-même. Il se vit par ce moyen à la tête d'un parti, avec lequel il pouvoit se flatter de culbuter les Guises. Si ceux-ci, comme le dit de Thou, persécutoient les Huguenots par des motifs intéressés, le prince de Condé, par de pareils motifs, les armoit contre les Catholiques. La religion n'étoit que le prétexte, & chaque parti armoit le fanatisme, pour immoler le peuple à son ambition.

Au milieu des troubles qui vont commencer, représentez-vous François II, incapable de gouverner, Catherine de Médicis ambitieuse & sans autorité, toute la puissance confiée à des princes étrangers, la couronne endettée de quarante-deux millions par Henri II, quoiqu'il eut trouvé dans le trésor dix-sept cents mille écus, enfin un peuple enthousiaste, qu'échauffent des fanatiques, & qui est assez simple pour croire qu'on veut défendre sa religion. Ne prévoyez-vous pas déja confusément les calamités, qui vont désoler la France? Il ne s'agira plus de mettre en question, s'il faut tolérer ou persécuter: il y a deux nations ennemies dans le royaume, & la guerre va commencer.

Les Calvinistes conspiroient dans toutes les provinces, & le prince de Condé, ame invisible de ce parti, attendoit, sans s'éloigner du roi, le moment de se déclarer. De toutes parts, les

conjurés devoient à un jour marqué se rendre à Blois, où étoit la cour. Arrivés au lieu du rendez-vous par divers chemins & en petites troupes, un grand nombre devoit aller sans armes présenter une requête au roi, pour demander la liberté de conscience; & sur le refus auquel on s'attendoit, ceux qui étoient armés, se proposoient de chasser ou de tuer les Guises, de se rendre maître de François II, & de le forcer à nommer le prince de Condé pour son lieutenant-général.

Ce secret, confié à des milliers de personnes répandues dans toutes les parties du royaume, ne transpiroit point; lorsque la Renaudie, chef de la conspiration, en fit la confidence à Avenelles, avocat de Paris, qu'il connoissoit pour Calviniste zèlé & qui cependant révéla tout. La cour alors instruite de ce qui se tramoit, quitta Blois, où il n'y avoit point de fortifications, & se retira dans le château d'Amboise. Quoiqu'à cette démarche, les Huguenots soupçonnassent qu'on les avoit découverts, ils voulurent cependant exécuter encore leur entreprise: les mesures du duc de Guise la firent échouer.

Le prince de Condé, soupçonné, est arrêté: mais on ne peut le convaincre. Le duc de Guise, embarrassé d'un pareil criminel, & considérant que sa mort souléveroit de nouveau les Calvinistes & leur donneroit un autre chef, prit le parti de dissimuler & lui rendit la liberté. Le prince offrit de se justifier les armes à la main contre quiconque osoit l'accuser; & le duc, que ce défi regardoit, répondit qu'il étoit si convaincu de l'innocence du prince, qu'il offroit d'être son second. Ils se réconcilièrent donc en apparence: cependant Condé se hâta d'aller trouver son frère en Béarn.

Parmi ces diſſentions, Catherine de Médicis, toujours ambitieuſe & toujours ſans autorité, eût voulu chaſſer les Guiſes : mais elle redoutoit le pouvoir que prendroient alors les princes du ſang. Sa politique fut donc de ſe ménager avec les deux partis, c'eſt-à-dire, de déplaire à tous deux, & d'être toujours dans la dépendance de l'un ou de l'autre.

Henri II avoit voulu établir l'inquiſition en France, & le cardinal de Lorraine s'obſtinoit opiniâtrément dans cette réſolution. On prétend même que ce fut pour parer ce coup, que le chancelier de l'Hôpital, magiſtrat célèbre par ſon intégrité & par ſa ſageſſe, fit donner l'édit de Romorentin, qui attribue aux évêques la connoiſſance du crime d'héréſie, & l'interdit aux cours de parlement : en effet, c'étoit éviter un plus grand mal. L'Hôpital n'étoit pas fait pour entrer dans des factions. Tout-à-la-fois modéré & ferme, parce qu'il étoit éclairé, il ſavoit faire parler les loix, même au milieu des troubles, & il en a fait d'excellentes. Il ſembloit que la reine mère, qui venoit de le faire chancelier, l'eût choiſi comme un homme propre à contenir tous les partis. Il eût été en effet une digue au torrent des déſordres, ſi cette princeſſe eût eu quelque autorité.

Quelque puiſſans que fuſſent les Guiſes, ils n'oſoient pas tout prendre ſur eux-mêmes : car ils ſe défioient de Catherine de Médicis, & ils ſavoient que le chancelier ne ſacrifieroit pas ſon devoir à leur ambition. C'eſt pourquoi le roi convoqua à Fontainebleau les princes du ſang, les principaux ſeigneurs, les miniſtres & pluſieurs évêques, pour délibérer ſur les moyens de rétablir le repos dans l'état.

Cette assemblée se tint au mois d'Août. On eut la précaution d'augmenter considérablement la garde du roi, & de faire venir des troupes à Fontainebleau & aux environs. Le connétable de Montmorenci y vint accompagné de huit cents chevaux : car alors la magnificence des grands consistoit sur-tout à marcher avec une suite nombreuse de gens armés. Cette magnificence coûtera cher au royaume.

Il falloit que les Huguenots connussent leurs forces, puisque dans une assemblée qui se tenoit comme au milieu d'un camp, Coligni osa présenter une requête pour demander la liberté de conscience, & se plaindre encore des nouvelles précautions qu'on avoit prises, comme d'une défiance injurieuse à la nation. Le résultat de toutes les délibérations fut de suspendre l'exécution des édits sanglans portés contre les Calvinistes, de convoquer les états-généraux, & de tenir un concile de la nation, si le pape en refusoit un général : car le concile de Trente, qui avoit été rompu, lorsque Charles-quint s'enfuit d'Inspruck, étoit encore suspendu. Cette résolution des François fut cause que Pie IV le fit rouvrir au commencement de 1562.

Le prince de Condé, non plus que son frère, n'étoit point venu à l'assemblée de Fontainebleau. Il avoit embrassé ouvertement le Calvinisme : on le soupçonnoit d'être le chef caché de quelques révoltes qu'il y avoit eu, & d'avoir voulu se rendre maître de plusieurs villes. Cependant il osa se rendre aux états d'Orléans, avec la même confiance qu'il avoit montrée lors de la conspiration d'Amboise. Il n'eût tenu qu'à lui de venir à la tête d'une armée : il voulut n'être suivi que de ses domestiques, comptant sur la parole du

roi, qui l'assuroit qu'il auroit toute sa liberté, & qu'il pourroit se retirer, quand il le jugeroit à propos. Il fut condamné à mort, & le roi de Navarre fut retenu prisonnier. On dressa l'arrêt: mais il n'étoit pas encore signé, lorsque François II tomba malade. Dans cette conjoncture la reine mère, sur les conseils du chancelier, en suspendit l'exécution, malgré les instances du duc de Guise.

La mort du roi rendit la liberté au prince de Condé. Peu de tems après, un arrêt du conseil le déclara innocent, & le duc de Guise fut obligé de désavouer tout ce qui avoit été fait contre lui.

Charles IX, frère de François, monta sur le trône. Il étoit dans sa onzième année. Après un gouvernement aussi foible que celui du dernier roi, une minorité ne pouvoit qu'enhardir encore les factions. Les Guises, à qui leur nièce, Marie Stuard, reine de France & d'Ecosse, ne donnoit plus de crédit, songeoient à se soutenir par d'autre moyens. Le prince de Condé ne respiroit que la vengeance. Le roi de Navarre par sa foiblesse & son irrésolution, donnoit tour-à-tour de l'espérance & de la méfiance à tous les partis. Catherine de Médicis, dont la politique étoit d'entretenir les divisions pour commander, produisoit les mêmes effets. Enfin le jeune roi n'étoit entouré que de factieux, & le gouvernement dégénéroit en anarchie par les nouvelles mesures que prenoit chaque parti.

On n'accorda pas à la reine mère le titre de régente par ménagement pour le roi de Navarre: cependant elle en eut toute l'autorité. Le duc & le cardinal de Guise continuèrent de prendre place au conseil; à la vérité, ils y eurent moins d'influence, parce que les princes du sang y en-

trèrent comme eux. D'ailleurs le connétable de Montmorenci, que Catherine venoit de rappeller, y formoit un troisième parti. Je vous laisse à penser ce qu'on doit attendre d'un conseil où les membres ont des intérêts contraires, & où personne, excepté le chancelier, ne s'intéressoit au bien de l'état.

On commença néanmoins par un acte de modération. Car les prisonniers pour cause de religion furent élargis & rétablis dans leurs biens, & on accorda une amnistie générale. Quant aux états d'Orléans, ils produisirent peu d'effet. Je remarquerai seulement qu'ils achevèrent de séparer tout-à-fait la robe & l'épée; car ils ôtèrent l'administration de la justice aux baillis d'épée qui avoient encore des jurisdictions dans les provinces. Depuis cette époque, les magistrats de tous les tribunaux, comme ceux des parlemens, ont toujours été des hommes de robe longue. Ce réglement fut sur-tout l'ouvrage du chancelier qui connoissoit l'incapacité des gens de robe courte, c'est-à-dire, des hommes d'épée. En effet, il falloit que la noblesse militaire fût bien ignorante, pour être dépouillée sous un gouvernement aussi foible.

J'ai dit que les Huguenots n'auroient pas eu de chefs, & ne se seroient pas révoltés, s'il n'y avoit pas eu de factions à la cour; & que les grands mécontens du gouvernement, n'auroient pas soulevés le peuple, s'il n'y avoit pas eu des Huguenots persécutés dans le royaume.

En effet, les François n'avoient jamais connu cette liberté, pour laquelle les Grecs & les Romains prenoient si facilement les armes. Les seigneurs avoient voulu se maintenir dans l'indépendance des rois, pour être les tyrans du peuple.

Ayant été fubjugués peu-à-peu, tout le royaume enfin étoit foumis, & depuis Louis XI, la puiffance royale ne trouvoit plus de réfiftance. Les princes du fang fe feroient donc courbés fous le joug des Guifes, s'ils n'avoient pas vu, dans les Huguenots perfécutés, des bras prêts à fervir leur ambition. Les hérétiques crurent prendre les armes pour défendre leur religion & leur vie. Ils ne fe propofoient point de fe rendre indépendans : mais le fanatifme produifit des guerres plus terribles que n'auroit fait l'amour de la liberté. Ainfi il ne faudroit pas chercher la caufe des troubles dans les feules factions de la cour, ou dans l'établiffement feul du Calvinifme en France : elle eft dans ces deux chofes à la fois, & encore dans la conduite inconfidérée du gouvernement fous François I & fous Henri II : cette obfervation fe confirmera, en jettant un coup d'œil fur les Pays-Bas.

Les Pays-Bas avoient fait partie de la France. Les ducs & les comtes profitèrent, comme ailleurs, de la foibleffe des rois de la feconde race, pour fe rendre indépendans. Sous la troifieme, ces provinces parurent étrangères, à mefure qu'elles fe gouvernèrent fans prendre part à ce qui fe paffoit dans le refte du royaume. Enfin elles s'en féparèrent tout-à-fait, lorfque par le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien, elles pafsèrent fous la domination de la maifon d'Autriche.

Les fouverains n'y jouiffoient pas d'une autorité abfolue. L'ufage de convoquer les états s'y étoit confervé, & le peuple s'affembloit avec la nobleffe, pour délibérer fur les principales affaires, & pour régler les fubfides. D'ailleurs il y avoit des villes, qui étoient proprement des républiques fous la protection du prince.

Les Pays-Bas ſe ſoulevèrent contre Maximilien. Ils furent ſoumis ſous Philippe le Beau ſon fils, parce qu'ils trouvèrent en lui un père qu'ils chériſſoient. Charles-quint lui-même ſentit le beſoin de les ménager, juſqu'au tems où il ſe crut maître en Allemagne. Son *interim* y commença les déſordres, & ſon fils va les achever.

Trois à quatre cents villes, plus de ſix mille gros bourgs, & une population nombreuſe rendoient les Pays-Bas très-floriſſans. Les habitans étoient propres à l'agriculture, au commerce, à la navigation; &, pendant les dernières guerres, une partie étoit devenue d'excellens ſoldats. Or, un peuple laborieux & qui vit dans l'aiſance, aime le gouvernement qui fait ſa proſpérité: il craint les révolutions: il ne ſe ſoulève pas, à moins qu'on ne l'y force. Il n'étoit donc pas bien difficile de ſavoir comment il falloit gouverner les Flamands, pour en faire de bons ſujets: mais Philippe en voulut faire des eſclaves.

Tous ces peuples avoient de grands privilèges & le roi d'Eſpagne n'avoit pas les mêmes droits ſur chacun deux. Sa ſouveraineté ſur Groningue, par exemple, ſe bornoit à recevoir chaque année un tribut de ſix mille écus, & à tenir, dans cette province un lieutenant pour prendre connoiſſance des cauſes civiles, laiſſant d'ailleurs les cauſes criminelles aux magiſtrats du pays, ſur leſquels il n'avoit point d'autorité. Plus ou moins puiſſant dans les autres provinces, il les poſſédoit à différens titres, & n'étoit abſolu nulle part.

Dans le Brabant, les loix fondamentales étoient, que le prince ne pouvoit autoriſer à juger en matiere civile ou criminelle, autrement que par les loix & les formes du pays; qu'il ne pouvoit met-

tre aucun nouvel impôt, sous quelque nom, sous quelque prétexte que ce fût ; qu'il ne lui étoit point permis de donner les emplois à des étrangers, d'assembler les états hors du pays, d'augmenter le clergé ou de lui accorder de nouveaux biens. Enfin, il étoit arrêté, que sur aucune des choses, il ne feroit pas le moindre des changemens sans le consentement des trois ordres des états : & que s'il entreprenoit, par artifice ou par violence, d'enfreindre quelques-uns de ces privilèges, le peuple seroit délié du serment de fidélité, & pourroit prendre tel parti qu'il jugeroit convenable.

Il y avoit un moyen lent pour acquérir une plus grande autorité : c'étoit de respecter les privilèges, de convoquer les états, de ne rien faire qu'avec leur consentement. Par-là, Philippe eût gagné la confiance, & obtenu tous les jours de nouveaux droits. Le peuple abandonne volontiers les soins du gouvernement à un souverain qu'il aime. Vous en avez déja vu la preuve : dans la suite, les Hollandois vous en donneront encore un exemple.

Lorsque Philippe quitta les Pays-Bas, Paul IV venoit d'y créer à sa sollicitation treize nouveaux évêchés. Ce pape crut que la vigilance d'un plus grand nombre d'évêques arrêteroit les progrès de l'hérésie, & le roi d'Espagne s'imagina que plus il prendroit de moyens pour contenir les peuples dans l'obéissance à l'église, plus il les soumettroit à sa propre autorité : car tout prouve que ce prince ne vouloit faire régner tyranniquement la religion, que pour régner tyranniquement lui-même. Mais ses précautions produisirent des effets tous contraires. Ce ne fut pas sans chagrin que l'ancien clergé se vit dépouiller en partie par le nouveau ;

nouveau : le peuple regarda tous ces évêques comme autant d'inquisiteurs : il craignit au moins qu'on ne voulût prendre par-là des mesures, pour établir ensuite l'inquisition ; & ce n'étoit pas sans fondement. Il est tems de vous donner une idée de ce tribunal ecclésiastique, afin que jugeant combien il étoit contraire aux privilèges des Flamands, vous puissiez comprendre pourquoi ils le redoutoient par dessus tout.

Ce tribunal, comme vous l'avez vu, fut d'abord établi contre les Albigeois. On le nomma inquisition, parce que le devoir des inquisiteurs étoit de rechercher, de juger & de punir ceux qui étoient coupables ou soupçonnés d'hérésie. Les papes chargerent de ce *saint office* les freres prêcheurs, qui avoient alors tout le zèle, qu'ont toujours les ordres dans leur naissance ; & les évêques furent assez foibles ou assez ignorans, pour se laisser dépouiller d'un droit qui n'appartenoit qu'à eux, s'il est vrai qu'il appartienne à l'église de brûler les hérétiques.

Dans ce tems-là, toute opinion contraire aux prétentions du saint siege, étoit traitée comme hérétique par les papes. Il étoit donc de leur intérêt d'établir par-tout un tribunal aussi redoutable. Ils n'eurent pas beaucoup de peine à le faire reconnoître en Italie ; & en 1478, Ferdinand le Catholique l'érigea en Espagne pour achever d'exterminer les Juifs & les Maures.

L'objet de l'inquisition est déja odieux par lui-même : car rechercher sur de simples soupçons, c'est répandre les délateurs, confondre l'innocent avec le coupable, & jetter le trouble parmi les familles. Mais la maniere dont elle procède, est encore plus odieuse. Je n'en parlerai que d'après Mariana, qui, ayant écrit en Espagne, ne peut

pas être soupçonné de l'avoir peinte avec des couleurs trop noires.

Les inquisiteurs ont, dans les villes & dans les campagnes, des espions pour observer tout ce qui se dit & tout ce qui se fait. Les personnes qui sont arrêtées comme suspectes ou coupables, ne connoissent jamais leurs accusateurs; on ne les confronte pas avec les témoins; souvent elles ne savent pas ce dont on les accuse. Elles n'ont donc aucun moyen de se défendre, ni de repousser la calomnie. Cependant après avoir été tenues long-tems dans une prison, où elles ont beaucoup souffert, elles sont brûlées vives. La confiscation des biens, une prison perpétuelle & une note d'infamie sont les moindres peines auxquelles on puisse être condamné. Enfin l'inquisition fait porter aux enfans la peine du crime des peres, & ses jugemens flétrissent une famille à perpétuité. Si on vous eût laissé à deviner où se trouve un pareil tribunal, vous l'auriez été chercher parmi les nations les plus barbares, & vous ne l'y auriez pas trouvé. Voilà cependant comment les hommes pervertissent une religion qui ne respire que la douceur & l'amour.

Mariana parle de la prudence, de la modération, de la probité, & de la solide piété des premiers inquisiteurs. On les choisit tels, selon lui, pour prévenir l'abus que d'autres auroient pu faire de leur pouvoir; & on fit des loix très-sages, pour les retenir dans les bornes de la justice & de la raison. On voit bien qu'il est obligé de parler ainsi: car, par sa nature, l'inquisition est nécessairement hors des bornes de la justice & de la raison, & il est bien difficile d'imaginer qu'on ait pu choisir des inquisiteurs tels qu'il les suppose, ou faire des loix pour contenir ceux

qui voudroient abuſer de leur pouvoir. Ceux qui établiſſoient ce tribunal en étoient-ils capables?

On vit bientôt ce que c'étoit que ce choix & ces loix. Les inquiſiteurs commencerent par faire publier une déclaration, par laquelle ils offroient la grace à tous ceux qui viendroient d'eux-mêmes avouer leur faute. On dit, que dix-ſept mille perſonnes vinrent avec confiance dans l'eſpérance d'obtenir l'abſolution. Deux mille, Monſeigneur, furent brûlées, & les autres n'échapperent que par la fuite. Voilà le premier acte de la prudence, de la modération, de la probité, & de la ſolide piété de ce tribunal, dont la puiſſance s'accrut encore dans la ſuite. Certainement les Ithaciens n'avoient jamais été auſſi cruels contre les Priſcillianiſtes. Cependant St. Martin & St. Ambroiſe refuſerent de communiquer avec eux: le pape Sirice & un concile de Turin les condamnerent; & Ithace fut lui-même dépoſé & excommunié par l'égliſe (1).

Ce tribunal s'établit ſans obſtacle, parce qu'il ne ſéviſſoit que contre les Juifs & les Maures, que les Eſpagnols haïſſoient; & il fut plus cruel qu'ailleurs, parce que le peuple, devenu féroce par des guerres de pluſieurs ſiecles, aimoit à ſe baigner dans le ſang des ennemis, qu'il avoit eu tant de peine à vaincre. On venoit en foule à ces *Auto da fé*, à ces ſpectacles religieux & ſanguinaires, où l'on livroit aux flammes avec pompe juſqu'à des milliers de victimes. Les Eſpagnols ne prévoyoient pas que ces feux s'allumeroient un jour pour eux.

(1) Voyez Tillemont, tome 8 des Priſcillianiſtes, article II & ſuivans.

Ils s'allumerent en 1559 par les ordres de Philippe, qui apprit que le Calvinisme pénétroit en Espagne, & s'y faisoit des partisans. Il s'y rendit par mer la même année. Mais ayant été assailli par une tempête furieuse, il crut devoir son salut au vœu qu'il fit d'exterminer tous les hérétiques; & il ne douta pas que la providence n'eût fait un miracle pour un *Auto da fé*.

Arrivé en Espagne il s'empressa d'aller à Séville, où les inquisiteurs avoient ramassé des Protestans, pour lui donner un spectacle digne de lui. On en brûla treize, tant hommes que femmes. Quelques jours après, vingt-huit gentilshommes furent brûlés à Valladolid en sa présence. Il voyoit de ces fenêtres ces malheureux dévorés par les flammes, il entendoit leurs cris : bien loin d'en détourner la vue, ou de montrer quelque reste de pitié, il portoit sur eux ses regards avec une sorte de plaisir barbare. Malheur à ceux qui ne le partageoient pas : car des espions, répandus parmi le peuple, avoient ordre de faire arrêter quiconque laisseroit échapper quelque signe de compassion. L'humanité étoit une hérésie aux yeux de ce prince.

Constantin Ponce & Jean Egidius, deux hommes de mérite, étoient morts; le premier pendant qu'on lui faisoit son procès, le second après avoir été renvoyé absous : Ponce avoit été confesseur & prédicateur de Charles-quint; Egidius, prédicateur de réputation, avoit été nommé par l'empereur à l'évêché de Tortose. Il seroit difficile de dire s'ils étoient coupables, ou si les inquisiteurs voulurent flétrir la mémoire de deux hommes, dont le crédit avoit excité leur jalousie. Ils en reprirent le procès, & firent brûler deux fantômes de paille habillés en prédicateurs. Enfin on

arrêta Barthelemi Caranza, archevêque de Tolède. Il avoit assisté Charles-quint dans les derniers momens de sa vie. Ce fut-là tout son crime : car l'empereur étoit soupçonné d'être mort avec quelque penchant pour la religion protestante. Ce prélat fut tenu en prison long-tems, & on lui confisqua son temporel.

Philippe ayant appris qu'il y avoit des Protestans dans un canton de la Calabre, ordonna au vice-roi de Naples de faire marcher les troupes contr'eux ; & tous furent passés au fil de l'épée, excepté quatre-vingt, dont une partie fut brûlée, & l'autre perdue. Le duc de Savoie avoit voulu convertir de la même manière des Calvinistes, qui habitoient ses montagnes, & ses missionaires avoient été défaits. Le roi d'Espagne donna ordre au gouverneur de Milan de conduire des secours au duc, écrivant à celui-ci de n'épargner ni le bois ni les cordes. Sa lettre finissoit par ces mots : *todos à las fuercas, todos à las fuercas.* Les tentatives qu'il fit plusieurs fois pour introduire l'inquisition dans le royaume de Naples & dans le Milanès, ne firent que soulever les peuples ; cependant il ne désespéra jamais de l'y établir un jour. Aussi ne cessa-t-il d'exhorter les papes à conjurer, avec tous les princes catholiques, l'extinction des hérétiques. J'ai rassemblé toutes ces choses, afin de n'y plus revenir.

Il n'est pas douteux que l'inquisition ne contribuât en Espagne à rendre l'autorité de Philippe plus absolue : voilà pourquoi il vouloit l'établir dans tous ses états. Mais il raisonnoit mal, parce qu'il ne savoit pas remarquer la différence des circonstances. Il auroit dû observer que les Espagnols n'avoient souffert l'érection de ce tribunal, que parce qu'ils n'avoient pas prévu qu'il

s'érigeoit contr'eux ; & n'y restoient soumis, que parce que la terreur des *Auto da fé* répandoit une méfiance générale, qui ne permettoit pas de concerter un soulévement. Il n'en étoit pas de même des Napolitains, des Milanois & des Flamands : ils ne pouvoient pas s'y méprendre ; & le clergé, qui commençoit à connoître ses droits, s'opposoit à l'inquisition, autant que les peuples. Philippe auroit donc dû prévoir que plus il feroit d'efforts, plus on lui résisteroit ; & que l'ombre même d'un inquisiteur exciteroit des tumultes. Mais son despotisme aveugle ne prévit rien.

Le sang froid cruel du roi d'Espagne étoit connu dans les Pays-Bas : la renommée l'exagéroit, s'il étoit possible, & les Flamands croyoient, en quelque sorte, appercevoir la fumée des *Auto da fé*. Marguerite, duchesse de Parme, que ce roi avoit nommée gouvernante, étoit aimée : il ne tenoit pas à elle que les peuples ne fussent heureux, & que, par conséquent son frere n'eût sur eux toute l'autorité, que les princes ont toujours sur leurs sujets, lorsqu'ils en font le bonheur. Mais on lui avoit donné pour premier ministre, Granvelle alors évêque d'Arras, & quelque tems après cardinal. Cet homme naturellement dur, le devint encore davantage, pour plaire à son maître ; & sans égard pour les loix & pour les privilèges, il voulut gouverner en despote.

Après le traité de Cateau-Cambresis, les Flamands avoient supplié le roi de retirer les troupes espagnoles, que la paix, qu'on venoit de faire, rendoit inutiles. Philippe les laissa, parce qu'il les jugea nécessaires pour établir son autorité absolue, & ne fit aucune attention aux représentations des états.

Cette conduite parut suspecte & aliéna les es-

prits. On fit encore des repréſentations à ce ſujet, après le départ du roi; & d'autres entrepriſes du miniſtère donnerent lieu à d'autres plaintes. Granvelle affecta de ne pas s'en appercevoir: il éluda toutes les demandes des états; & les peuples ſe refuſerent aux impoſitions néceſſaires pour l'entretien des troupes. Alors il fallut céder, & les Eſpagnols partirent au commencement de 1561. Tel eſt ſouvent le deſpotiſme: il entreprend plus qu'il ne peut, il ſe compromet; cependant lorſqu'il eſt contraint de s'arrêter, il perd toujours plus qu'il n'a gagné par la violence.

Les Flamands ſe réjouirent de ne plus voir chez eux des troupes étrangères. Ils s'applaudiſſoient de la foibleſſe, que le gouvernement venoit de montrer. Ils n'en avoient pas plus de confiance au roi ni au miniſtre: ils ſe ſentoient ſeulement plus enhardis: ils continuoient toujours de redouter l'inquiſition: les Proteſtans entretenoient parmi eux ces craintes; & la conduite de Granvelle ne les confirmoit que trop. Bientôt regardant la religion prétendue réformée comme un aſyle contre le deſpotiſme, ils embraſſerent à l'envi la doctrine de Luther. Voilà le fruit des perſécutions inconſidérées.

La défenſe de la religion mit dans leur ame un fanatiſme, qui tiendra lieu de l'amour de la liberté: car ils ne ſongeoient point encore à ſe ſouſtraire à tout ſouverain. Ils prendront de la confiance, en voyant juſques dans le conſeil de la régente, des ſeigneurs du pays embraſſer leurs intérêts. C'eſt Guillaume de Naſſau, prince d'Orange, c'eſt le comte d'Egmont, le comte de Horn, & pluſieurs autres. La mauvaiſe politique de Philippe a donc été la cauſe du progrès du luthéraniſme dans les Pays-Bas, du mécontente-

ment des peuples, & des factions parmi les ministres. Nous verrons bientôt des guerres qui naîtront de-là.

Pendant le court règne de François II, l'Allemagne n'offre rien qui mérite d'être remarqué. On voit seulement les efforts inutiles de l'empereur pour engager les Protestans à reconnoître le concile de Trente, qui alloit se rouvrir. Ferdinand I fut contraint d'abandonner ce dessein, de confirmer la paix de religion de 1555. Il est tems de repasser en Angleterre pour observer Elisabeth, & avec elle les principales puissances de l'Europe.



CHAPITRE V.

Des principales puissances de l'Europe, depuis l'avénement d'Elisabeth au trône d'Angleterre, jusqu'à la paix de Vervins.

LES Catholiques ne reconnoissant point la légitimité d'Elisabeth, lui contestoient tout droit au trône, & le duc de Guise établissoit là-dessus ses projets d'ambition, songeant au crédit qu'il acquéroit si sa nièce, qui avoit réuni l'Ecosse à la France, y réunissoit encore l'Angleterre. Il avoit, en conséquence, déterminé Henri II à faire prendre au dauphin & à la dauphine les titres que leur donnoient leurs droits reconnus par les Catholiques, & on n'attendoit plus que l'occasion pour les faire valoir. Mais la mort de François II dissipa tous les projets du duc de Guise, & en même tems toutes les inquiétudes qu'ils avoient pu donner à la reine Elisabeth.

Marie Stuart n'avoit presque plus de considération à la cour de France : elle étoit au contraire exposée aux dégoûts, que lui donnoit Catherine de Médicis. Cette reine se vengeoit sur elle du peu d'autorité qu'elle avoit eu pendant le règne de François II. Il fallut donc que Marie se préparât à retourner en Ecosse. Voyons quel étoit l'état de ce royaume.

En 1513 Jacques V monta sur le trône d'Ecosse. Il avoit à peine deux ans, & la régence, qu'un prince du sang contestoit à la reine mere, produisit aussitôt deux factions. Les troubles qui en nâquirent, durerent pendant toute la minorité : ils continuerent même, après que le roi eut pris les rênes du gouvernement ; & lorsqu'il commençoit à se flatter de les avoir dissipés, le calvinisme, qui avoit pénétré en Ecosse, jettoit de nouvelles semences de division, & préparoit de plus grands maux. Le roi trouva des sujets désobéissans dans les partisans de la nouvelle doctrine ; & la noblesse qui faisoit la principale force de ce parti, le traversa presque toujours dans ses desseins. Il mourut en 1542 du chagrin que lui donnoient toutes ces dissentions.

Marie Stuart qu'il avoit eue de Marie de Lorraine, sœur des Guises, n'avoit alors que huit jours. Une seconde minorité réveilla toutes les factions, & en fit naître de nouvelles. Cependant, après quelques années de troubles, la reine mere se saisit de la régence, avec les secours que Henri II lui envoya, & la jeune reine destinée au dauphin fut conduite en France en 1548.

Lorsque la régente songeoit à ramener les novateurs, ou du moins à refroidir leur faux zèle, en tenant avec eux une conduite modérée, la mort d'Edouard lui fit espérer, qu'étant privés de l'ap-

pui que l'Angleterre leur donnoit, ils se réfroidiroient insensiblement d'eux-mêmes. Elle ne se fut peut-être pas trompée dans son attente, si Marie, fille de Henri VIII, eût été capable de quelque modération. Mais les Protestans que cette reine chassa par la terreur des supplices, ayant cherché un asyle en Ecosse, porterent avec eux la haine qu'ils avoient conçue contre les Catholiques, & firent craindre aux Ecossois des persécutions dont ils n'étoient pas encore menacés. Alors le comte d'Angus, le lord Lorne son fils, les comtes de Morton & de Glancarne, & plusieurs autres formerent une association, qu'ils nommerent la congrégation du Seigneur, pour l'opposer à l'église romaine, qu'ils nommoient la congrégation de Satan. La formule de cette association étoit conçue en ces termes. « Nous appercevant de la rage infernale, » avec laquelle Satan, par l'organe de ses suppôts, les Ante-christ de nos jours, cherche à » renverser & à détruire l'évangile de Jésus-Christ, » & l'assemblée de ses fideles, nous nous sommes » crus obligés de prendre la défense de la cause » de notre maître, même jusqu'au péril de notre » vie, certains de triompher en lui. Nous promettons donc, en présence de la majesté divine » & de cette congrégation, qu'avec le secours » de la grace, nous consacrerons constamment » nos soins, notre pouvoir, nos biens & nos » jours à conserver, à étendre, à établir la parole » sacrée du Très-Haut & sa congrégation. Nous » ferons tous nos efforts pour rassembler des pasteurs fidelles, qui puissent administrer les consolations du saint évangile, & les sacremens » à son peuple dans toute leur pureté. Nous nous » engageons à soutenir ces pasteurs, à pourvoir » à leur subsistance, à les défendre, ainsi que

» toute sa congrégation en général & chacun de » ses membres en particulier, de toute notre » puissance, contre Satan & contre toute autorité » impie, qui entreprendroit de tyranniser, ou de » troubler ladite congrégation. Nous nous unissons à elle, de même qu'à la parole divine : » nous détestons, nous abandonnons la congré» gation de Satan, ses superstitions, ses abomi» nations & ses pratiques d'idolâtrie. Nous nous » déclarons ouvertement ses ennemis par cette » promesse sincère, faite devant Dieu, que nous » déposons ici, signée de notre main, à Edim» bourg le 3 Décembre 1557 ».

Vous voyez que ces enthousiastes ne se bornoient pas à demander l'exercice de leur religion, ils conjurerent la reine des Catholiques. Ils sont prêts à prendre les armes pour prévenir les persécutions qu'on fait ailleurs contre les Protestans jugeant qu'ils seront exterminés, s'ils n'exterminent. Parce qu'ils se disent de la congrégation du Seigneur, ils se croient envoyés de Dieu, pour extirper la *congrégation de Satan*. Malheureusement ils se voyoient soutenus par la plus grande partie du peuple, & ils osoient déja donner des réglemens sur la maniere de prier. La régente éprouva que les autres princes avoient donné au fanatisme des forces auxquelles elle ne pouvoit plus opposer de barriere. La conduite modérée qu'elle tenoit avec ces enthousiastes, ne les rassuroit pas. Ils n'attribuoient sa modération qu'à son impuissance, & ils jugeoient qu'elle n'attendoit que le moment de pouvoir sévir impunément, persuadés qu'elle devoit persécuter, puisqu'elle étoit catholique. Or, ce fanatisme devoit produire en Ecosse des désordres d'autant plus grands,

que les peuples y étoient plus féroces qu'ailleurs, & presqu'encore sauvages.

L'avénement d'Elisabeth donna une nouvelle hardiesse aux Protestans écossois, car ils se flatterent que cette reine ne leur refuseroit pas des secours. Dans ce siecle, le prince le plus sage avoit d'autant plus de peine à se bien conduire, que tout ce qui se faisoit de mal dans les états des autres, influoit nécessairement dans les siens. La congrégation du Seigneur osa demander à la régente & au parlement l'extinction de l'idolâtrie; c'est ainsi qu'elle désignoit l'église romaine.

Marie de Lorraine temporisoit, lorsque Jean Knox arriva de Genève, avec tout le fanatisme de la secte de Calvin. Aux déclamations de ce forcené, le peuple devint furieux, brisa les images, renversa les autels, enleva les vases sacrés, pilla, détruisit plusieurs monastères. La régente fut obligée de prendre les armes: mais il fallut bientôt négocier, parce que les grands, qui vouloient faire servir l'enthousiasme du peuple à leur ambition, s'étoient mis à la tête des rebelles dont le parti croissoit tous les jours.

L'accommodement ne pouvoit pas être durable. Les rebelles connoissoient trop les châtimens qu'ils méritoient, pour se reposer sur un traité, auquel ils avoient forcé l'autorité légitime. Les chefs prenoient donc de nouvelles mesures. Ils continuoient d'exciter le peuple, ils lui faisoient de nouveaux sujets de crainte, ils lui offroient le pillage des églises & des monastères, & Knox avec ses déclamations grossières & extravagantes n'étoit que trop propre à remuer des esprits ignorans & sauvages.

Sur ces entrefaites, le mariage du dauphin avec Marie Stuart, & la mort de Henri II, qui

arriva l'année suivante, fournirent aux chefs des factieux de nouveaux prétextes, pour animer encore le peuple. Ils lui représenterent la puissance des Guises en France, & l'usage qu'ils en faisoient contre les Calvinistes ; ils lui firent craindre les secours qu'ils enverroient à la régente ; & ils le firent si bien entrer dans toutes leurs vues, qu'ils oserent, de leur propre autorité, publier un acte, par lequel ils ôtoient la régence à Marie de Lorraine, & ordonnoient aux troupes françoises de sortir du royaume.

Leur confiance se fondoit principalement sur les secours qu'ils demandoient à la reine d'Angleterre, & qu'ils se flattoient d'obtenir. En effet, les intérêts d'Elisabeth ne s'accordoient que trop avec les leurs. Le titre de reine d'Angleterre que Marie Stuart avoit pris, découvroit assez les desseins, que les Guises se proposoient d'exécuter, après avoir subjugué l'Ecosse. Elle voyoit que les Catholiques, mécontens de son gouvernement, n'attendoient que l'occasion pour se déclarer en faveur de sa rivale. Elle jugea donc qu'elle assuroit sa couronne, si elle entretenoit les troubles en Ecosse, & ses troupes marcherent. Elles mirent le siege devant Leith, où les François s'étoient renfermés.

Dans ces circonstances, la tempête dispersa une flotte qui conduisoit le marquis d'Elbœuf, & la régente mourut. Cette princesse, dit Mr. Hume, joignoit aux talens qui étoient comme héréditaires dans sa maison, une modération & des vertus qu'on ne remarquoit pas dans les autres princes de son sang. Après ces deux événemens, les François ne pouvant plus se maintenir en Ecosse, les ministres de France & d'Angleterre signerent à Edimbourg un traité, qui portoit que les trou-

pes françoiſes évacueroient inceſſamment l'Ecoſſe ; que François & Marie ceſſeroient de prendre le titre de roi & de reine d'Angleterre ; & qu'ils accorderoient une amniſtie générale pour tout le paſſé. Ils réglerent auſſi la part que le parlement auroit au gouvernement : Eliſabeth ſut ſi bien ſe conduire dans cette conjoncture, qu'elle conſerva plus d'autorité ſur les Ecoſſois, qu'elle n'en laiſſoit à Marie même.

Les chefs de la congrégation ſe trouvoient maîtres du royaume. Ils convoquerent un parlement, dans lequel on conclut la ruine entiere de la religion catholique. Bientôt les Proteſtans ſévirent avec fureur : ils abolirent la meſſe, établirent leurs miniſtres, pillerent les monaſtères & les égliſes, & ſe ſaiſirent des biens du clergé. L'avarice jointe au fanatiſme produiſoit par-tout un brigandage, qu'aucune puiſſance ne pouvoit réprimer. Cependant François & Marie refuſoient de ratifier le traité d'Edimbourg, & de reconnoître un parlement, qui s'étoit aſſemblé ſans leur aveu. C'eſt dans ces circonſtances, que le roi de France étant mort, Marie ſe vit forcée à retourner dans un royaume, où ſes ſujets étoient les ennemis de ſon autorité & de ſa religion. Elle quitta le titre de reine d'Angleterre : mais quelques inſtances que fiſſent auprès d'elle les miniſtres d'Eliſabeth, elle refuſa de renoncer aux droits qu'elle avoit à cette couronne.

Elle fut conduite en Ecoſſe par ſes oncles le duc d'Aumale, le grand-prieur & le marquis d'Elbœuf. Elle avoit à peine dix-neuf ans. Si ſes graces ſéduiſantes & les charmes de ſon eſprit étoient ſans force dans un climat preſque ſauvage, l'éclat de ſa beauté frappa les yeux de ces peuples brutaux, & ſes manieres humaines, affables,

bienfaiſantes, toucherent ces ames féroces : elle eût été adorée par des hommes, elle captiva quelque tems les Ecoſſois.

La vue de cette princeſſe aimable produiſit donc au moins un calme paſſager. Voulant en profiter pour rétablir l'ordre, elle eut la ſageſſe de donner ſa confiance à des miniſtres agréables à la nation. Mais l'enchantement ſe diſſipa bien vîte. Les fanatiques ſortirent comme d'un ſonge : ils ſe réveillerent en penſant que la reine étoit catholique. Ils lui avoient accordé comme une faveur d'avoir une meſſe dans ſa chapelle ; & cependant ils ſe demandoient : ſouffrirons-nous cette idolâtrie ? un idolâtre n'eſt-il pas digne de mort ? peut-il conſerver quelque autorité dans l'état ? Le clergé prétendu réformé oſoit faire des prieres publiques pour ſa converſion. Il lui déclaroit ouvertement qu'il eſpéroit de lui voir bientôt abjurer ſes erreurs ; & il lui demandoit de payer ſes vœux & ſes prieres par une augmentation de biens. Elle tenta vainement d'adoucir le caractère brutal de Jean Knox. Elle deſcendit juſqu'à le prier, s'il trouvoit quelque choſe à reprendre dans ſa conduite, de l'en avertir en particulier, & de ne pas l'avilir dans ſes ſermons aux yeux du peuple. Il lui répondit que ſi elle vouloit venir à l'égliſe, elle y entendroit l'évangile de la vérité ; & il ne ceſſa jamais d'invectiver contr'elle, ni de ſoulever les eſprits par des diſcours ſéditieux. Tout étoit un objet de ſcandale dans cette jeune princeſſe, ſon enjouement, ſa parure, ſes amuſemens les plus innocens. On la contrarioit, en un mot, dans tous ſes goûts. Quelques ornemens, que les femmes portoient ſur leurs habits, parurent à ces réformateurs auſſi abſurdes que rigides, comme une vanité criminelle, qui devoit

attirer la colere du ciel ſur tout le royaume.

Sans appui, n'ayant que des revenus très-médiocres, entourée de factions, au milieu d'une nobleſſe ſéditieuſe, d'un peuple ſuperſtitieux, & d'un clergé inſolent, Marie ſentit combien il étoit de ſon intérêt d'être en bonne intelligence avec Eliſabeth, qui avoit plus d'autorité qu'elle en Ecoſſe. Mais la politique ſembloit donner d'autres conſeils à la reine d'Angleterre. Pouvoit-elle ſe lier avec une princeſſe, qui avoit des droits ſur ſa couronne, & qui l'avoit déclaré ſi ouvertement? Ne ſeroit-ce pas enhardir les Catholiques, qui la deſiroient ſur ſon trône, à tramer quelque conſpiration contre le gouvernement préſent? & pouvoit-elle contribuer à lui procurer un règne tranquille, ſans s'expoſer à troubler elle-même ſon propre repos? Malheureuſement le caractère d'Eliſabeth n'entroit que trop dans les vues de ſa politique, & ſa prudence ſervoit à voiler d'autres motifs qu'elle n'avouoit pas, mais qu'elle cachoit mal. Avec le génie d'un homme, elle avoit toutes les petiteſſes d'une femme, elle étoit artificieuſe, fauſſe, coquette, impérieuſe, & jalouſe. C'eſt pourquoi autant elle montroit de courage & de prudence avec les miniſtres des autres princes, autant elle laiſſoit voir de frivolité avec l'ambaſſadeur de Marie. Elle lui faiſoit des queſtions ſur la figure de cette princeſſe, ſur ſa taille, ſur la couleur de ſes cheveux: elle lui demanda qui des deux jouoit mieux du clavecin: elle pouſſa même l'indiſcrétion juſqu'à lui demander, laquelle étoit la plus belle. Elle paroiſſoit tous les jours avec de nouvelles parures, avec de nouveaux habits: tantôt vêtue à l'angloiſe, tantôt à l'italienne, tantôt à la françoiſe, elle ſembloit vouloir paſſer pour la plus belle femme de chaque nation,

nation, & on eût dit qu'elle ne voyoit le ministre écossois, que pour traiter avec lui des droits aux graces & à la beauté. Au reste, son inquiétude n'étoit pas sans fondement : car, à cet égard, Marie avoit tout l'avantage. Il étoit aisé de s'appercevoir qu'indépendamment de toute raison politique, Elisabeth seroit toujours l'ennemie de la reine d'Ecosse, & que ses démonstrations d'amitié ne seroient jamais que fausseté & dissimulation.

Marie cependant, qui vouloit compter sur cette amitié, parce qu'enfin elle en avoit besoin, lui fit proposer de la cimenter, en la reconnoissant pour son héritiere à la couronne d'Angleterre. Vous pouvez juger si cette proposition fut agréée. Elisabeth répondit que Marie, refusant de ratifier le traité d'Edimbourg, paroissoit assez dans le dessein de ne pas attendre que la succession fût ouverte, & que dans cette conjoncture, elle n'auroit pas l'imprudence de lui donner de nouveaux partisans en Angleterre, en la montrant aux Anglois, comme devant être un jour leur reine. Elle ajouta cependant, que si Marie vouloit ratifier le traité, elle offroit de l'expliquer, & d'ôter tout soupçon qu'elle voulût l'exclure de sa succession. Alors la reine d'Ecosse consentit à renoncer à toutes prétentions actuelles sur la couronne d'Angleterre, pourvu qu'Elisabeth lui en assurât l'héritage. Cette derniere proposition étoit si juste, qu'Elisabeth ne pouvoit s'y refuser, sans mettre le tort de son côté : elle prit donc le parti de laisser traîner cette affaire, jusqu'à ce qu'enfin on n'en parlât plus.

Elisabeth ne craignoit rien tant que d'être exposée à partager son autorité, jusques-là qu'elle auroit pris ombrage, non-seulement d'un mari,

mais encore de ses propres enfans. Elle paroissoit haïr d'avance quiconque pouvoit lui succéder : elle paroissoit même vouloir empêcher que ceux qui avoient quelque droit au trône, pussent avoir des descendans. Le comte Hartfort, ayant épousé secrettement Catherine Gray, sœur cadette de l'infortunée Jeanne, elle les fit enfermer dans la tour de Londres, & ne rendit la liberté au comte qu'après la mort de sa femme. Avec ce caractere, elle étoit bien éloignée de désigner pour son héritiere une princesse, que beaucoup d'Anglois desiroient de voir sur le trône.

Quoiqu'elle ne paroisse pas avoir été insensible à l'amour, elle se déclara ouvertement pour le célibat, par la crainte de perdre son autorité. Cependant elle n'étoit pas fâchée qu'on imaginât qu'elle ne persisteroit pas dans cette résolution. Elle laissoit volontiers concevoir des espérances aux princes étrangers, & aux grands du royaume, qui aspiroient à sa main; les ménageant toujours, ne s'engageant jamais, & les retenant par ce moyen dans ses intérêts. Sa politique s'accordoit en cela parfaitement avec sa coquetterie. Cependant quelles qu'aient été les petitesses de cette reine, elle ne les eût pas eues, si elle n'eût pas été femme; & vous verrez qu'en changeant de sexe, elle eût été un grand homme. Marie Stuart n'étoit pas un grand homme, mais elle n'avoit pas, comme Elisabeth, toutes les petitesses de son sexe, peut-être parce qu'elle étoit plus sûre d'en avoir toutes les graces.

Les circonstances étoient bien différentes pour ces deux princesses. Tandis que Marie, enveloppée dans une suite d'événemens funestes, n'a rien à se reprocher & s'attend chaque jour à de nouveaux malheurs; tout devient favorable à la

reine d'Angleterre. Sa rivale impuissante est au moment d'être opprimée par des sujets rebelles : les Guises qu'elle avoit redoutés, ne peuvent plus rien entreprendre, depuis qu'ils ont perdu en France une partie de leur autorité. Elle ne voit aucun sujet d'inquiétude ni au dehors ni au dedans ; & le calme est dans ses états, pendant que des orages s'élevent tout autour d'elle. Dans cette situation heureuse, elle se fit un plan de ne rien entreprendre témérairement, & de s'occuper du bonheur de ses peuples » Elle acquitta une partie » des dettes immenses de la couronne : elle fit des » réglemens sur la monnoie, que ses prédécesseurs avoient considérablement altérée : elle » remplit ses arsenaux d'armes, qu'elle fit venir » d'Allemagne & d'autres endroits : elle engagea » la noblesse à s'en pourvoir à son exemple : elle » introduisit dans ses états l'art de faire la poudre, & de fondre des canons de cuivre ; elle » fortifia ses frontieres du côté de l'Ecosse ; fit » de fréquentes revues de ses milices ; & favorisa » l'agriculture, en favorisant l'exportation des » grains. Elle releva le commerce & la navigation : elle augmenta si considérablement la marine de son royaume, par les vaisseaux qu'elle » fit construire à ses frais, & par ceux qu'elle » engagea les négocians à faire construire à leurs » dépens, qu'elle fut regardée à juste titre comme la restauratrice de la puissance & de la gloire maritime d'Angleterre, & comme la souveraine des mers du Nord. Loin que son économie naturelle fût un obstacle à ces grandes entreprises, elle lui assuroit au contraire les moyens » de les exécuter avec plus de certitude. Enfin » l'Europe entiere admira dans la conduite de » cette princesse, tout ce que des projets conçus,

» dirigés prudemment & suivis avec constance, » peuvent produire d'avantageux à une nation. » Dans ce tableau, que fait Mr. Hume, Elisabeth n'est plus une petite coquette, occupée de sa personne & de sa parure, c'est un roi digne du trône.

Un triumvirat s'étoit formé en France. Le duc de Guise, le connétable de Montmorenci, & le maréchal de St. André : ces trois hommes qui avoient fait auparavant à la cour trois partis contraires, jurerent au commencement du regne de Charles IX de ne plus séparer leurs intérêts & de s'unir pour la défense de l'ancienne religion. Ce motif étoit dans le connétable seul, l'effet d'un zèle sincere : car autrement il auroit penché à prendre le parti du prince de Condé, dans lequel étoient Coligni & Dandelot, ses neveux.

Catherine de Medicis, à qui ce triumvirat donnoit de l'inquiétude, craignit que le roi de Navarre ne s'y joignit encore, comme il en étoit vivement sollicité. Afin de le retenir, elle le flatta de traiter plus favorablement les Huguenots. Cependant elle ne tint pas, ou du moins elle ne put tenir sa parole : car au mois Juillet 1561, il parut un édit qui interdisoit toute assemblée aux Calvinistes.

Voyant alors qu'on tramoit pour diminuer son autorité, elle s'attacha le roi de Navarre & l'amiral, en faisant convoquer une assemblée à Poissi, dans laquelle les Catholiques & les Protestans devoient discuter les points controversés, & chercher les moyens de se réunir. Les plus sages s'opposoient à ce dessein, parce qu'ils en prévoyoient l'événement : mais le cardinal de Lorraine l'approuva, comptant que ce seroit une occasion de faire briller son éloquence. Cette assemblée s'ou-

vrit le 9 de Septenbre 1562, en préſence du roi, de la reine & des princes du ſang : c'eſt ce qu'on nomme *le colloque de Poiſſi*. Théodore de Bèze y parla pour les Huguenots. On diſputa, & les deux partis ſe ſéparerent, chacun avec la confiance d'avoir vaincu.

Le colloque de Poiſſi parut avoir converti Antoine de Bourbon. Il eſt au moins certain que, ſollicité par le légat qui le flattoit de la reſtitution du royaume de Navarre, il revint à la communion romaine, & s'unit au triumvirat. Jaloux d'ailleurs du mérite de ſon frere, il voyoit qu'il ne joueroit jamais que le ſecond rôle dans le parti des Calviniſtes ; & il crut qu'en qualité de premier prince du ſang, il ſeroit plus conſidéré dans le parti qui ſuivoit le roi, ou que le roi ſuivoit. Jeanne d'Albret, qui avoit ſouffert impatiemment le huguenotiſme de ſon mari, parce qu'elle ne vouloit pas, diſoit-elle, perdre le peu qui lui reſtoit, ſe fit huguenote quand le roi de Navarre ſe fit catholique, & devint huguenote très-opiniâtre.

La reine vit que l'union du Roi de Navarre aux triumvirs, alloit lui enlever le peu d'autorité qu'elle conſervoit encore. Elle ſacrifia donc ſa religion à ſes intérêts, & ſe jetant dans le parti des Huguenots, elle fit révoquer l'édit de Juillet, & en fit donner un autre qu'on appella l'édit de Janvier 1563, & qui leur parmettoit les aſſemblées & tous les exercices de leur religion, juſqu'à ce que le concile général eût décidé ſur les points conteſtés.

Dès que Philippe II eut appris cette nouvelle, il ſe hâta d'écrire au pape, au roi de Navarre, à Catherine de Médicis, & à tous les princes catholiques, pour témoigner la douleur qu'il en reſ-

ſentoit. Il les exhortoit à prendre les armes, afin de porter le dernier coup au parti proteſtant, & il offroit de ſa part tous les ſecours qu'on jugeroit néceſſaires.

Antoine de Bourbon, ſollicité par le légat & par l'ambaſſadeur d'Eſpagne, qui lui offroient toujours l'appât du royaume de Navarre, preſſa la reine d'éloigner de la cour les Colignis à qui elle paroiſſoit donner ſa confiance. Elle y conſentit à condition que le cardinal de Lorraine, le duc de Guiſe & le maréchal de St. André, ſe retireroient dans leurs terres. La condition fut acceptée; parce que ces ſeigneurs comptoient trouver l'occaſion de revenir, & que d'ailleurs ils laiſſoient auprès de Charles IX, le roi de Navarre & le connétable de Montmorenci, qui veilleroient ſur leurs intérêts.

La cour étoit alors à Monceaux, près de Meaux; & Condé voyant la retraite de ſes ennemis, vint à Paris dans l'eſpérance de s'en rendre maître. Le roi de Navarre fut effrayé du projet de ſon frere, & n'oſant s'y oppoſer tout ſeul, il invita le duc de Guiſe & le connétable à s'avancer avec des troupes, & à ſe joindre à lui. Le duc étant arrivé à Vaſſi, petite ville de Champagne; ſes gens en vinrent aux mains avec les Huguenots, qui tenoient leur prêche dans une grange: il y fut lui-même bleſſé, & ce fut-là le commencement de la guerre civile.

Le prince de Condé ſortit alors de Paris, & s'empara d'Orléans, dont il fit ſa place d'armes: mais les triumvirs ſe rendirent maîtres de la perſonne du roi, & le conduiſirent à Paris, malgré la réſiſtance de la reine, qui repréſentoit que cette violence autoriſeroit les rebelles, & romproit toutes les meſures qu'elle avoit priſes, pour

ramener les esprits par la douceur. C'est qu'elle se voyoit désormais sans autorité : aussi écrivit-elle plusieurs lettres au prince de Condé, pour l'inviter à la délivrer, elle & le roi, de la dépendance où ils étoient. Ce motif fut en effet celui que publia Condé dans ses manifestes, où il représenta le roi & la reine, comme en captivité sous la puissance des Guises. Aussi-tôt les Huguenots prirent les armes dans toutes les provinces : ils pillerent les églises; ils se saisirent de plusieurs villes : & le soulévement fut général. Il y eut en différentes parties du royaume jusqu'à qûatorze armées, qui laissoient partout des traces de leur cruauté. Le sang des citoyens, les autels renversés, les temples ruinés, les villes pillées, les campagnes dévastées étoient les marques auxquelles on reconnoissoit les lieux, par où elles avoient passé.

Cependant les Royalistes avoient reçu des secours de troupes & d'argent du roi d'Espagne, du pape, de Côme duc de Florence, & de la république de Vénise. Condé, hors d'état de résister à tant de forces, eut recours à la reine d'Angleterre : maître de la plus grande partie de la Normandie, il offrit de lui livrer le Havre-de-Grace, si elle vouloit lui donner cent mille écus, & envoyer six mille hommes pour défendre cette place, Dieppe & Rouen. Ces propositions étoient trop avantageuses pour n'être pas acceptées. Le Havre dédommageoit Elisabeth de la perte de Calais : il lui importoit d'ailleurs de s'opposer à l'agrandissement des Guises, & d'humilier en France les Catholiques, afin de s'assurer mieux de leur obéissance en Angleterre.

Les Royalistes reprirent plusieurs villes. Rouen, entr'autres, fut enlevée d'assaut, & coûta la vie

au roi de Navarre, qui mourut de ses blessures. Mais Condé ayant reçu un secours des Protestans, que Dandelot lui amena d'Allemagne, s'avança jusqu'à Paris, dont il attaqua les fauxbourgs. Repoussé par le duc de Guise, il fut suivi par les Catholiques, & joint près de Dreux, lorsqu'il alloit en Normandie, dans le dessein de s'unir aux Anglois. L'action fut vive, la perte à peu près égale des deux côtés; le champ de bataille resta aux Royalistes : le maréchal de St. André perdit la vie, & les deux généraux furent faits prisonniers, c'est-à-dire, le connétable & le prince de Condé.

L'amiral rassembla les débris de l'armée, trouva de nouvelles ressources, reprit presque toute la Normandie, pourvut à la défense de la ville d'Orléans, dont le duc de Guise forma le siege. La place étoit fort pressée, lorsqu'un jeune gentilhomme calviniste, nommé Poltrot, crut servir sa religion, en assassinant le duc de Guise. On accusa Coligni & Bèze d'avoir excité la fureur de ce malheureux; mais ce fut sans preuve. Jamais on n'a rien remarqué dans leur conduite, qui puisse les faire soupçonner avec quelque fondement. Il est seulement vrai que cet assassinat trouva parmi les Huguenots des fanatiques qui l'approuverent. Voilà le premier crime de cette espece, & ce ne sera pas le dernier (1).

---

(1) L'année suivante on découvrit à Rome une conjuration qui fait bien voir ce que pouvoit alors le fanatisme. Le comte Antoine Canossa & cinq autres personnes de distinction connurent par des révélations célestes, que le successeur de Pie IV seroit le monarque du monde & qu'il établiroit par-tout la seule religion catholique. Afin donc de hâter cet événement, ces

La perte que les Catholiques venoient de faire, fit penser à la paix. Montmorenci & Condé la desiroient, pour recouvrer la liberté; & Catherine pour reprendre une puissance que les Guises ne paroissoient plus en état de disputer. Le traité qui fut fait, rendit la liberté aux deux généraux, & permit avec quelques restrictions l'exercice de la religion prétendue réformée. Alors les Catholiques & les Huguenots s'étant réunis sous les ordres du connétable & du prince de Condé, firent le siege du Havre, & enleverent cette place aux Anglois. Coligni & Dandelot, qui avoient montré de l'éloignement pour la paix, ne prirent point de part à cette entreprise. La tranquillité fut enfin établie dans le royaume, malgré les efforts de l'ambassadeur d'Espagne, qui tenta d'exciter de nouveaux troubles.

Le concile de Trente, qui s'étoit rouvert au mois de Janvier 1562, finit cette année le 4 Décembre. On ne le publia pas en France, soit par la crainte de soulever les Protestans, soit par d'autres raisons qui subsistent encore, & qui en ont empêché la publication jusqu'à ce jour. Il renferme plusieurs articles de discipline qu'on auroit peine à concilier avec la jurisdiction des princes & des magistrats, ainsi qu'avec les libertés de l'église gallicane. D'ailleurs il est approuvé

---

visionnaires concerterent l'assassinat du pape, bien persuadés sans doute qu'ils obtiendroient chacun des principautés, comme s'ils eussent été les neveux de celui qui leur étoit prédit. On les mit à la question, on les interrogea séparément; & ils répondirent tous de la même maniere, que le seul motif de leur conjuration avoit été le desir de voir une seule religion sous un pape souverain du monde. On ne put pas leur arracher autre chose.

pour la doctrine, & reconnu dans toute la catholicité.

Le Havre avoit fait peu de résistance, parce que de plus de six mille hommes, la garnison avoit été réduite par la peste à quinze cents en état de servir, & que de nouveaux secours partis d'Angleterre ayant été retenus par les vents, n'arriverent que lorsque la place venoit de capituler. Pour comble de malheurs, les troupes angloises porterent la peste à Londres où elle enleva vingt mille personnes. Elisabeth dont en cette occasion la prévoyance & l'activité s'étoient démenties, fit sa paix avec la France.

L'Ecosse attiroit alors son attention. Elle n'ignoroit pas que les Guises offroient Marie à tous les princes qui pouvoient servir leur ambition & causer des troubles en Angleterre : c'est pourquoi elle affecta de répondre au desir, que Marie avoit d'être bien avec elle. Ces deux reines s'écrivoient toutes les semaines avec les plus tendres expressions, comme deux sœurs qui s'aiment. Elisabeth répétoit souvent à Marie, combien elle desiroit de la voir mariée avec un seigneur anglois, parce que c'étoit le seul moyen de cimenter l'union entre les deux royaumes. Elle offroit même, dans ce cas-là, de l'appeller à sa succession : mais ce n'étoit que dissimulation de sa part. Elle vouloit seulement gagner du tems, & elle se rétracta, lorsqu'elle vit que ses offres alloient être acceptées.

Marie étoit depuis deux ans le jouet des artifices de cette reine, lorsqu'elle consentit à prendre pour époux, celui que son conseil & les vœux de la nation lui désignoient. C'étoit le lord Darnley, fils du comte de Lenox. Il étoit né & avoit été élevé en Angleterre, où son pere s'étoit fixé

depuis qu'une faction l'avoit chassé d'Ecosse. Proche parent de Marie, il avoit après elle plus de droit qu'aucun autre à la couronne d'Angleterre.

Elisabeth eût mieux aimé que Marie fût restée veuve : mais elle se voyoit au moins délivrée de l'inquiétude d'une alliance étrangere. C'est pourquoi elle parût d'abord approuver ce mariage. Cependant lorsqu'il fut sur le point d'être conclu, elle envoya ordre à Darnley de revenir en Angleterre, sous peine de désobéissance : elle fit mettre à la Tour, la mere & le frere de ce seigneur : elle fit saisir tous les biens de la maison de Lenox : elle se plaignit, protesta, menaça sans pouvoir donner aucune raison plausible de son mécontentement. En effet, elle ne pouvoit pas avouer ses petites jalousies, ni le dessein perfide d'enhardir à la révolte les Ecossois qui désaprouveroient ce mariage, & que sa conduite paroissoit assurer de sa protection.

Sa politique parut d'abord avoir tout le succès qu'elle en avoit espéré. Knox & d'autres ministres de la réforme prétendue crierent en chaire que le nouveau roi étoit catholique, quoiqu'il donnât toutes les démonstrations du contraire. Ils ameutoient déja la populace d'Edimbourg, lorsque plusieurs des principaux de la noblesse s'étant assemblés à Sterling, sous le pretexte spécieux de la religion, jurerent de prendre les armes contre leur souveraine, & demanderent à la reine d'Angleterre des secours qu'elle leur promit.

Marie instruite de leur conspiration, les fit sommer de venir rendre compte de leur conduite. Elle avoit levé des troupes, pour assurer l'exécution de ses ordres. Cependant les rebelles déja au nombre de mille chevaux, tentoient de soulever le peuple. Mais la nation n'étoit pas disposée à la

révolte. Elle estimoit, elle aimoit la reine, & comme le mariage étoit en général approuvé, elle ne se laissoit pas tromper aux vues intéressées des seigneurs mécontens. Poursuivis par l'armée royale, forte de dix-huit mille hommes, ils abandonnerent l'Ecosse, & se refugierent en Angleterre.

Elisabeth, trompée dans son attente, les désavoua hautement. Elle engagea même les chefs, par des assurances secrettes de sa protection, à convenir devant les ambassadeurs de France & d'Espagne, qu'elle n'avoit aucune part à leur révolte; dès qu'elle eût cet aveu, elle les chassa de sa présence, comme des traîtres & des scélérats qu'elle avoit en horreur.

Les rebelles fugitifs, bannis & sans appui, eurent recours à la clémence de leur souveraine. Marie naturellement n'étoit pas portée à la rigueur. Elle croyoit même, en pardonnant, s'attacher des sujets, dont la religion lui faisoit des ennemis. Elle étoit dans ces dispositions, lorsqu'un ambassadeur qui vint de France, lui apporta les conseils violens du cardinal de Lorraine.

La paix accordée aux Huguenots ne paroissoit à Coligni qu'un piége pour les désarmer, afin de les accabler ensuite plus sûrement. La conduite de Catherine de Medicis ne confirmoit que trop ces soupçons. Sous prétexte de remédier aux abus causés par les dernieres guerres, elle parcouroit le royaume avec le roi: mais on conjecturoit que son dessein étoit d'observer dans chaque province les moyens d'exterminer à la fois tout le parti protestant. Ce dessein, aussi extravagant que barbare, parut vraisemblable, lorsqu'on la vit se rendre à Bayonne, où se trouverent la reine d'Espagne sa fille, & le duc d'Albe. On connoissoit trop le plan que Philippe s'étoit fait, & l'ame attroce du duc

d'Albe, pour ne pas attendre de cette entrevue les projets les plus ſanguinaires; & l'événement prouvera qu'on ne ſe trompoit pas.

Dans de pareilles circonſtances, le cardinal de Lorraine étoit bien éloigné d'approuver le plan de modération que Marie s'étoit fait; cette princeſſe étoit de ſon côté d'autant plus portée à ſe prêter aux vues de ſon oncle, que la conduite qu'elle avoit tenue juſqu'alors, n'avoit point diminué l'emportement avec lequel les miniſtres proteſtans déclamoient contr'elle. C'eſt pourquoi ſe déterminant à faire faire le procès aux ſeigneurs bannis, elle convoqua le parlement à Edimbourg. Leur crime étoit manifeſte, leur condamnation paroiſſoit inévitable: mais un événement imprévu & terrible les déroba à la rigueur des loix & cauſa la perte de Marie.

Un trône eſt toujours environné de précipices pour une jeune perſonne qui ne veille pas aſſez ſur ſes démarches: il ne faut qu'un faux pas. Combien donc ne devez vous pas trembler pour Marie, qui regne dans des tems plus difficiles, qu'aucun de ceux dont l'hiſtoire ait conſervé le ſouvenir! cette princeſſe aimable, pour qui vous vous intéreſſez, irréprochable juſqu'à ce moment, & même digne d'éloges à bien des égards, va devenir criminelle.

Henri, c'eſt le nom que portoit Darnley depuis qu'il étoit ſur le trône, Henri, dis-je, avoit tous les agrémens extérieurs, capables de ſéduire une jeune perſonne. Marie, dans les premiers tranſports de ſon amour, lui avoit donné le titre de roi: elle joignoit ſon nom au ſien dans tous les actes publics, & elle ne croyoit jamais aſſez faire, pour l'élevation d'un époux qu'elle aimoit. C'étoit une imprudence; elle le ſentit, lorſqu'elle découvrit dans ce prince un homme inſolent, violent,

irrésolu, crédule, bas, grossier, brutal dans ses plaisirs; & qui gouverné par les plus vils flatteurs, croyoit toujours mériter au-delà de ce qu'on faisoit pour lui. Elle voulut alors user de plus de réserve; il en fut indigné, & quoique ses vices fussent l'unique raison du refroidissement de la reine, il supposa qu'elle avoit d'autres motifs, & il médita sa vengeance.

Il y avoit alors à la cour un musicien, nommé David Rizzio. Il étoit venu à la suite de l'ambassadeur du duc de Savoie; & Marie qui l'avoit d'abord retenu pour completer sa musique; l'avoit fait ensuite secrétaire des dépêches françoises. Cet homme avoit la figure contre lui: mais il avoit un esprit au dessus de sa naissance & de son éducation. Il gagna la confiance de sa maîtresse, il devint le canal de toutes les graces. Sa fortune auroit suffi seule, pour exciter la jalousie & la haine des grands, & il ajouta l'insolence & l'avidité. Quoiqu'il fût absurde de reprocher autre chose à la reine, que trop de confiance donnée imprudemment à un étranger sans naissance: on supposa des crimes qui n'existoient pas. Rizzio passoit pour être pensionnaire du pape, & il invitoit à punir sévérement tous ceux qui avoient eu part à la derniere révolte. C'en fut assez pour réunir contre lui les seigneurs, & les ministres protestans. Alors s'accréditerent toutes les fables, qu'on répandoit sur la reine & sur le favori, & Henri jaloux crut avoir trouvé sa victime.

Marie soupoit en particulier avec le comte d'Argyle, sa sœur naturelle, Rizzio & quelqu'autres personnes. Le roi entra tout-à-coup, suivi du lord Ruthven, George Douglas, & de plusieurs autres assassins armés. Effrayée à cet aspect, elle veut en vain défendre Rizzio qu'on menace. Il est

frappé, lorsqu'il imploroit la protection de sa maîtresse qu'il serroit dans ses bras. On l'arrache, on l'entraîne dans l'antichambre, on le perce de cinquante-six coups. Le choix de ce moment étoit d'autant plus cruel, qu'il mettoit en danger la vie de la reine, qui étoit dans le septieme mois de sa grossesse.

Je ne pleurerai plus, dit Marie, en essuyant promptement ses larmes: je ne songerai qu'à me veuger. Cet attentat contre son autorité, contre sa vie, contre son honneur, changea tout-à-coup son caractere: elle prit une ame artificieuse, fausse & perfide; résolue à s'abandonner aveuglément à tout moyen de vengeance.

Cependant le roi la retint prisonniere dans le palais, & les seigneurs bannis revinrent. Marie leur pardonna: le dernier outrage qu'elle avoit reçu, parut avoir effacé le souvenir de leur crime. Ils furent rétablis dans leurs biens & dans leurs dignités; & Murray, un des principaux quoique son frere naturel, fut même reçu avec toutes les démonstrations d'une amitié tendre. Mais lorsque les assassins de Rizzio solliciterent aussi leur grace, elle éluda sur ce qu'étant environnée de gardes, tout ce qu'elle signeroit seroit nul. Ils furent bientôt contraints de s'enfuir en Angleterre, où ils vécurent dans l'indigence & dans l'opprobre. Cependant la reine n'ayant pas tardé à regagner la confiance de son mari, recouvra sa liberté; & quelque tems après, le comte de Bothwel, nouveau favori de cette princesse, sollicita leur retour & l'obtint. Il vouloit fortifier son parti, en s'attachant les conjurés; & la reine consentoit à pardonner à tout le monde, pourvu qu'elle se vengeât sur Henri.

Personne n'ignoroit que le roi n'eût tramé, or-

donné & conduit le meurtre de Rizzio : les circonſtances de l'aſſaſſinat, les ſuites, & un écrit, par lequel il avoit autoriſé les conjurés, en étoient autant de preuves certaines. La reine engagea à faire une déclaration publique, par laquelle il aſſuroit n'avoir eu aucune part à ce crime, & déſavouoit toute intelligence avec les meurtriers. Lorſque par ce moyen elle lui eut enlevé la confiance de tous les partis, & l'eut rendu l'objet du mépris univerſel, elle ne cacha plus ſa haine, ni ſon indignation : elle ſe ſépara de lui, elle l'humilia, & ſe fit une joie de le rendre mépriſable à la populace même. Elle accoucha ſur ces entrefaites, & la naiſſance d'un fils, objet intéreſſant pour la nation, devoit aſſurer le ſort & l'autorité de Marie.

L'ambaſſadeur dépêché pour porter cette nouvelle à la cour de Londres, arriva lorſqu'Eliſabeth paroiſſoit au milieu d'une fête avec toute ſa gaieté. Frappée tout-à-coup, elle tomba dans une profonde mélancolie, laiſſant échapper ces mots : *la reine d'Ecoſſe eſt mere, & je ne ſuis qu'une plante ſtérile !* mais le lendemain ayant repris ſa diſſimulation ordinaire, elle affecta de la joie, & montra l'intérêt le plus tendre pour Marie.

Il ſembloit que toute l'Angleterre dit avec Eliſabeth, *la reine d'Ecoſſe eſt mere, & notre reine n'eſt qu'une plante ſtérile !* car tout le public demandoit qu'elle réglât la ſucceſſion. Le parlement qui s'ouvrit alors, alloit même délibérer ſur cette affaire, lorſqu'elle défendit d'aller plus avant, aſſurant qu'elle étoit dans l'intention de ſe marier, & que la déclaration d'un ſucceſſeur entraîneroit de trop grands dangers pour ſa perſonne : on compta peu ſur des promeſſes déſavouées par l'éloignement qu'elle montroit pour le

le mariage. On murmura hautement : on demanda ſi la défenſe de délibérer ſur un objet auſſi important, ne violoit pas les libertés & les privileges des chambres : quelques-uns, plus emportés dirent qu'Eliſabeth ſacrifioit à ſes craintes les intérêts de la nation, que ſon ambition étoit ſeulement de gouverner, ſans ſe mettre en peine de ce qui pouvoit arriver après elle ; & que par ces ſentimens, elle ſe montroit plutôt la marâtre que la mere de ſon peuple. La reine, informée de ce ſoulévement, révoqua la défenſe qu'elle avoit faite, & rendit aux chambres la liberté des délibérations. Cette condeſcendance ayant calmé les eſprits, elle ſe hâta de rompre le parlement.

Elle s'étoit dérobée aux inſtances de la nation : mais il n'étoit pas facile d'éluder toujours une demande auſſi bien fondée. Les partiſans de Marie ſe multiplioient, & leur zele croiſſoit depuis la naiſſance de ſon fils. Il y en avoit juſques dans la cour même. La plûpart des grands ſeigneurs étoient convaincus de la néceſſité de la nommer héritiere : les Catholiques ſe déclaroient pour elle, & même les Proteſtans ; ſi on excepte les plus fanatiques. On ne parloit que de la modération & de la bienfaiſance de cette princeſſe : & on ne regardoit ſes fautes, que comme des erreurs de jeuneſſe & d'inexpérience. Mais toutes ces préventions favorables ſe diſſiperent par la conduite que tint Marie ; car nous ſommes au moment de ſes crimes.

Bothwel, avec une grande naiſſance, étoit ſans talens. Il n'avoit acquis de la conſidération, qu'en ſe déclarant ouvertement pour le parti catholique. Sans mœurs, ſans conduite, accablé de dettes, les entrepriſes déſeſpérées paroiſſoient ſon unique reſſource. Il étoit digne, en un mot,

de la confiance de Marie, puiſqu'alors elle méditoit les deſſeins les plus noirs, oubliant ſon caractere, ſa gloire, ſa réputation & ſon honneur.

L'aſſaſſinat du roi fut l'effet de ſa foibleſſe pour ce monſtre. On ne douta pas qu'il n'en fût l'auteur: on ne douta pas non plus qu'il ne l'eût commis, après l'avoir projetté avec elle: la combinaiſon de toutes les circonſtances en étoient la preuve. Elle fit rendre une ſentence qui le déclara innocent, mais ſi à la hâte, ſi inconſidérément, que la procédure même confirma l'opinion générale. Alors elle affronta le public: elle ne reconnut plus de pudeur: elle redoubla de confiance pour Bothwel: elle vécut avec lui dans la plus grande familiarité: enfin ne craignant pas d'expoſer ſa couronne & ſa vie pour un homme, à qui elle avoit fait le ſacrifice de ſa réputation, elle l'épouſa; & ce mariage flétriſſant par lui-même, le fut encore par toutes les circonſtances qui l'accompagnerent. C'eſt ainſi que cette malheureuſe princeſſe, d'abord imprudente avec Rizzio, & enſuite criminelle avec Bothwel, ſe précipite par ſon inconſidération d'abyme en abyme. Envain les menaces de la nation s'oppoſoient à ce mariage; envain Eliſabeth & les Guiſes mêmes avoient fait ce qu'ils avoient pu pour l'empêcher; Marie dans ſon ivreſſe étoit devenue inſenſible à la crainte, aux conſeils & aux mépris.

Pendant que cette nouvelle porte chez l'étranger l'horreur qu'elle inſpire, l'Ecoſſe ſe ſoulève, Bothwel s'enfuit, traînant avec lui ſes crimes, ſes remords, & marchant vers ſa fin malheureuſe qui l'attend. Marie, ſans ſecours, reſte priſonniere. Ses ſujets, devenus ſes ennemis, ſont des ames féroces, fanatiques, dont l'enthouſiaſme

s'allume encore par le ſcandale ; & cependant elle n'a pour ſa défenſe, que ſa jeuneſſe, ſa beauté, ſes graces, ſes larmes, & je ne puis pas ajouter ſon innocence.

Après avoir été traînée en priſon, à travers les inſultes de la populace, elle fut forcée de ſigner ſon abdication. Son fils fut proclamé roi : on donna la régence à Murray & on réſolut de procéder contre elle avec la derniere rigueur.

Dès qu'Eliſabeth ceſſa de voir une rivale dans cette reine infortunée, ſa jalouſie fit place à d'autres ſentimens. Elle réfléchit ſur les revers, qui menaçoient les trônes dans ces tems de troubles & de factions; & elle s'attendrit ſur le ſort de Marie. Se flattant de trouver les moyens de pacifier l'Ecoſſe, elle offrit ſa médiation par ſon ambaſſadeur. Elle l'avoit chargé de quelques conſeils pour Marie, auprès de laquelle il ne put pas avoir d'accès ; & de repréſenter aux confédérés, que quoiqu'elle déſaprouvât la conduite de leur reine, elle jugeoit leur révolte inique, & contraire aux principes de tout bon gouvernement ; que les prieres, les conſeils, les remontrances, ſont les ſeules armes dont les ſujets puiſſent légitimement ſe ſervir ; & que lorſque ces moyens ne réuſſiſſent pas, c'eſt du ciel qu'ils doivent attendre le retour de leur maître à la juſtice. Elle oublioit qu'elle-même auparavant les avoit encouragés à la révolte. A ces repréſentations, ſon ambaſſadeur avoit ordre de joindre les menaces : mais enfin tous ſes efforts furent inutiles. Elle ne put rien gagner ſur des hommes, qui avoient déja trop fait pour reculer.

Cependant il étoit bien difficile que tous les chefs fuſſent également contens de la forme que prenoit le gouvernement, puiſqu'ils ne pouvoient

pas y avoir tous la même part. La jalousie les divisa donc, & parut pouvoir plus en faveur de la reine que la protection d'Elisabeth. Marie d'ailleurs commençoit à paroître moins coupable depuis la fuite de Bothwel, qu'on regardoit comme le premier auteur de ses crimes, & ce favori n'étant plus à craindre, les seigneurs mécontens songeoient qu'ils pouvoient s'étayer du nom de cette reine.

Le peuple après les momens donnés à l'indignation, ne sentoit plus que les infortunes de cette princesse : il gémissoit de voir dans les fers celle qu'il avoit aimée sur le trône ; & les Catholiques sur-tout desiroient une nouvelle révolution en sa faveur. On se plaignoit donc assez généralement de la rigueur avec laquelle elle étoit traitée. Alors plusieurs seigneurs s'assemblerent, pour concerter les moyens de la servir.

Sur ces entrefaites, George Douglas trouva le moyen de la délivrer & de la conduire à Hamilton, où elle eut en peu de jours une armée de six mille hommes. Elisabeth, qui en est instruite, se propose de lui envoyer des secours, mais elle ne le peut pas assez tôt. Les troupes de Marie sont défaites par le régent : elle fuit avec très-peu de suite : arrivée sur les frontieres d'Angleterre, elle balance : enfin elle n'a pas d'autre ressource. Comptant donc sur la générosité, dont Elisabeth lui a donné des preuves, elle se livre à sa rivale.

Elisabeth ayant Marie en sa puissance, se voyoit délivrée de l'inquiétude, que lui donnoit l'Ecosse & les droits de cette princesse. Elle trouvoit des inconvéniens à prendre les armes pour la rétablir, & elle n'en trouvoit point à protéger la régence, car Murray ne pouvoit avoir d'autres intérêts que

les ſiens. Elle jugea donc qu'elle devoit s'aſſurer de Marie, & ne point déclarer encore ſi elle emploieroit ſes forces pour ou contr'elle. Ainſi ſe bornant à l'aſſurer de ſon amitié, elle refuſa de la voir, jusqu'à ce qu'elle ſe fût juſtifiée du meurtre de Henri. Marie répondit, les larmes aux yeux, qu'elle la prenoit volontiers pour arbitre. Sa ſituation étoit embarraſſante, elle ſentoit bien que la raiſon qu'apportoit Eliſabeth, n'étoit qu'un prétexte : mais elle ſentoit auſſi qu'en s'y refuſant, elle avouoit indirectement ſon crime.

Dès qu'Eliſabeth eut le conſentement auquel elle s'étoit attendue, elle dépêcha au régent d'Ecoſſe, & lui enjoignit d'envoyer quelqu'un à Londres pour rendre compte de ſa conduite : Murray fut choqué d'un ordre donné en ſouveraine : cependant il vint lui-même avec quelques autres, croyant devoir ménager la reine d'Angleterre. D'ailleurs il jugeoit de ſes vues, par l'intérêt qu'elle avoit à le ſoutenir ; & il prévoyoit bien qu'elle ne lui ſeroit pas contraire.

Marie pouvoit faire les mêmes réflexions, & ſon embarras en croiſſoit d'autant plus. Elle voulut alors retirer le conſentement qu'elle avoit donné, ſe fondant avec raiſon ſur ce qu'étant reine, des ſujets rebelles ne pouvoient pas la citer devant un ſouverain étranger ; & elle demanda qu'Eliſabeth la rétablît, ou lui permît de paſſer en France. Cependant il fallut céder, quoiqu'avec répugnance : car ſa ſituation donnoit trop d'avantage à la reine d'Angleterre, qui d'ailleurs coloroit ſes démarches de tous les dehors de l'amitié.

On produiſit donc d'un côté les accuſations ; de l'autre on ne répondit pas, ou on répondit mal. Marie étoit ſi ſéduiſante, qu'elle avoit con-

vaincu de ſon innocence tous ceux qui l'approchoient : il ne lui étoit pas auſſi facile de ſe juſtifier devant un tribunal, où elle ne paroiſſoit pas & qui eût été fâché de la trouver innocente.

Après que les conférences eurent été rompues, Murray retourna en Ecoſſe, & Marie demanda encore ou du ſecours, ou la permiſſion de retourner en France. Comme elle étoit venue en Angleterre de ſon propre mouvement, elle n'imaginoit pas qu'on pût ſans injuſtice lui refuſer l'une ou l'autre de ſes demandes. Eliſabeth lui donna des eſpérances, uſa de diſſimulation, gagna du tems, & Marie reſta priſonniere.

Telle étoit, en quinze cent ſoixante-huit, la ſituation des choſes en Angleterre & en Ecoſſe : mais la guerre ayant commencé l'année précédente dans les Pays-Bas & en France, Eliſabeth ne pouvoit manquer d'y prendre quelque part, quand ce n'eût été que pour écarter l'incendie qui menaçoit ſon royaume.

Grandvelle avoit été rappellé, en 1564, à la ſollicitation de la ducheſſe de Parme, qui avoit repréſenté combien la conduite de ce miniſtre ſoulevoit les peuples : cependant le concile de Trente qu'un grand nombre ne vouloit pas recevoir, l'inquiſition que tous redoutoient, & les édits rigoureux qui avoient été publiés, étoient toujours autant de ſemences de révolte. Le comte d'Egmont, chargé d'en inſtruire le roi d'Eſpagne, partit au commencement de 1565.

Philippe aſſembla cinquante théologiens, pour ſavoir ce qu'ils penſoient ſur la liberté de conſcience, que demandoient les Flamands. Ils répondirent qu'on pouvoit la leur accorder, parce qu'autrement le roi & l'égliſe couroient riſque de perdre les Pays-Bas. Je ne vous demande pas,

dit Philippe, si je le puis, mais si j'y suis obligé; & lorsqu'ils eurent répondu qu'ils ne pensoient pas que ce fût une obligation, il se jetta à genoux, & tendant les mains au ciel: je vous prie, mon Dieu, dit-il, de m'entretenir dans la résolution où je suis de n'être plus souverain, plutôt que d'avoir des sujets qui vous méconnoissent.

Le voyage du comte d'Egmont fut donc inutile, & cependant l'entrevue de Bayonne répandit la terreur en Flandre comme en France. Marguerite, forcée d'obéir aux ordres de son frere, chercha toutes les voies de douceur: mais il n'y en avoit point pour soumettre au despotisme des peuples jaloux de leurs privilèges. Elle n'étoit point aidée par son conseil: car les seigneurs de la nation que Philippe y avoit fait entrer, dans la vue de se les attacher, parloient ouvertement contre toute entreprise, qui tendoit à détruire l'ancien gouvernement: tels étoient entr'autres, le prince d'Orange, le comte d'Egmont & le comte de Horn.

En 1556, le comte de Bréderode & le comte de Nassau, frere du prince d'Orange, accompagnés de quatre cents hommes presque tous de la noblesse, se présenterent devant la régente, & lui demanderent la liberté de conscience avec la suppression de l'inquisition. Elle répondit qu'elle en écriroit au roi d'Espagne, & en attendant elle fit suspendre l'exécution des édits jusqu'à nouvel ordre. Elle prit ce parti modéré, malgré les conseils du comte de Barlemont, qui lui disoit de ne pas se mettre en peine de ces gueux ameutés.

Ce propos injurieux donna un nom à cette ligue, & un nom est quelque chose, sur-tout quand il rappelle une offense. Bréderode mit une besace sur ses épaules, & bût dans une écuelle

de bois. Tous burent à son exemple dans la même écuelle: tous crierent *vivent les gueux;* tous jurerent de sacrifier leur vie à la défense de la patrie. Cette ligue devint célèbre; & le devint peut-être plus, que si elle eût pris tout autre nom.

Marguerite ne put plus contenir le peuple, qui prévoyoit trop bien la réponse du conseil d'Espagne. Il se souleva dans plusieurs endroits, pilla les églises, brisa les images & professa publiquement la nouvelle religion. Philippe s'applaudit en quelque sorte de cette révolte, parce qu'il crut avoir un prétexte pour ôter aux Flamands tous leurs privilèges. Il chargea de ses ordres Ferdinand de Tolède, duc d'Albe, auquel il donna un corps de troupes espagnoles. C'étoit un bon capitaine; mais un homme sanguinaire, qui croyoit conduire des peuples comme des soldats. Marguerite fit de vains efforts pour faire tomber le choix de son frere sur un autre.

Arrivé dans les Pays-Bas, le duc d'Albe parut craindre de n'être pas assez redouté. Il prit toutes sortes de mesures, pour répandre la terreur. Il rendit publique toute l'étendue des pouvoirs qu'il avoit reçus du roi d'Espagne: il affecta de montrer les troupes qu'il avoit amenées: il déclara qu'il se proposoit de bâtir des citadelles; & il fit arrêter le comte d'Egmont & le comte de Horn. Marguerite, voyant qu'elle n'avoit pas la puissance d'empêcher les maux qu'elle présageoit, demanda & obtint la permission de se retirer. Elle partit, après avoir tout tenté pour persuader à son frere plus de modération. Elle fut regrettée de tous les Flamands.

Philippe étoit bien éloigné de désapprouver la sévérité de son ministre; car il se trouvoit lui-même dans cette ame cruelle. Le duc d'Albe

févit donc avec la derniere rigueur. Sans égard pour les privilèges de la nation, il traita de criminel quiconque ofoit parler de privilège ; & il établit un confeil terrible qu'on nomma pour cette raifon *le confeil de fang.* On prétend que dans le cours d'un mois, deux mille perfonnes furent mis en prifon, & trente mille s'enfuirent dans les pays étrangers. Cependant le prince d'Orange qui s'étoit retiré en Allemagne, follicitoit les peuples à la révolte, & ramaffoit des forces pour venir à leur fecours.

Les Huguenots de France ne voyoient pas fans inquiétude l'oppreffion où étoient ceux des Pays-Bas. Ils craignoient pour eux-mêmes un pareil fort ; les foupçons qu'avoit fait naître l'entrevue de Bayonne fe renouvellerent ; & la conduite du duc d'Albe dans les Pays-Bas, fut une des caufes qui hâta la guerre civile en France.

Le prince de Condé avoit alors de nouveaux fujets de mécontentement ; car la reine ne lui avoit pas donné l'autorité qu'elle lui avoit promife, lors de la paix de 1563. Il fe ligua donc avec Coligni. Le projet fut formé d'enlever Charles IX, qui étoit à Monceaux. Il échoua, & le roi, qui n'échappa qu'avec peine, fe retira dans fa capitale.

Condé s'étoit rendu maître de plufieurs places aux environs de Paris : mais les troupes qui étoient dans la ville, fe trouvant fupérieures aux fiennes ; le connétable fortit, lui préfenta la bataille dans la plaine de St. Denis, & fut bleffé mortellement. Cette action ne fut pas décifive ; & chaque parti s'attribua la victoire.

L'année fuivante la paix fe fit, & fut bientôt rompue. Condé & Coligni, qu'on avoit voulu enlever, reprirent les armes. La Rochelle leur

ouvrit ses portes, & ils y reçurent un secours de la reine de Navarre, qui leur amena son fils Henri, prince de Béarn, âgé de quinze ans. Cette guerre se fit avec plus de fureur que toutes les précédentes.

Le prince de Condé perdit la bataille & la vie près de Jarnac, en 1569. Le duc d'Anjou, frere de Charles, commandoit l'armée royale. La mort du chef eût dissipé les rebelles, si Coligni n'eût relevé leur courage. Il mit à leur tête Henri & le fils de Condé.

Henri qui ne donnoit encore qu'un nom à son parti, se trouva la même année à la bataille de Moncontour, qui fut perdue, & où il fit présager que son nom seroit grand un jour.

Coligni, souvent battu, trouvoit toujours des ressources. Il reparut avec une nouvelle armée; il fut même en état de menacer Paris. C'est pourquoi le roi, qui manquoit de ressources, fut contraint de faire la paix. On prétend cependant que ce ne fut qu'un piege pour exécuter les projets, qu'on soupçonnoit avoir été formés à Bayonne. Par ce traité, les Huguenots obtinrent la liberté de conscience & plusieurs villes pour leur sûreté.

Pendant cette guerre, Elisabeth donna des secours aux Huguenots, & Philippe à Charles IX. Le roi d'Espagne regardoit les troubles de France comme son affaire, se reposant de la Flandre sur le duc d'Albe, dans lequel il avoit mis toute sa confiance. Mais par ses secours, comme par ses conseils, il n'a fait que du mal à la France, sans savoir en tirer aucun avantage. En désapprouvant toujours la paix, & en exhortant toujours à la derniere rigueur, il n'a jamais employé assez de forces, ni pour soutenir le parti qu'il paroissoit favoriser, ni pour acquérir quelque chose lui-

même. Cependant il me femble qu'en ne faifant que ce qu'il falloit pour faire durer les troubles en France, il n'en faifoit pas affez pour les faire finir dans les Pays-Bas.

Elifabeth fe conduifoit avec plus de fageffe. Comme un de fes principaux foins étoit de tenir fes fujets catholiques dans l'impuiffance de former quelque confpiration, elle devoit prendre des mefures pour leur ôter tout efpoir de fecours de la part de Philippe & de Charles IX. Il étoit donc de fon intérêt d'entretenir les troubles en France & dans les Pays-Bas, & elle rempliffoit fon objet, en empêchant feulement que les Proteftans ne fuffent tout-à-fait opprimés : elle n'avoit donc garde de faire pour eux tout ce qu'ils demandoient. Elle les foutenoit en France, parce qu'elle ne craignoit que Charles IX : mais elle fe contentoit d'obferver les Pays-Bas, fans fe déclarer encore ; parce que les vaftes & paifibles états, où Philippe étoit abfolu, le rendoient redoutable. Elle gagnoit cependant à tous ces troubles ; car les Flamands, qu'elle accueilloit, cherchoient un afyle en Angleterre, où ils apportoient les manufactures, le commerce & l'induftrie.

Quoiqu'elle fût attentive à ne point fournir de prétexte au roi d'Efpagne, elle fe permit néanmoins un coup hardi. Des vaiffeaux qui avoient été attaqués par des corfaires, s'étant réfugiés dans fes ports, elle apprit qu'ils portoient quatre cents mille écus au duc d'Albe, & que cette fomme avoit été prêtée par les Génois. Elle s'empara de cet argent, en déclarant qu'elle l'empruntoit elle-même. Le duc d'Albe qui en avoit befoin pour payer fes troupes, fut dans la néceffité de mettre de nouveaux impôts. La tyrannie avec laquelle il les établit, fouleva le peuple ; &

il l'irrita encore par la févérité des châtimens. Il en fut plus odieux & moins puiffant : c'eft ce qu'Elifabeth avoit prévu. Cette affaire fut le fujet d'une négociation, & occafionna feulement quelques hoftilités paffagères entre l'Angleterre & l'Efpagne.

Pendant qu'Elifabeth offenfoit ou ménageoit avec adreffe les puiffances étrangères, & ne fe compromettoit jamais, tout plioit fous fon joug en Angleterre, où elle fentoit toute l'étendue de fon autorité. Nous allons voir dans un parlement les derniers efforts d'une liberté déja bien foible.

Le chancelier Bacon défendit, au nom de la reine, de délibérer fur aucune affaire d'état. Cette défenfe regardoit fans doute l'article du mariage, & celui de la fucceffion : car il y avoit longtems que les parlemens n'ofoient toucher aux chofes que le fouverain s'étoient réfervées, telles que la paix, la guerre, les alliances & les négociations.

Cependant Strieland, un des membres de la chambre des communes, propofa des bills pour rectifier la liturgie. Il vouloit fur-tout profcrire le figne de la croix dans le baptême. Un autre demanda la fuppreffion des génuflexions, qui fe font en recevant les facremens. Il prétendoit que c'étoit-là des cérémonies fuperftitieufes.

Les courtifans rejetterent ces bills ; difant que le parlement ne pouvoit fe mêler des cérémonies de religion, fans entreprendre fur la fuprématie de la reine, & fur la prérogative royale dont la fuprématie faifoit partie. Un nommé Piftor, fcandalifé de leur retenue, s'éleva contre eux. Il foutint que ces queftions regardoient le falut des ames, & que, par conféquent les prérogatives royales, ainfi que les royaumes n'étoient rien

en comparaiſon. Il fut approuvé de la chambre des communes. Cependant craignant de ſe mêler d'une affaire d'état, elle arrêta qu'on préſenteroit une requête à la reine, pour lui demander la permiſſion d'aller en avant ſur ces bills.

Eliſabeth, auſſi jalouſe de la ſuprématie que des autres droits de ſa couronne, manda Stricland, & lui défendit de reparoître à la chambre des communes. Cet acte d'autorité ſur le repréſentant d'une partie des citoyens, ſouleva les eſprits. On ſe plaignit que les libertés étoient violées : on remarqua que, ſi cet exemple n'étoit pas dangereux ſous un gouvernement auſſi juſte que celui de la reine, il le deviendroit ſous ſes ſucceſſeurs, parce qu'ils s'en feroient un droit. On ajouta même, que quels que fuſſent les privileges de la couronne, ils n'étoient pas ſans limites, & que le ſouverain ne pouvoit ni faire ni abroger des loix de ſa ſeule autorité.

La hardieſſe de ces diſcours parut étrange, parce qu'il y avoit long-tems que de pareilles vérités ne ſe faiſoient plus entendre. Les courtiſans raiſonnerent ſur des principes différens, & les conteſtations furent vives : mais parce que plus on s'échauffoit, moins il étoit poſſible de rien décider, on convint de ſuſpendre quelque tems toutes délibérations.

Eliſabeth, en faiſant une tentative hardie, ne ſe compromettoit pas, parce qu'elle ſavoit céder à propos, pour reprendre bientôt plus d'autorité. Elle ſaiſit le moment où l'on ne délibéroit pas, pour rendre à Stricland la permiſſion de ſiéger dans le parlement. Elle parut, par cette démarche, regarder le ſilence des communes, comme un acte d'obéiſſance dont elle vouloit les récompenſer. Elle fit dire enſuite par la chambre-haute

qui entra dans ses vues, qu'elle avoit examiné les articles de réforme : que son intention étoit de les publier, comme chef de l'église anglicane ; & qu'elle ne permettroit pas de les discuter. Cette conduite adroite & ferme ne fit insensiblement oublier tous ces bills.

Robert Bell ayant ensuite ouvert un avis contre un privilege exclusif, accordé à une société de marchands, Elisabeth envoya ordre de passer rapidement sur cette matiere & d'éviter les longs discours. Les membres de la chambre basse comprirent qu'elle trouvoit mauvais qu'on eût agité cette question. C'est pourquoi quelques-uns établirent le droit d'accorder des privileges, comme faisant partie de la prérogative royale. Ils attesterent, pour le prouver, les regîtres des autres parlemens ; c'est-à-dire, qu'ils autoriserent un abus, parce qu'il y en avoit déja eu des exemples. Sur de pareils principes trop ordinaires, ils conclurent que demander, si la reine pouvoit user de ce droit, c'étoit mettre en doute si elle étoit reine ; & que l'avis de Bell étoit un attentat contre son autorité. Ils avertirent donc la chambre d'user de plus de circonspection, & de ne pas forcer Elisabeth à déployer toute sa puissance.

Ces discours déplurent ; mais trop intimidée pour les désapprouver hautement, la chambre des communes déclara qu'elle n'avoit jamais eu d'autre intention, que de faire à ce sujet de très-humbles remontrances à sa majesté. Cependant un des membres eut le courage de les blâmer : il les représenta comme le langage d'une lâche adulation : il soutint qu'ils étoient injurieux à la chambre, & il recommanda de songer aux moyens de conserver la liberté de la parole & tous les privileges du parlement. Alors Bell qui avoit été

mandé par le conseil, revint avec une contenance si abattue, qu'il répandit une terreur générale, & on ne parla plus qu'avec beaucoup de réserve. Comme il n'étoit pas possible de voir où finissoit la prérogative, qui s'étendoit au gré du souverain, on craignoit toujours de paroître vouloir lui opposer une digue. On alloit comme en tâtonnant dans les ténèbres: on avoit peur à chaque question, que les moins timides proposoient: on se demandoit: pouvons-nous l'agiter? la reine n'en sera-t-elle pas offensée? On prenoit de grands détours; on faisoit de longs préambules; on louoit sur-tout le gouvernement; & souvent on ne paroissoit parler, que pour éviter de dire son avis.

Vous voyez que l'autorité souveraine, parvenue à son comble, étoit tout à fait absolue. Les fonctions des parlemens se bornoient à diriger les manufactures de cuir, & les fabriques de toile, à veiller à la conservation des faisans & des perdrix, à faire réparer les ponts & les chaussées, à punir les vagabonds & les mendians, & à maintenir la police dans la campagne. Leurs plus beaux privileges étoient d'accorder des subsides; de juger la noblesse, quand il ne plaisoit pas à la reine de nommer une commission; & d'être l'instrument dont elle pouvoit se servir, toutes les fois qu'elle ne vouloit pas paroître agir de sa seule autorité.

Elisabeth étoit si persuadée que sa prérogative n'avoit point de bornes, qu'elle traitoit d'audacieux & de téméraires ceux qui avoient agité ces questions que j'ai rapportées. Elle menaçoit quiconque auroit à l'avenir la même présomption, & elle trouvoit qu'on manquoit d'obéissance & de fidélité, lorsqu'on osoit seulement proposer

des remontrances. Bien loin de faire un myſtere des maximes deſpotiques qu'elle adoptoit, elle les montroit ſans détour & avec hauteur, dans tous ſes diſcours, & dans toutes ſes dépêches au parlement.

Cependant elle faiſoit quelquefois un mauvais uſage de ſon pouvoir. Le privilege qu'elle conſerva ſi deſpotiquement, avoit été accordé en faveur de quatre courtiſans, & entraînoit la ruine totale de ſept ou huit mille ſujets induſtrieux. Ce n'étoit pas même là le ſeul exemple de cet abus qui ſe multiplioit tous les jours : elle ſe ſervoit de ce moyen ruineux pour ſon peuple ; parce qu'en vendant ces privileges, elle évitoit de demander trop ſouvent des ſubſides qui l'auroient forcée à ménager le parlement. Cependant le deſpotiſme de ſon gouvernement n'empêchoit pas qu'elle ne fût adorée. C'eſt qu'on s'y étoit accoutumé peu-à-peu, & que ne conſervant aucun ſouvenir du paſſé, on ne connoiſſoit que l'adminiſtration préſente. Au reſte, aux abus près dont je viens de parler, elle uſoit ſagement de ſa puiſſance, & il me paroît hors de doute, que ſi elle eût eu moins d'autorité, l'Angleterre auroit été déchirée par des guerres civiles.

Vous avez été étonné, en voyant les matieres ſur leſquelles ce parlement ſi ſoumis a montré quelques reſtes de liberté. Il faut vous en faire voir la cauſe, afin de vous préparer aux révolutions des regnes ſuivans.

Pendant que le luthéraniſme s'établiſſoit en Angleterre, il ſe forma une ſecte d'enthouſiaſtes, qui trouvoient qu'on ne réformoit point aſſez. Dans leurs raviſſemens & dans leurs extaſes, ils ſe croyoient ſeuls capables de purger le culte de tout ce qu'ils nommoient idolâtrie, & ils avoient pris

pris le nom de Puritains. Leur principe étoit de n'avoir rien de commun avec l'église romaine. En conséquence, ils condamnoient toutes les cérémonies en usage, & ils regardoient comme autant d'objets de scandale, la simarre, le rochet, le surplis, l'étole, le bonnet quarré, en un mot, tous les vêtemens des prêtres & des évêques. Ils vouloient même encore supprimer tout l'ordre épiscopal. Ils ne pouvoient donc pas approuver Elisabeth, qui jugeant l'appareil nécessaire pour conserver la religion parmi le peuple, ne s'éloignoit du culte de l'église que le moins qu'il lui étoit possible. Or, ce sont ces Puritains qui proposoient de corriger la liturgie, & c'est leur fanatisme qui donnoit au parlement une apparence de liberté. Persuadés que la réforme qu'ils imaginent, regarde le salut des ames, ils sont prêts à sacrifier leur vie pour l'établir. Ils seront, par conséquent, peu disposés à reconnoître la suprématie des souverains, qui ne l'approuveront pas. Ils leur résisteront : ils prêcheront qu'il ne faut pas leur obéir sur ce qui concerne le culte. Pour appuyer sur des principes leur doctrine séditieuse, ils examineront la prérogative royale : ils chercheront ce qu'elle a été dans différens tems : ils traiteront d'abus & d'usurpation toute autorité qui les contrariera ; & ils réclameront l'ancienne liberté. Nous verrons cette secte changer tout-à-fait le gouvernement d'Angleterre.

Lorsqu'Elisabeth achevoit de vaincre les derniers efforts d'une liberté expirante, il se formoit en Italie une ligue contre les Turcs qui continuoient la guerre contre les Chrétiens. Selim II, fils du célebre Soliman, régnoit alors sur eux. L'ame de cette ligue étoit Pie V, pontife altier, ambitieux, remuant, févere, cruel même. Sous

lui, le tribunal de l'inquisition devint en Italie plus sanguinaire qu'il l'avoit été: il fomenta les troubles en France: il tenta de soulever l'Irlande contre la reine d'Angleterre: il donna la fameuse bulle *In cæna Domini*, qui se publie à Rome tous les ans le jeudi saint, & qui excommunie tout prince qui exige des ecclésiastiques quelque contribution, sous quelque nom que ce puisse être. Bien éloigné de la modération que demandoient les tems malheureux de l'église, il avoit de grandes qualités, qui auroient été mieux sur un trône que sur le saint siege. Riche & puissant par son économie, il pouvoit fournir aux grands projets qu'il formoit, & donner des secours à ses alliés. Il se proposa d'ôter aux Turcs l'empire de la Méditerranée.

De toutes les puissances, les Vénitiens & le roi d'Espagne furent les seules qui entrerent dans ses vues, parce que c'étoient celles qui s'intéressoient d'avantage au succès de ce projet, & Philippe pouvoit donner de grands secours. La flotte fut composée de deux cents vingt galeres, de six grosses galéasses, de vingt-cinq vaisseaux, & de plusieurs autres navires. D. Juan ou Jean, fils naturel de Charles-quint, la commandoit. Sous lui, étoit Marc-Antoine Colonne, général nommé par le pape, qui avoit fourni la sixieme partie de l'armement. Les Vénitiens avoient donné le commandement de leurs forces à Veniero & à Barbarigo. Cette flotte rencontra près du golfe de Lépante celle des ennemis beaucoup plus considérable. Les généraux turcs n'étoient pas d'accord. Le conseil qu'un d'eux donna d'éviter l'action, eût rendu inutile l'armement des Chrétiens. Il ne fut pas suivi; & les Turcs furent entiérement défaits. Leurs forces maritimes ont été si affoiblies, que depuis ils n'ont plus été redoutables sur mer.

D. Juan se fit par cette victoire un nom célébre dans toute la chretienté. Il passa en 1573, en Afrique, & prit Tunis : mais les Espagnols reperdirent cette conquête l'année suivante. Pie V étoit mort en 1572; la ligue ne subsistoit plus, & les opérations mal concertees ne pouvoient pas avoir les mêmes succès.

L'Angleterre étoit tranquille, sous l'autorité absolue d'Elisabeth, & les armes des Chrétiens venoient d'abattre la puissance maritime des Turcs; lorsque le fanatisme méditoit en France des conjurations inouies, & telles que les langues n'ont pas d'expression pour tracer l'horreur qu'elles inspirent.

La paix de 1570 n'avoit pas rassuré les Huguenots : plus elle leur étoit favorable, plus ils craignoient les pieges d'une cour perfide.

Henri, Condé, & l'amiral qui servoit de pere à ces princes, se tenoient éloignés; & veilloient dans la méfiance : mais le conseil du roi ne négligeoit rien pour dissiper les soupçons : il observoit scrupuleusement la tolérance : il sévissoit contre les Catholiques, qui tentoient de l'enfreindre : il donnoit des emplois à la noblesse protestante, il la combloit de graces; & il déclaroit que le roi convaincu de la difficulté de contraindre les consciences, étoit déterminé à laisser à chacun le libre exercice de sa religion.

Il ouvrit une négociation avec la reine d'Angleterre & lui proposa d'épouser le duc d'Anjou. C'étoit encore un artifice pour persuader aux Huguenots, qu'il ne conservoit plus la même antipathie contre eux. Elisabeth trouvoit aussi son intérêt à se prêter à cette négociation. Car Philippe ne pouvoit être qu'inquiété de la voir au moment de s'allier avec la France; & les parti-

ſans de Marie, en Ecoſſe & en Angleterre devoient en être intimidés. Les deux cours parurent donc ſe raprocher : les difficultés s'applanirent : on offrit, on céda de part & d'autre : le mariage parut ſur le point de ſe conclure. Mais on ne s'étoit ſi fort avancé, que parce qu'on voyoit que l'article de la religion pouvoit toujours être un obſtacle invincible.

Ces artifices ne furent pas les ſeuls. Charles dit qu'il vouloit déclarer la guerre au roi d'Eſpagne. Il parut le prouver, en faiſant un traité avec Eliſabeth, en permettant au comte de Naſſau de lever des troupes en France, & en lui promettant de porter ſes armes dans les Pays-Bas. Il ajouta même que l'amiral étoit ſeul capable de conduire cette guerre : enfin il offrit Marguerite ſa ſœur en mariage au prince de Béarn.

Il n'étoit plus poſſible de conſerver des ſoupçons. Pouvoit-on croire que Charles, dont on connoiſſoit le caractere emporté, ſeroit capable de diſſimuler juſqu'à ce point ? La principale nobleſſe proteſtante ſe rendit donc à Paris, pour ſe trouver aux noces de Henri. Elles ſe firent le 18 du mois d'Août 1572 ; & la nuit du 13 au 14, jour de St. Barthelemi, les Huguenots furent égorgés. On n'épargna ni enfans ni femmes enceintes. Les Catholiques dans ce déſordre exercerent leur vengeance, les uns ſur les autres. Sept cents maiſons furent pillées. Le maſſacre dura pluſieurs jours, & le roi lui-même de ſes fenêtres tira, dit-on, ſur ſes ſujets. Coligni fut aſſaſſiné des premiers. Henri & Condé ne ſauverent leur vie, qu'en faiſant abjuration. La reine de Navarre étoit morte quelques tems auparavant, & on a ſoupçonné qu'elle avoit été empoiſonnée.

De pareils ordres ſanguinaires avoient été ex-

pédiés dans les provinces. On obéit à Meaux, à Rouen, à Orléans, à Troies, à Bourges, à Lyon, à Toulouse, & dans d'autres villes. Mais il y eut des gouverneurs qui se refuserent à cette cruauté. Tels furent les comtes de Tendes & de Charni; le vicomte d'Orte, St. Heran, la Guiche, Tanegui le Veneur, Maudelot, de Gordes, &c.

C'est le duc de Guise, fils du dernier mort, qui fut chargé d'exécuter dans la capitale ce projet, que Cathérine de Médicis & le conseil avoient formé de sang froid. Cet événement confirma, que dans l'entrevue de Bayonne, il avoit été résolu d'exterminer les Huguenots de façon ou d'autre. Il ne seroit pas possible d'assurer le nombre des personnes qui périrent dans le royaume. Les mémoires de Sulli le portent à plus de soixante-dix mille, & Péréfixe à cent mille.

Charles, pour se justifier dans les cours étrangères, fit publier qu'il avoit voulu prévenir une conjuration des Huguenots: comme s'il eût été possible que tous ceux qui avoient été massacrés, eussent conspiré, & que dans cette supposition absurde, les chefs se fussent livrés sans précaution. Fénélon, alors ambassadeur en Angleterre, eut honte d'être françois, quand il se vit forcé de présenter à la reine cette trahison monstrueuse comme un acte de prudence. Lorsqu'il vint à l'audience, il trouva toute la cour vêtue de deuil: le silence & l'obscurité ajoutoient à ce triste appareil: aucun regard ne se tourna sur lui: il parvint jusqu'à la reine, sans qu'on fit aucun mouvement à son approche: Elisabeth montra son étonnement, sans laisser voir toute son indignation, blâma le conseil de France, & plaignit le roi.

Mais à Madrid, lorsque la nouvelle de ce massacre y fut portée, on connut pour la première fois

que Philippe étoit sensible à la joie. Il n'en avoit donné aucun signe en apprenant la victoire de Lépante : mais sa gravité ne put cacher la satisfaction qu'éprouvoit son ame, en se représentant le sang répandu de tant de citoyens. Il fit des présens au courier : il écrivit à Charles pour le féliciter : il se réjouit avec ses courtisans : il se réjouit en public & il exigea des corps, qu'ils vinssent lui faire compliment.

Elisabeth vit alors le fondement qu'elle pouvoit faire sur l'alliance de Charles. Elle vit ce qu'elle pouvoit attendre de ce prince & de Philippe, si jamais ils étoient assez maîtres chez eux, pour tenter de protéger les Catholiques d'Angleterre. Elle prit donc les mesures les plus sages, pour prévenir les attentats dont elle étoit menacée. Cependant elle feignit de croire aux protestations d'amitié, que la France ne cessoit de lui faire : elle parut même se prêter à la proposition qu'on lui fit d'épouser le duc d'Alençon, troisieme frere de Charles : il n'étoit plus question du duc d'Anjou. Elle triomphoit sur tout, lorsque la coquetterie entroit pour quelque chose dans la politique, & d'ailleurs elle étoit flattée de penser qu'un prince, plus jeune qu'elle de vingt-cinq ans, soupiroit pour ses attraits : car jusques dans sa vieillesse elle eut la manie de se croire belle.

Il est bien étrange qu'on ait imaginé d'égorger en une nuit tous les Huguenots, qui étoient en France ; & quand on les eût tous égorgés, n'en restoit-il pas en Allemagne? n'en restoit-il pas dans les Pays-Bas, & en Angleterre? Que gagnoit donc la religion à ce massacre? Mais le fanatisme est toujours aveugle, & ceux qui le dirigent ne songent pas à la religion.

La St. Barthelemi chassa du royaume une quan-

tité de Huguenots, qui se sauverent en Angleterre, en Allemagne & dans la Suisse, où ils exciterent l'indignation des Protestans. Ceux qui ne purent pas s'enfuir, chercherent un asyle dans quelques citadelles. Montauban, Castres, Nîmes & la Rochelle formerent une confédération. Ce parti qu'on croyoit avoir exterminé, eut bien-tôt dix-huit mille hommes sur pied, & se vit maître d'environ cent villes, châteaux ou forteresses. La noblesse d'Angleterre offrit de lever vingt-deux mille hommes d'infanterie, & quatre mille chevaux, de les conduire en France & de les entretenir pendant six mois. Mais Elisabeth qui n'approuvoit pas cette espece de croisade, contint cette ardeur indiscrette. En Allemagne, au contraire, les princes protestans permirent de lever des troupes chez eux.

La guerre civile recommence pour la quatrieme fois. Le duc d'Anjou fait le siege de la Rochelle. Mais son armée y périt presque toute entiere; car, soit dans les assauts, soit par les maladies, il perdit près de vingt-quatre mille hommes. La place capitula cependant, parce qu'on fit aux Huguenots les propositions les plus avantageuses, & le traité fut tout à leur avantage. Ce prince partit ensuite pour la Pologne: il venoit d'en être élu roi.

Le duc de Guise, avec les talens de son pere & des manieres aussi séduisantes, avoit encore plus d'ambition. Son ame, formée parmi les troubles, en étoit devenue plus audacieuse. La foiblesse qu'il voyoit dans le gouvernement, & le sentiment de sa supériorité, sembloit lui applanir le chemin même du trône. Il s'étoit fait une grande réputation dans les dernieres guerres, & sa puissance mettoit la cour dans la nécessité de le ménager. Cathérine de Médicis, qui cherchoit toujours des

appuis, s'unit avec lui & avec le cardinal de Lorraine, parce qu'elle prévit la mort de Charles, qui étoit tombé malade.

Cette démarche fit naître un nouveau parti, qu'on nomma *les mécontens* ou *les politiques*; parce qu'il se proposoit de réformer l'état en abattant la puissance des Guises. Le maréchal duc de Montmorenci, qui en étoit le chef, mit à la tête le duc d'Alençon. Cette conspiration ayant été découverte, les maréchaux de Montmorenci & de Cossé furent mis à la Bastille, & le duc d'Alençon avec le roi de Navarre furent enfermés dans le château de Vincennes. Le prince de Condé qui s'évada, se retira en Allemagne. La guerre continuoit, & les Huguenots se battoient en désespérés, lorsque Charles mourut. Ce prince ne manquoit pas d'esprit. Amiot, son précepteur, lui avoit donné des connoissances & du goût pour les lettres: mais naturellement violent, emporté, féroce même, il ne parut sur le trône que pour être l'instrument de la vengeance & de l'ambition de ceux qui l'entouroient. Il nomma sa mere régente, jusqu'au retour du duc d'Anjou son héritier: car il ne laissa pas d'enfant légitime.

Henri III se repentit alors d'avoir accepté la couronne de Pologne. Il eut quelque peine à s'échapper, parce que les Polonois le gardoient à vue. Il revint par Vienne, Venise & Turin. L'empereur Maximilien II, fils de Ferdinand, les Vénitiens & le duc de Savoie lui conseillerent d'accorder une amnistie générale, & de ne plus faire la guerre aux Huguenots. Cette conduite eût fait espérer un gouvernement tout différent de celui de son frere. Les peuples qui se flattent sur les plus légères apparences, en auroient auguré d'autant plus favorablement, que

ce prince montoit sur le trône avec une forte de réputation; parce qu'il s'étoit trouvé à la tête des armées, qui avoient remporté des victoires. Il y a donc lieu de présumer que la modération eût rétabli le calme. Elle étoit même d'autant plus nécessaire que les Huguenots, dans une assemblée tenue en Rouergue, venoient de reconnoître pour chef, Condé qui levoit alors des troupes en Allemagne; que le maréchal d'Anville, frere de Montmorenci, s'étoit déclaré chef des mécontens; qu'il avoit pris sur lui de convoquer les états de Languedoc, province dont il étoit gouverneur; & qu'il traitoit pour faire alliance avec les Huguenots. Henri avoit encore une autre raison: c'est qu'il haïssoit secrettement les Guises, & qu'il vouloit les abaisser. Il ne falloit donc pas soulever contre lui-même le parti auquel ils étoient odieux.

Le seul acte de modération qu'il se permit, fut de rendre la liberté à son frere le duc d'Alençon, & au roi de Navarre. D'ailleurs à peine fut-il arrivé, qu'il fit marcher des troupes contre les Huguenots du Dauphiné, du Languedoc, de la Guienne & du Poitou: mais d'Anville recevoit des secours du roi d'Espagne & du duc de Savoie, & commençoit à devenir redoutable.

Alors Henri fit des propositions de paix qu'on méprisa. Il n'a pas su saisir le moment de s'attacher les rebelles, & ils veulent actuellement lui donner la loi. Sur ces entrefaites, l'évasion du duc d'Alençon donne un chef aux mécontens; & Condé amène d'Allemagne des secours aux Huguenots. Cependant le roi peut à peine rassembler vingt mille hommes. Il fallut rendre la liberté, aux maréchaux de Montmorenci & de Cossé, & les prier d'employer le crédit qu'ils

avoient fur le duc d'Alençon, pour obtenir de lui une trève de fix mois. Le roi la paya cent foixante mille écus, qu'il donna aux Allemands levés par le prince de Condé. Il accorda de plus fix villes de sûreté aux Huguenots & aux mécontens, & il permit le libre exercice de la religion proteftante.

Pendant cette trève, le roi de Navarre s'échappa de la cour: il déclara que fon abjuration avoit été forcée, fe mit à la tête des Huguenots, & eut fur le champ une armée de trente mille hommes. Cependant comme il n'avoit point d'argent, il écouta les propofitions que la reine lui fit faire: il obtint des conditions encore plus avantageufes que celles de la trève, & ce fut la cinquième paix générale conclue avec les Huguenots.

Les Catholiques murmurerent des privilèges qu'on venoit d'accorder aux hérétiques. Le duc de Guife excita ces murmures: les magiftrats de Péronne & la nobleffe de Picardie formerent une ligue pour la deftruction du calvinifme. Cet exemple fut fuivi dans plufieurs provinces, & les Huguenots furent attaqués dans différentes villes. Le duc de Guife, chef de cette ligue qu'on nomma fainte, y fit entrer le roi d'Efpagne.

Ces troubles fe paffoient lorfque Henri tint les états à Blois. Tous les députés étoient catholiques, ou même engagés pour la plûpart dans la ligue. Ils demanderent au roi de ne fouffrir qu'une religion. Il fut donc arrêté qu'on révoqueroit les privilèges accordés aux Huguenots, & qu'on leur déclareroit la guerre. Henri trop foible pour avoir une volonté, fut contraint d'entrer dans la fainte ligue, & il ne lui refta d'autres reffources, que de s'en déclarer le chef, afin que le

duc de Guise ne le fût pas, ou ne parût pas l'être.

La guerre recommença donc, & finit la même année par une paix moins favorable aux Protestans que la précédente. Les Catholiques néanmoins se plaignirent encore. Il n'étoit donc pas possible d'éteindre la haine qui séparoit les deux partis, & la situation du roi se trouvoit telle, qu'il n'étoit plus en son pouvoir ni de tolérer ni de persécuter.

Les traités violés si souvent, ne permettoient pas de compter sur une paix durable. L'animosité qui s'étoit accrue, avoit fait des François deux partis ennemis: le fanatisme les armoit pour leur ruine réciproque; & dans le tems même qu'on signoit la paix, chaque parti eût cru manquer de prudence, s'il ne se fût pas préparé pour une nouvelle guerre.

Entre ces deux partis, le roi n'étoit rien. Pour être quelque chose en apparence, il donnoit son nom à la ligue, & il n'étoit qu'un instrument du duc de Guise. Cependant il s'endormoit dans l'oisiveté, dans les plaisirs, dans la débauche même. Il dissipoit ses finances avec ses *mignons*, jeunes débauchés, qui le gouvernoient. Il faisoit presque regretter les brigandages de la guerre, par les impôts dont il fouloit son peuple en tems de paix, il perdoit tous les jours l'affection de ses sujets, & se rendoit méprisable à toute l'Europe. Catherine de Médicis put voir alors combien il lui étoit impossible de commander en divisant. Il eût fallu d'autres talens que les siens pour régner sur deux hommes, tels que le duc de Guise & le roi de Navarre, qui partageoient toute la France. La paix se rompit encore, elle se renoua; & les troubles subsisterent toujours quelque part

jusqu'en 1584, que la guerre recommença avec plus de fureur que jamais.

Elisabeth voyoit avec inquiétude l'agrandissement du duc de Guise : elle craignoit encore l'alliance qu'il avoit faite avec Philippe, qu'elle regardoit comme son ennemi. Cependant elle ne vouloit pas rompre ouvertement avec la cour de France : elle se prêtoit toujours à la négociation de son mariage avec le duc d'Alençon, alors duc d'Anjou ; & elle s'y prêtoit d'autant plus volontiers, que Henri III, jaloux de son frere, auroit été fâché de la voir réussir. Mais en même tems, elle ne refusoit pas tout secours aux Huguenots ; car c'étoit en partie avec son argent, que Condé avoit levé des troupes en Allemagne.

Elle eût voulu secourir encore les Protestans des Pays-Bas. Elle les eût secourus, si elle l'eût pu sans se compromettre avec le roi d'Espagne, que l'état de foiblesse où elle voyoit ces peuples, lui faisoit une loi de ménager. Le duc d'Albe cependant avoit déja bien avancé le moment, où elle pourroit se conduire avec moins de circonspection. On s'étoit soulevé de tous côtés : la Hollande & la Zélande avoient secoué le joug : le prince d'Orange avoit eu des avantages en plusieurs occasions ; & Philippe avoit rappellé le duc d'Albe en 1573, rejettant les mauvais succès sur la conduite de ce général. Il ne pouvoit pourtant lui reprocher que la sévérité qu'il avoit conseillée lui-même. Le duc d'Albe se vantoit d'avoir fait périr, par la main du bourreau, dix-huit mille personnes dans le cours de cinq ans. De ce nombre étoient le comte d'Egmont & le comte de Horn.

Réquesens, d'un caractère modéré, fut envoyé dans les Pays-Bas : mais la modération, ne pou-

voit plus rien sur des peuples, qui avoient en horreur la domination espagnole. La guerre continua. Cependant les peuples de Hollande & de Zélande, craignant de succomber, demanderent des secours à la reine d'Angleterre, & lui offrirent la souveraineté de leur pays. Ils suivoient en cela les conseils du prince d'Orange même.

Elisabeth, trop sage pour avoir l'ambition des conquêtes, se contentoit de maintenir la tranquillité dans ses états. Elle n'eût donc garde d'accepter une souveraineté, qui l'exposoit à une guerre avec l'Espagne, ne pouvant pas d'ailleurs attendre de grands secours de la part de ces deux provinces. Elle répondit avec reconnoissance, elle offrit sa médiation, & ouvrit une négociation avec la cour de Madrid.

Sur ces entrefaites, Réquesens mourut. Alors les troupes espagnoles, sans paie & sans chef, se porterent aux derniers excès. Anvers & Mastricht ayant été pillés, & les autres villes étant menacées de l'être, toutes les provinces, excepté le Luxembourg, s'unirent pour repousser les violences, & appellerent à leur secours le prince d'Orange & les Hollandois. Elles firent un traité, connu sous le nom de pacification de Gand, par lequel elles arrêterent l'expulsion des troupes étrangères, & le rétablissement de la liberté.

D. Juan envoyé par le roi d'Espagne, trouva les états maîtres du gouvernement, & son autorité ne fut reconnue, que parce qu'il renvoya les troupes espagnoles. Il viola bientôt tous ses engagemens, se saisit de Namur, & fit revenir les troupes, quoiqu'il fût assez difficile de dompter ces peuples par la force. On prétend qu'il projettoit encore d'épouser la reine d'Ecosse, & de conquérir l'Angleterre. Mais Elisabeth lui don-

na de l'occupation dans les Pays-Bas : car voyant toutes les provinces en état, par leur union, de faire une vigoureuse résistance, elle ne craignit plus de s'allier avec elles, & de leur donner des secours. Elle négocia même en cette occasion si adroitement avec la cour de Madrid, qu'elle mit Philippe dans la nécessité de dissimuler son ressentiment.

D. Juan mourut en 1577. On a soupçonné Philippe de l'avoir fait empoisonner, parce qu'il en redoutoit l'ambition : on a dit aussi que le prince d'Orange avoit eu l'art de le rendre suspect au roi d'Espagne. Quoiqu'il en soit, les Provinces-Unies eurent à se défendre contre un bien plus grand homme. C'est Alexandre Farnèse, duc de Parme, fils d'Ottavio. Ce prince étoit dans les Pays-Bas, où il avoit amené des troupes d'Italie, & il en prit le gouvernement. Fait pour la guerre, pour le cabinet, pour les négociations, il avoit l'art, peu connu dans son siècle, d'employer la clémence à propos. Il recouvra des provinces : il reprit la supériorité sur les rebelles : mais enfin les choses étoient trop désespérées, & il ne put empêcher l'union d'Utrecht.

Sept provinces, Gueldre & Zutphen, Hollande, Zélande, Utrecht, Frise, Over-Issel, & Groningue signerent, le 23 Janvier 1579, une association, qui est l'époque du commencement de la république des Provinces-Unies. Le prince d'Orange en fut déclaré chef, sous le nom de Stathouder.

Il y avoit alors deux princes, qui tentoient de se faire des souverainetés dans les Pays-Bas. Le premier étoit Mathias, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien II. Les seigneurs du Brabant, jaloux du prince d'Orange, l'avoient.

appellé, & lui avoient donné le gouvernement de leur province; mais il n'avoit déja plus d'autorité. Le second étoit le duc d'Anjou, qui fut proclamé duc de Brabant & comte de Flandre. Il n'eut pas plus de succès. Ambitieux, sans talens, il ne se contenta pas de l'autorité limitée que les états lui avoient confiée : il voulut gouverner en despote des peuples qui s'étoient donnés librement ; & il fut contraint de revenir en France, où il mourut peu de tems après. Le prince d'Orange, dont Philippe avoit mis la tête à prix, fut assassiné par Balthasar Gerard, franc-comtois, que le fanatisme arma plutôt que la récompense offerte. Maurice son fils, âgé de dix-huit ans, lui succéda dans le stathoudérat, & fut grand comme lui. Nulle part la guerre se fit avec plus de fureur que dans les Pays-Bas, ni avec plus d'habileté.

Pendant que le fanatisme des peuples, l'ambition des grands, & l'imprudence des souverains troubloient l'Europe, Elisabeth maintenoit la tranquillité dans ses états, par sa prudence & par sa fermeté. Elle ne craignoit rien d'aucune puissance étrangère : elle étoit à l'abri de toute insulte de la part de l'Ecosse, où les Protestans, qu'elle avoit rendus supérieurs, étoient ses alliés: Henri III, trop foible pour régner dans ses propres états, ne pouvoit être un ennemi redoutable : le duc de Guise, qui commandoit à ce roi, trouvoit dans les Huguenots un parti, qu'un chef habile rendoit puissant : Philippe enfin, épuisoit ses vastes états, pour soumettre des peuples, que le désespoir armoit : il devoit au moins s'écouler bien du tems, avant qu'il pût former quelqu'entreprise sur l'Angleterre, & encore toute entreprise de cette espèce étoit bien hasardeuse. Dans

le cas d'une guerre, Elifabeth fe voyoit de grandes reffources dans la confiance & l'amour de fes fujets. Par fon économie, elle avoit non-feulement rembourfé les emprunts qu'elle avoit faits au commencement de fon règne: elle avoit encore acquitté toutes les dettes de la couronne, quoique contractées fous les règnes précédens. Cette conduite établiffoit fi bien fon crédit, qu'elle pouvoit, fans ufer de violence, difpofer de la bourfe de fes fujets: fond de richeffes bien plus folide que les tréfors que Philippe tiroit des Indes. Nous en verrons la preuve.

Cependant les haines de religion étoient en Angleterre comme ailleurs une femence de défordres. Les excommunications de la cour de Rome, qui relevoient les fujets du ferment de fidélité, fuffifoient pour faire prendre les armes aux Catholiques; & des miffionnaires enthoufiaftes leur prêchoient continuellement la révolte en croyant prêcher la religion. Il fallut donc févir: la multitude des fectes, animées à fe détruire, forçoit l'autorité; & un fouverain qui embraffoit un parti, étoit dans la néceffité de déclarer la guerre à l'autre: il falloit obéir au préjugé dominant, qui regardoit comme peu attaché à une fecte, quiconque ne faifoit pas tous fes efforts pour exterminer les fectes contraires.

Elifabeth employa donc les châtimens. Cependant elle eut d'abord la prudence de ne pas porter au défefpoir par des perfécutions trop violentes. Elle n'exigeoit de ferment de fuprématie que de ceux qui devoient y être foumis par leurs places, ou par le miniftère public dont ils étoient chargés. Elle toléroit même l'exercice de la religion catholique dans les maifons particulières, lorfque ceux qui la profeffoient, ne cherchoient point

point à troubler l'état. Mais elle traitoit les Puritains avec plus de rigueur, parce qu'ils s'arrogeoient des droits étrangers, tant en matières civiles qu'en matières de religion. En 1581, le parlement voyant les séditions, que les Catholiques tentoient d'exciter, décerna des peines contre eux. Ces peines néanmoins n'étoient encore que des amendes ou des flétrissures. Mais un autre parlement, tenu en 1584, décerna la peine de mort contre les Jésuites, & tous les prêtres catholiques qui paroîtroient en Angleterre : la religion catholique ne fut donc plus tolérée, & ce fut le commencement d'une persécution violente. Cependant il n'y eut point de guerres civiles ; parce que l'attention & la fermeté d'Elisabeth prévenoient, ou faisoient échouer les conspirations. Le parlement qui voulut se reposer sur elle de la tranquillité du royaume, l'autorisa à nommer des commissaires pour faire le procès à quiconque prétendroit à la couronne, ou trameroit quelque soulèvement. Elle créa aussi-tôt une commission ecclésiastique, tribunal redoutable, qui ne fut soumis à aucune loi : c'étoit une vraie inquisition, établie encore plus contre les Puritains, que contre les Catholiques. Tel étoit le malheur des tems : les Protestans avoient en horreur l'inquisition, & ils établissoient parmi eux un tribunal semblable.

Les persécutions, qui bouleversoient les autres états, troubloient si peu le repos de l'Angleterre, qu'Elisabeth osa s'engager dans une guerre ouverte avec le roi d'Espagne : elle trouva même encore des ressources, pour donner des secours d'argent aux Huguenots de France.

Les Etats-Généraux, c'est ainsi qu'on nomme la république de Hollande ou des Provinces-Unies,

ſe trouverent fort affoiblis, par la ſeule mort de Guillaume, prince d'Orange. Le duc de Parme avoit eu de grands avantages ſur eux, & ils ſe voyoient au moment de retomber ſous la domination d'Eſpagne. Ayant donc beſoin d'un ſecours étranger, ils offrirent la ſouveraineté de leurs provinces d'abord au roi de France, & enſuite à la reine d'Angleterre.

Après avoir vu combien Henri III étoit éloigné de pouvoir accepter une pareille offre, nous verrons qu'elle fut la réponſe d'Eliſabeth, & le parti qu'elle prit.

La mort du duc d'Anjou, arrivée en 1584, laiſſoit le roi de Navarre héritier préſomptif de la couronne, parce que Henri n'avoit point d'enfant. Le duc de Guiſe forma le projet de l'exclure du trône, pour s'y placer lui-même. La religion lui ſervit de prétexte, & il renouvella la ligue dans laquelle il fit entrer Philippe & le pape Grégoire XIII. Il perſuada même au cardinal de Bourbon, oncle du roi de Navarre, de s'en déclarer le chef, lui offrant la couronne, comme à l'héritier légitime. Il y eut alors trois partis; celui des ligueurs, celui des Proteſtans, & celui du roi, le plus foible de tous.

Timide, inappliqué, irréſolu, diſſipateur, Henri étoit mépriſé de ſes ſujets, autant qu'un prince l'ait jamais été. Il eut le ſecret, dans ces tems ſuperſtitieux, de ſe rendre mépriſable, même par les pratiques de dévotion qu'il affectoit pour perſuader ſon attachement à la religion: c'eſt qu'on ne pouvoit pas les concilier avec les mœurs diſſolues qu'on lui connoiſſoit. Je crois cependant, comme on l'a dit, qu'elles étoient ſincères: mais je crois auſſi qu'il n'avoit aucune idée de la vraie piété. Il paſſa donc pour hypo-

crite, & comme on le craignoit aussi peu qu'on le respectoit, les prédicateurs déclamerent en chaire contre lui & souleverent le peuple.

Son royaume lui échappoit : car les ligueurs lui faisoient la guerre, ainsi qu'au roi de Navarre. Il se joint à eux, en signant le traité de Némours, par lequel il s'engage à ne souffrir que la religion catholique. En conséquence, il ne donne que six mois aux Huguenots pour se convertir, ou pour sortir de France. La guerre s'allume dans la plupart des provinces.

Sur ces entrefaites, Sixte-quint qui succede à Grégoire XIII, désapprouve la ligue, & en même-tems, il la favorise, puisqu'il excommunie le roi de Navarre & le prince de Condé. Le roi de Navarre en appelle au concile général, & fait afficher son acte d'appel aux portes du Vatican.

Trois curés de Paris, quelques docteurs & des bourgeois forment une nouvelle ligue, en faveur du duc de Guise. Ils partagent entr'eux les seize quartiers de cette capitale, & ils sont au moment de se saisir de la Bastille, de l'arsenal, du temple, du palais du Louvre & de la personne du roi. Le duc d'Epernon arrive pour faire échouer leur projet : mais cette ligue subsiste sous le nom de la ligue des seize.

Le roi de Navarre défait, près de Coutras en Saintonge, le duc de Joyeuse, qui est assassiné, lorsqu'il veut se rendre prisonnier. *Il n'y a que des guerres de religion*, dit Mr. le président Hénault, *où l'on voit de semblables meurtres. Le duc de Guise périt ainsi devant Orléans, le prince de Condé à Jarnac, le maréchal de St. André à Dreux & le connétable de Montmorenci à St. Denis.*

Le duc de Guise défait les Allemands, qui venoient au secours des Huguenots, & le roi de

Navarre n'a pas pu profiter de la victoire de Coutras. La religion qui faisoit prendre les armes, ne tenoit pas lieu de solde: chacun retournoit donc chez soi après un certain tems; & le vainqueur, à qui l'argent manquoit, étoit forcé de finir la campagne, lorsqu'il auroit pu compter sur de nouveaux succès. Cette maniere de faire la guerre la rendoit à la longue plus destructive. Ajoutons à cela que Henri III, qui combattoit à regret pour les ligueurs, ralentissoit à dessein les opérations. Il auroit trop craint le duc de Guise, si le parti des Huguenots eût été tout à fait ruiné: c'est ainsi que tout contribuoit à faire durer les désordres & les calamités.

La conduite du roi n'étoit pas si adroite, qu'on ne démêlât ses vues. La ligue des seize fit plus: elle l'accusa d'avoir appellé les Allemands au secours du roi de Navarre. A cette occasion, toutes les provinces s'empresserent de lever de nouvelles troupes pour le duc de Guise.

Le roi revient à Paris après avoir contribué à chasser les Allemands. Il y voit croitre le mépris pour sa personne, l'enthousiasme pour le duc de Guise, qu'on regarde comme le sauveur de la France. C'est publiquement, c'est dans les chaires qu'on l'insulte; & la Sorbonne décide qu'on peut ôter le gouvernement aux princes, qu'on ne trouve pas tels qu'il faut, comme l'administration au tuteur qu'on a pour suspect. Le roi intimidé osa à peine faire une reprimande à ces prêtres ignorans, fanatiques & rebelles.

Toujours plus hardis, le duc de Guise & les principaux chefs de la révolte, lui adresserent un mémoire, par lequel ils lui demanderent de se déclarer plus ouvertement pour la ligue, de publier le concile de Trente, d'établir l'inquisition, & de

leur livrer les places de sûreté. On lui enjoignoit encore de fournir aux frais de la guerre, & de faire saisir les biens des Huguenots. *Beau plan qui mettoit la religion catholique en sûreté dans le royaume* dit le pere Daniel, *& y détruisoit l'hérésie.* Il n'est pas vrai que l'hérésie eût été détruite. Mais on parloit ainsi dans les tems de la ligue, afin de porter les peuples à la révolte. Cependant vous ne seriez rien aujourd'hui, Monseigneur, si l'esprit séditieux qui se retrouve dans cette histoire, où les rois sont bassement flattés, n'eût été réprimé par les vertus de Henri IV.

Le roi feint d'approuver tout ce qu'on lui propose. Cependant les insultes continuelles des seize, réveillent un moment son courage timide, ou du moins sa colère, & il menace de les faire pendre: mais il est sur le point lui-même d'être enlevé par cette faction. Peu de tems après, le duc de Guise arrive pour la soutenir, & ose se présenter à Henri III, qui lui avoit défendu de venir à Paris.

Henri fait entrer pour sa sûreté des troupes dans la ville, & les distribue dans différens quartiers. Les factieux répandent que c'est un corps de Huguenots, qui va se rendre maître de la capitale. A ce bruit, les sujets les plus fidelles se joignent à eux: tout le peuple prend les armes; on tend les chaînes dans les rues; des baricades s'élevent partout: les soldats renfermés ne peuvent plus se réunir: on tire sur eux du haut des maisons; on les assomme avec des pavés: le roi s'enfuit à Chartres: le duc de Guise est maître de Paris: toutes les villes se déclarent pour l'un ou l'autre parti: on est au moment de voir une guerre civile entre les Catholiques même: enfin pour la prévenir, Henri est obligé de signer l'édit de réunion. Plus honteux que le traité de Némours, cet acte tendoit sur-tout à exclure du

trône le roi de Navarre. Le prince de Condé étoit mort de poiſon à St. Jean d'Angeli ; & Charlotte de la Tremouille, ſa femme, qui fut accuſée de l'avoir empoiſonné, accoucha quelques mois après d'un fils, qui a été le pere du grand Condé.

Les états ſe tinrent à Blois. Le roi y fit aſſaſſiner le duc de Guiſe & le cardinal de Lorraine ſon frere : mais n'ayant pris aucunes meſures pour établir ſon autorité, la ligue en devint encore plus redoutable. Elle a pour chef le duc de Mayenne, autre frere du duc de Guiſe. Les prédicateurs déclament contre Henri : les confeſſeurs refuſent l'abſolution à ceux qui le reconnoiſſent pour ſouverain : la Sorbonne délie les ſujets du ſerment de fidélité : le parlement de Paris, qui reſte ſeul fidelle eſt mis à la Baſtille : les ligueurs forment un autre parlement : & on fait le procès à Henri de Valois, ci-devant roi de France & de Pologne.

Le roi, qui dans cette ſituation n'avoit pas ſeulement une armée, ſe jette entre les bras du roi de Navarre. Il eſt bientôt en état de faire le ſiége de Paris, & cette ville ne paroît pas pouvoir lui réſiſter. Mais Sixte-quint, à qui il a demandé inutilement l'abſolution pour le meurtre du cardinal de Lorraine, l'a excommunié, & le fanatiſme, allumé plus que jamais, arme un ſcélerat qui poignarde Henri. C'eſt un moine dominicain, nommé Jaques Clément. J'ai paſſé rapidement ſur ces tems d'horreur puiſqu'enfin j'étoit obligé d'en parler, & je reviens à l'Angleterre.

Les miniſtres d'Eliſabeth furent partagés ſur la réponſe qu'elle devoit faire à la propoſition des Etats-Généraux. Les plus circonſpects conſeilloient de la rejeter. Ils lui préſentoient, que ſi juſqu'alors elle avoit donné quelques ſecours aux Flamands, elle avoit moins paru vouloir les ſouſ-

traire à la domination espagnole, que diminuer l'oppression sous laquelle ils gémissoient; & qu'elle s'étoit assez justifiée auprès de Philippe, en l'invitant à les traiter avec plus de douceur, & en lui faisant voir qu'elle avoit dû prendre des mesures contre les projets de D. Juan, dont l'ambition avoit été suspecte à ce monarque même. Ils remarquoient combien il étoit dangereux de donner un pareil exemple au roi d'Espagne, qui fomentoit déja sourdement les factions d'Angleterre, & qui désormais seroit autorisé à les protéger ouvertement. Ils craignoient enfin sa puissance, qui s'étoit accrue depuis quelques années; car l'acquisition qu'il avoit faite du Portugal en 1580, ajoutoit à ses anciens états un royaume opulent, plusieurs possessions dans les Indes orientales, de nouvelles forces navales, & toutes les richesses d'un grand commerce.

Les autres ministres trouvoient au contraire de l'imprudence à laisser succomber les Pays-Bas. Ils prévoyoient qu'aussi-tôt que Philippe les auroit subjugués, il tourneroit ses armes contre l'Angleterre: le regardant comme l'ennemi caché d'Elisabeth, & jugeant que quelque ménagement qu'on gardât avec lui, la religion & les mécontentemens qu'il avoit déja reçus, lui fourniroient toujours assez de prétextes. Ils conseilloient donc d'accepter les offres des Etats-Généraux.

Elisabeth ne suivit ni l'un ni l'autre de ces conseils opposés, & prit un parti plus sage. Elle refusa la souveraineté, qui auroit pu l'engager à défendre ces provinces de tout son pouvoir, & qui, par conséquent, pouvoit dans la suite porter dommage à son royaume. Mais ne voulant pas abandonner des peuples, dont les intérêts lui paroissoient si liés aux siens, elle fit alliance avec eux.

Par ce moyen, elle ne fut obligée qu'à remplir les engagemens du traité qu'elle contracta : elle se réserva de faire à son choix, plus ou moins, suivant les conjonctures ; elle se fit chérir des Flamands, par l'idée qu'elle leur donna de sa modération : Elle fit prendre un nouvel essor à leur amour pour la liberté : elle les força par les secours qu'elle leur accordoit, & par ceux qu'elle pouvoit ajouter dans la suite, à chercher de nouvelles ressources dans leur courage ; & elle put déja se flatter de trouver un jour en eux des alliés puissans. Si les choses réussissoient ainsi, il est certain que cette alliance, fondée sur l'intérêt commun, valoit mieux pour l'Angleterre, que l'acquisition de plusieurs provinces.

Cette conduite est on ne peut pas plus sage : mais malheureusement les rois ont quelquefois des favoris, & une reine coquette court bien risque de ne les choisir que sur les agrémens. Or, le comte de Leicester, qui eut le commandement des troupes destinées à cette guerre, n'étoit qu'un favori aimable, dont le courage & la capacité ne répondirent point à la confiance d'Elisabeth. Les Flamands qui connoissoient la faveur où il étoit auprès d'elle, le reçurent avec les mêmes respects que s'il eût été leur souverain. Il ne conserva pas longtems la considération qu'il ne devoit qu'à sa qualité de favori. Bientôt devenu odieux par ses hauteurs, & méprisable par sa conduite, il força la reine d'Angleterre à le rappeller & les états donnerent le commandement au jeune Maurice, digne adversaire du duc de Parme.

Elisabeth porta la guerre en Amérique ; parce c'étoit le pays où Philippe avoit le plus de richesses, & le moins de forces. Elle jugea d'ailleurs que dans l'espoir d'une fortune aussi grande que facile

& rapide, les Anglois entreroient volontiers dans ſes vues, & feroient les frais des armemens. En effet, ils équiperent une flotte de vingt vaiſſeaux. François Drake en fut l'amiral, & Chriſtophe Carlisle eut le commandement des troupes de terre. Elle portoit deux mille trois cents volontaires, ſans compter les matelots.

Drake étoit alors le plus grand homme de mer. Il s'étoit déja enrichi par ſes pirateries, en attaquant les Eſpagnols dans les places les plus fortes qu'ils euſſent au nouveau monde, & en 1577, il avoit tenté d'y faire une nouvelle expédition avec le conſentement d'Eliſabeth. Il partit avec cinq vaiſſeaux, gagna la mer Pacifique par le détroit de Magellan, & fit de riches priſes ſur les Eſpagnols, qui ne l'attendoient pas. Craignant enſuite d'être pris, s'il retournoit par le même chemin, il fit voile aux Indes orientales, & revint par le Cap de Bonne-Eſpérance. Il eſt le premier commandant en chef, qui ait fait le tour du globe: car Magellan dont le vaiſſeau avoit fait le même trajet, mourut dans ſon paſſage.

La flotte dont on lui donna le commandement à la fin de 1585, eut encore de grands ſuccès. Il ſurprit St. Jago près du Cap-Verd: il ſe rendit maître de St. Dominique & de Cartagène: en revenant, il brûla quelques villes ſur les côtes de la Floride: enfin il rapporta de ſi grandes richeſſes, & fit ſi bien connoître la foibleſſe des Eſpagnols dans ces contrées, qu'il anima la cupidité des Anglois pour ces ſortes d'entrepriſes. C'étoit donc là une guerre, qui ſe faiſoit aux frais de Philippe, & qui enrichiſſoit l'Angleterre.

Les plus grandes inquiétudes d'Eliſabeth venoient de Marie Stuart. Elle ſe ſentoit ſouvent chanceler ſur ſon trône, depuis qu'elle la retenoit

prisonniere. Cette princesse, éclairée par ses malheurs, n'avoit plus que des vertus. Elle avoit étouffé tous ces sentimens criminels, que la jeunesse, l'inexpérience, & le concours funeste de plusieurs circonstances avoient mis dans une ame, où ils étoient étrangers. Son esprit, la dignité de sa conduite, & sa modestie permettoient à peine de croire qu'elle eût jamais été coupable. Son crime étoit devenu un problême, & elle méritoit qu'on la crût innocente.

Cette façon de penser, qui gagnoit tous les jours, sur-tout parmi les Catholiques, rendoit Elisabeth odieuse, & faisoit regarder comme une injustice l'oppression de Marie. Toute l'Europe paroissoit scandalisée: la France & l'Espagne ne cessoient de demander la délivrance de cette princesse: elles menaçoient même quelquefois: l'espérance d'épouser une reine d'Ecosse, qui avoit des droits sur l'Angleterre, faisoit à Marie de nouveaux partisans parmi les princes étrangers & parmi les grands du royaume; & elle avoit tout l'esprit & toute l'adresse nécessaires pour mouvoir de sa prison tous ceux qui vouloient s'intéresser à son sort. Ce furent là les causes de plusieurs conspirations: la premiere se fit en 1569.

Le duc de Norfolk, le plus grand seigneur d'Angleterre par sa naissance, par sa fortune & par son crédit, joignoit à ces avantages une conduite sage & généreuse, qui le rendoit cher tout-à-la-fois aux Catholiques & aux Protestans. Comme il étoit encore dans un âge proportionné à celui de la reine d'Ecosse, il parut si convenable de les unir, que ses amis & ceux de Marie penserent en même tems à ce mariage. Trop vertueux pour vouloir susciter une révolte, Norfolk ne se prêta d'abord à ces vues, que dans l'espé-

rance d'avoir l'agrément d'Elisabeth. C'étoient des choses difficiles à concilier ; car il eût fallu que cette reine eût rétabli la réputation de Marie, & lui eût rendu la liberté & la couronne. Si jusqu'alors elle avoit montré de la répugnance pour tous les mariages proposés à cette princesse, elle devoit en avoir encore davantage. Il crut donc lui devoir faire une sorte de violence, en faisant approuver ses desseins à la plus haute noblesse. Plusieurs grands se déclarerent pour lui : Leicester, qui fut du nombre, écrivit lui-même à Marie une lettre, qui fut signée des personnes du premier rang. La réponse favorable qu'elle fit, donna de nouvelles espérances à Norfolk ; & il en conçut de plus grandes encore, lorsque les rois de France & d'Espagne, qu'on avoit consultés secrétement, eurent approuvé cette entreprise. On proposa d'enlever Marie : mais Norfolk s'y opposa, soit qu'il ne voulût pas être la cause d'une révolte, soit qu'il craignît que cette princesse, devenue libre, ne jettât les yeux sur un autre. L'entreprise dans laquelle il s'étoit engagé, étoit difficile pour un homme vertueux : car s'il ne pouvoit pas renoncer à l'ambition d'épouser la reine d'Ecosse, il ne pouvoit pas non plus prendre sur lui d'y réussir par toutes sortes de voies. Pendant qu'il hésite, & qu'il ne fait les choses qu'à demi, William Cecil, ministre actif & vigilant, découvre toute la trame de ce complot. Norfolk est enfermé dans la Tour, plusieurs seigneurs sont gardés à vue, ou mis aux arrêts dans leurs maisons : Marie est transférée dans un lieu plus sûr que celui où elle étoit ; & pendant quelque tems, on interdit tout accès auprès d'elle.

Sur ces entrefaites, une révolte s'éleva dans le nord. Les comtes de Northumberland & de West-

morland, qui en étoient les chefs, avoient communiqué leur plan à Marie: ils étoient soutenus par le duc d'Albe; & les Catholiques qui étoient en grand nombre dans ces provinces, se joignoient à eux. Elle fut dissipée : on sévit si cruellement contre les séditieux, qu'au moins huit cents personnes périrent par la main du bourreau. Mais Elisabeth rendit la liberté à Norfolk, qui du fond de sa prison avoit sollicité ses amis & ses partisans à prendre les armes pour elle. Elle exigea seulement qu'il renonçât au mariage de la reine d'Ecosse, & qu'il gardât jusqu'à nouvel ordre les arrêts dans sa maison.

Pour prévenir de pareilles conspirations, Elisabeth paroissoit s'intéresser au sort de Marie : elle entretenoit avec elle une correspondance d'amitié : elle négocioit avec les Ecossois, pour la rétablir sur le trône. Mais ce n'étoit qu'un artifice, & il ne lui étoit pas difficile de faire échouer tous les projets, qu'elle feignoit d'adopter. La reine d'Ecosse, forcée à dissimuler avec elle, lui témoignoit la plus grande confiance, & entroit cependant dans tous les desseins que formoient ses partisans pour lui rendre la liberté.

En 1571, le duc d'Albe ouvrit une négociation avec elle, & la trouvant bien convaincue de la perfidie d'Elisabeth, il la fit entrer dans une conspiration qu'il tramoit par le moyen d'un marchand florentin. Lodolfi, c'est le nom de ce marchand, paroissoit avoir tout disposé pour susciter une révolte en Angleterre, & pour faciliter le débarquement des troupes, qui devoient être transportées des Pays-Bas. Le pape & le roi d'Espagne approuvoient ce complot, & le duc de Norfolk consentoit à se mettre à la tête des mécontens. Ce seigneur jugeoit qu'il avoit perdu sans retour

la faveur de la reine : il voyoit avec chagrin qu'on ne lui laiſſoit qu'une liberté fort reſtreinte. Le dépit ſe joignit donc à l'ambition, & il étouffa ſes premiers remords, à meſure qu'il ouvrit ſon ame à de nouveaux ſentimens ; faiſant des efforts pour ſe déguiſer ſon crime, & ne ſe croyant pas rebelle pour vouloir rendre la liberté à Marie, & l'épouſer avec le conſentement même d'Eliſabeth. Cecil découvrit encore cette conſpiration ; & Norfolk, quoiqu'il ſe défendît d'avoir eu l'intention d'attenter à l'autorité de la reine, reconnut l'équité de la ſentence qui le condamnoit, & mourut avec fermeté. Les communes demanderent qu'on fît encore le procès à la reine d'Ecoſſe : rien n'eût été plus odieux que d'y conſentir ; car enfin cette princeſſe étoit autoriſée à tout entreprendre pour s'affranchir d'une priſon, où elle étoit retenue contre toute injuſtice.

Des fanatiques formerent une autre conſpiration quelques années après. Ils ſe propoſoient d'aſſaſſiner Eliſabeth, & de délivrer la reine d'Ecoſſe. Ils n'avoient point d'hommes de nom à leur tête : cependant pleins de confiance, ils voulurent communiquer leur projet à Marie : mais leurs lettres ayant été interceptées, on ſe ſaiſit des chefs & on les exécuta.

Eliſabeth n'héſita plus. Comme la demande que les communes lui avoient faite, la flattoit de l'aveu de la nation ; elle nomma quarante commiſſaires, auxquels elle donna le pouvoir d'interroger, de juger Marie : pouvoir qu'elle n'avoit pas elle-même. Les révoltes auxquelles les perſécutions portoient les Catholiques, & la guerre ouverte alors avec l'Eſpagne, la déterminerent à fouler toutes les loix de l'équité, plutôt que de laiſſer vivre une priſonniere, qui lui donnoit tous

les jours de plus grandes inquiétudes. Marie fut condamnée à perdre la tête.

Voilà ce qu'Elisabeth attendoit, mais elle redoutoit le dernier pas qui lui restoit à faire, lorsqu'elle considéroit la honte dont elle alloit se couvrir. Elle se flatta de sauver sa gloire par sa duplicité : elle affecta la plus grande répugnance : elle donna des marques de la compassion la plus tendre : elle rejetta les sollicitations de ses courtisans & de ses ministres. Cependant elle convoqua un parlement, bien assurée que ce corps, qui lui étoit toujours dévoué, suivroit les impressions des courtisans & des ministres. En effet, il demanda l'exécution de la sentence contre Marie.

Elisabeth feignit encore, elle se plaignoit même de la violence qu'on lui faisoit. Cependant les courtisans trop adroits pour ne pas démêler ses vrais sentimens parmi ses plaintes, ne cherchoient qu'à dissiper des scrupules sur lesquels elle ne demandoit qu'à s'aveugler. Elle consentit d'abord à rendre publique la requête que le parlement lui avoit présentée.

Le jeune roi d'Ecosse sollicitoit vivement pour sa mere, & les puissances étrangères se joignoient à lui. Elisabeth qui vouloit paroître mépriser les menaces, montroit alors plus de sincérité, & juroit la perte de Marie. Mais aussi-tôt que ses ministres la pressoient; elle reprenoit sa duplicité & sembloit demander qu'on vainquît sa répugnance. Ils ne négligerent rien pour lui prouver que la tranquillité de l'Angleterre ne pouvoit se concilier avec la vie de la reine d'Ecosse.

Cependant on dit qu'une flotte espagnole est arrivée au havre de Milford; que les Ecossois ont fait une irruption, qu'une armée, conduite par le

duc de Guise, a débarqué dans la province de Sussex, que le nord se soulève; que Marie, échappée de sa prison, a rassemblé des troupes; qu'il y a une nouvelle conspiration pour assassiner la reine; & que même elle est assassinée. Ce sont des bruits qu'Elisabeth faisoit répandre elle-même, afin que le cri de la nation demandât la mort de la reine d'Ecosse. Alors elle signa l'ordre, chargea Davison, secrétaire d'état, d'y faire apposer les sceaux; voulant, disoit-elle, qu'il fût prêt si l'on tentoit de délivrer Marie.

Davison avoit obéi, lorsque le lendemain elle lui ordonna de suspendre, & le réprimanda de sa précipitation. Inquiet sur le parti qu'il devoit prendre, il consulta les autres ministres, qui lui conseillerent d'aller en avant, & qui lui promirent de le justifier & de prendre tout sur eux.

Marie apprit sa sentence, & n'en fut point troublée. Elle écrivit à la reine d'Angleterre avec autant de modération que de dignité, sans se plaindre, sans se permettre un mot, par lequel elle parût vouloir écarter la mort. Elle demandoit que son corps fût porté en France; qu'on laissât jouir ses gens de ce qu'elle leur légueroit; qu'on leur permît de se retirer où ils jugeroient à propos; que son exécution fut publique, & qu'elle eût pour témoins ses anciens domestiques, afin qu'on ne noircît pas sa mémoire, en lui supposant des foiblesses, dont elle ne se croyoit pas capable. Elle vouloit obtenir ces graces d'Elisabeth, & la conjuroit de ne la pas renvoyer à ses ministres. Elle n'en reçut point de réponse.

Les comtes de Kent & Shrewsbury se transporterent au château de Fotheringay, dans le comté de Northampton, où étoit Marie; & lui dirent de se préparer à la mort pour le lendemain

matin à huit heures. Elle répondit sans émotion & même avec un souris naturel, qu'elle n'auroit pas cru que la reine, sa sœur, eût consenti à l'exécution d'une sentence prononcée contre une personne, qui n'étoit soumise ni aux loix ni à la jurisdiction d'Angleterre: mais qu'enfin elle bénissoit le moment qui alloit terminer ses malheurs.

Lorsqu'elle se vit libre, elle hâta son souper, & se mit à table avec sa gaieté & sa douceur ordinaires; disant qu'elle avoit besoin de prendre un peu de nouriture, de peur que l'accablement du corps n'exposât l'ame à quelque foiblesse: elle but à la santé de tous ses gens qu'elle avoit fait venir, & elle voulut qu'ils bussent avec elle. Ils se précipiterent à ses genoux, lui demandant pardon des négligences qu'ils avoient commises: elle leur demanda pardon elle-même des mortifications qu'elle avoit pu leur donner. Ils fondoient en larmes, & elle les consoloit.

Elle fit apporter l'inventaire de son mobilier: elle mit à côté de chaque article le nom de celui pour qui elle en disposoit. Elle distribua de l'argent à quelques-uns, proportionnant les récompenses au grade & au mérite: enfin elle écrivit au roi de France & au duc de Guise, son cousin, pour les leur recommander.

Elle se mit ensuite au lit, dormit quelques heures, passa le reste de la nuit en prieres, pénétrée des sentimens de sa religion, & heureuse de pouvoir penser qu'on eût été moins ardent à sa perte, si elle n'eût pas été catholique.

Le matin, quand on vint la prendre, le sort de ses gens après elle fut son unique inquiétude. On la rassura à cet égard: mais elle ne put cacher son indignation au refus qu'on lui fit de les avoir

pour

pour témoins de ses derniers sentimens. *Je suis cousine de votre reine*, s'écria-t-elle, *descendue comme elle de Henri VII, veuve d'un roi de France, & reine d'Ecosse.* Sa fermeté sembloit rendre le refus encore plus odieux. On consentit donc qu'elle fût accompagnée d'un petit nombre de ses domestiques. Elle fit choix de quatre hommes & de deux de ses femmes. « Adieu, mon cher Melvil, dit-elle à l'un d'eux. Tu vas voir le terme lent & desiré de mes malheurs. Publie que je suis morte inébranlable dans une religion, & que je demande au ciel le pardon de ceux qui ont été altérés de mon sang. Dis à mon fils, qu'il se souvienne de sa mere. Adieu encore une fois, mon cher Melvil, ajouta-t-elle en l'embrassant; ta maîtresse, ta reine se recommande à tes prieres. »

On la conduisit dans une salle, où l'on avoit élevé un échafaud tendu de noir. Les spectateurs qui la remplissoient, furent frappés en voyant le maintien assuré de cette reine, belle encore. Leur ame touchée à la vue des charmes, des graces & de la douceur de toute sa figure, se pénétroit de respect, en considérant l'air de dignité répandu sur toute sa personne. Ils admiroient le courage intrépide, avec lequel elle avançoit au supplice : ils se rappelloient l'enchaînement malheureux des circonstances de sa vie; & ce n'étoit que gémissemens de toutes parts. Elle se tourna du côté de ses domestiques, en mettant le doigt sur la bouche, pour leur faire signe de garder le silence. Elle leur donna sa bénédiction, leur dit de prier pour elle, & tendit sa tête sans montrer la moindre frayeur. Ainsi mourut Marie Stuart, dans la quarante-sixième année de son âge, & dans la dix-neuvième de sa détention en Angleterre.

A cette nouvelle, Elifabeth frappée de furprife, refta ftupide, fans parole, fans mouvement. Après quelque tems, vinrent les regrets, les gémiffemens, les larmes. Furieufe contre tous ceux de fon confeil, elle les chaffa de fa préfence, ils étoient coupables, difoit-elle, de la mort de fa chère fœur : ils l'avoient fait périr contre fon intention, qui leur étoit bien connue. C'eft ainfi qu'avec une diffimulation groffière, elle feignoit une douleur qui l'accufoit elle-même, & la rendoit plus odieufe. Davifon, victime de cette feinte, fut contraint de fe feindre coupable lui-même. Il fut jugé comme tel : il n'ofa fe défendre, & fut condamné à une amende, qui le ruina. Il vécut dans la misère. Elifabeth lui donna dans la fuite quelques légers fecours, comme par grace.

Philippe projetoit alors la conquête de l'Angleterre. Les préparatifs qu'il faifoit, paroiffoient formidables : c'étoit une flotte compofée de cent cinquante vaiffeaux, portant feize cents pièces de canon de fonte, & mille cinquante de fer; montée de huit mille matelots & de vingt mille foldats, fans compter les volontaires. On avoit encore préparé des bateaux plats, pour tranfporter trente-cinq mille hommes, que le duc de Parme avoit raffemblés dans les Pays-Bas. Il devoit les commander; & c'étoient de vieilles troupes, conduites par d'excellens capitaines. Que pouvoit oppofer Elifabeth à tant forces? Une marine bien foible, des foldats qu'une longue paix ne rendoit pas propres à la guerre, des capitaines peu expérimentés. Il ne falloit que deux victoires à l'ennemi; une fur mer affuroit la defcente, une autre fur terre achevoit la conquête.

Cependant Alexandre Farnèfe défapprouvoit avec raifon le plan du roi d'Efpagne. Il vouloit

qu'avant tout, on se rendit maître de quelques places maritimes dans les Pays-Bas: il voyoit les risques que couroit l'armée navale, si elle étoit assaillie de la tempête, sans voir de port où se retirer. Mais Philippe, au lieu d'écouter des conseils aussi prudens, donna le nom *d'Invincible* à sa flotte, ou s'applaudit de ce qu'on le lui donnoit, & fit mettre à la voile.

Les vents, les flots & les Anglois ruinerent la plus grande partie de cette flotte; & le reste en fort mauvais état revint en Espagne. Presque tout le royaume fut en deuil pour cet armement, qui avoit épuisé ses revenus & ses forces. Il faut admirer, disent les historiens, la fermeté de Philippe, qui ayant appris cette nouvelle, dit froidement: *je ne les avois pas envoyés combattre les vents & les flots.* Je l'admirerois peut-être, s'il n'avoit pas eu l'imprudence de rejeter les conseils du duc de Parme. Je dis *peut-être*, parce que je ne vois pas que le courage d'un souverain consiste à se montrer insensible, lorsque ses sujets périssent pour lui; sur-tout s'il n'a pas prévu qu'il y a des vents & des flots sur l'Océan. Pendant que ses généraux gagnoient la bataille de St. Quentin, il étoit dans sa tente entre deux moines, avec lesquels il demandoit la victoire au ciel; & il n'en sortit qu'après s'être assuré de l'entière défaite des François. Un prince qui veille avec tant de prudence sur lui, est volontiers téméraire, quand il n'expose que ses soldats; & lorsqu'il fait des pertes, sa fermeté apparente n'est que le masque d'une ame vaine, qui ne veut pas avouer ses torts.

Philippe réussissoit mieux dans les tentatives qu'il formoit pour soulever l'Irlande. Aussi la chose étoit-elle facile: car si d'un côté ce royau-

me n'avoit jamais pu tout-à-fait secouer le joug, de l'autre les rois d'Angleterre n'y avoient jamais eu que peu d'autorité.

L'Irlande, qui cultivoit les sciences du tems de Charlemagne, étoit devenue tout-à-fait barbare, pendant que les autres peuples se poliçoient. Ce fut l'effet de la conduite que tinrent les Anglois pour y conserver leur domination.

Tant qu'ils furent occupés des guerres de France, dont les succès mêmes auroient tourné à leur désavantage, ils négligerent l'Irlande, pays fertile, qui par sa situation devoit contribuer à leur puissance. Ils la forcerent même à la révolte par la tyrannie qu'ils ne cesserent d'y exercer; ayant toujours refusé de l'associer aux loix de l'Angleterre, & ayant donné pour paie aux soldats qu'ils y envoyoient, la liberté d'y vivre à discrétion. Les Irlandois, réduits au désespoir, abandonnerent les villes, chercherent dans leurs bois & dans leurs marais un asyle contre l'inhumanité de leurs maîtres, & n'en sortirent plus que comme des bêtes féroces animées par la vengeance à la destruction de leurs ennemis.

L'imprudence des rois d'Angleterre accrut encore ces maux. Trop foibles pour soumettre cette île, ils en abandonnerent la conquête à tous ceux qui furent en état de lever des troupes. Plusieurs avanturiers s'y formerent donc des principautés: mais voulant s'attacher leurs sujets, ils renoncerent bientôt à tous les usages de leur patrie: ils se firent barbares, & l'Angleterre eut en eux de nouveaux ennemis.

Trop ignorans pour être curieux, les Irlandois ne prirent point de part aux questions, qui s'agiterent dans le cours du seizième siècle. Attachés à leur religion qu'ils nommoient catholique,

& qu'ils avoient défigurée par des pratiques bizarres & superstitieuses, ils craignoient la réforme que le gouvernement d'Angleterre vouloit établir, & ils conçurent une nouvelle haine contre les Anglois : haine d'autant plus violente, qu'elle se cachoit à eux-mêmes sous le zèle de la religion. Si nous ajoutons que dans leurs révoltes, ils ne pouvoient attendre des secours que des papes & des princes catholiques, nous aurons les raisons qui les ont conservés à l'église, pour être un jour mieux instruits.

Comme l'Irlande coûtoit beaucoup plus à l'Angleterre qu'elle ne rapportoit, Elisabeth n'y entretenoit qu'un corps de mille hommes, qu'elle portoit à deux mille dans les cas extraordinaires. Ses revenus & son économie ne lui permettoient peut-être pas d'en faire davantage. Mais de si petites forces ne faisoient qu'irriter les Irlandois, & les enhardir à la révolte. Les soulèvemens furent continuels pendant tout le règne d'Elisabeth.

En 1580, Philippe fit passer pour la première fois un corps de troupes en Irlande. C'étoient sept cents Espagnols ou Italiens qui venoient conquérir cette île au nom de Grégoire XIII; & ce pape en vouloit faire un royaume pour son neveu Buon-Compagno. Le roi d'Espagne continua d'y fomenter l'esprit de révolte, & cette guerre devint la plus onéreuse pour Elisabeth. Cependant sur la fin de son règne, elle y eut des succès, qui firent augurer la fin des troubles.

Depuis la défaite de la flotte invincible, la puissance de Philippe continua de s'affoiblir : il parut n'en conserver que pour épuiser ses ennemis, & pour s'épuiser encore plus lui-même, quoiqu'il eût de plus grandes ressources qu'aucun d'eux. En un mot, il faisoit le malheur de l'Eu-

rope, ſans en tirer aucun avantage. Cependant il ne pouvoit renoncer aux eſpérances, que les diviſions de la France lui avoient fait concevoir. Il regardoit déja ce royaume comme à lui; ou du moins il ne doutoit pas, qu'il amenât les choſes au point d'en pouvoir diſpoſer.

En effet, Henri IV avoit les plus grands obſtacles à ſurmonter. Son armée ayant été affoiblie par la retraite des ſeigneurs qui ne vouloient pas reconnoître un roi proteſtant, il avoit été obligé de lever le ſiége de Paris. Il s'étoit retiré en Normandie avec ſept mille hommes & le duc de Mayenne l'y avoit ſuivi à la tête de trente mille. Tout paroît donc aſſurer ſa perte; mais ſon courage lui reſte. Les victoires d'Arques & d'Ivri, qui font une révolution dans les eſprits, préparent les peuples à reconnoître leur roi. Tous font des vœux pour lui, tous demandent au ciel de lever les obſtacles qui lui ferment le chemin du trône, & c'eſt dans ces circonſtances que Henri couronne ſes ſuccès par ſon abjuration.

Rome veut encore réſiſter; mais les François aiment un roi qu'ils eſtiment. Les villes lui ouvrent leurs portes: il eſt maître de Paris, ſans répandre une goutte de ſang: enfin tout ſe ſoumet, juſqu'au duc de Mayenne, qui fut depuis un ſujet fidelle.

L'année précédente, le roi avoit déclaré la guerre à l'Eſpagne. Le duc de Parme étoit mort en 1592: la puiſſance des Provinces-Unies s'étoit affermie par les ſuccès du comte Maurice; & devenues redoutables à l'Eſpagne, elles étoient en état d'y porter la guerre. En effet, leur flotte combinée avec celle des Anglois, battit la flotte eſpagnole à la vue de Cadix, & cette place fut priſe & pillée. La perte des Eſpagnols en cette

occaſion fut eſtimée à vingt millions de ducats, & la guerre des Pays-Bas en avoit conſumé cinq cents ſoixante-quatre millions, de l'aveu de Philippe. Après tant de déſaſtres, ce prince, ſongeant aux embarras qu'il pouvoit laiſſer à ſon fils encore jeune, fit des propoſitions de paix à Henri.

La France avoit beſoin de repos. La difficulté étoit de combiner ſes intérêts avec ceux de l'Angleterre & des Provinces-Unies, ſes alliés : car Philippe refuſoit de traiter avec la Hollande, comme avec un état indépendant; & Eliſabeth ne vouloit pas abandonner cette république. Ces deux puiſſances s'oppoſoient donc à la paix. Cependant les raiſons ſolides de Henri, & la franchiſe avec laquelle il les expoſoit, ayant écarté ou diminué ces obſtacles, il conclut à Vervins un traité particulier, par lequel il recouvra toutes les places, dont l'Eſpagne s'étoit emparée pendant les guerres civiles. Philippe mourut quelque mois après, la même année.

On a repréſenté ce prince comme un grand politique, qui du fond de ſon cabinet remuoit toute l'Europe : je ne conçois pas pourquoi on lui fait cet honneur. En effet, qu'a-t-il remué? la France? Elle ſe remuoit aſſez toute ſeule. Il a fomenté les factions, il a ſur-tout voulu ſoutenir la ligue: mais ſans autorité dans les partis pour leſquels ils ſe déclaroit, il croyoit les faire mouvoir, & il n'étoit que l'inſtrument dont ils ſe ſervoient. Il a troublé le Milanès & le royaume de Naples avec l'inquiſition, qu'il ne lui a pas été poſſible d'y établir. Il a remué les Pays-Bas, ſi mal adroitement qu'il en a perdu pluſieurs provinces. Il a fait paſſer quelques ſecours en Irlande, & il a remué des rebelles qui

ſe remuoient ſans lui depuis long-tems. Il n'a pu cauſer le moindre ſoulèvement en Angleterre. Enfin ſouvent humilié par des ennemis qu'il paroiſſoit devoir écraſer, il n'a remué l'Eſpagne que pour la ruiner. Elle étoit la première puiſſance de l'Europe, lorſque Charles-quint la lui céda : il ne lui laiſſe plus que l'ambition de l'être encore, & une politique artificieuſe qui troublera ſes voiſins, & qui ne la relèvera pas elle-même. Philippe n'a été qu'une ame cruelle, un eſprit faux & brouillon.



LIVRE DOUZIEME.

CHAPITRE PREMIER.

De Henri IV jusqu'à la paix de Vervins.

J'AVOIS mérité vos reproches pour n'avoir dit qu'un mot de Philopémen, que vous saviez être un grand homme. Cependant, Monseigneur, j'ai passé rapidement sur Henri IV, dont la mémoire doit vous être chère à bien des titres, & qui est un des princes des plus accomplis qu'il y ait jamais eu. Je ne sais si vous pensez à m'en faire des reproches : mais je dois le supposer. Je vous laisserai néanmoins beaucoup de choses à desirer afin qu'étant forcé d'étudier un jour par vous-même la vie de ce grand homme, vous soyez, s'il est possible, plus porté à l'imiter. Une curiosité stérile n'est pas ce qu'on exige de vous. Ce seroit peu de savoir ce qu'a fait Henri IV : il faut lui ressembler.

La branche des Bourbons remonte à un des plus grands rois ; car Antoine, pere de Henri, descendoit de Robert, comte de Clermont, cinquième fils de St. Louis. Antoine avoit épousé Jeanne d'Albret, fille & héritière de Henri d'Albret, roi de Navarre, & de Marguerite de Valois, sœur de François I. Ce Henri d'Albret étoit fils de Jean, sur qui Ferdinand le Catholique avoit envahi la haute Navarre. Il ne conserva que la

baſſe, qui eſt en-deça des Pyrénées, petite province peu fertile : mais il avoit encore les pays de Béarn, d'Albret, de Foix, d'Armagnac, de Bigorre, & pluſieurs autres domaines.

Antoine commandoit en Picardie une armée contre Charles-quint, & c'eſt dans ſon camp que Jeanne ſentit pour la première fois remuer dans ſon ſein un enfant, que le ciel deſtinoit à bien des traverſes, comme pour faire paroître avec plus d'éclat les vertus dont il vouloit le combler. Jeanne étoit au neuvième mois de ſa groſſeſſe, lorſqu'elle revint à Pau, auprès de Henri d'Albret, ſon pere, qui vouloit recueillir lui-même le fruit qu'elle portoit, & en faire l'objet de ſes ſoins. Elle arriva le 4 Décembre 1553, & le 13 elle accoucha heureuſement d'un fils.

Cet enfant ne pouvoit pas tomber en de meilleures mains, que celles de ſon grand-pere. Henri d'Albret le fit élever dans le château de Couraſſe, ſitué dans les montagnes de Béarn. Là, vêtu & nourri comme les enfans du pays, courant dans les montagnes, & grimpant comme eux ſur les rochers, il ne voyoit rien qui lui fît ſoupçonner qu'il fût prince, & il ſe formoit pour être un grand roi. La Gaucherie, ſon premier précepteur, cultiva ſon eſprit par des lectures & par des entretiens. Aſſez ſage pour abandonner ce fatras d'études, imaginé dans des ſiècles barbares & plus fait pour dégoûter que pour inſtruire, il ſongea ſur-tout à jeter dans l'ame de ſon élève des ſemences de vertu. Après la mort de la Gaucherie, Henri fut confié à Florent Chrétien. C'étoit encore un homme de mérite : mais comme il étoit huguenot, il entra volontiers dans les vues de la reine de Navarre, qui ayant embraſſé le calviniſme depuis quelques années, vouloit que

ſon fils fût élevé dans cette vraie religion.

Henri n'avoit que quinze ans, lorſque ſa mere le conduiſit à la Rochelle, & le mit à la tête des Huguenots. A cet âge il remarqua les fautes de Condé & de Coligni, c'étoit cependant deux grands capitaines. A la journée de Jarnac, il jugea imprudent d'engager une action, & quelques jours auparavant il avoit conſeillé d'attaquer le duc d'Anjou, dans un moment qui en effet eût été favorable. Pendant la bataille de Moncontour, l'amiral ne voulant pas expoſer ce jeune prince, dont il connoiſſoit l'ardeur, le mit à l'écart ſur une colline avec une garde de quatre mille chevaux. L'avant-garde du duc d'Anjou fut enfoncée ; & ſi le corps de réſerve eût donné tout-à-coup, il achevoit la victoire. Henri qui vouloit alors fondre ſur l'ennemi, & qui en fut empêché, s'écria : *nous perdons la bataille !* On la perdit, & ce ne fut pas la faute de ce nouveau Philopémen, qui voyoit en grand capitaine.

Les jeux étranges & funeſtes qui ſuivirent ſes nôces, le retinrent en quelque ſorte dans les fers, & l'expoſerent à de nouveaux périls, contre leſquels il ne fut jamais bien en garde. Il eut des foibleſſes qu'on pardonne à ſon âge, mais qui ne s'excuſent pas, quand elles durent au-delà : car je ne dois pas vous cacher ſes défauts.

Fait pour échapper à tous les pièges, qu'on évite avec de la prudence & du courage, il ſe conduiſit parfaitement bien au milieu des ennemis qu'il ſavoit conjurer ſa perte. Cependant il ſe trouvoit dans une ſituation bien délicate. Il lui importoit de conſerver l'eſtime du public, & de montrer tous les jours de nouvelles vertus pour ſe faire eſtimer tous les jours davantage. Mais ſes vertus étoient injurieuſes à une cour corrompue :

elles faifoient ombrage à l'ambition des Guifes: elles attifoient la haine de Catherine de Médicis: elles allumoient la jaloufie dans l'ame lâche & fauffe du duc d'Alençon, & dans celle du duc d'Anjou, qui tout auffi foible, n'avoit qu'une réputation dérobée : enfin elles excitoient les fureurs d'un roi cruel. Cependant ce n'étoient pas là les ennemis les plus dangereux pour Henri : car il fut fe mettre à l'abri de leurs coups. Il eut l'art de ménager tout à la fois la cour & les huguenots ; malgré la haine qui divifoit ces deux partis, il continua d'être cher à l'un, fans être fufpect à l'autre.

Mais enfin Henri étoit jeune, & l'appât du plaifir le fit tomber dans des pièges, dont il ne connoiffoit pas encore le danger. Catherine de Médicis avoit toujours autour d'elle plufieurs demoifelles jeunes, jolies & coquettes. Par leur moyen elle découvroit les fecrets que la paffion ne fait pas cacher à ce qu'on aime: elle démêloit les penfées & les deffeins des courtifans: elle femoit parmi eux la défiance, la jaloufie, la divifion; & l'amour préparoit au milieu des fêtes, les guerres qui devoient défoler la France. Tels étoient les refforts fecrets de la politique de cette reine.

Henri aima donc, & quelques années de féjour dans cette cour efféminée lui firent contracter des habitudes, qui répandront quelques taches fur fa gloire, & qui feront le malheur de fa vie. Cependant fa première éducation fur les rochers de Béarn lui avoit fait un tempérament, que l'amour même ne pouvoit pas énerver. C'eft pourquoi les plaifirs, qu'il aimoit, n'avoient pas affez de prife fur lui pour le fixer: il leur échappoit toutes les fois que fes devoirs l'appelloient à la fatigue &

aux périls. On l'a vu dans les camps se confondre parmi les soldats, se coucher sur la paille comme eux, fouir avec eux la terre, & se nourrir du même pain. Lorsqu'il assiégeoit une place, il visitoit les travaux jour & nuit: il disposoit lui-même les batteries: il marquoit le lieu où l'on devoit ouvrir une mine: il traçoit les tranchées; & souvent corrigeant les fautes de ses ingénieurs, il diminuoit le péril, abrégeoit le travail, & gagnoit plusieurs jours. Dans les batailles, il s'exposoit comme ses soldats; & son panache blanc leur montroit le chemin de l'honneur & de la victoire. Il étoit toujours au milieu des hasards; mais il y étoit avec un sang froid, qui faisoit son salut & celui de ses troupes. Il voyoit tout, il veilloit sur tout, & ses ordres venoient toujours à propos, parce qu'il ne s'engageoit pas comme un téméraire qui, entraîné par un faux desir de gloire, va devant lui, & ne voit pas à côté. Ses soldats trembloient souvent pour lui, mais il ne craignoit jamais pour eux. Il croyoit leur devoir donner l'exemple, jugeant que son sort étoit de vaincre ou de mourir, & qu'il ne pourroit faire un jour le bonheur de la France, qu'après avoir échappé aux plus grands dangers.

« Il a signalé son courage héroïque, remarque » Péréfixe, en quatre ou cinq batailles rangées, » en plus de cent combats fort sanglans, & en » deux cents sièges de places. Avant que la mort » de Henri III l'eût appellé à la couronne, il eut » à soutenir sept guerres, qu'il termina heureu- » sement par sept traités de paix, & dans ces » guerres, il se vit à diverses fois & en divers » lieux, quarante-cinq armées sur les bras, » n'ayant rien de bien assuré que sa propre vertu » pour supporter un si grand fardeau ». Jamais

la valeur & les talens militaires n'ont été mis à tant d'épreuves; & Henri avoit encore à combattre des troupes aguerries & fanatiques, commandées par des capitaines expérimentés.

Cependant, s'il n'avoit eu que les qualités d'un grand général, peut-être n'eût-il jamais été roi de France. Car on dompte difficilement le fanatisme avec des victoires; & dans ces sortes de guerres les chefs peuvent être défaits, mais ils ne manquent jamais de soldats. Henri avoit encore d'autres talens & d'autres vertus.

D'un jugement sûr, il démêloit les desseins des ennemis, il en connoissoit le fort & le foible; il prévoyoit ce qu'ils devoient faire, ce qu'ils feroient, & ce qu'ils ne feroient pas; il les surprenoit, & n'étoit jamais surpris. Il exécutoit avec tant de promptitude, que le duc de Parme le comparoit à un aigle, qui fond tout-à-coup où on ne l'attend pas. Son activité paroissoit le multiplier. C'est lui qui concertoit ses entreprises; c'est lui qui les conduisoit. Il se trouvoit par-tout, il veilloit sur-tout; & il trouvoit peu d'obstacles, qu'il n'eût prévus, & qu'il ne surmontât. *In via virtutis nulla est via*, c'étoit sa devise.

Juste, vrai, exact observateur de sa parole, franc, d'un accès facile, généreux, bienfaisant, clément, & pere du peuple, il falloit enfin qu'il gagnât le cœur de ses sujets. Il sut même gagner ses ennemis, plus habile à réunir pour lui les esprits divisés, que Catherine de Médicis n'étoit habile à semer les divisions. On dit qu'il a conquis son royaume: cela est vrai, si on n'a égard qu'aux sièges & aux combats. Ce qui est plus vrai encore, c'est qu'il a dû sa couronne à ses vertus plus qu'à ses armes. Ses talens militaires, qui le mettent à côté des plus grands capitaines,

ne ſont pas ce qu'il y a eu de plus grand en lui. Plus vous étudierez la vie de Henri, Monſeigneur, plus vous ſerez convaincu que je n'exagère pas. Mais je ne puis vous en donner qu'une légère eſquiſſe ; il faudroit une autre plume pour achever ce tableau. Je vais mettre ſous vos yeux les principales circonſtances, dans leſquelles il s'eſt trouvé enveloppé : vous verrez par-là comment tout conſpiroit à ſa ruine, & vous jugerez mieux de ſa conduite.

Henri III, étant monté ſur le trône en 1574, épouſa l'année ſuivante Louiſe de Lorraine. La maiſon de Guiſe en devint plus puiſſante. Cependant Henri, c'eſt ainſi que je nommerai toujours notre Philopémen, notre Ariſtide, notre Thémiſtocle, notre Epaminondas, car il eſt tout cela, Monſeigneur : cependant, dis-je, Henri eſtimoit le duc de Guiſe, & en étoit eſtimé. Ce ſentiment avoit rapproché ces deux rivaux : ils vivoient dans une étroite familiarité, & ils s'aimoient : car ſi les grandes ames peuvent avoir des intérêts contraires, elles ne ſavent pas haïr.

Henri ne haïſſoit pas le frere du roi, connu ſous les noms de duc d'Alençon, & de duc d'Anjou : mais comme il ne pouvoit pas l'eſtimer il ſe ſentoit repouſſé, & il ſe trouvoit plus à ſon aiſe, en s'éloignant de lui. Marguerite, ſa femme, cherchoit pourtant à le rapprocher de ſon frere, qu'elle aimoit paſſionnément. Cette reine, qui ne pouvoit vivre ſans intrigues, vouloit par cette union ſe faire un parti puiſſant à la cour.

Toute union faiſoit ombrage à Catherine de Médicis. Elle travailloit donc à diviſer, inſpirant de la jalouſie au roi contre la reine, & ſe ſervant de la coquetterie de ſes femmes, pour tendre ſes filets à de jeunes princes, trop faits pour s'y pren-

dre. C'est ainsi que cette marâtre répandoit la discorde, faisoit le malheur de ses enfans, celui de la France, & souffloit sur les Valois un poison, qui devoit les exterminer.

Sur ces entrefaites, le roi étant tombé dangéreusement malade, crut avoir été empoisonné par le duc d'Alençon. Un soupçon de cette espèce étoit l'effet des défiances que la reine mere donnoit à ses fils. Le roi ne douta point. Il fit venir Henri : il lui conseilla, il lui ordonna même de faire périr le duc d'Alençon; l'assurant que s'il ne le prévenoit, il en seroit lui-même la victime. *Les favoris du roi, qui avoient la même opinion que leur maître*, dit Péréfixe, *sacrifioient déja ce prince à leur vengeance, par des regards meurtriers.* En effet, tout étoit contre lui, & rien ne le défendoit; parce qu'il étoit généralement haï & méprisé. La vertu de Henri veilla sur ses jours. Cet Aristide eut horreur du forfait qu'on lui commandoit; & quoique la mort du duc d'Alençon, lorsque le roi étoit mourant, parût le placer sur le trône, il ne songea qu'à dissiper les soupçons odieux qu'on avoit formés.

Le roi recouvra la santé: mais il conserva toute sa haine contre son frere. Il se fit un plaisir de l'exposer au mépris des courtisans, ne songeant pas qu'il se rendoit méprisable lui-même; & il montra sa haine si ouvertement, que ses favoris, à ce qu'on prétend, oserent former le projet d'assassiner le duc d'Alençon. Ce fut dans cette circonstance que ce prince s'évada, & se mit à la tête des mécontens & des Huguenots.

La reine mere s'applaudissoit des troubles qu'elle faisoit naître. Comme elle craignoit de perdre toute autorité, parce que son fils paroissoit vouloir prendre connoissance des affaires; elle ne cherchoit

cherchoit qu'à lui susciter des embarras, afin que ce prince indolent ne pût pas se passer d'elle. Son soin principal étoit d'animer tous les partis. Avec ce caractère elle étoit charmée de l'évasion du duc d'Alençon; & elle attendoit avec impatience celle du roi de Navarre.

L'amour retenoit Henri enchaîné auprés de madame de Sauves: la gloire brisa ses fers. Il étoit à craindre que les Huguenots ne s'accoutumassent à ne voir à leur tête, que le prince de Condé ou le duc d'Alençon. Henri s'échappa, avant qu'on eût commencé les hostilités. On négocioit même alors de part & d'autre, & la paix fut bientôt faite. Le traité fut favorable aux Huguenots. Condé eut le gouvernement de Picardie, on donna le duché d'Anjou au duc d'Alençon, Henri qui n'obtint rien de la cour, acquit l'estime & l'amour des Huguenots, qui le reconnurent pour chef.

Mais vous ne pourriez pas suivre l'histoire de Henri dans les détails les plus intéressans & les plus instructifs, si je ne vous faisois pas connoître le marquis de Rosny, ami de ce roi.

Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, d'une maison des plus anciennes & des plus illustres, n'avoit qu'onze ans, lorsqu'au commencement de 1572 il fut présenté à la reine de Navarre & à Henri. Son pere, qui le présenta, lui avoit donné une excellente éducation; voyant en lui des germes de vertus, il crut faire un vrai présent au roi de Navarre, en lui donnant son fils, & assurer une fortune à son fils, en lui obtenant la protection de ce prince. Si les Huguenots n'éviterent pas les pièges qu'on leur tendoit, ce ne fut pas la faute de cet homme sage. Il ne cessa jusqu'au dernier moment de faire voir combien on devoit peu compter sur une cour perfide, dont les des-

ſeins étoient d'autant plus ſuſpects, qu'elle promettoit davantage. Mais enfin voyant le départ de Henri, & voulant que ſon fils courût la même fortune, il le fit auſſi partir pour Paris.

A trois heures du matin, le jour de St. Barthelemi, Roſny ayant été réveillé au bruit des cloches, & des cris du peuple, ſon gouverneur & ſon valet de chambre ſortirent pour apprendre le ſujet de cette alarme : ils ne revinrent point, on n'a jamais ſu ce qu'ils étoient devenus. Cet enfant reſté ſeul avec ſon hôte, qui étoit huguenot, & qui le preſſoit d'aller à la meſſe, eut le courage de chercher ſon ſalut, en affrontant le danger qui le menaçoit. Ayant pris ſa robe d'écolier & un gros livre ſous ſon bras, il eſſaya de ſe ſauver au collège de Bourgogne, dont le principal étoit ſon ami. Il trouva trois corps de garde ſur ſon chemin. Dès le premier, il fut arrêté & rudoyé, & on ne le laiſſa paſſer qu'après avoir remarqué le livre qu'il portoit; car il ſe trouva par haſard que c'étoient des heures. Il paſſa les deux autres avec le même bonheur. On crioit de toute part, *tue*, *tue*, *Huguenots*; on enfonçoit les portes; on pilloit les maiſons; on égorgeoit hommes, femmes, enfans. Néanmoins ſans ſe déceler par aucun ſigne de frayeur, il arriva au collège de Bourgogne, où le principal le tint caché pendant trois jours. Après ce tems, un édit qui défendoit de tuer davantage, ayant été publié, le maſſacre diminua, ſans ceſſer tout-à-fait; & il y eut un peu plus de ſûreté pour les Huguenots. Roſny put alors donner de ſes nouvelles à ſon pere, qui étoit fort en peine; & conformément aux ordres qu'il en reçut, il continua ſes études à Paris, & s'attacha de plus en plus au roi de Navarre, qu'il n'abandonna jamais dans les plus grandes adverſités

Il quitta Paris, pour suivre Henri en 1576. Ce fut alors que la ligue s'étant formée, força le roi à rompre la paix, & à se déclarer chef de faction. Les Huguenots, attaqués tout-à-la-fois en Dauphiné, en Languedoc, en Guienne, en Poitou, firent des pertes considérables. Si les Catholiques avoient suivi ces premiers avantages avec vigueur, ils en auroient pu avoir de plus grands encore : mais le roi craignoit la trop grande puissance de la ligue ; & la reine mere avoit besoin d'une nouvelle paix, pour semer de nouvelles divisions.

L'année d'après que le traité eut été signé, Catherine fit un voyage en Guienne, sous prétexte de conduire sa fille Marguerite au roi de Navarre. Les cours des reines & de Henri étant réunies à Auch, il ne fut plus question que de jeux, de plaisirs & d'amours. Rosny, jeune encore, eut comme les autres des foiblesses, qui contribuerent sans doute à le rendre cher au roi de Navarre. Mais elles ne durerent pas, & il avoit d'ailleurs des qualités que ce prince savoit discerner, & dont il recueillira les fruits : c'étoient un grand jugement, un grand courage, & une probité parfaite.

Les deux reines avoient chacune leur escadron. C'est ainsi que Henri nommoit la suite des jolies femmes, qu'elles avoient avec elles ; & il convenoit que ce corps de troupes étoit bien redoutable. En effet, Catherine sema la division entre lui, le prince de Condé, Mr. de Turenne, & les principaux chefs huguenots, & Marguerite se servit contre elle des mêmes armes. Non-seulement, elle prit dans les filets de ses filles plusieurs des gentilshommes de la cour de sa mere ; elle s'avisa encore d'inspirer elle-même de l'a-

mour à Pibrac; qui en avoit toute la confiance. C'étoit un magistrat de cinquante ans, qui avoit été ambassadeur au concile de Trente, & qui dans toutes les affaires où il avoit été employé, avoit montré autant de sagesse que de talent. Marguerite se fit un plaisir malin de faire succomber cet homme grave. Pibrac ne fit plus que ce qu'elle voulut; & Catherine, qui n'avoit pas prévu une passion aussi folle dans une tête aussi sage, se laissa conduire par son confident, qui se laissoit mener par Marguerite. Sa négociation ne réussit donc pas aussi bien qu'elle se l'étoit promis; & les deux cours se séparerent un peu plus aigries qu'auparavant.

Henri n'aimoit pas Marguerite. Il la regardoit plutôt comme sœur du roi, que comme sa femme; & il se proposoit de faire rompre un jour son mariage, où il y avoit des nullités. Marguerite ne l'aimoit pas davantage : & si elle l'avoit servi, c'étoit par coquetterie & par goût pour l'intrigue.

Pendant que les cours étoient à Auch, Henri perdit la Réole par une imprudence. Il avoit donné le gouvernement de cette place importante à Ussac, gentilhomme fort considéré dans le parti huguenot. Or, ce capitaine, quoique vieux & fort laid, devint amoureux d'une des filles de la reine mere. Les jeunes courtisans en firent des plaisanteries; & Henri, jeune aussi ne le ménagea pas davantage. Ussac offensé des railleries de son maître, oublia son devoir, & livra la Réole aux Catholiques. Voilà une leçon pour les princes, Monseigneur : s'il n'est pas facile d'imiter les vertus de Henri, il faut au moins éviter ses fautes.

Une nouvelle guerre civile, qu'on nomma la

guerre des amoureux, fut l'effet des intrigues, que l'amour avoit conduites, pendant que les cours n'avoient paru occupées que de fêtes. Elle se fit dans le même esprit, & voici comment on se provoquoit souvent au combat: *Allons, cavaliers; un coup de pistolet pour l'amour de nos maîtresses. Des hommes, qui marchent sous les drapeaux de Mars & de l'amour, pourroient-ils se retirer, sans avoir donné un coup d'épée?* L'esprit de ce tems n'étoit qu'un mêlange d'hypocrisie, de fanatisme, de galanterie & de cruauté.

Il fallut encore négocier. Coutras ayant été choisi pour le lieu des conférences, Catherine, Marguerite, le duc d'Anjou, Henri, & sa sœur la princesse de Navarre s'y rendirent. Tout s'y passa, comme à l'ordinaire, en intrigues galantes: car c'étoit toujours là le grand ressort de la guerre & de la paix. On avoit fait une trève pour Coutras & une lieue & demie à la ronde. La reine mere n'avoit pas voulu l'étendre plus loin; assurant qu'avant qu'une trève générale eût été publiée dans tout le royaume, elle auroit conclu la paix, ou qu'elle en auroit ôté toute espérance. Il arriva par cet arrangement que ceux qui vivoient ensemble à Coutras parmi les plaisirs, s'égorgeoient, lorsqu'ils se rencontroient à une lieue & demie delà. On étoit quelquefois obligé de nommer des experts, & de compter en quelque sorte les pas, pour savoir si les hostilités commises étoient une infraction à la trève, & si les choses qu'on s'enlevoit réciproquement, étoient de bonne prise.

Personne ne desiroit plus la paix que le duc d'Anjou, parce qu'il avoit besoin que les deux partis lui donnassent des secours pour son entreprise des Pays-Bas. Il s'employa donc vivement,

& elle se fit, en conséquence des conférences qui se tinrent à Fleix en 1580. Elle fut presque aussi funeste que la guerre, par les impôts dont le roi chargeoit le peuple, & par la violence avec laquelle il en autorisoit la levée.

Elle parut menacer la France d'un plus grand malheur : car Henri commençoit à s'endormir dans le repos, & les plaisirs enchaînoient déja ses vertus. Il avoua lui-même que s'il n'eut été réveillé au bruit de tant d'ennemis, qui conjuroient sa perte, l'oisiveté l'eût peut-être enseveli dans un coin de la Guienne. Combien de circonstances, combien de revers même il faut rassembler pour former un grand homme; puisque Henri avec toutes les dispositions de l'esprit, de l'ame & du corps, n'étoit pas grand encore! Je tremble, Monseigneur, quand j'y pense : car des états aussi petits, aussi tranquilles & aussi soumis que ceux de Parme, ne donnent de puissance, que ce qu'il en faut précisément pour s'endormir.

Henri se réveilla, lorsqu'après la mort du duc d'Anjou, ses ennemis armerent pour l'exclure du trône. Il ne s'endormira plus. Cinq princes du sang embrasserent son parti : le duc de Montpensier, gouverneur de Poitou, avec son fils le prince de Dombes; le prince de Condé, qui tenoit une partie du Poitou, de la Saintonge & de l'Angoumois; le comte de Soissons, & le prince de Conti, son frere. Tous ces princes étoient catholiques, excepté le prince de Condé. Le maréchal d'Aville Montmorenci, gouverneur du Languedoc, se déclara encore pour lui; ainsi que Lesdiguieres, qui de simple gentilhomme, étoit devenu comme souverain du Dauphiné. Parmi les seigneurs huguenots, qui fortifierent son parti, les principaux étoient Claude de la Trémouille,

duc de Thouars, très-puissant en Poitou & en Bretagne; Henri de la Tour, vicomte de Turenne; Châtillon, fils de l'amiral Coligni; René, chef de la maison de Rohan; & Rosny, qu'il ne faut pas oublier, fut des premiers à se rendre auprès de son maître. Il apporta quarante mille francs. Le roi de Navarre & toute sa cour ensemble n'auroient pas pu faire une pareille somme; ce qui prouve bien qu'il avoit mal employé les années de paix. D'habiles négociateurs, car il savoit choisir ceux qu'il employoit, lui obtinrent encore des secours d'Elisabeth & des princes protestans d'Allemagne. En un mot, il se disposa si bien & si promptement à la défense, que la ligue, qui croyoit devoir l'écraser, se trouva trop foible pour exécuter les grands projets qu'elle avoit formés. Il ne se fit point d'exploit considérable, pendant les années 1585 & 1586.

La reine mere ayant offert sa médiation, il y eut une suspension d'armes, pendant laquelle cette princesse se rendit à St. Brix, près de Cognac, pour conférer avec Henri, ou plutôt pour chercher l'occasion de le désunir d'avec les chefs de son parti. Il démêla ses desseins, & les fit échouer. Mais que demandez-vous, dit la reine, après bien des conférences inutiles? Rien de tout cela, répondit Henri, en regardant les filles qu'elle avoit à sa suite. Faut-il que la peine que j'ai prise, ne produise aucun fruit, dit-elle une autre fois? & m'en retournerai-je sans avoir obtenu le repos que je desire? Madame, repliqua le roi de Navarre, je n'en suis pas cause: ce n'est pas moi qui vous empêche de coucher dans votre lit; c'est vous qui ne voulez pas que je couche dans le mien. La peine que vous prenez, vous plaît &

vous nourrit; le repos eſt le plus grand ennemi de votre vie.

Les cours des deux rois paſſerent le reſte de l'hiver en feſtins & en danſes. Car la misère publique ne pouvoit arrêter ce goût contagieux que Catherine avoit répandu; & l'auſtérité de la prétendue réforme n'en garantiſſoit pas même les Huguenots.

Au printems, la guerre recommença, & devint vive, ſur-tout à la fin de la campagne. Plus de vingt-cinq mille Allemands furent défaits par le duc de Guiſe, parce que des contretems ne leur avoient pas permis de concerter leur marche avec Henri, & qu'ils étoient commandés par des chefs qui ne s'accordoient pas. Joyeuſe avoit alors perdu la bataille de Coutras. C'étoit le mignon favori du roi de France. En conſéquence, on n'avoit pas douté à la cour ni à Paris, qu'il ne fût le ſeul homme envoyé du ciel pour la deſtruction des Huguenots. Sixte-quint lui avoit donné tous les domaines de Henri, & il croyoit lui-même marcher à une conquête aſſurée, avec des troupes nombreuſes que la nobleſſe la plus brillante embarraſſoit de ſa molleſſe & de ſon luxe, & où chacun vouloit commander. Cependant les forces qu'il alloit combattre, conſiſtoient principalement dans les débris de fer & de ſoldats, échappés aux batailles de Jarnac & de Moncontour.

Henri, ſans être ébloui du ſuccès de ſes armes, montra autant de générosité après la victoire, qu'il avoit montré de courage & de conduite pendant la bataille. Mais cette victoire ne produiſit pas les effets qu'on en devoit attendre. Les chefs, diviſés ſecrettement par de vieilles jalouſies, ſe ſéparerent tout-à-fait, auſſi-tôt que l'ennemi com-

mun parut moins à craindre, & chacun voulut s'occuper de ses intérêts particuliers. Le projet du prince de Condé étoit, d'avoir pour lui, l'Anjou, le Poitou, l'Aunis, la Saintonge & l'Angoumois, laissant ses autres provinces au roi de Navarre, & de Turenne qui portoit ses vues sur le Limousin & sur le Périgord, crut avoir trouvé le moment favorable à son ambition. Il fut un de ceux qui hâterent le plus la séparation des troupes. Condé s'étant donc retiré à la Rochelle, & Henri en Béarn, l'armée victorieuse se trouva dissipée, huit jours après la bataille.

Il eût sans doute été difficile à Henri de conserver toutes les troupes sous ses ordres : mais il n'étoit pas fâché d'aller voir la comtesse de Guiche, dont il étoit amoureux : il étoit même impatient de mettre à ses pieds les dépouilles des ennemis. Le comte de Soissons l'entretenoit encore dans ces dispositions, parce qu'il vouloit aussi aller voir la princesse de Navarre, qu'il comptoit épouser ; & l'amitié que Henri avoit pour sa sœur & pour ce prince, servit de prétexte au voyage de Béarn.

Cependant le comte de Soissons n'étoit pas sincérement attaché à Henri. Persuadé que ce prince ne pouvoit manquer de succomber sous les efforts du pape, du roi d'Espagne & de la ligue, il ne songeoit à s'allier avec lui que dans l'espérance de s'approprier un jour les biens de la maison de Navarre ; & il se proposoit de se retirer à la cour de France, aussi-tôt que le mariage auroit été conclu. De pareils sentimens brouillerent bientôt ces deux princes, & le mariage ne se fit pas.

La mort du prince de Condé, qui arriva l'année suivante, répandit la consternation parmi les

Huguenots, & les divisa encore, parce qu'elle alluma l'ambition des chefs. Mais les barricades de Paris, la fuite du roi, & le meurtre des Guises faisoient voir de plus grands désordres parmi les Catholiques. Je passe rapidement sur ces tems malheureux; & sans m'arrêter sur l'attentat qui trancha les jours du dernier des Valois, je viens au moment où Henri fut appellé au trône.

Il étoit sans doute avantageux pour Henri d'avoir été appellé au secours du dernier roi; moins parce qu'il se voyoit aux portes de Paris, maître de plusieurs places & à la tête d'une armée, que parce qu'il avoit eu occasion de se faire connoître davantage des Catholiques. Ses vertus lui firent des partisans parmi ceux qui lui auroient été contraires; & il lui eût fallu bien du tems pour se mettre dans une position aussi favorable, si, à la mort du dernier Valois, il se fût trouvé confiné dans le Béarn. Tout étoit néanmoins dans la confusion la plus grande: il le voyoit lui-même, & il sentoit qu'il avoit besoin de beaucoup de prudence. Il n'en manquera pas.

Les Huguenots ne balancerent pas à le reconnoître: mais c'étoit la moindre partie de ses forces. Cet exemple fut suivi dans le premier moment par un nombre assez considérable de seigneurs & de gentilshommes catholiques. Les uns s'attacherent à lui sincérement & sans rien exiger, tels que le maréchal d'Aumont, Givri & Humieres; d'autres ne firent cette première démarche, que parce qu'ils n'avoient pas eu le tems de concerter encore leurs mesures. Le scrupule qu'ils se faisoient, ou vouloient se faire, de servir un roi huguenot, leur servoit de prétexte pour se vendre cher. Quelques-uns demandoient même des provinces en souveraineté. Le maréchal

de Biron, par exemple, demanda le Périgord. Un refus devoit naturellement l'irriter; & cependant il étoit bien dangereux de lui accorder sa demande, puisque c'eût été enhardir les autres seigneurs, & se mettre dans la nécessité de leur en accorder autant. Quel étoit dans ce siècle le prince qui n'eût pas usé de dissimulation, & tout promis pour ne rien tenir? Henri, franc & de bonne foi, refusa & sut cependant s'attacher Biron. Ce maréchal jura même de ne pas permettre qu'aucune province fût jamais démembrée. Il fit plus: Sanci avoit amené au feu roi, des Suisses, qui étant des cantons catholiques, refusoient de porter les armes pour un prince huguenot: Biron se joignit à lui pour les engager au service de Henri.

J'ai déja dit, que le duc d'Épernon & d'autres seigneurs abandonnerent le roi. Les princes du sang ne lui donnoient pas moins d'embarras. Il y en avoit six alors, un vieux cardinal de Bourbon, le cardinal de Vendôme, le comte de Soissons, le prince de Conti, le duc de Montpensier, & le prince de Dombes, son fils. Tous avoient des prétentions. Le comte de Soissons brouillé avec Henri, intriguoit sur-tout, pour empêcher qu'il ne fût reconnu, s'il ne se faisoit catholique. La résolution en fut même prise par une partie de la noblesse; & François d'O, surintendant des finances, chez qui elle s'étoit assemblée, eut la hardiesse de le déclarer au roi. Henri répondit avec autant de fermeté que de douceur; témoignant qu'il desiroit de les conserver, mais qu'il ne craignoit pas de les perdre. Il fut reconnu dans une assemblée plus nombreuse, qui se tint chez François de Luxembourg, duc de Pinei, & dont le résultat fut que Henri protégeroit

l'exercice de la religion catholique dans ses terres, qu'il s'en feroit instruire lui-même, & qu'il ne donneroit pas les emplois aux Huguenots. Cette assemblée crut devoir députer vers le pape, pour lui faire agréer les motifs de son obéissance à son roi légitime.

Il étoit encore bien difficile au roi de conserver les provinces qui paroissoient soumises : car les gouverneurs n'imaginant pas comment il se dégageroit de tous les obstacles dont il étoit enveloppé, croyoient prévoir le moment où la France alloit se diviser en une multitude de principautés; & chacun songeoit à se rendre souverain dans sa province. Tels étoient le maréchal de Montmorenci en Languedoc, & Lesdiguieres en Dauphiné.

Turenne remuoit de son côté. Il projetoit de faire une seule république de toutes les églises réformées du royaume : il vouloit les mettre sous la protection de l'électeur Palatin, pour en obtenir des secours; & il comptoit en être le chef, avec le titre de lieutenant-général de cet électeur. Mais il ne montroit en cela que de mauvais desseins & peu de jugement, comme le remarquoit Henri. En effet, rien n'étoit plus chimérique que de prétendre gouverner par les mêmes loix les églises des Huguenots, éparses dans la France & séparées par des églises catholiques. Le roi n'appréhendoit donc pas cette association. Il craignoit seulement que les projets chimériques de Turenne ne fissent illusion aux Huguenots. En effet, ils n'en voyoient pas, comme lui, l'impossibilité. Les plus ambitieux, qui ne demandoient que des troubles, feignoient d'en croire l'exécution facile : ils entraînoient les plus simples dans leur sentiment, & ils les portoient à la révolte, en

faisant prévoir que Henri se convertiroit tôt ou tard, & les abandonneroit. C'est ainsi que tout faisoit obstacle au roi de France, jusqu'aux projets chimériques de ses ennemis.

Heureusement ses ennemis n'avoient pas moins de peine à se concilier, tant leurs intérêts se croisoient & se contrarioient. Le pape n'avoit garde d'entrer sincérement dans toutes les vues du roi d'Espagne. Il ne le trouvoit déja que trop puissant; & il prévoyoit bien, disoit Rosny, que si ce prince s'agrandissoit encore, il n'en seroit bien-tôt lui-même que le chapelain. Il étoit donc de son intérêt de reconnoître Henri, s'il se faisoit catholique, plutôt que de souffrir que la France tombât sous la domination de la maison d'Autriche.

Le roi d'Espagne, à qui la révolte des Pays-Bas ne permettoit pas d'employer assez de forces pour conquérir la France, n'avoit point de dessein arrêté. Se trouvant d'ailleurs mieux dans un cabinet qu'à la tête d'une armée, il attendoit beaucoup plus de sa politique artificieuse que du sort des armes; & il se proposoit de prendre son parti, suivant les conjonctures. S'il ne pouvoit pas être roi de France lui-même, il vouloit disposer de cette couronne en faveur d'un seigneur, qui épouseroit sa fille; ou anéantir cette puissance, en partageant le royaume entre tous les grands, qui pouvoient former des prétentions; ou enfin s'accommoder avec Henri, si ce roi vouloit lui céder quelques provinces. Dans cette vue, il entretenoit la division parmi les chefs, donnant à tous de grandes espérances & de foibles secours, & se flattant que les désordres viendroient au point qu'il donneroit la loi. Mais en roulant dans sa tête un si grand nombre de projets, les me-

ſures qu'il prenoit dans un tems renverſoient celles qu'il avoit priſes dans un autre ; & il reſſembloit lui ſeul à pluſieurs alliés, qui ne peuvent pas s'accorder. Le grand art de la politique, eſt de ſavoir d'abord prendre le bon parti, & enſuite de s'y tenir toujours, ſans jamais s'en écarter. Ce ſera l'art de Henri.

Les artifices, les plus fins dans les commencemens, deviennent groſſiers, lorſqu'ils ſe répétent; parce qu'en trompant, on ouvre enfin les yeux à ceux qu'on trompe. Le roi d'Eſpagne ne donna donc que de la méfiance. Les chefs de la ligue connurent qu'il ne vouloit contribuer à affermir aucun d'eux en particulier, & de leur côté ils ſongerent à ſe ſervir de lui, ſans lui laiſſer prendre trop d'autorité.

Les principaux chefs qui paroîtront à la tête de la ligue, ſont les ducs de Mayenne, de Némours ſon frere utérin, de Lorraine, de Savoie, de Mercœur de la maiſon de Lorraine, & de Guiſe, fils de celui qui avoit été aſſaſſiné à Blois. Mais ils étoient en général ſi diviſés, qu'on doit moins les regarder comme une ligue, que comme des chefs qui ſe ſont chacun des intérêts ſéparés.

Les gentilshommes, qui ſans être aſſez puiſſans pour faire un parti, étoient au moins aſſez néceſſaires pour faire valoir leurs ſervices, avoient encore leurs intérêts particuliers, & changeoient de vues ſuivant les conjonctures. Toujours au moment de quitter un chef pour un autre, chacun d'eux formoit les plus grands projets ſur les plus petites eſpérances. Les femmes ſur-tout nourriſſoient cette incertitude dans les eſprits, car la galanterie continuoit toujours; & l'amour, cherchant par des intrigues à fortifier tour-à-tour chaque parti, ſemoit la méfiance parmi ceux

mêmes qui paroiſſoient ſuivre un ſeul chef.

Si les grands avoient chacun leurs intérêts, les principales villes avoient auſſi les leurs. Pluſieurs ſe flattoient de trouver pendant les troubles l'occaſion de ſe gouverner en républiques. C'eſt le gouvernement que les ſeize vouloient établir à Paris: mais ils n'étoient pas les plus forts, & les autres citoyens demandoient un roi.

Vous n'avez point vu dans l'hiſtoire, de ſituation ſemblable à celle où vous voyez la France. Quelle que fût l'anarchie des fiefs, il y avoit au moins des loix & des droits convenus: actuellement tout eſt prétention, méfiance, intérêt contraire. En peu d'années cependant le génie de Henri rétablira l'ordre & la paix. Cela eſt plus étonnant que les conquêtes de tous les héros de l'antiquité. Tâchons d'en démêler les cauſes.

L'excès même des déſordres amènera la paix. Les peuples, accablés de misère, ſe laſſeront enfin d'une guerre civile, qui interrompt tout commerce, & qui les expoſe continuellement au pillage des ſoldats. Ils reviendront de l'erreur où ils étoient, de pouvoir former des républiques; ils regarderont avec mépris, avec haine, cette multitude de ſouverains imaginaires, qui entreprenant d'élever leurs trônes ſur les malheurs publics, ſe renverſent mutuellement; & ils chercheront un roi qui puiſſe enfin leur faire goûter le repos. S'ils le trouvent, les chefs de la ligue, ſortant de leur illuſion, connoîtront combien il leur eſt impoſſible à tous de ſe concilier, & à chacun en particulier de dominer: alors ils ne chercheront plus qu'à ſe ſoumettre; & les uns après les autres ils ſaiſiront le moment favorable pour ſe faire un mérite de leur obéiſſance, & obtenir de meilleures conditions. C'eſt ainſi

que cette ligue formidable se dissoudra peu-à-peu.

La ligue a de plus grandes forces, si on compte les hommes; mais ce n'est pas ainsi qu'il faut juger: il ne faut considérer que Henri & Mayenne. Celui qui saura le mieux concilier les esprits dans son parti, & se faire estimer dans le parti contraire : celui, en un mot, qui aura le plus de vertus, vaincra infailliblement.

Quoique le duc de Mayenne eût du mérite, il avoit un défaut capital pour un capitaine : je veux dire, une ame lente dans un corps massif, auquel il falloit beaucoup de nourriture & de sommeil. Cette pesanteur, que ses courtisans appelloient gravité, lui ôtoit toutes les graces de la figure, rendoit inutiles les ressources de son esprit, & ne lui permettoit pas d'avoir cet extérieur affable qui attache. Sixte-quint, qui avoit trop d'esprit pour faire cas de la ligue qu'il protégeoit, prédit qu'elle ne manqueroit pas de succomber : car, disoit-il, le Béarnois, c'est ainsi qu'il nommoit Henri, est moins de tems au lit que Mayenne à table.

Ce n'est pas seulement par son activité que Henri devoit vaincre, c'est encore par le concours heureux de plusieurs autres qualités, c'est-à-dire, une belle figure, un esprit prompt, agréable & facile; une ame humaine & généreuse, une clémence qui pardonnoit, sans conserver aucun ressentiment, une estime sincère & tendre pour les hommes de mérite, le don de les récompenser avec un mot ingénieux & flatteur, & sur-tout une probité à toute épreuve. Il étoit impossible de ne pas l'aimer quand on avoit quelque part à sa familiarité, ou seulement quand on le connoissoit. Sa probité étoit si connue, que lorsqu'il marchoit à Paris avec son prédécesseur, les villes des

des environs, qui capitulerent, ne voulurent pour sûreté que sa parole, méprisant les écrits, les sermens & les ôtages du dernier des Valois. Transportez-vous donc au tems où les peuples seront las de la guerre, & vous jugerez que tous les vœux se tourneront sur Henri. Si, comme votre philosophie vous l'apprend, les effets sont connus dans les causes, je viens de vous faire en abrégé l'histoire de ce grand prince jusqu'à la paix de Vervins. Après cette exposition, nous pourrons passer rapidement sur les événemens principaux.

Après la mort du dernier Valois, le duc de Mayenne fit proclamer roi, sous le nom de Charles X, le vieux cardinal de Bourbon, que Henri retenoit prisonnier à Tours. Il se réserva la qualité de lieutenant-général du royaume, n'osant prendre la couronne lui-même : car le roi d'Espagne & les autres chefs de la ligue s'accordoient à ne la pas mettre sur sa tête, quoiqu'ils ne sussent pas trop ce qu'ils en vouloient faire; le peuple en général vouloit un Bourbon.

L'année suivante, Mayenne marcha au secours de Rouen, que le roi menaçoit; & Henri, forcé de se retirer à Dieppe, se vit enveloppé d'une armée trois fois plus nombreuse que la sienne. Déja les chefs de la ligue se disputoient d'un œil jaloux les dépouilles de ce prince, & publioient qu'il ne pouvoit plus échapper qu'en sautant dans la mer. En effet, on lui conseilloit de s'embarquer, pour se retirer à la Rochelle, ou pour aller demander des secours à la reine Elisabeth. Cette démarche eût porté coup à sa réputation, & par conséquent à ses affaires. Henri ne suivit donc que les conseils de son courage & vainquit.

Il reçut alors un renfort de quatre mille hommes, qu'Elisabeth lui envoya, avec vingt-deux

mille livres sterling pour prévenir la désertion des troupes suisses & allemandes. Cette somme étoit si considérable pour lui, remarque Mr. Hume, qu'il avoua ne s'être jamais vu autant d'argent. Ainsi, pendant que la ligue avoit presque toujours des troupes entretenues par l'Espagne & par le pape, Henri étoit hors d'état de soudoyer les siennes. Souvent il se voyoit obligé d'en licentier une partie, & de congédier les gentilshommes, qui avoient besoin de retourner chez eux pour amasser quelque argent. Mais il étoit sûr de les voir revenir, aussi-tôt qu'ils le pouvoient : car ils sacrifioient volontiers pour lui leur fortune & leur vie.

C'est ainsi qu'il fit la guerre pendant trois ou quatre ans, n'ayant jamais que dix, douze, quinze mille hommes de troupes, & n'étant pas encore assez riche pour les tenir toujours sous ses drapeaux. Mais son activité se communiquoit à ses capitaines & à ses soldats, tandis que la lenteur de Mayenne étoit contagieuse dans le parti contraire. Or, il est naturel qu'une petite armée qui vole, pour ainsi dire, fasse plus qu'une grande qui se meut pesamment.

La connoissance des hommes & des affaires donnoit encore un grand avantage à Henri. Il connoissoit parfaitement le caractère de tous les chefs de la ligue : il n'ignoroit pas les obstacles qu'ils se faisoient mutuellement, il jugeoit de leurs projets & de leurs moyens ; & en leur faisant la guerre, il négocioit avec eux ; mais en grand homme, sans artifice & sans finesse.

Dans la journée d'Ivri, où la déroute des ligueurs fut complette, son cri de victoire fut : *épargnez, sauvez les François.* Il arrêta la fureur des soldats : il traita les prisonniers avec humanité : non-seulement il fit quartier aux Suisses,

qu'il pouvoit tailler en pièces; mais il leur rendit leurs enseignes, & les renvoya chez eux, où ces braves gens allerent célébrer la générosité de leur vainqueur. Cette action lui attacha les cantons catholiques.

Henri fit ensuite le siège de Paris. Bientôt maître des fauxbourgs, il pouvoit réduire par famine cette ville, où il y avoit deux cents trente mille habitans. La misère y étoit si grande, que plusieurs sautant par dessus les murailles, préféroient de mourir par le fer des assiégeans. Mais le roi, qu'ils avoient offensé, veilloit sur leurs jours: quoi qu'on pût lui représenter, il ne pouvoit refuser de tendre les bras à ceux qui avoient recours à sa clémence. Il permettoit même de donner quelques secours de vivres aux assiégés. Les soldats leur en vendoient, & les capitaines en envoyoient à leurs amis & aux dames. Un assaut eût vraisemblablement emporté cette place: Henri ne voulut pas le donner. C'eût été livrer le peuple à la fureur des soldats, & il aimoit mieux vaincre par son humanité, que par des armes ensanglantées du sang de ses sujets. Il prévoyoit que tôt ou tard il vaincroit par cette voie; & c'est le fanatisme des moines qui retardoit ce moment.

Cependant le duc de Parme vient au secours des assiégés; & le roi lève le siège pour marcher à lui avec toutes ses forces. Mais Farnèse prend si bien ses mesures qu'il évite le combat, se rend maître de Lagni sur Marne, fait descendre des vivres par la rivière, met l'abondance dans Paris, & se retire. Ce fut la fin de la campagne de 1590.

L'année suivante n'offre pas d'événemens considérables. Comme on manquoit de fonds de part & d'autre, on pouvoit rarement former de gran-

des entreprises. Les armées qui entroient en campagne, se séparoient au bout de deux ou trois mois, pour se rassembler quelque tems après, & la guerre ne se faisoit que par intervalles.

En 1592, le roi fut obligé de lever le siège de Rouen. Forcé de marcher contre le duc de Parme, qui l'arrête toujours au milieu de ses succès, il alla lui-même avec quatre ou cinq cents chevaux pour reconnoître l'armée ennemie; il l'arrêta long-tems par deux ou trois charges vigoureuses, & il fit une belle retraite. Cependant il eut besoin de sa présence d'esprit & de sa valeur, pour sortir du mauvais pas, où il s'étoit engagé trop témérairement. Curieux de savoir ce qu'en pensoit Farnèse, il lui écrivit. La retraite est belle en effet, répondit le duc; mais pour moi, je ne me mets jamais en lieu, d'où je sois obligé de me retirer. La critique est d'un homme d'esprit: il fut pourtant lui-même bientôt dans la nécessité de faire une belle retraite. Il la fit, & mérita l'admiration de Henri. Au reste, il est vraisemblable qu'il eût été battu, si Biron eût fait son devoir. Il ne le fit pas à dessein, parce qu'il croyoit trouver son intérêt à faire durer la guerre. Si en tems de paix, les rois donnoient aux grands généraux de la considération à proportion des services qu'ils auroient rendus, ils préviendroient souvent ces sortes d'infidélités.

Le cardinal de Bourbon étoit mort en 1590, & depuis ce tems, la jalousie avoit multiplié de plus en plus les divisions parmi les ligueurs. Il s'en étoit aussi formé dans le parti du roi; & elles auroient été funestes, si ce prince ne les eût étouffées dans leur naissance, ou n'en eût au moins arrêté les progrès.

Au milieu de ce cahos d'intérêts, qui se croi-

ſoient & ſe heurtoient confuſément, il ſe forme un tiers parti, qui ſe propoſoit de pacifier le royaume, & de contenter tout le monde; c'eſt-à-dire, le pape, le roi d'Eſpagne, le comte de Soiſſons, les ducs de Savoie, de Lorraine, de Mayenne, de Guiſe, de Mercœur, d'Aumale, d'Elbœuf, de Némours, de Nevers; des gouverneurs, des généraux, des évêques, en un mot, tous ceux qui étoient aſſez puiſſans pour former des prétentions. Le cardinal de Vendôme, alors nommé cardinal de Bourbon, étoit un des chefs de ce parti, composé tout à la fois de ligueurs & de royaliſtes, au nombre de près de cent perſonnes, qui ſans pouvoir s'accorder entr'elles, entreprenoient follement de tout concilier. Tant de pacificateurs étoient ſi différens par le caractère, par l'eſprit, par les connoiſſances, par les vues, par les intérêts, & par la religion, qu'il eût été difficile d'en trouver deux, qui euſſent entiérement adopté le même plan. Tout ce qu'on pouvoit juger, c'eſt que leurs projets ne tendoient qu'à partager le royaume entre pluſieurs puiſſances, & à ne laiſſer à Henri que le nom de roi avec fort peu d'autorité.

Henri étoit bien éloigné d'entrer en négociation avec ceux du tiers parti. Il jugeoit que ce ſeroit les forcer à ſe réunir pour adopter un plan, leur donner de la conſidération, & fomenter une faction, qui pourroit ſe fortifier tous les jours.

D'ailleurs il ne voyoit dans leurs deſſeins, que des chimères contraires à ſa puiſſance & à ſa gloire. Cependant, fatigué des projets qu'on ne ceſſoit de publier ou de lui préſenter, il conſulta Roſny, ſans s'ouvrir encore ſur ce qu'il penſoit lui-même.

Roſny avoit déja fait les mêmes réflexions. Ils convinrent donc qu'il falloit temporiſer, uſer de

prudence, gagner les moins obstinés, entretenir la division parmi les autres, & sur-tout continuer d'avoir des succès à la guerre. Ils considéroient les villes qui avoient conservé la liberté de disposer d'elles-mêmes, telles que Paris, Toulouse, Aix, Arles, Lyon, Riom, Poitiers, Orléans, Troies, Rheims, Amiens, Abbeville, & autres, où l'autorité des chefs étoit limitée par des factions puissantes : ils jugerent qu'il ne seroit pas impossible de les gagner; & que la chose deviendroit plus facile, à mesure que les armes du roi prendroient plus d'ascendant. Ils conclurent enfin, qu'en négociant avec chacun en particulier, ils viendroient à bout de dissoudre la ligue & le tiers parti. En effet, cette conduite devoit augmenter la méfiance & la jalousie qui divisoit déja les ligueurs. On pouvoit donc prévoir que les choses viendroient au point, que plusieurs ne croiroient pouvoir s'assurer une fortune, qu'en se jetant entre les bras du roi; & que les plus ambitieux, pour peu qu'ils fussent habiles, seroient les premiers à traiter, puisque ce seroit le moyen d'obtenir de meilleures conditions.

Mayenne, déconcerté par la conduite sage du roi, voyoit qu'il lui devenoit tous les jours plus difficile de mouvoir à son gré le vaste & monstrueux corps de la ligue. Poussé comme par des vents contraires, auquel il cédoit tour-à-tour, il ne pouvoit tenir de route certaine. Il découvroit des écueils de toutes parts, il se voyoit près du naufrage, & il sentoit le gouvernail lui échapper des mains.

Les ligueurs ne s'accordoient que sur une seule chose : ils demandoient tous un roi. Il fallut donc obéir à cette impulsion, & Mayenne convoqua les états à Paris. Jamais assemblée ne fut plus tu-

multueuſe. Les avis, les projets, les délibérations reſſembloient à ceux qui la compoſoient : ils étoient contraires, abſurdes, ridicules. Le roi d'Eſpagne, qui ſe propoſoit de donner ſa fille Iſabelle au roi qui ſeroit élu, offroit aux états de grands ſecours d'hommes & d'argent. Mais il promettoit beaucoup, & pouvoit peu. Il n'avoit plus de grands capitaines. Le duc de Parme étoit mort, & Maurice de Naſſau, qui défendoit la liberté des Provinces-Unies, faiſoit une diverſion favorable à Henri. D'ailleurs Philippe, en projetant le mariage de ſa fille avec le nouveau roi, ſe faiſoit un ennemi de Mayenne, qui étant marié, ſe ſeroit vu exclus du trône.

Cependant ſi les états éliſoient un roi avec l'aveu du pape, de Philippe & des puiſſances étrangères, il étoit à craindre que les peuples ne le reconnuſſent, dans l'eſpérance de trouver le repos ſous ce nouveau chef. Dès-lors, ce prince paroiſſoit avoir des droits légitimes : il devenoit redoutable : il préparoit au moins de nouveaux troubles ; & on ne voyoit plus quelle ſeroit la fin de la guerre.

Il étoit difficile à la vérité, que tant de chefs, qui vouloient au moins partager le royaume entr'eux, s'accordaſſent ſur le choix d'un maître ; & quand enfin le plus grand nombre des ſuffrages ſe ſeroit réuni ſur un ſujet, il y a tout lieu de croire que le nouveau roi auroit été bien foible.

Dans cette confuſion des choſes ; Henri ne vouloit que gagner du tems pour exécuter à propos un projet qu'il méditoit, & qui devoit donner du repos à la France. Il voulut donc embarraſſer par de nouveaux obſtacles les délibérations des états ; & dans cette vue, il leur fit propoſer de lui

envoyer des députés pour conférer avec lui.

Mayenne y donna les mains, parce que cette proposition suspendoit l'effet des projets du roi d'Espagne. D'un autre côté, comme il redoutoit le génie du roi, il voulut empêcher qu'on ne conférât avec lui; & il suscita des docteurs qui assurerent qu'on ne pouvoit pas conférer avec un hérétique. Il fut donc arrêté que les Catholiques des deux partis conféreroient ensemble; les conférences se tinrent à Surenne, malgré le légat qui n'y voyoit rien d'avantageux pour la ligue.

Cependant à Paris & dans les principales villes, les peuples demandoient en tumulte la liberté du commerce; & les chefs furent forcés à députer à Henri pour l'obtenir. Nous voici donc au tems où les François sont las de la guerre. L'assemblée des états la leur rend encore plus insupportable, parce qu'elle les flatte de la paix. Il n'est donc pas douteux que Henri, dont ils estiment le courage, & dont ils aiment les vertus, ne réunisse tous les vœux, s'il se convertit. Tout se dispose en sa faveur : le fanatisme, qui séduit les esprits, est le seul obstacle qui lui reste.

Il y avoit déja quelque tems que ce prince songeoit à se convertir : car au milieu de ses occupations, il avoit trouvé des momens de loisir pour s'instruire. Mais il s'agissoit de faire cette démarche à propos; parce qu'un changement de religion, s'il paroissoit suspect, aliénoit les Huguenots, sans lui attacher les Catholiques. Si c'étoit assez pour lui que sa conversion fût sincère, il falloit pour le repos de la France, qu'on n'en doutât pas. Jusqu'alors il avoit eu bien de la peine à se ménager, entre les deux partis, dont l'un le sollicitoit continuellement à changer, & l'autre craignoit toujours qu'il ne changeât.

Heureusement les calamités publiques avoient presque réuni à cet égard tous les esprits dans une même façon de penser, & il n'y avoit plus que les chefs de la ligue, qui craignissent de le voir rentrer dans le sein de l'église. D'ailleurs tous les Catholiques le desiroient : ils attendoient ce moment avec impatience ; & les Huguenots même, si l'on en excepte les plus enthousiastes, jugeant sa conversion nécessaire & raisonnable, reconnoissoient qu'on peut se sauver dans la communion romaine. La profession de la religion catholique, lui disoit Rosny, feroit bien à vos affaires ; & si vous alliez à la messe, vous porteriez à la ligue un coup, dont elle ne se relèveroit pas. Cependant vous vous attendez bien que moi, qui suis huguenot, je ne vous conseillerai pas de changer de religion : c'est à vous à suivre là dessus les mouvemens de votre conscience. Mais que feriez-vous si vous étiez à ma place, lui demanda le roi ? La question eût été embarrassante pour un homme de moins d'esprit que Rosny. Sire, répondit-il, votre majesté sait bien que je ne lui donne jamais de conseil, que sur les choses que j'ai méditées long-tems. Or, je n'ai jamais pensé à ce que je ferois pour devenir roi de France.

Le roi ayant pris sa résolution, se hâta de la faire connoître aux députés de la ligue, qui conféroient à Surenne. Aussi-tôt quantité d'ecclésiastiques vinrent le trouver à l'envi, pour avoir part à la gloire de sa conversion déja faite. Il voulut, pour la forme, qu'ils s'assemblassent avec des ministres protestans. Ils discuterent en sa présence les points controversés ; & comme il lui importoit de se les attacher, il souffrit volontiers qu'ils s'attribuassent tout le mérite de sa conversion. Il

abjura dans l'églife de St. Denis au mois de Juillet 1593. Tout le peuple de Paris qui étoit venu en foule à cette cérémonie, reporta la joie dans la capitale.

Cependant à la premiere nouvelle du deffein de Henri, les Efpagnols & le légat avoient preffé l'élection d'un roi; & ils propofoient de nommer un feigneur françois, qui épouferoit l'infante Ifabelle. Le parlement fit à ce fujet des remontrances, & déclara nul tout ce qui feroit fait contre les loix du royaume. Cependant on infifta, on propofa le duc de Guife: mais Mayenne qui auroit mieux aimé faire fa paix avec le roi, que d'obéir à fon neveu, rompit les états, peu après que Henri eut fait fon abjuration. Il fembla que les députés n'étoient venus à Paris, que pour être plus à portée de connoître leur légitime fouverain; & pour répandre enfuite dans les provinces l'eftime qu'ils avoient conçue de fa perfonne.

La ligue n'avoit plus de prétexte que dans le refus que le pape faifoit de l'abfolution: motif qui fit peu d'impreffions fur les peuples; parce que la bonne foi connue de Henri ne permettoit pas de former le moindre foupçon fur aucune de fes démarches. Rome fut donc forcée à céder, quand elle vit la ligue tendre à fa fin; c'eft-à-dire en 1595.

Meaux, Aix, Lyon, Orléans, & Bourges furent les premieres villes qui rentrerent fous l'obéiffance du roi. Paris fuivit cet exemple le 22 de Mars 1594. Briffac qui en étoit gouverneur, & Belin à qui Mayenne venoit d'ôter ce gouvernement, en ouvrirent les portes. Henri, à la tête de fept mille hommes, fit fon entrée avec la même tranquillité que s'il en eût toujours été le maître. Il y avoit cependant encore quatre ou cinq

mille Espagnols de garnison, & dix à douze mille factieux: mais le calme & la paix régnoient partout : les boutiques étoient ouvertes, & les artisans se mêloient familiérement avec les soldats. Cette confiance du peuple étoit le triomphe des vertus de Henri.

Les troupes espagnoles sortirent le jour même. Le roi, qui leur avoit donné un saufconduit, les regardoit passer d'une fenêtre, leur rendoit le salut, & leur disoit : *recommandez moi bien à votre maître ; allez-vous-en à la bonne heure, mais n'y revenez plus.* Rosny avoit alors déja négocié pour la réduction de la ville de Rouen. Villars-Brancas, brave capitaine, qui l'avoit défendue contre Henri, la lui remit. Bientôt toutes les villes & tous les gouverneurs se hâterent de conclure leurs traités, & à la fin de l'année 1594, il ne resta plus de la ligue, que Mayenne qui s'étoit retiré dans son gouvernement de Bourgogne, & Mercœur qui étoit toujours cantonné dans celui de Bretagne. Toute l'Europe fut étonnée de cette prompte révolution : cependant Henri & Rosny l'avoient prévue.

Les Espagnols, qui avoient donné des secours à la ligue, continuoient de soutenir le duc de Mayenne ; ils armoient même des assassins contre la vie du roi. Turenne, alors duc de Bouillon par son mariage avec Charlotte de la Marck, héritière de Bouillon & de Sedan, proposa de déclarer la guerre à Philippe. La chose fut débattue long-tems dans les conseils, & parut si problématique, que le roi fut plusieurs mois avant de se décider: Rosny s'opposa toujours à cette déclaration. Il jugeoit sans doute que dans la situation où étoit encore le royaume, il ne falloit pas mettre Philippe dans la nécessité d'employer toutes

ses forces; que lorsqu'il se feroit ruiné insensiblement par les secours qu'il donnoit au duc de Mayenne, on feroit toujours à tems de lui déclarer, & que, par conséquent, il étoit plus sage de temporiser, & d'attendre que la guerre civile qui soumettoit toutes les provinces, fermât toute entrée aux troupes d'Espagne. Le roi approuvoit ce conseil prudent. Mais il fut entraîné malgré lui, comptant sur les grandes diversions que promettoient l'Angleterre & la Hollande; sur les projets du duc de Bouillon, qui devoit infailliblement se rendre maître de Luxembourg & des principales villes de cette province; & sur ceux de Sanci, qui se faisoient fort d'engager les Suisses à conquérir la Franche-Comté. La guerre fut donc déclarée au mois de Janvier 1595. L'événement prouvera que Rosny avoit raison. En général, il est imprudent de s'engager dans une entreprise, lorsqu'on peut moins la soutenir par ses propres forces, que par les secours que promettent & que ne donnent pas toujours les puissances étrangères. Il falloit sur-tout considérer que l'Angleterre & la Hollande, en conseillant cette guerre, ne songeoient qu'à leurs propres intérêts. Aussi ne firent-elles pas autant qu'elles avoient promis.

Velasco, connétable de Castille, levoit des troupes dans la Lombardie, & le comte de Fuentes, gouverneur des Pays-Bas, rassembloit aussi toutes ses forces. Quand je devrois perdre la Flandre & le Milanès, marchez, leur écrivoit Philippe, & réprimez la témérité du prince de Béarn. C'est ainsi qu'il parloit.

Le connétable de Montmorenci étoit en Dauphiné avec quatre ou cinq mille hommes, & il en avoit chassé toutes les troupes du duc de Savoie, qui avoit profité des troubles de la ligue

pour s'agrandir aux dépens de la France. Le maréchal de Biron, fils de celui dont j'ai déja parlé, ayant soumis plusieurs villes en Bourgogne, faisoit le siege du château de Dijon, & de celui de Talan peu distant de cette ville. Or, ces deux généraux, informés des préparatifs du connétable de Castille, pressoit le roi de venir à leurs secours; le premier, parce qu'en effet il se trouvoit trop foible pour résister seul aux Espagnols, & le second, parce qu'il auroit été contraint de lever ces deux sieges; ce qu'il regardoit comme une flétrissure à sa gloire.

Henri avoit pris à son service six mille hommes, que le duc de Lorraine avoit licentiés. Ce corps s'étoit rendu maître de Vesoul, & couroit la Franche-Comté. Le roi considéra donc que s'il réunissoit toutes ces troupes à celles qu'il meneroit avec lui, il auroit une armée assez forte pour faire des conquêtes de ce côté là. Mais il falloit s'éloigner de la Picardie & de la Champagne, ce que Rosny n'approuvoit pas, & à quoi le roi ne se déterminoit lui-même qu'avec répugnance. En effet, il importoit bien plus de défendre ces provinces, que de conquérir dans d'autres. Cependant Sanci, qui avoit alors beaucoup de crédit, joignit ses instances à celles de Biron & le chancelier de Chiverni fit agir Gabrielle d'Etrées, qui étoit aimée. Vous voyez que l'amour va faire faire une faute.

Henri vit pour la premiere fois, en 1590, la belle Gabrielle, c'est ainsi qu'on l'appelloit (1).

(1) Dès le commencement de ses amours avec le roi, elle fut mariée à Mr. de Liancourt. Ce mariage ayant été déclaré nul, elle porta le nom de marquise de Monceaux, & ensuite celui de duchesse de Beaufort. Mais on lui a conservé celui de belle Gabrielle.

Mais alors tout entier à ses affaires qui ne permettoient point de distractions, il préféra la gloire, sans renoncer à l'amour : & bientôt l'amour saisit les premiers momens de repos, que la gloire lui avoit procurés. Ce fut donc la belle Gabrielle qui détermina le roi. On lui avoit persuadé qu'il lui seroit facile de conquérir la Franche-Comté pour César, son fils, qu'elle avoit eu de Henri, ou que Henri croyoit avoir eu d'elle.

Avant de partir, le roi chargea de la défense des frontières de Picardie, Nevers, St. Pol, Bouillon & Villars, donnant le commandement en chef à Nevers, dans le cas, ou ils réuniroient leurs forces. Il établit encore un conseil à Paris pour l'administration des affaires & des finances, pour l'instruire de tout ce qui se passeroit, & pour recevoir & faire exécuter ses ordres : il y fit entrer Rosny, sous prétexte qu'ayant la confiance du prince de Conti, chef du conseil, il seroit propre à faire agréer à ce prince les résolutions qu'on prendroit. Henri, forcé à ménager la jalousie des ministres qu'il avoit trouvé en place, & l'inquiétude des Catholiques, qui auroient craint de voir les affaires entre les mains d'un huguenot, n'osoit presque employer Rosny, que les lumières & la probité lui rendoient nécessaires; & lorsqu'il vouloit le consulter, il étoit obligé de se cacher de sa cour.

Le connétable de Castille étoit descendu en Franche-Comté, où il avoit repris Vesoul & quelques autres petites places ; il avoit ensuite passé la Saone à Gray, & il continuoit de s'avancer; mais avec tant de lenteur, qu'il sembloit que l'approche du roi lui fît craindre de s'engager trop avant.

Henri étant arrivé à Dijon, visita les ouvrages,

fit de nouvelles dispositions pour hâter la prise des deux châteaux; & marchant ensuite avec trois cents chevaux ou environ, afin de reconnoître lui-même l'ennemi, il donna rendez-vous à ses troupes à Fontaine-Françoise.

Il avoit passé la rivière de Vigenne, & il étudioit le pays pour y prendre ses avantages: lorsque le Marquis de Mirebeau, qu'il avoit envoyé en avant avec cinquante ou soixante cavaliers, revint en désordre. Il avoit été chargé brusquement par un gros de trois ou quatre cents chevaux, & il ne lui avoit pas été possible de reconnoître l'armée ennemie. Biron, qui venoit d'arriver, se chargea d'en apporter des nouvelles. A peine eut-il fait mille pas avec trois cents chevaux qu'il en apperçut environ soixante sur une colline. Il les chassa, & découvrit toute l'armée marchant en ordre de bataille, & précédée de quatre cents chevaux, que six cents suivoient de près. Toute cette cavalerie, au lieu de charger Biron, se sépara en deux corps, se portant sur sa droite & sur sa gauche, pour reconnoître ce qui étoit derrière lui. Le maréchal qui pénétra leur dessein, partagea sa petite troupe en trois, & faisant ferme au lieu ou il étoit, il envoya Mirebeau sur sa droite, & le baron de Lux sur sa gauche. Le combat s'engagea; mais il fallut céder. La retraite se fit en désordre: cent chevaux, envoyés pour la faciliter, furent encore culbutés; & tous furent ensemble poussés jusqu'au roi, qui n'avoit que trois cents chevaux. Cependant dix-huit cents, encouragés par le succès, tomboient sur lui.

Henri donna la moitié de sa troupe au duc de la Trémouille, & se mettant à la tête de l'autre, il appella les principaux officiers, & leur cria: *à moi messieurs, & faites comme vous m'allez voir*

faire. Si ſa harangue fut courte, ſon action fut auſſi prompte que la parole, & les ennemis furent renverſés. Biron, qui, quoique bleſſé d'un coup de ſabre à la tête, & d'un coup de lance dans le bas-ventre, avoit rallié cent vingt chevaux, ſurvint pour achever la déroute.

Sur ces entrefaites, huit cents chevaux étant arrivés au roi, l'Eſpagnol étonné crut voir toute l'armée françoiſe, & ne ſongea plus qu'à la retraite. Il étoit ſingulier de voir un petit corps de cavalerie pourſuivre cette groſſe armée, la harceler, & la forcer à repaſſer la Saone. Cette action ſe paſſa à Fontaine-Françoiſe en 1595. Je m'y ſuis arrêté, parce qu'il falloit bien vous donner au moins un exemple de la valeur & du ſang froid du prince de Béarn, pour parler comme Philippe.

Juſqu'ici vous ne voyez pas que l'amour ait de grands torts. Mais, Monſeigneur, c'eſt que Henri ne ſe trouvoit pas où il étoit le plus néceſſaire; & malgré la gloire dont il venoit de ſe couvrir, il reconnut lui-même qu'il avoit fait une faute. Tout alloit mal dans le conſeil. Roſny avoit été obligé de ſe retirer, car on ne lui communiquoit rien d'important, & on lui cachoit tout parce qu'on ſe méfioit de lui, à cauſe de ſes lumières, de ſon zèle & de ſa probité. En Picardie, Nevers & Bouillon ne purent jamais s'accorder; & il en coûta au roi le Catelet, Dourlens, Cambray, Ardres, Calais & beaucoup de braves gens, entr'autres Humiéres & Villars.

Cependant toute la Bourgogne étoit ſoumiſe, & Mayenne déſeſpéré ſongeoit à ſe retirer en pays étranger, lorſque le roi lui tendit les bras, & lui offrit des conditions très-avantageuſes. Il ſe conduiſoit ainſi contre l'avis de ſon conſeil, perſuadé qu'avec la généroſité on s'attache tous les ſujets;

sujets, & on gagne jusqu'aux plus rebelles. Mayenne, ayant accepté, vint à Monceaux saluer le roi. Henri, qui étoit dans le parc, le reçut avec sa franchise, l'embrassa, le prit par la main, & le promena à grands pas, lui montrant tout, & l'entretenant des embellissemens qu'il vouloit faire à cette maison. Puis s'adressant à Rosny : si je le promène long-tems, lui dit-il, me voilà vengé de tous les maux qu'il nous a faits : car Mayenne traînoit difficilement son corps lourd, dont une attaque de sciatique retardoit encore les mouvemens. Convenez, lui dit le roi, que je vais un peu trop vîte. Il est vrai, sire, que je suis tout hors d'haleine, & j'ai cru que votre majesté alloit me tuer, sans y penser. Touchez-là, reprit Henri d'un air ouvert & riant, & souvenez-vous que c'est tout le mal que vous recevrez de moi. Allez vous reposer ; & il l'embrassa. Mayenne eut besoin d'un cheval pour retourner au château.

La soumission du chef de la ligue pouvoit excuser le roi d'avoir porté ses principales forces en Bourgogne. Cependant lui-même il ne se croyoit pas justifié. Mais si pour défendre la Picardie & la Champagne, il eût négligé de donner des secours au connétable de Montmorenci & au maréchal de Biron, Velasco & Mayenne réunis auroient pu les jeter dans de nouveaux embarras. La grande faute étoit d'avoir déclaré la guerre, lorsqu'il ne paroissoit pas possible de faire face de tous côtés.

Il y avoit eu une si grande dissipation des deniers de l'état, qu'à la mort du dernier roi, la couronne devoit près de trois cents millions. Les surintendans, habiles seulement dans l'art d'embrouiller les finances, s'en étoient rendus maîtres, & s'enrichissoient, en pillant le peuple &

volant le roi. Tel étoit François d'O, que Henri trouva en place, & qu'il fut contraint d'y laisser, pour ménager un parti considérable qui le soutenoit.

Après la mort de ce surintendant, il forma un conseil des finances; parce qu'il jugea qu'il seroit mieux servi par plusieurs personnes, qui veilleroient les unes sur les autres. On prétend que Gabrielle lui fit prendre ce parti, afin d'écarter de la surintendance Sanci qu'elle n'aimoit pas. Il y eut tout-à-la-fois huit intendans & neuf surintendans des finances, & les choses en allerent encore plus mal: car chacun d'eux s'en reposant sur ses collègues, aucun ne faisoit sa charge; ou s'ils travailloient, ils n'avançoient point, parce qu'ils ne pouvoient s'accorder: tous ne paroissoient occupés que du soin de grossir leurs appointemens. Si Henri avoit besoin d'argent pour quelque entreprise, il ne recevoit que des réponses embarrassées & contradictoires, dans lesquelles il ne démêloit que la difficulté ou même l'impossibilité de trouver des fonds. Cependant il avoit de violens soupçons des dissipations qui se faisoient. Voulant donc savoir si la diminution de ses revenus venoit de la pauvreté du peuple, ou de la mauvaise foi des gens de finance, ou enfin de leur ignorance, il résolut de convoquer les trois ordres de l'état & de mettre dans son conseil un homme éclairé, qui prît une connoissance exacte des finances, & qui l'avertît de tout ce qui se passeroit.

Il jeta pour cela les yeux sur Rosny. Cependant parce qu'il craignoit d'offenser ceux du conseil, s'il leur montroit sa méfiance, il vouloit le charger successivement de plusieurs affaires auprès d'eux, afin qu'il pût se ménager leur amitié:

croyant qu'ils ne manqueroient pas de lui donner quelques louanges, & se proposant de saisir cette occasion pour le faire entrer dans le conseil, sans qu'ils osassent s'y opposer. Rosny, qui trouvoit de la fausseté dans le personnage qu'il falloit jouer, refusa de se déclarer ouvertement ami, avec le dessein d'espionner & de desservir en secret. Voulez-vous donc que je donne des batailles pour vous, lui dit Henri? hé bien, n'en parlons plus; je vous emploirai à autre chose.

Le roi presqu'en colère vint chez Gabrielle, à laquelle il conta cette conversation. Il faut rendre justice à cette belle : elle lui dit qu'il avoit tort, & approuvat les scrupules de Rosny. Henri prit donc son parti, & mit Rosny dans les finances. Pour vous faire juger combien il avoit besoin de la probité & des lumières de cet homme, il faut que je vous rapporte ce qu'il lui écrivoit d'Amiens, le 15 Avril 1596.

« Je vous veux bien dire l'état où je me trouve » réduit, qui est tel que je suis fort proche des » ennemis, & n'ai quasi pas un cheval sur lequel » je puisse combattre, ni un harnois complet que » je puisse endosser. Mes chemises sont toutes » déchirées; mes pourpoints troués au coude; » ma marmite est souvent renversée; & depuis » deux jours je dîne & je soupe chez les uns & » les autres : mes pourvoyeurs disent n'avoir plus » moyen de rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu » d'argent. Partant, jugez si je mérite d'être » ainsi traité, & si je dois plus long-tems souffrir que les financiers & trésoriers me fassent » mourir de faim, & qu'eux tiennent des tables » friandes & bien servies; que ma maison soit

» pleine de nécessités ; & les leurs de richesse
» & d'opulence. »

Rosny desiroit de visiter, avant la tenue des états, cinq ou six généralités ; afin de connoître plus particuliérement la nature des revenus dans chacune, les améliorations qui se pouvoient faire, l'ordre qu'on avoit suivi jusqu'alors, & les abus qu'il falloit corriger. Ces connoissances étoient nécessaires pour traiter avec les états des moyens de fournir aux besoins du royaume. Il demandoit encore le pouvoir de suspendre les officiers dans chaque lieu, & d'en commettre d'autres en leur place ; parce qu'il étoit nécessaire qu'il pût récompenser ceux qui lui découvriroient les monopoles, & punir ceux qui les voudroient cacher. Le roi, qui approuva beaucoup ce projet, lui défendit d'en parler à personne ; & lui dit qu'il vouloit s'en ouvrir avec les principaux du conseil, comme d'un dessein auquel il avoit pensé de lui-même ; ajoutant que dans l'espérance d'être choisis pour cette commission, ils ne manqueroient pas d'y donner les mains.

La chose réussit, comme il l'avoit prévu. Aussitôt dix commissions en blanc furent dressées par ceux-mêmes qui se flattoient d'être employés. Ainsi ils n'avoient rien oublié, & les pouvoirs étoient les plus amples. De tous ceux là néanmoins un seul fut choisi. Quatre commissions pour quatre généralités furent remplies du nom de Rosny, & les autres furent données à quatre autres personnes. Malgré les obstacles de toute espèce qu'on mit dans les provinces aux recherches de Rosny, & les calomnies dont en son absence on voulut le noircir auprès du roi, il découvrit bien des abus, & par l'ordre qu'il mit, il rapporta cinq cents mille écus. Les autres com-

missaires firent des voyages inutiles, excepté Caumartin qui revint avec deux cents mille livres.

L'assemblée projetée se tint à Rouen, & le roi y prononça un discours qu'il avoit sûrement fait: car on y voit son ame, son esprit & ses expressions. Je ne puis rien ajouter à cet éloge: lisez-le, Monseigneur, dans Péréfixe, & méditez-le.

Comme on n'avoit pas eu le tems de convoquer tous ceux qui étoient dans l'usage de venir aux états, il ne s'y trouva que des ecclésiastiques, des magistrats, des gens de finance & peu de noblesse. Les députés ne voulurent pas être distingués en trois ordres; ce qui fit que les gentilshommes, en petit nombre & confondus, eurent peu d'autorité. Cette assemblée prit le titre d'assemblée de Notables.

Les Notables se proposant, conformément aux vues du roi, de remédier aux désordres des finances, imaginerent un conseil de raison, dont les membres seroient nommés par l'assemblée, & dans la suite, par les cours souveraines. Ils estimerent les revenus de l'état à trente millions, & ils en offroient la moitié au roi pour l'entretien de sa maison, des places, des troupes, des ambassadeurs & de tout ce qui est rélatif à la guerre & aux négociations; réservant l'autre moitié au conseil de raison, pour le payement des pensions, des rentes & des dettes de l'état, sans que ce conseil fût obligé de rendre aucun compte. Mais on ne porta les revenus à trente millions, que parce que l'on comptoit beaucoup sur un impôt d'un sou pour livre, qu'on mit sur toutes les marchandises & les denrées, le bled seul excepté.

Ces propositions révoltérent tout le conseil du roi. Il n'eut qu'un cri contre ce partage, par lequel le conseil de raison paroissoit vouloir s'arro-

ger une partie de la ſouveraineté. Roſny qui écoutoit les déclamations des autres, & qui admiroit la chaleur de leur zèle, dit avec un froid ironique, qu'il étoit de leur avis, & que tout le monde avoit apporté de ſi bonnes raiſons, qu'il n'y pouvoit rien ajouter. Sur cela le roi congédia ſon conſeil, avec ordre de ſe raſſembler le lendemain, diſant que la choſe étoit aſſez importante, pour mériter d'être méditée plus longtems.

Ayant enſuite fait venir Roſny; pourquoi, lui demanda-t-il, n'êtes-vous pas de l'avis des autres? C'eſt, répondit ce miniſtre, que les prétentions des Notables ſont chimériques, & que, par conſéquent, rien n'eſt plus redicule que le ton avec lequel votre conſeil les rejete. Il lui conſeilla de les agréer, ſoit pour tenir la parole qu'il avoit donnée à l'ouverture de l'aſſemblée, ſoit pour ſe faire un mérite auprès des Notables, qui n'ignoreroient pas qu'il avoit cette condeſcendance contre l'avis de tout ſon conſeil. Il jugeoit que ce conſeil de raiſon ne ſubſiſteroit pas trois mois, parce qu'il prévoyoit l'ignorance & les diviſions de ceux qui le compoſeroient. En effet, chacun ſe piqueroit de ſoutenir ſes intérêts & ceux de ſa province, & cependant il n'y auroit parmi eux perſonne, qui eût ni aſſez d'autorité, ni aſſez de connoiſſances pour concilier les eſprits & les deſſeins, ſur-tout, dans des tems auſſi difficiles que ceux où l'on ſe trouvoit. Il remarquoit qu'il leur ſeroit impoſſible d'évaluer les revenus du royaume, ſans tomber dans beaucoup d'erreurs; que cependant ce ſeroit à eux à faire cette eſtimation, &, par conſéquent au roi, à choiſir les parties qui lui conviendroient, pour faire les quinze millions qu'on lui deſtinoit.

Il assuroit que les recherches, qu'il avoit faites dans quatre généralités, le mettoient en état de donner au roi des éclaircissemens pour bien faire son choix; que les revenus qu'il lui conseilleroit de choisir, augmenteroient d'un tiers avant qu'il fût peu; que la levée en seroit facile sans oppression; & qu'au contraire, ceux qui resteroient au conseil de raison, iroient toujours en diminuant, seroient difficiles à percevoir, & attireroient les plaintes du peuple.

Henri étoit trop éclairé pour ne pas sentir la justesse de toutes ces réflexions. Le conseil de raison fut donc établi. Mais à peine subsista-t-il trois mois. Ceux qui le composoient, connurent à l'épreuve combien ils s'étoient trompés, & se trouvant dans des embarras d'où ils ne pouvoient sortir, ils vinrent supplier le roi de se charger lui-même de tous les revenus.

L'année suivante les Espagnols surprirent Amiens. Quelqu'importante que fût cette place, il n'y avoit point de garnison. C'est une condescendance que le roi avoit eue pour les bourgeois, qui croyoient pouvoir se défendre eux-mêmes. La grande difficulté étoit de trouver des fonds, pour faire le siège de cette ville. Rosny les trouva malgré les traverses du conseil des finances. Les troupes furent toujours bien payées, & l'armée ne manqua de rien. Le reste dépendoit de la conduite & du courage du roi. Amiens fut donc repris. Henri montrant Biron qui s'étoit signalé à ce siège, disoit: Messieurs, voilà le maréchal de Biron, que je présente volontiers à mes amis & à mes ennemis.

Mercœur, qui étoit encore cantonné en Bretagne, se soumit enfin, & obtint des conditions avantageuses, en donnant sa fille unique à César,

fils de Gabrielle & de Henri. La même année, le roi voulant établir la paix dans le royaume, donna l'édit de Nantes, par lequel il accorda la liberté de conscience aux Huguenots, les déclara capables de tout emploi, charge & dignité. Il faut lire le discours qu'il fit aux députés du parlement qui refusoit de vérifier cet édit. Vous le trouverez dans le pere Daniel, & vous verrez plus de sagesse dans la seule tête de Henri, que dans tous les parlemens ensemble. Vous apprendrez en même tems comment un roi peut parler tout à la fois avec bonté & avec fermeté; & comment en protégeant la religion qu'il professe & qu'il chérit; il sait encore être le pere de ceux de ses sujets qui la méconnoissent. Le traité de Vervins suivit de près l'édit de Nantes.

CHAPITRE II.

De Henri IV depuis la paix de Vervins jusqu'à sa mort.

HENRI IV mérite bien de nous faire oublier le reste de l'Europe. Il s'élève au dessus des factions; il a, pour ainsi dire, enchaîné les vents: mais les tems sont orageux encore. Voyons comment il achevera d'assurer le calme, quel ordre il établira dans la paix, quels seront ses desseins, avec quelles mesures il en préparera le succès. Cette partie de son histoire n'est pas la moins intéressante, ni la moins instructive. Si jusqu'ici il n'avoit été qu'un grand capitaine, il pourroit vous rester quelque inquiétude sur la conduite qu'il va tenir: mais vous vous rassurerez, si vous consi-

dérez la politique franche, ſage, éclairée, avec laquelle il a manié les eſprits.

Je ne ſuis pas en peine d'arracher toutes ſemences de guerre, diſoit-il à Roſny : mais déſormais il me faudra vaquer à la juſtice, aux lois, à la diſcipline, à l'agriculture, au commerce, aux finances, au ſoulagement des peuples, & à tout ce qui fait fleurir les états. Je l'avoue : accoutumé dès l'enfance aux fatigues : je me ſens quelque éloignement pour ces occupations ſédentaires ; j'aimerois mieux vêtir un harnois, & me voir encore parmi les haſards des combats ; & je me trouverois plus mal à mon aiſe en tems de paix, qu'en tems de guerre, ſi je ne comptois pas ſur vous, & ſur quelques autres, tels que Bellievre, Villeroi, Sillerie, &c.

Ambitieux de la vraie gloire, il vouloit, malgré ſa répugnance pour les occupations ſédentaires, être grand dans la paix : choſe plus difficile que de l'être dans la guerre, ſur-tout quand la paix, ſans avoir encore étouffé tout eſprit de diſſentions, ne laiſſe voir de toutes parts que confuſion, déſordres & ruines. Lorſqu'il étoit le plus loin du trône, il ne deſiroit d'y monter, que parce qu'il deſiroit de faire le bonheur des peuples, & parmi ſes méditations, il formoit les idées les plus relevées. Roſny, avec lequel il s'entretenoit à ce ſujet, deux jours après la bataille d'Ivri, fut étonné : & parut déſapprouver des penſées, dont le ſuccès étoit bien au-deſſus des moyens de Henri. O mon ami, lui dit le roi, je vois bien que vous confondez mes deſirs avec mes deſſeins : il ne faut pas cependant les confondre. On peut deſirer & deſirer ſans bornes, pourvu qu'on n'entreprenne rien témérairement. Je puis donc vous répondre que mes deſirs

ne deviendront des desseins, que lorsque je pourrai me flatter de réussir. J'attendrai les circonstances, je consulterai, je prendrai toutes les mesures nécessaires, j'étudierai les obstacles, je chercherai les moyens de les surmonter, je ne hasarderai rien, & consultant toujours les rapports de ma position avec tout ce qui m'environne; je n'entreprendrai jamais au-delà de mes forces. Il y a lieu de présumer que, si je me conduis avec circonspection, sans rien précipiter, & sans trop entreprendre à la fois, je pourrai aller de projets en projets, quoique, jusqu'à présent, je n'aie encore été que de desirs en desirs.

Il ne faut pas perdre de vue cette différence entre les desirs & les desseins de Henri; car autrement on seroit exposé à le critiquer, comme un homme qui se repaît de projets chimériques.

La paix avec l'Espagne le mettoit dans une situation à pouvoir former des desseins. Il en avoit plusieurs.

1°. Faire fleurir l'agriculture, les manufactures, & le commerce. Pour cela, il falloit que les laboureurs, les artisans & les commerçans pussent se flatter de jouir avec sécurité des fruits de leurs travaux, & de leur industrie. Il se proposoit donc de leur ôter l'appréhension, où ils sont en général, de voir augmenter les impôts à proportion de leur aisance. Il vouloit les défendre contre les soldats, trop accoutumés depuis tant de guerres à piller les bourgeois des villes & les gens de la campagne: il vouloit les garantir des extorsions & des violences de ceux qui seroient capables d'abuser de son nom: il vouloit enfin les protéger contre les seigneurs puissans qui les avoient vexés jusqu'alors.

2°. Faire des réglemens pour l'administration

de la justice, afin qu'elle se rendît également à tous, sans être dispendieuse pour l'état, ni pour les particuliers.

3°. Marquer la subordination, en fixant les distinctions & les honneurs suivant la naissance & le mérite; en sorte que chaque condition fut considérée à proportion de son utilité; que tous les citoyens, les plus petits comme les plus grands fussent également protégés par les lois, & que n'entreprenant point les uns sur les autres, chacun se tînt à sa place.

4°. Accoutumer les gens de guerre à une discipline exacte: & afin de leur ôter tout prétexte d'user de violence, & tout sujet de mécontentement, ne leur faire jamais attendre la paix, & les récompenser chacun suivant ses services.

5°. Rétablir les fortifications des places frontières, & remplir ses arsenaux d'armes de toute espèce.

6°. Soumettre les ecclésiastiques à l'observation des canons, mettre un frein à leur avidité, détruire leur luxe, éteindre parmi eux tout faux zèle, tout fanatisme, & les forcer à prêcher d'exemple.

7°. Achever d'arracher jusqu'au germe des dissentions. Car les ligueurs étoient plutôt domptés que dissipés. Les François accoutumés à voir des révolutions ne les craignoient plus; beaucoup même en desiroient dans l'espérance de changer leur fortune; & la tranquillité publique leur étoit odieuse. Ainsi quoique personne n'osât remuer ouvertement, plusieurs étoient impatiens de remuer & n'attendoient que des nouveautés.

8°. Enfin, corriger tous les abus en matière de finances, recouvrer les fermes & les domaines aliénés, les mettre en bon ordre, les ména-

ger & mesurer la dépense sur la recette; non-seulement afin de ne se trouver jamais dans la nécessité de mettre de nouveaux impôts, mais encore afin de pouvoir décharger les peuples des tailles & de toute imposition personnelle.

C'est ainsi que les desseins du roi embrassoient la justice, la milice, la police & les finances. Il est évident que l'exécution auroit établi la tranquillité dans l'état, fait fleurir tous les arts utiles, & assuré le bonheur des peuples sur de solides fondemens. Mais il falloit encore affoiblir les ennemis du royaume, afin de leur ôter la puissance & la volonté d'en troubler le repos par leurs intrigues. Dans cette vue, Henri méditoit de former une ligue avec les puissances, qui appréhendoient de tomber sous la tyrannie de la maison d'Autriche, ou qui pouvoient s'élever en l'abaissant.

Ce dessein demandoit de grands préparatifs; par conséquent beaucoup de tems, & encore plus de prudence. Il n'y auroit eu que du danger à se hâter, avant d'avoir pris toutes ses mesures. Il falloit donc que le royaume, devenu tranquille & florissant, mît le roi en état d'agir avec toutes ses forces, sans craindre de s'épuiser, & que des négociations, dirigées par les intérêts de toutes les puissances, l'assurassent de pouvoir régler tous les mouvemens du corps des ligués.

L'état des choses, en 1598, ne laissoit voir que des difficultés dans l'exécution de ce projet. Cependant ce n'étoit pas-là le terme des desirs de Henri. Voulant assurer la tranquillité en Europe, comme dans ses propres états, il ne croyoit pas faire assez en abaissant la maison d'Autriche, s'il ne prenoit des mesures pour empêcher l'agrandissement de toute autre puissance, & il desiroit

de faire une république de tous les peuples chrétiens de l'Europe.

Au premier coup d'œil, il paroît chimérique de penser que ce desir puisse jamais devenir un dessein. Comment concilier tant d'intérêts contraires ? Comment étouffer des haines nourries par plusieurs siècles de guerre ? La différence des religions, que le fanatisme armoit les unes contre les autres, étoit seule un obstacle qu'il ne paroissoit pas possible de surmonter. Mais, Monseigneur, ne nous hâtons pas de juger. Voyons quelle idée Henri se formoit de cette république, les mesures qu'il se proposoit pour la former, & par quels degrés il devoit en amener peu-à-peu l'éxécution.

Il divisoit l'Europe en quinze dominations : cinq électives, les états du pape, l'empire, la Pologne, la Bohême & la Hongrie : six héréditaires, la France, l'Espagne, l'Angleterre, le Danemarck, la Suède, & la Lombardie, dont on devoit faire un royaume pour la maison de Savoie : & quatre républiques, Venise avec le titre de seigneurie ; une autre qu'il nommoit ducale, composée des états de Gènes, de Mantoue, de Parme, de Modène, de Lucques, de la Mirandole, de Final, de Monaco, &c : la confédérée, qui étoit celle des Suisses, & la provinciale, formée des dix-sept provinces des Pays-Bas.

Bien convaincu que la puissance ne croît pas à proportion de l'étendue des états, & qu'on s'épuise en voulant conserver des provinces éloignées toujours difficiles à défendre, Henri renonçoit à tous les droits de sa maison sur l'Italie, à toutes conquêtes nouvelles : & ne songeant point à reculer les bornes de ses états, il ne vouloit avoir dans la république, que l'autorité que les

confédérés lui accorderoient à la pluralité des voix. Or, il ne craignoit pas que ses vues pussent paroître suspectes ; car sa franchise & sa probité étoient reconnues.

Comme les puissances héréditaires sont celles, qui peuvent suivre avec plus de facilité des projets d'agrandissement, il étoit important de les contenir, afin qu'aucune d'elles ne pût s'élever au dessus des autres. Il devoit donc être arrêté qu'on n'ajouteroit rien à leurs états, & qu'elles resteroient telles qu'elles étoient. L'exemple de modération, que leur donnoit Henri, soutenu de l'intérêt commun de toutes les autres puissances, paroissoit mettre un frein suffisant à leur avidité.

Mais on projetoit de grands changemens, par rapport aux dominations électives, & aux républiques : car soit pour les former, soit pour les accroître, la maison d'Autriche devoit être dépouillée de tout ce qu'elle possédoit hors de l'Espagne. Elle devoit l'être du royaume de Naples, en faveur du pape, de la Sicile, destinée aux Vénitiens ; de la Lombardie, dont on faisoit un nouveau royaume héréditaire pour les ducs de Savoie ; de la Hongrie, & de la Bohème, auxquelles on devoit ajouter l'Autriche, la Carinthie, la Croatie, la Carniole, &c. pour en faire deux états puissans ; du Tirol, de l'Alsace, & de la Franche Comté, qu'on se proposoit de joindre à la république confédérée des Suisses, & des dix provinces qu'Alexandre Farnèse avoit conservées aux Espagnols dans les Pays-Bas, & qu'on projetoit d'unir aux Etats-Généraux.

Ces états électifs & républicains, assez puissans par leur union pour empêcher l'agrandissement des autres, étoient tous de nature à ne pouvoir jamais s'agrandir. Des limites certaines,

marquées entre les quinze dominations, paroissoient devoir prévenir tout sujet de guerre; & s'il naissoit encore quelques différens, ils devoient être jugés dans des conseils établis à cette fin.

Quant à ce qui regarde le culte, Henri eût voulu que la république chrétienne n'eût professé que la religion catholique. Mais considérant les progrès du luthéranisme & de la prétendue réforme, il les trouvoit si bien établis, qu'il ne croyoit pas pouvoir tenter de les détruire sans exposer l'état & l'église même à de grands maux; il se proposoit de chercher quelque tempérament, pour porter ces trois religions principales à se tolérer. Dans les pays où elles formoient trois partis puissans, il vouloit qu'elles fussent toutes trois également permises: mais de ceux où il n'y en avoit alors qu'une, il excluoit absolument les deux autres. Le luthéranisme & le calvinisme, par exemple, n'auroient pu être introduits ni en Espagne ni en Italie.

Vous concevez qu'en 1598, la plupart de ces projets n'étoient encore que des desirs, & c'est ainsi que nous les devons considérer nous-mêmes, tant que Henri n'en pourra pas tenter l'exécution. Nous prévoyons cependant que s'il ne fait pas tout ce qu'il desire, il fera certainement de grandes choses: car ses desirs le mettent au moins dans le bon chemin. Peu capable de s'égarer dans la route qu'il vouloit s'ouvrir, il fut encore assez heureux pour trouver un excellent guide dans Rosny. Il faut que je vous fasse connoître plus particuliérement ce grand ministre: car vous jugeriez mal des projets, que je viens d'exposer, si vous ne connoissiez pas également le caractère & l'esprit des deux hommes qui les méditoient ensemble.

Henri, ayant découvert de bonne heure des diſpoſitions dans le jeune Roſny, lui fit abandonner toutes ſes études de collège ; & voulant qu'il fût élevé comme lui-même, il chargea Chrétien de l'inſtruire dans l'hiſtoire & dans les mathématiques. Depuis douze ans juſqu'à ſeize, Roſny apprit ſous ce maître, à lire avec réflexion, à faire des extraits de ſes lectures, & à contracter toutes les bonnes habitudes de l'ame & de l'eſprit. Chrétien a donc eu la gloire de former deux grands hommes. C'eſt qu'il a eu du mérite lui-même : mais vous conviendrez auſſi qu'il a eu du bonheur.

A l'âge de ſeize ans, Roſny prit le parti des armes, & quoique d'une ancienne famille, alliée même de la maiſon des Bourbons, il ne ſervit d'abord qu'en qualité de ſoldat, apprenant à obéir pour commander un jour. Il faiſoit alors un journal des choſes qu'il obſervoit, il y joignoit des réflexions de Henri & de quelques autres perſonnes inſtruites, il continuoit ſes extraits dans les momens qu'il pouvoit donner à la lecture, & il ſe formoit inſenſiblement à la guerre & à toutes les parties du gouvernement.

Depuis 1577 juſqu'en 1596, il ſervit le roi ſans recevoir aucune récompenſe ; ſoit parce que dans cet intervalle Henri pouvoit peu par lui-même, ſoit parce qu'il n'oſoit pas faire pour Roſny tout ce qu'il auroit deſiré. Dans la ſuite, il le fit ſurintendant des finances, grand-voyer de France, voyer particulier de Paris, grand-maître de l'artillerie, gouverneur du Poitou, ſurintendant des fortifications & bâtimens, gouverneur de Mante & de Jargeau, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la reine, gouverneur de la Baſtille, duc & pair, ſon principal

cipal ministre, & il l'enrichit. Mais pour juger Rosny ; il faut moins considérer les places qu'il a remplies, que la manière dont il s'est élevé.

Sous les rois Charles VIII, Louis XII, François I, Henri II, François II, Charles IX, & Henri III, les emplois & les dignités s'acquéroient par l'intrigue : quelquefois on les accumuloit tout-à-coup sur un homme, qui n'avoit d'autre titre que trop de complaisance pour les vices du prince, & un courtisan pouvoit aspirer à la plus grande fortune, pourvu qu'il *n'eût ni honneur ni humeur*. A mesure que Henri IV fut plus maître de dispenser les charges de l'état, il se fit une loi de les donner au mérite, qu'il savoit discerner. Il n'avança donc Rosny, que parce qu'il le connoissoit. Il l'éprouvoit avant de l'employer ; & quoiqu'il le comblât de confiance & de faveur, sa confiance & ses faveurs ne furent jamais précipitées. Aussi trouva-t-il toujours en lui un ministre, qui remplit toute son attente.

Nous avons des mémoires de Rosny sur les desseins de Henri. Il les avoit rédigés d'après ses conversations avec le roi, & il y avoit joint ses propres réflexions. Rien n'est plus sage. Tout est prévu, tout est préparé ; de sorte que des entreprises, qui paroissoient chimériques, deviennent simples & faciles. Je serois trop long, si je voulois entrer dans des détails : mais pour vous faire voir dans quel esprit Rosny traitoit les affaires de gouvernement, je vais rapporter quelques-unes de ses maximes. Je les choisirai parmi un grand nombre toutes excellentes, que vous trouverez dans ses mémoires.

I.

Quelque habile qu'on soit, on aura difficilement des succès, si on ne rapporte pas toutes

ſes opérations à un but fixe & déterminé ; ſi on ne ſait pas les conduire ſans précipitation & par degrés juſqu'au terme qu'on médite ; & ſi on ne ſait pas prévoir & ſaiſir le moment d'agir à propos.

II.

Il eſt très-dangereux de juger vaguement de l'avenir ; car s'il arrive dans les entrepriſes des cas inopinés, on pourra bien n'avoir pas la liberté d'agir, ni même le pouvoir de délibérer.

III.

Il faut bien connoitre les lieux, les tems, les perſonnes, les caractères, les eſprits : & on doit moins conſidérer ce que feront les hommes, en ſuppoſant qu'ils ſe conduiront bien ; que ce qu'ils feront, en ſuppoſant en eux les paſſions qu'on leur connoît.

IV.

L'ambition conſeille mal ſur toutes ces choſes. Comme elle nous cache les obſtacles, elle nous engage témérairement : & il arrive que nous échouons, ou que nous ſommes dans l'impuiſſance de ſoutenir nos premiers ſuccès. Charles VIII, Louis XIII, François I, Charles-quint, Philippe II, en ſont des exemples.

V.

Mais trop de circonſpection ne conſeille pas mieux. Alors on ne voit que les inconvéniens dont on eſt menacé ; on redoute juſqu'aux plus petits ; on ne porte pas la vue plus loin ; on s'aveugle ſur les moyens de les éviter. En un mot, on ne voit que le préſent, & on ne ſe prépare pas des avantages dans l'avenir.

VI.

Lorſqu'on forme des projets, il ne faut donc ni trop ſe flatter, ni trop déſeſpérer. Le ſuccès en

paroît-il assuré ? Il y faut chercher & trouver des difficultés, afin de n'être pas arrêté par des cas inopinés. Paroît-il incertain, il faut employer toutes les ressources de son esprit, pour applanir d'avance les obstacles. Car l'homme prudent ne se décourage jamais & ne laisse jamais rien au hasard, lorsqu'il a le tems de concerter ses démarches.

VII.

L'ignorance, la vanité, la prospérité, la pusillanimité, la paresse, les dissipations, les plaisirs sont les écueils des entreprises. Voilà où vont échouer d'âge en âge ceux qui gouvernent : ils ne songent point à s'instruire par les naufrages des autres : ils se brisent tous au même écueil & par la même imprudence : & nous voyons des débris de toutes parts. Que leurs fautes soient donc des leçons pour nous ; & que les expériences du passé nous apprennent à nous conduire dans l'avenir. Mais observons sur-tout la différence des circonstances : car il n'est pas toujours sûr que ce qui a réussi, doive réussir encore.

VIII.

L'administration est toujours mauvaise, lorsque les affaires sont examinées tumultuairement, conduites inconsidérément, & entreprises sans avoir pourvu à tout.

IX.

Mais de quelque précaution qu'il faille user pour ne rien précipiter, il est certain que la pire de toutes les résolutions est, de n'en prendre aucune. Il est donc quelquefois nécessaire de laisser quelque chose au hasard.

X.

Que vos ennemis ne vous préviennent jamais. Tout le péril est souvent dans le retardement.

Quand les conjonctures ſont preſſantes, ce n'eſt pas le moment de délibérer : il faut agir, & s'attendre à trouver dans ſon courage de quoi ſurmonter les obſtacles qu'on n'a pas eu le tems de prévoir.

XI.

Que vos alliés, ſans méfiance, comptent toujours ſur vous ; & que vos ennemis ne puiſſent pas vous refuſer leur eſtime.

XII.

Soyez donc franc, vrai, ſincère. Que vos engagemens ſoient inviolables. Exercez-vous à toutes les vertus : ayez l'ambition d'être aimé & conſidéré. Que ce ſentiment ſe montre dans vos actions, dans vos diſcours, dans votre contenance, & juſques dans les mouvemens qui vous échappent. Car les hommes ſe hâtent de juger ſur l'extérieur : ils ſe préviennent favorablement ou défavorablement, & les premiers jugemens ſont ſouvent la réputation.

XIII.

Ne comptez ſur vos alliés, que lorſqu'ils ont des intérêts communs avec vous ; & jugez de ce qu'ils feront, moins par les choſes qu'ils promettent, que par la connoiſſance de ce qu'ils peuvent.

XIV.

Ne vous engagez donc pas dans une entrepriſe, où vous ne pourriez réuſſir, ſans leurs ſecours, & où ils vous abandonneroient par impuiſſance.

Henri avoit péché contre cette maxime, en déclarant la guerre à l'Eſpagne ; & l'aveu qu'il en faiſoit, ne permet pas de croire qu'il fût capable de retomber dans une pareille faute. Il avoit d'ailleurs fait cette démarche comme malgré lui, & pour céder aux conſeils de ceux qui

l'importunoient. Mais cela même donna lieu à une nouvelle maxime. C'eſt :

XV.

Que la raiſon, la prudence, la capacité & le mérite des perſonnes doivent ſeuls préſider aux délibérations, & qu'on n'y doit faire entrer pour rien la faveur, la haine, l'envie, la complaiſance & l'importunité.

XVI.

Aimez les intérêts de vos alliez, comme les vôtres; &, par conſéquent, avant de contracter des alliances, voyez quelles ſont les puiſſances, dont vous pouvez embraſſer les intérêts ſans vous nuire à vous-même : ou ſi vous devez faire des ſacrifices, conſidérez ſi vous y trouverez des avantages, qui vous dédommagent ſuffiſamment.

XVII.

Etudiez donc les états de vos voiſins : connoiſſez-en le gouvernement, la ſituation, les forces, les richeſſes, la foibleſſe, les intrigues, les factions, les vues, le caractère de ceux qui ont le plus d'influence, leur eſprit, leurs talens, leurs deſſeins, leurs jalouſies, &c. Sachez comment on prend des réſolutions, comment on eſt capable de les ſoutenir. D'après cela vous choiſirez vos alliez, & vous ſaurez de quelle manière vous pouvez négocier avec eux.

XVIII.

Mais ſi vous voulez donner du prix à votre alliance il faut vouloir par vous-même; & il faut ſavoir ce que vous pouvez tout ſeul, ſi vous voulez juger de ce que vous pourrez avec le ſecours de vos alliés.

XIX.

Etudiez donc vos provinces, voyez à quoi elles ſont propres pour le ſol, par la ſituation,

par l'induftrie des habitans. Connoiffez le caractère de vos fujets, leurs mœurs, leurs vertus, leurs vices. Demêlez les particuliers qui fe diftinguent dans les differentes claffes. Puniffez, récompenfez. Employez, après avoir éprouvé. Encouragez les talens, le mérite, la naiffance; diftribuez les emplois avec difcernement. Faites le cens de votre peuple.

XX.

Pour avoir obfervé une fois, on ne peut pas fe flatter d'avoir tout vu. Tout change d'ailleurs; & quand on fuppoferoit que rien n'eût échappé, il faudroit, par conféquent, obferver encore. Quelque fage que foit le plan que vous vous ferez fait, il fera dangereux de s'obftiner à le fuivre, lorfque les circonftances ne feront plus entiérement les mêmes. Changez-le donc, ou modifiez-le, à mefure que vous obferverez des changemens, duffiez-vous abandonner tous vos anciens projets, pour en former de nouveaux.

XXI.

Ne changez cependant qu'avec raifon. Ne paffez pas légérement de deffein en deffein. Souvent ce qui paroît difficile, & qu'on abandonne, devient facile avec le tems; & on fe trouve des reffources, qu'on n'avoit pas prévues.

XXII.

C'eft fur-tout l'état mobile des chofes qu'il faut étudier; afin de n'être jamais furpris, lorfque les changemens furviennent: alors foit que le tems amène des avantages, ou des abus, vous pourrez recueillir les uns & remédier aux autres.

XXIII.

Il eft beau de fe faire le plan le plus parfait, pourvu qu'on mette une différence, comme Henri, entre les defirs & les deffeins. Defirez donc le

plus grand bien ; mais ne tentez que ce que vous pouvez exécuter. Car plus les entreprises sont grandes, plus il est honteux de s'y être engagé inconsidérément. En se trompant de la sorte, on ruine sa réputation ; on perd par conséquent de son autorité, & il arrive qu'on trouve, jusques dans les plus petits projets, des difficultés qu'on qu'on ne peut vaincre.

XXIV.

Quand la corruption est parvenue à un certain point, la vie d'un homme, quelqu'habile qu'il soit, ne suffit pas pour corriger tous les abus. Considérez donc ce que vous pouvez, faites-le ; & mettez vos successeurs en état de faire davantage.

XXV.

Le gouvernement est bon, lorsqu'il n'y a point d'hommes, ni de champs inutiles : il est moins bon, à proportion qu'il y a plus d'hommes désœuvrés, & de champs incultes.

Ces maximes, Monseigneur, ne sont pas dans les mémoires de Rosny, avec les mêmes expressions, ni avec le même ordre : mais l'esprit s'y trouve ; & il se trouve encore dans sa conduite, & dans celle de Henri. Vous pouvez juger par-là qu'ils ont prévu l'un & l'autre les difficultés que nous pourrions faire contre les grands projets de Henri ; & que ce n'est pas sans fondement, qu'ils ont eu quelque espérance de réussir. Connoissant donc le but auquel ils ont rapporté toutes leurs opérations, il ne le faut pas perdre de vue, si vous voulez bien juger des dernières années de son règne. C'est une chose qui mérite d'être observée, qu'un plan d'administration bien fait & bien suivi : les exemples n'en sont pas communs dans l'histoire.

Il n'y a qu'un défaut dans nos desseins, disoit le roi, en causant sur ce sujet avec Rosny; & je perds courage, quand j'y pense. C'est que je ne sais pas quel sera mon successeur. Je crains qu'au lieu de m'imiter, il ne ruine tout ce que j'aurai fait. Je vois déja les prétentions des princes du sang, & les factions qui renaissent. Des enfans m'ôteroient toutes ces craintes. Je pourrois former des élèves digne du trône: je m'en flatterois au moins. Mais je n'en ai point, & j'ai une femme qui ne m'en donnera pas. Il est vrai que mon mariage est nul: il sera bientôt déclaré tel. Cependant je ne serai guère plus avancé: car je tomberai dans l'embarras d'avoir à choisir une autre femme. Si j'en prends une qui ne soit pas féconde, je me serai marié inutilement, & si elle n'est pas aimable, je me serai marié pour mon malheur. Je voudrois sept choses dans une femme, de la beauté, de la chasteté, de la complaisance, de l'esprit, de la fécondité, de la naissance, & des grands états. Mais, mon ami, je crois que cette femme n'est pas encore née: voyons ce qui peut me convenir, parcourons ensemble toute l'Europe, ou plutôt je vais la parcourir tout seul, car j'y ai plus pensé que vous. Il parcourut donc, & le résultat fut que sa femme n'étoit pas encore née.

Sire, répondit Rosny, tout ce que je puis conclure de vos discours, c'est que vous ne trouvez point de femme, & que cependant vous voulez vous marier: deux choses assez difficiles à concilier. Mais puisque parmi ce que vous connoissez, vous ne trouvez rien qui vous puisse convenir; je vous conseillerois de faire publier, que toutes les jolies filles de votre royaume eussent à se rendre à Paris. Vous mettriez à part celles

dont la figure vous plairoit davantage. Vous les confieriez à des femmes prudentes, qui obſerveroient leur humeur, leur caractère, leur eſprit; & ſur leur rapport vous en choiſiriez une. Car pour moi je ne vois pas qu'il ſoit bien néceſſaire que votre femme ait de la naiſſance & des états; & je crois que vous devez être content, ſi elle eſt belle, aimable & féconde.

Or, dit le roi, puiſque vous ne demandez que ces trois conditions, laiſſons votre aſſemblée de filles, qui me fait rire; & qui en feroit rire d'autres. J'ai trouvé ce qu'il me faut. Je connois une perſonne belle, aimable & féconde; & vous la connoiſſez auſſi. *Il faut que je ne la connoiſſe pas auſſi bien que votre majeſté: car je ne la devine pas.* Roſny ſoupçonnoit bien cependant que c'étoit Gabrielle. Vous la devineriez, ſi vous vouliez, reprit Henri; & vous faites l'imbécille, parce que vous voulez que je la nomme. Hé bien, c'eſt ma maîtreſſe. Ce n'eſt pas que je penſe l'épouſer: mais je voudrois ſavoir ce que vous en diriez. *Je dirois, ſire, que vous auriez peu d'égard à ce que vous devez à votre perſonne & à votre état.* Mais encore quels ſont les inconvéniens, qui ſuivroient ce mariage? car je veux que vous me parliez librement, puiſque je vous ai choiſi pour me dire mes vérités.

Outre que vous vous expoſeriez à être blâmé de tout le monde, répondit Roſny, & à vous repentir vous-même, lorſque l'illuſion diſſipée vous laiſſeroit voir votre honte, je ne vois pas comment vous régleriez les droits de vos enfans. Le premier quoique né dans un double adultère, penſera devoir être votre ſucceſſeur, parce qu'il eſt l'aîné. Le ſecond qui va naître dans un ſimple adultère, ſe croira plus légitime, & voudra ſe

placer lui-même ſur le trône. Cependant l'un & l'autre ſeront traités de bâtards par les enfans qui naîtront après votre mariage. Or je n'imagine pas comment vous préviendriez les troubles, que produiroient de pareilles prétentions; & je vous laiſſerai penſer, avant de vous en dire davantage. Ce ne ſera pas trop mal fait, répartit le roi; car vous en avez aſſez dit pour la premiere fois. Je vous promets de ne point faire part de notre converſation à ma maîtreſſe, de peur de vous mettre mal avec elle. Quoiqu'elle vous aime & vous eſtime encore davantage, elle a toujours quelque ſcrupule ſur le traitement que vous me conſeilleriez de faire à ſes enfans. Elle me dit quelquefois que vous préférez mes états & ma gloire à mes plaiſirs & à ma perſonne même : en quoi elle a raiſon & vous auſſi.

Si cette converſation laiſſe entrevoir dans Henri des foibleſſes, qui contribuerent à ſes malheurs, & qui, par conſéquent, doivent être miſes ſous vos yeux; elle fait reſpecter en lui l'amour qu'il montre pour la vérité. Il remporte au moins une ſorte de victoire ſur ſes paſſions, puiſqu'il permet à un miniſtre fidelle de les combattre, & qu'il l'en chérit davantage.

Cependant Gabrielle parloit & ſe conduiſoit, comme ſi elle eût été aſſurée d'être bientôt reine, lorſque ſa mort diſſipa les appréhenſions de ceux qui s'intéreſſoient véritablement au roi. Henri eut à peine recouvré ſa liberté, qu'il s'engagea de nouveau; & Henriette d'Entragues, dont il devint amoureux, lui arracha une promeſſe de mariage. Honteux de montrer cette nouvelle foibleſſe à Roſny, il ne put jamais prendre ſur lui de la cacher à un homme vrai, dont les conſeils lui étoient néceſſaires. Il la lui montra donc

avec une ſorte de confuſion, & Roſny lui parla avec franchiſe. Sur ces entrefaites, ſon mariage avec Marguerite de Valois ayant été déclaré nul, il épouſa Marie de Médicis. Nous n'aurons que trop d'occaſion de parler de cette femme & de cette maîtreſſe, & Henri nous prouvera que plus on a de paſſion pour ce ſexe dangereux, moins on eſt heureux dans le choix. Paſſons aux affaires d'état.

Il eſt impoſſible à un prince d'exécuter de grandes choſes, lorſqu'il doit pluſieurs fois ſes revenus, & que ſes ſujets ſont accablés ſous le faix des impôts. Alors l'agriculture eſt à peine cultivée, le commerce languit, l'induſtrie eſt éteinte; & le prince eſt d'autant plus impuiſſant, que ſes peuples ſont miſérables. Il faut donc commencer par acquiter les dettes de l'état, & par ſoulager les peuples.

Les dettes avoient pluſieurs cauſes. Henri en avoit lui-même contracté avec les puiſſances étrangères, qui lui avoient donné des ſecours; & avec les principaux chefs de la ligue, qu'il avoit achetés chérement. Ses prédéceſſeurs en avoient fait de plus grandes à force de profuſion; & le déſordre des finances avoit mis au pillage les revenus de la couronne, & les biens des ſujets. Comme cette dernière cauſe eſt celle qui fait principalement la miſère des peuples, &, par conſéquent, la miſère des ſouverains, il eſt néceſſaire de vous en donner quelque idée.

Il y a quatre choſes à conſidérer dans les finances. 1°. Juſqu'où le peuple peut contribuer aux beſoins de l'état: car il ne doit pas payer au-delà de ſes facultés. 2°. Quelles ſortes d'impoſitions on doit préférer: doit-on les mettre ſur les terres, ſur les perſonnes, ſur l'induſtrie, ſur les

consommations, &c: car le choix n'est pas indifférent. 3°. Comment la levée des impôts doit se faire, afin que la perception soit la moins dispendieuse : car ce que la perception coûte de trop, n'enrichit pas le souverain, & cependant les sujets se ruinent. 4°. L'usage qu'on doit faire des sommes qui restent, les frais de perception ayant été prélevés : car si on les dépense sans économie, elles ne suffiront pas aux besoins de l'état, & il faudra charger encore les peuples.

Voilà quatre choses auxquelles on n'avoit eu aucun égard sous les prédécesseurs de Henri IV. Les peuples payoient plus qu'ils ne pouvoient : on les surchargeoit indifféremment de toutes sortes d'impositions, sans considérer combien elles étoient onéreuses. La perception des deniers étoit très-dispendieuse; & les revenus de l'état étoient dissipés.

Pendant long-tems les rois de France ont été bornés au seul revenu de leur domaine, qui consistoit en fonds de terre & en droits seigneuriaux. Seulement dans des cas extraordinaires, la nation leur accordoit des subsides, & leur permettoit pour un tems limité de lever un certain impôt sur les denrées & marchandises, ou sur les fonds de terre, ou sur les feux, &c.

Charles VII, qui imposa le premier la taille, la rendit perpétuelle après avoir chassé les Anglois, c'est-à-dire, lorsque la paix rendoit cet impôt moins nécessaire, & qu'on devoit s'attendre à le voir supprimé. Cependant il ne trouva point d'opposition dans le peuple, que la taille chargeoit peu : en effet elle ne produisoit alors que dix huit cents mille livres. Mais Louis XI la porta jusqu'à quatre millions sept cents quarante mille livres, Charles VIII à cinq millions huit cents trente

mille ; Louis XII à sept millions six cents cinquante mille ; & François I à quinze millions sept cents trente mille. Ce que ce dernier roi fit de plus mal, remarque Rosny qui désapprouvoit cet impôt, c'est qu'il donna l'exemple à ses successeurs de charger les peuples, sans alléguer d'autre raison, que *tel est notre bon plaisir*. En effet depuis on a toujours augmenté les anciennes impositions, & on en a imaginé de nouvelles. Vous croirez peut-être que les revenus nets de la couronne s'en sont accrus. Il est cependant certain qu'ils ont été en diminuant d'un règne à l'autre, depuis François I jusqu'à Henri III inclusivement. C'est que, *plus les potentats s'arrogent d'autorité, & entreprennent de faire des levées tortionnaires sur leurs sujets, plus ont-ils de desirs déréglés, &, par conséquent, s'engagent à des dépenses excessives*, ruineuses pour eux, comme pour leurs sujets. C'est une observation que Rosny faisoit faire à Henri.

Il y a deux sortes de tailles, en France : l'une réelle, & l'autre personnelle. La premiere se leve dans les généralités, dont on a fait le cadastre ; & chacun sait ce qu'il doit, parce que les fonds de terre payent au prorata les uns des autres. Il n'en est pas de même dans les généralités, où il n'y a point de cadastre. Rien n'y est réglé, & ceux qui sont chargés de la perception, taxent arbitrairement chaque particulier. C'est pourquoi cette taille se nomme personnelle. Si vous considérez combien cet impôt doit occasionner d'injustices, de fraudes & de vexations, vous comprendrez pourquoi un des desirs de Henri étoit de le supprimer entiérement.

Outre les tailles, il y avoit encore d'autres impôts, nommés aides, gabelles, entrées, &c. Plusieurs gouverneurs & plusieurs grands en le-

voient eux-mêmes à leur profit. Quelquefois ils le faisoient de leur propre autorité, d'autrefois en vertu des édits qu'ils avoient surpris par intrigue. Il ne dépendit pas d'eux que cet abus ne subsistât sous l'administration de Rosny. Le comte de Soissons tenta d'obtenir du roi une imposition de quinze sous sur chaque ballot de toile, qui entroit dans le royaume, ou qui en sortoit; disant qu'il n'en tireroit que dix mille écus, quoique Rosny pensât qu'elle en produiroit près de trois cents mille. Dans le même tems, des courtisans sollicitoient pour obtenir plus de vingt autres édits, tous à charge au peuple. Rosny alloit sortir pour faire des remontrances sur de pareilles vexations, lorsqu'il vit arriver chez lui mademoiselle d'Entragues, alors marquise de Verneuil, qui étoit du nombre des intéressés. Comme il ne lui cacha point son dessein, en vérité, lui dit-elle, le roi seroit bien bon, s'il mécontentoit tant de gens de qualité pour satisfaire vos fantaisies. Et à qui, ajouta-t-elle, voudriez-vous que le roi fît du bien, si ce n'est à ses parens, à ses courtisans & à ses maîtresses? Madame, vous auriez raison, répondit Rosny, si le roi prenoit cet argent dans sa bourse : mais il n'y a nulle apparence qu'il veuille le prendre dans celle des marchands, des artisans, des laboureurs & des pasteurs. Ces gens là qui le font vivre & nous tous, ont assez d'un seul maître, & n'ont pas besoin de tant de courtisans, de princes & de maîtresses.

Il y avoit bien d'autres abus dans les impositions. Nous nous bornerons pour le présent au peu que je viens de dire; parce que nous pourrons traiter quelque jour cette matière. Passons aux abus qui se commettoient dans la levée des impôts.

Quand on n'y emploieroit que des personnes fidelles, le trop grand nombre est un abus, parce qu'il multiplie les frais sans nécessité : mais cette supposition n'est pas dans la nature. Il est au contraire certain, que plus il y aura de gens de finance, plus il y aura d'hommes avides de s'enrichir. Ils s'enhardiront dans les malversations par l'impuissance où sera le gouvernement de veiller sur un si grand nombre : & l'exemple entraînera même peu-à-peu ceux qui se seroient contentés d'un gain légitime. Chacun fera ce qu'il verra faire. L'usage de piller deviendra insensiblement un droit, parce qu'on raisonnera sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres ; & l'honnête homme ne passera que pour une dupe.

Les fermes, par exemple, ne rapportoient pas au roi la moitié de ce qu'elles coûtoient au peuple. Il y en avoit plusieurs raisons : la premiere, c'est que les fermiers, au lieu de percevoir par eux-mêmes les impôts, les affermoient à un grand nombre de sous-fermiers, qui gagnoient sur eux ; comme ils gagnoient eux-mêmes sur le prince. La seconde, c'est que les fermes étoient toujours adjugées à la compagnie, qui donnoit le plus aux courtisans, & par conséquent, le moins au roi. Les grands, ceux-mêmes qui entroient au conseil, étoient intéressés dans les fermes : ils en partageoient les profits ; tous étoient financiers. La troisieme, qui est une conséquence de la seconde, c'est que les fermiers du roi pouvoient commettre impunément toutes sortes de vexations, toujours sûrs de trouver des protecteurs, & d'avoir pour eux le conseil des finances. Ils obtenoient même des édits pour s'autoriser à commettre impunément des extorsions. Enfin ils étoient obligés d'entretenir des milliers d'hommes

aux portes des villes, afin qu'on ne fraudât pas leurs droits, & un plus grand nombre dans les campagnes, afin d'empêcher la contrebande.

Alors il n'y avoit point d'emploi dans les finances qui ne pût enrichir celui qui l'obtenoit. Chacun en briguoit : le courtisan faisoit un trafic de son crédit : il ne s'en cachoit seulement pas: & cela s'appelloit faire des affaires.

Rosny ayant fait défense aux sous-fermiers de payer aux fermiers, leur ordonna de lui communiquer les sous-beaux, & d'en faire voiturer le montant au trésor de l'épargne. Par ce moyen, il connut le produit des fermes, les profits des fermiers & ceux des courtisans. Il mit ensuite les fermes à l'enchère, & elles furent presque doublées.

Il nous reste à considérer les abus dans la derniere partie des finances, c'est-à-dire, dans l'usage des revenus de l'état.

Non-seulement, les rois avoient aliéné presque tout leur domaine : ils avoient encore engagé une partie des tailles, aides, gabelle & autres impositions. C'étoient les grands du royaume, & des princes étrangers, qui jouissoient de ses revenus. Chacun d'eux affermoit sa partie à des compagnies différentes ; ce qui multiplioit les régisseurs & les vexations.

Les dettes de cette espèce que l'état avoit contractées, montoient à cent cinquante millions, & en y joignant les autres, il devoit deux cents quatre-vingt-seize millions, six-cents vingt mille, deux cents cinquante-deux livres. Cependant les revenus de Henri en 1585 n'étoient que de vingt-trois à vingt-quatre millions. Cet exposé fait voir combien les deniers publics avoient été mal administrés.

Il

Il eſt vrai que les beſoins de l'état avoient mis dans la néceſſité de contracter des dettes : il eſt vrai auſſi que la plus grande partie provenoit du peu d'économie des prédéceſſeurs de Henri, de la prodigalité ſur-tout du dernier roi, des malverſations du ſurintendant François d'O, &, après lui, de celles du conſeil des finances. Les choſes étoient au point que l'état devoit beaucoup plus qu'il n'avoit emprunté. Car, parmi les créanciers, les uns n'avoient prêté qu'une partie de la ſomme, qu'ils prétendoient leur être due ; & d'autres n'avoient rien prêté. Chacun profitant de la licence des tems, ſe portoit pour créancier ſur de faux titres ou ſur les plus légères prétentions. S'il étoit rejeté, il vendoit ſa créance à vil prix à un membre du conſeil, ou à un ſeigneur accrédité ; & dès-lors la dette étoit reconnue, & l'état payoit.

Il étoit d'autant plus difficile de remonter à la ſource de ces abus & de remédier à tous, que le conſeil s'étoit appliqué à mettre beaucoup de confuſion dans les finances. C'étoient un vrai chaos. On ne voyoit point le rapport de la dépenſe à la recette. Les revenus paroiſſoient toujours engagés d'avance ; & pour le courant d'une année, on anticipoit ſur une autre, ou pluſieurs. Par ce moyen, les auteurs de ce déſordre détournoient à leur profit une partie des deniers publics, & il falloit continuellement faire de nouveaux emprunts.

La misère publique qui croiſſoit avec ce déſordre, devenoit un Pérou pour les gens de finance. Il eſt certain que le peuple, appauvri par les guerres & par les impôts, étoit ſouvent dans l'impuiſſance de payer entiérement la taille. Il y avoit donc des nonvaleurs inévitables. Mais ſous prétexte, les receveurs, chargés de lever cette im-

position, faisoient passer pour nonvaleur des sommes qu'ils ne recevoient pas dans le tems, & dont ils se faisoient payer ensuite à leur profit. En 1598, il étoit dû vingt millions d'arrérages sur les tailles de 1594, 1595, 1596. Le roi en fit une remise entière à ses sujets. Par cette générosité, il leur donna beaucoup plus de vingt millions; car il les délivra des frais qu'on n'auroit pas manqué de leur faire pour les forcer à payer.

Pour corriger les abus que je viens d'exposer, & beaucoup d'autres dont je ne parle pas, le plan de Rosny fut, 1°. de faire une recherche exacte de tous les revenus du royaume; d'en découvrir l'origine & la nature, les frais qu'il en coûte pour la perception, la charge dont ils sont au peuple, l'utilité dont ils sont à l'état, & de faire ensuite des réglemens en conséquence.

2°. De faire un état bien circonstancié des domaines aliénés, des revenus engagés, des rentes constituées sur les tailles, gabelle, aides, &c, des gages & droits affectés aux offices de toute espèce, en un mot, de toutes les dettes, pour reconnoître ce qu'il convenoit de régler, de diminuer, ou d'acquitter peu-à-peu suivant les circonstances.

3°. Enfin, de faire un dénombrement de tous les officiers employés dans la maison du roi, dans le militaire, dans l'administration de la justice, dans la police & dans les finances; en remarquant ceux qui sont nécessaires, & ceux qu'on peut retrancher comme inutiles. Ce dernier objet n'étoit pas un des moins importans : car depuis François I, les rois, pour trouver promptement des fonds, avoient créé & vendu un grand nombre d'offices. La justice, la police & les finances n'en étoient pas mieux administrées, au contraire.

Cependant tous ces nouveaux officiers étoient à charge à l'état, par les gages qu'on leur payoit, par les droits qu'ils exigeoient en exerçant leurs offices, enfin par les exemptions dont ils jouissoient, & dont le faix retomboit sur le peuple.

Pour exécuter ce plan, Rosny fut obligé de voir presque tout par lui-même, trouvant trop peu d'intelligence ou trop peu de probité dans ceux qu'il pouvoit employer. Engagé dans un travail immense, il avoit encore à vaincre les difficultés que faisoient naître ceux qui s'intéressoient aux désordres. Les princes, les ministres, les courtisans, les financiers, les gens de robe, toutes les sangsues du peuple s'élevoient contre son administration. Il falloit qu'il fut sourd à tous ces cris: il falloit que Henri le fût lui-même. Si le roi eût molli, Rosny n'eût fait que de vains efforts.

Dans ses mémoires que les hommes d'état ne sauroient trop étudier, vous verrez les opérations qu'il a faites d'année en année. Vous en trouverez un exposé plus abrégé dans les *Recherches & considérations sur les finances de France*. C'est l'ouvrage d'un homme connu par plusieurs autres, & qui me paroît fort instruit dans ces matières. Pour moi, je me bornerai à vous faire voir quel a été le fruit des travaux de Rosny dans le cours de près de quinze ans : c'est-à-dire, depuis 1595, qu'il fut chargé des finances, jusqu'en 1610.

On est étonné des ressources qu'il se procura, en rétablissant l'ordre : jugez-en par les effets. Il employa douze millions pour remplir les arsenaux de munitions, d'artillerie & d'armes de toute espèce: cinq & davantage, pour les fortifications des places frontières : autant pour les ponts, chemins, chaussées, rivières, &c : six en bâti-

mens & en églises, deux en meubles : & six en divers dons faits par le roi. Cependant il diminua les tailles de cinq millions, réduisit plusieurs autres impôts à la moitié, augmenta les revenus de la couronne de quatre millions, acquitta des dettes pour cent, racheta des domaines aliénés pour trente-cinq, & il se trouva dans les coffres du roi, soit en réalité, soit en crédit, quarante-un millions, soixante-quatorze mille livres.

Puisque Rosny, en corrigeant les abus, soulageoit les peuples, payoit les dettes, fournissoit à plusieurs dépenses extraordinaires, augmentoit les revenus de la couronne, & amassoit encore plus de quarante millions; vous pouvez juger combien les deniers publics avoient été dissipés auparavant, & combien ils le seront toutes les fois qu'on les abandonnera aux courtisans, qui font des affaires. Mais c'en est assez sur ce sujet.

Le traité de Vervins ayant assuré la paix, on fit une réforme des troupes. Elle ne fut pas aussi considérable que l'économie de Rosny l'eût desiré, parce que les militaires, qu'on avoit besoin de ménager, voulant tous avoir des places & des gouvernemens, on fut obligé, par égard pour eux, de conserver bien des garnisons inutiles.

Vers ce tems, le roi étant tombé dangereusement malade, disoit souvent à Rosny : *Mon ami, je n'appréhende nullement la mort : vous le savez mieux que personne, m'ayant vu en tant de périls, dont je me fusse bien pu exempter. Mais je ne nierai pas que je n'aie regret de sortir de cette vie, sans avoir remis le royaume dans la splendeur que je m'étois proposée, & sans avoir témoigné à mes peuples, en les gouvernant bien & soulageant de tant de subsides, que je les aimois comme mes propres enfans.*

L'ambition aveugle souvent les princes sur leurs

vrais intérêts. Au lieu de desirer la paix pour faire fleurir leurs états, ils ne la font d'ordinaire que forcés. En la signant, ils méditent une nouvelle guerre; & s'ils ont inséré dans le traité quelque article, qui puisse un jour leur en fournir le prétexte, ils s'applaudissent. Depuis que cette politique régne en Europe, les différentes puissances n'ont travaillé qu'à s'épuiser réciproquement: toutes ont fait des pertes, & elles ne se sont pas dédommagées par les avantages alternatifs qu'elles ont eus les unes sur les autres. Car en acquérant une nouvelle province, on ne recouvre pas les anciennes, qui sont véritablement perdues, si elles sont dépeuplées par la guerre, & par la misère qui la suit, & qui dure. Le traité de Vervins ne permit pas une longue paix.

Pendant les troubles de la ligue, le duc de Savoie s'étoit emparé du marquisat de Saluces. Il eût été facile aux députés du roi à Vervins d'obtenir la restitution de ce marquisat: mais ils n'insistèrent pas, soit par négligence, soit par des motifs qu'il seroit plus odieux de leur imputer; & dont on les a cependant soupçonnés, parce qu'ils avoient été ligueurs eux-mêmes, & attachés à la maison de Savoie. Cet article fut remis par le traité à l'arbitrage du pape.

L'entremise du pape ayant été inutile, le duc de Savoie, qui se voyoit pressé, vint en France, sous prétexte de traiter lui-même avec le roi, &, dans le vrai, pour gagner du tems, & pour intriguer: car il y avoit encore des ligueurs à la cour, quoiqu'il n'y eût plus de ligue. Il paroît qu'il mit plusieurs personnes dans ses intérêts, & que dès-lors il débaucha le maréchal de Biron. Cependant il fut obligé de promettre qu'il restitueroit dans trois mois le marquisat de Saluces, ou qu'il don-

neroit en échange la Bresse & quelques autres terres.

Les trois mois étant expirés, le duc de Savoie prit de nouveaux délais, pour manquer encore à sa parole, & le roi lui déclara la guerre. Rosny, qui avoit tout préparé, paroissoit, & ne vouloit point perdre de tems : cependant toute la cour, pleine d'intriguans, s'opposoit à cette entreprise. Les uns étoient vendus au duc de Savoie & à l'Espagne : d'autres craignoient de nouveaux succès, qui devoient rendre l'autorité du roi plus absolue : quelques-uns étoient jaloux de Rosny, qui, comme grand-maître de l'artillerie, auroit la principale conduite de cette guerre, parce qu'il étoit très-vraisemblable, que tout s'y passeroit en siéges : un grand nombre enfin vouloit la paix, parce qu'ils préféroient les plaisirs aux fatigues. Tout le monde chercha donc à dissuader le roi. La marquise de Verneuil fit encore plus d'instances que les autres : Henri n'écouta que Rosny, & marcha.

On étoit au mois d'Août. Il importoit au duc de Savoie de gagner l'hiver, afin que l'Espagne dont les résolutions sont toujours lentes, eût le le tems de lui envoyer des secours. Le retardement étoit au contraire ce qui pouvoit nuire le plus à la France : & il valoit mieux alors attaquer avec quatre mille hommes, que l'année suivante avec trente mille.

Rosny fut obligé de revenir de Lyon à Paris, pour faire de nouveaux fonds, & pour hâter l'artillerie. Mais le roi continua sa marche, malgré les artifices dont on usa pour le retarder. Il donna une partie de ses troupes au maréchal de Biron, qu'il envoya dans la Bresse. Avec l'autre, il entra dans la Savoie. Chambery lui ouvrit ses portes;

& Lesdiguieres & Créqui soumirent toute cette province, à la réserve du Château de Montmélian, de Charbonniere & du fort de St. Catherine. La Bresse ne fit pas plus de résistance.

Alors le duc de Savoye redoubla les négociations ou plutôt les intrigues. Il offrit l'échange ou la restitution : tout parut d'accord : les ôtages furent envoyés de part & d'autre ; & le roi dépêcha courier sur courier, pour avertir Rosny de suspendre. *Sire*, lui répondit Rosny, *je supplie votre majesté de m'excuser, si je n'obéis pas à ses ordres ; car je sais à n'en pouvoir douter, que Mr. de Savoie ne veut que vous tromper, à quoi beaucoup de ceux qui sont auprès de vous, ne lui nuisent pas*. En effet, peu de jours après il reçut cette lettre du roi : *Mon ami, vous avez bien deviné : car Mr. de Savoie se moque de nous. Partant, venez en diligence, & n'oubliez rien de ce qui est nécessaire pour lui faire sentir sa perfidie. Adieu.*

Quand Rosny fut arrivé, on agita dans le conseil si on feroit le siége de Montmélian & des autres forts. C'étoit le sentiment de Rosny, de Lesdiguieres & de Créqui, qui les connoissoient bien. Tous les autres s'y opposerent, assurant que la saison étoit trop avancée, & qu'il ne seroit pas possible de s'en rendre maître avant l'hiver. Je vois bien qu'on veut en effet, gagner l'hiver, répondit Rosny : mais je les aurai plutôt pris que je ne vous aurois accordés. Voilà le plan de Montmélian, voilà par où & comment je vais l'attaquer : disputez là-dessus ; je vais tout disposer pour le siege. Le roi le laissa faire, & tout réussit, malgré la résistance des fortifications, des garnisons & du conseil.

Le duc de Savoie fut forcé de penser sérieusement à la paix ; & la médiation du pape ayant été

acceptée, les députés se rendirent à Lyon, où ils traiterent avec le légat. La négociation traîna; elle se rompit même au moment qu'on paroissoit d'accord. Enfin Rosny la reprit lui-même, conclut le traité, & la paix se fit par un échange qu'on jugea avantageux à la France & au duc de Savoie. Elle fut signée au mois de Janvier 1601. Les traverses qu'essuye ce ministre en toute occasion, vous font voir combien les meilleurs sujets ont de peine à bien servir les meilleurs rois. Jugez donc à quoi sont exposés les peuples, quand un prince foible n'est entouré que de courtisans sans mérite & sans vertus.

Sans être profond en politique, on peut, avec un peu de géographie, juger si deux puissances sont faites pour être amies ou ennemies. Il est, par exemple, bien évident, qu'indépendamment des guerres, qui avoient semé la méfiance & la haine entre la France & l'Espagne, ces deux puissances, par la seule position de leurs états, ne pouvoient contracter d'alliance solide. Autant l'une ambitionnoit de subjuguer les Provinces-Unies, autant il importoit à l'autre d'en défendre la liberté. Réciproquement suspectes par des intérêts aussi contraires, elles auroient donc vainement tenté de s'unir: jamais elles n'auroient agi de concert, parce que chacune auroit toujours craint l'agrandissement de son allié. C'étoit le sentiment de Rosny. Mais Villeroi & Silleri ne cessoient de le combattre, trop prévenus peut-être pour l'Espagne, dont ils n'avoient que trop approuvé l'alliance dans les tems de la ligue. De ce que ces deux couronnes ont été ennemies, disoient-ils, ce n'est pas une raison pour qu'elles le soient encore. Qu'elles unissent leurs forces, elles donneront la loi à l'Europe. Il est donc de leur intérêt de les unir.

Cependant depuis que Villeroi & Silleri répétoient ce mauvais raisonnement, qui n'étoit pas fait pour tromper Henri, les Espagnols n'avoient cessé d'agir sourdement, pour soulever les grands du royaume. C'est qu'en effet de ce qu'ils avoient été ennemis de la France, c'étoit une raison qu'ils le fussent encore. On découvrit leurs intrigues avec le maréchal de Biron, le duc de Bouillon, le comte d'Auvergne, le prince de Joinville, &c. ils firent l'impossible pour empêcher la conclusion du traité avec le duc de Savoie; & n'ayant pas réussi, ils formerent sur Marseille une entreprise, dont ils n'eurent que la honte. Henri dissimula : mais je jure, disoit-il, que si j'ai une fois rétabli l'ordre dans mon royaume, je leur ferai une guerre si terrible, qu'ils se repentiront de m'avoir mis les armes à la main.

Ce roi veillant à tout par lui-même, voulut visiter sa frontière de Picardie : car il étoit surtout important de n'avoir rien à craindre de ce côté. Lorsqu'il étoit à Calais, Elisabeth se rendit à Douvres. Tous deux auroient fort desiré de se voir: & ils ne purent, par les difficultés que les ministres de part & d'autre trouverent dans le cérémonial. Ils se visiterent par leurs ambassadeurs.

Rosny passa sans titre en Angleterre, comme par curiosité. Son voyage cependant avoit un motif secret. Il s'agissoit d'avoir des éclaircissemens sur une lettre, dans laquelle Elisabeth parloit de quelque grand dessein, qu'elle ne pouvoit communiquer qu'au roi. Cette reine ne cacha pas à Rosny, qu'elle vouloit parler d'une ligue contre la maison d'Autriche, comme elle en avoit déja fait quelque ouverture en 1598; & elle lui demanda si les affaires du roi permettoient de

s'engager dans une pareille entreprise. Rosny lui répondit qu'il y avoit encore bien des mesures à prendre ; & ils concerterent ensemble le grand projet dont j'ai parlé. Henri fut enchanté d'apprendre qu'Elisabeth entroit tout-à-fait dans ses vues. Elle étoit absolue chez elle : elle avoit eu de grands succès sur l'Espagne : aucune puissance n'étoit donc plus capable de seconder le roi.

Peu après le retour de Henri, la reine accoucha d'un fils à Fontainebleau. Le roi, qui se proposoit de lui donner une bonne éducation & de bons exemples, eut la foiblesse d'en faire tirer l'horoscope par la Riviere, son médecin. Les tems des troubles sont favorables à ce préjugé : comme alors toutes les fortunes sont chancelantes, chacun craint, chacun espère, & ces deux sentimens rendent crédule. Il arrive encore, que ceux qui abusent de la crédulité des peuples, peuvent souvent rencontrer, autant par raison, que par hasard : car il suffit de juger de l'avenir d'après les circonstances présentes, & les caractères connus. L'astrologie gagne à tout cela : on ne hasardoit pas beaucoup de prédire que le dauphin seroit d'un caractère tout différent de celui de son pere, qu'il aimeroit ses opinions, & qu'il s'abandonneroit aussi à celles des autres, puisqu'il paroissoit devoir monter jeune sur le trône ; que sous son règne les Huguenots, qui n'avoient de protecteur que Henri, seroient persécutés ; qu'il auroit des guerres ; que tous les bons établissemens seroient détruits ; & que Louis, c'étoit le nom du dauphin, feroit beaucoup parler de lui dans la chrétienté. Donnant ensuite quelque chose au hasard, on pouvoit bien ajouter ; qu'il vivroit âge d'homme, qu'il régneroit plus long-tems que Henri, qu'il feroit de grandes choses, qu'il auroit

de grands succès, qu'il auroit des enfans, & qu'après lui les choses empireroient encore. Voilà tout ce qui fut prédit. Henri en eut de l'inquiétude, cependant il auroit pu deviner tout cela, aussi bien que son astrologue.

On découvrit l'année suivante une conspiration qu'on prévoyoit depuis quelque tems, sans l'avoir lue dans le ciel. Rosny en avoit eu de violens soupçons, pendant la guerre de Savoie. Les principaux auteurs étoient le maréchal de Biron, le duc de Bouillon, & le comte d'Auvergne, frere utérin de la marquise de Verneuil.

Biron, brave, grand homme de guerre, comblé des bienfaits du roi & toujours mécontent, avoit l'ambition d'être souverain, la folie de s'abandonner aux projets les plus chimériques, & l'imprudence de cacher mal ses desseins & ses intrigues. Il devoit épouser une fille du duc de Savoie à laquelle le roi d'Espagne offroit de céder toutes ses prétentions sur la Bourgogne; & comptant sur les armées que ces deux princes lui promettoient, & sur les grands dont il connoissoit l'inquiétude, il ne se proposoit pas moins que de diviser la France en une multitude de souverainetés. C'est pendant la guerre de Savoie qu'il tramoit cette conspiration. Déconcerté par le traité de paix, il en eut quelque repentir; & il en avoua quelque chose au roi, qui lui pardonna.

Il renoua cependant, ou plutôt il continua ses intrigues. Le roi sut qu'il jetoit des semences de sédition dans quelques provinces, & qu'il avoit pour complices le duc de Bouillon & le comte d'Auvergne: il en eut des preuves de la main même de Biron.

Ce maréchal étoit dans son gouvernement de

Bourgogne, que Rofny avoit adroitement dégarni d'artillerie, d'armes, & de munitions. Se voyant donc fans défenfe, & comptant qu'on n'avoit pas de quoi le convaincre, il obéit aux ordres, qui le preffoient de fe rendre auprès du roi.

Henri, fans lui montrer combien il étoit inftruit, ne lui cacha pas qu'il avoit des foupçons, il lui offrit d'oublier tout, s'il vouloit lui-même ne rien cacher. N'ayant rien obtenu, il fit venir Rofny. Mon ami, lui dit-il, ce malheureux maréchal veut fe perdre, je voudrois cependant lui pardonner, & lui faire autant de bien que jamais. Il me fait pitié; & mon cœur ne peut fe réfoudre à faire du mal à un homme, qui a du courage, qui m'a bien fervi, & avec qui j'ai vécu familiérement. Voyez-le donc: arrachez lui l'aveu de fes intrigues, & faites que je lui puiffe pardonner.

Les efforts de Rofny ayant été inutiles, le roi en fit encore lui-même, tout auffi inutilement. Biron fut donc livré à la juftice, & perdit la tête. Le comte d'Auvergne, qui avoit été arrêté, obtint fa grace. Il offrit de découvrir les deffeins des Efpagnols & de continuer fes intelligences avec eux, afin d'avertir de tout ce qu'ils pourroient entreprendre. D'ailleurs la marquife de Verneuil intercéda pour lui. Le duc de Bouillon s'échappa, & ne revint point. Quant aux autres complices, le roi feignit de ne les pas connoître: porté à la clémence, il fe flatta que le fupplice du maréchal de Biron les contiendroit.

Peu de jours après l'exécution de ce maréchal, le roi étant venu trouver Rofny à l'arfenal; vous voyez, lui dit-il, l'ingratitude de ceux à qui j'ai prodigué des honneurs & des richeffes. Que n'ai-je pas fait pour le maréchal, pour le comte d'Au-

vergne, & pour le duc de Bouillon? Cependant ils n'ont cessé de remuer, jusques-là qu'ils se sont abandonnés aux projets les plus extravagans. Faut-il donc qu'il y ait des ames, que les bienfaits mêmes ne puissent attacher à leurs devoirs? Si je vous parle ainsi, ce n'est pas que je pense que vous ayez besoin d'une leçon. Nous nous sommes assez éprouvés l'un & l'autre. Mais j'aurois des reproches à me faire, si je ne vous déclarois pas quelles sont mes intentions à votre égard, & je veux que vous me déclariez les vôtres avec la même franchise. Je vous estime, je vous aime, j'ai pour vous la plus grande confiance. Je vous conserverai ces sentimens, je vous distinguerai en cela de tout autre, comme vous le méritez. Je veux vous élever à tous les honneurs; mais je veux aussi que votre fortune dépende de ma bienveillance; que vous soyez par moi tout ce que vous serez; & que vous ne desiriez rien au-delà de ce que le bien de mon royaume, ma gloire & ma sureté me permettront de faire. Ne vous attendez donc pas que je vous confie des fortes places, où vous pourriez être quelque chose sans moi; & vous rendre redoutable en vous joignant aux Huguenots ou à quelque autre faction. Vous n'êtes pas capable, je le sais, de former aucun desir qui puisse me faire prendre la moindre inquiétude. Mais un roi par son inconsidération, fait naître quelquefois une ambition déréglée dans l'ame des meilleurs sujets; & il est lui-même la première cause des crimes dont il les punit. Vous le savez, j'ai toujours été entouré d'ennemis, d'ingrats, d'amis infidelles; je le suis encore: cependant je deviens vieux, & ma défiance croît avec l'âge. Voilà mon ame: je vous la découvre avec franchise, afin de concerter ensemble une

conduite, qui écarte de nous tout ombrage & toute inquiétude. Dites-moi donc librement, si vous approuvez ma façon de penser.

Rosny ne put qu'applaudir, & applaudit sincérement à la sagesse, à la prudence & à la franchise de Henri. Il témoigna combien il étoit sensible à sa confiance & à ses bienfaits. Il le supplia seulement de n'ajouter jamais foi aux calomnies & aux faux rapports. Ce n'est pas, ajouta-t-il, que je redoute les accusations, ni que je desire que votre majesté les rejete : car un prince sage ne doit pas mettre toute sa confiance dans un seul homme, & fermer absolument ses oreilles à tous les autres. Ce que je souhaite, c'est que vous me communiquiez les inquiétudes qu'on vous donnera contre moi, & que vous me jugiez toujours d'après ma conduite.

En 1603, Henri rétablit les Jésuites, qui avoient été bannis à l'occasion de Jean Chatel, fanatique qui avoit attenté à la vie du roi en 1594. On accusoit leur doctrine d'avoir armé ce misérable. Si c'est avec fondement, ce qui est aujourd'hui une question fort indifférente, on peut dire pour leur excuse, que leur doctrine étoit celle de beaucoup d'autres ; & qu'en ce cas, ils n'étoient pas les seuls qu'il auroit fallu bannir. Henri leur pardonna, comme on pardonne à des ennemis qu'on redoute, & qu'on se flatte de gagner : mais ces corps ont un esprit qu'on ne gagne pas, ou qu'on ne gagne que pour le tems où l'on ne contrarie pas leurs intérêts.

En 1593 Pierre Barriere avoit été exécuté pour le même crime. Il est vraisemblable que ces deux hommes étoient sans le savoir, l'instrument des conspirations qui se tramoient. Philippe II, qui avoit voulu faire empoisonner Elisabeth, fut

vivement ſoupçonné de les avoir fait agir. Laiſſons ces horreurs.

La même année du rétabliſſement des Jéſuites, le roi fit une grande perte par la mort d'Eliſabeth. Il la regretta ſincérement & parce qu'il lui avoit des obligations, & parce qu'il comptoit ſur elle pour ſes grands deſſeins. Jacques, fils de Marie Stuart, venoit de monter ſur le trône ſans obſtacles. Le prétexte de le complimenter ſur ſon avénement fourniſſoit une occaſion de ſonder ſon caractère, ſon eſprit & ſes vues; & de négocier en même tems avec les autres puiſſances, dont les ambaſſadeurs ſe trouveroient à Londres. Roſny, plus capable qu'aucun autre de remplir cet objet, & ſeul confident des deſſeins du roi, fut choiſi: il partit malgré les affaires dont il étoit chargé, & qui paroiſſoient devoir ſouffrir de ſon abſence. Il faut voir dans ſes mémoires les inſtructions qui lui furent données, la conduite qu'il tint, & ſes dépêches. Cela ſeul ſuffiroit pour donner une grande idée du roi & du miniſtre. Le fruit de cette négociation fut un traité d'alliance entre la France & l'Angleterre, tendant ſur-tout à protéger les Etats-Généraux, & des ouvertures faites avec pluſieurs puiſſances pour l'abaiſſement de la maiſon d'Autriche.

La France devenoit tous les jours plus calme & plus floriſſante. Le roi, adoré de ſes peuples, étoit reſpecté, & recherché par les puiſſances étrangères. Tout paroiſſoit répondre à ſes deſirs, & conſpirer pour l'exécution de ſes grands deſſeins. Mais pendant que ſes vertus répandoient le bonheur autour de lui, & devenoient le plus ſolide appui de la tranquillité de l'Europe, il étoit malheureux lui-même dans ſon domeſtique.

La marquiſe de Verneuil l'amuſoit quelquefois

par son esprit : d'ailleurs elle étoit d'un caractère à lui donner bien des chagrins. Fière, haute, insolente, elle parloit de Marie de Médicis avec les termes les plus injurieux. Sous prétexte de la promesse de mariage dont j'ai parlé, elle se croyoit reine elle-même avec bien plus de droit, & regardoit ses enfans comme seuls légitimes.

Marie ne cessoit de se plaindre. Elle pouvoit se venger de sa rivale, en lui enlevant le cœur du roi. Henri eût renoncé à toutes ses amours, s'il eût trouvé quelques douceurs auprès de sa femme. Mais lorsqu'il vouloit s'en rapprocher, il en étoit toujours repoussé par l'humeur qu'elle lui montroit, & par une froideur plus offensante.

S'il retournoit à la marquise, il éprouvoit d'autres peines. Le mépris qu'elle affectoit pour la reine, n'étoit pas la seule chose qui l'offensoit. Cette femme n'avoit pas même la complaisance d'écarter de chez elle des personnes suspectes, que le roi n'aimoit pas, & dont il savoit n'être pas aimé. Elle paroissoit dédaigner un cœur dont elle étoit assurée. Elle le dédaignoit : elle étoit infidelle, & elle entretenoit par d'Entragues & par le comte d'Auvergne des intelligences avec l'Espagne. Tout cela étoit vrai, & Henri n'en avoit que trop de violens soupçons.

Marie avoit amené avec elle une Léonora Galigaï, fille de sa nourrice, & un Baptiste Concini, petit-fils d'un secrétaire du duc de Toscane : deux espèces également nées pour l'intrigue. Comme Léonora gouvernoit entiérement l'esprit de sa maîtresse, Concini l'épousa ; & ils songerent à s'élever à la plus grande fortune, sans être difficiles sur les moyens. N'ignorant pas qu'ils étoient désagréables au roi, ils s'appliquerent uniquement à gagner toute la confiance de la reine. Ils

Ils flatterent sa jalousie, ils entretinrent son aigreur, ils lui inspirerent tous les jours un nouvel éloignement pour son époux. Soutenus par la faveur de Marie, il semble que leur ambition devoit être satisfaite : cependant ils chercherent à se faire encore de nouveaux appuis, par des intelligences avec l'Espagne. Le roi, qui n'ignoroit pas toutes ces intrigues, souffroit ces deux créatures par égard pour sa femme, desirant, mais inutilement, qu'elle les renvoyât elle-même.

Ce prince dont la sagesse & le courage avoient dissipé toutes les factions, les voit donc renaître dans son domestique. Qu'il aille chez sa femme ou chez sa maîtresse, il est entouré d'espions, qui ont intelligence avec ses ennemis; & il ne peut trouver le repos, qu'il fait goûter à ses sujets. C'étoit sa faute, Monseigneur; s'il eût su vaincre ses passions, il eût été plus heureux, mais tous les partis que ses amours font naître & fomentent, troublent ses jours, & les abrégeront peut-être.

Cependant d'Entragues & le comte d'Auvergne remuoient sourdement, & la marquise de Verneuil méditoit de se retirer en Espagne avec ses enfans. Les Espagnols continuoient sur le plan de Philippe II; c'est-à-dire, qu'ils saisissoient toutes les occasions de troubler, sans avoir de but fixe, sans prévoir s'ils en tireroient quelques avantages, & sans avoir même des moyens pour assurer leurs entreprises. Avec une conduite aussi inconsidérée, ils entroient au hasard dans tous les projets, quelque absurdes qu'ils fussent. Or, ils s'imaginoient qu'ayant les enfans de la marquise, ils pourroient se prévaloir de la promesse

de mariage, pour élever des prétendans contre les fils légitimes du roi.

Leurs mesures, mal prises, furent bientôt déconcertées. D'Entragues, le comte d'Auvergne, & la marquise ayant été arrêtés, Henri les remit au parlement, avec un Anglois, nommé Morgan, qui avoit été l'agent de la négociation. Comme les preuves ne parurent pas suffisantes contre la marquise, elle fut reléguée dans un couvent, avec un plus amplement informé; & le parlement condamna les autres à perdre la tête. Le roi, trop foible ou trop indulgent commua la peine de mort du comte d'Auvergne & du pere de la marquise en une prison perpétuelle, & celle de Morgan, en un bannissement perpétuel. Peu de tems après il permit à d'Entragues de se retirer dans une de ses terres. Enfin il rappella la marquise, & la fit déclarer innocente.

Toutes les conspirations n'étoient pas encore éteintes. Le duc de Bouillon, qui professoit toujours la religion prétendue réformée, n'avoit jamais renoncé au projet de se rendre chef des Huguenots. Il avoit trempé dans la conspiration du maréchal de Biron, & dans celle du comte d'Auvergne; il entretenoit des correspondances avec l'Espagne; & il répandoit dans les provinces des hommes à lui, afin de porter les esprits à la révolte. Mais la circonspection avec laquelle il se conduisoit, n'avoit pas permis de se saisir d'aucun écrit de sa main, & il étoit difficile de le convaincre.

Cependant les Huguenots prenoient l'allarme dans la Guienne, le Querci, le Limousin, la Saintonge, l'Anjou, le Poitou & les autres provinces méridionales. Persuadés par les émissaires du duc de Bouillon, que le roi vouloit les exter-

miner insensiblement, ils s'assembloient, ils cabaloient, ils faisoient des brigues, on n'entendoit que des murmures & des plaintes; les plus modérés faisoient tous les jours de nouvelles demandes pour leur sûreté, & présentoient continuellement des requêtes au roi.

Pour les rassurer, Henri avoit donné le gouvernement du Poitou à Rosny. En effet, il ne pouvoit pas trouver un meilleur garant de la bonne volonté qu'il conservoit pour eux. Ce ministre, huguenot lui-même, devenant le dispensateur des graces que le roi auroit occasion de leur accorder, devoit gagner de plus en plus leur confiance. Henri n'étoit pas capable d'oublier les obligations qu'il avoit aux Huguenots; & quand il les auroit oubliées, il étoit trop sage, pour vouloir renouveller les désordres qu'il avoit dissipés. Rosny pouvoit donc facilement faire évanouir leurs craintes, & leur persuader qu'ils n'avoient d'autre intérêt, que de rester inviolablement attaché à leur roi, de ne chercher d'autre protection que la sienne, & de mettre toute leur sûreté dans sa bienveillance & dans sa parole.

Les Huguenots avoient des députés à la cour pour y veiller à leurs intérêts. Voulant les changer, ils demanderent la permission de s'assembler. Le roi la leur accorda, à condition que l'assemblée se tiendroit à Châtellerault; qu'un homme de qualité de leur religion y assisteroit en son nom; que les provinces n'y députeroient chacune que deux personnes; & qu'il ne s'y traiteroit que de la nomination des députés pour résider à la cour.

Par l'édit de Nantes, les Huguenots avoient obtenu des places de sureté. Ils paroissoient vou-

loir en obtenir de nouvelles : ils paroiſſoient même vouloir former une république. Ces bruits faiſoient craindre cette aſſemblée. Mais cette république étoit une chimère, & un plus grand nombre de places de ſureté n'auroit fait que diviſer leurs forces & les affoiblir : car ils n'auroient eu ni aſſez de troupes ni aſſez d'armes pour les défendre. Cependant ces projets qui montroient leur défiance & leur mécontentement, méritoient par cette ſeule raiſon l'attention du roi. D'ailleurs Henri n'en prenoit point d'inquiétude : il lui auroit été trop facile de les ſoumettre, s'il eût été forcé d'armer contr'eux.

Roſny fut choiſi pour ſe trouver à l'aſſemblée de Châtellerault. Son adreſſe à manier les eſprits regagna tous les cœurs. Les choſes ſe paſſerent comme on l'avoit déſiré. Il ne reſta plus de ſoupçons. Les Huguenots rentrerent entiérement dans le devoir ; & le roi qui leur laiſſa les places de ſureté pour quatre nouvelles années, parut leur accorder cette grace à la conſidération de Roſny. Par-là il augmenta leur confiance pour ſon miniſtre, & s'aſſuroit lui-même de leur fidélité.

Pendant cette aſſemblée le duc de Bouillon continuoit toujours ſes pratiques. Le roi ſut que les factieux avoient traité avec les Eſpagnols pour leur livrer Marſeille, Toulon, Beziers, Narbonne & Leucate. Il marcha lui-même : tout fut déconcerté. Les plus coupables perdirent la tête, & les autres ſe ſoumirent.

Il ne reſtoit plus à réduire que le duc de Bouillon. Le roi arma, réſolu de l'aller chercher à Sedan. Cependant il voulut auparavant conformément au deſſein qu'il formoit depuis long-tems, faire Roſny duc & pair ; & ſaiſiſſant cette occaſion, afin de faire voir aux Huguenots, que

s'il attaquoit le duc de Bouillon c'étoit uniquement pour punir un rebelle, il érigea la terre de Sulli en duché-pairie. C'est ainsi que par sa sagesse, ses bienfaits étoient tout à la fois une récompense & un acte de politique. Quoiqu'il ait comblé le duc de Sulli de confiance, d'honneurs & de richesses, rien n'est plus admirable que la prudence avec laquelle il a su lui donner à propos.

Bouillon, voyant avancer le roi, se hâta de négocier. Il s'humilia devant lui: il le reçut dans Sedan, & il lui remit le château; pour le tenir avec une garnison pendant quatre ans. Tels furent les articles qu'on rendit publics: mais on étoit convenu que le roi rendroit le tout en peu de jours. Le duc soumis & rentré en grace, vint à la cour quelque tems après, & fut reçu avec distinction; l'ame de Henri ayant toujours pour maxime de gagner ses ennemis à force de bontés.

Un roi qui veut gouverner lui-même, se tromperoit bien, s'il comptoit, comme Pyrrhus, sur un tems où il pourra dans le repos ne s'occuper que de ses plaisirs. Il faut n'être rien dans ce monde, & ne se mêler de rien, pour jouir de ce bonheur stupide: encore en sommes-nous retirés malgré nous-mêmes, par le choc & le frottement de tout ce qui se meut autour de nous; & ce sont les momens les moins malheureux. Faits pour tenir plus ou moins à ce qui nous environne, nous ne trouverions que de l'ennui si nous ne cherchions les plaisirs que dans un repos qui nous sépareroit de tout.

Henri étoit trop convaincu de cette vérité, pour s'abandonner aux illusions de Pyrrhus. Jeté dès sa jeunesse dans un chaos de tourbillons, heurté, poussé dans tous les sens, ce n'est qu'à

force d'activité & de prudence, qu'il avoit peu-à-peu rétabli l'ordre & le calme. Tout étoit donc dans le repos : mais Henri ne se reposoit pas lui-même. Il savoit que les affaires surviennent continuellement les unes après les autres ; & toute son attention étoit seulement qu'elles ne s'accumulassent pas. Ainsi bien loin d'envisager un tems où il seroit sans occupations, il s'en formoit toujours d'avance de nouvelles & de plus grandes ; cependant avec la précaution sage d'aller par dégrés, & de ne jamais trop entreprendre à la fois. Voilà le repos des grands hommes : de nouveaux projets sont le délassement de ceux qu'ils ont exécutés : l'action leur est nécessaire.

Ayant enfin réduit tous les factieux par sa prudence, par son activité & par ses bienfaits, il ne voyoit plus qu'un reste d'humeur, qu'il pouvoit se flatter de détruire. Il comparoit les mauvais sujets à ces poisons, que la médecine peut employer avec succès, & toute son application étoit de les rendre utiles. Il pensoit, sur-tout, que le plus sûr moyen de rendre les peuple meilleurs, c'est de leur faire aimer le gouvernement, en les rendant heureux. C'est pourquoi dans les tems de tranquillité, il s'appliquoit plus que jamais à la police de son royaume.

Il faisoit fleurir l'agriculture : il favorisoit les arts & les lettres : il établissoit des manufactures. Sa marine qu'il avoit rétablie, protégeoit les vaisseaux marchands ; & le commerce intérieur devenoit tous les jours plus facile, parce que Henri rendoit les rivières navigables, qu'il bâtissoit des ponts, & qu'il réparoit les chemins. Il commença le canal de Briare, pour communniquer de la Seine dans la Loire ; & il en vouloit faire un autre de l'Aude à la Garonne, pour

joindre en quelque ſorte les deux mers. Rien ne me paroit plus ſage que les réglemens qu'il projetoit, pour corriger les longueurs, les formalités, les frais & tous les abus dans l'adminiſtration de la juſtice. Vous les trouverez dans les mémoires de Sulli.

On eût dit que l'ame de Henri ſe multiplioit dans ſes ſujets. L'activité ſe répandoit par-tout: les peuples devenoient inſenſiblement appliqués, laborieux, induſtrieux. Les François étoient enfin des citoyens, eux qui, quelques années auparavant, ſans mœurs, ſans patrie, vivoient de brigandages: tout le royaume béniſſoit la main qui le gouvernoit.

Cependant les courtiſans & tous les intriguans de cour ne ceſſoient de calomnier le miniſtre, qui l'aidoit preſque ſeul dans ſes projets & dans ſes établiſſemens. Le roi, que les calomnies ne ménageoit pas, conſoloit Sulli, en lui rapportant les propos auxquels il étoit expoſé lui-même, & le raſſuroit par la confiance qu'il lui avoit donnée, & qu'il lui conſervoit. Il naiſſoit pourtant quelquefois entr'eux de petites altercations: mais elles ſe diſſipoient facilement, parce qu'elles n'avoient pour cauſes que les oppoſitions que Henri trouvoit dans ſon miniſtre. Sulli lui faiſoit des remontrances aſſez vives, lorſqu'il n'approuvoit pas ſes goûts. Le roi l'ayant un jour quitté avec humeur; parce qu'il avoit été contredit, vint le lendemain, pour lui propoſer des choſes ſur leſquelles il s'attendoit encore à de nouvelles contradictions. Sire, lui dit Sulli, apparemment que votre majeſté a bien penſé à ce qu'elle veut, & je n'ai qu'à obéir. Je vois bien, reprit le roi, que vous êtes encore fâché d'hier: mais je ne le ſuis pas moi. Embraſſons-nous. Je veux me fâ-

cher, je veux que vous souffriez; & je veux que vous me contrariez, pour me fâcher encore. Car si vous aviez plus de complaisance, vous me feriez peu attaché, & vous ne m'aimeriez guere. Nos dépits, lui disoit-il quelquefois, ne doivent jamais passer les vingt-quatre heures.

Les Jésuites voyoient avec chagrin à la tête des affaires un huguenot zélé pour le service du roi: ils auroient mieux aimé un catholique intriguant. Il y avoit plusieurs provinces qui refusoient de les recevoir, & la ville de Poitiers avoit surtout fait de grandes difficultés. Le pere Cotton, que le roi avoit pris pour confesseur, voulut lui faire entendre, que toutes ces oppositions étoient l'ouvrage de Sulli, gouverneur de Poitou. Henri, ayant rejeté cette calomnie, qu'il reprochoit à ce jésuite de croire trop facilement; Dieu me garde, dit Cotton, de parler mal de ceux à qui votre majesté donne sa confiance. Mais enfin je suis en état de justifier ce que j'avance. Je le prouverai par des lettres de Mr. de Sulli. Je les ai vues; & je les ferai voir à votre majesté. Il fut pris au mot: il promit de les apporter: il vouloit cependant être cru sur sa parole: mais le roi demandoit les lettres, & Cotton vint le lendemain lui dire qu'elles avoient été brûlées par mégarde.

C'est ainsi qu'on hasardoit souvent des calomnies contre ce sage ministre, & quelques-unes laissoient quelquefois des nuages, qui duroient vingt-quatre heures. On imagina de nouveaux artifices.

Les princes, les Jésuites, les ministres, les financiers, les brouillons, tous les courtisans en un mot, qui s'étoient toujours appliqués à le noircir, commencerent à ne parler de lui qu'avec de grands éloges. Jusqu'alors il avoit paru sé-

vère, dur, brutal même : tout-à-coup il étoit devenu doux, honnête, prévenant. On ne parloit plus que du grand nombre d'amis qu'il acquéroit tous les jours ; de sa considération chez l'étranger, de son crédit parmi les Huguenots, de son courage, de son esprit, de ses talens, de ses ressources, &c. Le roi, qui n'étoit pas en garde contre cet artifice, fut étonné de ce concert de louanges. Il ne comprenoit pas comment Sulli pouvoit avoir acquis tant de personnes de différens caractères, auparavant ses ennemis déclarés ; il appréhenda d'avoir fait naître par trop de faveurs, l'ambition dans l'ame de son ministre & il montra quelque inquiétude. Aussi-tôt on lui communiqua des libelles contre Sulli : c'étoient des calomnies hors de toute vraisemblance, & qui n'auroient fait aucune impression, si l'esprit du roi n'eût été préoccupé.

Sulli, desirant d'éclaircir cette intrigue, écrivit au roi, & en reçut une réponse qui désavouoit toute inquiétude, & qui cependant en laissoit soupçonner. Mais comme on lui promettoit un éclaircissement à la premiere entrevue, il résolut d'attendre, & il attendit inutilement : car on ne lui parla de rien. Cependant Henri se trouvoit le plus embarrassé : il auroit voulu que Sulli eût parlé le premier, & Sulli s'obstinoit à se taire. Enfin le roi rompit le silence. Un jour que le surintendant le quittoit : vous n'avez rien de plus à me dire, lui dit-il ; mais moi, il faut que je vous parle. Je ne puis souffrir le froid avec lequel nous vivons depuis un mois. Je vois que je me suis laissé prendre aux artifices de vos ennemis, qui sont les miens. Je vais donc vous ouvrir mon cœur, ouvrez-moi le vôtre. Honteux d'avoir été trop crédule, il lui rendit toute sa confiance, &

il ne fut plus possible aux courtisans de l'altérer. Il est difficile de choisir ses ministres ; & quand on a bien choisi, il l'est encore plus de s'en tenir à son choix. Réfléchissez là-dessus, Monseigneur, & tenez-vous en garde contre les intrigues.

Plus tout florissoit au dedans du royaume, plus le roi portoit son attention au dehors. Il ménageoit ses anciens alliés, il en acquéroit de nouveaux ; il maintenoit la paix entr'eux : devenu arbitre de leurs différens, il les unissoit de plus en plus ; & préparant de loin les conjonctures favorables à ses desseins, il avançoit insensiblement les tems qu'il desiroit. Une lettre que Sulli, étant à l'assemblée de Châtellerault, écrivoit au roi au mois d'Août 1605, nous apprend où en étoient alors toutes ces négociations, dont le but étoit toujours le desir de former la république chrétienne. Il rappelle au roi les conversations qu'il avoit eues à ce sujet avec Elisabeth, lorsqu'il passa à Douvres. Il lui rappelle encore qu'ayant été envoyé ambassadeur en Angleterre, il communiqua les intentions de sa majesté au roi Jacques, ainsi qu'aux députés du roi de Danemarck, de celui de Suède, des Vénitiens, du comte Maurice & des Etats-Généraux ; que long-tems après son retour, il en fit part au landgrave de Hesse & au prince d'Anhalt, envoyés des princes protestans d'Allemagne auprès du roi ; que dans la suite, il s'en ouvrit encore avec le député du duc de Savoie, & qu'il en dit même quelque chose au nonce. Or, toutes ces puissances approuvoient les vues de Henri, & offroient de les favoriser.

Pendant les années 1605 & les suivantes, les négociations continuerent, toujours par l'entremise de Sulli : car les autres ministres n'étoient

pas dans l'entière confidence du roi. Elles se faisoient avec beaucoup de précautions. Henri, qui ne s'ouvroit pas de tous ses desseins avec Villeroi & Silleri, n'avoit garde de les communiquer indifféremment à toutes les puissances, avec lesquelles il traitoit. Son plan de conduite étoit de ne les leur déclarer que les uns après les autres, & qu'autant que les circonstances seroient favorables à l'exécution. Il vouloit que le succès du premier dessein préparât le succès du second, & ainsi de suite; en sorte qu'il fût toujours le maître de temporiser, ou même de s'arrêter, si des obstacles imprévus, ne lui permettoient pas de continuer sans exposer son royaume. Car il avoit pour maxime, que les plus grands projets deshonorent un prince, s'ils deviennent ruineux pour son peuple.

Ainsi quoique la république chrétienne fût le premier désir du roi, elle étoit cependant le dernier dessein qu'il devoit former. Il falloit bien des mesures & bien des préparatifs avant d'oser l'entreprendre : il falloit sur-tout que les puissances qui se seroient unies, sans porter leur vue si loin, se trouvassent trop engagées pour reculer. Mais quel que fut l'événement, il est au moins certain que Henri ne risquoit rien; que la circonspection avec laquelle il se conduisoit, devoit produire quelque chose d'utile & de grand. Il faut bien se souvenir qu'en se préparant à tout, on ne devoit tenter un dessein, qu'autant que celui qui le devoit précéder se trouveroit exécuté, ou seroit sur le point de l'être.

Vous trouverez dans les mémoires de Sulli les instructions données aux ambassadeurs qui furent envoyés aux Etats-Généraux & aux princes d'Allemagne. Ce sont des modeles. Ces ministres,

avant de partir, conférérent ensemble pour en bien saisir l'esprit, & reçurent du roi & de Sulli tous les éclaircissemens, dont ils pouvoient avoir besoin. Rendus dans les cours où ils devoient négocier, ils se communiquoient réciproquement leurs observations & chacun d'eux rendoit compte au roi de ce qu'il avoit fait. Par ce concert, un même esprit dirigeoit toutes les opérations.

Paroissant n'avoir d'autre objet que de renouveller les anciennes amitiés, alliances & confédérations, & s'en tenant d'abord à des propositions générales, sans montrer aucun dessein particulier: ils devoient ensuite, comme d'eux-mêmes, jeter dans la conversation quelque propos, pour sonder l'esprit & les intentions des différens princes: s'ouvrant plus ou moins favorables; & ne hasardant rien sans de nouveaux ordres, lorsqu'ils les soupçonneroient tout à fait contraires aux vues du roi.

L'Angleterre, les Pays-Bas, & l'Allemagne avoient en général trop d'intérêt à l'abaissement de la maison d'Autriche, pour se refuser aux desseins de Henri. Les Vénitiens & le duc de Savoie s'étoient déclarés. Les propositions qu'on vouloit faire aux Suisses, étoient si avantageuses, qu'on ne pouvoit présumer aucune résistance de leur part. Le pape, qui ne se déclaroit pas encore ouvertement, laissoit voir qu'il se joindroit à la ligue, aussi-tôt qu'il en verroit les premiers succès. Les rois de Danemarck, & de Suede y étoient entrés. Enfin les peuples de Hongrie, de Boheme, de Moravie & autres, las du joug de la maison d'Autriche, attendoient avec impatience les effets de cette association.

Quelque bon ordre que le roi eût mis dans ses états, il eût été trop foible pour une si grande entreprise, s'il eût été privé de tout secours étran-

ger : mais auſſi, avec un grand nombre d'alliés, il eût été foible encore, ſi ſon royaume n'eût pas été tranquille & puiſſant. Ce qui paroiſſoit lui répondre du ſuccès, c'eſt que par les meſures qu'il avoit priſes, tout, au dehors & au dedans, concouroit à ſes deſſeins : il avoit d'ailleurs de grands fonds amaſſés dans le cours de pluſieurs années, une grande proviſion d'armes & de munitions, d'excellens ſoldats, ſon nom, ſon courage & ſes talens.

Toutes ces négociations, qui auroient réuſſi par la ſeule ſageſſe avec laquelle elles étoient conduites devinrent encore plus faciles par des circonſtances, qui furent pour le roi l'occaſion d'une nouvelle gloire.

Le ſénat de Veniſe avoit porté des décrets pour empêcher que les eccléſiaſtiques n'acquiſſent peu à-peu tous les biens de la république, & ne rempliſſent les villes & la campagne d'égliſes & de monaſteres. Dans le même tems on avoit arrêté deux ſcélérats, l'un chanoine, l'autre abbé; & on les avoit remis au juge laïque, pour leur faire leur procès. Paul V, qui raiſonnoit ſur les principes de ſes prédéceſſeurs, fulmina une excommunication contre le ſénat qui refuſoit de révoquer ſes décrets & de remettre les deux priſonniers entre les mains du nonce. On arma de part & d'autre, & toute l'Italie attendoit avec inquiétude la réſolution que prendroient la France & l'Eſpagne. Philippe III eût voulu entretenir ou même accroître ces troubles : mais Henri s'étant porté pour médiateur, fit ſentir au pape qu'il avoit été trop vîte & trop loin, & termina tout différent. Le ſénat applaudit à la ſageſſe du roi, toute l'Italie crut lui devoir ſon repos; & le pape fut bien aiſe de pouvoir en ſauvant l'honneur du ſaint ſiège, lever

une excommunication, dont il étoit plus embarrassé que les Vénitiens.

Cette affaire étoit à peine finie, que les Etats-Généraux & le roi d'Espagne eurent aussi besoin de la médiation de Henri.

L'archiduc Albert d'Autriche successeur d'Alexandre Farnèse au gouvernement des Pays-Bas, avoit épousé Isabelle, fille de Philippe II, & en avoit eu pour dot la Bourgogne & les Pays-Bas, à condition que ces provinces retourneroient à l'Espagne s'il n'avoit point d'enfant de sa femme. Comme les Hollandois ne craignoient rien tant que la domination espagnole, ce mariage fut pour eux une nouvelle raison de défendre courageusement leur liberté contre l'archiduc. Cette guerre, qui duroit encore, est surtout célébre par la résistance d'Ostende, dont Albert ne se rendit maître qu'après trois ans de siège. Mais cette perte couta moins aux Hollandois qu'aux Espagnols, qui en firent d'ailleurs beaucoup d'autres. On prévoyoit dès-lors qu'ils seroient bientôt contrains les uns & les autres, de mettre bas les armes par épuisement, & que le roi de France deviendroit leur arbitre.

Henri, qui ne perdoit pas de vue ses desseins, & qui vouloit rendre les Espagnols moins difficiles, commença par faire une ligue offensive & défensive avec les Etats-Généraux, pour assurer le traité de paix qu'on méditoit. La négociation traîna. Le prince Maurice s'opposoit à la paix, parce qu'il prévoyoit qu'il perdroit de sa considération & de son autorité. Le roi d'Espagne vouloit traiter avec les Hollandois comme avec des sujets, & les Hollandois vouloit être reconnus pour libres & indépendans. Ces difficultés furent vaincues. On fit une trève de douze ans, & l'Es-

pagne reconnut les Provinces-Unies pour libres & indépendantes.

Jean-Guillaume, duc de Cleves, de Juliers & de Berg, étant mort peu de tems avant la conclusion de ce traité, plusieurs princes prétendirent à sa succession : l'empereur Rodolphe II, qui évoqua la cause à son tribunal, fit mettre ces trois duchés en séquestre, en attendant un jugement définitif. Comme on avoit lieu de craindre qu'il ne voulut s'en saisir pour quelqu'un de sa maison, l'électeur de Brandebourg & le comte Palatin de Neubourg, dont les droits paroissoient les mieux fondés, implorerent la protection du roi.

Henri n'attendoit alors qu'une occasion, pour entamer ses grands desseins. Assuré de beaucoup d'alliés, il avoit des fonds pour soutenir la guerre pendant trois ou quatre ans, sans mettre d'impôts ; & si elle duroit davantage, ce qui n'étoit pas à présumer, Sulli répondoit de trouver des fonds extraordinaires, qui ne chargeroient point le peuple. Il employa donc tout l'hiver à ses préparatifs ; & il pourvut au gouvernement du royaume, pour le tems qu'il seroit absent. Son dessein étoit de donner le titre de régente à la reine, & de former un conseil, auquel il laisseroit ses instructions, & qui attendroit ses ordres dans les cas extraordinaires.

Il alloit ouvrir la campagne au printems, pendant que Lesdiguieres, avec douze mille hommes de pied & deux mille chevaux, se seroit joint aux troupes du pape, des Vénitiens & du duc de Savoie ; il devoit lui-même avec trente-six mille hommes de pied, & huit mille chevaux marcher au secours des héritiers légitimes du duc de Clèves, qui avoient quarante mille hommes de pied & douze mille chevaux ; & à qui le comte Maurice

amenoit quinze mille hommes de pied & deux mille chevaux.

Les trois duchés ayant été remis à l'électeur de Brandebourg & au comte de Neubourg, les princes d'Allemagne, comme on en étoit convenu, devoient supplier le roi d'appuyer la requête qu'ils vouloient présenter à l'empereur, & par laquelle ils demandoient que l'élection du roi des Romains fût libre, & que les états & villes de l'empire rentrassent dans toutes leurs immunités. L'electeur de Bavière auroit été élu roi dès Romains, & on auroit arrêté qu'à l'avenir la couronne impériale n'auroit jamais passé successivement sur deux têtes d'une même maison.

Lorsque toutes ces choses auroient été terminées, les états de Bohème & de Hongrie devoient aussi se mettre sous la protection du roi, & présenter une requête à l'empereur, afin de recouvrer la liberté d'élire eux-mêmes leurs souverains, & d'obtenir qu'il réunît à ces deux royaumes, les provinces qui en avoient autrefois fait partie.

Le roi ayant appuyé toutes ces demandes, par sa présence & par ses armées, seroit revenu du côté de Bâle & de Strasbourg, où les Suisses devoient le supplier de joindre à leur association toutes les provinces qui le desireroient, & particuliérement le Tirol, l'Alsace, & la Franche-Comté.

Henri se rendoit ensuite dans le Piémont, où après avoir assuré la Lombardie au duc de Savoie, il cédoit au pape & aux Vénitiens ses droits sur les royaumes de Naples & de Sicile. Enfin il formoit de la même manière la république provinciale, composée de dix-sept provinces & de quelques autres états.

Toutes

Toutes ces mesures avoient été concertées d'avance avec les puissances intéressées. Cependant la maison d'Autriche étoit hors d'état de résister à cette ligue. Sans armées, elle n'avoit point de ressource en elle-même. Philippe III, inappliqué, se livroit à tous ceux qui le gouvernoient, & leur abandonnoit un soin dont ils s'acquittoient mal, pour s'oublier lui-même dans des plaisirs & dans des frivolités. Rodolphe II se piquoit d'être astronome, chymiste, souffloit, & vouloit faire de l'or. L'archiduc Albert, son frere, avoit quelque avantage sur eux, parce qu'il étoit au moins un prince médiocre.

Il y a donc tout lieu de présumer que la maison d'Autriche auroit été réduite à l'Espagne comme on l'avoit projeté. Mais lorsque Henri alloit commencer cette grande entreprise, la république chrétienne ne pouvoit être encore qu'un de ses desirs. Je doute qu'il en eût jamais pu former le dessein avec quelque apparence de succès. Il paroît que le conseil qu'il vouloit établir, auroit été peu propre à maintenir la paix dans la chrétienté: car des puissances armées peuvent soutenir leurs prétentions par les armes; &, par conséquent, elles seront peu capables de se soumettre au jugement d'un tribunal. Il faudroit que la plus grande partie des ligués fût toujours disposée à protéger les arrêts qui seroient rendus. Il faudroit donc qu'il n'y eût jamais entr'eux ni division, ni jalousie, ni ambition. Si Henri eût formé cette république, il est au moins certain qu'elle n'auroit pas subsisté après lui.

Il faut que les négociations eussent été conduites avec bien du secret: car lorsque la campagne alloit s'ouvrir, le public ne formoit encore que des conjectures sur les desseins de Henri. Les

grands de la cour, quoique les plus curieux, n'en pénétroient pas davantage. Ils voyoient confusément que la maison d'Autriche étoit menacée, mais ils ne pouvoient deviner ni le but que le roi se proposoit, ni les moyens qu'il s'étoit préparés ; & dans cette incertitude, ils paroissoient plutôt craindre que desirer des succès.

Ce n'étoit pas assez d'avoir acquis des alliés puissans, & d'avoir arraché toute semence de guerres civiles : le roi pour être heureux, comme le lui disoit Sulli, & pour n'être point traversé dans ses entreprises, avoit encore besoin de n'être pas troublé par des dissentions domestiques. Car les petites tracasseries, d'abord concentrées dans le palais, sont le germe des factions, qui tôt ou tard déchirent un royaume. Cependant la reine & la marquise de Verneuil, toujours animées l'une contre l'autre, continuoient de diviser la cour; & Henri ne savoit comment se démêler des querelles de ces deux femmes. S'il en eût été aimé, il eût eu de l'empire sur elles : mais l'ambition étoit le seul principe de leur jalousie & de leurs intrigues.

Non-seulement la marquise de Verneuil n'aimoit pas le roi ; elle en parloit même souvent avec peu d'égards. Ménageant encore moins la reine, elle en méprisoit les enfans, & elle mettoit les siens bien-au-dessus. Enfin elle cherchoit un appui dans la maison de Lorraine, dans les Guises, & dans d'autres qui avoient été long-tems les ennemis déclarés de l'état.

La reine, qui fatiguoit le roi de ses plaintes, & qui ne cherchoit pas à lui plaire, se livroit tous les jours davantage à Concini & à Léonora. Ces deux domestiques, insolens par l'empire qu'ils avoient sur leur maîtresse, osoient menacer, si le roi usoit de violence pour les chasser de la cour & du royaume.

Henri, qui s'entretenoit de ces choses avec Sulli, confident de tous ses secrets, eût voulu que cet homme sage eût persuadé à la marquise de Verneuil de prendre un autre ton & une autre conduite. Il eût désiré sur-tout que Sulli eût engagé la reine à montrer plus de douceur & de complaisance, & à renvoyer ce couple, qui lui étoit désagréable. J'ai un pressentiment, disoit-il, que cet homme & cette femme causeront un jour de grands maux: car ils montrent des desseins bien au-dessus de leur condition. Cependant je ne veux pas user moi-même d'autorité contre eux, parce que je me verrois bientôt forcé à les traiter avec la dernière rigueur, ou condamné à vivre dans des appréhensions que je vous laisse à conjecturer.

Sulli se promettoit peu de succès dans cette négociation, dont le roi le chargeoit auprès de la reine & de la marquise de Verneuil. En effet, elle n'étoit pas de nature à réussir. Au contraire, les esprits s'aigrirent encore; & les brouilleries allerent en croissant pendant les années 1608, 1609, & le commencement de 1610.

En 1609 l'ambassadeur de France à Madrid se plaignit du peu de confiance que le roi montroit à son égard. Il avoit découvert qu'on traitoit d'une alliance entre les deux cours, par l'entremise de l'ambassadeur de Toscane, qui étoit à ce sujet en correspondance avec Concini & Léonora. Il parloit aussi d'autres personnes qui se mêloient de cette négociation, & qu'il n'en avoit pas encore assez de certitude. Cependant aux propositions qu'elles faisoient & à leurs assurances, il ne pouvoit douter qu'elles ne fussent autorisées par le roi.

En cherchant les personnes que l'ambassadeur ne nommoit pas, Henri ne put s'empêcher de soupçonner la reine & Villeroi, qu'il savoit de-

ſirer l'alliance avec l'Eſpagne & déſapprouver toutes les autres. Cependant il ne comprenoit pas comment on oſoit traiter ainſi avec confiance, ſans ſon aveu, & contre ſa volonté connue. On compte apparemment, diſoit-il, qu'il me reſte peu de jours à vivre. En effet: le bruit court que je ne paſſerai pas ma cinquante-huitième année. C'eſt la prédiction, dit-on, d'une dévote, qui étoit en France il y a peu de tems, & qui par cette raiſon conſeilloit à ma femme de ſe faire couronner. La reine veut faire revenir cette dévote: mais je ne le ſouffrirai point, non plus que ce couronnement, auquel je vois qu'elle s'opiniâtrera à la ſollicitation des Concini.

Les troupes étoient au rendez-vous ſur la frontière de Champagne. Cependant Henri, cédant à l'obſtination de la reine, conſentit au couronnement, & retarda ſon départ. Ce fut à regret. Ce ſacre, diſoit-il à Sulli, ſera cauſe de ma mort. Ils me tueront; ils n'ont plus d'autre reſſource, & je ne ſortirai jamais de cette ville. En effet, il n'avoit que trop éprouvé de quoi étoient capables l'Eſpagne & ſa faction. Il voyoit des partis & des intrigues juſques dans ſon domeſtique. Il y avoit déja eu plus de cinquante conſpirations contre ſa vie. Enfin on lui donnoit avis qu'il s'en tramoit une nouvelle. Ce n'eſt pas qu'on puiſſe accuſer nommément qui que ce ſoit. L'horreur croîtroit encore, ſi on penſoit à ceux ſur qui les ſoupçons tomberoient. Mais au moins tout prouve que les inquiétudes du roi n'étoient pas ſans fondement.

Le Jeudi 13 May 1610, le couronnement de la reine s'étoit fait à St. Denis, & ſon entrée ſolemnelle devoit ſe faire le Dimanche ſuivant. Le Vendredi, Henri ſortit pour aller à l'arſenal voir Sulli, qui étoit indiſpoſé, & pour jeter en

passant un coup d'œil sur les apprêts qui se faisoient pour l'entrée. Il avoit à côté de lui le duc d'Épernon. Sur le devant du carosse étoit Liancourt & Mirebeau, & aux portières Lavardin, Roquelaure, Montbason, & la Force. Le carosse ayant été arrêté dans la rue de la Ferronnerie par un embarras de charrettes, les valets de pied prirent par le charnier des Innocens; & François Ravaillac, qui le suivoit, saisissant le moment où personne ne l'empêchoit d'approcher, monta sur les rayons de la roue, & frappa le roi de deux coups de poignard dont le second fut mortel. Il en porta encore un troisième que Montbason reçut dans sa manche. Ainsi périt le meilleur des rois, pour qui tous les bons François auroient voulut répandre leur sang.

Sulli ne doutoit pas que cet assassinat ne fût l'effet d'une conspiration. Péréfixe dit qu'elle se tramoit depuis long-tems dans les pays étrangers; & ce qui en paroît une preuve, c'est le soin qu'on a eu de faire disparoître l'original des interrogatoires. Cependant quelques-uns croient que Ravaillac n'avoit point de complices, parce qu'ils prétendent qu'il l'a déclaré lui-même, sans varier. Quand cela seroit, ce ne seroit pas une preuve qu'il n'y a pas eu de conspiration. Il faudroit seulement conclure que les conspirateurs n'ont pas été assez maladroits pour lui conseiller d'assassiner; & que connoissant à quoi son fanatisme le pouvoit porter, ils se sont bornés à lui persuader que le roi armoit pour détruire la religion catholique. Or, c'est le bruit qu'on faisoit courir. Au reste, quels ont été ces conspirateurs? On l'ignore.

Combien de traverses, combien d'obstacles, combien de périls j'ai mis sous vos yeux, Monseigneur! Mais aussi quel courage, quelle pru-

dence, quelle sagesse ! Il falloit toutes les vertus de Henri. Voyez les factions qui l'enveloppent dès son enfance. Tout est parti, & chez les Huguenots & chez les Catholiques. Il faut vaincre ses ennemis & ce qui est plus difficile, il faut conserver des amis que l'ambition divise, & s'attacher des chefs qui craignent ses succès & son agrandissement. Il est appellé au trône : mais ses sujets le méconnoissent. Son courage, sa générosité, sa franchise les soumettent à sa grande ame : mais le royaume est ruiné ; les factions durent encore, & les périls le suivent. Cependant tout fleurit bientôt, & Henri est au moment de donner la loi à l'Europe.

Forcé de bonne heure par les circonstances à ne jamais rien négliger, il s'étoit fait une habitude de tout voir & de tout observer, & d'être à tout. Le moment favorable ne pouvoit lui échapper, & son expérience lui avoit appris à se préparer de loin des succès. Sa vigilance rendoit ses ministres fidelles, exacts, actifs. Il leur donnoit ses ordres, & il les éclairoit. Il les suivoit dans les opérations, & il les dirigeoit. Les affaires qui se succédoient avec rapidité, se terminoient de même. Rien ne languissoit ; & les entreprises, qui se préparoient successivement par l'ordre avec lequel il savoit les conduire, devenoient plus faciles, lors-même que devenant plus grandes, elles paroissoient devoir trouver plus d'obstacles. Quelles qu'aient été ses foiblesses, il faut lui rendre justice : jamais l'amour ne lui a fait négliger les soins du gouvernement. Encore faut-il convenir qu'après avoir été vingt-huit ans sans avoir de femme, il en prit une qu'il n'a pu aimer. Si Marie de Médicis eût été d'un autre caractère, Henri eût renoncé à toutes ses amours.

Il l'assuroit, & il le pensoit au moins : car il étoit vrai. Ajoutons à ces éloges une observation de Péréfixe : c'est que la douceur avec laquelle il traita les Huguenots, en convertit plus de soixante mille. Il mourut dans la cinquante-huitième année de son âge, & dans la vingt-unième de son règne.

Je ne dois pas finir, Monseigneur, sans vous avertir que les desseins de Henri paroissent si chimériques, que les meilleurs écrivains modernes les regardent comme des idées vaines, qui ne sont jamais entrées dans la tête de ce prince. J'ai peur qu'ils n'en jugent eux-mêmes sur des notions trop vagues, & qu'ils ne se soient pas donné la peine d'étudier le plan que Henri s'étoit fait. Il faut ou que Henri ait eu ces desseins, ou que Sulli les lui ait attribués faussement, ou que les compilateurs des mémoires les aient imaginés. Il n'y a que la lecture des mémoires, & une lecture faite de suite & avec attention, qui puisse lever ces doutes. Mais les meilleurs écrivains se contentent quelquefois de parcourir. Comme ils aiment mieux écrire que lire, ils jugent avant d'avoir lu, & leur jugement n'en est pas plus sûr. Il me semble que les desseins de Henri n'ont rien de chimérique dans l'exposition que j'en ai faite. Cependant je n'ai rien dit que d'après Sulli, & je suis bien assuré de n'avoir pas parlé d'après ses seuls compilateurs. (1).

(1) On pourroit soupçonner que c'est après la bataille d'Ivri, en 1590, que Henri communiqua pour la première fois des projets au duc de Sulli. Il falloit bien qu'il parlât des choses qui parussent chimériques, puisque, pour se justifier, il distingua entre ses desirs & ses desseins : mais les compilateurs des mémoires ne disent point quel étoit alors le sujet de la conversation. Ils disent au contraire, qu'autant qu'ils peuvent le savoir, le roi ne s'ouvrit sur

ses grands desseins qu'à son retour de la guerre de Savoie. En effet, c'est depuis ce tems qu'il paroît s'en être occupé plus sérieusement; & tous les mémoires où Sulli les expose, sont postérieurs à l'année 1600. Lorsque Henri avoit eu sur ce sujet une conversation avec Sulli, il le chargeoit de faire un mémoire où le plan de ses projets fût exposé dans tous ses détails. Nous en avons au moins huit, en forme de lettres adressées au roi par Sulli. On y trouve beaucoup de répétitions: mais on y voit aussi le développement & le progrès des idées & des négociations dans tous. La république chrétienne est le premier desir en intention & le dernier dessein en exécution. C'est le but auquel on rapportoit tout: mais Sulli remarque souvent que par les mesures que le roi prenoit, il seroit toujours le maître de s'arrêter où il voudroit, & de n'aller d'entreprises en entreprises qu'autant que les circonstances lui seroient favorables. Quand on doit se conduire avec autant de sagesse, il est permis de former des desseins même chimériques, à plus forte raison, est-il permis d'avoir pour but de tous ses desirs, un bien qu'on ne pourra peut-être jamais faire.

Henri rejeta lui-même l'idée de sa république chrétienne, la première fois qu'elle s'offrit à son esprit. Cependant il s'y arrêta dans la suite, persuadé que ses desirs devoient le mener à quelque chose de grand. Mais les premières personnes auxquelles il s'en ouvrit, crurent qu'il badinoit, ne pouvant imaginer qu'il eût véritablement de pareilles vues. Sulli, qui lui rappelle ces choses dans un de ses mémoires, convient en effet que les desseins de Henri doivent paroître extraordinaires ou même extravagans; & il dit souvent que pour en juger, il faut bien méditer la manière dont ils doivent être conduits. Le roi étoit si éloigné de rien précipiter, qu'en 1603 ses desseins n'étoient encore pour lui que des desirs; & jusqu'alors, il n'en avoit fait des ouvertures à quelques puissances, que dans la seule vue de sonder les esprits.

Outre les mémoires, dont j'ai parlé, il y a encore plusieurs conversations de Sulli avec le roi, celles qu'eût ce ministre avec la reine Elisabeth, les instructions qui lui furent données pour son ambassade auprès du roi Jacques, & les instructions des ambassadeurs envoyés depuis en Allemagne. Les desseins que j'ai attribués à Henri, sont encore répétés & développés dans toutes ces pièces. Je ne vois donc pas comment il pouvoit rester quelque doute.

LIVRE TREIZIEME.

CHAPITRE PREMIER.

De la France jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu.

JE vais continuer l'histoire de France, Monseigneur, parce qu'elle nous fournira assez d'occasions de jeter un coup d'œil sur les principales puissances de l'Europe.

Le même jour de la mort de Henri IV, le duc d'Épernon, ayant fait prendre les armes aux gardes françoises & aux gardes suisses, se rendit au parlement pour assurer la régence à Marie de Médicis. *Elle est encore dans le fourreau*, dit-il en montrant son épée; *mais il faudra qu'elle en sorte, si on n'accorde pas dans l'instant à la reine mere, un titre qui lui est dû selon l'ordre de la nature & de la justice.*

On auroit pu demander par quelle loi, sept présidens & cinquante-cinq conseillers, qui composoient cette assemblée, pouvoient être autorisés à disposer de la régence. Jusqu'alors le parlement n'avoit point joui d'un pareil droit. Pouvoit-il le refuser, lorsque l'épée du duc d'Épernon le forçoit à l'accepter? Il donna donc, sans délibérer, un arrêt, par lequel la reine fut déclarée régente. Pour donner plus de poids à cette première démarche, Louis XIII, qui n'avoit pas

encore neuf ans accomplis, vint le lendemain au parlement, accompagné des princes, des pairs & des grands du royaume, & l'arrêt de la veille fut confirmé dans un lit de justice. On ne s'étoit si fort pressé, qu'afin de profiter de l'absence du prince de Condé, & du comte de Soissons, qui auroient pu prétendre à la régence, ou entreprendre au moins de partager l'autorité avec la reine.

L'esprit de faction, qui avoit été contenu, va reprendre un nouvel essor, & les troubles vont renaître. Car les factieux ont survécu à Henri.

De crainte de faire des mécontens, la régente admit dans le conseil presque tous les grands qui prétendoient y devoir entrer, de sorte qu'elle en fit une cohue plutôt qu'une assemblée. Ce conseil, au reste, n'étoit que pour la forme : on n'y portoit aucune affaire importante, ou du moins on se mettoit peu en peine des résolutions qui s'y prenoient. Tout étoit décidé dans le travail particulier, que la reine faisoit avec chacun des ministres.

Concini avoit la plus grande part à sa confiance. Ambitieux, avide, il s'éleve, il s'enrichit, & se hâte de susciter contre lui la jalousie & la haine. Dès le commencement de la régence, il acheta le marquisat d'Ancre, la lieutenance générale de Picardie, une charge de premier gentilhomme de la chambre. Il obtint le gouvernement de Péronne, de Mont-didier & de Roye : trois ou quatre ans après, il fut fait maréchal de France, quoiqu'il n'eût jamais tiré l'épée.

Le faste régnoit à la cour. Les gratifications & les pensions étoient prodiguées aux courtisans que la reine vouloit s'attacher. Les trésors amassés par Henri se dissipoient. On travailloit à re-

mettre dans les finances les abus, dont Sulli les avoit purgées : & le peuple applaudissoit à la magnificence de Marie, trop simple pour prévoir qu'il en porteroit tôt ou tard les frais.

On pouvoit licentier l'armée de Champagne : Car Juliers étoit au moment de se rendre au comte Maurice & aux princes confédérés, qui en formoient le siège. C'étoit l'avis de Sulli. Il jugeoit inutile de continuer une dépense, d'où l'on ne tireroit ni gloire ni avantage : comme son avis ne devoit pas prévaloir, le maréchal de la Châtre eut ordre de marcher, & les troupes arriverent pour être témoins de la prise de Juliers.

Sulli conseilloit de donner des secours au duc de Savoie, qui s'étoit engagé sur la foi d'un traité. On n'eut encore aucun égard à cet avis, & le duc, abandonné, fut obligé d'envoyer son fils en Espagne, pour s'humilier aux pieds de Philippe III. Ce procédé de la France étoit d'autant plus odieux, que la régente avoit elle-même donné parole au duc de Savoie, de remplir les engagemens que le feu roi avoit contractés avec lui.

Cette princesse avoit d'abord voulu persuader qu'elle conserveroit toutes les alliances, que Henri avoit faites : mais elle ne vouloit que se faire rechercher par l'Espagne, avec qui elle projetoit de s'allier par un double mariage. La négociation ayant souffert peu de difficultés, il fut arrêté que Louis épouseroit Anne d'Autriche, & qu'Elisabeth de France seroit donnée au fils de Philippe. Ces deux mariages furent déclarés en 1612. L'echange des deux princesses se fit en 1615, & le roi alla au devant de l'infante jusqu'à Bordeaux, où les deux époux reçurent la bénédiction nuptiale. Sulli, qui n'auroit pas conseillé cette alliance, n'étoit plus dans le ministère. Dès la se-

conde année de la régence, il avoit prévenu sa disgrace par sa retraite : on ne cherchoit qu'à l'éloigner.

Quoiqu'une des premières démarches de la régente eût été de donner une déclaration, qui confirmoit l'édit de Nantes, les Huguenots prirent l'alarme aussi-tôt qu'ils apprirent qu'on négocioit avec l'Espagne. Ils ne douterent pas qu'une pareille alliance n'eût pour objet de les détruire. C'est pourquoi ayant obtenu la permission de s'assembler à Saumur pour la nomination des députés qu'ils tenoient à la cour, ils saisirent cette occasion de faire beaucoup de plaintes & de demandes. La reine qui ne pouvoit, ni ne vouloit les satisfaire sur tous les points, répandit de l'argent & des graces, afin de gagner les principaux. Cette politique, qui sema la division parmi eux, & qui par-là prépara leur ruine, n'est pas cependant la plus sage : car en achetant des mécontens qu'on craint, on en invite d'autres à se faire craindre pour se faire acheter. Il en doit donc nécessairement résulter des troubles. Les Huguenots obtinrent qu'on leur laisseroit encore les places de sureté pour cinq ans.

La cour étoit dans la plus grande confusion. Les grands ne s'accordoient que sur une chose, c'est qu'ils étoient tous mécontens du gouvernement, parce qu'à leur gré ils n'y avoient point assez de part. Dailleurs conduits chacun par des vues particulières, ils ne savoient point se réunir. Les princes du sang étoient contre les princes du sang, les Guises contre les Guises : il sembloit qu'on eût perdu le secret de former des partis, & on ne faisoit plus que des cabales. Comme ces divisions assuroient le crédit du marquis d'Ancre, il s'appliquoit à les fomenter ; prenant toutes les

mesures possibles, pour empêcher qu'une faction trop puissante ne s'élevât contre lui.

Les Huguenots étoient divisés en deux factions principales. L'une toujours prête à prendre les armes, avoit pour chef le duc de Rohan; l'autre plus tranquille ou moins remuante, se laissoit conduire par le maréchal de Bouillon. Ces deux seigneurs s'étant trouvés à l'assemblée de Saumur, le premier avoit appuyé les demandes de son parti, tandis que le second s'étoit prêté aux vues de la cour.

Le maréchal de Bouillon fut récompensé, & ne fut pas content. Il vouloit pour prix de ses services entrer dans le ministère & gouverner le royaume : chose à laquelle le marquis d'Ancre ne vouloit pas consentir, & que, par conséquent, la reine mere ne pouvoit accorder. Le maréchal, qui se repentit, s'attacha au prince de Condé, afin de faire un parti contre le gouvernement.

Sur ces entrefaites le duc de Rohan se rendit maître de St. Jean d'Angeli, dont le commandant, quoique huguenot, étoit dévoué à la cour. La régente, au lieu d'armer, négocia; parce qu'elle craignoit de faire prendre les armes aux Huguenots. Tout le fruit de la négociation fut d'abandonner St. Jean d'Angeli au duc de Rohan.

Cette affaire étoit à peine terminée, que le prince de Condé fit éclater son mécontentement, sur le refus qu'on lui fit du gouvernement de Château-Trompette, principale forteresse de Bordeaux. Il se retira de la cour, & fut suivi des ducs de Nevers, gouverneur de Champagne, de Mayenne, fils du chef de la ligue, gouverneur de l'île de France; de Longueville, gouverneur de Picardie; de Vendôme, fils naturel de Henri IV, gouverneur de Bretagne; d'Alexandre, grand-

prieur de France, autre fils naturel de Henri, de Luxembourg, de la Tremouille & de plusieurs autres seigneurs. Le maréchal de Bouillon étoit le premier mobile de tous ces mouvemens : mais ayant eu l'adresse de ne pas paroître suspect à la cour, il devint le médiateur entre les deux partis, dans l'espérance de les sacrifier l'un & l'autre à ses intérêts.

Le duc d'Épernon conseilloit de faire marcher le roi à la tête de sa maison, & de se hâter, avant que les princes eussent rassemblé leurs troupes. Si l'on eût suivi ce conseil, le parti des rebelles eût été dissipé : le gouvernement, toujours foible, envoya des députés, & proposa un accommodement.

Cependant le prince de Condé avoit publié un manifeste, par lequel il déclaroit n'avoir d'autre dessein que de procurer le bien de l'état. Ses plaintes rouloient sur la dissipation des trésors de Henri, sur la mauvaise administration des finances, sur l'abandon des anciens alliés du royaume, sur l'alliance de l'Espagne, & en général sur ce que la reine, préoccupée par deux ou trois personnes, régloit tout sans consulter les princes, ni même le conseil qu'on n'assembloit que pour la forme.

Il voulut ensuite attirer les Huguenots dans son parti : mais le duc de Rohan, qui regardoit cette ligue comme une émeute dont les parties étoient mal liées, prévit l'évenement, & se refusa à toutes les sollicitations. Il écrivit même à la reine, que, si elle vouloit contenter les Huguenots, dont il ne se sépareroit jamais, elle auroit bientôt réduit les princes mécontens.

On négocia. Le bien public dont on s'étoit fait un prétexte, fut bientôt oublié, & chacun

ne songea qu'à ses intérêts. Les mécontens demandoient la convocation des états-généraux, & qu'on désarmât de part & d'autre. On leur accorda ces deux articles. Ils demandoient encore que le double mariage avec l'Espagne fût sursis; & la reine l'accorda à condition que cette surséance ne dureroit que jusqu'à la majorité du roi. Venant ensuite aux articles, qui concernoient les intérêts de chacun en particulier, la ville d'Amboise fut mise en dépôt entre les mains du prince de Condé, jusqu'après la tenue des états-généraux; on donna Ste. Menehould au duc de Nevers, ou du moins on l'assura de la survivance du gouvernement de Champagne pour son fils; on accorda à ceux de ce parti quatre cent cinquante mille francs, afin de les indemniser des frais qu'ils pouvoient avoir faits; le roi promit de déclarer que le prince de Condé & ceux qui l'avoient suivi, n'avoient eu aucun mauvais dessein, & qu'il étoit convaincu de leur innocence. En un mot, par ce traité, qui fut signé à Ste. Menehould, les mécontens obtinrent tout ce qu'ils demanderent. Le gouvernement les traita, comme s'il en avoit reçu de grands services. On peut donc juger qu'il y aura des révoltes, tant qu'il y aura de l'argent, des villes & des charges à donner.

Le 28 Septembre 1614, le roi, étant entré dans sa quatorzième année, tint son lit de justice, & fut déclaré majeur. Il pria cependant sa mere de continuer ses soins au gouvernement; & la confiance entière qu'il lui témoigna, parut donner une nouvelle puissance à cette princesse & au maréchal d'Ancre.

Les états-généraux s'ouvrirent à Paris le 2 Octobre 1614. Les trois ordres ne s'accorderent point. Chacun fit séparément des demandes op-

posées aux intérêts des autres, & il y eut de longues contestations. Le clergé & la noblesse demanderent la publication du concile de Trente, l'entier rétablissement de la religion catholique dans le Béarn, la suppression de la vénalité & de l'hérédité des charges, tant civiles que militaires, & l'accomplissement des mariages conclus entre la France & l'Espagne. Ce dernier article fut ajouté, malgré le prince de Condé, qui s'étoit flatté que les états-généraux s'opposeroient à cette alliance : mais les sollicitations de la reine avoient prévalu sur les députés. Armand-Jean du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon, assura, pour faire sa cour & vraisemblablement contre sa pensée, que ces mariages établiroient à jamais la paix entre les deux royaumes.

Les tiers-état demanda une diminution des tailles, le retranchement des pensions & des gratifications, & la suppression de quelques droits, qui nuisoient beaucoup au commerce intérieur du royaume. Les trois ordres de concert proposerent la création d'une chambre de justice, pour rechercher les malversations des financiers. Enfin ils présenterent de gros cahiers, qui contenoient beaucoup d'autres articles.

Le roi disant n'avoir pas le tems d'examiner toutes les demandes, promit de satisfaire du moins aux principales ; entre autres d'abolir la vénalité & l'hérédité des charges, de supprimer les pensions, & de créer une chambre de justice. Là-dessus il rompit les états, & oublia toutes ses promesses. Cette assemblée ne produisit donc aucun effet. Ces états-généraux ont été les derniers.

Le prince de Condé auroit bien pu prévoir qu'il auroit peu de credit dans les états, puisqu'il n'avoit

n'avoit pas la distribution des graces. Il fit auprès du parlement une autre tentative, dont il crut d'abord se promettre plus de succès, & qui pourtant n'en eut pas davantage.

Le 28 Mars 1615 ce corps arrêta *que, sous le bon plaisir du roi, les princes, ducs, pairs & officiers de la couronne ayant séance, & voix de délibération en la cour, & qui se trouveroient alors à Paris, seroient invités de venir en ladite cour, pour, avec monsieur le chancelier, toutes les chambres assemblées, aviser sur les propositions qui seroient faites pour le service du roi, le soulagement de ses sujets & le bien de l'état.*

Cet arrêté souleva le conseil : on en parla comme d'un attentat contre l'autorité royale : la reine qui le regardoit comme une critique de son administration, en fut offensée. On défendit donc au parlement de passer outre, & aux grands de se rendre à l'invitation qui leur avoit été faite.

Cependant le parlement fit des remontrances, dans lesquelles après avoir entrepris de prouver qu'il avoit droit de prendre connoissance des affaires d'état, il proposoit des réformes dans toutes les parties du gouvernement, parce qu'il voyoit des abus dans toutes. Il disoit au roi qu'il ne devoit pas commencer la première année de sa majorité par des commandemens absolus, dont les bons rois, comme lui, n'usoient que fort rarement. Il protestoit, que dans le cas où sa majesté, mal conseillée, recevroit mal ses remontrances, il nommeroit les auteurs des désordres, & feroit connoitre au public leurs malversations, afin qu'il y fût pourvu en tems & lieu. Il indiquoit d'ailleurs assez clairement le maréchal d'Ancre; & il appuyoit entr'autres cho-

ses sur la nécessité d'entretenir les alliances faites par le feu roi, par où il condamnoit indirectement le double mariage conclu avec l'Espagne.

Cette affaire dura plus de deux mois. Enfin le roi imposa silence au parlement par un *je le veux & la reine aussi.* Bien loin donc de produire un bon effet, ces remontrances entretinrent ou augmenterent le mécontentement du peuple, qu'elles éclairoient davantage sur quantité d'abus. On parla plus hardiment contre l'administration, dès qu'on la vit condamnée par des magistrats qu'on respectoit. C'est pourquoi le prince de Condé se hâta de prendre les armes. Il parut défendre la cause du parlement, & il compta d'avoir pour lui ce corps, que la cour venoit d'aliéner.

Les Huguenots qui auroient voulu empêcher le double mariage, entrerent dans les vues du prince de Condé. Rohan & Soubise, son frere, parurent chacun à la tête d'un corps de troupes, pendant que Vendôme armoit aussi en Bretagne. Le roi eut besoin d'une armée pour aller à Bordeaux, & il en fallut une autre pour conduire Elisabeth de France jusqu'aux frontières, & pour amener Anne d'Autriche.

Les forces des rebelles n'étoient pas encore bien considérables, mais elles le pouvoient devenir: car les Huguenots tenoient alors une assemblée générale qui fut transportée à la Rochelle. La reine mere jugea donc à propos d'entamer une négociation. Il fallut traiter avec des sujets que le roi venoit de déclarer criminels de lèze-majesté, & on en reçut la loi. Il étoit d'autant plus facile de conclure la paix en cédant, que toutes les parties de cette ligue étoient fort mal assorties.

Quoique le maréchal de Bouillon fût, par ses

intrigues, le principal auteur de la guerre civile, il ne s'étoit joint au prince de Condé, que pour se faire rechercher par la cour; & il n'attendoit que l'occasion de sacrifier à ses intérêts le parti qu'il paroissoit avoir embrassé. Le duc de Mayenne étoit dans les mêmes dispositions. Nevers avoit armé sans se déclarer, comptant, dit-on, se porter pour médiateur, & menaçant de ses armes celui des deux partis qui refuseroit sa médiation: dessein ridicule pour un gouverneur de Champagne. Vendôme ne se déclara que lorsqu'on eut fait une trève pour faciliter la négociation; de sorte qu'il rendit meilleure la condition du prince de Condé, sans en tirer aucun avantage pour lui. Enfin Rohan, Soubise & l'assemblée de la Rochelle, comptoient trop peu sur de pareils confédérés, pour desirer la continuation de la guerre. Par le traité conclu à Loudun, le prince de Condé fut fait chef du conseil: on lui donna quinze cents mille livres pour les frais de la guerre: on confirma tous les édits donnés en faveur des Huguenots: on accorda une amnistie générale, & plusieurs autres choses que les mécontens exigerent.

Des rebelles qu'on récompense, ne sont jamais satisfaits. Les uns n'ont pas obtenu tout ce qu'ils demandoient: ceux à qui l'on n'a rien refusé, veulent demander encore; & tous s'accordent à causer de nouveaux troubles. Le traité de Loudun ne fit qu'accroître le mécontentement.

Bouillon, sur-tout, ne pouvoit rester tranquille. Son plan étoit d'exciter des troubles pour avoir le mérite de les appaiser. Il se flattoit de se rendre par-là nécessaire à la cour, & d'entrer dans le ministère.

Le maréchal d'Ancre, toujours en bute aux

mécontens, découvrit une conſpiration contre ſa vie. Il ſut ceux qui la tramoient, il en fit part à la reine mere, & l'ordre fut donné d'arrêter le prince de Condé. Les ducs de Bouillon, de Mayenne, de Vendôme, de Guiſe, de Longueville, & d'autres qui avoient conſpiré, ou qui craignoient d'en être ſoupçonnés, échapperent par la fuite. Thémines, qui avoit arrêté le prince, eut pour récompenſe cent mille écus & le bâton de maréchal. La Grange-Montigni, ayant dit par-tout qu'il méritoit mieux le bâton, on le lui donna pour le contenter. On ne ſavoit pas qu'il avoit donné ſes chevaux pour hâter la fuite du duc de Vendôme. On promit encore le même honneur à St. Geran, qui crioit contre l'ingratitude de la cour, voyant qu'il n'y avoit qu'à crier pour obtenir des graces. C'eſt ainſi qu'on prodiguoit les plus grandes faveurs.

Le maréchal d'Ancre, ſe croyant plus affermi que jamais, changea tout le miniſtère. Le chancelier Silleri avoit déja été diſgracié, le garde des ſceaux du Vair, Jeannin & Villeroi le furent encore. L'évêque de Luçon fut fait ſecrétaire d'état avec les départemens de la guerre & des affaires étrangères. Il dut ſa fortune au maréchal, qui bientôt après voulut le perdre, & qui n'en eut pas le tems.

Cependant le duc de Nevers avoit armé pour le prince de Condé, & la guerre civile recommençoit. Mais le gouvernement paroiſſoit déja plus ferme, depuis que l'évêque de Luçon étoit dans le miniſtère. Les opérations, mieux concertées & mieux conduites, rompoient toutes les meſures des mécontens. On ne ſongeoit plus à négocier avec eux, & ils étoient preſſés de toutes parts, lorſque tout changea par une révolution qu'on n'avoit pas prévue.

Charles d'Albert de Luines, qui avoit été placé de bonne heure auprès de Louis dauphin, s'étoit fait une étude d'amuser ce prince, &, par conséquent, il avoit gagné sa confiance. Sa faveur s'accrut, lorsque Louis monta sur le trône. Elle s'accrut encore, lorsqu'il fut majeur : le maréchal d'Ancre prit ombrage d'un favori, dont l'ambition pouvoit conseiller au roi de gouverner ; & la reine mere, qui partageoit ces inquiétudes, tenta de se l'arracher par des bienfaits. Luines en attendoit de plus grands du roi.

Ce favori avoit depuis long-tems préparé l'esprit du roi à secouer l'autorité de sa mere. La nouvelle guerre civile lui parut une occasion propre à porter les derniers coups. Il y étoit excité par les mécontens, avec qui il étoit d'intelligence : mais naturellement timide & soupçonneux, il n'osoit rien précipiter ; & cependant les princes ligués se voyoient dans la nécessité de sortir du royaume, ou de se soumettre à la discrétion de la reine mere.

Luines obtint enfin un ordre d'arrêter le maréchal d'Ancre, & même de le tuer en cas de résistance. Son dessein n'étoit pas de laisser vivre un ennemi aussi puissant : mais il craignoit qu'après la mort du maréchal, la reine n'eût assez d'empire sur son fils pour punir les auteurs du meurtre : il falloit donc l'éloigner de la cour ; & on employa toute sorte de moyens pour vaincre la répugnance du roi. On rejeta les malheurs de l'état sur l'incapacité de cette princesse, & sur sa prévention pour la maréchale d'Ancre. On alla jusqu'à dire qu'elle seroit capable de faire empoisonner le roi, pour mettre la couronne sur la tête du duc d'Anjou, son second fils, qu'elle aimoit davantage.

Le maréchal fut arrêté & tué par Vitri capitaine des gardes, auquel on donna le bâton de maréchal. Le chancelier Silleri, du Vair, Jeannin & Villeroi furent rappellés. La reine mere fut reléguée à Blois, où l'évêque de Luçon la suivit : & le roi paroissant vouloir remédier aux abus, fit tenir à Rouen une assemblée des Notables. Il lui demanda des conseils, elle en donna de bons, & il ne les suivit pas. Cette révolution dans le gouvernement termina la guerre civile. On posa les armes de part & d'autre, sans faire aucun traité. Vendôme, Nevers & Mayenne, quoiqu'ils eussent été déclarés criminels de lèze-majesté, vinrent à la cour, avant d'avoir pris des lettres d'abolition : & le roi donna une déclaration qui parut l'apologie de leur conduite.

On fit le procès à la mémoire de Concini & à la Galigaï. Il parut plus d'animosité que d'équité dans cette poursuite, & plus de sottise encore : on accusa la Galigaï d'être sorcière. Lorsqu'on lui demanda de quel charme elle s'étoit servie pour conduire à son gré la reine; on prétend qu'elle répondit que son charme étoit le pouvoir des ames fortes sur les esprits foibles. Elle eut la tête tranchée; Luines eut la confiscation des biens du maréchal & de la maréchale; & peu de tems après, la terre de Maillé fut érigée en duché pairie, sous le nom de Luines.

Marie de Médicis, qui cherchoit à s'échapper de sa prison de Blois, eut recours au duc d'Épernon, alors mécontent de la cour, & ce seigneur la conduisit à Angoulême. A cette nouvelle, on se crut encore menacé d'une guerre civile : car la reine ne vouloit se prêter à aucun accommodement. Toutes les tentatives de la cour furent inutiles, jusqu'à ce qu'on eût rappellé d'A-

vignon l'évêque de Luçon, qui eut seul assez de crédit sur elle pour la résoudre à la paix. Par le traité, elle obtint le gouvernement d'Anjou, de la ville & du château d'Angers, Chinon & du pont de Cé, & la liberté de se retirer où elle jugeroit à propos. Son entrevue, en Touraine, avec son fils fut fort tendre: mais elle se sépara, bien déterminée à se venger du duc de Luines, qui empêcha son retour à la cour.

La même année, Luines fit rendre la liberté au prince de Condé, dont il vouloit se faire un appui; & le roi publia une déclaration, par laquelle il justifioit ce prince, & le louoit même de s'être élevé contre ceux qui avoient abusé de son nom & de son autorité. Cette apologie injurieuse à la reine mere, fut pour elle un nouveau motif de vengeance. Elle ne songea plus qu'à se faire un parti, & elle le trouva tout formé dans les ennemis qu'une fortune trop rapide avoit fait au duc de Luines. Les ducs de Vendôme, de Mayenne, de Longueville & d'Épernon prirent les armes pour elle. Le duc de Rohan entra aussi dans cette ligue, & les Huguenots parurent la vouloir soutenir de toutes leurs forces. Lorsque Henri IV avoit permis dans le Béarn l'exercice de la religion catholique, il avoit laissé aux prétendus réformés tous les biens qu'ils avoient enlevés aux églises de cette province. Or, Louis XIII venoit de leur ordonner de les restituer: c'est ce qui fit le sujet de leur mécontentement.

Cette guerre ne fut pas longue. Louis marcha, & la reine mere fut bientôt obligée de négocier. Le raccommodement se fit encore par l'entremise de l'évêque de Luçon, pour qui le roi promit de demander le chapeau de cardinal. Cette

ligue étoit mal concertée : car les différentes parties ne purent pas se réunir, & les places se trouverent dépourvues de munitions. Marie de Médicis revint à la cour.

Louis se transporta ensuite dans le Béarn, où il soumit les Huguenots qui étoient déchirés par des factions. Cette époque est le commencement d'une guerre qui durera jusqu'à leur ruine.

Dès l'année suivante, ils reprirent les armes dans le Béarn, le Poitou, la Saintonge & la Guienne. Ils en revenoient encore au projet de leur république; projet plus chimérique que jamais, parce qu'ils n'avoient jamais été moins unis. Cependant la première campagne fut heureuse pour eux; car si Louis eut d'abord des succès, il échoua devant Montauban : ou plutôt Luines, à qui il avoit donné le commandement, parce qu'il l'avoit fait connétable, fut obligé de lever le siège, après avoir perdu bien du monde; & les Huguenots reprirent Montpellier & plusieurs autres places. Le duc de Luines étant mort peu de tems après, le fameux Lesdiguieres fut fait connétable, & fit abjuration.

Les succès furent variés la campagne suivante quoique plus grands du côté du roi, qui donna plusieurs fois des preuves de valeur. Plusieurs seigneurs se soumirent les uns après les autres, & furent récompensés. Le marquis de la Force obtint le bâton de maréchal avec deux cents mille écus, & on lui conserva ses charges & ses gouvernemens. Les Huguenots, se voyant insensiblement abandonnés par leurs chefs, demanderent la paix : on la leur accorda, en confirmant l'édit de Nantes. Il se commit bien des cruautés pendant cette guerre.

Après la mort du connétable de Luines, toute

l'autorité se trouva entre les mains du cardinal de Retz, du comte de Schomberg, & du marquis de Puisieux, fils du chancelier Silleri. Ces ministres, qui craignoient que la reine mere ne rentrât dans le conseil, firent l'impossible pour l'exclure : mais cette princesse, conseillée par l'évêque de Luçon, eut une conversation avec le roi, & obtint la place qu'elle demandoit. Elle se conduisit d'abord avec beaucoup de circonspection, cherchant moins à dominer, qu'à se conformer à ce qu'elle jugeoit agréable à son fils.

Quelques ministres moururent, d'autres furent disgraciés, & les factions de la cour produisoient souvent des changemens dans le conseil. Le chancelier Silleri & le marquis de Puisieux vouloient éloigner la reine mere, en la rendant suspecte ; & ils furent chassés par cette princesse, qui fit entrer dans ses vues le marquis de la Vieuville, alors surintendant des finances. Elle trouva de plus grandes difficultés, lorsqu'elle voulut mettre dans le ministère l'évêque de Luçon qui venoit d'être fait cardinal. Elle croyoit assurer son crédit en donnant de l'autorité à un homme en qui elle mettoit toute sa confiance : mais le roi étoit fort prévenu contre lui. Je le connois mieux que vous, disoit-il à sa mere, c'est un homme d'une ambition démesurée. Le marquis de la Vieuville, qui avoit alors toute la faveur, le redoutoit comme un rival dangereux, qui n'entreroit dans le conseil que pour l'en chasser. Cependant il eut la complaisance de céder aux pressantes sollicitations de la reine. Richelieu entra donc enfin au conseil, à la fin d'Avril 1624, & la Vieuville en sortit au mois d'Août de la même année.

La Vieuville étoit le seul qui pût balancer le crédit du cardinal. Les autres ministres, sans am-

bition, fans génie ou fans fermeté, n'étoient pas redoutables. Richelieu réunit donc bientôt en lui feul toute l'autorité du miniftère.



CHAPITRE II.

De la France & de l'Angleterre jufqu'à la prife de la Rochelle.

DEPUIS que Louis XIII eft fur le trône, les grands n'ont fongé qu'à fe relever de l'abaiffement où Henri IV les avoit réduits, & les Huguenots qui prévoyoient combien le gouvernement leur feroit contraire, ont tenté de fe foutenir par eux-mêmes & de fe faire redouter. Mais comme, d'un côté, les grands avoient été plufieurs années fans ofer remuer, & que de l'autre les Huguenots avoient vécu dans une fécurité entière, tout le monde fut pris au dépourvu par la mort fubite de Henri, & il ne fe trouva point de parti formé. Dans cette conjonĉture, chacun ne fongea qu'à foi: les factions, à peine ébauchées, furent diffipées par les tréfors que Marie prodigua; & il ne put jamais y avoir affez d'union parmi les grands ni parmi les Huguenots. Voilà tout le bien que produifit la conduite de la régente.

Une pareille politique ne peut pas être employée long-tems: car les tréfors s'épuifent, les factieux reftent, & on ne peut plus divifer, parce qu'on craint davantage. Richelieu jugea donc qu'il étoit tems d'ufer de fermeté.

Ce miniftre prévit bien qu'on feroit jaloux de fon crédit, comme on l'avoit été de la faveur de ceux qui l'avoient précédé. Les cabales alloient

renaître, & les désordres auroient continué, s'il eût été d'un caractère foible, ou s'il eût manqué de vues & de prudence. Mais il ne fera pas de traités honteux: il n'achetera pas l'obéissance des rebelles : c'est par le supplice des chefs qu'il terminera les guerres civiles. Cette sévérité, devenue nécessaire, ne laissera plus aux grands le pouvoir ni même l'envie de troubler le royaume.

Vous voyez qu'un de ses desseins est de réduire les grands : or, pour l'exécuter, il faut absolument ruiner les Huguenots, qui peuvent les soutenir; ou qui par des diversions, peuvent partager les forces du gouvernement. La guerre est ouverte avec eux. Il les faut pousser avec vigueur. Si on peut tolérer leur religion, on ne leur doit plus laisser de place de sureté, ni le pouvoir de reprendre les armes.

A ces deux desseins, le cardinal en joignoit un troisième; il vouloit diminuer la puissance de la maison d'Autriche : mais avant d'entreprendre une guerre au dehors, il falloit que tout fût tranquille au dedans. Ce projet devoit donc être tenté le dernier. Telles ont été les vues de ce ministre.

Pour concevoir de pareils desseins, il semble qu'il falloit être maître absolu, ou gouverner sous un prince capable par sa fermeté de soutenir les entreprises de son ministre. Or, Louis, jaloux de son autorité, la vouloit toujours ôter à ceux à qui il l'avoit donnée, & cependant il la laissoit toujours aller à d'autres, parce qu'il ne la savoit jamais garder. Quand on réfléchit sur le caractère du roi & sur les intrigues des grands, on croiroit que Richelieu ne pouvoit former que des desirs. En effet, il n'étoit pas possible de rencontrer plus d'obstacles. C'est dans la cour qu'il trouvoit les plus grands. C'est-là qu'il aura pour ennemis,

non-seulement les courtisans jaloux, mais les princes du sang, mais les deux reines, mais le roi même. Il appesantira son joug sur tous.

La Valteline étoit entre la France & l'Espagne le sujet d'une guerre, dont je parlerai, quand je traiterai des affaires étrangères : car je continue, comme j'ai fait jusqu'ici, à préférer l'ordre des choses à celui des tems. Les Huguenots qui jugeoient cette circonstance favorable pour une révolte, prirent les armes, sous prétexte de l'inexécution du dernier traité. Rohan & Soubise étoient toujours leurs chefs, & les Rochellois qui formoient une espèce de république, les favorisoient sans oser encore se déclarer.

Le roi fit de nouvelles recrues & entretint cette année soixante-six mille hommes de troupes réglées : c'étoient des forces considérables dans ce tems-là. Plusieurs villes des Huguenots en eurent de la frayeur, & désavouerent Soubise, qui avoit fait les premières hostilités. Cependant comme l'Italie faisoit une diversion, la guerre s'alluma dans le Vivarais, dans la Guienne, dans le Languedoc, & la Rochelle ne balança plus à prendre les armes. Les religionnaires eurent des succès : mais les généraux du roi remporterent de plus grands avantages, Thémines sur Rohan, & Thoiras sur Soubise, qui se retira en Angleterre.

Le roi d'Angleterre, sollicité par Soubise, engagea les Etats-Généraux à redemander les vaisseaux qu'ils avoient prêtés au roi de France, & il redemanda lui-même les siens, prenant la Rochelle sous sa protection. Il falloit donc renoncer au dessein de forcer cette ville, qui étoit la principale du parti, & songer à donner la paix aux Huguenots. Richelieu sentoit combien cette dé-

marche paroîtroit ſcandaleuſe de la part d'un cardinal; mais enfin il falloit une marine pour forcer la Rochelle, & on n'en avoit point.

Lorſque tous les articles furent arrêtés, & qu'il ne s'agiſſoit plus que de les ſigner, les cardinaux de la Rochefoucault & de Richelieu ſortirent du conſeil, pour avoir l'air de déſapprouver qu'on fît la paix avec des hérétiques. Le zèle des Catholiques ne ſe laiſſa pas tromper à cet artifice; & il courut bientôt des libelles, dans leſquels Richelieu étoit appellé *le cardinal de la Rochelle*, *le patriarche des athées*, *le pontiſe des Calviniſtes*. La jalouſie qu'on avoit de ce miniſtre contribuoit beaucoup à ce zèle & à ces injures.

Richelieu avoit alors toute la confiance du roi & de la reine. Tout ſe faiſoit par lui, & il s'affermiſſoit d'autant plus qu'il cachoit ſon ambition, ne paroiſſant point impatient d'obtenir des graces, ni d'avancer ſa famille. Il faiſoit aſſez la cour à la reine mere pour la ménager, & pas aſſez pour donner de l'ombrage au roi, auquel il avoit l'adreſſe de perſuader qu'il ne vouloit dépendre d'aucun autre, & pour lequel il montroit beaucoup de complaiſance. Dans ces circonſtances, il s'éleva un orage contre lui.

Marie de Médicis propoſa de marier Gaſton, duc d'Anjou, avec l'héritière de Montpenſier. Elle ſollicitoit vivement ce mariage, & le roi ne s'y prêtoit pas. Comme il n'avoit point d'enfans, & qu'il craignoit de n'en pas avoir, il appréhendoit que ſon frere n'en eût, & n'attirât dès-lors tous les reſpects. Le cardinal qui ne vouloit déplaire ni à l'un ni à l'autre, paroiſſoit n'avoir point d'avis: il ſe contentoit de montrer les avantages & les inconvéniens. Mais lorſque la reine mere eut enfin déterminé le roi, il ſe déclara, & preſſa la concluſion de ce mariage.

Ce deſſein partagea toute la cour. Chacun cabala ſuivant ſes intérêts : la maiſon de Condé ne deſiroit pas qu'on ſe hâtât ſi fort de marier le frere du roi. Le duc de Vendôme vouloit lui donner ſa ſœur, & la reine Anne ſongeoit avec jalouſie à une belle-ſœur, qui pourroit donner un héritier au trône. La princeſſe de Condé gagna le maréchal d'Ornano, gouverneur du duc d'Anjou, & ce prince fit voir un éloignement marqué pour ce mariage.

Les grands, croyant avoir trouvé un chef dans le duc d'Anjou, ſe réunirent pour perdre le cardinal : ils voyoient les deſſeins de ce miniſtre, ils vouloient prévenir leur chûte. On parla de le faire chaſſer, de l'aſſaſſiner. On parla même d'enfermer le roi dans un cloître, & de mettre le duc d'Anjou ſur le trône. On vouloit au moins que ce duc épousât une princeſſe étrangère, afin de devenir plus indépendant.

Richelieu, inſtruit de ces complots, fit arrêter d'Ornano, ſes deux freres, Chaudebonne, Modene & Deagent. Les uns furent conduits à Vincennes, les autres à la Baſtille. Mais afin de ne pas donner l'épouvante au reſte des conjurés, le roi écrivit à tous les gouverneurs que cette affaire n'auroit point de ſuite, parce qu'il ſavoit que d'Ornano n'avoit pour complice, que les perſonnes qu'on avoit arrêtées, il s'agiſſoit d'attirer à la cour le duc de Vendôme, qui étoit alors dans ſon gouvernement de Bretagne.

Les conjurés ne furent pas raſſurés. On commençoit à craindre une fermeté qui n'étoit pas naturelle au roi ; & on voulut ſe défaire de celui qui la lui inſpiroit. Le deſſein fut pris de ſe ſaiſir du cardinal, lorſqu'il ſeroit à ſa campagne. Le duc d'Anjou devoit même autoriſer cette entre-

prise par sa présence. Mais le bonheur de Richelieu ayant permis qu'une indiscrétion fît éventer ce complot, le roi se hâta d'envoyer trente gendarmes & trente chevaux légers pour mettre son ministre en sureté, & la reine mere lui envoya tous les gentils-hommes qu'elle avoit auprès d'elle.

Le cardinal saisit cette occasion pour demander sa retraite, bien assuré de ne pas l'obtenir, & de s'affermir au contraire davantage. Il supplia la reine mere d'appuyer sa demande auprès du roi. C'étoit encore un moyen d'obtenir plus surement un refus : car cette princesse, qui comptoit sur lui, & qui en avoit besoin, n'avoit garde de consentir à son éloignement. On lui répondit que l'état ne pouvoit se passer de ses services, & qu'on vouloit qu'il eût désormais une garde. Il en eut une. Il fit cependant de nouvelles instances; soit pour montrer que sa démarche avoit été sincère, soit pour se faire rechercher d'autant plus, qu'il paroissoit davantage vouloir s'éloigner. Il donnoit pour prétexte sa mauvaise santé, le besoin de s'absenter souvent de la cour pour prendre du repos, & les calomnies auxquelles il étoit exposé pendant son absence. Il eut une réponse telle qu'il l'avoit prévue, & qu'il la desiroit.

Le roi étoit allé à Blois, où il se proposoit de faire arrêter le duc de Vendôme & le grand-prieur son frere; ce qu'il exécuta. Ces deux princes furent conduits au château d'Amboise. Le cardinal avoit affecté de ne pas suivre la cour, craignant que dans les premiers momens d'un coup d'autorité de cette espèce, sa présence n'excitât encore davantage les murmures des grands. Il s'y rendit bientôt après.

Le duc d'Anjou, sollicité par sa mere, consentit enfin à se soumettre aux volontés du roi,

& à se réconcilier avec Richelieu. Si cette démarche fut d'abord sincère, on lui fit bientôt prendre d'autres sentimens : car il voulut quitter la cour, & fit sonder des gouverneurs pour avoir une retraite. Le comte de Chalais, qui conduisoit cette intrigue, & qui avoit été des autres conspirations, fut arrêté. Alors le prince cessa de résister, & son mariage se fit à Nantes, où le roi étoit allé pour assister aux états de Bretagne. Mademoiselle de Montpensier lui apporta les principautés de Dombes & de la Roche sur-Yon, les duchés de Montargis, de Châtellerault & de St. Fargeau. Il eut lui-même pour apanage les duchés d'Orléans & de Chartres, & le comté de Blois. Ayant alors renoncé à ses premiers projets, il découvrit tout ce qu'il savoit des intrigues de Chalais, à qui on fit son procès, & qui eut la tête tranchée. Bien des personnes se trouverent impliquées dans toutes ces conspirations. La reine régnante fut elle-même du nombre. On alloit faire le procès à d'Ornano, lorsqu'il mourut : alors toute cette faction fut éteinte : mais on répandit bien des calomnies sur le cardinal.

Le crédit de ce ministre croissoit néanmoins. Il fut fait chef & surintendant de la navigation & du commerce. Il fit supprimer la charge de grand amiral & celle de connétable, parce qu'elles donnoient une autorité, qui pouvoit être un obstacle à ses desseins. Enfin pour s'autoriser à faire d'autres changemens, il fit tenir aux Thuilleries une assemblée de Notables dont la plupart des députés lui étoient dévoués. Il y fut arrêté, entre autres choses, qu'on diminueroit les pensions & qu'on démoliroit les places fortes de l'intérieur du royaume, parce qu'elles coûtoient beaucoup à l'état, & qu'elles servoient de retraites aux rebelles.

belles. C'eſt ainſi qu'il écartoit peu-à-peu tout ce qui pouvoit faire obſtacle à l'autorité qu'il vouloit s'arroger.

La guerre recommença l'année ſuivante avec les Calviniſtes. Mais comme les Anglois y prirent part, il eſt à propos, pour ſe rendre raiſon des événemens, de ſavoir comment l'Angleterre étoit alors gouvernée.

Eliſabeth étoit morte en 1603, après avoit fait plier les Anglois ſous une autorité abſolue, que les circonſtances rendoient néceſſaires, que ſa fermeté fit reſpecter, & que ſes autres vertus firent aimer. Jacques qui lui ſuccéda, crut que la prérogative royale donnoit par ſa nature une puiſſance auſſi étendue, & que ſi les peuples avoient quelques privilèges, ils n'en jouiſſoient que par la faveur des rois. N'imaginant pas ſeulement qu'on pût lui conteſter de pareilles maximes, il laiſſoit voir ſans précaution cette façon de penſer dans ſes diſcours particuliers & juſques dans ſes harangues au parlement. C'étoit plus ſimplicité que tyrannie de ſa part: car autant il tendoit au deſpotiſme dans la ſpéculation, autant ſon caractère l'en écartoit dans la pratique.

Il n'eſt pas étonnant qu'un roi d'Angleterre ſe fût fait cette idée de la monarchie, puiſqu'en général le peuple même ne s'en faiſoit pas d'autre. Comme l'uſage eſt la règle des jugemens de la multitude, cette opinion s'étoit inſenſiblement établie ſous les rois de la maiſon de Tudor, & le règne d'Eliſabeth y avoit mis le ſceau. Depuis long-tems les parlemens, toujours ſoumis, paroiſſoient n'être convoqués que pour impoſer des ſubſides. Il n'oſoient ſe mêler d'aucune affaire d'état; ils appréhendoient continuellement de toucher à la prérogative, & ils s'en tenoient d'au-

tant plus éloignés, qu'ils n'en appercevoient pas les limites. Les souverains, de leur seule autorité, exigeoient des prêts forcés, des bienveillances ou dons gratuits : ils levoient des droits d'entrée : ils donnoient des privilèges exclusifs : ils punissoient par la prison, comme rebelles, les membres même du parlement, qui n'avoient pas été assez dociles : ils envoyoient leurs ordres à ce corps, ils le menaçoient, ils le châtioient par des réprimandes févères. Cependant le parlement respectoit, comme partie de la prérogative, tous les droits que le monarque s'arrogeoit ; il osoit à peine faire des remontrances. Vous avez vu l'autorité que la cour de *haute commission* donnoit à la reine Elisabeth dans les affaires ecclésiastiques. Une autre jurisdiction, fort ancienne, ne lui en donnoit pas moins en matière civile. On la nommoit la *chambre étoilée*. Au dessus de toutes les loix, cette cour n'avoit de règles que la volonté du prince.

L'Angleterre se soumit insensiblement à cette puissance illimitée, parce que, depuis Henri VII, les arts de paix, tous les jours plus cultivés & plus goûtés, ne permettoient pas de reprendre les armes qu'on avoit quittées par épuisement. Les Anglois s'adonnerent à l'agriculture ; les manufactures s'établirent parmi eux : ils devinrent commerçans, & ils commencerent à s'appliquer aux sciences.

Ainsi, bien loin de contester l'autorité, dont le monarque étoit en possession, les peuples, sans remonter plus haut, jugeoient qu'il avoit droit d'en jouir, par la seule raison qu'il en jouissoit. On ignoroit trop l'histoire pour combattre les exemples qu'on voyoit, par des exemples plus anciens. Tout paroissoit donc favorable à l'idée

que Jacques I se faisoit de sa prérogative. Mais remarquez que ce prince n'a ni argent ni troupes. Toute sa puissance est donc appuyée sur l'opinion. Elle s'évanouira, par conséquent, si le peuple s'éclaire, & si quelque intérêt l'invite à secouer le joug.

Supposons donc qu'une faction soit intéressée à diminuer l'autorité du roi, elle formera d'abord des doutes, & elle acquerra bientôt des lumières qu'elle répandra. Si dans de pareilles conjonctures, le monarque laisse échapper adroitement quelques parties de sa prérogative, il en conservera plus sûrement les autres. En cédant les droits qui effarouchent davantage la liberté, il écartera toute inquiétude; il gagnera la confiance, il obtiendra des subsides: il donnera le tems de s'éteindre, aux factions qui s'allument par la résistance, & il pourra recouvrer un jour tout ce qu'il a cédé. Il faut, sur-tout, qu'il paroisse d'autant plus respecter les privilèges du peuple, qu'on s'appliquera davantage à vouloir limiter sa prérogative. Voilà l'histoire de ce que les Stuarts n'ont pas fait.

Jacques & son fils, Charles I, ne se contenteront pas de défendre opiniâtrément la prérogative. Plus on voudra la limiter, plus ils voudront l'étendre. Si le parlement refuse des subsides, ils mettront des impôts de leur seule autorité, ils châtieront si on leur résiste, ou si on crie à la tyrannie: en un mot, ils parleront & ils agiront toujours plus en maîtres. Cependant l'opinion, qui faisoit l'appui du trône, passera peu-à-peu: la violence, sans armées, trouvera tous les jours plus de résistance: ce sera une nécessité d'avoir recours au parlement qu'on projetoit de ne plus convoquer: ce corps se plaindra & refusera des

fubfides. Il faudra donc revenir à des moyens violens, avec auffi peu de fuccès que la première fois, pour revenir enfuite au parlement qui fera plus fondé que jamais à fe plaindre & à refufer. Ainfi les rois, montrant tour-à-tour de la fermeté & de la foibleffe, élèveront infenfiblement un parti contr'eux; & enfin ils fe verront à la difcrétion des fujets armés. Cette conduite, qu'on ne conçoit pas dans un fouverain, qui n'a point de troupes, & qui même n'a point de gardes, caufera de grandes guerres & d'étranges révolutions.

Après avoir indiqué les caufes des principaux événemens des deux premiers règnes de la maifon de Stuart, je me difpenferai de m'arrêter fur des détails que vous trouverez parfaitement développés dans la nouvelle hiftoire d'Angleterre. (1)

Le gouvernement féodal pénétra en Ecoffe pour y devenir plus abfurde qu'ailleurs. Il en fut de même du calvinifme. Vous avez vu les troubles qu'il produifit pendant le règne de Marie. Les Ecoffois, parce qu'ils étoient ignorans, ont toujours été fort attachés à leurs anciens ufages; & par cette même raifon, ils ne devoient point changer, ou ils devoient devenir pires. Fanatiques par ftupidité, ils devoient fe porter aux derniers excès, auffi-tôt qu'ils feroient perfécutés, ou qu'ils s'en croiroient menacés.

Jacques cependant avoit maintenu la paix parmi ces peuples indociles, & fon autorité en étoit mieux affermie. Connoiffant combien il étoit chancelant fur ce trône, il s'étoit conduit d'après fon caractère, plutôt que d'après fes préjugés, & il en avoit montré plus de prudence. Mais

(1) Par Mr. Hume.

en devenant roi d'Angleterre, il crut ſuccéder à toute l'autorité d'Eliſabeth; il prit donc pour règle unique, les droits qu'il jugeoit appartenir à la royauté.

Comme il ſe piquoit d'être théologien, il en fut plus jaloux de ſa ſuprématie. Il ſe flatta de faire ſervir la religion à ſa puiſſance, parce qu'il en connoiſſoit l'influence ſur l'eſprit humain.

Il y avoit trois ſectes principales dans la Grande-Bretagne: la religion anglicane, c'eſt-à-dire, la réforme que Henri VIII avoit introduite. Ceux qui la profeſſent, ſe nomment Epiſcopaux, parce qu'ils ont conſervé la hiérarchie de l'égliſe. Les deux autres ſectes étoient les Calviniſtes d'Ecoſſe & les Puritains d'Angleterre. Ils rejetoient toute hiérarchie, & ne reconnoiſſoient point d'évêques. On les nomme par cette raiſon Presbitériens.

Vous avez vu combien ces deux dernières ſectes étoient portées à ſe ſoulever contre toute autorité. Les Epiſcopaux, au contraire, adoptoient toutes les maximes de Jacques, & donnoient la même étendue à la prérogative royale. Auſſi leur religion étoit-elle l'ouvrage des rois. Jacques projeta de l'établir dons ſes trois royaumes. Ce deſſein demandoit beaucoup de prudence: parce que les moyens violens allumeroient le fanatiſme, qui s'éteindroit de lui-même, ſi on ne le perſécutoit pas. Il eſt, ſur-tout, à craindre que ces deux ſectes fanatiques ne raiſonnent. Car, avec des raiſonnemens bons ou mauvais, elles doivent à la longue vaincre une puiſſance qui n'eſt fondée qu'en opinion. Si l'opinion perd tous les jours de ſes partiſans, les raiſonnemens en auront tous les jours plus de force. Alors on armera pour les ſoutenir. Jacques n'ignoroit pas que les Presbitériens d'Ecoſſe, ennemis de la monarchie par

inclination, l'étoient encore par principes; & il connoissoit leur pouvoir sur le peuple. Forcé néanmoins à dissimuler avec eux, il ne les avoit pas persécutés : au contraire, il avoit recherché leur faveur, en paroissant adopter leur doctrine : les Puritains qui jugeoient de ses sentimens par sa conduite passée, se féliciterent en le voyant monter sur le trône d'Angleterre. Persuadés qu'ayant été favorable à leurs freres d'Ecosse, il les traiteroit eux-mêmes avec bonté, ils se hâterent de lui présenter un mémoire que sept cents cinquante ecclésiastiques de leur secte avoient signé, & dont beaucoup d'autres appuyoient encore les demandes; mais Jacques ne croyoit plus devoir dissimuler.

Il ne suffisoit pas de méditer la ruine des Puritains d'Angleterre & des Presbitériens d'Ecosse, il falloit savoir choisir les moyens. Jacques se flattant de concilier les Puritains avec les Anglicans, se pressa de convoquer des docteurs des deux partis. Il se crut fait pour les éclairer; car étant un docteur lui-même, il mettoit toute sa confiance dans l'étude qu'il avoit faite de la théologie : étude au moins inutile à un roi, qui ne doit apprendre la religion qu'en étudiant le catéchisme & l'histoire. Vous compterez peu sur la théologie de Jacques, si vous considérez que depuis Constantin, tous les princes, qui se sont cru théologiens, on fait du mal à l'état & à la religion, En effet, il ne fit que donner de l'importance à des questions frivoles, qui seroient tombées dans l'oubli, s'il les avoit su mépriser. On raisonna, mal à la vérité; mais il ne falloit pas donner lieu à ces raisonnemens, parce qu'ils attaquoient indirectement la puissance royale. Le grand principe que Jacques répéta souvent étoit, *point*

d'évêques, point de roi. C'étoit dire aux Puritains: ſoumettez-vous aux évêques, ou détrônez-moi. Les Puritains ſe plaignirent qu'il y avoit de la partialité dans la diſpute; il y en avoit en effet, parce qu'en pareil cas, il n'eſt pas poſſible que la choſe ſoit autrement, puiſque ceux qui diſputent ſont parties. Pour exclure toute partialité, il faudroit n'aſſembler que des gens neutres, & des gens neutres ne diſputeroient pas. Le malheur de ces diſputes, c'eſt que chacun eſt néceſſairement juge & partie.

Il ſe tint un parlement bientôt après cette aſſemblée eccléſiaſtique. Il étoit naturel, que ſous un nouveau règne, ce corps tantât d'acquérir quelque autorité: c'étoit une conjoncture favorable, qu'un roi étranger, qu'on préſumoit ignorer une partie des uſages. Mais d'un côté, le tems qui avoit confondu tous les droits, ne permettoit pas au parlement de connoître ſes privilèges; & de l'autre, l'obéiſſance dont il s'étoit fait une habitude, lui laiſſoit à peine la hardieſſe de former des prétentions. Cependant le roi parloit, comme un monarque abſolu, qui peut demander des conſeils, mais qui ne veut pas recevoir la loi. Vous jugez par-là que le parlement dut d'abord être timide & reſpectueux. Il le fut en effet pendant la plus grande partie du règne de Jacques I. Ordinairement il ne paroiſſoit faire que des remontrances; & lorſqu'il demandoit que le roi cédât quelques parties de ſa prérogative, c'étoit moins pour lui conteſter ſes droits, que pour remédier à des abus; & il offroit volontiers des dédommagemens.

Dans cette diſpoſition des eſprits, il eût été facile de compoſer avec le peuple & de conſerver encore la plus grande autorité. On pouvoit

ſe relâcher ſur les choſes raiſonnables, ſans montrer de foibleſſe; & défendre les autres avec une fermeté qui auroit maintenu la timidité & le reſpect. Mais il falloit renoncer à tous les principes du deſpotiſme. Jacques n'en étoit pas capable. Quoiqu'il ne voulût pas abuſer du pouvoir abſolu, ſon imagination ne ſouffroit pas qu'on le lui conteſtât. Il n'a pas été tyran: ſon fils ne l'a pas été non plus: ils ont uſé l'un & l'autre de leur prérogative avec plus de modération, que les princes de la maiſon de Tudor: les peuples ont été moins foulés ſous leur gouvernement, que ſous celui d'Eliſabeth; mais tous deux ont dit, *je ſuis abſolu*: le parlement a répondu, *vous ne l'êtes pas*; & cette diſpute de pure ſpéculation produira des guerres civiles.

Si l'amour ſeul de la liberté eût animé les Anglois, il n'y auroit rien eu à craindre pour ces deux rois: car ces peuples avoient ſi peu d'idée de liberté, qu'ils croyoient avoir été libres ſous Eliſabeth. A plus forte raiſon, auroient-ils cru l'être ſous un gouvernement plus doux, mais les Puritains que ce gouvernement perſécutoit, ne pouvoient pas ſe faire la même illuſion. Intéreſſés à limiter la prérogative, ils ouvriront les yeux à leurs concitoyens: ils acquerront tous les jours de nouveaux partiſans, leur fanatiſme deviendra contagieux, & tiendra lieu d'amour de la liberté.

Lorſque les grands appellerent les communes au parlement, vous jugez bien qu'ils leur donnerent d'abord fort peu d'autorité. Ils avoient eu peu de puiſſance eux-mêmes ſous les premiers princes normands. Ils en acquirent enſuite, & principalement ſous les Plantagenets. Ils s'épuiſerent dans les guerres civiles des maiſons d'York & de Lancaſtre; & ils ſe trouverent ſans forces

& sans autorité sous Henri VII, premier roi de la maison de Tudor. Voilà l'époque où la chambre des communes étant plus nombreuse, & contribuant davantage aux charges de l'état, acquit insensiblement assez de puissance pour dominer enfin sur la chambre-haute. Elle accordoit, régloit ou refusoit les subsides; & cela seul lui donnoit un grand poids. Cependant ses privilèges, ouvrage du tems, n'étoient point déterminés, & les rois, profitant de cette confusion, avoient introduit un usage, qui pouvoit les rendre maîtres de cette chambre.

Lorsque les parlemens étoient prolongés au-delà du terme ordinaire, le chancelier pouvoit appeller de nouveaux membres, pour remplacer ceux qu'il jugeoit incapables de service, ou parce que leurs emplois les appelloient ailleurs, ou parce qu'ils étoient indisposés, ou par d'autres raisons. Elisabeth regardoit cet usage comme une partie de sa prérogative, & à peine a-t-on réclamé quelquefois. Elle pouvoit donc composer la chambre des communes à son gré.

Dans le premier parlement que Jacques convoqua, les communes s'éleverent contre une pareille entreprise du chancelier. Le roi parla d'abord en monarque absolu, les communes insisterent avec respect. Il examina. Il parut réconnoître que son droit n'étoit pas fondé, & il céda. Les communes constaterent donc un privilège, qui jusques alors avoit été incertain, & qui étoit bien essentiel pour elles.

Elles tenterent ensuite inutilement d'abolir des droits d'entrée & d'autres, onéreux au peuple & nuisibles au commerce. Elles refuserent les subsides, que quelques membres, attachés à la cour, proposoient comme nécessaires aux besoins de

l'état ; & ce qui chagrina davantage le roi, c'eſt qu elles ne voulurent pas conſentir à la réunion des deux royaumes : choſe qu'il deſiroit vivement, & qui étoit avantageuſe à l'Angleterre encore plus qu'à l'Ecoſſe. Il ne put s'empêcher de témoigner quelque mécontentement, & de ſe plaindre de la mauvaiſe volonté, que l'eſprit puritain communiquoit aux communes.

L'année ſuivante on découvrit une conſpiration, dont on accuſa les Catholiques. Les conjurés avoient réſolu de faire ſauter avec de la poudre la ſalle où le parlement s'aſſembloit, & d'exterminer tout-à-la-fois les grands, les communes, le roi & la famille royale. Les auteurs de cet horrible complot ayant été ſaiſis, avouerent leur attentat, & furent punis. Cet événement fit croire que Jacques étoit haï des Catholiques ; & cette haine étant un mérite aux yeux des Anglois, le parlement lui accorda des ſubſides pour quatre cents mille livres ſterling. Les communes montrerent du reſpect & même de la condeſcendance : mais elles parurent donner beaucoup d'attention à tout ce qui concernoit la liberté nationale. Elles porterent quelque atteinte à la juriſdiction eccléſiaſtique du roi, & elles ſe refuſerent obſtinément à la réunion des deux royaumes.

Les revenus de la couronne ne ſuffiſoient pas aux charges de l'état. Ils n'étoient pas plus grands que ſous les règnes précédens ; cependant l'argent devenu plus commun, portoit les denrées à un plus haut prix. Le luxe, qui s'introduiſoit, jetoit dans de nouvelles dépenſes ; & Jacques, pour vouloir être généreux, ſe dérangeoit par des profuſions. Il fut donc dans la néceſſité d'avoir encore recours au parlement : mais bien loin d'ac-

corder des subsides, les communes firent un bill pour abolir quelques-uns des impôts que le roi levoit, & un autre pour lui ôter le pouvoir de porter aucune loi ecclésiastique sans le consentement des deux chambres. Ces deux bills ne passerent pas, parce que la chambre haute, qui étoit dans les intérêts de la cour, les rejeta. Les communes firent ensuite des remontrances contre les procédures de la *haute commission*. En un mot, elles attaquerent la prérogative plus vivement qu'elles n'avoient encore fait; & elles parurent vouloir, sur-tout, porter les derniers coups à la suprématie. Le roi, offensé de ces entreprises, cassa ce parlement, le premier qu'il eût convoqué. Il duroit depuis sept ans.

Quelques années après, il en rassembla un autre, qu'il ne trouva pas plus docile. L'esprit de liberté parut même faire des progrès, car pendant que quelques membres s'échappoient en propos hardis & violens, les communes paroissoient applaudir en silence. Ce parlement ne dura pas: le roi le cassa, & fit mettre en prison les membres qui lui avoient été les plus opposés. Violence autorisée par l'exemple d'Elisabeth, & qu'on blâmoit alors, comme étant contraire à la liberté du parlement & de la nation.

Jacques préoccupé de son pouvoir absolu, ne se faisoit qu'une idée fort confuse de l'autorité qui devoit appartenir au parlement. Il le convoquoit, il lui faisoit des demandes, il ne lui refusoit pas, comme Elisabeth, la liberté de délibérer. Il reconnoissoit donc que ce corps pouvoit s'arroger quelque part dans le gouvernement. Dans le fait cependant il ne lui vouloit accorder aucune influence, & il souffroit impatiemment que le parlement eût une volonté qui contrarioit

son pouvoir absolu. Mais le parlement ne souffroit pas moins impatiemment un pouvoir absolu, qui ne lui laissoit aucune liberté. Or, les choses ne peuvent pas toujours subsister dans un état aussi contradictoire : il faut nécessairement qu'il naisse des disputes. Elles seront sanglantes, & il en coûtera beaucoup à l'Angleterre, avant que le parlement & le souverain se soient fait une idée nette de la constitution du gouvernement.

Lorsqu'Elisabeth donna des secours d'argent aux Provinces-Unies, les Etats-Généraux lui donnerent en garantie les villes de la Brille, de Flessingue & le fort de Rammekin. Les garnisons que Jacques tenoit dans ces places, achevoient d'épuiser son revenu modique : elles lui coûtoient plus de trois cents mille livres sterling, depuis son avénement au trône d'Angleterre. Il les remit aux Hollandois pour un peu plus du tiers de la somme qu'ils lui devoient. Il gagnoit à ce marché. Il est vrai qu'il perdoit l'avantage de se rendre redoutable aux Etats-Généraux puisqu'il abandonnoit des villes avec lesquelles il pouvoit les tenir dans quelque sujétion. C'étoit peut-être encore un gain : mais les Anglois n'en jugerent pas ainsi : ils ne virent que de la honte à céder des places, qui les rendoient puissans au dehors.

Malgré ces contradictions, l'autorité de Jacques se soutenoit encore en Angleterre. Les communes ne s'échappoient pas jusqu'à manquer ouvertement de respect : la chambre-haute embrassoit d'ordinaire ses intérêts : & il jouissoit d'une considération, qu'il devoit à ses connoissances, à son esprit & même à ses profusions, que ses courtisans nommoient générosité. Son autorité étoit plus grande en Ecosse : elle s'étoit accrue

depuis son absence ; car on le craignoit, parce qu'on le jugeoit puissant ; & on l'aimoit, parce qu'il montroit une affection singulière pour ses anciens sujets. Il avoit déja pris des mesures pour réconcilier les Ecossois avec les évêques, pour les préparer à recevoir les rites de l'église anglicane, & pour leur faire reconnoitre sa suprématie. Il avoit même créé une cour de haute-commission. Si tous les changemens qu'il avoit faits, n'étoient pas agréables à la nation, elle paroissoit au moins les tolérer. Ayant commencé cet ouvrage qu'il avoit si fort à cœur, il voulut y mettre la dernière main. Il fit donc un voyage en Ecosse, dans le dessein d'y régler en pontife toutes les cérémonies religieuses.

Le parlement donna son consentement à toutes les cérémonies qu'il proposa ; mais avec une répugnance, qui ne permettoit pas de compter sur la durée de ces innovations. On pouvoit juger au contraire, que plus le fanatisme étoit d'abord contenu par la force, plus il s'échapperoit ensuite avec violence.

Cependant les Puritains regarderent, comme autant de pas vers l'idolâtrie, ces changemens introduits en Ecosse, & les soins du roi pour établir en Angleterrre l'église anglicane à l'exclusion de tout autre. On lui fit un crime d'avoir adouci la rigueur des loix contre les Catholiques, & de leur donner quelque part à sa confiance & à ses bienfaits : on le soupçonna de vouloir se réunir à l'église romaine ; & ce soupçon que les Puritains affectoient de répandre, étoit seul capable de le rendre odieux. Telle étoit la disposition des esprits, lorsqu'un nouveau parlement fut convoqué.

Dans les tems du gouvernement féodal, le par-

ment n'étoit qu'une assemblée tumultueuse, où la liberté n'étoit pas connue, & où l'autorité luttoit continuellement contre l'anarchie. Si un prince se faisoit aimer, tous les suffrages étoient pour lui : quelques membres n'auroient osé lui résister; parce qu'après la dissolution du parlement, ils se seroient vus sans protection, livrés à la vengeance du souverain. Quand au contraire, un roi étoit généralement haï ou méprisé, il se trouvoit bientôt abandonné, & il succomboit sous l'audace d'un chef de parti. Enfin lorsque la nation paroissoit se partager, les dissentions, ne finissoient plus qu'après des guerres longues & sanglantes. Il seroit inutile d'entreprendre de déterminer quels pouvoient être dans ces tems les droits du parlement & ceux du monarque. La force régloit tout, & les usages varioient au gré des hazards. Chercher des loix dans ces siècles barbares, c'est supposer que les peuples avoient quelques idées exactes d'administration ; qu'ils s'assembloient, parce qu'ils vouloient le bien public ; qu'ils le cherchoient, parce qu'ils avoient assez de lumières pour le trouver ou pour en approcher ; & qu'enfin ils étoient capables de se proposer un but, & de se conduire avec quelque méthode.

Or, le défaut de loix est la principale cause des révolutions de l'Angleterre jusqu'à l'avénement de la maison de Tudor. Alors l'anarchie cessa par l'affoiblissement des grands & par la lassitude des peuples. La monarchie qui trouva tous les jours moins d'obstacles, s'établit peu-à-peu ; & les choses vinrent au point qu'on se familiarisa avec les idées d'un pouvoir absolu d'une part, & de l'autre d'une soumission entière. C'est le dernier période de la monarchie. Elle s'y est élevée

ſous Eliſabeth : par conſéquent, il faut qu'après cette reine elle commence à tomber.

Si ſous Jacques I, le parlement eût été composé de barons puiſſans, il eût ſoutenu ſes prétentions par les armes, & l'anarchie eût recommencé. Mais les communes ne pouvoient armer: accoutumées d'ailleurs au reſpect & à l'obéiſſance, elles ne formoient pas encore le projet d'une révolte : elles ne prévoyoient pas même les troubles qu'elles préparoient. Elles furent donc obligées de raiſonner, lorſqu'elles voulurent revendiquer des droits & limiter la prérogative royale. Or, voilà l'époque, où, la nation angloiſe commence à ſe faire des idées d'adminiſtration.

Les juriſconſultes raiſonnerent ſuivant leur uſage d'après des exemples. Ils en trouverent ſous les derniers règnes : ils en trouverent dans d'autres monarchies de l'Europe : ils en trouverent dans le bas-empire, &c. & concluant le droit du fait, ils ne virent plus de bornes dans la prérogative royale. Le clergé anglican tira la même conſéquence. Il avoit pour principe que les rois ſont l'image de Dieu, & que, comme David, ils tiennent immédiatement de lui toute leur puiſſance. Enfin les courtiſans par flatterie & par intérêt groſſirent ce parti, parce qu'il falloit que le roi pût tout, afin qu'il pût donner davantage.

Les Puritains, voulant oppoſer des exemples à des exemples, fouillerent dans des tems d'anarchie ; & ils en trouverent qui ne prouvoient pas plus que ceux qu'on avoit remarqués dans des tems de deſpotiſme. Ils triomphoient ſur-tout, lorſqu'ils remontoient aux peuples libres de l'antiquité. Juſques-là on raiſonnoit aſſez mal de part

& d'autre : mais si on ne prouvoit pas, on persuadoit ; & on faisoit des partisans

Il n'est pas naturel qu'on ne fasse jamais que des raisonnemens, qui ne concluent rien. On considéra donc que le gouvernement par sa constitution avoit un roi & un parlement, qui devoient concourir l'un & l'autre au bien public. Or, si le parlement est dans la servitude, il n'est plus rien, & la monarchie pourra devenir arbitraire ou même tyrannique. Ce principe conduit à chercher quelle est l'autorité nécessaire à ce corps, pour empêcher ou prévenir les abus du pouvoir absolu. Cette autorité, connue, détermine les privilèges du parlement & du peuple ; & ces privilèges une fois fixés, renferment la prérogative royale dans certaines limites. Ce sont à peu-près là les idées qu'on se fera parmi beaucoup de mauvais raisonnemens & beaucoup de sang répandu.

Il se formoit donc deux partis, auxquels on donna dans la suite les noms de Torys, parti de la cour, & de Whigs, parti de la patrie. On les voit commencer dans le parlement qui s'assembla en 1621.

Cependant les communes montrerent d'abord du respect & de la soumission. Elles se hâterent d'accorder des subsides : elles ne permirent pas de parler des matières, qui avoient aigri le roi contre le dernier parlement : elles voulurent laisser tomber dans l'oubli l'emprisonnement des membres, & elles se contenterent de faire des remontrances sur quelques abus. Le roi y mit ordre, après les avoir remerciés de les lui avoir fait connoître.

Enhardies par cette condescendance, & se regardant comme les protectrices du peuple, elles prêterent

prêterent l'oreille à toutes les plaintes, & rechercherent jusqu'aux désordres les plus légers. De la sorte elles entroient insensiblement dans toutes les parties de l'administration. Jacques, qui vit ses prérogatives attaquées de toutes parts, suspendit les assemblées jusqu'à l'hiver suivant. En attendant, il se rendit populaire, & remédia à la plupart des choses dont on se plaignoit. Tant de complaisance n'appaisa pas les communes, que la séparation de l'assemblée avoit offensées. Comme elles n'ignoroient pas la persuasion où il étoit de son pouvoir absolu, elles ne lui tenoient point compte d'une condescendance forcée ; & elles jugeoient que plus il les ménageoit, plus il falloit le mettre dans la nécessité de les ménager encore.

L'année précédente l'électeur Palatin, gendre du roi d'Angleterre, avoit été dépouillé de ses états par l'empereur. A cette nouvelle, tous les Anglois auroient voulu prendre les armes, pour rétablir un prince protestant. Cette entreprise eût été fort dispendieuse & sans espérance de succès. Cependant ils blâmoient hautement l'inaction de Jacques. Ils avoient encore un autre grief contre lui : c'est qu'il négocioit le mariage du prince de Galles avec l'infante d'Espagne. Enfin il avoit fait arrêter deux membres de la chambre-basse. Les mécontentemens éclaterent à l'ouverture de la nouvelle assemblée.

Les communes firent des remontrances sur l'accroissement de la maison d'Autriche, sur les progrès des Catholiques en Angleterre, sur l'indulgence du roi pour eux, & sur le mariage de son fils avec l'infante ; le suppliant de prendre la défense de l'électeur Palatin, de tourner ses armes contre l'Espagne, de marier son fils avec une

princesse proteſtante, & de ſévir contre les Catholiques.

Jacques, offenſé de cette démarche, qui étoit ſans exemple, défendit à la chambre de prendre connoiſſance des choſes de cette eſpèce, & menaça de châtier tout membre, qui auroit l'inſolence de les mettre en délibération. Les communes repliquerent, quoiqu'avec un ton reſpectueux, qu'elles avoient droit d'entrer par leurs conſeils dans toutes les affaires du gouvernement, & que ſi quelqu'un des membres abuſoit de cette liberté, il n'appartenoit qu'à la chambre de le punir: à quoi le roi répartit, que dans les points qui concernoient ſes prérogatives, le parlement ne devoit donner des avis, que quand il lui plaiſoit d'en demander; que les privilèges des communes étoient des graces des rois ſes prédéceſſeurs, & qu'il ne les leur conſerveroit qu'autant qu'elles ſe contiendroient dans les bornes du devoir. Les communes proteſterent, en ſoutenant tout ce qu'elles avoient avancé. Le roi ſe fit apporter leurs regiſtres, arracha lui-même la proteſtation, & congédia le parlement.

Cet événement devint le ſujet de toutes les converſations. Tout le monde raiſonna ſur les prérogatives royales & ſur les privilèges du peuple. Les deux partis, qui s'étoient formés dans le parlement, ſe répandirent, & partagerent tout le royaume. Le roi défendit à ſes ſujets de parler des affaires d'état: ils en parlerent un peu plus.

Jacques s'attachoit quelquefois à de jeunes gens, ſi ſimples & ſi ignorans, qu'il y avoit tout à créer dans leur ame comme dans leur fortune. Il devenoit leur précepteur, & lorſqu'il leur apprenoit des élémens de la grammaire, il penſoit avec une ſorte de complaiſance qu'il alloit former

des miniſtres profonds dans l'art de geuverner. Malheureuſement les progrès du diſciple ne pouvoient pas répondre aux progrès de la confiance du maître. Les pénitences étoient rares, les bienfaits s'accumuloient, & l'élève tournoit fort mal. Robert Carr, ſur qui le roi fit le premier eſſai de ſa méthode, fut fait chevalier, vicomte de Rocheſter, comte de Sommerſet, reçut l'ordre de la Jarretiere, fut admis au conſeil privé, eut la principale direction des affaires d'état, & devint un monſtre. Cette éducation fut l'ouvrage de peu d'années.

Après ce premier eſſai, Jacques en fit un ſecond ſur George Villiers. Il le créa ſucceſſivement & rapidement vicomte, comte, marquis & duc de Buckingham, chevalier de la Jarretiere, grand écuyer, gouverneur des cinq ports, préſident de la cour du banc du roi, grand-maître de Weſtminſter, connétable de Windſor & grand-amiral d'Angleterre: mais en le chargeant d'honneurs, il le rendit préſomptueux, téméraire, inſolent, & lui laiſſa cependant toute ſon ignorance & toute ſon incapacité.

La négociation pour le mariage du prince de Galles réuſſiſſoit au gré du roi, lorſque Buckingham, abuſant de l'empire qu'il avoit ſur ſon précepteur, le fit conſentir à une démarche romaneſque, priſe dans l'eſprit de l'ancienne chevalerie. Il emmena le prince Charles en Eſpagne; perſuadé que cette galanterie inattendue ſeroit tout-à-fait du goût des Eſpagnols, & que l'infante ſeroit tout-à-coup épriſe à la vue du brave aventurier à qui l'impatience de l'amour n'avoit pas permis d'attendre au-delà des mers. Tout réuſſit d'abord: la modeſtie du prince Charles, ſa douceur & ſa confiance enchanterent les Eſpagnols.

Mais Buckingham se rendit si méprisable & si odieux, que la négociation fut bientôt rompue. Il s'occupa même à dessein des moyens de rompre ce mariage, parce qu'il prévit que l'infante, devenue reine d'Angleterre, ne lui seroit pas favorable : & Charles, peu après son retour, épousa Henriette, sœur de Louis XIII.

La rupture avec l'Espagne paroissoit devoir rendre les communes moins difficiles ; & Jacques avoit besoin de subsides, parce qu'il avoit donné des secours d'argent à l'électeur Palatin. Il convoqua donc un parlement. Bien loin de soutenir ses prérogatives avec hauteur, il demanda des conseils sur la conduite qu'il devoit tenir avec l'Espagne. Il eut même l'imprudence d'offrir, que les sommes qui lui seroient accordées, fussent délivrées à des commissaires du parlement, qui seroient chargés d'en faire l'emploi. Les communes lui accorderent près de trois cents mille livres sterling. Elles firent ensuite passer un bill contre les monopoles, & par cet acte elles supposoient que chaque particulier avoit une entière liberté de disposer de ses actions, pourvu qu'elles ne fissent tort à personne ; & que ni les prérogatives royales ni le pouvoir d'aucun magistrat, en un mot, nulle autre autorité que celle des loix ne pouvoit donner atteinte à ce droit. Cette loi sera le fondement de la liberté. Vous voyez que les communes entreprennent davantage, à mesure que le roi mollit.

Jacques fut encore entraîné malgré lui dans une démarche qu'il n'approuvoit pas, & qui en effet n'étoit pas prudente. Buckingham, voulant se venger du mépris des Espagnols, fit des cabales dans le parlement. Après s'être attaché les Puritains, en favorisant des projets qui tendoient à

l'abolition de l'épiscopat, il engagea les communes à proposer la guerre contre l'Espagne, & à lever des troupes pour reconquérir les états du Palatin. Il entraîna même le prince de Galles dans ses vues.

Jacques ne put résister à une ligue aussi puissante. Six mille hommes furent levés pour servir en Hollande sous les ordres du comte Maurice; & douze mille furent embarqués pour la conquête du Palatinat. Comme on avoit compté trop légérement que la France accorderoit le passage aux troupes angloises, elles firent voile vers Calais, où le gouverneur ne les reçut pas, parce qu'il n'avoit point d'ordre. Obligées de prendre une autre route, elles arriverent sur les côtes de Zélande: mais elles n'y étoient pas attendues, & les Etats-Généraux, faute de provisions, faisoient difficulté de les recevoir. Dans cet intervalle, elles furent attaquées d'un mal contagieux qui en fit périr la moitié, & le reste regagna l'Angleterre. Jacques survécut peu à cette expédition mal concertée. Il mourut en 1625, après vingt-deux ans de règne sur l'Angleterre & dans la cinquante-neuvième année de son âge.

Charles I avoit vu que plus son pere vouloit étendre la prérogative royale, plus les communes faisoient d'efforts pour la limiter. Il semble donc qu'on devroit attendre de lui une conduite différente. Mais l'éducation lui avoit donné les mêmes idées: la flatterie les entretenoit, & le clergé anglican les lui représentoit comme autant de vérités reconnues. Il étoit si convaincu de la pléiutude de sa puissance, que bien loin de prévoir une conspiration, il n'imaginoit pas seulement qu'elle fût possible. Cependant il auroit pu remarquer que la nation commençoit à former

des doutes, & cela ſeul demandoit beaucoup de précaution. Il falloit ou beaucoup de ſoldats pour convaincre, ou beaucoup de prudence pour empêcher de raiſonner. Il manqua de l'un & de l'autre.

Perſuadé qu'il étoit agréable au peuple, parce qu'il avoit conſeillé la guerre contre l'Eſpagne, & en effet, il avoit paru lui être cher, il convoqua le parlement dans l'eſpérance d'obtenir de gros ſubſides. La circonſtance paroiſſoit favorable, puiſque c'étoit la guerre de la nation, & que les revenus de la couronne ne ſuffiſoient ſeulement pas au courant des dépenſes.

Mais il étoit difficile que les Anglois, alors peu accoutumés à porter des taxes, vouluſſent donner aſſez pour ſoutenir une entrepriſe auſſi diſpendieuſe. D'ailleurs la ſecte des Puritains avoit, depuis quelque tems, fait de nouveaux progrès. Ennemie de la monarchie, elle vouloit humilier le monarque. Enfin il y avoit dans les communes, des membres capables de ſe faire un plan & de le ſuivre. Un pouvoir ſans bornes les choquoit. Bien loin d'entrer dans les beſoins du prince, ils le voyoient avec joie engagé dans une guerre, qui le mettoit plus que jamais dans la dépendance du parlement; & ils projetoient de n'accorder des ſubſides, qu'en échange de quelques parties de la prérogative.

Charles n'obtint que cent douze mille livres ſterling. C'étoit ſe moquer cruellement, que de lui offrir une ſomme auſſi modique dans la circonſtance où il ſe trouvoit. Il en fut d'autant plus étonné que comptant ſur d'autres preuves de l'amour de ſes ſujets, il s'étoit défendu toute démarche, qui auroit pu être priſe pour une marque de défiance : il fallut renoncer à tant de dé-

licatesse. Il entra donc dans le détail de ses revenus, de ses dettes, de ses alliances, des opérations qu'il méditoit, & il conclut qu'il ne pouvoit soutenir la guerre à moins de sept cents mille livres sterling. Les communes furent inexorables. Elles n'avoient garde de céder : car elles venoient de faire une découverte qui les irritoit contre Buckingham & contre Charles.

Dans la négociation du mariage de Charles avec Henriette, ce ministre avoit promis des vaisseaux à Louis XIII pour être employés contre la Rochelle. L'escadre étoit partie : mais lorsque les matelots connurent où on les menoit, ils refuserent d'obéir, & le commandant lui-même déclara qu'il aimoit mieux se faire pendre en Angleterre, que de combattre contre ses freres les protestans de France. Les communes applaudirent à cette désobéissance religieuse, & s'abandonnant à leur fanatisme, elles faisoient des plaintes & des demandes, lorque Charles cassa le parlement.

Un emprunt, qui fit murmurer, ne suppléa pas aux refus des communes. A peine put-il suffire à mettre en mer une flotte, qui revint sans succès, & qui fit murmurer encore. Cependant le roi, sans ressource, fut contraint de convoquer un nouveau parlement.

Les communes promirent une somme double de la précédente. Mais c'étoit peu pour les entreprises qu'on méditoit, & il y avoit encore une circonstance désagréable : c'est que le bill pour le paiement des subsides ne devoit passer en loi qu'à la fin de la cession. Ainsi Charles se voyoit obligé de satisfaire les communes sur leurs demandes, ou de renoncer aux subsides.

Leur première démarche fut d'accuser de haute

trahison le duc de Buckingham. Le roi persuadé que sa faveur faisoit tout le crime de ce ministre, leur ordonna de cesser cette poursuite; & les menaça, si elles ne terminoient l'article des subsides, de prendre d'autres mesures. C'étoit leur faire entendre qu'il léveroit des impôts sans leur aveu; & les communes comprirent qu'il vouloit leur en faire la peur. Cependant bien loin de s'effrayer, elles commencerent à faire des recherches sur différentes parties de l'administration. Charles se hâta de rompre le parlement: on voulut ensuite se justifier des deux côtés, & on répandit des écrits dans le public. Ainsi l'imprudence du roi invita tout le royaume à prendre part dans des disputes qu'il falloit étouffer.

N'ayant plus pour ressource que des moyens violens qui soulevoient la nation, & embarrassé dans la guerre d'Espagne sans espérance de succès, Charles prit encore les armes contre la France. On attribue cette guerre à Buckingham. On prétend que lorsqu'il vint à Paris pour conduire la princesse Henriette en Angleterre, il se jeta dans des intrigues, qui occasionnerent son ressentiment contre la France. Il semble que si ce ministre eût voyagé davantage, il auroit armé son maître contre toutes les puissances de l'Europe.

Contre un article formel du traité de mariage, on chassa tous les François qui étoient auprès de la reine d'Angleterre: les armateurs anglois enleverent plusieurs navires aux marchands de France; & à la sollicitation particulière de Soubise, on équipa une flotte qui portoit aux Rochellois, à leur insu, sept à huit mille hommes de troupes réglées. Buckingham, qui ne connoissoit le service militaire ni sur terre ni sur mer, prit le com-

mandement de ces forces. Il parut à la vue de la Rochelle, qui ne l'attendoit pas; & il offrit aux habitans de les ſoutenir dans une révolte à laquelle ils n'étoient pas encore réſolus. Ainſi ſes meſures avoient été ſi mal priſes, que la première difficulté fut de faire agréer des ſecours, qu'on n'avoit pas demandés.

Au lieu de s'établir d'abord dans l'île d'Oleron, dont il pouvoit facilement ſe rendre maître, il débarqua dans celle de Ré, qui étoit bien fortifiée & défendue par une bonne garniſon. Son irréſolution donna le tems à Thoiras de ſe fournir des proviſions qui lui manquoient; & il fit tant de fautes, que quoique la France pût à peine ramaſſer quelques bateaux & quelques chaloupes pour porter des ſecours dans l'île, il fut forcé de renoncer à ſes deſſeins, & fit une retraite qui pouvoit paſſer pour une vraie déroute. Cependant les Rochellois, qui avoient enfin pris les armes à la ſollicitation des Anglois, ſe voyoient aſſiégés par Louis XIII.

Charles avoit exigé des prêts forcés, des bienveillances & d'autres taxes arbitraires. La réſiſtance avoit été punie par la priſon; & on avoit commis toutes ces violences pour ſoutenir deux guerres, qui deshonoroient, & qui ruinoient le commerce. On gémiſſoit, ſur-tout, de ſe voir ſacrifié aux caprices de Buckingham; & les eſprits ſe ſoulevoient contre l'uſage que le roi prétendoit faire de ſa prérogative. Cependant les ſommes levées ou extorquées étoient diſſipées, & le mécontentement général ne permettoit pas de recourir aux mêmes moyens. Dans des circonſtances auſſi critiques, le roi voulut ſe perſuader que les beſoins de l'état feroient oublier les injures paſſées, & qu'ayant éprouvé les fâ-

cheux effets de l'obſtination, les communes montreroient plus de complaiſance. Il convoqua donc le parlement. Mais comment pouvoit-on compter ſur des complaiſances? Il auroit fallu choiſir une bonne fois entre l'autorité abſolue & l'autorité limitée par les privilèges de la nation: car le paſſage alternatif de l'une à l'autre n'étoit propre qu'à faire connoître l'impuiſſance du deſpotiſme, & enhardiſſoit par conſéquent les communes.

Les membres de la chambre-baſſe repréſentoient les bourgs & les comtés, qui avoient été vexés par des impoſitions arbitraires. Au reſſentiment des provinces ils joignoient encore le leur; car pluſieurs avoient été jetés dans les priſons. Cependant les communes montrerent d'abord de la modération & du reſpect. On voit qu'elles étoient conduites par des hommes ſages, qui ſans ſe trop hâter & ſans ſe déſiſter, ſuivoient un plan qu'ils s'étoient fait.

Le roi ne faiſoit pas voir la même prudence; la convocation du parlement paroiſſoit un aveu tacite de ſon impuiſſance à lever des impôts ſans le conſentement de cette aſſemblée; & cependant il menaçoit de ſe paſſer de ce conſentement, ſi elle refuſoit de contribuer aux beſoins de l'état. Par cette contradiction de ſon langage avec ſa conduite, il laiſſoit voir tout-à-la-fois ſa foibleſſe & ſes prétentions, & il avertiſſoit de prendre des meſures contre le pouvoir qu'il vouloit s'arroger. On ſe propoſa donc d'aſſurer la liberté, en faiſant une nouvelle loi.

Ceux qui conduiſoient cette entrepriſe, affecterent autant de décence que de fermeté, afin d'ôter au roi tout prétexte de déſapprouver leur démarche. Ils parurent, ſur-tout, reſpecter la

prérogative. Ils ne vouloient pas empiéter ſur les droits du trône, en faiſant de nouvelles loix: ils vouloient ſeulement conſerver les droits de la nation, en réclamant des loix anciennes, qui pouvoient être tombées dans l'oubli par abus, mais qui ne pouvoient jamais être abrogées. Le titre même de *pétition* ou *requête de droit* qu'ils donnerent à leur acte, annonçoit ce deſſein, & faiſoit connoître que la loi qu'ils propoſoient, n'étoit qu'une confirmation de l'ancienne conſtitution, ſans aucun préjudice de la prérogative, & ſans aucun projet d'acquérir de nouvelles libertés. Tous les articles, qu'elle renfermoit, étoient des loix, qui avoient été faites & reconnues ſous d'autres règnes.

Malgré tous les efforts de Charles pour éluder la pétition de droit, le bill, ayant été arrêté par les communes, fut envoyé, & il n'y manquoit plus que le conſentement du roi, pour lui donner force de loi. Il falloit ou le rejeter courageuſement, ou le confirmer ſans montrer de répugnance. Charles eut recours à l'artifice; & au lieu d'employer la forme ordinaire, il ſe ſervit de termes vagues, qui ne l'obligeoient à rien.

Les communes, offenſées de cette mauvaiſe foi, firent tomber leur indignation ſur un docteur, & le condamnerent à une priſon, à une amende, & à d'autres peines, pour avoir dit dans un ſermon, que ſi la propriété des biens réſide ordinairement dans le ſujet, elle paſſe néanmoins toute entière au monarque, lorſque les conjonctures exigent des ſubſides; que l'aveu du parlement n'eſt pas néceſſaire pour l'impoſition des taxes; & que la loi divine oblige à la ſoumiſſion pour toutes les demandes mêmes irrégulières, que le ſouverain peut faire.

L'humeur, aigrie par ce premier acte de vengeance, voulut s'assouvir sur Buckingham. Le roi défendit toute poursuite à ce sujet : on n'y eut point d'égard, & pour écarter l'orage prêt à fondre sur la tête de son ministre, Charles fut obligé de se rendre au parlement & de confirmer le bill, en prononçant la formule usitée. La chambre retentit d'acclamations, qui se répéterent dans tout le royaume. Les principaux articles de cette loi portoient que personne ne pourroit être forcé d'accorder aucun don, prêt, bienveillance, taxe ou autres charges semblables sans le consentement du parlement, ni être emprisonné ou autrement molesté pour cause de refus.

Pour montrer leur contentement, les communes passerent alors le bill des subsides, qu'elles avoient déja dressé, mais qu'elles avoient suspendu à dessein. Cependant un consentement arraché leur laissoit un reste d'humeur, & bientôt elles revinrent encore au ministre qu'elles haïssoient : alors le roi rompit toutes ces délibérations, en prorogeant le parlement.

Les subsides furent prodigués inutilement pour secourir la Rochelle. Une première flotte alla & revint sans avoir rien entrepris. Une seconde étoit prête à mettre à la voile sous les ordres de Buckingham, lorsque ce ministre fut assassiné par un fanatique, qui crut servir la patrie ; & le comte de Lindsey ayant eu le commandement de la flotte, arriva pour être témoin de la prise de la Rochelle.

Le cardinal de Richelieu, considérant que cette ville étoit l'asyle des mécontens, jugea que le roi pourroit être mal servi, si on l'assiégeoit dans les formes : car il y avoit dans l'armée bien des grands, qui ne desiroient pas la ruine des Huguenots. Il

résolut donc de prendre cette place par famine; mais s'il étoit facile de la bloquer du côté de terre, étoit-il possible d'en fermer le port aux Anglois? Avoit-on assez de vaisseaux? Et quand on en auroit eu davantage, des coups de vent ne pouvoient-ils pas favoriser l'entrée & la sortie, sans qu'on pût l'empêcher? Il osa donc tenter de jeter une digue de plus de sept cents toises de long, d'un côté à l'autre du canal qui communique dans le port. L'ouvrage réussit, & fut assez solide pour résister à la violence des flots & des plus fortes marées.

Les Rochellois se rendirent, en 1628, après avoir souffert une famine, qui fit périr plus de quinze mille personnes. Le roi leur accorda l'exercice de leur religion. On démolit les fortifications de leur ville; celles de plusieurs autres places furent encore rasées, & cet événement, qui fut la ruine des Huguenots, avança celle des grands du royaume.

Charles montra plus de modération, depuis qu'il cessoit d'être poussé par le violent caractère de Buckingham; mais les communes devinrent plus entreprenantes que jamais. Attentives à tirer des conséquences de la pétition de droit, elles faisoient des recherches sur tous les impôts que le roi levoit à l'exemple de ses prédécesseurs; & elles alloient peu-à-peu le dépouiller de la plus grande partie de ses revenus, lorsqu'il cassa le parlement, bien résolu de n'en plus convoquer, s'il ne voyoit la nation mieux disposée à son égard. Alors il fit la paix avec la France & avec l'Espagne: la raison le lui conseilloit, & son impuissance lui en faisoit une nécessité.



LIVRE QUATORZIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Exposition préliminaire à la guerre qui fut terminée par le traité de Westphalie.

Voici, Monseigneur, une époque, où il est nécessaire de porter en même tems votre vue sur toutes les parties de l'Europe. Je voudrois pouvoir vous donner le coup d'œil de Richelieu: car la scène est bien vaste pour vos yeux & pour les miens. C'est une guerre où toutes les puissances de l'Europe sont armées. La religion, l'ambition, la politique, mille intérêts, en un mot, les divisent, les unissent & les font mouvoir. Les incidens naissent continuellement les uns des autres. Ils sont préparés & tout-à-la-fois inattendus. L'intrigue se renoue à chaque instant, & le dénouement s'éloigne, au moment qu'on croit y toucher.

Les acteurs qui paroissent d'abord sur la scène, sont les plus grands capitaines. La fortune, rarement capricieuse avec eux, les suit: elle passe & repasse d'un parti dans un autre, toujours fidelle aux généraux les plus habiles. Cependant les puissances changent insensiblement de vues, abandonnant ou formant des prétentions, suivant les craintes ou les espérances, qui naissent des revers ou des succès: mais l'objet général de l'Europe reste toujours le même, & l'action en quelque sorte paroît une.

De grands négociateurs surviennent, & les négociations se mêlent avec les armes. Toutes les cours intriguent. De nouveaux mouvemens agitent toutes les puissances. Les intérêts se rapprochent & se séparent tour-à-tour. Les vues se croisent de mille manières. On desire, on projette, on espère, on craint, on se rassure. Cependant la politique déploie peu-à-peu toutes ses ressources, & la paix est enfin rendue à l'Europe.

Ce tableau est aussi instructif qu'il est vaste & curieux. Quelles leçons ne vous donneroit pas un Polybe, qui vous feroit l'histoire de ces guerres; & un Tacite qui fouilleroit dans le sein de la politique, pour vous montrer tous les ressorts qu'elle a fait jouer (1)? Mais, Monseigneur, vous savez que l'exposition est la partie essentielle d'une bonne tragédie. Quand elle est bien faite, l'action se développe d'elle-même, & avance sans obstacle jusqu'au dénouement. C'est donc par une exposition que je vais commencer. Je ferai ensuite l'esquisse des scènes principales; & ce sera assez pour moi, si je puis vous préparer à faire un jour avec fruit l'étude de cette partie de l'histoire. Obligé de remonter au de-là du seizième siècle, je passerai rapidement sur les choses que j'ai déja dites, & je me contenterai de vous les rappeller.

L'ambition exorbitante des papes, enhardie par l'aveuglement des peuples, avoit troublé

---

(1) Le pere Bougeant n'est pas un Tacite: cependant son ouvrage, dont je me suis beaucoup servi, est bon à quelques endroits près qui sentent la robe que ce Jésuite portoit. Par exemple, il dit dès le commencement: *plusieurs princes que de prétendues exactions de la cour de Rome irritoient depuis long-tems* .... prétendues?

l'Europe pendant plusieurs siècles. Le grand schisme ouvrit enfin les yeux, lorsqu'on vit ces pontifes, qui s'excommunioient, mendier la protection des princes, qu'ils avoient voulu voir à leurs pieds. On osa mettre en question leurs prétentions & leurs droits : l'église s'assembla pour le juger : & s'ils ne se soumirent pas, ils purent prévoir leur décadence, puisqu'on pensoit à leur résister.

Comme les disputes naissent des passions plus que de l'amour du vrai, on va d'une extrêmité à l'autre ; & on est long-tems avant de saisir le milieu, où la vérité se trouve. Ainsi nâquit le luthéranisme & toutes les sectes qu'il a produites.

L'Europe commençoit à s'éclairer. Si personne n'en savoit encore assez pour démontrer son sentiment, chacun en savoit assez au moins pour combattre celui des autres. Foibles, lorsqu'il falloit se défendre, tous les partis étoient forts, lorsqu'ils osoient attaquer : mais malheureusement pour Rome, elle ne pouvoit combattre sans perdre.

On cultivoit les lettres. Les papes, ces grands politiques, formoient des bibliothèques, protégeoient les arts, accueilloient les savans ; & l'imprimerie, inventée depuis plus d'un demi-siècle, répandoit les connoissances & plus encore les opinions & les disputes. Les erreurs en étoient donc plus contagieuses.

A peine Luther écrit, que toute l'Europe raisonne. L'opinion, ce fondement de la puissance usurpée des papes, s'ébranle. L'intérêt tient lieu d'argumens. Les peuples se partagent, & l'église perd des provinces entières.

Le luthéranisme, par ses progrès rapides, se dérobe aux feux de l'inquisition, & se défend contre les armées que les indulgences ou l'ambition

tion font marcher. Des villes, des princes, des rois, des nations entières l'embrassent. Ici, les peuples veulent se soustraire aux souverains qui les oppriment : là, les souverains eux-mêmes veulent s'affermir par la ruine d'un clergé, dont ils redoutent la puissance. Par-tout enfin, on veut secouer le joug de la cour de Rome, & s'enrichir des dépouilles des ecclésiastiques. Ainsi le luthéranisme s'établit presque en même tems en Suède sous Gustave Wasa, en Danemarck & en Norwège sous Fréderic I; dans les états d'Albert de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique; dans ceux de Fréderic, électeur de Saxe; de Philippe landgrave de Hesse-Cassel, des ducs de Poméranie, de Lunebourg, de Mecklenbourg; des princes d'Anhalt, des comtes de Mansfeld, dans plusieurs villes impériales & dans une partie des cantons suisses.

Charles-quint, qui voit commencer l'orage, le laisse grossir à dessein. Il semble attendre que l'hérésie se répande encore & prépare de plus grandes conquêtes aux armes qu'il doit prendre sous le prétexte de la religion : mais les princes protestans ont fait une ligue à Smalcalde. Cependant l'empereur, partagé entre ses desseins comme entre ses états, ne sait faire ni suivre aucun plan. Il combat, il négocie, il commande, il mollit, & l'hérésie fait tous les jours de nouveaux progrès.

Les Anglois avoient été chassés de France vers le milieu du quinzième siècle; & le royaume, affermi au dedans, n'avoit point d'ennemis redoutables au dehors, lorsque Louis XI monta sur le trône. Il accrut sa puissance, en abaissant les grands, & en acquérant de nouvelles provinces. Mais le mariage de Marie héritière des ducs de Bourgogne, porte à Maximilien des droits qui

feront une fource de guerres entre la maifon d'Autriche & la maifon de France.

Il femble que la rivalité commence entre ces deux maifons lorfque Charles VIII alarme l'Italie par des projets mal concertés, la trouble & la laiffe. Bientôt on voit fous Louis XII que ces deux maifons ne favent pas ce qu'elles doivent être l'une & l'autre. Elles croient former des ligues, lorfqu'elles mêlent confufément les puiffances. Elles ignorent leurs vrais intérêts, & elles ne connoiffent ni la politique ni l'art de négocier.

Le règne de François I eft l'époque de leur rivalité : rivalité de courage, d'ambition & d'imprudence. Ou elles manquent de vues, ou elles ne favent pas préparer les moyens : elles ne montrent que de l'inquiétude, & fi l'empereur paffe pour politique, parce qu'il étoit faux & diffimulé ; le roi de France, en cela plus eftimable, étoit bien éloigné de l'être. Son courage fut du moins un grand obftacle à l'ambition de Charles-quint.

Henri VIII gouvernoit alors l'Angleterre en maître abfolu. Recherché par François I & par Charles-quint, il étoit dans la pofition la plus avantageufe pour tenir la balance entre ces deux princes ; & il eût joui en Europe de la confidération la plus grande, fi jugeant mieux de fes intérêts, il eût fu rapporter toutes fes démarches à un but déterminé. Mais l'autorité abfolue, qui lui permit de fe conduire dans fes états au gré de fes paffions, le rendit d'autant plus capricieux que fon caractère étoit plus mêlé de qualités contraires. Il pouvoit être un grand roi, & il fut théologien, hérétique, pontife, défenfeur de la foi. Il laiffa du moins ce dernier titre à fon fucceffeur, & c'eft la feule chofe qu'il ait acquife à la couronne d'Angleterre.

Tout le fruit de la politique de ces tems-là a été de connoître, qu'il falloit tenir la balance entre la France & l'Autriche : mais ceux qui étoient assez puissans, comme Henri VIII, ne la savoient pas manier ; & ceux qui étoient trop foibles, comme le pape, la laissoient continuellement échapper. On se conduira moins mal dans la suite. Pendant que chacune de ces deux puissances tentera de s'élever sur les ruines de sa rivale, l'intérêt général de l'Europe donnera des alliés à la plus foible. Mais il arrivera quelquefois que jugeant mal du moment de leur élévation & de celui de leur déclin, on chargera trop le bassin qu'on avoit jugé trop vuide. La puissance qu'on craignoit, cessera donc d'être à redouter, cependant on la redoutera par habitude : & on sera long-tems avant de s'appercevoir que sa rivale est devenue plus redoutable. Cette méprise causera des guerres qui épuiseront l'Europe, & cependant aucune puissance n'en retirera des avantages.

Elisabeth est la première tête couronnée qui ait connu la politique. Ferme au dedans, prudente au dehors, elle ne fait point de démarches inconsidérées. Elle sait choisir ses alliés ; elle les soutient sans se compromettre ; elle a de grands succès avec de petits moyens : & son royaume devient florissant, pendant que toute l'Europe s'épuise.

Les Provinces-Unies secouent des fers, qu'elles ne paroissent pas devoir jamais briser. La haine de la domination espagnole les arme, leur unique vue est de s'y soustraire. D'ailleurs sans objet fixe, elles se conduisent encore au hasard. Cependant le courage les soutient : les succès leur font des alliés : de nouvelles circonstances leur don-

nent de nouvelles vues : tous leurs efforts tendent vers un but mieux déterminé. Mais le gouvernement qui s'achève parmi les alarmes d'une guerre de quarante ans, se ressent de cette inquiétude qui faisoit toujours craindre pour la liberté : cependant elles sont libres. Ces provinces autrefois pauvres, & dont une partie étoit noyée dans les eaux, vous les avez vues traiter, comme puissance indépendante, avec le roi d'Espagne : vous les verrez encore s'accroître, jusqu'à pouvoir altérer ou maintenir l'équilibre de l'Europe. La défiance, qu'on remarque dans sa politique, est un défaut dont les républiques se garantissent difficilement, tant qu'elles ont des ennemis qu'elles redoutent : comme aussi elles s'endorment dans une sécurité dangereuse, aussi-tôt qu'elles cessent de craindre.

C'est la franchise éclairée, ferme & généreuse de Henri IV qui porta la politique à sa perfection. La politique de Philippe II ne fut qu'ambition, orgueil, ignorance, bigoterie, hypocrisie, fausseté. Ses successeurs l'adopterent, & acheverent la ruine de leur monarchie.

Charles-quint avoit tenté de détruire les Protestans par les Catholiques, dans l'espérance de changer le gouvernement de l'empire en une monarchie ; & il vouloit exécuter ce projet, dans un tems où François I & Henri II pouvoient donner des secours aux Protestans, comme en effet ils leur en donnerent. Tous ses grands desseins s'évanouirent. Il se vit à chaque diète forcé de céder des avantages, qui sans satisfaire entiérement ses ennemis, les autorisoient à demander encore, & leur faisoient tous les jours craindre moins ses refus. Cependant il se crut maître, lorsque la victoire & la mauvaise foi eurent dans

ſes fers l'électeur de Saxe & le landgrave de Heſſe. En effet, tout s'humilia devant lui: mais ſa puiſſance ne fit que paſſer. Echappé au duc Maurice par une fuite précipitée, il traite à Paſſaw d'égal à égal avec ceux qu'il avoit crus ſes ſujets; & quelque tems aprés la diète d'Augsbourg conclut la paix de religion: traité par lequel les Proteſtans furent confirmés dans le libre exercice du luthéraniſme. Par ce traité, les Catholiques obtinrent que les bénéficiers, qui renonceroient à la communion de l'égliſe, ſeroient privés de tous leurs bénéfices. Cet article qu'on nomma *le réſervat eccléſiaſtique*, étant mal obſervé, ſera une des cauſes de la guerre.

Il ſemble que toute la politique de Charles-quint fut paſſée en Eſpagne avec Philippe II. Ferdinand I ſuivit d'autres principes. Quoique les Proteſtans ne puſſent plus recevoir aucun ſecours, il ne ſongea point à les inquiéter; & la religion permit à l'Allemagne de goûter la paix, lorſqu'elle déchiroit cruellement la France. Ce prince fit quelques tentatives pour engager les Luthériens à reconnoître le concile de Trente: il les abandonna bientôt, voyant des obſtacles qu'il n'étoit pas poſſible de vaincre. Il travailloit cependant à réunir les deux religions, lorſqu'il mourut en 1564.

Maximilien II, ſon fils, entreprit d'exécuter le même projet. Dans cette vue, il preſſa le ſaint ſiège de permettre le mariage des prêtres. Pie V le menaça de ſes anathêmes, s'il ſe mêloit davantage des affaires de religion. Il ne s'en mêla plus que pour accorder aux Proteſtans d'Autriche le libre exercice du luthéraniſme. Cette conduite modérée de Ferdinand & de Maximilien les a rendus fort ſuſpects: car c'eſt l'uſage de ſoupçonner d'héréſie les princes, qui ne perſécutent

pas les hérétiques. Maximilien mourut en 1576, & eut pour successeur à l'empire Rodolphe II, son fils aîné.

Les Protestans se plaignoient de la chambre impériale, du conseil aulique & des desordres que commettoient les troupes espagnoles : ils montroient de l'inquiétude aux moindres mouvemens que les Catholiques pouvoient faire : ils renouvelloient souvent leur ligue : en un mot, leur mécontentement croissoit & se manifestoit tous les jours davantage lorsque la succession du duc de Clèves acheva de le faire éclater, & menaça l'Allemagne d'une guerre générale. Mais la mort de Henri IV rompit les mesures du parti qui s'étoit formé contre la maison d'Autriche : les Protestans & les Catholiques parurent se craindre réciproquement, & les hostilités cesserent après la prise de Juliers.

L'Allemagne cependant resta divisée en deux partis. Le premier, qu'on nommoit *l'union évangélique*, avoit pour chef l'électeur Palatin, & réunissoit presque tous les princes protestans & la plupart des villes impériales. Le duc de Bavière fut le chef du second, qu'on nomma la *ligue catholique*, & auquel le pape & le roi d'Espagne se joignirent. L'électeur de Saxe & le landgrave de Hesse-Darmstad le fortifierent encore : le premier, parce qu'il étoit jaloux de l'électeur Palatin, & que Rodolphe lui faisoit espérer les duchés de Clèves & de Juliers ; le second avoit aussi des raisons particulières pour ménager l'empereur. L'électeur de Brandebourg resta neutre.

Cependant ces troubles n'étoient pas les seuls, car la Hongrie, la Bohème & l'Autriche se soulevoient contre Rodolphe ; & son frere, l'archiduc Mathias, le même que nous avons vu passer

dans les Pays-Bas, lui enlevoit ces provinces, & lui laissoit à peine de quoi subsister.

Rodolphe étant mort en 1612, les électeurs, après quelques mois d'interrègne, donnerent encore l'empire à Mathias. Ce prince étoit monté sur les trônes de Hongrie & de Bohème, parce qu'il avoit paru protéger les Protestans contre son frere. Cessant de dissimuler aussi-tôt qu'il fut empereur, il recueillit bientôt les fruits de sa fausseté : car lorsqu'il demanda des secours contre les Turcs ou contre le prince de Transilvanie, qui faisoit des irruptions fréquentes dans la Hongrie, les Protestans les lui firent refuser, & ne répondirent que par des plaintes sur les entreprises du conseil aulique, & sur la partialité de la chambre impériale, où les Catholiques étoient en plus grand nombre qu'eux.

Cependant n'ayant point d'enfans, il songe à se nommer un successeur. Il choisit à la recommandation de l'Espagne, Ferdinand, fils de Charles, duc de Stirie & petit-fils de Ferdinand I, & il le fait successivement couronner roi de Bohème & roi de Hongrie. Mais les troubles commencent dans le premier de ces deux royaumes. Les Protestans se soulevent : le comte de la Tour est à leur tête : la Moravie, la Silésie & la haute Autriche se joignent aux Bohémiens : & l'union envoie à leur secours le comte de Mansfeld avec un corps de troupes. Cette révolte, qui éclata l'année 1618, fut le commencement d'une guerre à laquelle toute l'Europe prit part, & qui dura trente ans.

La guerre avoit déja commencé dans un coin d'Allemagne. L'électeur de Brandebourg & le duc de Neubourg étoient convenus de gouverner conjointement les duchés de Clèves & de Juliers:

mais cet accord ne dura pas long-tems, & bientôt leurs hostilités engagerent d'autres puissances dans leur querelle. Les Provinces-Unies, qui se joignirent à l'union évangélique, se déclarerent pour l'électeur de Brandebourg; voulant se saisir des places fortes des duchés de Clèves & de Juliers, afin d'élever de ce côté-là une barrière contre la maison d'Autriche. Mais le duc de Neubourg s'assura les secours de l'Espagne & de la ligue catholique, en rentrant dans la communion de l'église. Alors le marquis de Spinola d'un côté à la tête des troupes espagnoles, & de l'autre le prince d'Orange avec les forces de la république, se saisirent de plusieurs places. Les deux princes se virent donc dépouillés par les puissances, dont ils avoient imploré la protection.

Cependant les troubles de Bohème attiroient la principale attention : car les Protestans ayant armé pour les rebelles, les Catholiques armerent pour l'empereur. Mathias eût vraisemblablement dissipé cette révolte, s'il se fût hâté d'assembler toutes ses troupes; il se contenta d'exhorter, de menacer, & il donna le tems au comte de la Tour de se mettre en état de défense. Lorsque ses armées marcherent sous les ordres des comtes de Dompierre, de Bucquoi, les ennemis étoient maîtres des principales places, & pouvoient tenir la campagne. La Tour fit même une irruption dans l'Autriche, & portant ses armes jusqu'à neuf milles de Vienne, il y répandit la terreur. Telle étoit la situation des choses en 1619, lorsque Mathias mourut.

Il sembloit que Ferdinand ne succédât qu'à des titres : car l'esprit de révolte s'étoit répandu dans tous les états héréditaires. La Bohème, la Silésie, la Moravie, la Lusace, la Hongrie & l'Au-

triche étoient à conquérir, du moins à peu de chose près. Dans cette position, Ferdinand brigua l'empire, & l'obtint malgré l'électeur Palatin qui n'osa pas s'y opposer ouvertement. Tout lui fut favorable. L'état de foiblesse où on le voyoit, le faisoit peu redouter : la cour de Rome & Philippe III intriguoient pour lui ; & la France incapable alors de connoître ses vrais intérêts, s'occupoit uniquement des querelles du duc de Luines avec Marie de Médicis, ou du raccommodement de cette reine avec Louis XIII.

Vous vous souvenez que les électeurs prescrivirent une capitulation à Charles-quint, afin de mettre quelques bornes à la puissance qui menaçoit le corps germanique. Ils ont aussi soumis à la même capitulation les empereurs suivans, & même quelquefois ils y ont ajouté de nouveaux articles, afin de lier davantage le chef de l'empire. La capitulation de Maximilien II renferma quelques articles de plus que celles de Charles-quint. On en inséra encore quelques-uns dans celle de Mathias : & on en ajouta un plus grand nombre à celle de Ferdinand II. Par-là, les électeurs étoient devenus les législateurs de l'empire : ils n'oublioient pas d'acquérir, lorsqu'ils le pouvoient, quelques nouvelles prérogatives. Dans la suite, toutes les puissances de l'Europe contribueront à former le droit public du corps germanique.

Vous voyez que Ferdinand II, déja affoibli par la révolte des états héréditaires, l'est encore par les nouvelles loix qu'on lui a prescrites : mais quand il aura soumis les rebelles, il ne se mettra plus en peine de sa capitulation.



CHAPITRE II.

Etat des principales puissances au commencement de la guerre.

SI on veut remonter de cause en cause jusqu'au premier principe des guerres du dix-septième siècle, il faut, comme je viens de faire, reprendre les choses au commencement du seizième : car la naissance du luthéranisme & l'avénement de Charles-quint à l'empire sont une époque où commence une nouvelle révolution. Les principaux événemens qui la précédent, doivent être connus pour la faire connoître : d'ailleurs ils cessent d'avoir une influence sensible sur ceux qui la suivent. L'état où se trouve alors l'Europe, est un nouveau germe, qui vient de se former après un long cahos, & qui va se développer pour produire un nouvel ordre de choses.

A cette époque, les différentes parties de l'Europe commencent à se combiner. Il semble qu'elles cherchent chacune à se mettre à leur place ; & que prenant peu-à-peu de plus justes proportions, elles tendent à former un seul tout. Mais elles ont éprouvé de terribles convulsions, elles en éprouveront encore, & après de violentes secousses, elles conserveront une inquiétude, qui les agitera sans qu'elles sachent pourquoi, & qui ne leur permettra le repos que par intervalles.

Puisque la guerre, qui vient de s'allumer dans la Bohème, embrasera toute l'Allemagne, vous prévoyez que l'incendie s'étendra encore plus loin. Il est donc nécessaire de connoître quel étoit au

commencement du dix-septième siècle, l'état des puissances voisines de l'empire.

DES ROYAUMES DU NORD.

L'ÉPOQUE pour les royaumes de Suède & de Danemarck est la révolution arrivée en 1523, lorsque Gustave Wasa & Fréderic I dépouillerent Christian II. Nous avons déja vu qu'ils établirent le luthéranisme, afin de s'enrichir des biens du clergé, dont ils redoutoient la puissance. Gustave vécut jusqu'en 1560; & Christian III, ayant succédé en 1535 à Fréderic son pere, mourut en 1559. Dans tout cet intervalle, les rois de Suède & de Danemarck veillerent à leur défense réciproque, parce qu'il étoit de leur intérêt de se soutenir contre Christian II, qui demandoit des secours à Charles-quint son beau-frere, & contre la république de Lubeck qui prétendoit à l'empire du Nord. D'ailleurs Gustave & Christian III, quoique tous deux braves & bons capitaines, préférerent le bonheur des peuples à la gloire des armes.

Gustave avoit été lui-même son ministre & son général. Eric XIV, son fils, ne fut qu'un furieux, qui se livrant à des flatteurs, & se laissant gouverner par un scélérat, commit des cruautés, souleva les peuples, & fut détrôné par son frere Jean III.

Jean fut un prince foible, soupçonneux & dissimulé. Il voulut rétablir la religion catholique, parce c'étoit celle de sa femme; & se flattant d'y parvenir en faisant adopter peu-à-peu de nouveaux articles, il fit dresser un formulaire qui ne contenta pas les Protestans, & que le pape Grégoire XIII désapprouva. Il employa la violence pour

le faire recevoir : il causa des troubles dans son royaume : sa femme mourut : il épousa une protestante ; & paroissant alors changer de sentiment, il cessa de protéger les Catholiques. Mais il vouloit toujours qu'on reçût son formulaire.

En Danemarck, Fréderic II avoit succédé à son pere Christian III. Pendant son règne, les deux royaumes se firent la guerre : mais je n'entrerai à ce sujet dans aucun détail. Pour vous faire juger de quel côté furent les avantages, il suffit de vous dire, que Fréderic avoit les qualités qui font les bons capitaines & les bons rois. Il mourut en 1588, laissant la couronne à Christian IV son fils, dont nous aurons occasion de parler.

Jean III, roi de Suède, vivoit encore, & son fils, Sigismond, venoit d'être élu roi de Pologne. Les disputes de religion continuoient encore, parce que Jean les entretenoit. Ce prince mourut en 1592.

Sigismond, déja roi de Pologne, fut encore roi de Suède. Il en eut le titre au moins : mais le duc Charles, son oncle, & frere de Jean, eut toute l'autorité, & quelques années après, il enleva jusqu'au titre. Les états lui donnerent la couronne de Suède en 1604. Ils craignoient que Sigismond ne voulût rétablir la religion catholique, dans laquelle il avoit été élevé. D'ailleurs avant que ce prince partît pour la Pologne, ils lui avoient prescrit une capitulation pour la sureté de leurs privilèges ; & ils lui avoient déclaré que s'il n'en remplissoit pas tous les articles, ils se tenoient déliés du serment de fidélité.

Charles IX s'éleva sur le trône en dissimulant son ambition, en maniant les esprits avec adresse, & sur-tout, en ne précipitant point ses démarches. Il mourut en 1611, & laissa pour fils & pour

ſucceſſeur un héros, Guſtave-Adolphe. Les états en donnant la couronne à Charles l'avoient aſſurée à ſon fils.

Les royaumes de Suède & de Danemarck étoient électifs. De tous tems les états s'étoient conſervé une grande partie de l'autorité ſouveraine, & ne laiſſoient au roi qu'un pouvoir limité. Ils le choiſiſſoient d'ordinaire dans la famille qui occupoit le trône ; ils avoient même quelque égard au droit d'aîneſſe : mais ils ſe croyoient autoriſés à lui faire rendre compte de ſa conduite, & à le dépoſer, lorſqu'il ne reſpectoit pas les privilèges de la nation. Cette forme de gouvernement entretenoit cet eſprit de liberté ou de licence, que donne au peuple le pouvoir de choiſir ſes maîtres.

C'eſt du Danemarck que ſont ſortis les Cimbres & les Teutons. La Suède eſt l'ancienne Scandinavie, la patrie des Goths, qui, donnant leur nom à pluſieurs autres peuples, ſe répandirent dans l'empire d'Occident. La Norwège a principalement produit les peuplades qui, depuis le neuvième ſiècle, ont fait des irruptions ſi fréquentes, & ſe ſont établies en France, en Angleterre, en Allemagne & en Italie. L'hiſtoire de ces peuples n'offre qu'une longue ſuite de guerres. Sobres, robuſtes, accoutumés à la fatigue, ils ſont naturellement ſoldats ; ils ne connoiſſent que la gloire des armes ; & le plus grand roi eſt pour eux le général qui les conduit à des conquêtes. Tel étoit Guſtave-Adolphe. Sous ce prince par conſéquent, la Suède, déja féconde en ſoldats, devoit produire encore de grands capitaines.

DES PROVINCES-UNIES.

CES provinces font la Gueldre, la Hollande, la Zélande, Utrecht, la Frife, l'Over-Iffel & Groningue.

Par l'union d'Utrecht, conclue en 1579, ces provinces forment moins une feule république, qu'une affociation de plufieurs républiques, qui confervent chacune fa fouveraineté. Jaloufes de leurs anciens ufages, fi elles fe font unies pour l'intérêt commun, elles ont voulu dans tout le refte être indépendantes les unes des autres. Chacune affemble fes états particuliers, fait fes loix, difpofe de fes finances, eft feul juge en matière de religion, & fe gouverne. Elles ne peuvent fe contraindre mutuellement fur aucune de ces chofes.

Bien plus: il y a encore la même indépendance entre toutes les villes qui ont droit de députer aux états de leur province, & chacune fe gouverne par les loix qu'elle fe fait. Voilà, par conféquent, bien des républiques fouveraines.

Ce gouvernement a fans doute des défauts. Mais les circonftances, où les provinces fe font unies, ne leur ont pas permis de choifir un plan plus régulier. Si on eût entrepris de ne former qu'une feule fouveraineté, chaque province & chaque ville auroient cru perdre dans la révolution; & dès-lors la jaloufie, & la méfiance les auroient mis hors d'état de fe défendre contre l'Efpagne.

Mais parce que l'indépendance, dont chaque ville eft jaloufe, feroit auffi par elle-même un obftacle à la réunion des forces & un principe continuel de divifions, il y a dans chaque pro-

vince un conſeil toujours ſubſiſtant, qui veillant aux intérêts de toutes les villes, ſert de lien à leur confédération. C'eſt ce conſeil qui propoſe aux Etats-Provinciaux les matières ſur leſquelles il eſt à propos de délibérer.

Les affaires générales, qui intéreſſent toutes les provinces, ſont traitées & arrêtées dans les Etats-Généraux, qui ſont compoſés des députés des états particuliers. Ainſi les Etats-Généraux ne ſont pas ſouverains : ils ne ſont que le corps des députés de ſept ſouverains confédérés. Il en eſt de même des Etats-Provinciaux. La ſouveraineté réſide toujours dans les villes; & leurs députés aux états ne ſont que leurs miniſtres. Depuis la fin du ſeizième ſiècle les Etats-Généraux ſont toujours aſſemblés à la Haye. Auparavant ils ne s'aſſembloient que par intervalles, & lorſqu'ils étoient convoqués par le conſeil d'état, qui veilloit alors aux intérêts des ſept provinces.

Chaque province y peut envoyer autant de députés qu'elle en veut entretenir; & l'aſſemblée eſt ordinairement compoſée d'environ cinquante perſonnes : mais il n'y a jamais que ſept voix; parce que le nombre des ſuffrages eſt comme celui des provinces, & non pas comme celui des députés.

Les députés ne peuvent rien prendre ſur eux : il faut que chacun ſe renferme dans les inſtructions qu'il a reçues. Ce qui borne encore l'autorité des Etats-Généraux, c'eſt qu'il ne peuvent ni faire la paix, ni déclarer la guerre, ni contracter des alliances, ni lever des troupes, ni mettre des impoſitions, ni faire des loix, ni rien changer aux anciens réglemens, ſans le conſentement unanime des ſept provinces.

Si ſur quelques-uns de ces articles les députés

n'ont pas d'instructions, les Etats-Généraux ne peuvent rien décider, qu'après avoir reçu les ordres des provinces. Il faut même encore, avant de pouvoir arrêter quelque chose, que les états particuliers soient assemblés dans chacune, & que l'unanimité des suffrages concoure à la même résolution. Enfin, dans ces assemblées particulières, comme dans l'assemblée générale, les députés ne peuvent opiner que conformément à leurs instructions; & s'il survient quelque difficulté, qui n'ait pas été prévue, tout est suspendu jusqu'à ce qu'ils aient pris les ordres de leur souverain.

Au reste, le consentement unanime n'est nécessaire que dans les affaires majeures dont je viens de parler. Les autres se décident à la pluralité des suffrages.

En tems de guerre les Etats-Généraux & le conseil d'état envoient des députés à l'armée; & le général ne peut sans leur consentement ni livrer une bataille, ni former un siège, ni faire aucune entreprise considérable.

Il y a, sans compter les corps de la noblesse, cinquante-six villes, dont le consentement est nécessaire en affaires majeures. On délibère d'abord dans les états particuliers : le résultat des délibérations est ensuite communiqué aux villes & aux nobles : & ceux-ci après avoir débattu séparément la question proposée, envoient leurs ordres aux états de la province, qui les font passer aux Etats-Généraux. Ce n'est qu'après ce long circuit qu'on parvient à prendre une résolution. Vous voyez par-là combien toutes ces petites républiques craignent de perdre leur liberté; & vous voyez aussi qu'en voulant prendre trop de précautions pour la conserver, elles ne tendent qu'à s'embarrasser mutuellement. Il semble qu'elles aient

aient cherché à se mettre des entraves. En effet cette forme de gouvernement ralentit toutes les opérations. Elle peut même arrêter tout-à-fait le mouvement : car si une puissance ennemie s'assure d'un suffrage, elle mettra la république hors d'état d'agir.

L'union de ces provinces & de ces villes n'auroit pas subsisté long-tems, si elles n'avoient trouvé dans le stadhoudérat un principe qui leur a donné de l'activité, & qui les a fait mouvoir de concert malgré elles.

Le stadhouder commande toutes les forces de terre & de mer. Il dispose de tous les emplois militaires. Il préside dans toutes les cours de justice. Les sentences y sont rendues en son nom. Il nomme les magistrats des villes sur la présentation qu'elles lui font d'un certain nombre de sujets. Il donne audience aux ministres étrangers. Il est chargé de l'exécution des décrets que portent les Etats-Provinciaux. Enfin il est l'arbitre des différens qui surviennent entre les provinces, entre les villes & les autres membres de l'état ; or, un arbitre, qui commande les armées, est proprement un juge sans appel.

Cette puissance illimitée a été le salut des Provinces-Unies, parce qu'elle a été confiée successivement à Guillaume & à Maurice de Nassau. Il falloit les talens de ces deux grands hommes, & il falloit encore qu'ils fussent moins ambitieux que citoyens, ou que du moins cachant leur ambition, les coups d'autorité même qu'ils se permettoient, ne laissassent pas soupçonner qu'ils pensoient à la souveraineté. Heureusement ils étoient trop éclairés pour songer à devenir les tyrans de leur patrie, &, sur-tout, pour y aspirer ouvertement. Ils ont vu qu'en formant un pareil projet, ils

ferviroient l'Efpagne, fans en tirer aucun avantage : car il eft bien évident qu'ils n'auroient fait que mettre la divifion dans la république, qui, encore mal affermie, avoit bien de la peine à fe défendre contre l'ennemi commun. L'ufage le plus prudent qu'ils pouvoient faire de leur autorité, étoit donc de maintenir l'union, de ne faire qu'un corps de tous ces membres mal affortis, & de les faire agir de concert. C'eft ainfi que dans ces premiers tems le ftadhouder, n'ayant d'autres intérêts que ceux des Provinces-Unies, en eft devenu le lien & le principal reffort. Mais fi les circonftances changent, la république fe trouvera entre l'anarchie, qui peut naître des différentes vues d'une multitude de fouverains, & le defpotifme, dont elle fera menacée, fi le ftadhoudérat perpétuel tombe dans une famille ambitieufe.

Vous trouverez ailleurs de plus grands détails fur le gouvernement des Provinces-Unies : mais ce que je viens de dire vous le fait affez connoître pour l'objet que je me propofe. Il nous refte feulement à voir ce qui s'y eft paffé depuis la trève de 1609.

Ces peuples, qui s'étoient fi fort foulevés contre l'inquifition, jouiffoient à peine de la paix, que la religion fufcita des difputes, & fit couler le fang. La controverfe avoit pour objet la prédeftination, la grace & la liberté : grandes queftions, agitées depuis long-tems, & fur lefquelles les fentimens paroiffent fe multiplier d'autant plus, qu'on s'entend moins.

Dieu a tout prévu, il a tout arrêté, il a deftiné chaque chofe à fa fin. Or, on demande s'il prédeftine à la vie éternelle, parce qu'il a prévu les actions méritoires ; ou fi faifant abftraction de ce qu'il prévoit, il prédeftine gratuitement,

& par la seule raison qu'il le veut. Pour résoudre cette question, il faudroit pouvoir nous faire une idée de la pensée de Dieu. Car si nous jugeons comment il pense, en considérant comment nous pensons nous-mêmes, nous serons des aveugles qui parlent des couleurs. Les théologiens veulent toujours faire raisonner Dieu, & cependant il est certain que Dieu ne raisonne pas, puisqu'il ne peut pas aller d'une idée à une autre. Parce qu'ils font des abstractions, ils veulent lui en faire faire, comme s'il étoit possible à Dieu de ne pas tout voir à la fois, & qu'abstraire ne fût pas en nous une imperfection. Les jugemens divins sont justes: voilà ce que nous savons; mais nous ne pouvons pas comprendre comment il se forment. Pouvons-nous dire même qu'ils se forment? pouvons-nous dire que Dieu juge, lui qui n'a pas besoin de comparer les choses pour les connoître? Voilà certainement des expressions bien impropres. Nous ne pouvons donc pas seulement parler de ces choses, & c'est précisément pourquoi nous en disputons davantage.

Une autre question aussi difficile que la prédestination, c'est de savoir comment la grace agit, & comment elle se concilie avec la liberté. Or, on pourroit encore demander aux théologiens de se faire des idées, ou de se taire, s'ils n'en ont pas, & de s'en tenir au dogme. Mais ils veulent disputer.

En 1608 Arminius, professeur dans l'université de Leyde, enseigna publiquement que la grace est de telle nature que non-seulement, nous pouvons résister, mais que même nous résistons souvent; & que Dieu ne nous a prédestinés ou réprouvés, que parce qu'il a prévu si nous serions dociles ou rebelles à sa grace.

Comme cette doctrine étoit contraire à celle de Calvin, Gomar, autre professeur, la dénonça au synode de Roterdam, & soutint que Dieu a prédestiné les uns à la vie éternelle & les autres à la mort éternelle sans avoir égard à leurs actions; & que la grace, donnée aux élus, est si puissante qu'il n'y peuvent pas résister.

Arminius jugeant que les magistrats lui seroient plus favorables, présenta une requête aux états de Hollande, pour demander que le grand conseil prît connoissance de cette dispute. La requête fut admise : le grand conseil jugea, que toutes ces questions étoient bien obscures, & les disputes continuerent.

Peu de tems après, en 1611, les états de Hollande ordonnerent aux Arminiens & aux Gomaristes de comparoître devant eux; & après les avoir entendu disputer, sans y rien comprendre, ils les inviterent à se tolérer mutuellement. Il ne falloit donc pas les faire disputer sur un aussi grand théatre : que ne les laissoit-on dans leurs écoles!

Les deux partis s'échaufferent, comme on auroit pu le prévoir : ils se calomnierent, ils se reprocherent des sentimens qu'ils n'avoient pas. Pour se justifier, les Arminiens firent des remontrances aux états de Hollande, & les Gomaristes des contre-remontrances. Mais tout ce que cela produisit, c'est qu'on donna aux uns le nom de remontrans & aux autres celui de contre-remontrans.

Plus les disputes s'allumoient, plus les états s'en occupoient; & elles s'allumoient encore davantage. Ils demanderent aux théologiens, comment il seroit possible de les faire finir. Les remontrans proposerent la tolérance, parce qu'ils

étoient les plus foibles ; & les contre-remontrans un ſynode national, parce qu'ils ſavoient qu'ils y ſeroient les plus forts. Les états de Hollande ordonnerent la tolérance : c'étoit ſe déclarer pour les Arminiens.

Alors une nouvelle diſpute s'élève, & on demande : ſi c'eſt aux magiſtrats, ou aux eccléſiaſtiques, à ſe porter pour juges dans les controverſes de religion. Cette queſtion anime encore plus les deux partis. Les Arminiens ont pour eux les états, les Gomariſtes ont le peuple. Ils s'excommunient réciproquement : ils s'enlèvent les égliſes avec violence ; & les ſéditions commencent avec le ſchiſme. Pour ajouter encore au déſordre, Dordrecht, Amſterdam & quelques autres villes déſapprouvoient les états de leur province, & favoriſoient les contre-remontrans.

Les états de Hollande ayant, en 1617, ordonné aux magiſtrats de lever des troupes pour réprimer les ſéditieux, le comte Maurice regarda cette réſolution comme une entrepriſe ſur ſes droits. Il condamna tout ce que les états avoient fait juſqu'alors : il ſe déclara publiquement pour les Gomariſtes : & il défendit aux ſoldats nouvellement levés d'obéir aux magiſtrats. Voilà donc une diſpute de religion, qui produit deux factions dans la république. Il eſt à craindre que le ſtadhouder, devenant chef de parti, ne faſſe ſentir aux provinces, qu'elles ne ſont pas auſſi ſouveraines qu'elles le penſent. Dans une affaire purement politique, il n'eût oſé agir, ni parler en maître. Il eſt plus hardi, lorſqu'il s'élève une diſpute ſur la religion, parce qu'il ſait bien que le fanatiſme lui fera des partiſans ; & que ſon ambition, qu'il voilera d'un faux zèle, paſſera pour amour de la vérité.

Barnevelt étoit depuis près de quarante ans grand-pensionnaire de Hollande. Cette place lui donnoit beaucoup de crédit dans les états : il en étoit l'ame en quelque sorte, & il méritoit de l'être par ses lumières autant que par son amour pour la patrie. Si les princes de Nassau avoient servi la république par leurs armes, il ne l'avoit pas moins servie par ses conseils.

Le comte Maurice jura la perte de ce grand homme, qu'il regarda comme l'auteur des résolutions qui avoient été prises. Il lui devoit le stadhoudérat : mais son ame ingrate ne pardonnoit pas à Barnevelt d'avoir fait conclure la trève de *1609*, & peut-être encore d'être un obstacle à son ambition.

Les Etats-Généraux, qui lui étoient dévoués, convoquerent un synode national. En vain plusieurs provinces protesterent contre cette convocation. Les états firent plus : ils ordonnerent aux magistrats de casser les nouvelles milices. On n'eut aucun égard à ces ordres, parce qu'en effet, les Etats-Généraux s'arrogeoient une autorité qu'ils n'avoient pas, & qui étoit contraire aux privilèges des états particuliers. Maurice, traitant cette désobéissance de rébellion, arma & marcha contre les villes. Il se montra par-tout en souverain, chassa les remontrans, cassant les soldats, emprisonnant les magistrats, les déposant ou les bannissant.

Cette première démarche n'étoit qu'un essai de son pouvoir. Ne trouvant point de résistance, il fit arrêter Barnevelt & deux citoyens zèlés, amis du grand-pensionnaire. C'étoient le savant Grotius pensionnaire de Roterdam, & Hoogerbetz pensionnaire de Leyde. Il s'étoit fait autoriser par un décret des Etats-Généraux, ou plutôt de quel-

ques perſonnes qui en avoient pris le nom. Aucun de ces magiſtrats vendus n'avoient même oſé ſigner le placard qui fut affiché.

Cependant le ſynode national s'ouvrit à Dordrecht au mois de Novembre 1618. Les remontrans récuſerent un tribunal, où les parties étoient leurs juges ; & on remarque qu'ils ſe ſervirent précisément des mêmes raiſons, dont les Proteſtans s'étoient ſervi contre le concile de Trente : c'eſt qu'en effet ils n'en avoient pas d'autres. Il furent condamnés. On dépoſa leurs miniſtres : on confiſqua les biens de pluſieurs ; on en mit en priſon, on en bannit.

Le prince d'Orange, c'eſt ainſi qu'on nommoit alors le comte Maurice, voulut enfin aſſouvir ſa vengeance ſur les trois penſionnaires. Leur empriſonnement étoit un attentat contre la ſouveraineté des états de Hollande. Cette province les réclama ; elle repréſenta que s'ils étoient coupables, elle pouvoit ſeule les juger : & elle proteſta contre tout ce qui pourroit être fait. Les Etats-Généraux, ſans être arrêtés par ces oppoſitions, nommerent vingt-ſix commiſſaires pour faire les procès aux criminels prétendus. Barnevelt, âgé de quatre-vingt-dix ans, eut la tête tranchée à la Haye en 1619. Ce fut la récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à la république & au prince d'Orange même. Le cruel duc d'Albe n'avoit rien fait de plus odieux ni de plus inique. Grotius & Hoogerbetz furent condamnés à une priſon perpétuelle : environ dix-huit mois après, le premier s'échappa de ſa priſon par l'adreſſe de ſa femme, & ſe retira en France.

La trêve de 1609 étant expirée en 1621, la guerre qui commença dans les Pays-Bas, fit ceſſer les diſputes de religion. Le prince d'Orange eut

à se défendre contre un grand capitaine, Spinola, général des troupes d'Espagne : ce n'étoit pas une conjoncture favorable pour usurper sur la souveraineté des provinces.

C'est sur le commerce qu'est principalement fondée la puissance des Provinces-Unies. Lorsque les républiques d'Italie faisoient celui du Midi, les villes anséatiques, situées sur la mer Baltique, ou sur les rivières qui s'y rendent, faisoient seules celui du Nord. Les villes de Flandre s'enrichissoient alors par leurs manufactures. Au commencement du quinzième siècle, l'art de saler le hareng pour le conserver, ayant été découvert, elles s'adonnerent à cette pêche ; & la navigation, qu'elles cultiverent, les rendit tous les jours plus commerçantes.

Les Pays-Bas furent très-florissans sous les ducs de Bourgogne. Ils le furent encore davantage pendant la plus grande partie du règne de Charles-quint, parce qu'ils devinrent l'asyle de ceux que cet empereur persécutoit en Allemagne, Henri II en France, & Marie en Angleterre. Anvers étoit alors un des grands magasins de l'Europe.

Le despotisme, qui fit perdre sept provinces à Philippe II, ruina les dix qu'il avoit conservées. Les artisans & les commerçans, qui portent les richesses par-tout où ils trouvent la liberté, se refugierent dans des marais, qui jusqu'alors n'avoient été habités que par de misérables pêcheurs. Les guerres civiles de France, & les troubles qui recommencerent après la mort de Henri IV, contribuerent encore à peupler davantage cette république naissante ; & vous verrez que le dix-septième siècle ne sera pas moins favorable à sa population : car elle sera seule le commerce,

pendant que l'Angleterre, la France & l'Allemagne feront le théatre d'une longue guerre.

Dès les commencemens, les habitans se trouverent en trop grand nombre pour un pays peu étendu, & naturellement peu fertile. Le sol ne suffisoit pas à leur subsistance, & cependant il falloit fournir aux frais d'une guerre dispendieuse. L'industrie, leur unique ressource, suppléa à tout. Leur commerce, qui s'étoit établi pendant la guerre même, s'accrut pendant la paix. En 1621 il s'étendoit dans le Nord, dans la mer Méditerranée, dans les Indes orientales, en un mot, dans tout le vieux-monde, excepté la Chine. Les Hollandois commençoient même à commercer en Amérique. Alors ils étoient puissans, parce qu'ils étoient sobres, libres & industrieux. Cependant vous jugerez qu'ils ne pouvoient pas être encore bien riches, si vous considérez les dépenses immenses qu'ils ont dû faire pour affermir la république: mais la sobriété & l'industrie sont un Pérou qui les enrichira nécessairement.

DE LA FRANCE.

LORSQUE les entreprises excédent les forces, on fait de vains efforts; ou si on réussit, on s'épuise avec des succès. Or, les forces d'un état ne consistent pas seulement dans l'étendue des terres & dans le nombre des habitans, mais bien plus dans la culture des terres & dans l'industrie des habitans. La puissance ou la foiblesse est donc principalement dans le gouvernement, suivant que dirigeant bien ou mal toutes les forces, il les augmente ou les diminue.

Un prince n'est pas puissant parce qu'il peut mettre tous les jours de nouvelles impositions;

car cette méthode aura nécessairement un terme dans la pauvreté des peuples. Afin d'augmenter les revenus du souverain, il faut donc commencer par augmenter ceux des sujets; c'est-à-dire, qu'il faut faire fleurir l'agriculture, les arts & le commerce. C'est sous ce point de vue qu'il nous reste à considérer la France depuis la mort de Henri IV. Pour juger de ce qu'elle peut entreprendre au dehors, il faut savoir quelles étoient ses forces au dedans.

Or, depuis 1610 jusqu'en 1629, l'agriculture, les arts & le commerce ont dépéri, bien loin de faire des progrès. Néanmoins sans acquérir de nouvelles forces, le royaume est devenu plus puissant au dehors, lorsque les factions des grands & des Huguenots ont été ruinées. Mais il seroit difficile de se faire une idée de l'épuisement où il avoit été réduit par les dissipations de Marie de Médicis & par la mauvaise administration des finances.

Toutes les pensions avoient été triplées, & cette générosité ne se borna pas aux princes & aux grands de la cour, elle se répandit encore dans les provinces sur les gentilshommes les plus qualifiés. Cette augmentation de dépense fut pour l'état une nouvelle charge de quatre millions: somme considérable, puisque les revenus du roi ne passoient pas vingt-six, desquels encore il en falloit retrancher six d'anciennes charges. Il ne lui en restoit donc plus que seize; & cependant vingt suffisoient à peine à la dépense courante.

On avoit cru s'assurer de l'obéissance par des bienfaits, & dans sept ans il y eut trois guerres civiles. Alors les dépenses de l'état monterent tout-à-coup de vingt millions à cinquante. On ne sait pas ce que ces troubles coûterent aux peuples:

mais on sait que les rebelles leverent des tailles & des subsides pour faire subsister leurs armées; qu'ils obtinrent à différentes reprises près de dix-sept millions de gratifications extraordinaires, que Concini en retira onze ou douze du trésor public, pour lui ou pour sa femme; & qu'il créa plusieurs offices à son profit. Ajoutons à cela, le dégat que les troupes faisoient dans les campagnes.

A la mort de Concini, c'est-à-dire, en 1617, l'augmentation des impôts avoit porté les revenus à trente-un millions: mais en même tems on avoit augmenté de plus de trois les charges qui étoient déja de dix au commencement du règne de Louis XIII. Le roi n'avoit donc que dix-huit millions de rente, & il dépensoit au-delà.

Un ministre aussi avide que Concini n'étoit pas capable d'arrêter l'avidité des autres. Si les directeurs des finances ne pillerent pas, ils n'eurent pas le courage d'empêcher de piller. Tous les trafics en usage avant Sulli recommencerent; & la Galigaï vendoit sa protection à qui en avoit besoin. Quelques gens d'affaires étant poursuivis pour leurs malversations, elle s'engagea par contrat public à les faire déclarer innocens moyennant trois cents mille livres.

Les finances resterent dans ce désordre jusqu'en 1626, qu'elles furent confiées au marquis d'Effiat. Ce surintendant joignoit les lumières à l'intégrité: mais les malheurs des tems ne lui permirent pas de faire tout le bien dont il étoit capable. Il comparoit les trésoriers à la séche, qui trouble l'eau pour tromper les yeux des pêcheurs; & il leur reprochoit d'avoir tout brouillé, au point qu'il n'étoit plus possible de se faire une idée de la dépense, ni même de la recette.

Depuis que François I imagina de créer de nouveaux offices, cette méthode a paru si commode qu'elle a été la grande ressource des surintendans. Il n'y en a pas de plus ruineuse.

On n'achette pas des offices pour le seul honneur de les posséder : on en veut retirer peu-à-peu l'intérêt de son argent. Le roi est donc obligé pour se procurer un secours passager, d'aliéner à perpétuité une partie de ses revenus. Il faut qu'il assigne les graces des offices sur les tailles, sur les gabelles ou sur d'autres impôts.

Il vend des offices, parce que les revenus ne suffisent pas à la dépense : l'année d'après ils suffiroient encore moins, s'il ne remplaçoit pas les fonds aliénés, en augmentant les impositions. Le peuple en paiera donc une taille plus forte.

Mais ces officiers sont exceptés de la taille. Ce qu'ils ne paient plus, il faut donc que le peuple le paie. Accroissement d'impôts.

Ce n'est pas tout : il est nécessaire d'attribuer des fonctions à ces offices. Or, ces fonctions ont des droits que le peuple paie encore. En les multipliant, on met donc charges sur charges, & cependant le roi n'en retire pas tout le secours momentané qu'il en attendoit. Supposons qu'il en crée pour trente millions, il ne peut pas les vendre lui-même en détail : il les vendra donc à une compagnie de financiers, qui lui en donnera vingt-cinq, ou moins encore. Je pourrois ajouter à ces réflexions que les officiers qui sont utiles, ont été trop multipliés ; & que ceux qui sont inutiles, ont encore l'inconvénient de mettre des entraves à l'industrie : mais ces détails nous mèneroient trop loin. Il suffit de remarquer qu'en créant continuellement de nouveaux offices, on aliène continuellement les revenus de l'état ; & qu'il doit

arriver un tems, où on ne pourra pas remplacer les aliénations, parce que le peuple ne pourra pas porter une augmentation d'impôts.

Sous Louis XIII cependant ces créations d'offices étoient l'unique ressource des surintendans. Les effets de cette mauvaise administration ne tarderent pas à se faire sentir : on le voit par le compte que le marquis d'Effiat rendit de l'état des finances à l'assemblée des Notables en 1626. Le roi ne retiroit plus rien de ses domaines : de dix-neuf millions de tailles qu'on levoit sur les peuples, il n'en venoit que six au trésor de l'épargne : tout le reste se trouvoit aliéné. La ferme générale des gabelles étoit de sept millions quatre cents mille livres., en rabattant les frais des fermiers qui revenoient à deux millions ; & de ces sept millions quatre cents mille livres, il y en avoit six millions trois cents mille livres d'aliénés, de sorte qu'il ne restoit au roi que onze cents mille livres qu'on venoit d'engager encore. La perte étoit à-peu-près la même sur tous les autres revenus de l'état.

Ce qui contribuoit encore à la ruine du royaume, c'est la multitude de personnes qu'on employoit pour la recette & pour la dépense. Les tailles passoient par les mains de vingt-deux mille collecteurs, qui les portoient à cent soixante receveurs particuliers, d'où elles passoient à vingt-un receveurs généraux pour les voiturer à l'épargne. L'argent étoit-il tiré de l'épargne pour être employé à sa destination? Il n'y arrivoit pas, ou du moins des millions se réduisoient à peu de chose; parce que les trésoriers & les autres officiers, par les mains de qui on les faisoit passer, prélevoient des gages, des taxations, des droits, des ports & des voitures. Les revenus des rois

ſont grands comme le Rhin, & ſe perdent de même.

Quand le marquis d'Effiat fut chargé des finances au commencement de Juin 1626, il voulut ſavoir quelle étoit la recette ſur laquelle il pouvoit compter pendant le reſte de l'année, & quelles étoient les dépenſes auxquelles il ſeroit obligé de faire face. Je trouvai, dit-il, toute la recette faite, & toute la dépenſe à faire: c'eſt qu'on avoit diſſipé d'avance tous les revenus de 1626, & même une partie de ceux de 1627. Cependant le roi devoit vingt-deux millions de paie aux troupes, trois millions de gratifications, & plus de deux millions de penſions & d'appointemens. Il s'en falloit de vingt-ſept à vingt-huit millions, qu'il eût quelque choſe, & il falloit fournir au courant ſans rien recevoir de dix à douze mois.

La guerre de la Valteline continuoit, & celle des Huguenots, qui recommença en 1627, fut un nouveau ſurcroît de dépenſes. Le ſiége de la Rochelle coûta ſeul quarante millions. Les armées néanmoins ne manquerent jamais de rien. Le bon ordre du ſurintendant fut la reſſource de l'état. Il gagna la confiance, & il rétablit ſi bien le crédit, que les financiers lui prêterent à dix pour cent, quoique juſqu'alors ils euſſent toujours retiré vingt à vingt-cinq pour cent de leurs avances. Mais ce miniſtre, qui mourut en 1632, ne put pas corriger les abus: c'étoit aſſez, dans les conjonctures où il ſe trouvoit, d'en ſuſpendre les progrès.

Enfin pour anticiper ſur l'avenir comme les ſurintendans, je mettrai ici l'état des revenus de l'année 1639; celui des charges & celui de la recette au tréſor de l'épargne.

Revenus . . . . . . 80,210,185.
Charges . . . . . . 46,819,665.
Parties de l'épargne 33, 90,529.

En comparant cet état à celui de 1609, on trouve que dans l'espace de trente ans, les impositions ont été augmentées de cinquante-quatre millions, les charges de quarante & la recette seulement de treize. Les abus s'étoient accrus depuis la mort du marquis d'Effiat, & le royaume s'épuisoit tous les jours davantage. Mais les tems n'étoient pas favorables à une réforme.

De l'Espagne.

Je veux qu'un jour, disoit Henri IV, mes paysans puisse mettre la poule au pot tous les Dimanches. C'étoit là un des desirs de ce pere du peuple ; & je ne doute pas qu'avec le tems ce desir n'eût été un dessein exécuté.

Représentez - vous donc, Monseigneur, un royaume peuplé de laboureurs aisés : il se penplera tous les jours davantage. Car plus le paysan peut nourrir d'enfans, moins il craint d'en avoir : au contraire, plus il en a, plus il se trouve riche, parce qu'ils font valoir son champ. D'ailleurs sa famille ne souffrant pas de la misère, en sera plus saine & plus féconde. La poule au pot tous les Dimanches doit donc augmenter la population.

Une grande population fera fleurir l'agriculture. Toutes les campagnes seront cultivées, & le seront bien, parce qu'elles seront habitées par des paysans à leur aise.

A mesure que les terres seront mieux cultivées, les denrées seront plus abondantes. Le royaume, déjà riche par lui-même, s'enrichira encore par

l'échange de son superflu, & le commerce croîtra tous les jours.

Lorsque le travail fait l'aisance d'un peuple nombreux, tout le monde travaille à l'envi, l'industrie naît de l'émulation, tous les arts fleurissent.

Voilà donc dans le royaume une grande population, une grande culture, un grand commerce, une grande industrie. Ce sont là les vraies richesses d'un état.

Vous demanderez peut-être, quels seront les revenus du souverain : immenses, Monseigneur, sans fouler le peuple. Plus les sujets seront riches, plus ils pourront donner. Il suffira seulement de mettre les impôts de maniere qu'ils ne nuisent ni à l'agriculture ni à la consommation. C'est l'unique règle à suivre : si on ne s'en écarte pas, les impôts ne seront point onéreux.

Dans un royaume qui seroit aussi florissant, une grande quantité d'argent ne seroit pas un avantage, mais bien plutôt un embarras. En effet, à quoi sert l'argent ? à rendre les échanges plus faciles. Or, il ne les rend plus faciles qu'autant qu'il circule plus facilement. Lycurgue ne donna qu'une monnoie de fer aux Spartiates, parce qu'il vouloit qu'ils fussent pauvres ; & nous qui voulons être riches, nous voudrions que l'argent fût commun comme le fer. Si cependant nous en avions cent fois moins, nous ne porterions qu'un écu où nous sommes obligés d'en porter aujourd'hui cent. Moins d'argent rendroit donc le commerce plus facile, & nous enrichiroit par conséquent : comme plus d'argent détruiroit tout le commerce, & nous rendroit aussi pauvres que les Spartiates. L'Espagne a été gouvernée sur d'autres principes : voyons le fruit qu'elle en a retiré.

Lorsque

Lorsque les Espagnols se sont vu en possession des trésors du Nouveau-Monde, ils ont eu la simplicité de se croire devenus riches : mais ils ne le furent qu'un moment.

Les denrées se balancent naturellement avec la quantité de l'argent, & se mettent à-peu-près au niveau : en sorte que, s'il est rare, avec peu on achète beaucoup ; & s'il est commun, avec beaucoup on achète peu. Or, il étoit rare par-tout, lorsque les Espagnols se trouverent tout-à-coup des millions. Ils parurent donc d'abord assez riches, pour acheter en quelque sorte l'Europe entière. Mais à mesure qu'ils versoient l'argent au dehors, ils faisoient hausser par-tout le prix des denrées ; & il falloit qu'elles devinssent enfin aussi chères pour eux que pour les autres peuples. Cette révolution fut hâtée par les entreprises de Charles-quint & de Philippe son fils ; car elles leur firent certainement répandre plus de deux mille millions (1). Aussi le prix des denrées paroît-il avoir quadruplé dans l'espace environ d'un siècle.

Les trésors du Nouveau-Monde, transportés en Espagne, accrurent le luxe. Ils firent encore un plus grand mal, ils ruinerent l'industrie. La raison en est simple. Puisque l'argent y étoit plus commun qu'ailleurs, tout y étoit à plus haut prix.

(1) Philippe II dit dans son testament que ses desseins lui ont coûté plus de six cents millions de ducats en dépenses extraordinaires. Ce testament est dans les mémoires de Sulli. Je ne sais cependant si c'est une pièce bien authentique. Mais je ne crois pas hasarder en disant que Charles-quint & Philippe II ont dépensé deux mille millions, somme qui est bien au dessous de six cents millions de ducats. Il faut remarquer que Charles-quint est parvenu à l'empire en 1519, & que Philippe II n'est mort qu'en 1598.

On achetoit donc par préférence de l'étranger. Les artisans par conséquent ne pouvoient plus vivre de leurs métiers; ils sortoient du royaume, & les manufactures tomboient.

L'or & l'argent ne faisoient donc que passer en Espagne. En effet, on a remarqué qu'il y étoit entré plus de quatre mille millions depuis la découverte de l'Amérique en 1492 jusqu'en 1595; & cependant il n'y restoit pas deux cents millions, en y comprenant la vaisselle, & tout ce qui étoit fait avec de l'or ou avec de l'argent.

A la fin du seizième siècle, le royaume d'Espagne étoit donc un des moins riches. Il est vrai qu'il y arrivoit toujours de nouveaux trésors: mais ils continuoient aussi toujours à en sortir; parce que l'argent va nécessairement où sont les vraies richesses, c'est-à-dire, les choses qui se consomment & se reproduisent pour se consommer encore. Il devoit même sortir d'une année à l'autre en plus grande abondance: car à mesure que les Espagnols le rendoient plus commun, ils faisoient eux-mêmes renchérir les denrées. En effet, quoique depuis 1595, il soit arrivé en Espagne chaque année l'une dans l'autre, au moins douze à quinze millions; il n'y en restoit pas cent en 1724, & encore pour les trouver falloit-il compter toutes les richesses des églises (1).

Voici donc l'état de l'Espagne au commencement du dix-septième siècle. Les peuples étoient pauvres, parce qu'il n'y avoit plus ni commerce ni manufactures, & que l'agriculture dépérissoit. Cependant on continuoit de mettre les mêmes impôts, parce qu'on les avoit toujours mis: le

(1) Théorie & pratique du commerce & de la marine de D. Geronymo de Ustariz. C. 3.

recouvrement se faisoit avec d'autant plus de violence, qu'il étoit plus difficile de faire payer; & la misère croissoit tous les jours. On voyoit dans les campagnes quantité de paysans, qui sans vêtemens, sans lits, exposés à toutes les injures de l'air n'avoient pour toute nourriture que de l'eau & de mauvais pain.

Ceux qui avoient encore quelque industrie, & qui pouvoient gagner quelque chose, portoient seuls tout le poids des impositions, & se dégoûtoient insensiblement d'un travail dont on leur enlevoit tous les profits. La mendicité devenoit un état. On trouvoit doux de vivre aux dépens du public, & de n'avoir rien à faire, ni rien à payer. Enfin les moines invitoient à la fainéantise, en distribuant de la soupe à tous les gueux.

La misère dépeuploit insensiblement les campagnes: car les familles pauvres s'éteignoient, & d'autres s'appauvrissoient pour s'éteindre encore.

Pendant que le gouvernement permettoit à peine de vivre, l'inquisition ôtoit le pouvoir de penser. Ceux qui avoient encore une ame, sortoient du royaume pour échapper à cette double tyrannie. Les inquisiteurs soulevoient ceux qui étoient restés, & le roi les chassoit de ses états. En 1610, Philippe III bannit plus de neuf cents mille Morisques, & on employa les moyens les plus violens pour exécuter ses ordres.

Tout contribuoit donc à dépeupler l'Espagne: cependant les impôts qu'on s'obstinoit à vouloir toujours lever sur le même pied, augmentoient encore la misère & la dépopulation.

Si on vouloit sortir dans l'espérance de vivre & de penser ailleurs, des ordonnances le défendoient. Mais elles ne donnoient pas de pain. Les Espagnols s'échappoient donc. Ils alloient sur-

tout en Amérique, où ils croyoient trouver de l'or; & la plupart trouvoient leur tombeau dans un pays, où le climat n'étoit pas fait pour eux, & où leurs peres avoient égorgé tous les habitans.

C'est ainsi que les Indes occidentales, sans enrichir l'Europe, ont appauvri l'Espagne; parce qu'elles ont ruiné l'agriculture, les manufactures & le commerce, & qu'elles ont encore contribué à la dépopulation, par les nombreuses colonies qui s'y sont transportées.

Des nations entières chassées par Ferdinand le Catholique & par Philippe III, des colonies fréquentes envoyées en Amérique, & des millions d'hommes que Philippe II a fait périr pour donner la liberté aux Provinces-Unies, sont de grandes pertes qu'un bon gouvernement auroit pu réparer, parce qu'après quelques générations un pays se repeuple, quand il est bien gouverné: mais le mal étoit sans remède. En effet, lorsque les peuples ont une fois perdu toute émulation & toute industrie, ils se font une habitude de leur ignorance & de leur misère; alors rien ne les encourage: les pertes qu'a faites l'état ne se réparent plus: au contraire, tout s'oppose aux progrès de la population; & il semble que le pays se repeupleroit plus facilement, s'il étoit réduit à un seul homme & à une seule femme. Les choses en étoient donc au point que la multitude des familles paroissoit un obstacle à la population.

Vous voyez que Philippe II & Philippe III pensoient bien différemment de Henri IV: ils sembloient ne pas vouloir que leurs paysans eussent du pain. Vous conclurez sans doute que, malgré les trésors de l'Amérique, ces deux rois

devoient être bien pauvres. Vous aurez raiſon. Je veux cependant vous en donner une preuve, qui lèvera tous les doutes, & qui vous fera voir que juſqu'ici je n'ai rien exagéré. Ce ſont les états-généraux d'Eſpagne, tenus en 1719. Les cahiers en furent imprimés. On y voit, que tous les revenus de la couronne étoient aliénés, que le labourage étoit déſerté, que l'induſtrie étoit anéantie, que la maiſon du roi ne ſubſiſtoit qu'au moyen de ſix millions quatre cents mille livres qu'on levoit ſur le clergé, & qu'il ne reſtoit pas la plus petite ſomme pour les dépenſes du gouvernement.

DE L'ALLEMAGNE.

JUSQU'AU ſeizième ſiècle, l'empire d'Allemagne ſe reſſent des vices du gouvernement féodal. La bulle d'or & d'autres réglemens ne ſont que des monumens, qui prouvent combien il étoit difficile de remédier aux déſordres. Que pouvoient les loix contre des princes toujours armés, lorſqu'elles n'étoient pas protégées par une puiſſance capable de les faire reſpecter?

Mille intérêts diviſoient l'Allemagne, & la remuoient confuſément; lorſqu'à la naiſſance du luthéraniſme, deux religions ennemies parurent faire oublier tout autre intérêt. Alors deux partis ſe forment: ils ont l'un & l'autre un but mieux déterminé, & ils commencent à concerter leurs deſſeins.

Charles-quint étoit aſſez puiſſant pour faire régner les loix, s'il eût voulu régner par elles. Mais il ſe flatte de dominer en ruinant les deux partis: en effet, il eſt un moment le deſpote de l'empire.

Les deux religions n'en deviennent que plus ennemies. Les Catholiques, qui ſont en plus grand nombre dans la chambre impériale, ſaiſiſſent toutes les occaſions d'humilier les Proteſtans, qui de leur côté forment des ligues, & ſont toujours au moment de prendre les armes.

Mais les Proteſtans ſe diviſent eux-mêmes. Fidelles à la confeſſion d'Augsbourg, leur haine eſt égale contre les Calviniſtes & contre les Catholiques. Cependant l'électeur Palatin, pour ſe faire un parti en France, avoit embraſſé le calviniſme. Ainſi l'union évangélique étoit formée de deux ſectes ennemies. La méſintelligence affoiblira donc ſes forces.

Jean-George, électeur de Saxe, joignoit à peu de talens une ame mercénaire. L'intérêt momentané, qui le régloit, le rendoit incertain dans ſes démarches. Il en faiſoit trop ou pas aſſez. Moins fait pour fortifier le parti qu'il embraſſoit, que pour affoiblir le parti contraire, il n'étoit propre qu'à faire durer les troubles. Tel étoit l'état de l'Allemagne, lorſque Ferdinand II parvint à l'empire.

Vous connoiſſez ſuffiſamment les vices généraux du corps germanique. Quant à ceux qui ſont particuliers aux différentes parties, ils demanderoient des recherches que je n'ai pas faites; & je n'imagine pas que nous y trouvaſſions des choſes bien néceſſaires à ſavoir, pour rendre raiſon des guerres & des négociations. Il faut ſeulement remarquer que les princes d'Allemagne étant moins puiſſans que les rois de France ou d'Eſpagne, les abus du gouvernement étoient auſſi moins grands chez eux. En général, le ſouverain d'un grand état ſe permet d'autant plus qu'il peut davantage : il n'imagine pas que ſes reſſources

puiſſent jamais s'épuiſer ; & il eſt tenté d'abuſer de ſon autorité, parce qu'il trouve peu de réſiſtance dans un peuple accoutumé à une plus grande dépendance. Au contraire, le ſouverain d'un petit état eſt obligé de ſe conduire avec plus de prudence ou plus de timidité. S'il veut ſe livrer à toutes ſes fantaiſies, il s'apperçoit bientôt que les reſſources vont lui manquer ; & il ſent le beſoin de ménager des ſujets, qui peuvent ſe ſoulever plus facilement, & auxquels un voiſin pourroit donner des ſecours.

Le corps germanique a une lenteur & une peſanteur, qui ſe communiquent naturellement à toutes ſes parties. Les peuples s'en ſont fait une habitude, que le climat entretient ; & le phyſique y contribue, comme le moral. Forts & robuſtes, ils ſont bons ſoldats & bons laboureurs : mais ils ſont peu propres aux arts, qui ne fleuriſſent guere que dans les grandes capitales. Le gouvernement ne permet pas à l'induſtrie de prendre un grand eſſor, & le commerce ſe fait difficilement dans un pays où il faut à tout moment paſſer d'une domination dans une autre. L'or & l'argent ſont donc rares en Allemagne. Vous voyez que l'Europe étoit bien pauvre, dans un tems où toutes les puiſſances alloient prendre les armes, & où l'argent étoit le nerf de la guerre. Les calamités en ſeront plus grandes & plus longues.

Objets des principales puissances de l'Europe.

Philippe II prit peu de part aux affaires d'Allemagne. Occupé à troubler le reſte de l'Europe, il abandonna ſon oncle Ferdinand, à qui vrai-

semblablement il ne pardonnoit pas de n'avoir pas voulu lui céder l'empire. D'ailleurs il ne pouvoit guere faire entrer dans ses vues la modération de Ferdinand, celle de Maximilien II, & l'incapacité de Rodolphe II : mais lorsque Ferdinand II parvint à l'empire, les deux branches de la maison d'Autriche s'étoient déja unies, & elles fondoient sur leur union le succès des projets qu'elles méditoient. Cet empereur vouloit, comme Charles-quint, élever une monarchie, en ruinant les Protestans & les Catholiques les uns par les autres ; & le conseil de Madrid concouroit à ses vues, dans l'espérance de recouvrer les Pays-Bas, & de faire encore d'autres conquêtes.

Les Provinces-Unies vouloient acquérir de nouvelles places, afin de couvrir leurs frontières. La France ambitionnoit d'étendre sa domination jusqu'au Rhin, jusqu'aux Pyrénées & dans les Pays-Bas. Le roi de Danemarck, celui de Suède & tous les princes d'Allemagne eurent chacun différens desseins suivant les conjonctures. Mais le projet général de toute l'Europe fut enfin de diminuer la puissance de la maison d'Autriche, & d'assurer la liberté & les privilèges du corps germanique.



CHAPITRE III.

De la guerre de l'Empire jusqu'à l'année 1635

LES états de Bohême offrirent la couronne à Frédéric V, électeur Palatin. Comme il étoit chef de l'union évangélique, gendre du roi d'Angleterre & neveu du comte Maurice, ils crurent

trouver en lui un prince assez puissant pour les défendre contre l'empereur. Il auroit pu lui-même juger mieux de ses forces, & compter moins sur des titres, qui trompoient un peuple ignorant. Il parut d'abord hésiter : bientôt l'ambition le rassura, & il l'accepta malgré les remontrances du roi d'Angleterre, du prince d'Orange & de tous les électeurs. Ces remontrances néanmoins ne paroissoient pas promettre de grands secours.

Alors Betlem Gabor, prince de Transilvanie, allié des états de Bohême, venoit de faire une irruption dans les états héréditaires. Il étoit maître de la haute Hongrie, il menaçoit la basse & l'Autriche même.

Ces premiers mouvemens, qui ébranloient toute l'Allemagne, commençoient à donner une impulsion aux princes de l'union & à ceux de la ligue. Cependant Ferdinand faisoit ses préparatifs. Sigismond roi de Pologne, l'électeur de Saxe & Maximilien duc de Bavière armoient pour lui. Le pape lui avoit accordé de grandes sommes sur le clergé : l'Espagne lui promettoit onze mille hommes pour la guerre d'Autriche & de Bohême, & s'engageoit à faire une diversion dans le Palatinat. Quoique son parti fût déja beaucoup plus fort, il demanda encore des secours à la France.

Le duc de Luines, qui gouvernoit alors Louis XIII, envoya des ambassadeurs en Allemagne pour ménager un accommodement entre les deux partis. Ils se rendirent à Ulm, où les princes protestans étoient assemblés, & où le duc de Bavière envoya ses députés. Cette ambassade valut des armées à Ferdinand : car on conclut un traité, par lequel l'union & la ligue promirent de poser les armes, & de laisser Ferdinand &

Fréderic terminer leur querelle avec leurs propres forces. Or, les princes protestans licentierent en conséquence leurs troupes : mais le duc de Bavière & les autres princes du même parti continuerent de donner des secours à l'empereur. C'est ainsi que la France, alors foible, négocioit pour l'agrandissement de la maison d'Autriche.

Pendant que le nord de la Bohême étoit menacé par l'électeur de Saxe, l'armée impériale, composée de cinquante mille hommes, entroit dans ce royaume par le côté méridional. Le duc de Bavière & le comte de Bucquoi la commandoient en chefs, & avoient sous eux les comtes de Tilly & Walstein: noms qui deviendront célébres.

Fréderic n'avoit que trente mille hommes. Avec de pareilles forces, il ne pouvoit pas défendre ses frontières, & l'intérieur du royaume lui donnoit d'autres soins & d'autres inquiétudes. Un peuple qui se révolte, n'est jamais aussi puissant qu'on l'imagine. Jouet des ambitieux, qui entretiennent les troubles, il se divise en factions : il se conduit au hazard : toujours mécontent du chef qu'il a choisi, & toujours incertain du parti qu'il doit prendre. De pareilles conjonctures demandoient que Fréderic eût eu de grands talens. Il n'en avoit point. Il aliéna les Luthériens par une préférence marquée pour le calvinisme. Il se rendit méprisable, en abandonnant les affaires à ses généraux, tandis qu'il se livroit lui-même aux plaisirs, ou même à la crapule. Il ne monta donc sur le trône que pour en descendre ; & il s'enfuit après avoir perdu la bataille de Prague qui se donna en 1620. L'année suivante Betlem Gabor fit la paix.

Ferdinand avoit reconquis les états héréditaires. Il pouvoit donner la paix à l'empire : il vou-

lut encore le conquérir, ou se rendre assez puissant pour le gouverner en monarque. Croyant déja l'être, il proscrit l'électeur Palatin, & ceux qui l'ont soutenu, & le déclare déchu de ses états & de la dignité électorale. On demandoit de quel droit, sans consulter les électeurs, il portoit de son chef une pareille sentence; & si un prince mérite d'être mis au ban de l'empire pour un démêlé avec la maison d'Autriche. Car enfin Fréderic n'étoit coupable qu'envers le roi de Bohême : il ne l'étoit point envers l'empire, ni même envers Ferdinand, comme empereur. Mais Spinola exécutoit cette sentence de proscription dans le bas Palatinat : il s'en rendoit maître, tandis que les princes de l'union fatiguoient leurs troupes qu'ils ne savoient pas conduire; & que se faisant des reproches les uns aux autres, ils abandonnoient le pays après l'avoir ruiné.

Le haut Palatinat étoit défendu par le comte de Mansfeld, grand capitaine, plein de courage, de ressources & d'activité : il étoit endurci au travail, aux veilles, au froid, à la faim. Il faisoit la guerre avec avantage contre une armée supérieure, commandée par le duc de Bavière & le comte de Tilly. Mais les villes ayant prêté serment de fidélité à l'empereur, il se vit sans secours, sans vivres, sans retraite, dans un pays devenu tout-à-coup ennemi. Il feignit de vouloir traiter; & il donna une si grande securité aux Impériaux, qu'il en obtint de l'argent & des vivres, & il leur échappa. Il porta ses armes dans le bas Palatinat, mettant à contribution & pillant tous les lieux par où il passoit : car il n'avoit pas d'autre paye à donner à ses troupes. Spinola étoit alors en Flandre, où la guerre venoit de recommencer entre l'Espagne & les Provinces-Unies.

Fréderic, qui s'étoit retiré à la Haye, reparoît & vient joindre Mansfeld. Christian, duc de Brunswick & le marquis de Bade-Durlach arment pour sa défense, & sont défaits l'un après l'autre par Tilly : mais Mansfeld, met en déroute l'armée de l'archiduc Léopold. Cependant Fréderic, forcé de céder, se retire dans la basse Alsace avec Mansfeld & le duc Christian; & les Impériaux achevent la conquête du Palatinat.

Alors les rois d'Angleterre & de Danemarck, qui négocioient pour l'électeur, lui conseillerent de congédier ces deux généraux, sur la promesse que Ferdinand leur avoit faite, de le rétablir à cette condition; Fréderic, trop crédule, fut sans armées comme sans états.

Vous verrez dans l'histoire les ravages que faisoient cinq ou six armées, mal payées, qui parcouroient l'Allemagne pour s'enlever tour-à-tour les mêmes provinces. On n'imagine pas les horreurs que commettoient les troupes du duc de Brunswick, enhardies par l'impunité & par l'exemple de leur chef.

Il prit sa route par la Lorraine avec Mansfeld. Ces deux capitaines avoient alors dix mille hommes de pied, huit mille chevaux, quatorze pièces d'artillerie, & point d'argent. Ils marchoient sans trop savoir où ils alloient, paroissant n'avoir d'autre dessein que de changer de lieu pour subsister par le pillage. Cette horde, conduite par un grand capitaine & par un brigand, car Brunswick n'étoit rien autre, répandoit au loin une épouvante générale. Elle menaçoit la Champagne, elle pouvoit errer librement dans la France qui lui étoit ouverte, & le duc de Bouillon invitoit Mansfeld à marcher au secours des Huguenots, qui occupoient alors dans le bas Languedoc, Louis XIII avec toutes ses forces.

Toutes les puissances vouloient acquérir un général aussi habile que Mansfeld. L'empereur, l'Espagne & la république de Venise lui faisoient des offres à l'envi, pendant que la cour de France négocioit pour le gagner, ou pour l'éloigner de ses frontières. Ainsi ce capitaine, qui n'avoit ni feu ni lieu, se faisoit tout-à la-fois redouter & rechercher. Au reste, il paroît que son dessein étoit d'entrer au service des Etats-Généraux; & il feignoit de goûter les propositions du maréchal de Bouillon, afin de forcer Louis XIII à lui donner de quoi payer ses troupes & les mener en Hollande.

Le duc de Nevers, qui s'étoit rendu dans son gouvernement de Champagne, lui envoya un gentilhomme nommé Montereau, & lui fit offrir de servir dans les armées du roi, ou de se contenter de l'argent dont il pouvoit avoir besoin pour se rendre dans les Provinces-Unies. Mansfeld suspendit sa marche: mais pendant que la négociation traînoit, on fortifioit les garnisons, on ramassoit des troupes, & son armée diminuoit de jour en jour par les maladies & par la désertion. Il fut donc obligé de se retirer après avoir reçu beaucoup moins d'argent qu'on ne lui en avoit promis, si même on lui en donna. Il fit une longue marche au travers d'un pays ennemi: il s'ouvrit un passage en livrant bataille à D. Gonzales, qui vint au devant de lui à Fleurus dans le comté de Namur: & ayant joint ses forces à celles du prince d'Orange, il fit lever le siège de Bergopzoom, que Spinola poussoit vivement. Cependant les Hollandois ne s'accommodant point de la licence de ses troupes, il repassa bientôt en Allemagne.

L'union évangélique ne subsistoit plus. Cette

ligue, qui avoit paru formidable, s'étoit dissipée par la mésintelligence des chefs. Mansfeld & Christian de Brunswick continuoient seuls la guerre, pour le Palatin; ou plutôt ils la continuoient, parce qu'ils n'avoient pas d'autres moyens de faire subsister leurs troupes. Ils ravageoient ensemble la Frise & la Westphalie, lorsque les états de la basse Saxe, ayant pris les armes, inviterent Christian à prendre le commandement de leurs troupes. Mais bientôt intimidés à l'approche de l'armée impériale, ils congédierent ce général. Forcé à se retirer, il traversa la Westphalie, où il fut entiérement défait par Tilly, & il perdit plus de huit mille hommes. Alors n'étant plus en état de tenir la campagne, il s'enfuit dans les Provinces-Unies avec le reste de ses troupes. Cette perte réduisit Mansfeld à se cantonner dans la Frise, & peu après à se retirer aussi en Hollande.

L'empereur ne trouvoit donc plus d'opposition à ses ordres absolus. Il venoit de tenir la diète de Ratisbonne, où il avoit déclaré qu'étant maître de disposer des états & des dignités de Fréderic, il les transportoit à Maximilien duc de Bavière. Cette diète n'étoit pas générale. Ferdinand n'y avoit appellé que les électeurs & quelques princes dévoués à ses volontés. Les électeurs de Saxe & de Brandebourg qui commençoient à être mécontens, refuserent même de s'y rendre. Cependant Maximilien fut solemnellement investi de la dignité électorale, malgré les vaines représentations des princes protestans.

Ferdinand s'applaudissoit d'avoir mis un sujet éternel de division dans la maison Palatine, dont celle de Bavière étoit une branche. Il regardoit ce coup comme un rafinement de politique, sur

le grand principe, qu'il faut divifer pour commander. Cependant s'il eût réfléchi fur les circonftances où il fe trouvoit, il auroit pu voir que ce n'étoit pas le principe qu'il devoit fuivre. Il n'étoit point prudent de femer de nouveaux fujets de divifion dans un tems où les principales puiffances de l'Europe prenoient part à tous les mouvemens de l'empire: car c'étoit les inviter à prendre la défenfe du parti qu'il vouloit opprimer.

Ferdinand, ainfi que Charles-quint, fe hâta trop de montrer fa toute-puiffance. Q'avoit-il befoin d'agir en maître, puifqu'il l'étoit? Il devoit, au contraire, paroître ignorer l'autorité qu'il avoit acquife, & penfer qu'elle n'étoit pas encore affez affermie pour braver des princes, qui pouvoient former une nouvelle ligue. L'exemple de Charles-quint eût été une leçon pour lui, s'il eût étudié l'hiftoire pour prendre des leçons.

Plus les princes de l'empire paroiffoient affervis, plus la puiffance de Ferdinand donnoit d'ombrage à toute l'Europe. Le Danemarck, les Provinces-Unies, la France, l'Angleterre, la Savoie & la république de Venife connurent qu'il étoit tems de fe réunir, & on forma le projet d'une ligue générale, dont l'objet étoit l'abaiffement de la maifon d'Autriche, le rétabliffement du Palatin & la reftitution de la Valteline. Si vous vous rappellez quel étoit alors l'état de l'Europe, vous jugerez que cette union n'étoit pas encore bien redoutable.

Le cardinal de Richelieu venoit d'entrer dans le miniftère. L'épuifement de la France, les factions des grands & les guerres des Huguenots ne lui permettoient pas de faire encore de grandes entreprifes au dehors. Il borna fes vues à la ref-

titution de la Valteline. C'étoit un objet important, qui préparoit à de nouveaux succès, & qui étoit plus proportionné aux efforts qu'il pouvoit faire.

En 1620, les Valtelins s'étoient révoltés contre les Grisons, dont ils étoient les sujets; & le duc de Féria, gouverneur de Milan, feignant de leur donner des secours, les avoit fait passer sous la domination espagnole: divers forts qu'il avoit fait construire, le rendoient maître du pays. La maison d'Autriche s'assuroit par-là une communication libre entre l'Italie & les pays héréditaires, & les deux branches pouvoient facilement réunir leurs forces pour assujettir l'Allemagne & l'Italie.

Cette usurpation sur les Grisons alarma la république de Venise, la Savoie & la France. Louis XIII négocia. En 1621, le maréchal de Bassompierre conclut à Madrid un traité par lequel Philippe IV, fils & successeur de Philippe III qui venoit de mourir, promit de retirer toutes les troupes qu'il avoit dans la Valteline, & de raser tous les forts que Féria avoit fait construire. Il n'en fit rien. Cette conduite devoit certainement dégoûter de négocier avec l'Espagne. On entama néanmoins une nouvelle négociation à Rome, croyant que le pape pourroit porter Philippe à remplir ses engagemens: mais après être convenu que les forts seroient remis à sa Sainteté pour être rasés, & après qu'elle eut envoyé sur les lieux un commissaire, auquel elle parut donner des ordres à cet effet, on fut fort étonné de voir qu'elle conservoit la Valteline pour les Espagnols.

Richelieu qui n'approuvoit pas qu'on employât les négociations, lorsqu'on pouvoit agir par la voie des armes, fit une ligue avec la république de Venise & le duc de Savoie. Le marquis de Cœuvres

Cœuvres leva des troupes en Suiſſe, entra dans la Valteline à la tête de dix mille hommes & s'en rendit maître. Cette affaire fut enfin terminée en 1626 par un traité qui contenta les Valtelins & les Griſons. Mais les Hollandois, qui venoient de perdre Bréda, auroient voulu que la France eût continué de faire une diverſion en Italie: les troubles que cauſoient les Huguenots, ne le permettoient pas.

Une nouvelle ligue ſe forme contre l'empereur. Dès l'année 1623, lorſque le Palatinat fut conféré au duc de Bavière, Chriſtian IV, roi de Danemarck, qui avoit des griefs particuliers, forma le deſſein de prendre les armes pour la défenſe de la religion proteſtante & pour le rétabliſſement de l'électeur Palatin. Il étoit brave, actif, entreprenant : mais plus ſoldat que capitaine, il ne ſavoit pas profiter de ſes avantages, ni des fautes de ſes ennemis. C'eſt ce dont on avoit déja pu s'appercevoir dans une guerre qu'il avoit fait à la Suède, & dans laquelle il avoit eu contre Charles IX, des ſuccès qu'il ne ſoutint pas contre Guſtave-Adolphe.

Trop foible par lui-même, il fit naître des troubles dans la baſſe-Saxe; & comme il étoit membre de ce cercle, en qualité du duc de Holſtein, il fut déclaré général de toutes les troupes. Il s'allia encore de la Hollande, de l'Angleterre & de la France qui lui promirent des ſecours d'hommes & d'argent. Pour peu qu'il eût pris la précaution d'étudier l'état de ces puiſſances, il auroit vu qu'il haſardoit beaucoup de compter alors ſur tout ce qu'elles lui promettoient. Vous voyez qu'il n'étoit pas grand politique. Il avoit cependant de l'eſprit, des connoiſſances, des diſpoſitions heureuſes pour tout, & cultivées de

bonne heure par des hommes célébres, qu'on avoit fait venir de France, d'Angleterre & des Pays-Bas. Mais, Monseigneur, il faut tant de choses pour faire un grand prince. Ce fut à l'occasion de cette guerre, que Jacques I fit embarquer ces quinze mille hommes, qui virent le port de Calais & les côtes de Zélande.

Mansfeld fut un des généraux du roi de Danemarck: mais ce prince eut toujours à combattre contre des forces supérieures, & contre Tilly & Walstein, deux grands capitaines. Après beaucoup de mauvais succès & bien des pertes, il se crut encore heureux de trouver ses ennemis disposés à un accommodement. La paix étoit à desirer pour l'empereur, qui vouloit employer ses forces en Italie, où commençoit une nouvelle guerre; pour toute l'Allemagne, qui souffroit impatiemment les désordres des troupes impériales; pour Walstein qui ne savoit plus comment contenir dans la discipline des soldats, à qui la licence servoit souvent de paie, & qui d'ailleurs croyoit que le roi de Danemarck pouvoit contribuer à le maintenir dans le duché de Mecklembourg, que l'empereur lui avoit donné. Toutes ces circonstances procurerent à ce prince des conditions plus avantageuses, qu'il ne devoit espérer dans le mauvais état de ses affaires. Mansfeld & le duc de Brunswick moururent la seconde année de cette guerre.

La succession de Vincent II, dernier duc de Mantoue, étoit la cause de la guerre d'Italie. Le duc de Nevers, que Vincent avoit déclaré son héritier, & dont le fils avoit épousé sa niece, joignoit à ces titres celui d'être encore le plus proche parent; & il avoit pris possession de Mantoue au commencement de 1628. La maison d'Autriche, ne voulant point en Italie d'un prince

dévoué à la cour de France, soutenoit les droits du duc de Guastalle, qui étoit aussi de la maison de Gonzague, & les prétentions que le duc de Savoie formoit sur le Montferrat.

La guerre des Huguenots n'avoit pas permis à la France de donner des secours au duc de Nevers : mais aussi-tôt après la prise de la Rochelle, le cardinal tourna ses soins de ce côté-là. Ce fut à cette occasion qu'il aliéna la reine mere, avec laquelle il avoit paru vivre jusqu'alors dans la plus grande intelligence. Cette princesse ne pouvoit approuver une guerre, qui rompoit l'alliance qu'elle s'applaudissoit d'avoir faite avec l'Espagne; & d'ailleurs elle croyoit qu'on devoit sacrifier toute raison d'état à la haine qu'elle portoit au duc de Nevers.

Richelieu n'étoit plus cet évêque de Luçon, qui avoit donné des louanges au double mariage : c'étoit un ministre éclairé & affermi par ses derniers succès. Il ne pensoit pas qu'il fallût abandonner le duc de Nevers, pour contribuer à l'agrandissement du roi d'Espagne. Il résolut donc la guerre. A la fin de Février 1629, Louis XIII partit de Grenoble avec lui pour passer les Alpes. Il força le pas de Suse, fit lever aux Espagnols le siège de Casal, & obligea le duc de Savoie à entrer dans une ligue, qui s'engageoit à maintenir le duc de Mantoue dans la possession de ses états. Les autres puissances étoient la république de Venise & le pape. Dès le mois de Mai, le roi reparut dans le Languedoc à la tête de ses troupes, & acheva de dompter les Huguenots. Il faut convenir que s'il n'étoit pas capable de prendre des résolutions par lui-même, son courage secondoit au besoin l'activité du cardinal.

Cependant on apprit que l'empereur faisoit

marcher une armée en Italie, que les Espagnols avoient repris les armes, & que le duc de Savoie étoit d'intelligence avec eux. Il fallut donc repasser les Alpes. Le cardinal, chargé du soin de cette guerre, partit de Paris au mois de Décembre, avec le titre *de lieutenant-général représentant la personne du roi.* Louis XIII retarda son départ, parce qu'il travailloit à faire revenir le duc d'Orléans, qui s'étoit retiré en Lorraine, mécontent de ce qu'on ne lui donnoit pas tous les gouvernemens qu'il demandoit. Il partit aussi-tôt que ce prince fut de retour.

Cette campagne mit fin à la guerre. Le duc de Mantoue fut reconnu, les Espagnols & les Impériaux évacuerent toutes les places, & Ferdinand promit de donner l'investiture. Le traité qui fut conclu, fut sur-tout l'ouvrage de l'adresse de Mazarini, que le pape avoit chargé de cette négociation.

Le roi ne put pas passer en Italie, parce qu'une maladie dangereuse dont il fut attaqué, lorsqu'il faisoit la conquête de la Savoie, l'obligea de se faire transporter à Lyon. Les deux reines, qui étoient auprès de lui, saisirent les momens où il s'attendrissoit pour elles, & lui firent promettre de renvoyer le cardinal, aussi-tôt que l'affaire de Mantoue seroit finie. Mais dès que ce ministre eut vu le roi, il recouvra tout son crédit, & n'en fut même que plus puissant. Marie de Médicis arrêtée à Compiègne pour avoir conspiré contre le cardinal, entraîna dans sa disgrace tous ceux qui lui étoient attachés. Le maréchal de Marillac eut la tête tranchée, le duc de Guise fut obligé de sortir du royaume, & le maréchal de Bassompierre fut mis à la Bastille. On prétend qu'ils subirent chacun la peine, qu'ils avoient projeté de

faire souffrir au cardinal. Quelque tems après, la reine mere s'échappa de sa prison, pour se retirer à Bruxelles. Elle n'eut plus la permission de revenir en France. Elle manqua souvent du nécessaire, & mourut dans l'indigence en 1642.

Louis XIII n'aimoit pas le cardinal. Il lui avoit à la vérité de grandes obligations, il le sentoit: mais ce motif eût peut-être été foible contre les cris d'une mere, s'il n'eût pas connu l'impuissance où il étoit de remplacer ce ministre. Il ne pouvoit pas prendre sur lui de s'en rapporter au choix de Marie de Médicis: l'expérience du passé ne lui permettoit pas d'avoir tant de confiance pour elle: & il ne voyoit que de l'incapacité dans ceux qu'elle lui proposoit, quand il les comparoit à Richelieu toujours plein de ressources. Cependant la France venoit de s'engager dans une ligue contre Ferdinand. Une pareille entreprise contre un prince devenu si puissant, pouvoit avoir les suites les plus funestes, si elle n'étoit pas conduite par celui qui avoit le secret de la négociation; & qui ayant médité les avantages & les inconvéniens, connoissoit seul les moyens de réussir, on pouvoit seul par son génie parer aux accidens qu'on n'avoit pas prévus. Ainsi le cardinal assuroit son autorité sur le besoin qu'on avoit de lui: les grands restoient abattus, quand ils pensoient à la reine mere, qui étoit bannie, à qui on refusoit le nécessaire, & dont les partisans étoient traités en criminels d'état; & le roi, lui-même dans la dépendance, s'y trouvoit tous les jours engagé de plus en plus par la suite des événemens.

Depuis la paix faite avec le Danemarck, Ferdinand, plus puissant que n'avoit jamais été Charles-quint, ne trouvoit plus à ses ordres absolus que de foibles oppositions qu'il méprisoit. La paix

se négocioit encore, & le traité n'étoit pas signé, lorsqu'il publia un édit, par lequel il ordonnoit aux Protestans de restituer tous les biens ecclésiastiques, qu'ils s'étoient appropriés depuis la transaction de Passaw en 1552, condamnant au ban de l'empire ceux qui désobéiroient, & permettant aux princes catholiques de chasser de leurs terres tous les Protestans. Il fondoit la justice de cet édit sur ce que plusieurs laïques avoient usurpé des évêchés, des abbayes, des monastères; & sur ce que, contre un article que j'ai rapporté du traité de Passaw, les Catholiques, qui avoient embrassé le luthéranisme, n'avoient pas abandonné les biens ecclésiastiques qu'ils possédoient.

Cependant l'empereur ne pouvoit pas de sa seule autorité déposséder des princes. Une pareille sentence devoit être portée par une diète générale; & on lui reprochoit encore qu'en prenant le prétexte de la religion, il n'oublioit pas les intérêts de sa famille: en effet, il avoit fait nommer son fils l'archiduc Léopold à l'archevêché de Magdebourg, au préjudice du fils de l'électeur de Saxe, qui étoit pourvu du titre de coadjuteur. Mais ce n'étoient-là que des plaintes. Des commissaires porterent les ordres impériaux; & tous les Protestans obéirent, excepté les électeurs de Saxe & de Brandebourg.

Ferdinand imposoit des taxes à volonté sur les états de l'empire. En moins de quatre ans, le seul margraviat de Brandebourg avoit payé plus de soixante millions. Ses troupes, qui montoient à plus de cent soixante mille hommes, étoient dispersées dans toute l'Allemagne. Elles l'épuisoient par des exactions infinies: & Walstein, qui en autorisoit la licence, disoit hautement qu'il falloit mettre les électeurs sur le pied des grands

d'Espagne, & réduire les évêques à n'être que les chapelains de la cour impériale.

Ce despotisme ouvroit les yeux aux Catholiques même. On murmuroit; & les plaintes, qui n'osoient encore s'élever contre l'empereur, tomboient sans ménagement sur les troupes & sur Walstein. Telle étoit la situation des choses, lorsque la diète fut assemblée à Ratisbonne. Avant de répondre aux demandes de Ferdinand, on exigea de lui le licenciement d'une partie des armées, & sur-tout la déposition de Walstein. Il se soumit à ces conditions, dans l'espérance d'obtenir plus facilement ce qu'il demandoit. Il se trompa. Le sacrifice de Walstein rendit la diète plus hardie. Elle commençoit d'ailleurs à voir des mouvemens qui pouvoient amener une révolution; & les ambassadeurs de France l'invitoient à des refus. L'empereur ne put ni faire élire roi des Romains son fils Ferdinand, ni obtenir des secours contre le duc de Mantoue, contre les Hollandois & contre le roi de Suède, qui venoit de commencer la guerre. Cependant si ces assemblées paroissoient mettre quelques limites à son pouvoir, il pouvoit tout, lorsqu'elles s'étoient séparées.

L'électeur de Saxe, à qui les Protestans reprochoient depuis long-tems de trahir la cause commune, sentit qu'il devenoit en effet la victime du parti qu'il avoit suivi. L'édit de restitution tendoit à le dépouiller lui-même de plusieurs terres, & il le voyoit déja exécuté sur son fils, auquel on enlevoit l'archevêché de Magdebourg. Il convoqua donc en 1631, une assemblée générale à Leipsick, où tous les Protestans convinrent de demander, les armes à la main, l'abolition de l'édit & la liberté des princes de l'empire.

Cette nouvelle ligue ne paroissoit pas bien ef-

frayante. L'électeur, qui en étoit le chef, pouvoit difficilement gagner la confiance d'un parti, qu'il avoit jusqu'alors sacrifié à ses intérêts, & qu'il pouvoit sacrifier encore; & l'empereur, qui se flatta de semer la division parmi des chefs méfians & jaloux, s'applaudit d'avoir un prétexte pour achever d'abattre les Protestans. L'empire paroissoit donc subjugué, mais Richelieu gouvernoit la France, qui commençoit à pouvoir agir au dehors; & nous avons laissé un héros en Suède.

Après avoir fait la paix avec le Danemarck, Gustave-Adolphe voulant remédier aux désordres qu'une longue suite de troubles avoit causés, convoqua les états, & fit des loix pour assurer la tranquillité publique, pour protéger le commerce, & pour faire fleurir tout ce qui contribue à la prospérité d'un royaume. La Suède lui doit en partie ses meilleurs réglemens.

Dans le même tems qu'il montroit à ses sujets les talens d'un roi pacifique, ses ennemis éprouvoient ce que peut le courage d'un général éclairé. Il étoit alors en guerre avec les Moscovites. Cependant l'épuisement de ses finances lui faisant desirer la paix, il la négocioit à la tête de ses armées. Ses succès la lui procurerent en 1617, & elle fut glorieuse. La Russie ne conserva rien sur la mer Baltique.

Sigismond, roi de Pologne, ne pouvoit renoncer à la couronne de Suède. Il y avoit alors une trève entre les deux royaumes : elle étoit prête d'expirer; & Gustave demandoit qu'elle fût renouvellée. Ce fut inutilement. Il eut donc recours aux armes. La guerre recommença en 1620, & la même année le roi de Pologne fut obligé de demander lui-même une nouvelle trève de deux ans. Elle lui fut accordée, & on convint que

pendant cet intervalle on travailleroit à la paix.

Sigismond ayant rejeté tout accommodement, Gustave porta ses armes dans la Livonie, dans la Lithuanie & dans la Prusse, par-tout vainqueur sans cesser néanmoins de négocier & d'offrir la paix. Le roi de Pologne la refusoit, parce qu'il comptoit sur des secours que Ferdinand lui promettoit, & qui n'arrivoient pas. Il en reçut enfin en 1629, & la guerre continuoit depuis 1625. Son armée alors bien supérieure, fut battue près de Stum, & il fallut accepter une trève de six ans.

Cette trève avoit été l'ouvrage des ministres de France, d'Angleterre, de Hollande & de Brandebourg. Toutes ces puissances, qui fondoient sur Gustave l'abaissement de la maison d'Autriche, vouloient l'engager à déclarer la guerre à l'empereur. Il en avoit déja sans doute formé le projet : car il ne voyoit pas sans inquiétude ou sans jalousie, que la domination de Ferdinand commençoit à menacer la mer Baltique. Il avoit plusieurs griefs, qui pouvoient lui servir de prétexte : d'ailleurs la gloire de rendre la liberté à l'empire, ou peut-être l'ambition de le conquérir étoient des motifs assez puissans pour le déterminer.

A l'intrépidité avec laquelle Gustave-Adolphe cherchoit le danger, on eût cru qu'il n'étoit que soldat : mais si sa valeur l'exposoit trop lui-même, sa prudence veilloit toujours pour ses troupes. Rien n'étoit hazardé, tous les mouvemens étoient médités, toutes les mesures étoient prises d'avance, & jusqu'aux accidens tout paroissoit prévu. Il semble que cette sagesse auroit dû ralentir ses opérations; & cependant elle donnoit plus d'essor à l'activité qu'elle régloit. Au

génie, ce héros joignoit toutes les qualités du corps. Infatigable dans les travaux, il les partageoit avec le soldat, ainsi que les dangers. Il commandoit à la tête de ses armées, comme il donnoit des loix à son peuple assemblé, c'est-à-dire, en inspirant la confiance, l'amour & le respect. Aussi ses troupes affrontoient les périls avec l'intrépidité de leur chef : observant cependant une exacte discipline, & ne commettant jamais de violence. Les Allemands étoient tout étonnés, en voyant Gustave conduire ses armées dans l'empire, comme un roi qui ménage ses provinces & ses sujets, tandis que les armées impériales paroissoient toujours marcher dans les pays ennemis. Tel est le héros qui menaçoit Ferdinand, & que cet empereur, dans la prospérité qui l'aveugloit, osoit mépriser.

Le roi de Suède connoissoit toute la difficulté de son entreprise. Il savoit qu'il alloit combattre des troupes aguerries, enhardies par une longue suite de succès, & commandées par de grands généraux. Elles étoient encore bien supérieures en nombre à toutes celles qu'il pouvoit armer : mais un grand capitaine compte toujours le nombre pour peu de chose. Les autres considérations étoient celles qui demandoient sur-tout de la prudence ; & il ne négligea aucune des mesures qui lui pouvoient assurer des succès. Il prit à son service les troupes que les rois de Danemarck & de Pologne venoient de licentier ; il en fit lever d'autres en Angleterre, en Hollande & dans l'empire ; & il négocia avec toutes les puissances, qui s'intéressoient à la liberté germanique.

Connoissant le vœu général de l'Europe, il ne douta pas qu'il ne fît bientôt des alliés : il savoit aussi que la crainte, qu'inspiroit la maison d'Au-

triche, pouvoit empêcher plusieurs princes de se déclarer pour lui. Afin donc de hâter ses négociations, il jugea devoir se rendre formidable lui-même; & il commença la guerre, quoiqu'il n'eût encore que quinze mille hommes.

Au moins de Juin 1630 il s'assura de l'île de Ruden, lorsqu'un de ses lieutenans venoit de s'emparer de celle de Rugen. Il entra dans l'embouchure de l'Oder, il débarqua dans l'île d'Usedom, & se saisit ensuite de celle de Wollin & de la ville de Camin, que les Impériaux lui abandonnerent. Comme il avoit déja la ville de Stralsund, il se trouvoit maître de l'embouchure de l'Oder; & il commençoit à s'ouvrir l'Allemagne, en se conservant une communication avec la Suède. Alors il fit alliance avec le duc de Poméranie, qui reçut garnison dans Stetin, place importante, qui étant plus avancée dans les terres, facilitoit de nouvelles conquêtes.

Au bruit de ces premiers succès, la ville de Magdebourg, qui ne vouloit point pour archevêque l'archiduc Léopold, se mit sous la protection du roi de Suède. Bientôt après Gustave rétablit dans Mecklembourg les princes que l'empereur avoit dépouillés, lorsqu'il donna ce duché à Walstein; & il les mit en état de chasser entiérement les Impériaux l'année suivante. Voulant attirer les Protestans dans son parti, il n'oublia pas de publier qu'il n'avoit pris les armes que pour la défense de la religion & de l'empire; & il se conduisit comme s'ils étoient ses alliés, quoiqu'ils ne se fussent pas encore déclarés pour lui. Enfin il poussa les armées de l'empereur jusqu'à Francfort sur l'Oder, & se rendit maître de la Poméranie. Tels furent les succès de sa premiere campagne, pendant que Ferdinand essuyoit

des refus à la diète de Ratisbonne, & se voyoit contraint de donner la paix à l'Italie pour rassembler toutes ses forces en Allemagne.

Gustave jugeoit bien qu'il ne pourroit pas porter seul le poids de la guerre contre tout l'empire. Il s'agissoit d'armer les uns contre les autres les membres déja divisés. Il avoit compté sur les princes mécontens, mais si tous faisoient des vœux pour lui, la plupart n'osoient se déclarer encore. L'incertitude des événemens les arrêtoit. Un député, qu'il avoit envoyé à l'asblée de Leipsic ponr conclure une alliance avec les Protestans, ne lui avoit rapporté que les réponses vagues de gens qui flottent entre le desir & la crainte. D'ailleurs l'électeur de Saxe conseilloit aux Protestans de rester neutres, dans l'espérance de donner la loi, lorsque les deux partis se seroient ruinés. Gustave sentit donc qu'il avoit besoin de quelque action d'éclat pour forcer de s'unir à lui, ceux-mêmes qui desiroient l'humiliation de Ferdinand. Sa situation vous rappelle celle d'Annibal après le passage des Alpes.

Richelieu jugeant que le moment étoit venu, d'abattre la puissance de la maison d'Autriche, fit alliance avec le roi de Suède. Le traité fut conclu au mois de Janvier 1531. On s'y proposoit de faire cesser l'oppression des états de l'empire, de rendre aux Protestans leurs anciens privilèges, & de rétablir la liberté du commerce dans l'Océan & dans la mer Baltique. Pour cela Louis XIII promit de payer tous les ans douze cents mille livres à Gustave, qui s'engageoit à entretenir en Allemagne une armée de trente-six mille hommes.

Le cardinal regardoit avec raison cette guerre comme purement politique. Le préjugé général

ne l'envifageoit pas de même, & la religion fembloit faire un reproche à la France de s'allier avec un prince proteftant contre l'empereur. Afin d'écarter de pareils fcrupules, il fut arrêté que Guftave accorderoit la neutralité aux princes catholiques, pourvu qu'ils vouluffent auffi la garder eux-mêmes; & qu'il ne feroit aucun changement à la religion dans les villes dont il fe rendroit maître. Cet article étoit d'autant plus adroit, qu'il pouvoit enlever à l'empereur les fecours des princes qui craindroient pour leurs états; ou du moins fi les Catholiques s'obftinoient à le défendre, on ne pouvoit pas reprocher au cardinal de les avoir voulu facrifier aux Proteftans. Voilà la négociation qui rendit Richelieu néceffaire, dans le tems que Marie de Médicis fe flattoit de le perdre.

L'empereur s'étoit imaginé que le défaut d'argent feroit repaffer la mer aux Suédois : cette alliance lui donna d'autres penfées. En effet, Guftave paya fes troupes, en leva de nouvelles, & ouvrit la campagne par la prife de plufieurs places.

Il étoit tems d'oppofer à ce prince un des meilleurs généraux. Tilly, qui prit alors le commandement de l'armée, commença par le fiège de Neu-Brandebourg, où la fortune le fervit fi bien, qu'il s'en rendit maître, lorfqu'il fongeoit à fe retirer. Guftave emporta d'affaut Francfort fur l'Oder, quoique la garnifon fût de fept mille hommes; & bientôt après Landfberg capitula. Cependant il avoit marché avec moins de troupes, qu'il n'y en avoit dans la place. Alors la Siléfie lui étoit ouverte.

Pour empêcher par une diverfion les Suédois d'entrer dans cette province, Tilly mit le fiège

devant Magdebourg. Il importoit à l'électeur de Saxe de conserver à son fils cet archevêché, & néanmoins il n'osoit encore se déclarer ouvertement. Cependant Gustave ne pouvoit sans imprudence marcher contre Tilly, & laisser derriere lui l'électeur de Brandebourg, qui pouvoit lui couper la retraite. Il négocia avec ce prince, & ayant chassé tous les Impériaux de ses états, il l'obligea de recevoir garnison suédoise : mais pendant cette négociation, Magdebourg succomba. Cette ville, une des plus belles d'Allemagne, fut ruinée par le fer & par le feu. Il n'en resta presque que les cendres. Trente mille habitans de tout sexe & de tout âge y perdirent la vie; & Tilly en devint odieux aux Catholiques mêmes. Cette perte pouvoit faire tort à la réputation de Gustave. Il se justifia en rejetant la faute sur les électeurs de Saxe & de Brandebourg : bientôt ses armes le justifieront encore mieux.

Les princes de la ligue de Leipsick, toujours irrésolus, observoient encore, sans oser se déclarer. Le cercle de Franconie, les villes de Souabe & le duc de Wirtemberg s'étoient soumis aux armées de l'empereur, parce que l'éloignement où ils étoient des Suédois ne permettoit pas d'en recevoir des secours. Mais Ferdinand n'étoit pas sans inquiétude, lorsqu'il considéroit que cette soumission n'étoit pas volontaire, & que les chefs de la confédération affectoient toujours la neutralité. Il craignoit qu'ils ne prissent ouvertement le parti du roi de Suède, ou qu'ils ne s'y laissassent engager, en apparence malgré eux, comme l'électeur de Brandebourg. Il voulut donc les forcer à renoncer à leur union, & à prendre les armes pour lui. Or, le moyen qu'il employa est tout-à-fait extraordinaire : car il ordonna à

Tilly de porter la guerre dans leurs états. Il étoit cependant facile de prévoir qu'il les forçoit à devenir ses ennemis, dès que lui-même il déclaroit être le leur.

Le landgrave de Hesse se joignit le premier au roi de Suède, à qui le duc de Saxe demanda bientôt des secours. Tilly s'étoit emparé de Leipsick, & faisoit le dégat dans les campagnes. C'étoit la fin de ses exploits, & l'abaissement de la maison d'Autriche alloit commencer.

Jusqu'alors, Gustave s'étoit conduit avec beaucoup de circonspection. Sa prudence modéroit son courage, & malgré les progrès qu'il avoit fait, souvent il paroissoit n'être que sur la défensive. Alors maître en quelque sorte du Brandebourg, comme il l'étoit déja de la Poméranie, appellé dans la Saxe, & fortifié des troupes de plusieurs alliés, il ne regardoit plus l'armée impériale que comme une foible digue, qu'il alloit rompre pour se répandre dans le cœur de l'Allemagne, & jusques dans les états héréditaires. Il marcha contre Tilly.

Ce général pouvoit attendre l'ennemi dans ses retranchemens. Il balança d'abord : enfin entraîné, comme malgré lui, par Pappenheim & d'autres officiers pleins de confiance, il avança dans une grande plaine, à un mille de Leipsick. Arrivé le premier, il se ménagea les avantages du lieu, du soleil, du vent, de la poussière. Il pâlit cependant à l'approche des troupes suédoises, qui s'avançoient avec l'intrépidité de Gustave.

Les deux armées étoient chacune à-peu-près de quarante mille hommes de troupes toutes aguerries, excepté celles de l'électeur de Saxe, qui n'étoit pas trop aguerri lui-même. Le roi de Suè-

de commandoit ſon aîle droite avec Banier, Guſtave Horn commandoit le corps de bataille ; & l'électeur, l'aîle gauche, composée de ſes troupes. Tilly qui étoit au centre de ſon armée, avoit donné ſes deux aîles aux comtes de Furſtemberg & de Pappenheim.

Le roi de Suède ayant fait un mouvement vers ſa gauche, pour n'avoir pas la pouſſière & la fumée dans les yeux, Tilly, qui vouloit conſerver ſon avantage, s'étendit ſur la droite, & ſe ſépara de ſa gauche, qui reſta dégarnie. Guſtave, ſaiſiſſant ce moment, tomba ſur cette aîle, & la diſſipa. C'eſt Pappenheim qui la commandoit.

Dans le même tems Tilly, paroiſſant d'abord marcher au corps de bataille des Suédois, tourna tout-à-coup & tomba ſur les Saxons qui ne réſiſterent pas. L'électeur s'enfuit, jugeant que tout étoit perdu, parce que l'aîle qu'il commandoit, avoit été défaite. Tilly, qui en jugea de même, avoit déja dépêché des couriers, pour porter à l'empereur la nouvelle d'une victoire. Cette erreur parut même gagner généralement toute l'armée impériale: car au lieu de tomber ſur le corps de bataille des Suédois, qui ſe trouvoit dégarni de ſes aîles, la cavalerie ſe débanda, croyant n'avoir plus qu'à pourſuivre les fuyards & qu'à piller les bagages. Cependant Guſtave, alors vainqueur de Pappenheim, ayant joint ſon aîle victorieuſe au corps de bataille, qui n'avoit pas encore donné, chargea les Impériaux, & les défit entiérement. La réſiſtance fut grande. Ce dernier combat dura cinq heures. Tilly, bleſſé, fut ſur le point d'être fait priſonnier. Les Impériaux perdirent huit mille hommes, avec leur artillerie; l'électeur de Saxe trois mille; les Suédois deux mille, & pluſieurs officiers de marque.

La

La renommée porte cette victoire & la terreur jusqu'aux extrêmités de l'Allemagne, & Gustave, qu'elle dévance à peine, est déja maître de la France, du Palatinat, de tout le pays, en un mot, depuis l'Elbe jusqu'au Rhin, qu'il passe, à la vue des troupes espagnoles, pour pousser ses conquêtes dans l'Alsace. Cependant ces provinces étoient remplies de places fortes: mais Gustave acquiert des forces en avançant, les Protestans se joignent à lui, & ses armées sont accrues du double.

D'un autre côté, l'électeur de Saxe avoit conquis la Lusace; & ayant pénétré dans la Bohème, pris Prague, Égra, il pouvoit achever d'envahir ce royaume dénué de troupes, & marcher jusqu'à Vienne, lorsqu'il s'arrêta. On ne sait s'il commençoit à craindre la trop grande puissance de Gustave, ou s'il étoit trahi par son général Arnheim, qu'on disoit être d'intelligence avec l'empereur. Tel étoit l'état des choses, trois mois après la bataille de Leipsick.

Les Suédois menaçoient la Bavière; Tilly, qui appartenoit à Maximilien, alloit être occupé à la défendre, & ne pouvoit plus se porter ailleurs. Walstein devenoit donc l'unique ressource de Ferdinand. Ce général, retiré dans la Moravie, voyoit avec quelque plaisir des revers qui le vengeoient de sa disgrace. Il ne répondit que par des reproches aux premières propositions qu'on lui fit. L'empereur réitéra, s'humilia, reçut la loi; & Walstein accepta le commandement des armées, à condition qu'ayant seul la direction de la guerre, il formeroit les entreprises qu'il jugeroit à propos; qu'il pourroit établir par-tout des contributions à son choix; qu'on lui garantiroit le Mecklenbourg, ou qu'on lui donneroit un établissement

semblable dans les états héréditaires. Il obtint tout ce qu'il exigeoit, & il leva quarante mille hommes.

Pendant cette campagne du roi de Suède, la cour de France étoit troublée par les factions, qui conspiroient la ruine du cardinal, & qui auroient pu causer une guerre civile, si ce ministre eût été moins habile, ou moins ferme. Les deux reines, comme je l'ai dit, s'étoient vainement flattées sur la promesse que Louis XIII avoit faite de le renvoyer. Marie de Médicis ne dissimula plus. Quoique pût faire son fils pour la reconcilier avec Richelieu, elle voulut absolument qu'il fut sacrifié à sa haine. Elle forma des liaisons secrettes avec l'ambassadeur d'Espagne, avec Gaston duc d'Orléans, & avec tous ceux qui partageoient ses ressentimens, ou qui croyoient trouver quelque avantage dans un changement de ministre. Le résultat de toutes ces intrigues fut que Gaston se retira dans son apanage. On lui faisoit croire qu'étant l'héritier présomptif de la couronne, les peuples prendroient les armes pour sa défense; & que pour prévenir une guerre civile, le roi seroit forcé d'abandonner le cardinal. L'ambassadeur d'Espagne offroit de l'argent pour lever des troupes. Ce fut à cette occasion que Marie de Médicis fut arrêtée: le roi qu'elle avoit suivi à Compiègne en partit tout-à-coup, & laissa une garde pour l'y retenir. Ces choses se passerent dans les mois de Janvier & de Février 1631, lorsqu'on venoit de conclure une ligue avec le roi de Suède.

Cependant Gaston invitoit les seigneurs mécontens à se joindre à lui, refusant de revenir à la cour, tant que sa mere seroit prisonnière & que le cardinal seroit ministre. Mais à l'approche du

roi, qui marchoit à la tête de ses troupes, il se retira en Lorraine. Tous ceux de son parti furent déclarés criminels de lèze-majesté, & de ce nombre étoit le comte de Moret, fils naturel de Henri IV. Peu de tems après, le cardinal facilita lui-même l'évasion de la reine mere. Le royaume, comme il le disoit, s'étoit purgé par la sortie de cette princesse & de Gaston. Le duc de Lorraine, à qui le roi déclara la guerre, parce qu'il avoit donné retraite au duc d'Orléans, négocia bientôt pour avoir la paix : & par le traité qui fut conclu au mois de Janvier de l'année suivante, Gaston fut obligé d'aller chercher un asyle dans les Pays-Bas auprès de sa mere. Comme ils entretenoient l'un & l'autre des intelligences avec l'Espagne, qui leur faisoit espérer des secours, le cardinal fit ses préparatifs pour faire échouer leurs entreprises, & publia qu'il armoit contre les Protestans. Il faisoit courir ce bruit, parce qu'on ne cessoit de dire qu'il conspiroit avec Gustave la ruine de la religion catholique en Allemagne; & parce qu'un pareil artifice ne pouvoit pas tromper long-tems, il ne cessoit d'offrir la neutralité aux princes catholiques. S'il réussissoit à la leur faire accepter, il avançoit l'abaissement de la maison d'Autriche; & cependant les ambassadeurs faisoient valoir dans toutes les cours le zèle de la France pour la religion.

Lorsque les Suédois menaçoient la Bavière, Maximilien parut vouloir se prêter à la neutralité. Les électeurs de Mayence, de Cologne, de Trèves & le duc de Neubourg la demanderent aussi. C'étoit un peu tard, puisque l'ennemi étoit déja dans leurs états; cependant la France sollicita pour la leur obtenir. Elle ne fut accordée qu'à l'électeur de Trèves, qui seul la demandoit sin-

cérement. Les autres ne vouloient qu'avoir du tems devant eux pour être plus en état de se défendre. Ces petits artifices ne pouvoient pas tromper Gustave : car sa manière de traiter ne permettoit pas aux négociations de tirer en longueur.

Quoiqu'on fût encore au milieu de l'hiver, il marcha pour entrer dans la Bavière. Le Lech, rivière large, profonde, & défendue par une armée retranchée à l'autre bord & par Tilly, ne l'arrêta pas. Ce général bavarois fut blessé & mourut peu de jours après à Ingolstadt. Rien ne résista plus. La Bavière, jusqu'alors en paix, fut conquise ; & Gustave vengea les Protestans des maux que Maximilien leur avoit faits. Pendant ce tems-là, Banier, Horn, Bernard duc de Saxe-Weimar, & le landgrave de Hesse, faisoient la guerre dans d'autres provinces. Mais Walstein chassoit de la Bohème les Saxons, qui se jeterent sur la Silésie, & Pappenheim faisoit des progrès dans la basse-Saxe. Ainsi les armées se répandoient de toutes parts, & se poussoient comme des vagues.

Walstein marchoit au secours de Maximilien, Gustave n'ayant pu empêcher la jonction de leurs armées, se retrancha sous le canon de Nurembourg, où son armée souffrit une grande disette. Lorsqu'elle eut été renforcée par l'arrivée de Banier, du landgrave & de Bernard, il présenta la bataille aux Impériaux, qui se trouverent alors trop foibles pour l'accepter. Il tenta de les forcer dans leur camp : mais n'ayant fait que de vains efforts, il se retira, honteux de n'avoir pu vaincre. Walstein s'applaudit comme d'une victoire, & n'osa cependant le suivre.

La guerre se faisoit dans plusieurs provinces,

lorſque l'électeur de Saxe appella le roi de Suède à ſon ſecours. Guſtave quitte la Bavière, joint Walſtein dans la haute-Saxe, & l'attaque le 16 Novembre 1632 près de Lutzen. Il eſt tué dès le commencement du combat. On ne ſait ſi ce fut en trahiſon : il eſt certain qu'il s'expoſa trop. Si cette mort répandit la conſternation parmi les Suédois, elle ne les découragea pas : elle les anima au contraire à la vengeance, & ils vainquirent. Bernard de Saxe-Weimar, lieutenant général du roi de Suède, eut tout l'honneur de cette victoire. Il fallut vaincre deux fois : car lorſque les Impériaux plioient de toutes parts, & commençoient à fuir, le comte de Pappenheim ſurvint avec un renfort de cavalerie. Ce capitaine, un des plus vaillans hommes de ſon tems, rétablit le combat, & faiſoit balancer la victoire, lorſqu'une bleſſure mortelle l'arrêta tout-à-coup. Les Suédois reſterent maîtres du champ de bataille, couvert de plus de neuf mille morts. La perte fut à-peu-près égale des deux côtés. Walſtein ſe retira dans la Bohême : Bernard chaſſa les Impériaux de toute la Saxe. D'ailleurs la ſaiſon trop avancée & l'affoibliſſement où ſe trouvoient les deux armées, ſuſpendirent quelque tems les opérations militaires.

En France les troubles continuoient toujours. Le duc de Lorraine qui n'avoit point déſarmé, ſoutenoit le duc d'Orléans, qui ſe préparoit à rentrer dans le royaume avec un petit corps de troupes. Mais après avoir perdu Pont-à-Mouſſon, Bar-le-Duc & St. Michel, il fut obligé de ſe ſoumettre une ſeconde fois; & il conclut le traité de Liverdun, le 26 Juin 1632, par lequel il remit en dépôt à Louis XIII Jamets & Stenay, céda en propriété la fortereſſe de Clermont, &

promit de rendre hommage pour le duché de Bar.

Pendant que la guerre de Lorraine occupoit le roi, Gaston, qui traversoit la France sans obstacles, pénétra jusqu'en Languedoc, où le duc de Montmorenci, gouverneur de cette province, s'étoit déclaré pour lui. Il avoit d'abord publié un manifeste dans l'espérance de soulever les peuples contre le gouvernement : il ne sentoit pas combien il est difficile d'exciter des révoltes, quand l'autorité se fait respecter. Toutes les villes fermerent leurs portes à Gaston ; & dans son passage, il n'eut d'autre moyen de faire subsister sa petite armée, qu'en pillant les campagnes d'un royaume, dont il étoit l'héritier présomptif. Il n'avoit pris aucune mesure. Il étoit même arrivé beaucoup plutôt qu'on ne l'avoit attendu : & Montmorenci, qui n'avoit pas eu le tems de former un parti, se repentit plus d'une fois de s'être engagé avec un prince aussi imprudent.

Cette guerre ne fut pas longue. Gaston, obligé d'avoir recours à la clémence du roi, fit son accommodement, & Montmorenci, qui avoit été fait prisonnier, perdit la tête sur un échafaud. Le duc d'Orléans s'étoit flatté d'obtenir la grace de ce duc : il ne devoit pas croire cependant d'avoir, sous le cardinal, assez de crédit, pour sauver la vie à un homme qui s'étoit révolté pour lui : mécontent, il sortit pour la troisième fois du royaume, & se retira encore auprès de sa mere.

La mort de Gustave fut une source de divisions dans le parti, qu'il avoit soutenu par ses victoires. Les Protestans, qui prétendoient avoir désormais la direction des affaires, ne vouloient plus reconnoître les Suédois que comme alliés. Tous s'accordoient sur ce point ; d'ailleurs peu d'ac-

cord entr'eux, le duc de Brunſwick commençoit à lever en ſon nom des troupes dans le cercle de la baſſe-Saxe, & l'électeur de Saxe aſpiroit à ſe rendre chef de la confédération, pendant que d'autres princes plus foibles demandoient la paix.

Cependant les Suédois ſongeoient à garder la ſupériorité qu'ils avoient eue juſqu'alors : projet qui paroiſſoit tout-à-fait impoſſible. Abandonnés à leurs propres forces, comment pouvoient-ils conſerver les conquêtes qu'ils avoient faites dans l'empire, & contraindre les Proteſtans à reſter dans leur dépendance ? N'étoit-il pas déja aſſez difficile d'empêcher les membres de la ligne de ſe ſéparer ? Il y a plus : ils n'avoient alors pour ſouverain qu'un enfant de ſix ans, Chriſtine fille de Guſtave ; & Ladiſlas, fils de Sigiſmond roi de Pologne, penſoit à faire valoir ſes droits ſur la Suède ; il avoit des partiſans dans ce royaume, il pouvoit au moins y ſuſciter des factions.

Toutes ces conſidérations rendoient la confiance à l'empereur. Sa hauteur s'étoit accrue par ſes humiliations : il méditoit les moyens de ſe venger : il en attendoit le moment avec impatience ; & la mort de Guſtave lui paroiſſoit une victoire, qui ne lui promettoit plus que d'heureux ſuccès. On en fit des réjouiſſances à Vienne & à Madrid : jeux funèbres bien glorieux pour le roi de Suède.

Si les Suédois n'avoient penſé qu'à faire une paix moins déſavantageuſe, pendant qu'ils conſervoient la principale autorité, perſonne n'oſeroit les blâmer. Ils oſerent aſpirer à donner encore la loi à l'Allemagne, & ils la donnerent. S'ils avoient échoué, nous ne ſaurions comment juſtifier leur témérité : c'eſt que nous jugeons ſouvent mal de la poſſibilité des choſes.

Après avoir nommé des régens pour gouverner pendant la minorité de Chriſtine, les états de Suède chargerent le chancelier Oxenſtiern des intérêts de la couronne en Allemagne, & le génie de ce grand homme maintint la ſupériorité des Suédois. Son premier ſoin fut de rompre les meſures du duc de Brunſwick & de l'électeur dans les cercles de la haute & de la baſſe-Saxe. Il tint enſuite à Hailbron une aſſemblée des Proteſtans des cercles de Souabe, de Franconie, du haut & du bas-Rhin. Il raſſura les plus timides, en faiſant connoître toutes les forces de la ligue : il rapprocha le plus jaloux, en montrant le danger de ſe déſunir pour traiter ſéparément avec l'empereur ; il indiqua des expédiens pour concilier les intérêts, & pour prévenir les défections : il applanit les difficultés qu'on avoit à traiter avec la Suède, & il ménagea cependant les avantages de cette couronne ; en un mot, il reſſerra les nœuds qui ſe relâchoient. On convint que la guerre ſeroit continuée juſqu'à ce qu'on eût aſſuré la liberté du corps germanique ; que les confédérés ſe donneroient tous les ſecours néceſſaires ; qu'aucun ne pourroit traiter de la paix, ſans le conſentement des autres, que tout prince proteſtant qui ne ſe joindroit pas à eux, ſeroit regardé comme ennemi ; que la Suède conſerveroit les places qu'elle occupoit, juſqu'à ce qu'on lui eût accordé une ſanction ſuffiſante ; & qu'Oxenſtiern auroit la direction générale des affaires.

Dans le deſſein de faire voir que la Suède s'intéreſſoit ſincérement au rétabliſſement des princes de l'empire, & qu'elle préféroit la cauſe commune à ſes avantages particuliers, le chancelier reſtitua aux enfans de Fréderic, mort depuis peu, tout ce que Guſtave avoit conquis dans le Pala-

tinat, & leur promit toutes les conquêtes qu'on y feroit encore. Ce procédé attachoit à la couronne de Suède la maiſon Palatine, le duc de Brandebourg, le roi d'Angleterre & les Etats-Généraux.

On renouvella dans cette aſſemblée le traité avec la France, ſans oublier d'offrir la neutralité aux princes catholiques. Pluſieurs des Proteſtans, qui n'y vinrent pas, ratifierent tout ce qui s'y étoit fait. L'électeur de Saxe proteſta ſeul contre l'autorité donnée à Oxenſtiern, & contre la reſtitution faite aux enfans de Fréderic. Il promit cependant de ne pas abandonner la cauſe commune : mais il négocioit ſecrétement avec l'empereur. Il eſt vrai qu'il lui faiſoit des propoſitions qu'on jugeoit bien ne devoir pas être acceptées.

Les ſuccès, à-peu-près égaux des deux côtés, rendirent la guerre encore plus ruineuſe pour l'empire. Peu de provinces furent à l'abri des ravages, & elles achevoient de s'épuiſer par les contributions que levoient tour-à-tour les Impériaux & les Proteſtans.

Walſtein balançoit les avantages des Suédois, & paroiſſoit le ſeul boulevard de l'empire : mais ſa hauteur faiſoit oublier ſes ſervices, ou les rendoit même odieux au prince qu'ils humilioient. Il paroiſſoit ignorer qu'il eût un maître, diſpenſant en ſouverain les emplois, les graces, les peines, & permettant tout au plus à l'empereur de lui donner des conſeils. Il les mépriſoit quelquefois : il dédaignoit de lui donner avis des projets qu'il méditoit : & ſans le conſulter, il faiſoit des traités de ſuſpenſion d'armes avec les ennemis.

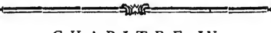
Ferdinand, honteux de ſa ſervitude, cédoit

à la néceſſité: mais ſon ame humiliée s'ouvroit aux ſoupçons, que ſouffloit la jalouſie adroite des courtiſans. Walſtein voulut prévenir une ſeconde diſgrace par une trahiſon. Il tenta de corrompre les troupes : il négocia avec les Suédois : il vouloit, dit-on, mettre la couronne de Bohème ſur ſa tête. L'empereur, averti de ſes complots, le fit aſſaſſiner dans Égra.

Les Suédois ſe ſoutenoient, & faiſoient même encore des conquêtes, lorſque l'armée impériale enleva Ratisbonne, chaſſa de la Bavière les garniſons ſuédoiſes, & mit le ſiège devant Nordlinguen. L'empereur en avoit donné le commandement à Ferdinand ſon fils aîné, roi de Bohème & de Hongrie : compoſée d'abord de vingt-cinq mille hommes, elle venoit d'être preſque doublée par la jonction de vingt mille Eſpagnols, qui alloient dans les Pays-Bas : enfin elle étoit conduite par quatre habiles généraux, Picolomini, Léganez, Gallas & Jean de Werth.

Les Suédois, quoiqu'inférieurs, tenterent de faire lever le ſiège de Nordlinguen, & furent entiérement défaits. Ce fut la faute du duc Bernard, qui contre l'avis du maréchal Horn, engagea le combat dans un lieu déſavantageux. Des accidens, qu'on ne pouvoit pas prévoir, contribuerent encore à la perte de la bataille. Horn fut fait priſonnier, & les Impériaux reprirent la plupart des villes de Souabe & de Franconie. De ſi grandes pertes ne furent pas reparées par les avantages que les Suédois & leurs alliés remporterent preſque en même tems dans la Weſtphalie & dans d'autres provinces. Elles eurent des ſuites encore plus funeſtes pour la Suède : car les forces de l'empereur commençant à paroître redoutables, on crut prévoir la ruine des Suédois, & on

la hâtoit par la crainte d'y être enveloppé. On ne les regardoit plus comme les vengeurs, mais plutôt comme les ennemis de l'empire : on se reprochoit d'être entré dans leur alliance : plusieurs songeoient à traiter séparément : l'électeur de Saxe négocioit lui même ; & les articles de son traité préliminaire avec l'empereur furent signés à Pirna le 13 Novembre 1635. Cependant Oxenstiern travailloit à relever son parti. Il traitoit avec la France ; & pour s'attacher les Protestans, il avoit nommé le duc Bernard général en chef de toutes les troupes. Il est vrai que ce choix aliénoit encore davantage l'électeur de Saxe, qui ne voyoit pas sans inquiétude ce commandement dans un prince de sa maison & de la branche dépouillée par Charles-quint. Mais il étoit inutile de ménager un homme, sur lequel on avoit toujours peu compté, & qu'il n'étoit plus possible de retenir.



CHAPITRE IV.

Depuis que la France prit les armes contre la maison d'Autriche, jusqu'à la mort du cardinal de Richelieu.

LOUIS XIII avoit donné des subsides aux Etats-Généraux & au roi de Suède. L'épuisement & les troubles de la France ne permettoient pas de faire davantage. C'étoit assez dans cette situation d'occuper la maison d'Autriche, & de l'empêcher d'envoyer des secours aux rebelles. On crut devoir faire encore moins d'efforts, pendant les conquêtes rapides de Gustave ; car l'ambition

de ce prince commençoit à donner de l'ombrage à ses alliés qu'il étonnoit ; & on l'eût redouté plus que Ferdinand, s'il fût devenu chef de l'empire.

Il importoit à la France que la Suède eût des succès : mais il n'étoit pas moins de son intérêt, qu'une nouvelle puissance ne prît pas la place de la maison d'Autriche. Elle parut donc plus réservée, elle paya les subsides avec moins d'exactitude, & Gustave s'en plaignit plus d'une fois. En effet, trop de circonspection de la part de la France pouvoit faire échouer le roi de Suède.

Tout changea par la mort de ce conquérant. On devoit craindre alors pour les Suédois. S'ils succomboient, l'empereur pouvoit se venger sur la France des secours qu'elle avoit donnés. C'est pourquoi l'alliance fut renouvellée à Hailbron. Louis, à la vérité, ne promettoit qu'un million par an, au lieu de douze cents mille livres : mais il paya plus exactement, & il entretint dans l'électorat de Trèves une armée, qui inquiétoit les Impériaux de ce côté là.

Le cardinal ne vouloit s'engager qu'à propos. Il lui suffisoit, pour affoiblir la maison d'Autriche, de soutenir les Suédois & les Hollandois. Cependant la France prenoit des forces : il ne s'agissoit plus que d'observer, & de saisir le moment d'agir.

Un des objets de ce ministre étoit de reculer les frontières de la France. Il formoit des projets de conquêtes sur les Pays-Bas : il pensoit à répousser les Espagnols au de-là des Pyrénées, en leur enlevant le Roussillon : & il se proposoit d'acquérir Philisbourg, l'Alsace & toutes les places que les Suédois avoient sur le Rhin. Il auroit élevé par-là une barriere contre l'empire, & il

ſe ſeroit ouvert l'Allemagne : poſition d'autant plus avantageuſe, que Pignerol, dont Louis XIII étoit alors maître, donnoit une entrée libre en Italie. D'autant plus avantageuſe, dis-je, ſi en effet, il eſt avantageux pour un peuple, que ſon roi puiſſe porter facilement la guerre chez ſes voiſins.

Dès les tems de l'aſſemblée d'Hailbron, le cardinal avoit fait propoſer à Oxenſtiern de mettre les places du Rhin en dépôt entre les mains du roi, ſous prétexte que la Suède n'ayant plus à les garder, pourroit agir ailleurs avec plus de forces. Le chancelier vit où tendoit cette propoſition ; & le cardinal attendit le moment où les Suédois, plus affoiblis, ſeroient moins difficiles. Il ne vouloit pas les laiſſer tomber : mais en les ſoutenant, il vouloit tout-à-la-fois élever la maiſon de Bourbon, & abaiſſer la maiſon d'Autriche. Il s'y prenoit parfaitement bien pour parvenir à ſes vues : mais en louant ſa politique, il faut gémir ſur le ſang qu'elle va faire couler, ſur les malheurs des peuples, ſur l'ambition des ſouverains, & les projets mêmes des grands miniſtres.

Après la bataille de Nordlinguen, il étoit tems que la France donnât de plus grands ſécours à la Suède, & que la Suède cédât davantage à la France. On ſe hâta de conclure. Les Suédois remirent Philiſbourg & l'Alſace, pour être occupés par des garniſons françoiſes juſqu'à la paix, & Louis promit de continuer les anciens ſubſides, & d'envoyer une armée en Allemagne.

Jugeant les conquêtes plus faciles dans les Pays-Bas, le cardinal en fit un traité de partage avec les Provinces-Unies, & la guerre fut déclarée à l'Eſpagne. Cette diverſion fut utile aux Suédois,

parce qu'elle ne permit plus à Philippe IV de donner les mêmes sécours à Ferdinand. Cependant les Etats-Généraux n'entrerent pas dans toutes les vues de Richelieu : la seule idée d'être un jour frontière de la France, les fit renoncer au projet de conquérir; & ils ne regarderent l'alliance de cette couronne, que comme un moyen de se défendre avec plus de succès contre les Espagnols. Ils n'agiront donc pas de concert avec la France puisqu'ils ont des intérêts contraires. C'est une occasion où le cardinal se trompa.

La France étoit alors dans un état assez tranquille. Elle s'étoit emparée de la Lorraine en 1639; & peu de tems après, le duc d'Orléans s'étoit réconcilié avec le roi. Il n'étoit donc plus aussi facile à la cour de Madrid de causer des troubles dans le royaume. Cependant on blâmoit le cardinal d'avoir déclaré la guerre au roi d'Espagne, & de l'avoir entreprise contre l'empereur, auquel il ne la déclaroit pas encore : on jugeoit qu'il n'étoit pas possible de choisir une conjonêture moins favorable. Lorsque les Suédois étoient puissans, disoit-on, nous les avons à peine sécourus; & nous avons attendu le moment de leur décadence pour nous joindre à eux. Est-ce donc sur la foiblesse de nos alliés, que nous comptons assurer nos succès ? Ceux qui faisoient ce raisonnement, eurent lieu de s'applaudir : car la Suède s'affoiblit encore. L'électeur de Saxe, qui chanceloit depuis long-tems, se déclara contre elle, & conclut à Prague le 30 Mai 1635, le traité, dont les préliminaires avoit été signés à Pirna. Cette défection en entraîna d'autres. Il est vrai que les Protestans se souleverent d'abord contre les articles de cette pacification; parce que, sans les consulter, on y décidoit de leurs

intérêts, de ceux de leurs alliés, de ceux de la religion & de ceux de l'empire : il n'y eut qu'un cri contre l'électeur de Saxe, qui prenant sur lui de traiter au nom de tous les confédérés, disposoit des biens ecclésiastiques, du Palatinat & des enfans de Frédéric. Enfin on fut offensé du ton despotique de l'empereur, qui parloit de pardonner, de châtier, & d'armer tout l'empire pour chasser d'Allemagne les Suédois & les François. Mais quoique cet acte irrégulier parût un attentat contre la liberté du corps germanique, les Protestans, découragés, se détacherent de la confédération les uns après les autres, & accèderent successivement à ce traité, qu'on nomma la paix de Prague. Il n'y eut que le landgrave de Hesse-Cassel, qui resta constamment attaché à la Suède. Cette puissance se trouvoit donc affoiblie doublement; puisque les troupes, dont elle étoit abandonnée, grossissoient les armées de l'empereur.

Comme ceux qui blâmoient le cardinal ne manquoient pas d'exagérer les sécours que la paix de Prague paroissoit donner à Ferdinand, ils représentoient encore la puissance de Philippe IV avec de semblables exagérations. L'Espagne, disoient-ils, est la monarchie la plus florissante. Elle possède des terres immenses & des trésors inépuisables dans le Nouveau-Monde, & nulle autre domination n'est aussi étendue en Europe. Les Pyrénées, l'Océan & la Méditerranée ne la bornent pas : elle compte parmi ses provinces le royaume de Naples, le Milanès, la Sicile, la Sardaigne : & maîtresse du Roussillon, de la Franche-Comté & de la plus grande partie des Pays-Bas, elle presse la France de toutes parts, & semble à peine lui laisser la liberté de quelques mouvemens. Voilà donc les ennemis que nous allons combat-

tre ; & nous avons pour alliés, d'un côté, les Suédois, défaits à Nordlinguen, & abandonnés des Proteſtans ; & de l'autre, une république épuiſée par une longue guerre, & qui ne s'eſt défendue juſqu'ici qu'avec les ſecours de nos ſubſides. Cependant nous ſentons encore les plaies que les guerres civiles nous ont faites : l'héréſie, qui a cauſé nos troubles, n'eſt pas éteinte : & les factions continuent à diviſer la cour.

Philippe & Ferdinand penſoient comme les cenſeurs de Richelieu. La guerre avec la France ne leur offroit que de nouveaux triomphes. Ils faiſoient avec confiance les derniers efforts pour accabler à la fois tous leurs ennemis ; & ils s'attendoient à voir arriver le moment, où ils les réduiroient à demander la paix à telles conditions qu'ils voudroient impoſer.

Cependant, à conſidérer les choſes de plus près, les avantages devoient être pour la France. Ce royaume, il eſt vrai, n'étoit pas auſſi floriſſant qu'à la mort de Henri IV : mais, depuis le miniſtère du cardinal, l'autorité étoit reſpectée ; & ſi l'eſprit de faction ſubſiſtoit encore, il ne pouvoit plus cauſer de grands troubles. La France commençoit à ſe rétablir, peu par rapport à elle-même, mais beaucoup par rapport aux autres puiſſances qui s'affoibliſſoient continuellement. Si vous conſidérez l'état où vous avez vu l'Eſpagne en 1629, & les guerres diſpendieuſes qu'elle a ſoutenues depuis cette époque, vous ne jugerez pas de ſa puiſſance par le nombre de ſes provinces, ni par les tréſors de l'Amérique.

Quant à l'Allemagne, elle eſt épuiſée, & les forces de l'empereur ne ſe ſont pas accrues, comme le nombre de ſes alliés. Il ne faut pas craindre que les princes, qui n'ont cédé qu'à la néceſſité,

fité, combattent pour lui, comme ils combattoient pour les Suédois; ils craindroient de se donner un maître, & auparavant ils défendoient leur liberté. Cette ligue n'est donc pas ce qu'elle paroît : elle est peut-être moins forte, depuis qu'elle est composée de Protestans & de Catholiques; car les membres agiront avec des intérêts contraires.

La force d'un état est, sur-tout, dans ceux qui le gouvernent : point de vue sous lequel il nous reste à considérer les puissances belligérantes.

Philippe IV, qui n'étoit rien par lui-même, abandonnoit toute l'autorité au comte duc d'Olivarez, homme plein de confiance & dépourvu de talens. Ferdinand II avoit de grandes qualités, mais il étoit peu propre à faire un seul corps de toutes les puissances dont il croyoit devoir disposer : son ambition, qu'il ne cachoit pas, faisoit redouter son despotisme aux Catholiques mêmes.

La France, au contraire, étoit gouvernée par Richelieu, & Louis XIII avoit assez de fermeté pour soutenir un ministre, dont il sentoit le besoin. Oxenstiern dirigeoit les affaires des Suédois en Allemagne; & les Provinces-Unies avoient un grand homme dans Fréderic-Henri, qui avoit succédé à Maurice son frere en 1626. Ces trois puissances peuvent donc compter sur des succès; autant du moins que la prudence humaine, qui ne prévoit pas tout, permet de juger de l'avenir. Mais parce qu'elles se trouvent affoiblies par des troubles antérieurs, les progrès seront lents, & la guerre sera longue.

Cependant la trève, que Gustave avoit faite avec la Pologne, alloit expirer; & la Suède, menacée d'un nouvel ennemi, se voyoit dans la nécessité d'abandonner l'Allemagne. Dans cette

conjonсture, la nouvelle confédération auroit été rompue auffitôt que formée, & tout le poids de la guerre feroit retombé fur la France. On eût été fondé à taxer d'imprudence la conduite de Richelieu : il fut prévenir ce contretems. Il s'agiffoit de ménager une continuation de trève entre la Suède & la Pologne : négociation d'autant plus difficile, que les Polonois, qui avoient bien des raifons pour prendre les armes, y étoient vivement follicités par le pape & par l'empereur, qui leur faifoient les offres les plus fpécieufes. Mais Oxenftiern, foutenu par l'habileté du comte d'Avaux, miniftre de France, furmonta toutes les difficultés, & la trève fut conclue pour vingt-fix ans. La confédération refta donc dans toute fa force : cependant les fuccès ne répondirent pas d'abord aux efpérances qu'elle paroiffoit donner : car les deux premières campagnes furent malheureufes, fur-tout pour la France.

Le cardinal avoit fait les plus grands préparatifs. Pendant qu'il fe tenoit fur la défenfive du côté des Pyrénées, & que deux flottes croifoient fur les deux mers, une armée, commandée par les maréchaux de Châtillon & de Brezé, marchoit dans les Pays-Bas. Deux autres paffoient les Alpes : l'une, fous le maréchal de Créqui, portoit la guerre dans le Milanès; & l'autre, fous le duc de Rohan, la portoit dans la Valteline, afin d'empêcher la communication de l'Allemagne avec l'Italie. Enfin le cardinal de la Valette, fils du duc d'Épernon, en conduifoit une quatrième fur les bords du Rhin. Alors les Impériaux s'étoient rendus maîtres de Philisbourg, & les Efpagnols avoient furpris Treves, & emmené l'électeur prifonnier. Comme cet électorat qui avoit accepté la neutralité, étoit fous la

protection de la France, cet acte d'hostilité fut le prétexte qu'elle prit pour déclarer à l'Espagne la guerre qu'elle avoit déja résolue.

Dans les Pays-Bas, les François commencerent la campagne par la victoire d'Alvein. Ayant ensuite réuni leurs forces à celles des Etats-Généraux, les deux armées, qui faisoient plus de cinquante mille hommes, paroissoient pouvoir se promettre les plus grands succès. Elles mirent le siège devant Louvain. Mais bientôt le prince d'Orange fut obligé de se retirer, pour aller reprendre le fort de Skench, que les Espagnols avoient surpris; & les François en proie à la famine & aux maladies, furent réduits en si petit nombre, qu'ils n'oserent revenir par terre. Après s'être embarqués dans un port de Hollande, ils débarquerent à Calais, d'où ils revinrent en demandant l'aumône.

Le cardinal de la Valette & le duc Bernard, s'étant réunis, firent lever le siège des Deux-Ponts & celui de Mayence, passerent le Rhin, s'avancerent jusqu'à Francfort, & parurent maîtres de la campagne. Gallas, qui ne vouloit pas hasarder une bataille, leur coupa les vivres pour les forcer à se retirer. Harcelés dans leur retraite par ce général habile, qui se campoit toujours avantageusement, ils furent réduits à une disette, qui faisoit périr l'armée sans combattre. Ils n'eurent plus d'autres ressources pour échapper à la faim & à l'ennemi, que de laisser tout ce qui retardoit leur marche. Ils brûlerent donc leurs équipages, & enterrerent leur canon. Cette résolution sauva l'armée. Après treize jours d'une marche forcée, sans vivres & sans bagages, elle arriva en lieu de sureté, avec la gloire d'avoir battu deux fois la cavalerie ennemie, qui la pour-

ſuivoit. Cette retraite fit honneur au duc Bernard. Les François en furent pour les frais de cette expédition; & les Impériaux prirent Franckendal & Mayence.

Le maréchal de Créqui, ſoutenu du duc de Savoie & du duc de Parme, alors alliés de la France, ne réuſſit pas mieux en Italie, parce que la méſintelligence des chefs nuiſit à toutes les opérations.

Enfin le duc de Rohan eut ſeul des ſuccès. Avec un petit corps de troupes, il ſe maintint dans la Valteline, & fit face tout-à-la-fois aux armées qu'on envoyoit contre lui d'Italie & d'Allemagne. Cette ſeule campagne le fit regarder comme un des plus grands capitaines de ſon ſiècle.

Les Eſpagnols ſe rendirent maîtres des îles de Ste. Marguerite & de St. Honorat, & firent une deſcente en Provence, d'où ils furent repouſſés. Mais ayant conſervé ces deux îles, ils fermoient preſque la Méditerranée aux François.

Le pape Urbain VIII, qui preſſoit la France de ſe réconcilier avec la maiſon d'Autriche, offrit ſa médiation, & nomma Cologne pour le lieu du congrès. Philippe & Ferdinand ſe hâterent d'y envoyer leurs plénipotentiaires, afin de faire voir que ſi la paix ne ne ſe faiſoit pas, c'étoit uniquement la faute de la France. Voyant que les peuples étoient las de la guerre, ils mettroient toute leur politique à perſuader qu'il ne tenoit pas à eux de la faire ceſſer : la Hollande cependant & la Suède ne vouloient ni de la médiation du pape, ni de la ville de Cologne, qui étoit ennemie déclarée des Proteſtans. En acceptant l'une & l'autre, Louis XIII ſe fût donc ſéparé de ſes alliés, & les eût mis dans la néceſ-

ſité de traiter auſſi ſéparément. C'eſt ce que demandoit la maiſon d'Autriche, bien aſſurée qu'elle négocieroit avec plus d'avantages, ſi elle réuſſiſſoit à diviſer ſes ennemis. Auſſi l'empereur eſſayoit-il de détacher la Suède de la France, tandis que le roi d'Eſpagne faiſoit dans la même vue des tentatives auprès des Etats-Généraux. Vous voyez qu'ils avoient le même principe que Henri IV: mais il falloit ſavoir employer les mêmes moyens, & avoir comme lui la réputation de traiter de bonne foi. Cette politique ne leur réuſſira pas, parce que les Hollandois & les Suédois ont une méfiance dont Richelieu ſaura profiter.

Ce miniſtre ne montroit pas d'éloignement pour la paix. Il paroiſſoit la deſirer: mais il vouloit qu'elle ſe fît par un traité général. Tous ſes efforts tendoient à faire adopter ce plan aux alliés de la France. Aſſuré des Etats-Généraux, il ne l'étoit pas de même de la Suède. Cette couronne, craignant que les François ne deviuſſent trop puiſſans dans l'empire, négocioit ſecrétement avec l'empereur, & ſongeoit à faire la paix, ſi elle y trouvoit ſon avantage; ou à s'unir plus étroitement avec la France, ſi la négociation ne réuſſiſſoit pas. Elle étoit donc incertaine ſur le parti qu'elle devoit prendre. Quelquefois elle ſe flattoit de la paix, parce qu'elle la deſiroit, & bientôt elle ne trouvoit pas de ſureté à traiter ſéparément avec la maiſon d'Autriche. Cette incertitude la conduiſit juſqu'à l'ouverture de la campagne, & la guerre recommença en Allemagne, en Italie & en France.

A la fin de l'année précédente, Louis XIII, voulant s'attacher le duc Bernard, qui ſe plaignoit des Suédois, & qui auroit pu ſe joindre à l'empire, lui avoit cédé l'Alſace, & s'étoit engagé

par un traité à lui payer une pension de quinze cents mille livres, & quatre millions par an pour l'entretien d'une armée de dix-huit mille hommes. C'étoit un moyen de plus de faire la guerre à Ferdinand, à qui on ne l'avoit pas encore déclarée.

Le cardinal, croyant pouvoir se rendre facilement maître de la Franche-Comté, voulut que l'armée, destinée pour l'Italie, prît Dôle en passant. Il ne comptoit pas que cette place tînt plus de huit jours; & il n'avoit fait des provisions que pour quinze, le mauvais état des finances n'ayant pas permis de faire des dépenses superflues. Cette entreprise échoua, parce que les Comtois, qui en avoient eu quelque soupçon, se préparerent à une vigoureuse résistance; pendant que d'un autre côté les ennemis se disposoient à pénétrer dans le royaume. Le prince de Condé assiégeoit Dôle depuis quinze jours, & la poudre commençoit à lui manquer, lorsqu'il fallut lever le siège, pour voler à la défense de Paris.

Les Espagnols, sous les ordres du prince Thomas de Savoie, de Jean de Werth & de Picolomini, avoient fait une irruption en Picardie; c'est-à-dire, dans une province, dont les places, n'ayant que des gouverneurs sans expérience, étoient encore dépourvues de troupes & de munitions. On peut conjecturer quelles étoient si dégarnies, moins par l'imprudence du cardinal, que par l'impuissance où il étoit de faire mieux. Quoiqu'il en soit, les ennemis prirent la Capelle, le Catelet, passerent la Somme, enleverent Roye, ensuite Corbie, & firent des courses jusqu'à Pontoise. Dans le même tems, Gallas entroit dans la Bourgogne.

L'alarme étoit dans la capitale. Une partie

des habitans fuyoit, pour ſe refugier dans les provinces; l'autre partie s'agitoit en tumulte & au haſard, & tous maudiſſoient le cardinal. On s'attendoit à un ſoulèvement contre lui, s'il oſoit y paroître. Il y vint. Sa fermeté le fit reſpecter, ſa préſence raſſura le peuple : il fit travailler aux fortifications : il appella toute la nobleſſe du royaume; il arma les bourgeois, qui oubliant leur mécontentement & leur terreur, s'ornerent de plumes & de rubans, & le roi s'avança juſqu'à Compiègne à la tête d'une armée de cinquante mille hommes. Les ennemis ſe retirerent, & on reprit Roye & Corbie.

St. Jean-de-Lône, petite place mal fortifiée, arrêta Gallas, qui comptoit venir à Paris partager le pillage de cette capitale avec les Eſpagnols. Une tempête furieuſe, ſuivie du débordement de la Saône, le força de lever le ſiège, en abandonnant ſon artillerie & une partie de ſes bagages. Quantité de ſoldats ſe noyerent dans les chemins : quantité furent aſſommés par les payſans : l'arrière-garde fut défaite par le comte de Rantzau : de trente mille hommes qu'étoit compoſée ſon armée, il en ramena douze mille aux environs de Beſançon; & le duc Bernard le repouſſa au-delà du Rhin. Pendant ce tems-là, l'empereur faiſoit de grandes pertes en Allemagne, & le parti des Suédois ſe relevoit. Leurs armes reprirent leur premier éclat par une victoire célèbre, que Banier, leur général, remporta dans la haute-Saxe à Wiſtock.

L'empereur mourut au mois de Février de l'année ſuivante, & laiſſa l'empire à Ferdinand, ſon fils, qui avoit été élu roi des Romains quelques mois auparavant. Cependant l'électeur Palatin & l'électeur de Trèves proteſtoient contre une élec-

tion, à laquelle ils n'avoient pas été appellés, & qui étoit encore irrégulière pour plusieurs autres raisons. C'est pourquoi la France refusa de reconnoître Ferdinand III.

L'hiver fut encore un tems de négociation. Mais la Suède montroit toujours la même incertitude, & la France qui ne vouloit s'engager que de concert avec ses alliés, prenoit ses mesures afin qu'ils ne conclussent rien sans elle. Alors la principale difficulté étoit de choisir pour le congrès, un lieu qui convînt également à toutes les puissances; & cette difficulté faisoit presque une nécessité de traiter séparément. La maison d'Autriche, qui s'en prévaloit ne cessoit de solliciter la France d'envoyer des plénipotentiaires à Cologne.

Se refuser à ces sollicitations, c'étoit s'exposer aux reproches de toute l'Europe qui demandoit la paix: y céder, c'étoit donner dans un piège; puisque la France, en traitant sans ses alliés, les eût invités à traiter sans elle, à quoi la Suède ne paroissoit que trop portée. Il importoit donc tout-à-la-fois à Louis XIII de paroître vouloir la paix, & néanmoins de ne pas faire partir ses plénipotentiaires. Cette position étoit assez embarrassante.

Dès le mois de Mars de l'année précédente 1636, le marquis de St. Chaumont & le chancelier Oxenstiern avoient fait un traité, par lequel les deux couronnes s'engageoient à ne traiter que conjointement; & parce que la ville proposée n'agréoit pas à la Suède, on lui offroit d'en choisir une autre, où ses plénipotentiaires agiroient de concert avec ceux que la France enverroit à Cologne. Mais comme l'empereur faisoit espérer de meilleures conditions aux Suédois, s'ils

traitoient féparément, la régence du royaume n'avoit pas encore ratifié le traité; & ce retardement qui empêchoit Louis XIII de prendre un parti, lui faifoit chercher des prétextes pour gagner du tems. Néanmoins comme il importoit de feindre au moins de l'empreffement pour la paix, le cardinal fit demander des fauf-conduits pour les plénipotentiaires de France, de Suède, des états d'Allemagne & des Provinces-Unies.

Tout paroiffoit donc d'accord entre les principales puiffances; puifque, fi la cour de Vienne invitoit les plénipotentiaires à fe rendre à Cologne, la cour de Paris y confentoit, & n'attendoit plus que les fauf-conduits. Le public, qui juge toujours fur les apparences, crut toucher au moment de la paix. Il femble en effet que l'épuifement général, où fe trouvoit l'Europe, ne permettoit pas de douter que ces premières démarches ne fuffent fincères. Les reffources commençoient à manquer en France, où il y en avoit plus que par-tout ailleurs: on avoit créé de nouveaux offices; on avoit fait de l'argent par toutes fortes de moyens, & cependant les troupes étoient mal payées. Comment donc continuer la guerre, fur-tout dans la néceffité où étoit Louis XIII de donner des fubfides à fes alliés?

Mais, fi chaque puiffance connoiffoit fa foibleffe, elle s'exagéroit celle de fes ennemis; & parce qu'aucune n'avoit alors des avantages affez marqués pour fe promettre des conditions avantageufes, aucune auffi ne vouloit fincérement la paix. Richelieu, qui n'ignoroit pas le peu de fincérité des avances de la cour de Vienne, prévoyoit fans doute qu'elle n'accorderoit pas les fauf-conduits, fans faire quelques difficultés; &

au pis-aller, il étoit toujours le maître d'en faire lui-même ſur la forme qu'il conviendroit de donner à ces actes.

La choſe arriva, comme il l'avoit prévu. Le roi d'Eſpagne, qui offroit un ſauf-conduit aux Suédois, refuſoit d'en donner aux Hollandois; l'empereur, au contraire, en offroit aux Hollandois, & en refuſoit aux Suédois, & ſur-tout, aux alliés que la France avoit en Allemagne. Il n'étoit donc plus poſſible de réunir les plénipotentiaires de toutes les puiſſances belligérantes, & c'étoit une néceſſité de traiter ſéparément, ou de renoncer à la paix.

Richelieu fut charmé de ce refus, ſoit parce qu'il lui permettoit d'attendre la ratification du traité avec la Suède, ſoit parce qu'il faiſoit retomber ſur la maiſon d'Autriche les reproches qu'elle faiſoit à la France de mettre obſtacle à la paix. Il s'en prévalut d'autant plus que les motifs de Ferdinand & de Philippe n'étoient que des prétextes frivoles. Il les réfuta ſolidement, bien aſſuré qu'il ne perſuaderoit ni à l'un ni à l'autre de donner des ſauf-conduits, tels qu'on les demandoit. Ces difficultés durerent pluſieurs années. Dans l'eſpérance de ſuſpendre au moins les hoſtilités, le pape propoſa une trêve, en attendant qu'on terminât ces conteſtations: les conditions de cette trêve ne furent pas plus faciles que celles d'une paix, & la guerre continua.

Cette campagne fut heureuſe pour la France. Elle fit des conquêtes dans les Pays-Bas, enleva quelques places dans la Franche-Comté, reprit les îles de Sainte Marguerite & de Saint Honorat, défit les Eſpagnols en Languedoc, & les chaſſa de cette province, où ils avoient porté leurs armes. Mais elle perdit la Valteline, parce

que le cardinal cessa de payer aux Grisons les subsides qui leur avoient été promis ; & cependant il n'étoit pas possible au duc de Rohan de s'y maintenir sans leur secours.

Les Espagnols perdirent Bréda, qu'ils avoient enlevé au prince Maurice : ils se dédommagerent par la prise de Ruremonde & de Venlo. Banier, forcé de lever le siège de Leipsick, fit à la vue de plus de quarante mille Impériaux, une retraite admirable, n'ayant que quatorze mille hommes.

Le duc Bernard ne se signala pas cette année : il commença même l'année suivante par être défait, ou du moins par une action où les Impériaux eurent quelque avantage : mais ensuite il les vainquit huit fois. Il se rendit maître des villes forestières dans la Souabe, & de Brisach, qui assuroit la possession de l'Alsace, & qui donnoit un passage sur le Rhin. Ce que la seconde victoire eut de singulier, c'est qu'il fit prisonnier, non-seulement un grand nombre d'officiers de marque, mais encore quatre généraux, du nombre desquels étoit le fameux Jean de Werth. Tant de succès étoient nécessaires : car par-tout ailleurs, les ennemis de la maison d'Autriche échouerent dans leurs entreprises.

Au mois de Mars de cette année, le comte d'Avaux, ministre de France, & Adler Salvius, ministre de Suède, conclurent à Hambourg une nouvelle alliance par laquelle les deux couronnes s'engagerent à ne traiter avec l'empereur que d'un commun consentement ; & on prit toutes les mesures nécessaires pour maintenir cette union, soit que les deux puissances traitassent avec la maison d'Autriche dans un même lieu, soit comme on le présumoit, qu'elles dussent traiter dans des lieux différens.

Voilà ce que le cardinal desiroit depuis longtems : mais les Suédois, qui comptoient obtenir séparément des conditions avantageuses, amusoient la France, pendant qu'ils négocioient secrétement avec la cour de Vienne. Ils trompoient, & ils étoient trompés : car l'empereur, qui les amusoit aussi par des propositions frivoles, rassembloit toutes ses forces ; & ils auroient été chassés d'Allemagne, si Banier eût été moins habile. Cependant en agissant plus sincérement avec eux, la maison d'Autriche les eût détachés de leurs alliés. Elle devoit leur accorder quelque avantage, afin de pouvoir tourner toutes ses forces contre la France & la Hollande : elle devoit, en un mot, savoir perdre d'un côté, pour ne pas se mettre au hasard de perdre des deux. C'est une politique qu'elle ne connoissoit pas. Si elle a senti le besoin de diviser ses ennemis, elle en a si peu connu les moyens, qu'elle paroît n'avoir négocié, que pour les unir davantage. Les Suédois, après avoir été trompés pendant deux ans, ouvrirent enfin les yeux ; & ne pouvant plus compter sur les promesses de la cour de Vienne, ils s'unirent sincérement avec la France. Pour contraindre l'empereur à une paix générale, ces deux puissances résolurent de porter leurs armes dans les états héréditaires ; & la France déclara nommément la guerre à Ferdinand, formalité superflue que la Suède exigea.

Charles I, roi d'Angleterre, voulut prendre part aux grands intérêts qui remuoient l'Europe, & les deux partis parurent d'abord rechercher son alliance à l'envi. Son objet étoit de rétablir l'électeur Palatin. Sans argent, sans troupes, sans autorité dans ses états, & menacé d'une guerre civile, il se flatta de réussir par la voie des né-

gociations. Il recherchoit à la fois toutes les puiſſances, la France, l'Eſpagne, la cour de Vienne, la Suède, le Danemarck & les Etats-Généraux. Par cette conduite, il ne gagna la confiance d'aucune, il fit ſeulement connoître toute ſon impuiſſance. On le mépriſa, & le cardinal de Richelieu, qui vouloit l'éloigner tout-à-fait des affaires d'Allemagne, fomenta ſecrétement les troubles qui commençoient en Écoſſe.

Dans le même tems, Ragotski, prince de Tranſilvanie, offrit de s'unir avec les deux couronnes. Cette alliance leur étoit avantageuſe par la diverſion que ce prince pouvoit faire dans la Hongrie. Mais elles vouloient que les Etats-Généraux entraſſent dans le traité, & payaſſent une partie des ſubſides. Richelieu le deſiroit ſur-tout; parce que la Hollande, par une pareille démarche, auroit rompu la neutralité qu'elle obſervoit avec l'empereur; & qu'en s'uniſſant par un traité à la France & à la Suède, elle auroit ſervi de lien à ces deux puiſſances. Cette république ſe refuſa à toutes les ſollicitations, parce qu'elle n'avoit beſoin ni de déclarer la guerre à Ferdinand, ni de payer des ſubſides au prince de Tranſilvanie. Cette négociation demeura donc ſans effet. On fut plus heureux dans une autre négociation : car les ducs de Brunſwick & de Lunebourg avec les états de la baſſe-Saxe, qui avoient tous accédé à la paix de Prague, prirent le parti de la neutralité, malgré les menaces de l'empereur.

La perte de ces alliés inquiéta moins Ferdinand, que la nouvelle alliance entre la France & la Suède. Comme il avoit tout tenté pour la faire échouer, il tenta tout pour la rompre : ſes miniſtres firent des propoſitions ſéduiſantes aux

Suédois: ils essayerent de leur donner de la méfiance, en répandant que Louis XIII négocioit en secret pour traiter séparément: & ils leur reprocherent d'avoir mis un obstacle à la paix, au moment que l'empereur étoit prêt à les satisfaire. Tous ces artifices furent inutiles.

Cependant les ministres, qui étoient à Hambourg, travailloient aux préliminaires d'un traité de paix. Leur objet étoit de nommer le lieu où il s'ouvriroit, & de convenir de la forme des sauf-conduits. Ce dernier article suffisoit seul pour suspendre un événement que toute l'Europe attendoit avec impatience. La maison d'Autriche continuoit de faire des difficultés, & le cardinal, qui les combattoit, eût été fâché qu'elle ne les eût pas faites, car aucun des deux partis ne vouloit encore sincérement la paix. Si l'un se relâchoit sur quelque point, l'autre en devenoit plus difficile. Ils ne songeoient qu'à se reprocher mutuellement leur obstination, & à rejeter l'un sur l'autre la continuation de la guerre. Mais la France se conduisit avec plus d'adresse: elle fit des propositions si raisonnables, que le pape, le roi de Pologne, la république de Venise & le grand duc de Toscane joignirent leurs instances, pour engager la maison d'Autriche à les accepter. Ce fut inutilement. On ne se prêta pas davantage à une nouvelle trève, que le pape proposa. Ferdinand & Philippe la refuserent absolument. Le cardinal y consentoit, parce qu'elle le rendoit presque aussi nécessaire que la guerre; & que, par conséquent, elle le défendoit contre les intrigues d'une cour, où l'on travailloit continuellement à le perdre. Il étoit d'ailleurs pressé par les besoins de l'état, par les murmures du peuple & par les cris du clergé. Enfin il y trouvoit un avantage pour

la France, parce que pendant la trève, le roi auroit joui de la Lorraine, de l'Alſace & de toutes les places conquiſes.

Pendant ces négociations, la guerre continuoit. La France avoit ſix armées ſur pied. Celle du marquis de Feuquieres, qui faiſoit le ſiège de Thionville, fut entièrement défaite par Picolomini. D'ailleurs le roi eut des ſuccès dans les Pays-Bas & en Italie. Banier reprit la Poméranie, ravagea la Miſnie, conquit une partie de la Bohême, & porta ſes armes dans la Siléſie, battant par-tout les Saxons & les Impériaux. Une grande flotte eſpagnole fut défaite dans la Manche par Martin Tromp, célébre amiral hollandois. Une partie ſe réfugia dans les ports d'Angleterre, une autre échoua ſur les côtes de France, & le reſte fut pris, brûlé, ou coulé à fond. Le comte-duc d'Olivarez l'avoit équipée, comptant porter la guerre dans la Suède, & s'emparer de tout le commerce des mers du Nord.

La mort du duc Bernard donna lieu à une négociation, qui valut à la France des victoires & des conquêtes : car elle traita avec les troupes, qui entrerent à ſon ſervice, & qui lui remirent toutes les places. Elle eut cependant pour concurrens les ducs de Bavière, de Lawembourg, & de Lunebourg; le duc de Saxe, frere de Bernard, le prince Palatin & l'empereur : mais elle étoit ſeule en état d'acheter.

La campagne ſuivante fut plus heureuſe pour la France, qu'aucune autre n'avoit encore été. Le duc d'Harcourt fit des prodiges en Italie, pendant qu'Arras, ville imprenable & ſecourue par des armées, auxquelles il falloit continuellement livrer des combats, ſuccomboit ſous les efforts des maréchaux de Châtillon, de Chaulnes & de

la Meilleraie. Le premier de ces généraux étoit un élève de Maurice & de Fréderic-Henri. En Allemagne, les armées furent toujours en mouvement. Cependant il ne se fit rien de considérable de part ni d'autre, & les Suédois se maintinrent dans les provinces, où ils avoient pénétré l'année précédente. Enfin le roi d'Espagne, qui s'affoiblissoit par les troubles qu'il entretenoit au dehors de son royaume, s'affoiblit encore par ceux qu'il fit naître au dedans.

Le comte-duc d'Olivarez gouvernoit l'Espagne en despote qui pense que l'autorité du souverain croît à proportion de la foiblesse des provinces, jugeant que la misère rend les peuples impuissans, & que l'impuissance les soumet. Comme il n'étoit pas l'auteur de ces grands principes, il n'est pas non plus le seul qui les ait suivis. On voit encore des restes de cette cruelle politique dans plusieurs états de l'Europe. Si on a dit si souvent, *divisez & commandez ;* il semble qu'on ait dit aussi, *exterminez, faites des déserts, & commandez.*

Les Catalans avoient porté plusieurs fois leurs plaintes à la cour : c'étoit se plaindre à l'auteur des maux qu'ils souffroient impatiemment. D'Olivarez les opprima davantage. Il leur retrancha leurs privilèges : il envoya chez eux des troupes : le pays fut livré à la licence des soldats : on ne vit que meurtres, que violences, que sacrilèges : & on eût dit que l'impunité avoit été assurée à qui commettroit ces horreurs.

L'évêque de Gironne excommunia les ministres de la politique d'Olivarez : ce fut le signal de la révolte. Barcelone se souleva la premiere : toutes les autres villes suivirent cet exemple : les soldats castillans furent assommés, & ce qui put échapper se retira dans le Roussillon.

Peu

Peu après, le Portugal fut le théâtre d'une autre révolution. Philippe II, après avoir usurpé ce royaume sur la maison de Bragance en 1580, tenta d'y assurer son autorité par la douceur de son gouvernement. Comme il connoissoit la haine des Portugais pour les Castillans, il sentit la nécessité de les ménager; & cette conduite lui réussit. Ses successeurs, qui paroissoient l'avoir pris pour modèle en tout, ne l'imiterent pas dans la seule chose où il étoit à imiter. Ils virent avec jalousie que les privilèges de la nation mettoient des bornes à leur puissance. Ils entreprirent de les abolir, & afin d'écarter tout obstacle, ils imaginerent d'épuiser peu-à-peu le royaume d'hommes & d'argent, c'est-à-dire, d'exterminer pour commander. D'Olivarez, qui connoissoit tous les ressorts usés de la politique, adopta ce projet, & se flatta d'en rendre encore l'exécution plus facile, en semant la division parmi les grands. Un plan, si bien conçu, produisit l'effet qu'on en devoit attendre. En 1640, les Portugais se souleverent, & mirent le duc de Bragance sur le trône. Cette conjuration, méditée depuis long-tems, fut conduite avec tant d'art & de secret, qu'en huit jours tous les Castillans furent chassés du Portugal, & cependant on ne fit périr que deux ou trois personnes. Le nouveau roi, nommé Jean IV, envoya des ambassadeurs en France, en Angleterre, en Hollande, en Suède, & s'allia l'année suivante avec toutes ces puissances, qui avoient un intérêt sensible à le soutenir. Le 23 Janvier de la même année, les Catalans s'étoient donnés à Louis XIII. Jean ne pouvoit donc pas desirer des circonstances plus favorables, puisque les ennemis de la maison d'Autriche en occupoient alors toutes les forces dans les Pays-Bas, en Al-

lemagne, en Italie, & en Catalogne. Ce fut un royaume perdu pour la monarchie d'Espagne.

Tels ont été les principaux événemens de la guerre pendant l'année 1640, lorsque l'on continuoit de négocier à Hambourg. Le tems marqué pour la durée du dernier traité entre la France & la Suède, devoit expirer le 15 Mars 1641. Une alliance qu'il falloit renouveller si souvent, laissoit toujours aux Impériaux l'espérance de diviser les alliés, & c'étoit chaque fois les mêmes difficultés à vaincre. Il eût été plus avantageux de n'y mettre d'autre terme que la paix générale: car alors, sans craindre d'être abandonnée de la Suède, la France pouvoit prolonger les négociations avec la maison d'Autriche, jusqu'à ce qu'elle eût obtenu tout ce qu'elle souhaitoit.

Les instructions, envoyées au comte d'Avaux, furent faites dans cet esprit. Mais de peur que les Suédois ne se prévalussent de l'empressement de Louis XIII, ce ministre avoit ordre de paroître indifférent à renouveller le dernier traité; & néanmoins on vouloit qu'il fît les premières avances, parce qu'on étoit pressé de se rassurer de ce côté-là. Il falloit négocier de maniere que la Suède n'eût pas occasion d'insister de nouvelles demandes, ou que du moins la France pût s'y refuser, sans nuire au projet de prolonger l'alliance jusqu'à la paix générale.

Le comte d'Avaux devoit donc être empressé, sans le paroître. Salvius avoit un rôle plus facile à jouer. La régence de Suède lui recommandoit de traîner la négociation, afin que se faisant rechercher pendant l'intervalle par la cour de France & par la cour de Vienne, il les mît dans la nécessité d'offrir à l'envi de meilleures conditions, & qu'on pût se décider pour celle des deux, qui feroit des offres plus avantageuses. Il avoit ordre

d'obliger la France à porter les armes dans la Souabe, la Bavière, & l'Autriche; de se plaindre qu'elle ne l'eût pas encore fait, quoiqu'elle l'eût promis; d'exiger de plus grands subsides, parce que la guerre devenoit tous les jours plus dispendieuse dans des pays ruinés, qui ne pouvoient plus payer les mêmes contributions; de demander une satisfaction au sujet des conquêtes & des troupes du duc Bernard, que la France s'étoit appropriées, sans aucun égard pour les intérêts de la Suède; d'obtenir d'elle qu'elle déclareroit, sous le secret, les demandes qu'elle se proposoit de faire dans le traité de la paix générale; enfin de lui faire promettre qu'elle ne feroit aucune trève ni avec l'empereur, ni avec le roi d'Espagne, soit en Italie, soit en Flandre, ainsi qu'en Allemagne.

La Suède vouloit donc faire la loi. Quoiqu'elle eût dans le fond le même intérêt que la France à renouveller le traité, elle exigeoit de nouvelles conditions; & cependant elle ne prétendoit s'engager à rien de plus qu'à ce qu'elle avoit fait jusqu'alors. Elle étoit jalouse de la supériorité que prenoient les François, & elle songeoit à trouver de nouveaux dédommagemens dans une guerre qui l'épuisoit; ou à faire une paix particulière, si l'empereur lui offroit des avantages solides.

Telles étoient les dispositions de la Suède. Si la cour de Vienne en eût su profiter, elle eût divisé ses ennemis. Elle faisoit des propositions dans cette vue, elle les renouvelloit sans cesse; mais ses négociations échouoient toujours, par le peu de sureté que la Suède trouvoit à traiter séparément. Ne pouvant compter sur la foi d'un traité particulier, les Suédois avoient besoin de la garantie de la France & de celle des états protestans d'Allemagne; ce qu'ils ne pouvoient

obtenir que par un traité général. Ils le reconnoissoient eux-mêmes. Cependant ils étoient toujours prêts à écouter les propositions de la maison d'Autriche, dont tout l'artifice consistoit à leur donner de l'inquiétude, en leur persuadant que la France les trahissoit. Ce sont-là les causes qui suspendoient la négociation dont étoient chargés Salvius & le comte d'Avaux.

Pendant que ces choses se passoient à Hambourg, tout parut promettre la paix à l'Europe: on eût dit qu'elle alloit se faire, si on en eût jugé par les apparences. Il sembloit que Ferdinand ne put plus s'y refuser: car dans tout l'empire, les princes & les états la demandoient avec des cris redoublés. Forcé à céder, il avoit consenti à réformer les saufs-conduits, qui étoient le plus grand obstacle aux négociations; & il avoit convoqué une diète générale à Ratisbonne, afin d'y délibérer sur les moyens de mettre fin à la guerre. Par cette conduite, il songeoit moins à faire la paix, qu'à rendre la France seule coupable des troubles de l'Europe; & il se flattoit de soulever tous les peuples contre elle.

A ces artifices le cardinal en opposoit de semblables. On louoit des maisons à Cologne pour les plénipotentiaires; leurs équipages se préparoient à Paris; on marquoit le jour de leur départ; enfin on ne savoit point encore que l'empereur avoit résolu de changer les sauf-conduits, & le comte d'Avaux avoit ordre d'accepter ceux qui avoient été offerts, en se contentant de protester pour mettre à couvert les droits des puissances intéressées.

Les démarches des principales puissances paroissoient donc s'accorder avec les vœux de l'Europe. On n'ignoroit pas que Louis XIII desiroit surtout la paix, parce que la guerre le mettoit dans

la dépendance d'un ministre, dont son amour propre & les courtisans le dégoûtoient. Par ces mêmes raisons, Richelieu vouloit la guerre. S'il faisoit voir de l'empressement pour la paix, c'étoit afin que la cour de Vienne ne pût pas se prévaloir des dispositions qu'elle affectoit de montrer; c'est qu'il pensoit à rendre les Suédois moins difficiles, en leur persuadant qu'on pourroit se passer d'eux; enfin c'est que la paix, dont il flattoit la France, faisoit prévoir le moment où il deviendroit moins nécessaire, & pouvoit, par conséquent, suspendre les cabales qui se faisoient contre lui. Or, dès que Ferdinand & Richelieu vouloient véritablement la guerre, ils ne couroient aucun risque à faire des avances pour la paix: car ils étoient toujours assurés de trouver des prétextes pour mettre des obstacles aux négociations: le public seul étoit trompé. En effet, la diète de Ratisbonne ne régla rien. Elle parut entrer dans les vues de l'empereur, parce que la plupart des membres lui étoient dévoués. Ceux qui lui étoient opposés, protesterent inutilement. Tout se passa dans la plus grande confusion; & l'unique démarche que cette assemblée fit pour la paix, fut d'écrire au roi de France, au roi d'Espagne, à la reine Christine, & de les inviter à envoyer au plutôt leurs plénipotentiaires à Cologne. Elle parut, sur-tout, solliciter un accommodement entre la Suède & l'empereur, ce qui retarda la négociation du comte d'Avaux.

Cependant Banier, qui n'étoit pas loin de Ratisbonne, forma en 1641, le projet de surprendre cette place. Le comte de Guébriant, qui commandoit l'armée françoise, se joignit à lui. Ils s'approcherent de la ville jusqu'à la portée du canon. Un corps de troupes passa le Danube sur la glace. Il enleva l'équipage de chasse de l'em-

pereur, qui eût été pris lui-même, s'il fût sorti un peu plutôt. D'autres troupes passerent encore. Les confédérés étoient maîtres de la campagne. Ratisbonne se trouvoit sans défense, sans provisions, remplie d'étrangers, de gens suspects ou mécontens. Les confédérés croyoient voir le moment, où ils alloient s'en rendre maîtres, & avoir pour prisonniers la diète & l'empereur. La guerre eût été finie : mais comme le tems commençoit à se radoucir, les généraux furent obligés de repasser le Danube, avant qu'il fût dégelé: & ils se retirerent, après avoir salué Ferdinand de cinq cents volées de canon, qu'ils firent tirer contre la ville. Le comte de Guébriant se sépara des Suédois, pour se rapprocher du Rhin; & Banier mourut peu de tems après. Ce général paroît avoir égalé Gustave dont il étoit l'élève. Une chose suffit à son éloge : c'est que par sa mort la Suède devint plus traitable, parce qu'elle sentit mieux que jamais combien elle avoit besoin des secours de la France. Elle fut cependant assez heureuse pour trouver bientôt un capitaine, digne de succéder à Banier. Mais dans l'intervalle, elle se vit au moment de n'avoir plus d'armée en Allémagne. Les troupes, sans subordination, faisoient éclater leur mécontentement; les officiers, comme les soldats, songeoient à changer de parti : ils ne s'en cachoient pas; & la France eût pu facilement les débaucher, comme le comte d'Avaux en fit la peur à Salvius.

Une pareille conjoncture mettoit les Suédois dans la nécessité de conclure : ils ne pouvoient plus attendre l'effet des dispositions que l'empereur affectoit de montrer; ni compter sur les propositions qu'il leur avoit faites, tant de fois & si inutilement. Ils consentirent donc au renouvellement du traité, & cette affaire fut enfin ter-

minée à Hambourg, le 30 Juin 1641, un mois après la mort de Banier. Ce traité n'eut d'autre terme que la conclusion de la paix générale: Louis XIII promit douze cents mille livres, au lieu d'un million: on nomma les villes où se tiendroit le congrès; & il fut réglé que la France enverroit ses plénipotentiaires à Munster, & que la Suède enverroit les siens à Osnabruck.

George-Guillaume, électeur de Brandebourg, étoit mort l'année précédente. Entre les Suédois & les Impériaux, qui dévastoient tour-à-tour ses états, il s'étoit vu dans une position d'autant plus embarrassante, qu'il ne lui avoit pas été possible de se déclarer pour l'un des deux partis, sans agir contre lui-même. Quoiqu'il eût quitté l'alliance de la Suède pour accéder à la paix de Prague, il ne pouvoit pas s'intéresser vivement aux succès de l'empereur, dont il connoissoit l'ambition; & il ne pouvoit pas non plus renouer avec la Suède, parce qu'elle formoit des prétentions sur la Poméranie, à laquelle il avoit lui-même des droits. Sa foiblesse ne lui permettoit pas même de délibérer sur le choix de ses alliés, & la fortune l'entraînoit, suivant qu'elle se déclaroit pour les Suédois ou pour les Impériaux. Vous pouvez juger par cet exemple quelle étoit la situation malheureuse de tous les princes, qui se trouvoient trop foibles pour faire pencher la balance. L'électorat de Brandebourg n'étoit qu'un désert, dont les Suédois occupoient une partie, lorsque Fréderic-Guillaume succéda à George-Guillaume son pere. Ce nouvel électeur parut vouloir se rapprocher des alliés. Il chassa le comte de Schwartzemberg, qui étoit vendu à la cour de Vienne, & auquel George-Guillaume avoit donné toute sa confiance. Il conclut une trève avec les Suédois, qui évacuerent la plus grande

partie des Marches de Brandebourg. Il desira même que cette trève fût changée en une paix solide. Outre les avantages présens qu'il retiroit de cette conduite, il se flattoit d'épouser la jeune Christine, & de monter sur le trône de Suède : mais ce projet devoit trouver bien des obstacles. Pendant que l'électeur de Brandebourg abandonnoit l'empereur, les ducs de Lunebourg cherchoient à s'en rapprocher ; & quelque tems après, ils firent une paix particulière avec lui. C'est ainsi que les deux partis s'affoiblissoient & se fortifioient tour-à-tour pour faire durer la guerre.

La maison d'Autriche comptoit alors sur une guerre civile qui menaçoit la France & le cardinal de Richelieu. Le comte de Soissons, ennemi déclaré de ce ministre, étoit le chef de la révolte. Il avoit fait un traité avec l'Espagne ; le duc de Bouillon s'étoit joint à lui : Lamboi, général de l'empereur, lui avoit amené des secours ; enfin il avoit défait près de Sedan le maréchal de Châtillon : mais ayant été tué sans qu'on ait su comment, son parti fut bientôt dissipé. Le duc de Bouillon, assiégé par le roi en personne, fut contraint de se soumettre, & de renoncer à toute intelligence avec la maison d'Autriche.

La France avoit eu assez de succès pour se promettre une paix glorieuse ; & la maison d'Autriche, épuisée par tant de pertes, devoit craindre d'en faire encore : car le traité renouvellé entre la France & la Suède, la menaçoit de toutes les forces de ses ennemis. A ces dispositions qui promettoient la paix, se joignoient les cris de l'Europe qui la demandoit, & les instances des alliés mêmes, qui se plaignoient de la lenteur des négociations. Aucune puissance n'osoit donc s'y refuser ouvertement.

Les obstacles, qui avoient jusqu'alors retardé

la conclusion du traité préliminaire, se réduisoient aux sauf-conduits, au lieu du congrès, & au jour où les conférences devoient commencer. Les deux premiers avoient été levés : car l'empereur acceptoit Munster & Osnabruck; il offroit des sauf-conduits tels qu'on les demandoit; & il en promettoit de semblables au roi d'Espagne. Il ne s'agissoit donc plus que de fixer un jour pour commencer le traité. C'étoit alors l'objet des conférences que tenoient à Hambourg le comte d'Avaux, Salvius & Lutzau, ministre de l'empereur. Un si foible obstacle ne paroissoit pas devoir apporter du retardement.

Mais la cour de France ne vouloit pas s'arrêter au milieu de ses conquêtes : le roi d'Espagne se flattoit toujours de recouvrer au moins une partie de ce qu'il avoit perdu; & le cardinal se croyoit mieux assuré, si la guerre continuoit. Elle paroissoit même lui promettre la régence du royaume : car il portoit ses vues jusques-là; & la santé du roi, qui s'affoiblissoit de plus en plus, devoit hâter ce moment, que son ambition attendoit.

Philippe & Ferdinand jugeoient aussi devoir suspendre les négociations, parce qu'une minorité présageoit des troubles dont ils pouvoient profiter. Ainsi, quoique de part & d'autre on voulût paroître vouloir la paix, on ne la vouloit point en effet. C'est dans cet esprit que Lutzau & le comte d'Avaux traitoient. Ils se proposoient, non de conclure, mais de retarder la conclusion; & chacun des deux mettoit toute son habileté à ne pas paroître coupable des retardemens, & à rejeter au contraire toute la faute sur l'autre.

Dans une position aussi délicate, les négociateurs, qui se pénétroient mutuellement, ne chercherent qu'à s'embarrasser. L'un pour montrer sa sincérité, faisoit des offres plausibles, parce qu'il

comptoit qu'elles ne feroient pas acceptées : l'autre, qui ne vouloit pas paroître moins fincère, les acceptoit ; on en faifoit de plus plaufibles encore, afin de forcer à un refus. C'étoit un combat plein d'artifices, où des deux côtés on fe montroit fans défenfe, & où chacun portoit des coups fans pouvoir fe garantir. Il arriva qu'ils tomberent enfemble dans les pièges qu'ils fe tendoient mutuellement. Ils s'avancerent infenfiblement, ils s'engagerent, ils ne purent plus reculer, & ils conclurent malgré eux.

On convint que les alliés de la France & de la Suède enverroient leurs députés au congrès, ainfi que les alliés de l'empereur & du roi d'Efpagne : que deux mois après la fignature du traité, on échangeroit à Hambourg les fauf-conduits, qui devoient être livrés de part & d'autre ; qu'un mois après cet échange, les conférences commenceroient à Munfter & à Ofnabruck ; que les deux congrès feroient regardés comme un feul, parce qu'on ne régleroit rien dans l'un, que de concert avec l'autre. Le traité préliminaire ayant été figné le 25 Décembre 1641, le congrès devoit, par conféquent, s'ouvrir le 25 Mars 1642.

La France approuva la conduite du comte d'Avaux, & fe hâta d'envoyer la ratification du traité. L'empereur, au contraire, refufa de le ratifier fous des prétextes, dont on montra le peu de folidité. Il blâma hautement Lutzau, il le rappella, & le remplaça par le comte d'Aversberg, qui fit de vains efforts pour détacher les Suédois de la France. Il fut donc prouvé que la maifon d'Autriche ne vouloit pas la paix, reproche qu'on ne pouvoit plus faire à la France. C'eft tout le fruit que le cardinal avoit prétendu retirer de cette négociation.

La paix ne dépendoit plus que du fort des

armes. Il falloit, comme Gustave, vaincre pour hâter les négociations. Or, la France & la Suède vainquirent. Torstenson, alors général des Suédois, signala sa première campagne par la conquête d'une partie de la Silésie & de la Moravie, par la prise de Leipsick, & par deux victoires. Il remporta la première auprès de Schweidnitz, sur le duc de Lawembourg, qui ayant été fait prisonnier, mourut peu de tems après de ses blessures. Le théatre de la seconde fut cette plaine de Leipsick, deja célébre par les armes de Gustave. L'archiduc Léopold & Picolomini, qui commandoient les Impériaux, perdirent plus de dix mille hommes. D'un autre côté le comte de Guébriant vainquit les Impériaux à Kempten, fit prisonniers les généraux Lamboi, Merci & Laudron, se rendit maître de tout le haut-Rhin, & alla se joindre à Torstenson pour hâter la prise de Leipsick. A ces succès, joignons la conquête de Roussillon, plusieurs places prises en Italie, & la victoire de Lérida, remportée par le maréchal de la Mothe-Houdancourt sur le marquis de Léganez, dont l'armée étoit bien supérieure. Les François ne reçurent d'échec que dans les Pays-Bas. Le maréchal de la Guiche fut défait à Honnecourt. les Espagnols se rendirent maîtres de Lens & de la Bassée; & si Francisco de Mello, leur général, avoit su profiter de la victoire, elle auroit encore eu d'autres suites. Ces avantages néanmoins ne balançoient pas les pertes que la maison d'Autriche avoit faites: elle n'en étoit même que plus affoiblie. Epuisée par ses succès comme par ses revers, il semble donc qu'elle auroit dû penser à la paix: mais elle croyoit prévoir une révolution en France.

Il falloit un favori à Louis XIII. Si ce prince se reposoit sur son ministre des soins du gouvernement, c'est qu'il y étoit forcé; son inclination

ne l'y portoit pas. Incapable de les partager, il étoit humilié de la dépendance où il se voyoit; cette humiliation ne lui permettoit pas de vivre familiérement avec Richelieu, comme Henri IV vivoit avec Sully. Il n'auroit pas même trouvé le même agrément dans le caractère impérieux du cardinal, dont l'ambition étoit de conquérir, pour ainsi dire, le royaume, & de faire du roi son premier sujet. Louis avoit donc besoin d'un confident, qui lui dît du mal de Richelieu, & avec lequel il pût s'en plaindre. Cet épanchement faisoit une diversion à ses chagrins : c'étoit quelque chose pour lui de parler en secret & en liberté d'un maître, qu'il n'auroit pas voulu, & dont il ne pouvoit se passer.

Il importoit au cardinal que le favori fût un homme à lui. Il jeta les yeux sur Cinqmars, second fils du maréchal d'Effiat, surintendant des finances. L'amitié qu'il avoit eue pour le pere, l'attachoit aux enfans; & il comptoit sur la reconnoissance d'un homme dont il auroit fait la fortune. Il lui traça lui-même la conduite qu'il devoit tenir pour plaire.

Un favori, donné par le ministre, n'étoit pas fait pour gagner la confiance. Le roi parut froid, & persista dans sa froideur pendant une année entière, donnant pour prétexte de son éloignement le goût que Cinqmars montroit pour la dépense. Cependant il laissa peu-à-peu vaincre sa répugnance. Le jeune courtisan réussit, moins sans doute par les éloges que Richelieu ne cessoit d'en faire, que par l'adresse avec laquelle il sut se conduire. A la fin de 1639 il étoit en faveur, au point qu'il donnoit de l'ombrage au cardinal. Il obtint la charge de grand-écuyer malgré ce ministre, qui désapprouvant intérieurement une élévation si subite, n'osa s'y opposer ouvertement.

L'ambition de Cinqmars croissoit avec sa faveur. La reconnoissance fit place à l'ingratitude : & bientôt il voulut perdre le cardinal, qui étoit un obstacle à ses projets. Il jetoit sur lui des ridicules par des plaisanteries, que le roi écoutoit, ou répétoit même avec complaisance. Il en critiquoit la conduite : il le rendoit odieux par les impôts dont il fouloit le peuple, par la guerre qu'il entretenoit pour se rendre nécessaire, & par la servitude dans laquelle il tenoit le roi. Cependant, lorsqu'il parloit de le renvoyer, Louis prenoit son air froid & réservé. Il l'avertissoit quelquefois de ne pas se déclarer ouvertement l'ennemi du cardinal : car, ajoutoit-il, je ne pourrois m'empêcher de vous abandonner.

Dans le cas où la disgrace du cardinal seroit impossible, Cinqmars avoit résolu de l'assassiner, mais il vouloit auparavant former un parti, & s'assurer une retraite. Il suivoit ces trois projets à la fois, se persuadant que si deux venoient à manquer, le troisième, au moins réussiroit. Le duc d'Épernon, qui mourut pendant ces intrigues, n'attendoit rien de l'imprudence de ce jeune homme, & plaignoit ceux qui avoient la témérité de s'engager dans une pareille entreprise.

Le duc d'Orléans & le duc de Bouillon entrerent dans les desseins de Cinqmars, & Fontrailles se rendit à la cour de Madrid pour en obtenir des secours. Le 13 Mars 1642, il conclut, au nom du duc d'Orléans, un traité par lequel le comte-duc promit douze mille hommes de pied, cinq mille chevaux, de l'artillerie, des munitions, de l'argent, en un mot, tout ce qu'on lui demandoit, ou à-peu-près. Mais il ne comptoit pas remplir ces engagemens, puisqu'il n'étoit pas en état de défendre le Roussillon & la Catalogne. Il vouloit seulement ne pas laisser échapper l'occa-

ſion de ſuſciter des factions en France. Comme le roi & le cardinal étoient alors mourans, la maiſon d'Autriche pouvoit tirer avantage d'une guerre civile, qui s'allumoit à la veille d'une minorité & d'un changement de miniſtre. Cependant les factieux étoient bien imprudens de compter ſur l'Eſpagne.

Richelieu, alors malade à Narbonne, éprouvoit les plus vives inquiétudes; pendant que Cinqmars, qui avoit ſuivi le roi au ſiège de Perpignan, jouiſſoit de toute la faveur. Il triomphoit : il ne cachoit plus ſes deſſeins : toute l'armée ſe diviſoit même ; & il ſe formoit deux partis ſous les noms de cardinaliſtes & de royaliſtes. Le roi fomentoit cet eſprit de faction; car non-ſeulement il montroit combien il étoit dégoûté du cardinal, il témoignoit encore de l'averſion ou de la froideur à ceux qu'il ſavoit lui être attachés.

La perte de la bataille d'Honnecourt changea toutes ces diſpoſitions. Louis ſe reprocha ſa foibleſſe pour un favori dont il ſentoit toute l'incapacité; il s'en éloigna, il le traita durement; & connoiſſant combien il avoit beſoin des conſeils de Richelieu, il lui écrivit qu'il l'aimoit plus que jamais, quels que fuſſent les faux bruits qui avoient couru.

Le cardinal, raſſuré par cette lettre, n'étoit pas tout-à-fait ſans inquiétude. Il penſoit que ſes dégoûts du roi pour Cinqmars pourroient n'être que paſſagers; & il ſongeoit aux moyens de s'affermir, lorſqu'il fit la découverte du traité de Madrid. Le roi, auquel il ſe hâta d'en donner connoiſſance, crut d'abord voir dans cette occaſion un artifice pour perdre un homme qu'il ne vouloit pas ſacrifier. On eut bien de la peine à lui donner des ſoupçons : il fallut faire agir ſon confeſſeur pour le convaincre que cette affaire étoit de nature à devoir être éclaircie; & il mon-

tra bien de la répugnance, avant de donner des ordres pour arrêter Cinqmars, le duc de Bouillon, & de Thou qui avoit été le confident de toute cette intrigue. Il rendit ensuite une visite au cardinal, qui s'étoit retiré à Tarascon, soit pour changer d'air, soit pour montrer son mécontentement en s'éloignant de la cour, soit pour être plus à l'abri des embûches du grand-écuyer.

Cependant le cardinal auroit eu de la peine à trouver des preuves suffisantes, si le duc d'Orléans, qui vouloit rentrer en grace, n'eût tout révélé. Cinqmars eut la tête tranchée le 12 Septembre 1642 : de Thou, fils de l'historien, subit la même peine : le duc de Bouillon perdit la souveraineté de Sedan, pour laquelle on lui donna un dédommagement quelques années après. Fontrailles & les autres complices se retirerent en pays étranger. Le cardinal survécut peu au grand-écuyer; il mourut le 4 Décembre de la même année, & le roi dit froidement : *voilà un grand politique mort*. Marie de Médicis étoit morte à Cologne dans le mois de Juillet.

A la premiere nouvelle de la mort du cardinal de Richelieu, toutes les puissances de l'Europe furent agitées de nouveaux sentimens de crainte ou d'espérance. Cet événement paroissoit devoir tout changer, ou du moins tout suspendre. Les François ne pouvoient prévoir quelle seroit la conduite du ministère, sous un roi foible, mourant, qui ne pouvoit agir par lui-même & qui cessoit d'être mu par l'ame de Richelieu. La Suède ne savoit si désormais elle devoit compter sur la France; & la maison d'Autriche, qui mettoit ses ressources dans la mort des hommes qu'elle redoutoit, se livroit à la joie, & croyoit toucher à une révolution qui devoit diviser ses ennemis.

CHAPITRE V.

Jusqu'à l'ouverture du congrès pour la paix générale.

RICHELIEU, qui avoit gouverné le royaume pendant dix-huit ans, le gouverna encore après sa mort. Quoique Louis XIII ne parût pas fâché d'être délivré de ce ministre impérieux, il en suivit les conseils comme des ordres. Ces conseils étoient principalement de ne point faire de changement dans le ministère, de confier le soin des affaires au cardinal Mazarin, qui s'étoit attaché à la France, & de ne pas s'écarter du plan qu'on avoit suivi jusqu'alors. Le roi ayant eu la sagesse de se conformer à ces vues, tout continua au dedans & au dehors du royaume, comme si Richelieu eût encore vécu. La maison d'Autriche vit donc évanouir les espérances qu'elle avoit fondées sur cette mort; & il ne lui restoit plus de ressources que dans une minorité. Elle avoit si bien compté sur une révolution, qu'elle cessa de solliciter la Suède: bien persuadée que cette couronne seroit obligée de solliciter elle-même pour obtenir la paix. Quand ensuite elle tenta de lui rendre la France suspecte, & de l'engager à faire une paix particulière, elle reconnut qu'il n'étoit plus tems. Un des premiers soins de Louis XIII avoit été d'assurer les Suédois, qu'il observeroit fidellement les traités: ils sentoient eux-mêmes qu'ils devoient la prospérité de leurs armes à leur union avec la France; & que cette union pouvoit seule leur assurer de nouveaux succès & terminer la guerre par une paix avantageuse & solide.

Alors l'empereur, désespérant de diviser les alliés, consentit à ratifier le dernier traité de Hambourg, & à donner des sauf-conduits dans la forme

dont

dont on étoit convenu. Mais les irrégularités qu'on trouva dans la ratification, & dans les sauf-conduits du roi d'Espagne, auroient encore retardé la négociation, si Louis XIII qui vouloit absolument la paix, n'eût ordonné à son ministre de négliger les formalités, & de se contenter d'obtenir les points essentiels. On fit donc l'échange des sauf-conduits, & on fixa l'ouverture du congrès au mois de Juillet de la même année 1643.

Le 14 Mai 1644, peu après la conclusion de ce traité préliminaire, mourut Louis XIII, qui languissoit depuis long-tems. Il n'avoit pu voir sans beaucoup d'inquiétude, qu'il laissoit le royaume sous une longue minorité. Son fils aîné n'avoit pas encore cinq ans accomplis. La reine qu'il jugeoit incapable de gouverner, & qu'il croyoit attachée à l'Espagne, & le duc d'Orléans qui s'étoit révolté tant de fois, & qui avoit toujours eu des liaisons avec les ennemis de l'état, pouvoient seuls prétendre à la régence, & Louis XIII auroit voulu ne la confier ni à l'un ni à l'autre. Le cardinal Mazarin lui fit espérer qu'il préviendroit les inconvéniens qu'on pouvoit craindre, si, donnant à la reine le titre de régente, il créoit un conseil auquel il confieroit l'autorité. Il adopta ce projet, qui dissipoit au moins ses inquiétudes, & il prit toutes les précautions possibles, pour assurer l'exécution de ses dernières volontés. La déclaration qu'il en fit, fut enregistrée au parlement après avoir été signée de la reine & du duc d'Orléans, avec serment d'en observer inviolablement tous les articles. Mais le roi n'étoit pas encore mort, & on désapprouvoit déja universellement ses dispositions. Comme il n'y a point de loi, qui fixe les prérogatives de la qualité de régent, chacun raisonna d'après ses passions, & se fit des principes à son gré. Le 18 Mai, le parlement, sans égard pour l'enregis-

trement de la déclaration, déféra la régence à la reine avec une autorité indépendante & absolue, & confirma à Gaston, duc d'Orléans, la qualité de lieutenant-général du royaume.

Le cardinal Mazarin, que la régente choisit pour premier ministre, avoit une grande connoissance des affaires, beaucoup de ressources dans l'esprit, de la netteté, des vues fines, de l'adresse, de la dissimulation & de l'artifice: mais il n'étoit ni aussi ferme que Richelieu, ni aussi vindicatif, ni aussi profond.

Un premier ministre étranger & une régente de la maison d'Autriche donnoient autant d'inquiétude aux alliés de la France, que de confiance à ses ennemis. Salvius prompt à s'alarmer, vouloit se hâter de traiter avec l'empereur: heureusement les régens de Suède jugerent à propos de ne rien précipiter. Ils eurent bientôt lieu de s'affermir dans cette résolution: car les François ne tarderent pas à prouver qu'ils continuoient d'être amis des Suédois & ennemis de la maison d'Autriche. Le 19 Mai, cinq jours après la mort de Louis XIII, le duc d'Enguien, ce prince de Condé que vous avez vu dans les lettres de M^e^. de Sévigné, remporta une victoire célébre sur Francisco de Mello, qui assiégeoit Rocroi, & qui se flattoit de pénétrer dans le cœur du royaume. Les Espagnols perdirent quinze mille hommes, dont huit mille resterent sur la place, & sept mille furent faits prisonniers. Leur meilleure infanterie fut si fort ruinée, qu'ils n'ont jamais pu réparer cette perte. Cette bataille ne coûta que deux mille hommes aux François. Elle fut suivie de la prise de Thionville & de plusieurs autres places. Le mois suivant la France & la Suède confirmerent leur alliance par un nouveau traité.

Cependant on faisoit à Munster & à Osnabruck les préparatifs pour recevoir les plénipotentiaires

qui se disposoient à partir. Ceux de l'empereur arriverent les premiers, un mois après le terme écoulé, & ceux du roi d'Espagne les suivirent de près. Ces deux puissances ne s'étoient plus hâtées que les autres, que parce qu'elles vouloient paroître plus disposées à la paix: ce n'étoit qu'un jeu : car leurs ministres n'avoient encore ni instructions, ni pouvoirs. Salvius, ayant appris que les plénipotentiaires de France étoient partis de Paris, se rendit à Osnabruck, afin de se mettre à l'abri des reproches des Impériaux: mais le baron Oxenstiern, fils du chancelier, & nommé premier plénipotentiaire de Suède, ne devoit s'y rendre qu'avec les plénipotentiaires des autres princes. Si les Suédois, qui desiroient sincérement la paix, vouloient montrer leur empressement, ils ne vouloient pas donner occasion de penser, qu'ils fussent capables de traiter sans la France.

Les plénipotentiaires de Louis XIII ne pouvoient pas arriver si-tôt. Avant de commencer le congrès, le cardinal Mazarin vouloit s'assurer que tous les alliés de la France en soutiendroient les prétentions, comme elle soutiendroit les leurs. Il comptoit sur la Suède, non-seulement par les traités faits avec elle; mais encore parce qu'elle avoit besoin des François pour exécuter ses projets sur la Poméranie; comme les François avoient besoin d'elle, pour enlever l'Alsace à la maison d'Autriche. Il ne pouvoit pas également compter sur les Etats-Généraux, quoique le traité d'alliance eût été renouvellé en 1635, & confirmé depuis quelques mois. Car si la Suède ne devoit pas craindre de contribuer à l'agrandissement de la maison de Bourbon, il n'étoit pas naturel de porter le même jugement des Provinces-Unies. Le dessein de cette république, en s'alliant avec la France, avoit été de se défendre contre l'Espagne: cet objet une

fois rempli, pouvoit-elle fermer les yeux fur le danger d'accroître une puiffance voifine? Il eft certain que les conquêtes des François dans les Pays-Bas lui donnoient de la jaloufie & de l'inquiétude.

Il y avoit donc de nouvelles précautions à prendre avec les Etats-Généraux. C'eft pourquoi le comte d'Avaux & Abel Servien, plénipotentiaires nommés pour Munfter, eurent ordre de paffer à la Haye, & de négocier un nouveau traité, conjointement avec Mr. de la Thuillerie, miniftre de France auprès de la république de Hollande. La négociation fut longue, & fouffrit bien des difficultés; elle ne finit qu'au mois de Mars 1644. Mais enfin le traité d'alliance fut renouvellé dans la forme que le cardinal defiroit. Les deux puiffances convinrent qu'elles foutiendroient également leurs intérêts réciproques; qu'elles traiteroient enfemble avec l'Efpagne, en forte que l'une ne fe hâteroit pas plus que l'autre; qu'elles ne concluroient que d'un commun confentement; & qu'elles s'aideroient pour conferver chacune toutes les conquêtes qu'elles avoient faites. Dès que ce traité eut été conclu, les plénipotentiaires fe difpoferent à fe rendre à Munfter.

Pendant cette négociation, la France fit une perte par la mort du maréchal de Guébriant. Elle en reffentit même bientôt les effets: car le lendemain, 25 Novembre 1643, l'armée fut entiérement défaite à Dutlinguen par les Bavarois, qui refterent maîtres de la campagne.

Un autre événement donna plus d'inquiétude encore. Les Suédois déclarerent la guerre au roi de Danemarck, qui avoit fait arrêter quelques-uns de leurs vaiffeaux, & qu'ils accufoient depuis long-tems d'être leur ennemi fecret, quoiqu'il eût été le médiateur du traité préliminaire. En effet, ce prince ne pouvoit pas s'intéreffer à leur agrandiffement.

Les Impériaux faifirent cette occafion d'accufer

les alliés de mettre obſtacle à la paix. Mais parce qu'ils ne la vouloient pas eux-mêmes, ils regardoient cette nouvelle guerre comme une diviſion en leur faveur: la déroute de Dutlingen augmentoit leurs eſpérances: ils s'attendoient à voir naître quelques troubles pendant la minorité de Louis XIV; & ils ſe croyoient dans des circonſtances ſi heureuſes, que le comte d'Aversberg conſeilloit à l'empereur de rompre la négociation, en prenant pour prétexte le retardement des plénipotentiaires françois.

Ces idées, qui flattoient Ferdinand, inquiétoient la reine & le cardinal Mazarin. Ils craignoient que la Suède, dans l'impuiſſance de réſiſter à tous ſes ennemis, ne négligeât la guerre d'Allemagne, ou ne s'accommodât avec l'empereur. Le comte d'Avaux en jugea tout autrement. Il aſſura que cette guerre ne feroit pas longue; qu'elle n'auroit point de ſuites fâcheuſes pour la France; qu'elle feroit au contraire avantageuſe à la cauſe commune, parce que les Suédois feroient débarraſſés d'un médiateur, auquel ils n'avoient point de confiance; & que Torſtenſon, qui étoit entré dans le Holſtein, y rétabliroit ſon armée aux dépens de Chriſtian IV, & feroit plus en état d'agir l'été ſuivant. Il ne ſe trompa point dans ſes conjectures.

Cependant le roi de Danemarck ſollicitoit les Polonois de ſe joindre à lui, preſſoit l'empereur de lui envoyer des ſecours, & promettoit de ne pas quitter les armes que les Suédois n'euſſent été chaſſés d'Allemagne. La France de ſon côté ne négligeoit rien pour éteindre cette guerre dès les commencemens. Elle employoit ſa médiation entre la Suède & le Danemarck: elle envoyoit un ambaſſadeur à Ladiſlas, roi de Pologne, pour l'empêcher de ſe rendre aux ſollicitations de Chriſtian: enfin elle faiſoit de nouveaux efforts pour réparer l'échec reçu à Dutlingen. Tout lui réuſſit.

Le roi de Danemarck ne trouva pas, dans les états de son royaume, des dispositions à faire la guerre à la Suède. Ferdinand lui donna peu de secours. Il ne lui fut pas même possible de partager ses forces; les succès des François & des Suédois en Allemagne ne le lui permirent pas.

Le vicomte de Turenne, second fils du duc de Bouillon, succéda au maréchal de Guébriant: il venoit d'être fait maréchal lui-même, quoiqu'il n'eût que trente-deux ans. Après avoir rassemblé les débris de l'armée, & fait de nouvelles levées, il ouvrit la campagne par la défaite de deux régimens bavarois, qu'il surprit auprès de Hohentwiel. D'ailleurs trop foible contre les ennemis, il les laissa maîtres de la campagne; se proposant de les observer, & de chercher l'occasion de les attaquer avec avantage, lorsqu'ils auroient formé quelque entreprise. Elle ne se présenta pas: car Merci, qui les commandoit, joignoit l'habileté à la supériorité des forces. Ce général mit le siège devant Fribourg, & Turenne fit de vains efforts pour le faire lever. La place ouvrit ses portes.

Alors le duc d'Enguien arrivoit au secours du maréchal. Ces deux grands capitaines, supérieurs en forces, auroient pu se promettre une prompte victoire, si Merci eût été moins habile. Mais ce général avoit profité de tous les avantages du terrain; il s'étoit fortifié avec toutes les ressources de l'art, & il paroissoit impossible de le forcer dans ses lignes. L'attaque fut cependant résolue. Le 3 du mois d'Août 1644, les François se rendirent maîtres d'une hauteur, & s'ouvrirent un passage par un vallon, après un combat opiniâtre que la nuit seule termina. Le lendemain le duc vit que l'ennemi lui étoit échappé, Merci s'étant retiré au delà de Fribourg sur une montagne, où il avoit fait de nouveaux retranchemens. Il commanda une

nouvelle attaque le 5. Cette action plus longue, plus sanglante que la premiere, ne fut point décisive; & le prince voyant l'impossibilité de forcer les lignes de l'ennemi, forma le projet de l'affamer. Merci décampa. On ne put le couper dans sa marche, & quoiqu'il eût perdu son artillerie & son bagage, ou admira sa retraite. Les Bavarois, qui avoient perdu neuf mille hommes, n'oserent plus paroître; & les François conquirent rapidement tout le cours du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Cologne.

Dans les Pays-Bas, le prince d'Orange enlevoit le Sas-de-Gand aux Espagnols; lorsque le duc d'Orléans, qui avoit sous lui les maréchaux de la Meilleraie & de Gassion, s'étoit rendu maître de Gravelines, place importante qui préparoit la conquête de Dunkerque & de plusieurs autres villes maritimes. Pendant le cours de ces succès, on apprit que les Espagnols avoient battu le maréchal de la Mothe, pris Lérida, & fait lever le siège de Tarragone. Mais les Portugais remporterent une grande victoire sur les frontières de Castille, & l'empereur avoit fait de grandes pertes.

Gallas ayant marché contre les Suédois, qui étoient encore dans le Holstein, entreprit de les enfermer dans le Jutland, où il se proposoit de les affamer. Torsteuson, plus habile, s'ouvrit un passage, & rentra dans la Saxe, ne laissant après lui que des pays qu'il avoit ruinés. Gallas, alors abandonné par les Danois, fut hors d'état de le poursuivre. Il se vit au contraire obligé de fuir devant l'ennemi: son armée, après plusieurs pertes, fut taillée en pièces à Niemech; & le peu de troupes, qu'il avoit conservées, périt par la famine. D'un autre côté Ragotski, devenu allié de la France & de la Suède, avoit fait une irruption en Hongrie; & l'armée de l'empereur, commandée par Goetz, après s'être affoiblie à poursuivre les Tran-

ſilvains dans un pays dépourvu de vivres, acheva de ſe ruiner au ſiège de Caſſovie, ſans pouvoir prendre cette place.

Plus Ferdinand faiſoit de pertes, plus le corps de l'empire ſe montroit contraire à ſes vues. Alors ſe tenoit à Francfort une diète, qui s'étoit aſſemblée en 1643, & que les conteſtations firent durer juſqu'en 1645. Sur ce qu'elle demanda qu'on délibérât d'abord ſur les moyens de terminer la guerre, l'empereur propoſa de commencer par rétablir la paix au dedans de l'empire: c'eſt qu'il vouloit une paix, qui, comme celle de Prague, tendît à réunir tout le corps germanique contre les ennemis de la maiſon d'Autriche. Cette propoſition fut rejetée tout d'une voix. On reconnut que la paix au dedans de l'empire devoit être un effet de la paix aſſurée au dehors; & on conclut de délibérer ſur la manière de traiter avec les puiſſances étrangères.

Le congrès pour la paix générale étoit une occaſion que toutes les puiſſances d'Allemagne vouloient ſaiſir pour recouvrer leurs privilèges, & faire valoir leurs droits : c'eſt pourquoi, malgré l'empereur, le collège des princes & celui des villes réſolurent d'y envoyer leurs députés. Le collège électoral tenta vainement de leur faire abandonner cette réſolution. On agita même, s'il ne conviendroit pas de tranſporter la diète entière au lieu du congrès. Enfin l'empereur eut encore la mortification de ne pas obtenir les contributions qu'il demandoit pour ſoutenir la guerre. Ces contradictions, jointes aux mauvais ſuccès des armes, forcerent la maiſon d'Autriche à conſentir que les plénipotentiaires, qui s'étoient rendus à Munſter & à Oſnabruck, commençaſſent les conférences; & le congrès s'ouvrit le premier Décembre 1644.

Fin du Tome dixième.



Abbé Rosny Sully

81 Ch de Medicis

97 Henri IV

148 des Huguenots S. Barthelemy

166 Condé

325 Jacques I. Louis XIII

306 Armand Jean du Plessis de Richelieu

331 Torys & Whigs

421 Gustave Adolfe sa mort 1632

465 Mazarin. 470 Turenne

